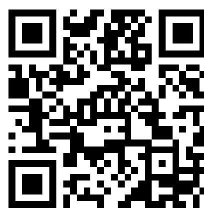
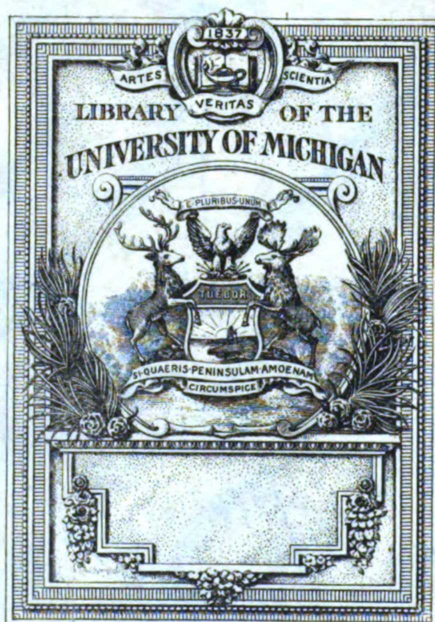
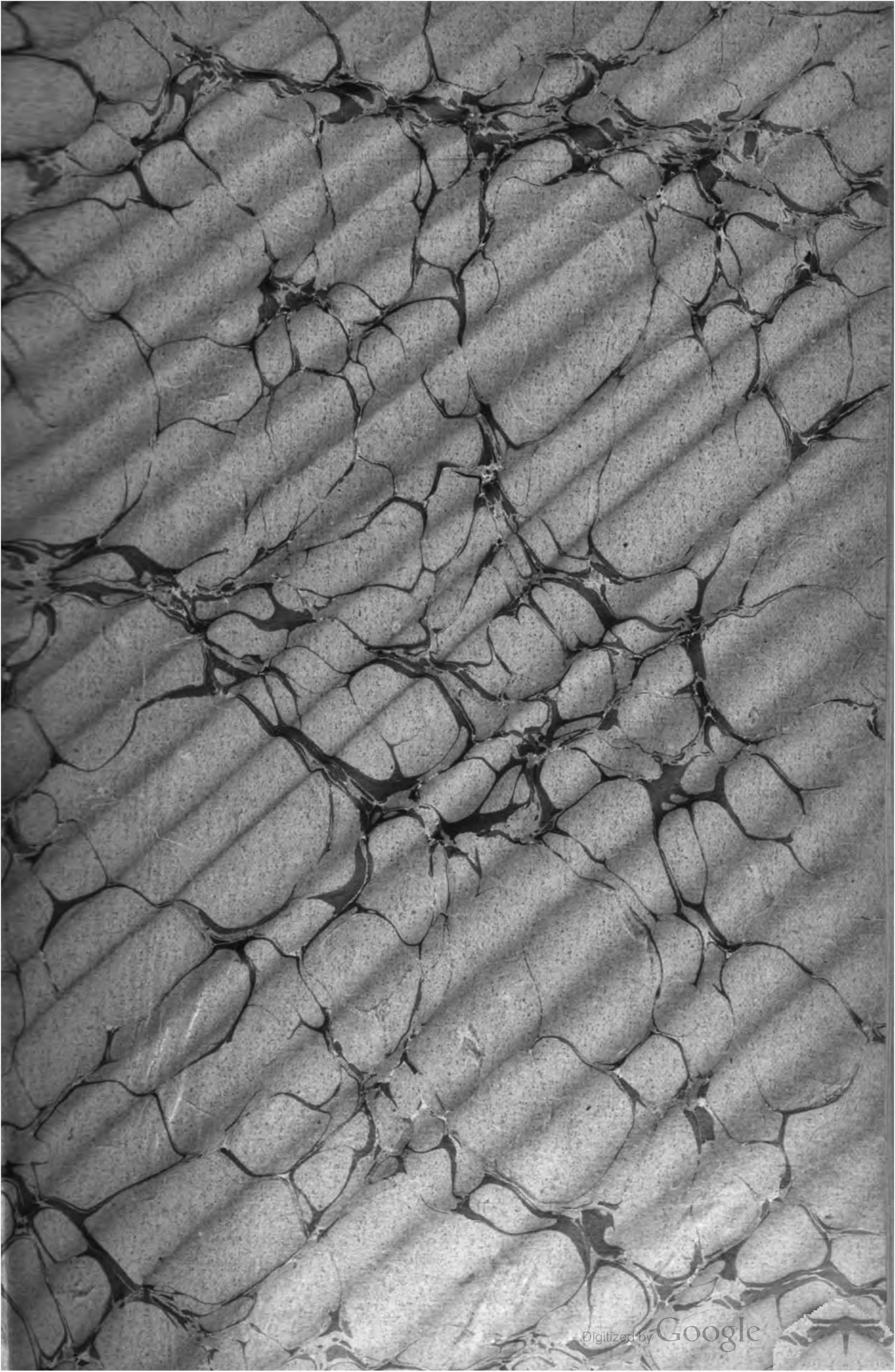




1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

TOME HUITIÈME

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. MAURICE VERNES

AVEC LE CONCOURS DE

MM. A. BARTH, A. BOUCHÉ-LECLERCQ, P. DECHARME, S. GUYARD, G. MASPERO
C. P. TIELE (de LEYDE), etc.

QUATRIÈME ANNÉE

TOME HUITIÈME



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1883

LES ORIGINES DU SCHISME ÉGYPTIEN

PREMIER RÉCIT

LE PRÉCURSEUR ET INSPIRATEUR

SÉNUTI LE PROPHÈTE

Sénuti, ainsi que nous l'apprend sa biographie écrite en copte par Bésa son disciple et que nous avons copiée au musée du Vatican, était fils d'un paysan du bourg de Chenalolet, dans le nome de Schmin, c'est-à-dire de Panopolis. Ce paysan était surtout laboureur, et, comme il avait quelques brebis qu'il ne pouvait faire paître lui-même, il les confia au berger du village. Celui-ci, ayant un troupeau considérable à garder, demanda au père de Sénuti de lui donner son enfant pour l'aider dans sa besogne. Il devait tenir compte de ses services en diminution du salaire qui lui était dû. Les parents y consentirent ; mais la mère, inquiète de la santé délicate de son enfant, exigea que du moins il lui fut renvoyé tous les soirs, au lieu de coucher dans les champs comme c'était l'habitude en pareille circonstance. Le berger promit tout, et chaque jour, dès que le soleil se couchait, il disait à Sénuti de retourner à la maison, dont il n'était pas éloigné ; mais l'enfant, qui,

dès cette époque, avait un goût singulier pour la solitude et la contemplation, prenait sa course aussitôt qu'il avait perdu de vue le berger et s'en allait se cacher au fond d'un ravin couvert de sycomores. Sous les branches de ces arbres se trouvait une fosse assez profonde et remplie d'eau. C'était en hiver. L'enfant, dès qu'il était arrivé en ce lieu, ôtait ses vêtements, et, pour mieux vaquer à la prière et éviter le sommeil, il se plongeait jusqu'au col dans l'eau bourbeuse, en se retenant aux branches des sycomores pour ne pas être englouti. Puis il levait ses petites mains vers le ciel et il conversait avec Dieu jusqu'au matin. Pendant ce temps, sa mère, inquiète, s'étonnait beaucoup de ne pas voir son fils revenir à la maison comme il était convenu. On s'en prit au berger. On lui reprocha de manquer à ses promesses et le père lui fit à plusieurs reprises les admonestations les plus sévères. Le pauvre berger, qui voyait chaque matin la même scène se renouveller et qui s'apercevait qu'on n'écoutait guère ses affirmations et ses serments, résolut un jour d'épier ce que faisait l'enfant et de connaître enfin la cause de ses ennuis. Le même soir Sénuti prit congé de lui comme d'ordinaire et sembla se diriger vers la maison paternelle. Mais le berger, profitant de l'obscurité, suivit à quelques pas de distance son petit tourmenteur. Celui-ci se détourna plusieurs fois, puis, croyant n'être pas observé, s'enfuit avec rapidité dans une direction toute différente de celle du village. Notre homme, s'attachant à ses pas, le vit alors se déshabiller, se mettre dans l'eau et commencer sa prière. Frappé de ce singulier spectacle, il se glissa derrière les branchages pour mieux contempler ce qui se passait, et dès lors il raconta toujours qu'il avait vu les mains de Sénuti élevées vers le ciel et brillantes comme deux étoiles, tandis qu'une auréole semblait entourer sa tête. Le berger poussa des gémissements, se frappa la poitrine, et, sans oser déranger le jeune extatique, il alla conter, tout en larmes, à ses parents ce qu'il avait vu, en protestant qu'il n'était pas digne d'avoir auprès de lui ce nouveau Samuel. Le père de Sénuti était assez embarrassé. Il ne savait s'il devait croire ce qu'on

lui racontait là. Cependant il garda l'enfant. Bientôt après, il alla voir un illustre solitaire, qui était le frère de sa femme. C'était le saint abbé Pdjol.

Pdjol, dont le nom s'écrit en Memphitique Pdjôl et en thébain Pjhol, est certainement un des personnages les plus importants et les plus curieux à étudier dans l'histoire monastique de l'Egypte. On peut dire qu'après saint Pacôme, c'est lui qui a fait faire à l'ascétisme, qui depuis cinquante ans tendait à se transformer chaque jour davantage, le pas le plus décisif. Il importe donc, avant d'étudier son rôle plus en détail, de rappeler en quelques mots ce qu'avaient été, dans la patrie des Esséniens, des Thérapeutes et de ces reclus payens dont M. Brunet de Presles nous a fait connaître la curieuse correspondance, ce qu'avaient été, dis-je, les commencements du monachisme chrétien. Comme nous l'avons dit ailleurs, c'est une erreur de croire que la vie solitaire soit éclose tout d'un coup chez les chrétiens d'Égypte lors des persécutions de Dioclétien ou même de Dèce ; c'est une erreur aussi de croire à la primauté absolue qu'a eue en ce genre Paul l'ermite. Cette question était controversée chez les ascètes et les moines d'Egypte du temps de saint Jérome, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans la vie de saint Paul ; et, comme d'ordinaire, chacun prêchait pour son saint, ou du moins pour le saint qu'il avait connu. Mais, quoiqu'il fasse, la mémoire d'un homme n'est jamais bien longue : et en remontant un peu plus haut dans les documents historiques, nous voyons le doute disparaître. D'ailleurs nous ne pouvons penser que les pages ardentes de l'apôtre saint Paul sur la virginité, que ses pages, non moins ardentes, sur les saints de l'ancienne loi qui vivaient de privations dans les cavernes des rochers, n'aient pas dû inspirer l'esprit d'imitation aux Égyptiens, qui, dès avant le christianisme, pratiquaient déjà toutes ces choses. Les anachorètes sont sortis des Esséniens, des Thérapeutes et des solitaires de l'ancienne Égypte, comme Clément d'Alexandrie est sorti de Philon et d'Aristobule, comme les religieuses, déjà entrevues et conseillées par saint Paul, sont sorties à

Rome des vestales, et en Égypte des « vierges saintes », dont nous parle le décret de Canope, ou des antiques pallacides d'Ammon. Aussi les légendes des martyrs égyptiens nous montrent-elles les moines, du temps des persécutions, se présentant hardiment devant les proconsuls et remplissant les prétoires, et historiquement nous savons que saint Antoine, déjà moine, faisait ainsi, à l'époque de Dioclétien. Dans sa jeunesse, en plein troisième siècle, il y avait en Egypte, comme nous l'apprend sa biographie écrite par saint Athanase, un grand nombre de solitaires, qu'Antoine visitait de temps en temps pour profiter de leurs discours et de leurs exemples. Ces solitaires, qui s'étaient retirés non loin de leurs villages, suivaient des traditions antiques, d'après saint Athanase, Socrate, Sozomène : et, en effet, Clément d'Alexandrie, dans le second siècle de notre ère, en fait expressément mention.

D'ailleurs c'est à tort qu'on confond parfois les anachorètes et les moines, les vierges et les religieuses. Le mot MONOXOC lui-même signifie seulement un homme en solitude, c'est-à-dire le contraire de ce qu'on entend maintenant par le moine, qui est essentiellement un homme menant la vie de communauté. Saint Pacôme est le premier qui ait établi ce second genre de monachisme, tel que nous le comprenons, et c'est pour cela que les coptes l'appellent partout Pachome le fondateur de la vie commune *Pahômo pha nte ti koinônia*. Mais, même après cette nouvelle phase des institutions religieuses, la vie solitaire était considérée comme la plus parfaite.

Le solitaire ne devait jamais sortir de sa cellule, même pour aller à l'Eglise, et nous voyons dans les *vitæ patrum* que celui qui s'y rendait, ordinairement malgré les conseils des anciens, était considéré comme un homme perdu. Le solitaire restait souvent dans une maison, quand elle était éloignée des villes. Il y labourait son champ, comme le nouveau traité du concile d'Alexandrie que nous avons rapporté[1] nous le montre. Cependant

[1]) Voir le *concile de Nicée et le concile d'Alexandrie* et le *concile de Nicée seconde série de documents*, (Maisonneuve, éditeur).

les plus parfaits préféraient une solitude plus complète, un détachement plus grand: mais ils exerçaient encore alors un métier pour vivre et envoyaient vendre à la ville le fruit de leur travail, comme saint Macaire le faisait pour ses nattes et ses paniers. Quand à ceux qui menaient une vie de paresse aux frais des autres, le traité dont nous avons parlé les condamne. De même, les vierges consacrées à Dieu restaient aussi habituellement, selon le conseil de Saint Paul, dans leurs maisons paternelles et s'y livraient à la contemplation. (*Mulier innupta et virgo cogitat quæ domini sunt*). Quelques-unes remplissaient près des églises l'office de Diaconesses. Les vierges de l'Eglise d'Alexandrie ont joué un grand rôle dans l'histoire de saint Athanase. D'autres même allaient jusque dans les déserts, comme sainte Marie l'Egyptienne, se livrer aux privations les plus austères. Celles-là étaient rares à l'ancienne époque. C'est sous l'influence de cette première phase du monachisme que paraît avoir été composé le traité contenant des principes de vie religieuse qui, comme nous l'avons dit, a été rédigé par saint Athanase lors du concile d'Alexandrie [1]. Il ne semble faire allusion nulle part à la vie de communauté : bien que probablement les anciennes vierges se chargeasssent de l'éducation des autres, comme faisait saint Macaire pour ses disciples. En ce cas même les disciples demeuraient dans une habitation distincte de celle du maître, qui souvent les quittait tout à fait et s'en allait bien loin dans la solitude. Aussi notre traité dit-il aux anciens parmi les anachorètes : « Prends soin des âmes qui sont avec toi ; instruis les jeunes à rester seuls en méditation, chacun dans un lieu séparé, vivant de sa propre nourriture, sans avoir rien de commun (avec les autres) que la table sainte de l'Eucharistie et les psaumes. »

Du reste aucune espèce de vœu n'existait à l'époque primitive. Comme chez les Bouddhistes, on s'en allait quand on le

[1]) Voir la partie de mon rapport de mission qui concerne cette question et les autres pièces que j'ai réunies sur cette période de la vie de saint Athanase.

voulait. Aussi est-il sans cesse question dans les *vitæ patrum* de pieux solitaires qui, tentés contre la chasteté, allaient se marier: et c'était contre cette tentation des jeunes que les vieillards (*hello*), qu'on nomme aussi les anciens, avaient surtout à lutter. Quand à l'obéissance elle n'était que de conseil et temporaire. La pauvreté, comme obligation, n'existait même pas.

Saint Pacôme changea tout cela, et, d'une association temporaire et incomplète il fit une communauté, *du vieillard* il fit un supérieur, et un supérieur absolu. Tout appartint au couvent, rien à l'individu. Une hiérarchie puissante de directeurs se commandant les uns les autres sous un chef suprême fut organisée dans chaque couvent, et pour tout l'ensemble des monastèrs il y eut un archimandrite nommé par le patriarche d'Alexandrie. Cependant saint Pacôme observa la coutume traditionelle selon laquelle il était ordonné à tous les religieux de travailler des mains. Il établit des corps de métiers, à la tête desquels il mit un préposé, dizainier ou centenier, comme dans l'armée. On eut la corporation des tisserands, des boulangers, des laboureurs. C'était toute une république qui se recrutait du dehors, et, comme cette institution était trop vaste pour qu'un mécontentement ou une révolution intérieure ne pût pas tout anéantir, le vœu perpétuel devait bientôt être institué, commme nous le verrons.

Ainsi la communauté sortit de la solitude par le moyen des disciples qui, depuis l'ère des persécutions surtout, se groupaient autour des saints célèbres, disciples qu'un homme illustre eut l'idée d'embrigader. Cette idée parut en ce temps-là si lumineuse qu'on la considéra comme venant du ciel et qu'on raconta que saint Pacôme avait reçu, toute écrite, sa règle de Dieu [1].

[1]) A l'époque où saint Athanase écrivit notre traité, il ne paraît pas, comme nous le verrons, que cette troisième phase ait reçu son entier développement; car il n'est encore question que des anachorètes qui vivaient dans une solitude absolue, ou de ceux qui, voisins les uns des autres dans une sorte de village monastique appelée μονη qui nous rappelle invinciblement le souvenir de la ville sainte de Nitrie, ne formaient pourtant pas encore une communauté véritable. Nulle part l'obéissance et la pauvreté absolue ne sont pres-

C'est cependant cette règle de saint Pacôme que crut devoir bientôt réformer et compléter l'oncle de Sénuti, l'apa Pdjol.

Le manuscrit cent quatre-vingt-un du fonds Sahidique du Musée Borgia, qui se trouve actuellement à Naples et qui renferme la vie de ce célèbre réformateur, nous donne à ce sujet des détails intéressants.

Pdjol, qui, comme nous l'avons dit, était oncle du célèbre Sénuti et membre de l'ordre de saint Pacôme, fonda un monastère dans un lieu très-désert. Il n'avait d'abord que quelques disciples, qui construisirent, à grande peine, une toute petite habitation et creusèrent un petit puits *pour recevoir l'eau*. Après cela ils aggrandirent leur maison, bâtirent des ateliers pour les différents corps de métiers, firent un large canal pour amener près d'eux l'eau du Nil, au lieu de leur modeste citerne, plantèrent des jeunes arbres, des palmiers, des olivers et semèrent des légumes ; enfin, d'après le conseil d'un nommé Martès, ils établirent chez eux un métier à tisser et tout ce qui était nécessaire pour qu'ils pussent eux-mêmes confectionner des toiles et des vêtements. Pendant ce temps, le nombre des frères s'était peu à peu accru. Il atteignait maintenant la trentaine et tout annonçait le commencement d'une ère de prospérité. C'est alors que Pdjol pensa qu'il pouvait enfin mettre à exécution un vaste plan de réforme monastique qu'il méditait depuis longtemps. Ce plan reposait surtout sur une base nouvelle, l'établissement du vœu religieux.

Cette idée était-elle tout à fait neuve et la propriété exclusive de l'abbé Pdjol ? Nous n'oserions l'affirmer et même nous devons dire que nous ne le croyons pas. Au fond, le vœu perpétuel était déjà une résultante inévitable de l'institution créée par Pacôme ; mais ce saint *patriarche de la communauté* n'avait pas de son vivant pleinement achevé son œuvre.

crites. Bien au contraire, on recommande au solitaire de labourer son propre champ, tout au moins d'apprendre un métier qui lui permette de faire des aumônes et d'accueillir les étrangers, au lieu d'aller soi-même demander la charité aux frères. Tout est considéré encore au point de vue de l'individu. Plus tard, du temps de saint Pacôme, de Pdjol et de Sénuti sur tout, tout est englobé dans le couvent, et l'individu disparaît.

C'était à Pdjol qu'il appartenait de couronner l'édifice. Pdjol réunit donc ses trente disciples. Il forma un pacte avec eux, selon l'expression du texte, et les obligea de promettre de ne plus jamais quitter son obédience et leur monastère. Il ne se borna pas à une promesse verbale, mais il en fit dresser un acte authentique et par écrit, comme c'est encore la coutume dans l'ordre de saint Benoît. Tous les religieux durent donc jurer devant Dieu de rester toujours dans la même société (vœu de stabilité monastique), de n'avoir rien en propre, rien de personnel, et de ne se permettre entre eux aucune différence, soit dans le vêtement, soit dans la nourriture, etc. (vœu de pauvreté), enfin de marcher toujours *suivant les règles et les commandements de ce saint homme* (vœu d'obéissance). Quant à la chasteté, elle était, comme dans tous les anciens ordres monastiques actuellement existants, comprise dans le vœu d'obéissance. La formule de la profession, chez les bénédictins, les dominicains, etc., ne fait encore aujourd'hui mention que de la sujétion à la règle et au supérieur.

L'apa Pdjol compléta son œuvre par un ensemble de dispositions diverses qui devaient composer la règle de son nouvel ordre. Cette règle paraît être celle qui nous a été partiellement conservée dans le manuscrit 230 du Musée Borgia, actuellement à Naples.

Nous nous proposons de publier bientôt en son entier ce document curieux. Pdjol semble y suivre fort exactement les traditions de Pacôme, qu'il développe encore, et, comme celui-ci, il divise en deux parties les instructions qu'il donne à ses moines. Les unes sont générales pour tous les religieux, les autres particulières à chaque corps de métier. Dans les premières, il recommande de s'acquitter dévotement des prières obligatoires à la communauté, soit qu'elles doivent être faites au chapitre, au chœur, ou dans les cellules. Il prescrit la manière de faire ces prières, l'attitude qu'on doit y garder, l'empressement qu'on doit mettre à se rendre au signal de la cloche, et, ainsi de suite pour tous les devoirs communs de religion. De même, en ce qui concerne le travail et l'emploi

du temps, la règle prescrit à chacun une grande vigilance et une vive attention pour accomplir fidèlement ce qui lui a été commandé, et elle entre dans les détails les plus circonstanciés sur les devoirs spéciaux des économes, des surveillants, des moissonneurs, des boulangers, des laboureurs, etc. Ce sont autant de petits tableaux faits de main de maître, qui nous initient, plus que tout ce qu'on pourrait dire, aux usages et aux coutumes de l'Egypte à cette époque, mais qui ne pourraient trouver leur place ici.

D'ailleurs, comme le remarque le biographe de l'abbé Pdjol, cette règle était moins une chose nouvelle qu'un développement de ce qui existait déjà en germe dans l'institut de saint Pacôme. Le mérite de Pdjol est moins, en effet, d'avoir inventé que d'avoir perfectionné la vie de communauté et de l'avoir séparée de la vie séculière par un mur désormais infranchissable.

« Cet homme parfait, dit le biographe, sur le fondement « duquel nous nous sommes élevés, c'est-à-dire, notre père « Pdjol, ne nous trace pas une voie nouvelle et ne nous re- « commande pas des préceptes différents de ceux qu'avaient « écrits nos anciens pères, Pacôme et ses successeurs. Ce « n'est pas parce qu'ils étaient débiles dans leurs œuvres « que ceux-ci nous ont laissé des lois débiles. Lisez leurs vies « et vous connaîtrez leur force et leur énergie : Ils ont atteint « la perfection par leur vertu et il n'y a pas de limite à leurs « travaux et à leurs épreuves ; mais ils usaient seulement de « douceur et de modération dans leur enseignement à cause « des nécessités et des habitudes charnelles de ce temps-là. « Ils le firent parce qu'on commençait seulement une chose « tout-à-fait nouvelle, c'est-à-dire la vie de communauté, et « que, du reste, il n'y avait pas encore beaucoup de moines à « cette époque dans la terre d'Egypte, mais que bien plutôt « toute la contrée était encore attachée aux anciennes cou- « tumes et peu apte à comprendre en perfection la science de « la vérité.

« En conséquence ils établirent des usages en rapport avec

« la faiblesse de ceux qui étaient venus les joindre et se con-
« tentèrent de leur prescrire, comme observance, de ne man-
« ger leur pain que deux fois par jour, de faire suffisamment
« de prières et d'accomplir quelques petites bonnes œuvres.
« Moyennant cela, ils étaient satisfaits et se bornaient à les ex-
« horter à connaître Dieu. Mais jamais ils n'empêchaient per-
« sonne de faire plus, chacun selon ses forces. Maintenant
« donc que la terre entière connaît la gloire de Dieu, quel est
« le changement qui s'est opéré, l'écart qui a eu lieu, si notre
« Père saint a voulu bâtir encore sur les bases de ses Pères ?
« Il n'a rien détruit de ce qui venait d'eux, mais il a ajouté
« d'autres choses et a ainsi fait progresser le bien plus
« qu'eux-mêmes en ornant de plus en plus notre beauté spiri-
« tuelle. »

On voit par cette page de la vie de Pdjol, écrite, ce semble, par Sénuti lui-même, quel était l'esprit du nouvel ordre. Aux yeux de ces hardis réformateurs, les anciens Pères du désert, les saints Paul, Antoine et Macaire ne comptaient déjà plus. On n'en parlait pas. Quant à saint Pacôme il était rempli de bonnes intentions et avait été sans doute la cause d'un progrès ; mais ses compagnons n'étaient que de misérables hommes charnels, et les communautés qu'avaient tant admirées saint Athanase, saint Jérôme, et qui avaient été le modèle et l'origine du mouvement monastique dans le monde entier, c'est à peine si on voulait bien encore les considérer comme de vrais monastères. Certes ces enthousiastes étaient peu modestes ; mais leur zèle orgueilleux devait être le secret de leur force et de leur influence.

Il en est ainsi dans le monde : Les doux et les humbles, ceux qui savent mourir et non tuer passent toujours aux yeux de la foule pour des faibles d'esprit. Il faut détruire pour être un grand homme — et, pour le peuple, c'est le sang qui fait la pourpre.

Le jeune enfant qui, un peu plus tard, devait quelque temps éclipser aux yeux des Égyptiens la gloire de saint Pacôme, Sénuti, se rendait un jour, comme nous l'avons dit, avec son

père, au couvent qu'illustrait déjà son oncle l'abbé Pdjol. Se doutait-il du destin qui lui était réservé? On ne sait, mais certainement Pdjol avait déjà ses vues sur lui. Selon le biographe de Sénuti, l'abbé Bésa, l'enfant était encore, ainsi que son père, assez loin du monastère, où ils croyaient ne faire qu'une simple visite, quand Pdjol, qui était alors entouré des magistrats et des hommes les plus influents de Panopolis, venus pour le consulter sur une affaire importante, se leva tout d'un coup: « Allons, s'écria-t-il, accompagnez-moi et marchons à la « rencontre de l'Archimandrite. » Les Panopolitains le regardèrent tout étonnés. Ils ne connaissaient pas dans le pays d'Archimandrite qui put venir les rejoindre, car ce titre n'était alors porté en Égypte que par les généraux d'ordres et se donnait seulement par l'autorité du puissant patriarche d'Alexandrie. Cependant leur respect pour l'abbé Pdjol était tel qu'ils se levèrent sans hésiter, et après une courte marche, ils rencontrèrent un jeune garçon de neuf à dix ans. C'était l'Archimandrite dont leur avait parlé le saint prophète.

Je n'entrerai pas ici dans les détails donnés par Bésa sur la vocation singulière de Sénuti. L'oncle demanda au père de garder près de lui son neveu quelques jours. Il fixa même l'époque où on pouvait venir le chercher; mais la nuit suivante il eut une révélation pendant son sommeil, et, quelque temps après, la même voix du ciel se fit encore entendre au moment où il se promenait avec Sénuti et un autre pieux solitaire, l'apa Pchoï. « N'as-tu rien entendu, dit Pdjol à son « neveu? » L'enfant avoua que lui aussi il avait entendu une parole mystique qui semblait lui prédire une haute destinée. En conséquence de ce qui lui avait été ordonné, Pdjol ôta alors ses vêtements monastiques et en revêtit Sénuti. Quand le père revint, il dut s'en retourner seul, triste, mais résigné.

Sénuti, dans le couvent, s'appliqua avec zèle aux œuvres de piété. Il se fit tout de suite remarquer par sa ferveur, et bientôt il dépassa en perfection tous les autres moines.

Il mangeait à peine, priait sans cesse, passait le carême entier sans aucune nourriture solide et ne prenait en temps

ordinaire que quelques graines ou un peu de légumes bouillis. C'est à peine s'il dormait. Aussi sévère pour les autres que pour lui-même — son style était, suivant l'expression de son biographe, âpre et dur, mais, comme nous le voyons dans les nombreux écrits qui nous restent de lui et dont la plus grande partie se trouve à Naples, d'une éloquence parfois entraînante et vraiment belle. C'était une nature énergique et ardente et, pour nous servir de ses propres termes, un feu dévorant. L'enceinte d'un couvent ne pouvait suffire à son zèle, et, nouveau prophète, comme lui même il s'intitulait, il se mit à parcourir l'Égypte : tout dut céder à sa volonté. Quant à sa prédication, je ne saurais la comparer qu'à celle d'un saint Vincent Ferrier, l'ange du jugement dernier, dans l'Europe du moyen-âge, ou à celle d'un Savonarole dans l'orgueilleuse Florence de la Renaissance. Mais cette parole vibrante, il la consacrait à des idées souvent peu orthodoxes. Il avait plutôt la nature d'un hérésiarque que celle d'un pieux solitaire ou d'un orateur vraiment chrétien ; et l'on ne s'étonne nullement de voir cet orgueilleux, ce fanatique, qui se croyait un voyant, se faire, vers la fin de sa vie, l'inspirateur du schisme monophysite.

Au fond, nous l'avons dit ailleurs, Sénuti était fait pour être Musulman. Il pouvait, comme Mahomet, inviter au massacre des infidèles. Il pouvait, comme Arabi, se mettre à la tête de sa race pour lutter contre une influence étrangère. Mais il ne pouvait pas se faire l'apôtre de la charité.

Jésus-Christ prêchait la mansuétude, la douceur [1], l'appai-

[1]) Rien de plus beau que l'exposé de cette doctrine dans les *gnomes* dont j'ai publié le texte copte :

« Étonnante est l'audace de ceux qui vont vers le corps du Christ, pleins « d'envie et de haine — Dieu aime l'homme et ceux qui haïssent les hommes « n'ont pas honte !

« Ceux qui se haïssent mutuellement haïssent Dieu et le repoussent en lui « disant : ne nous aimez pas ! — Malheur à celui qui hait l'image de Dieu !

« Il n'y a pas de péché qui soit pire devant Dieu que la haine, car c'est elle « qui tue. — Celui qui suit la voie du péché contre nature est le frère de celui « qui hait.

« La charité lave de tous les crimes — et la haine, elle, dissipe toutes les « vertus.

sement des passions : Sénuti nous dit, au contraire, dans un document encore inédit, que la douceur n'est que la vertu d'un moment, et que c'est la passion seule qui fait l'homme religieux. »

« La charité convient aux chrétiens. — Celui qui reçoit le corps du Christ
« il faut encore qu'il reçoive sa volonté.

« La charité n'a pas de méconnaissance, — car la charité nous lie à tous
« les hommes.

« La consommation de la charité, c'est de faire le bien à tous les hommes. —
« Celui qui fait le bien à ceux qui le haïssent ressemble à Dieu.

« Aucun homme sans charité ne recevra de récompense. — Quant à celui
« qui fait le bien à ses ennemis, il recevra une récompense incorruptible.

« C'est une honte pour un chrétien qui a deux vêtements que d'oublier celui
« qui n'en a pas.

« Si dans la vie nous avons une communauté les uns avec les autres — com-
« bien plus encore devant la mort.

« O homme ! sois aimant envers l'homme, puisque tous nous sommes dans
« une terre de passage — et que rien dans l'homme ne peut sauver du châtiment
« comme la charité.

« Sois aimant envers l'homme tandis que tu es — tu ne tarderas pas.

« Combien doit durer encore ta vie sur la terre ? — Ne la disperse pas dans
« la vanité.

« Il est pour le sage un jour meilleur — et il se réjouit sur l'utilité d'un seul
« jour.

« L'insensé, lui, disperse sa vie en un jour — et après cela vient la fin pour
« lui sans qu'il trouve rien en ses mains. »

La maxime : « Celui qui fait le bien à ceux qui le haïssent ressemble à Dieu » n'a nulle part d'analogue dans la morale de l'ancienne Égypte, déjà si pure pourtant. Aussi est-ce contre elle que s'acharne déjà au IIe siècle de notre ère le libre penseur qui a écrit en démotique les entretiens philosophiques de la chatte et du chacal :

« Vivat ! — Écoute l'histoire qu'on m'a racontée :

« Il y avait des chacals sur la montagne. Ils se disputaient sur la vérité de ce
« qu'on avait dit, à savoir : *On complote contre toi, tu arriveras, tu feras le*
« *bien* (mot à mot : tu feras bienfait, grand, bon). On ne fut pas d'accord. Chaque
« chacal parlait avec son compagnon. Ils buvaient, mangeaient..., s'excitaient
« l'un l'autre dans un bois de la montagne. Ils aperçurent un lion, qui souvent
« les avait frappés, chassant et se dirigeant vers eux. — Ils s'arrêtèrent. — Ils
« s'enfuirent. — Le lion fit arrêter deux chacals et leur dit : Qu'est-ce que la
« fuite devant moi que vous faites ? — Ils dirent cette parole véridique : Notre
« Seigneur : nous t'avons vu les frapper; nous avons fait nos réflexions, à savoir
« que nous ne fuirions pas devant toi si tu nous épargnais et ne nous mangeais
« pas. Notre peau est sur nous; nous ne voulons pas la perdre, à plus forte rai-
« son que tu nous manges. Tu peines pour faire proie. C'est la mort mauvaise
« qui arrive. Rugit la bête féroce qui me prendra. Il faut que je fuie loin de sa
« bouche. — Le lion entendit la grande voix, la voix des chacals. — Mais
« vraiment c'est comme si les grands ne pouvaient jamais rencontrer la
« vérité. — Il s'en alla. — Et voilà pourquoi je repousse au loin cette parole
« aujourd'hui, madame : *On complote contre toi, tu arriveras, tu feras le*
« *bien.* »

« C'est grâce à cette passion violente que, selon Ézéchiel : « tu affermiras ta facesur le rocher des siècles. »

« C'est par la force de cette passion que le cœur de notre « père juste et saint David devenait ardent comme l'intérieur « d'une fournaise quand il s'agissait des commandements de « Dieu, et c'est de cette manière qu'il vainquit la mort et la chair « et qu'il renversa Goliath. — Je vous le dis, continue Sénuti, « dans une de ces terribles lettres qu'il adressait aux moines « de sa congrégation, je vous le dis, si je viens à vous avec « cette passion vers laquelle Dieu me pousse, si je viens à « vous avec cette violence que Dieu m'ordonne d'employer « pour vous depuis le commencement et maintenant encore, « je vous le dis, vous ne pourrez pas y résister ; car ils le « savent, les vieillards qui sont parmi vous, et aussi tous les « frères qui sont avec nous, ma colère à moi est mauvaise et « ma passion pour Dieu terrible !

« Il en sera comme d'un homme qui casse et qui renverse « les racines d'un arbre sans fruits situé dans un champ rem- « pli des meilleurs épis. Pour faire tomber l'arbre mauvais, il « détruit aussi toutes les plantes bonnes qui l'environnent. « C'est ainsi que je viendrai vers vous avec une passion ins- « pirée par Dieu, et il arrivera que vous serez tous en danger « à cause des hommes indisciplinés et mauvais qui sont parmi « vous. Car en ce lieu s'accomplira cette parole : — Laissez « les croître ensemble jusqu'au jour de la moisson ?. . . .

. . . .

« C'est sans doute une chose bonne, pour chacun de nous, que « d'avoir pitié de celui qui souffre, lorsqu'il se repent ; car il « est écrit : Bienheureux celui qui a pitié de tous, par crainte « de Dieu ; mais, je vous le dis, il y a une grande colère qui « vient de Dieu et qui pousse de par Dieu le juste à la violence « quand son âme est affligée, etc. »

Son âme ne connaissait guère en effet la pitié. La vie des hommes était pour lui peu de chose. Ses moines étaient souvent ses victimes. Il les tuait à coups de bâton au moindre mé contentement. Il suffisait pour cela de porter mal la vaisselle

devant lui au réfectoire ou bien encore de ramasser ou d'accepter sans permission un morceau de bois, — et quand quelqu'un voulait intervenir contre ses violences en faveur des opprimés, il s'en trouvait fort mal, ainsi que nous le voyons par une aventure dont Sénuti nous a fait lui-même le récit : « C'était la nuit où nous châtions les hommes indisciplinés « dans la maison de Dieu. C'était le 9 du mois de tobé. Ils « étaient emprisonnés et enchaînés et nous devions juger ces « hommes impurs, étrangers dans la demeure du Christ. Je ré- « fléchissais à cette affaire pour agir en tout suivant les prin- « cipes du Seigneur, soit qu'il fût bon de les laisser dans cette « congrégation, soit qu'il importât d'en arracher toutes leurs « racines. Voilà qu'alors un homme, ayant l'apparence d'un « magistrat envoyé par un autre plus grand que lui, pénètra « par les portes du monastère, sans rien demander. Une autre « personne l'accompagnait et semblait être placée sous ses « ordres. Il me saisit tandis que je traversais la cour du cou- « vent, le cœur tout triste et préoccupé au sujet de ces hommes « pestilentiels. Paraissant plein de sollicitude pour ces mal- « heureux, il commença à porter la main sur moi. Moi aussi, « je combattis contre : lui et tandis que lui-même je le traînais « par la chaîne d'honneur qui entourait son col et descendait « sur ses épaules, je disais ces paroles : — « Je ne te crains ab- « solument pas... Je n'ai pas peur... Qui es-tu ? Tu persistes ? « Tu ne te dévoiles pas ?... Tu ne te manifestes pas ? Si tu es « un esprit ou un ange venu de la part de Dieu, moi aussi je « suis son serviteur, et si tu as cessé de l'être, moi je ne ces- « serai pas... Indique-moi s'ils t'ont envoyé. Si, eux, ils ont pé « ché contre le Christ, nous, nous ne pécherons pas, car nous « pensons à les ôter du milieu de nous... Non, je ne te lâche- « rai pas, mais je combattrai contre toi de pleine énergie !... » « — Comme je disais ces choses, il luttait avec moi, voulant « s'en aller : Et moi je luttais avec lui ; et je fus fort contre lui « et plus que lui. Tandis qu'il agissait ainsi et ne voulait rien « m'avouer, je le frappai contre terre, je foulai sa poitrine « sous mes pieds et je me levai debout en appellant les

« frères qui avaient coutume de m'accompagner, pour « contempler cette lutte et afin qu'ils se saisissent aussi de « l'autre... »

Les pauvres moines persécutés restèrent en prison et Sénuti ne nous dit pas quel châtiment leur fut infligé par lui, quand il se fut débarassé de ces magistrats qu'il appelle des esprits impurs. Quant à Bésa qui, dans sa légende, raconte les mêmes faits, d'après ce qu'en avait dit le prophète, il a définitivement pris au propre comme des démons les esprits impurs contre lesquels Sénuti avait si énergiquement et si corporellement lutté.

Mais les violences de Sénuti ne se bornaient pas à atteindre ses moines ou ceux qui intervenaient pour eux. Ceux qui ne faisaient pas partie de sa congrégation, les philosophes, les poètes, les soldats, les gouverneurs, les simples laïques, les prêtres mêmes, étaient encore en butte aux inspirations emportées de ce terrible enthousiaste. Partout il voyait des lâches et des hypocrites, partout il trouvait un prétexte pour la sauvage éloquence de sa verve implacable, et, comme il se savait suivi par la foule, sa fureur avait un élan irrésistible. Il se sentit bientôt le maître et agit comme tel. L'Empereur eut en Thébaïde beaucoup moins de puissance que lui, et Sénuti, un jour, lui écrivit en ces termes [1]. « Votre puissance veut bien se » souvenir en matière de foi de ma bassesse. — Mais qu'est » donc *ce chien mort*, comme dit l'écriture, pour donner la me- » sure à garder dans l'œuvre de la vérité? — D'après la Sa- » gesse profane, le chien a l'habitude de montrer sa douceur à » l'homme doux: il agite le dos et la queue devant lui en abais- » sant les oreilles sur son cou, nous dit l'école platonicienne; » — mais, quand ce chien a vu quelqu'un qui veut l'attaquer et » qui lève sur lui une pierre ou un bâton, tu vois bientôt sa » douceur se changer en colère et en rage contre son ennemi. » Il retire ses lèvres, montre ses dents ; et tous les membres » de son corps deviennent une menace contre celui qui a » soulevé la pierre ou le bâton ; il aspire à déchirer le corps » de l'homme qui lutte avec lui ...... »

On avait garde d'irriter un tel homme. La frayeur étreignait peu à peu tous les cœurs et l'on fuyait quand on voyait les foules accourir à la voix du Prophète. C'était surtout contre les partisans de l'ancien culte que Sénuti montrait l'inimitié la plus profonde, contre eux qu'il déployait toutes les violences de sa nature. Il s'était donné la mission d'exterminer le paganisme en Egypte, et,dans ce but,il ne reculait devant rien. Je connais peu d'histoires plus dramatiques que celle de cette lutte qui remplit sous la direction du prophète un siècle entier.

Quand Sénuti s'était fait moine, les payens étaient tout puissants en Thébaïde. Ils étaient nombreux, il étaient riches. En dépit de la conversion des Empereurs, les magistrats, les *Præsides*, toujours dévoués dans l'âme aux anciennes coutumes, aidaient souvent les vieilles familles, qui, si puissantes naguère, croyaient pouvoir conserver sous le nouveau régime les droits et l'influence que le temps leur avait donnés. On était au lendemain de la domination de Julien l'apostat. S'il faut en croire une biographie sahidique de Sénuti, le magistrat romain le plus proche, celui d'Antinoé, était encore idolâtre. Cela ne doit pas nous surprendre ; car à cette époque beaucoup de Præsides n'avaient point embrassé le christianisme, sans pour cela être remplacés. Nous en avons, entre autres, une preuve dans une loi adressée le 15 juin 391 au préfet d'Egypte Evaque, et qui interdisait aux magistrats de fréquenter les temples payens *pendant qu'ils étaient en charge*, sous peine d'une amende de 15 livres d'or. Pourvu qu'ils n'en fissent rien paraître, on leur permettait donc de garder pour eux mêmes leurs convictions. D'un autre côté, la moitié de la population de l'Empire pratiquait aussi l'hellénisme. Dans la ville la plus voisine de Sénuti, à Schmin ou Panopolis, les payens étaient en très grand nombre et ils avaient entre les mains la richesse, les relations et le pouvoir. Sénuti par conséquent se trouvait isolé dans un milieu hostile, au fond d'une province éloignée, où les influences locales étaient tout. Il avait à la vérité pour lui le patriarche Théophile, qui, sur le siège de saint Marc, venait de succéder presque immédiatement au grand lutteur

saint Athanase, et dont l'esprit nouveau se rapprochait tant du genre propre à Sénuti. Mais Théophile était à Alexandrie, et Alexandrie était bien loin. Le peuple disait « sortir d'Egypte, pour aller à Racoti. » La lutte qu'entreprit le Prophète de la Thébaïde ne pouvait être tout d'abord qu'une guerre d'escarmouches. Il n'était pas assez fort pour tenter les grands coups. Il prêcha : sa parole hardie, colorée, se fit bientôt un nombreux auditoire, et à ce moment là, en Egypte, les auditeurs devenaient souvent des satellites ; car il n'y eut jamais, sous ce ciel de feu, une grande distance entre la parole et l'action. Sénuti savait cela ; mais il savait aussi qu'un tribun, comme un général, doit préparer longtemps à l'avance son coup d'audace. Et puis il avait en face de lui des hommes derrière lesquels il voyait également un parti. Les prêtres du paganisme expirant n'étaient souvent pas des esprits vulgaires. A l'enthousiasme des moines, ils opposaient leur fanatisme ; au mysticisme, du mysticisme ; aux macérations, des macérations également rigoureuses. Ils avaient, eux aussi, leurs solitudes, leurs véritables monastères, leurs religieux [1]. Ecoutons par exemple ce

[1]) Déjà, dans ma *première étude sur le mouvement des esprits dans les premiers siècles de notre ère*, j'avais relevé ce fait, ainsi que celui des martyrs payens. Dans une des notes de la page 16, je disais entr'autres choses :

« Il y eut aussi chez les payens, au rapport de saint Epiphane, des espèces de moines qui ne se mariaient pas et renonçaient à toute espèce de propriété ; ils se nommaient Massiliens, ce qui veut dire *prieurs*, remarque saint Epiphane ; et il ajoute : « Issus des gentils, il n'embrassèrent ni la religion judaïque ni « le christianisme ; ils ne se rattachèrent pas non plus aux Samaritains ; mais « ils restèrent absolument payens et soutiennent qu'il y a des dieux. » Ils multiplièrent leurs oratoires tant en Orient qu'en Occident, se réunissant pour chanter des hymnes, composées par quelques-uns d'entre eux, à la gloire du Dieu suprême. Sous le règne de Constantin, des chrétiens hérétiques se mirent à imiter leur genre de vie et adoptèrent leurs noms. C'est même pourquoi saint Epiphane a consacré tout un chapitre aux Massiliens dans son *Traité contre les hérésies*. Quant à ces Massiliens payens, ils furent, comme tels, poursuivis, emprisonnés et tués en grand nombre sous les successeurs de Constantin. « Alors, raconte saint Epiphane, quelques-uns d'entre eux, recueillant les corps « de ceux qui avaient été tués pour cette impiété du paganisme, les ensevelirent en certains lieux, où ils viennent chanter des louanges et des hymnes ; « et ils veulent qu'on les appellent martyriens, précisément à cause de ceux-là, « les martyrs de l'idolâtrie. » Ces payens qui, croyant à plusieurs dieux, « n'en honoraient qu'un seul », qui construisaient des oratoires où ils venaient chanter des hymnes « et vivaient eux-mêmes en plein air », qui avaient renoncé au

que dit Eunape [1] d'un de leurs très nombreux ascètes : « Antonin fut digne de ses parents. Etant allé se fixer près de » l'embouchure canopique du Nil, il se donna tout entier à ceux » qui cherchaient dans ce lieu la perfection. La plus saine jeu» nesse, celle qui désirait les choses spirituelles et les divines » inspirations de la sagesse, accourait auprès de lui. Le » lieu saint était plein de jeunes néophites dans le sacerdoce. » Quant à lui, tout en enseignant qu'il n'était qu'un homme vi» vant au milieu d'autres hommes, il prédisait ouvertement à » ceux qui l'entouraient qu'après lui ce saint lieu n'existerait » plus [2], que même les temples si grands et si saints de Sérapis » retourneraient à l'obscurité, au chaos, et que tout ce qu'il y

monde, au mariage, et étaient convaincus au point de subir la mort en se regardant comme martyrs, ces payens, qui ne voulant être ni chrétiens ni juifs, se rapprochaient pourtant étonnamment de sectes juives ou chrétiennes d'origine et même de nom, appartenaient pleinement au même mouvement qu'Antonin et les innombrables mystiques de cette époque, se rattachant d'une façon plus ou moins directe au courant néo-platonicien : c'étaient à vrai dire des gnostiques.

[1]) Voir. Eunape *vie d'Edésius*; p. 59 à 66 de l'édition de 1716.

[2]) La prédiction par laquelle Antonin avait annoncé que le temple de Canope où il habitait serait détruit et changé en solitude peu de temps après sa mort, cette prédiction, dis-je, se trouva accomplie, comme le raconte encore Eunape, et on établit des moines à Canope (A.p.85) presque immédiatement après la mort d'Antonin, dont on avait craint jusque là l'influence. Nos documents coptes nous donnent à ce sujet de curieux renseignements supplémentaires. Ce fut le patriarche Théophile qui, après avoir détruit le Sérapeum d'Alexandrie, envoya une colonie monastique à Canope, en en expulsant les idolâtres. Cette colonie d'abord composée de moines de Jérusalem ne réussit pas. Les nouveaux venus furent effrayés par des démons (représentés sans doute par les anciens habitants revenant dans leur demeure par des passages secrets dont étaient pourvus tous les sanctuaires de cette époque). Ils s'enfuirent au bout de peu de jours. Théophile envoya alors chercher des moines pachomiens de la Thébaïde, beaucoup plus énergiques et qui appartenaient sans doute à la réforme de Pdjol et de Sénuti. Peut-être le jeune Sénuti conduisit-il lui même cette nouvelle expédition si bien conforme à sa nature. Ce qu'il y a de certain c'est que, « par leur force et leurs prières, les pachomiens chassèrent les démons de leurs repaires et en firent un lieu d'habitation pour tous les moines qui le voulurent » (Voir le texte copte dans Zoéga p. 265). « Ainsi se trouva accomplie, nous dit Eunape, la prophétie d'Antonin, disant que les temples seraient changés en tombeaux. » Le philosophe payen a soin de nous expliquer qu'il parle des os des martyrs, de ces hommes qui avaient été exécutés pour leurs crimes, reliques sacrées que les moines avaient apportées et qu'ils avaient substituées au culte des dieux. Rien de plus intéressant que de comparer, sur un même événement, le langage pieusement passionné des deux partis.

» avait de plus beau sur la terre serait ainsi livré à de fabuleu-
» ses et incroyables ténébres. Le temps prouva tout cela et
» justifia l'oracle. »

« — Cependant Antonin s'adonnait et s'appliquait de plus en » plus au culte des Dieux et aux sacrés mystères. Bientôt il en » arriva à une étroite affinité avec le divin. Il méprisa le corps » et ce qui en dépend, donna congé à ses vaines jouissances et » régla toute sa vie sur une sagesse inconnue à la plupart des » hommes.... Tous ceux qui venaient étudier à Alexandrie arri- » vaient auprès de lui.... et quand on avait été admis à une » entrevue, ceux qui lui soumettaient des problèmes philoso- » phiques étaient aussitôt et abondamment remplis de la doc- » trine platonicienne. — Quant à ceux qui lui proposaient » quelques questions sur des choses plus divines, ils ne » trouvaient plus qu'une statue. Antonin ne leur prononçait pas » un mot, mais il levait les yeux, les tenait fixés vers le ciel et » demeurait immobile, comme privé des sens et de la parole [1]. »

[1]) Nous avons de nombreux documents contemporains d'Antonin et de Sénuti et qui nous prouvent les tendances mystiques des payens d'Egypte à cette époque. Je citerai parmi ces documents les papyrus funéraires démotiques commençant par les mots : « Vit son ame. » La plupart sont de très basse époque et quelques-uns peuvent être attribués aux 5e 6e et même peut être au 7e siècles. L'un des plus récents est celui qui porte au Louvre le n° 2358. La prière démotique y a été écrite au revers d'un fragment de compte grec préalablement déchiré en carré pour donner au revers blanc un aspect convenable. L'écriture grecque du compte et l'écriture (postérieure) du document démotique ne peuvent pas avoir été tracées avant le 6e siècle. Voici comment s'exprime le texte funéraire démotique. «Vit son âme. Elle pousse (germe) à jamais. Tséchons, enfan- » tée par Nephthys (?) Que son âme serve Osiris ! qu'elle soit dans la présence » d'Osiris ! Qu'elle chante, celle qui est ensevelie devant Osiris — à jamais ! — » Ses années de vie sur la terre ont été de 75 ans. — Et maintenant elle fleurit à » jamais, fleurit son âme à jamais ! »

Cette bonne payenne avait toutes les pieuses croyances de celle dont nous reproduisons plus loin les anathèmes contre son fils converti au christianisme, fils qu'elle menace, après sa mort, du châtiment d'Osiris, l'Être bon et le juge suprême, méprisé par lui. Ajoutons qu'au moment même de l'invasion musulmane on connaissait encore le démotique, ainsi que je l'ai prouvé dans la *Revue Egyptologique* par le témoignage de l'évêque Pésunthius. Cela n'a rien d'étonnant puisque nous voyons très tardivement en Egypte des temples et des villes payennes. Une de ces villes a été détruite par Macaire peu de temps avant le concile de Chalcédoine. Le temple payen d'Isis à Philée n'a lui-même été détruit et les prêtres d'Osiris enfermés que par Justinien. Les arabes ont donc fort bien pu dresser des alphabets hiéroglyphiques et démotiques. Malheureu-

Cet extatique, cet ascète, ce prophète n'était ni une nouveauté, ni une exception dans le paganisme mystique de l'Egypte. Ce n'est pas le néoplatonisme qui produisit une pareille tendance, car Platon lui-même est venu s'inspirer à cette école et c'est auprès des prêtres de l'ancienne Égypte qu'il a puisé sans aucun doute les idées théurgiques qu'on remarque, avec un style admirable, dans plusieurs de ses ouvrages et dont les égyptiens se sont emparés avec tant d'enthousiasme. Bien que nous ne soyons point partisan de la localisation absolument régionale des doctrines, que mille faits viennent combattre, nous ne pensons pas pouvoir nier que, par suite sans doute du caractère particulier de la population, le sol de la patrie des Pharaons semble toujours avoir enfanté, pour ainsi dire, le mysticisme le plus relevé, le plus ardent. Nous l'avons dit, il y a toujours eu des moines en Égypte, c'est-à-dire des hommes qui, pour vaquer au culte divin, et, si je puis parler de la sorte, pour diviniser leur âme et l'unir au surnaturel, se séparaient du monde et imposaient à leurs corps les plus dures privations.

Là, sans doute, comme en bien des choses, il y avait beaucoup d'appelés et peu d'élus. C'est ce qui explique les préoccupations toutes terrestres de ces reclus du Sérapéum dont notre musée du Louvre contient la curieuse correspondance, publiée et commentée d'une façon si intéressante par M. Brunet de Presle.

Mais cette apparition vivante, de reclus enfermés à l'époque ptolémaïque dans un temple, est déjà une indication précieuse que l'histoire doit enregistrer. Quand on compare ces reclus anciens du Serapéum à Antonin, reclus beaucoup plus pieux et parfait d'un autre Serapéum [1], quand à tout cela on joint

sement les caractères sont très déformés dans les copies qu'on en possède à la bibliothèque nationale. Sans cela la tradition aurait été ininterrompue. Mais les découvertes égyptologiques, les bilingues et le travail assidu de déchiffrement y ont suppléé.

[1]) « Malheureusement nous ne connaissons que peu de choses sur le genre de vie de ceux qui étaient *εν κατοχησι θεων*, dans les cloîtres des dieux, comme le dit un passage de Manéthon fort bien mis en lumière par M. Brunet de Presle. Nous savons, par exemple, grâce à une inscription citée par le même savant, que

les innombrables documents que l'antiquité nous fournit d'ailleurs sur ce sujet, la certitude vient, et l'on ne s'étonne

déjà à un certain moment ces pieux personnages, en opposition avec les prêtres d'Isis, étaient habillés de noir μελανηφοροι, comme les moines chrétiens d'Egypte dont Eunape se moque tant (Conf. Eunape *Vie d'Édésius* p. 64 de l'édition de 1616 et le *Sérapeum* de M. Brunet de Presle p. 18-23) et que, comme eux, ils avaient alors des vêtements sordides et des cheveux hérissés *semblables aux crins des chevaux*. D'une autre part, dans nos papyrus du Louvre nous voyons que la réclusion de Ptolémée fils de Glaucias était fort stricte : « non seulement il ne « pouvait sortir, mais lorsque le roi ou quelque magistrat montait vers le tem- « ple, c'était seulement à travers la lucarne de sa cellule, δια του θυριδιου, qu'il « les entretenait » (Serapéum p. 18). Ceci nous rappelle cette réclusion si stricte de Saint-Jean de Lycopolis qui, lui aussi, ne sortait jamais de sa cellule et entretenait à travers une lucarne *ebolhem pshousht* (Zoéga, p. 542), les magistrats et les tribuns romains qui venaient le consulter.

Au fond, en dehors des croyances dogmatiques et de la grâce surnaturelle, entre le genre de vie de Ptolémée, fils de Glaucias, et celui de saint Jean de Lycopolis, on ne se distingue pas de grandes différences.

L'un et l'autre s'étaient cloîtrés et voués dans un but religieux; l'un et l'autre professaient le célibat; l'un et l'autre s'occupaient du culte de la divinité et essayaient de découvrir l'avenir, soit par des songes, soit par des révélations particulières. Enfin l'un et l'autre vivaient pauvrement, surtout d'aumônes et d'offrandes. Le papyrus XV de Londres (B. Peyron p. 65) nous donne de curieux détails au sujet de ces sortes de collectes et nous apprend qu'elles se pratiquaient aussi en faveur des vierges qui s'étaient recluses dans le Serapéum, soit pour un temps, comme Taiémis, soit pour toujours, comme les deux jumelles.

Sil faut en croire un passage de Manéthon que cite encore M. Brunet de Presle, les ascètes de l'ancienne Egypte se livraient même à des pratiques de pénitence fanatique tout à fait analogues à celles des fakirs de l'Inde.

Aussi ne faut-il pas nous étonner de voir les solitaires d'un Sérapeum se faire solitaires chrétiens sans hésitation, sans secousse, presque sans transition. Nous citerons, par exemple, l'illustre saint Pacôme qui, au retour de l'armée, était entré dans le Sérapeum de *Scheneset* (χηνοβοσχιον) *af sche naf e oukoui nerphei hidjen phiaro eshaumouti epefran hiten niarcheos dje phma mpi Serapis* (Zoéga p. 71 et suiv.) et qui y demeura à la façon de Ptolémée fils de Glaucias jusqu'au jour où les chrétiens du voisinage le prirent et l'emmenèrent à l'église pour le baptiser *auolf etiekklesia autioms naf nh'etf*. Pacôme se laissa faire, et, chrétien, il ne changea rien à sa conduite. Seulement il utilisa le bois sacré du Sérapeum pour les besoins des pauvres et des malades, ainsi que, sans doute, les légumes qu'il cultivait dans le jardin du temple. Ce ne fut que plusieurs années après qu'il songea à se faire initier d'une façon plus complète à l'ascétisme chrétien et qu'il alla trouver dans ce but saint Palamon.

Quant au genre de vie que menaient les disciples de saint Antoine, de saint Isaïe et les *Sarabaïtes* de la cité monastique de Nitrie, il est égalemeut très ancien en Egypte. C'est celui que nous décrit déjà Philon dans son livre de la *Vie contemplative*. M. Delaunay a même fait remarquer que Nitrie semblait assez exactement répondre, au point de vue géographique, à la cité monas-

plus des pratiques singulièrement sévères que Sénuti attribue à ses ennemis.

Nous savions déjà, en effet, que les prêtres égyptiens et spécialement les prêtres du culte d'Isis étaient astreints à un code rigoureux qui embrassait toutes les actions de leur vie. Hérodote, Diodore de Sicile et Plutarque nous donnent au sujet de leurs observances des détails variés. Cependant nous ne croyons pas qu'il ait été encore question de l'interdiction de posséder ou même de *toucher de leurs mains* l'or. Ils devaient sans doute vivre exclusivement du fruit de leurs terres ou des offrandes qu'on leur faisait. Mais leur pauvreté ne pouvait cependant jamais exclure la propreté, qu'un écrivain moderne appelle une demi-vertu, puisque, suivant les auteurs, ils étaient, quant à eux, toujours vêtus de lin d'une blancheur immaculée, que la moindre tache était une souillure, que, par un motif analogue, ils rasaient leur barbe, leurs cheveux et leurs sourcils et se livraient chaque jour à de longues ablutions à des heures déterminées et surtout avant la prière. Par esprit d'opposition, les règles monastiques chrétiennes proscrivirent alors toutes ces choses comme une vaine recherche ; et c'est ce qui donna à Eunape l'occasion de qualifier la vie des moines par le terme συωδης.

Il est temps maintenant d'en venir au traité spécial que Sénuti fit dans sa jeunesse contre le culte *exclusivement* égyptien, traité dans lequel il donna le passage auquel nous faisions tout à l'heure allusion, ainsi que de nombreux détails sur Isis, sur Horus, que l'on surnommait *aetos*, l'aigle, parce qu'il était figuré par cet emblême dans les hiéroglyphes, et sur une multitude d'autres dieux ou symboles égyptiens, tels que les sca-

tique située déjà, du temps de Philon, près du lac Marea. Ainsi les compagnons de Pamo le véridique auraient succédé directement aux thérapeutes.

Cette rencontre parait vraiment étrange, et cependant il ne faudrait pas en conclure, comme Eusèbe de Césarée, que les thérapeutes étaient des chrétiens convertis par saint Marc. En Egypte la vie religieuse et les tendances élevées de l'âme étaient au fond identiques, quels que fussent d'ailleurs les dogmes qu'on admettait. Payens, juifs et chrétiens pouvaient donc également posséder leurs moines et leurs reclus (Voir mon « Rapport sur une mission en Italie, » pp. 37, 38 et 39).

rabées, les crocodiles, etc. Cet ouvrage fut, selon la biographie sahidique, composé dans la jeunesse de Sénuti, alors que le *præses* d'Antinopolis était payen et que les hellénisants, violentés par les moines, osaient encore leur faire des procès. Le style de Sénuti était par ces raisons plus modéré que dans la suite et ses arguments étaient plus serrés ; mais malheureusement il ne nous reste, jusqu'à présent, que des fragments de ce livre de dialectique qui paraît avoir eu une grande célébrité et qui serait, par son sujet, si intéressant pour nous. Ajoutons que le manuscrit original, qui se trouve à Naples et qui est un des plus beaux manuscrits coptes que l'on possède en Europe, après le manuscrit de Turin dont nous avons rapporté des photographies, ne peut être en aucune façon postérieur aux dernières années du quatrième siècle, et par conséquent à la première partie de la vie de Sénuti. La biographie saïdique est donc parfaitement d'accord avec ce que la paléographie nous enseigne. Voici les fragments annoncés :

« Est-il possible à une idole de se changer et de se trans-« former elle-même, et de bois qu'elle était de devenir pierre, « ou d'airain qu'elle était de devenir argent ? Comment pour-« rait-elle à plus forte raison faire quelque chose, soit le bien, « soit le mal, à ceux qui mettent leur espérance en elle. — Jésus, « lui, seul, a puissance de changer votre cœur, de transfor-« mer l'incrédulité en foi, de vous faire connaître le bien à la « place du mal... Ce qui est impossible aux hommes est possi-« ble à Dieu...

« Mais, vous me dites que vos œuvres valent mes œuvres. Mes « œuvres ! elles ne sont pas miennes, elles sont à Jésus. C'est « lui que devant vous j'ai publiquement confessé l'année der-« nière. Vous ne le connaissez pas ! Il est mon espérance et ma « gloire. Il est ma force et mon honneur. Il est ma joie et mon « bonheur. Il est mon désir ; et son nom est la soif de mon « âme et la vie de mon cœur. C'est lui qui me garde du mal et « de l'égarement qui s'est emparé de vous, et, si je fais quelque « bien, c'est lui qui m'en a donné la force. Il est l'attente et « l'espérance des chrétiens. Il... car il est Dieu, fils de Dieu.

« C'est lui qui a créé toutes choses, les choses visibles et les « choses invisibles. — Vous, au contraire, non seulement vous « adorez les œuvres de ses doigts, mais les œuvres de la main « des hommes. — Qui donc a créé le soleil, la lune et les étoi- « les, n'est-ce pas Dieu? Qui donc a travaillé à ce que vous ap- « pelez Isis, jusqu'à ce qu'il l'ait fabriqué pour en faire un ob- « jet de votre adoration, n'est-ce pas un homme? Ne sont-ce « pas des hommes aussi qui ont travaillé à tous ces objets de « bois, de pierre et de toutes sortes de matières dont ils ont « fait des idoles et des amulettes ? Est-ce que si Satan n'avait « pas tout d'abord garotté, pour ainsi dire, ceux qui les font et « ne les avait pas attachés à ce qu'ils adorent, ils pourraient « dire que ce sont là des dieux? Qu'est donc *Aetos* l'aigle, « en qui, chez vous, vous croyez comme à Isis? Un morceau de « pierre. N'est-ce pas un oiseau? N'est-ce pas de la montagne « qu'on tire la pierre ? — Si vous prenez avec tant de précau- « tion l'or en ayant soin de ne pas le toucher de vos mains « pour complaire aux démons en qui vous croyez... si vous « n'osez le dépenser pour vos besoins, si vous pensez être « souillés en le touchant, à plus forte raison, serez vous souil- « lés en l'adorant et en le priant, sans qu'il y ait là personne « pour vous entendre. — C'est ainsi que vous ne pouvez « connaître ce qu'est Dieu, et si quelques-uns d'entre vous « disent le Dieu du ciel[1], c'est seulement pour vous un nom, « un mot vide de sens que vous proférez ainsi. . . . . . . « Vous avez laissé Dieu derrière vous. Vous avez adoré ses

[1]) Le chacal Koufi oppose aussi la grande idée que certaines expressions égyptiennes donnaient du Dieu souverain, « Seigneur du ciel » et les mesquines pratiques des pieux payens de son temps. Que peux-tu faire, dit-il « pour celui « par lequel vit ce monde, de même que sa vision est le disque solaire... — Peux- « tu fermer ton cœur à celui en qui tu es ? — Et cependant on bâtit des maisons « (des temples ?) pour le cacher. On établit Isis pour lui faire des vêtements, « quand il vole au ciel, avec les oiseaux, chaque jour, quand il est dans les eaux, « avec les poissons, continuellement. C'est lui qui fait marcher la barque solaire « et dit : qu'elle soit sauvée ! Il le fera... en vérité. Son lieu de veille est avec « nous sans cesse. Sa subsistance nourrit les affamés et sa nourriture, à lui, « c'est le monde. Sa maison est dans les pays étrangers, son lieu de veille en « Ethiopie) sa demeure en Orient, et il est en Egypte à tout instant. »

Cette moquerie, reproduisant des paroles consacrées par les formules eli gieuses, affligea beaucoup la dévote chatte éthiopienne.

« biens et vous ne vous êtes pas repentis. Tous ses biens sont à « lui.— C'est une bonne chose que la prière, la miséricorde, la « paix et toute justice. Mais pour qui donc ceux qui font ces « choses les font-ils ? Et qui donc sait accueillir près de lui « ceux qui font le bien, bénir leurs œuvres et leur rendre au « double? — Dirai-je que vous connaissez un ange, une puis- « sance, un séraphin, un esprit saint que vous adorez? — Ce « sont de bons êtres. Ce ne serait pas merveille. — Mais vous « adorez le serpent, le dragon détestables, toutes les bêtes « sauvages, les crocodiles et d'autres choses analogues, jus- « qu'à des insectes : et toutes ces choses, vous les considérez « comme des dieux. — Comment connaîtriez-vous donc les « anges et toutes les œuvres de Dieu, vous qui ne connaissez « pas leur créateur ?

« Il a parlé : elles ont été. Il a ordonné : elles furent faites. « Il a pris un peu de cette terre à laquelle il venait de donner « l'être : il en a fait l'homme à sa ressemblance. Il a soufflé sur « lui un soufle de vie : et il est devenu une âme vivante.—Vous, « vous ne connaissez rien en dehors des démons et du chef « des démons, Satan, car ceux qui sont avec le diable connais- « sent les choses du diable.—Ceux qui sont avec Dieu, et avec « qui Dieu est . . . . « le Seigneur bon de qui ils proviennent. Autre est l'ange, « autre est le Seigneur de l'ange. — Pourquoi cet adage : Per- « sonne n'est bon si ce n'est Dieu — il est bon le Dieu d'Israël; « — et cet autre : le bon est Dieu ? — Si je dis l'homme est bon « aussi, est-ce que vous le ferez Dieu? Et cependant cela ne « vous suffit pas. Mais l'or, l'argent, l'airain et mille autres « choses, vous en avez fait pour vous des dieux. — Bonne est « la ville. Bons tous les ustensiles qui y sont. Mais bon est le « Roi qui s'y trouve, et bien davantage que la ville et tous ses « biens. Si tu dis des biens qui sont dans la ville : « Voilà le « Roi », on te mettra à mort parce que tu n'as pas su le recon- « naître pour le Seigneur et le Roi de la ville. — Bon est le « monde. Bons sont tous les biens que Dieu y a placés, tant « dans le ciel que sur la terre.— C'est pourquoi vous êtes dignes

« de mort si vous laissez là le dispensateur de tous les biens et « si vous dites des biens *dieux*. — Est-ce qu'un *homme bon*, « pour me servir de l'expression de l'écriture qui appelle beau- « coup de justes des hommes bons, ce n'est pas autre chose « qu'un *bon ustensile* ? — Bien autre chose aussi est le *Dieu* « *bon* et son *fils bon*. — N'est-ce pas être insensé que de dire « des vases du potier, qui sont de terre ou d'argile, dont les uns « sont grands, les autres petits, et qui diffèrent les uns des au- « tres, soit par la beauté, soit par l'utilité, et qui sont bons l'un « plus que l'autre, (n'est-ce pas être insensé que de prétendre « que) . . . .

« (De même je dis que c'est une grande folie que de prétendre « que ce sont des dieux que les œuvres des mains de Dieu, « soit celles qui sont dans le ciel, soit celles qui sont sur la « terre, chacune selon son espèce. — Bon est le char du Roi. « Bons sont ceux qui le servent. Magnifique est leur ordre « parfait. Faut-il dire pourtant que ces choses sont le Roi ? — « Et quand bien même le glaive du Roi, le maître du char, ne « t'extermine pas, sache ! malheureux hellénisant, que la malé- « diction appartient à ceux qui pensent des créatures de Dieu « que ce sont des dieux parcequ'elles paraissent bonnes et « magnifiques. — Oui ! elles sont bonnes. Bons aussi sont ces « agents célestes qui les gouvernent[1]. Leur ordre, leur beauté « sont admirables : mais misérables sont ceux qui ne connais- « sent pas celui qui les a créés : le Seigneur Dieu tout-puissant. « Bonne est la lumière ainsi que sa flamme ; mais sans feu « d'où proviendrait donc la lumière et la flamme ? De même « bonnes[2] sont toutes les créatures du créateur ; mais sans « créateur, d'où viendraient donc les créatures et de qui ? »

Sénuti répond dans ce long fragment surtout aux payens très mystiques de l'école néoplatonicienne, à ceux qui disaient : « Vous nous prêchez la divinité, et plus que vous, nous aimons tout le divin[3]. Vous nous prêchez les vertus morales, et plus

[1]) Trace d'origénisme antérieur à la condamnation d'Origène par Théophile.
[2]) Pour « le bon » divin, voir Plotin, Porphyre et Jamblique, *passim*.
[3]) Notons qu'à côté de ces pieux payens, il existait en Égypte une secte de

que vous, nous les aimons et les pratiquons; car, vous, vous êtes violent; nous, nous sommes doux. Vous aimez la guerre,

payens libres-penseurs qui ne croyaient même plus en la divinité et n'avaient foi qu'en une fatalité aveugle. L'auteur des entretiens philosophiques de la chatte et du chacal, que nous aurons souvent à citer, appartenait pleinement à cette école, qui avait, dès la fin des Lagides, des partisans dans les sanctuaires. A de telles gens il ne fallait parler ni d'immortalité de l'âme ni de rétribution finale : « Il n'y a pas de rétributeur pour la rétribuer » s'écriait le chacal incrédule, dans un passage que nous reproduirons plus loin. De son côté la femme défunte d'un prophète de Ptah disait au pontife son mari :

« O frère, mari, oncle, prêtre de Ptah, ne t'arrête point de boire, de manger, « de t'enivrer, de pratiquer l'amour, de faire un heureux jour, de suivre ton « cœur jour et nuit ; ne mets pas le chagrin en ton cœur ; qu'est-ce que les an- « nées, si nombreuses fussent-elles, qu'on passe sur la terre.? — L'Occident (la « tombe) est une terre de sommeil et de ténèbres lourdes, une place ou restent « ceux qui y sont ! Dormant en leur forme de momies, ils ne s'éveillent pas pour « voir leurs frères, ils n'aperçoivent plus leur père, leur mère ; leur cœur oublie « leurs femmes et leurs enfants... Celui dont le nom est *La mort complète* « *vient*, quand il a mandé tout le monde auprès de lui, ils viennent à lui effa- « rant leur cœur de sa crainte ; il n'est qui ose le regarder en face parmi les « dieux et les hommes, et les grands sont pour lui comme les petits. Il n'épargne « pas qui l'aime, il enlève l'enfant à sa mère et aussi le vieillard : qui se ren- « contre sur sa route a peur et tout le monde supplie devant lui ; mais lui ne « tourne pas sa face vers eux. On ne vient point le supplier ; car il n'écoute point qui l'implore. » (Maspero, *Études sur quelques peintures* p. 187).

Il est vrai que, comme je l'ai fait remarquer en publiant des stèles hiéroglyphiques et démotiques relatives au même personnage dans la *Revue égyptoligique*, le prêtre de Ptah qui avait rédigé cette inscription était l'aumônier du roi dissolu Ptolémée-Aulète ou nouveau Bacchus, qu'il se vantait lui-même d'avoir un harem de jolies femmes, chose inouie à cette époque et complètement interdite aux membres de la caste sacerdotale, et qu'il menait une vie de débauches éhontés — préparant bien l'avènement d'un de ses bâtards et successeurs, comme « *prophète d'Auguste* » le lendemain même de l'asservissement de la patrie. Aussi l'empereur donna-t-il à ce dernier une couronne d'or et fit-il faire un enterrement somptueux à ses frais. Auguste paraît avoir eu surtout pour politique d'encourager les *jouisseurs* de ce genre, dont il n'avait rien à craindre. Nous en avons la preuve dans un autre papyrus funéraire démotique nous donnant en abrégé la vie d'un prêtre d'Hermonthis.

« L'an XIII, 27 athyr, du roi Ptolémée-Philopator, est né ce fils bon dans la « maison de son père l'archon Sauf. Son père était un grand personnage dans « la ville d'Hermont. C'était le prophète de Month, seigneur d'Hermonthis, « Menkara. — Il reçut en abondance les dignités et les richesses que son cœur « aimait. Grande fut sa louange dans le cœur de ses frères. Leur amour péné- « trait dans leurs chairs et rendait bon tout ce qu'ils disaient de lui. Il procréa « une fille pour être après lui. Il passa 59 années. Il arriva à 60 ans 4 mois « 14 jours, — mangeant et buvant, s'énivrant de parfums, en tout temps, sans « avoir en son cœur souci des maux, passant gaiement les fêtes des dieux ainsi « que son jour (anniversaire) de naissance. — Arriva le terme de sa vie que Thot « avait écrit sur son horoscope, jour mauvais : Il vint pour mourir, vers l'oc- « cident de sa carrière, et fut englouti dans l'immensité de l'abîme, l'an XXI « de César. »

nous, nous aimons la paix. Si votre Dieu est un dieu bon, qu'il réforme d'abord vos œuvres. D'ailleurs, s'il est bon, nous ne le

C'est contre cette tendance sensualiste des grands et des puissants que s'élève le livre de *la Sagesse* rédigé en Égypte, selon saint Jérôme lui-même, vers le commencement de la domination romaine. Citons en un passage, d'après une très précieuse version copte écrite au IIe siècle (et dont nous possédons un manuscrit fort ancien), version qui a la coupe primitive des vers ou des versets :

— « Ils ont dit ceux qui ne pensent pas droit :
« Notre vie est peu de chose et pleine de peines;
« Et il n'y a pas de repos dans la mort de l'homme.
— « Nous ne connaissons personne qui soit sorti de l'Amenti
« C'est en vain que nous avons été;
« Après cela nous serons comme ceux qui ne sont pas.
— « Car le souffle qui est dans nos narines n'est qu'une fumée;
« Et le verbe qui s'agite dans notre cœur, une étincelle ;
« S'il s'éteint, le corps entier devient comme de la cendre ;
— « L'esprit se dissipera comme un air qui se répand ;
« Et on oubliera notre nom dans notre propre temps ;
« Et personne ne se souviendra de nos œuvres.
— « Notre vie passera comme une vapeur ;
« Elle se fondra, comme un nuage dissous par le rayon du soleil
« Et sur lequel a pesé sa chaleur.
— « Notre temps est une ombre qui passe ;
« Et il n'y a pas de retour pour la mort ;
« Venez donc vous rassasier des biens qui sont.
— « Jouissons de la créature, en hâte, comme d'une jeunesse ;
« Saturons-nous de bon vin et de parfums ;
« Et que les fruits de la saison ne nous échappent pas.
— « Couronnons-nous de roses, avant qu'elles ne se fanent ;
« Que personne de nous ne se tienne en dehors de notre luxure;
« Laissons partout des signes de joie.
— « Car telle est notre part et notre destin !

C'est bien du reste les riches que l'auteur a en vue, ces riches que poursuivra plus tard si ardemment Sénuti ; car il leur prête ensuite ces paroles :

— « Un pauvre juste — violentons-le !
« N'épargnons pas la veuve
« N'ayons pas honte devant les cheveux blancs d'un vieillard au grand âge
— « Que notre force soit pour nous loi de justice ;
« Car la faiblesse, on l'insulte comme inutile ;
« Opprimons donc le juste parce qu'il souffre.
— « Il insulte à nos péchés de par la loi ;
« Il dévoile nos fautes par l'enseignement ;
« Il dit : je connais Dieu !
— « Il se fait fils du Seigneur ;
« Il devient un reproche pour nos pensées ;

repoussons pas. Nous adorons toutes les émanations du bon. Nous croyons à un Dieu du ciel. Quant au renoncement, à l'abstinence, dont vous nous parlez, venez et voyez. »

Sénuti comprend toutes ces objections et il y répond. » J'admets tout ce que vous dites. J'admets que vous pratiquez la vertu, que vous aimez la paix, que vous méprisez l'or, que vous connaissez le sacrifice... Mais pour qui faites-vous tout cela ? Qui vous inspire tout cela ? Qui vous en récompensera ? Vous dites qu'en dehors du grand Dieu, il y a des vertus célestes, des êtres bons, que vous adorez et qui vous conduisent au divin. Mais tout ce qui est bon n'est pas Dieu ! Et s'il en est ainsi, pourquoi adorer le bois, la pierre et même les serpents, les scarabées et les animaux les plus immondes ? Sont-ce là ce que vous appelez des vertus célestes ? Comment peut-on honorer la créature et négliger le créateur, s'occuper du char du Roi et ne pas voir le Roi, admirer la lumière et ne pas chercher la flamme, parler du « bon » et méconnaître celui qui est seul parfaitement bon.

Comme on le voit, la lutte était fort bien engagée et Sénuti

« Sa vue nous est lourde.
— « Car sa vie ne ressemble pas à celle de tout le monde ;
« Nos chemins sont différents ;
« Nous sommes réputés par lui des impurs.
— « Il s'éloigne de nos sentiers comme d'abomination ;
« Il déclare bienheureuse la fin des justes ;
« Il se glorifie en disant : mon père est Dieu.
— « Voyons si vérité sont ses paroles ;
« Expérimentons sa voie ;
« Si le juste est *fils de Dieu,* il le recevra à lui...

Enfin il conclut en s'écriant :

« Ils ont pensé cela — et ils ont erré ;
« C'est leur malice qui a aveuglé leur cœur ;
« Ils n'ont pas connu les mystères divins.
— « Ils n'ont pas fixé leur esprit sur la récompense de la justice...
« Les âmes des justes sont dans la main de Dieu.
« Leur espérance est pleine de vie... »

On dirait vraiment que l'auteur a connu les objections du chacal Koufi Mais il y répond bien plus éloquemment encore que la chatte, et de par l'enseignement d'une religion plus haute. La *sagesse* a pu être reçue par l'église comme livre sacré ; car, au fond, c'est déjà le souffle chrétien qui l'inspire.

n'y faiblissait pas. On ne saurait donc assez regretter que le temps nous ait enlevé la suite de ses arguments.

Mais Sénuti ne se bornait pas à des paroles. Tantôt il allait dérober, avec ses moines, les divinités payennes, dans leurs temples. Tantôt il pénétrait, de nuit, jusque dans les maisons des particuliers. C'est ainsi que, selon son biographe « il se « rendit à la ville de Schmin pour enlever les idoles qui se « trouvaient dans la maison d'un certain Gésius, et cela de nuit « et en grand secret. Il monta donc sur son âne, et deux « moines l'accompagnèrent, montés également sur des bêtes « de somme. Ils arrivèrent de nuit sur les bords du fleuve ; « avec l'aide de la divine providence, il le traversèrent sans « encombre. Ils entrèrent dans la ville, parvinrent près du « seuil de l'hellénisant, et, dans cet instant, les portes de la « maison s'ouvrirent. Sénuti put ainsi pénétrer jusqu'au lieu « où étaient les idoles, les transporter, à l'aide des frères, « hors de l'habitation et les briser, sur le bord du fleuve, en « petits fragments qui furent jetés dans le courant. »

Nous voyons dans ce morceau que les portes s'ouvrirent devant Sénuti. C'est qu'en effet le parti du prophète commençait à s'organiser, et, ainsi que nous le constaterons un peu plus tard, il y avait peu de maisons où il n'eut des intelligences.

Cependant, s'il possédait des alliés, il rencontrait aussi des adversaires qui savaient lui résister en face. « Un jour, nous dit « Bésa, notre père Sénuti s'était rendu à la ville de Schmin pour « reprendre un hellénisant des violences qu'il faisait aux pau- « vres et lui annoncer le malheur qui tomberait bientôt sur « lui de par Dieu. Il le rencontra et lui dit toutes ces choses. « Alors cet homme impie leva sa main, digne d'être coupée, « et en donna un soufflet sur la face de notre père Sénuti !

« Au moment où il le frappait, voilà qu'un homme, qui sem- « blait être un des grands de l'empereur, arriva sur la place « de la ville et se précipita sur cet impie.

« Il le prit par les cheveux de sa tête, lui donna un soufflet « sur la face et le traîna par toute la ville. La multitude le sui- « vit jusqu'à ce qu'arrivant sur le bord du fleuve, il y jetta cet

« homme et y tomba lui-même. On ne les vit plus reparaître. »

Le prétexte dont se sert Sénuti, en cette occasion, pour aller menacer l'hellénisant, est tout à fait étranger à la religion. Il y va comme délégué des pauvres, des malheureux opprimés. Ces pauvres, ces malheureux étaient surtout chrétiens ; les riches, payens, comme nous l'avons dit ; c'est ce qui explique l'âpreté de ses déclamations contre les riches de la terre. Il ne les épargne pour rien, ne leur fait grâce de rien ; même leurs aumônes ou leurs libéralités, tout devient crime à ses yeux.

« Ils leur donneront aussi du pain et des provisions de leurs « barques, s'écrie-t-il, s'ils en prennent soin dans les ports du « fleuve, la nuit, pendant les grands froids ; ou bien s'ils « courrent devant eux dans les montagnes pour prendre des « lièvres, ou des renards, ou des chevreuils, ou des buffles, « ils les nourrissent avec leurs esclaves et ceux qui marchent « avec eux et leur ressemblent. Ils feront des présents, le « jour de la naissance ou de la récolte de leurs vignes, à ceux « qui viendront étaler leur pauvreté devant leurs yeux jusqu'à « ce qu'on les chasse. Qui peut dire les maux qu'ils ont faits « aux malheureux, ces oppresseurs, qui les tyrannisent? On l'a « entendu, et la chose n'est point secrète, il en est beaucoup « qui ont envoyé dans les magasins leurs animaux dévorer le « pain des pauvres afin que ceux-ci ne trouvent plus de quoi « se nourrir. Ils ne pourraient pas même trouver du foin, ou « s'ils en trouvent, ils n'auront pas assez d'argent pour en « acheter, à cause du grand prix. Pour moi, je ne crois pas qu'il « leur reste encore rien de plus à faire qu'à les réduire corpo- « rellement en esclavage, les attacher au joug comme des « bêtes et les piquer de l'aiguillon pour qu'ils tournent dans « leurs jardins et les arrosent.

« Qui ne sait que les nomes, pour ne pas dire la terre en- « tière, sont remplis de cadavres et d'ossements de bêtes « mortes ! châtiments que Dieu accumula sur nous à cause de « nos péchés et qui remontent à ceux qui oppriment les pau- « vres, à cette société infâme qui répand sur eux ses vins cor-

« rompus et remplis de vers. — Le Dieu qui a donné son sang « pour nous, Jésus, fils de Dieu, ne contraint personne à dé- « passer ses forces dans le service dû à sa divinité, il demande « que l'on expie ses péchés suivant ses moyens ; — tandis « qu'eux, ces misérables, ils contraignent les pauvres à faire « des travaux au-delà de leurs forces, jusqu'à ce que Dieu « brise enfin la vie de ceux qui jamais ne se lassent de tour- « menter les malheureux et qu'il les fasse parvenir au lieu qui « leur est destiné.

« — Ils le savent. On les a avertis non seulement au milieu « d'une ville et non pas en secret : On leur a dit : « cet homme « déchire ses vêtements, et d'autres font comme lui, et ce n'est « pas en vain, car il sait ce qu'il fait. » Moi, je cessais — mais « vous, vous n'avez pas cessé. Vous avez encore ajouté à vos « crimes. Cette année encore vous avez jeté sur les pauvres « vos vases pestilentiels. »

Ces vases contenaient des « vins corrompus » provenant, suivant le biographe de Sénuti, Bésa, d'une île située près de Schmin, nommée l'île de Panéhéou et qui renfermait de grands jardins avec des vignes possédés par les hellénisants.

Peut être s'agit-il ici de coupes de libations répandues dans le Nil et que des pauvres bateliers auraient pu recevoir sur eux, peut-être des vins de qualité inférieure livrés par les riches payens aux paysans du voisinage ou donnés par eux à l'occasion de la panégyrie du commencement de l'année etc [1]). Cependant, il est plus probable qu'il est question de vins vendus à des chrétiens pauvres, qui se refusaient à les payer. En effet, d'après la suite de la harangue de Sénuti, il paraîtrait que les hellénisants incriminés s'étaient adressés à l'empereur pour en toucher le prix. Cette réclamation fut pour eux de très funestes conséquences, à ce que nous affirme Bésa. Sénuti ne se borna pas à les menacer à plusieurs reprises, à exciter contre eux le peuple à cette occasion. Il prit une part plus directe à la production du cataclysme dans lequel eux, leurs biens, leur

[1]) C'était l'usage alors, ainsi qu'on peut le voir dans les anathèmes d'une mère payenne contre son fils converti au christianisme.

île furent complètement anéantis. Bésa donne, comme d'ordinaire, une couleur merveilleuse à cette aventure. L'île était située en contre-bas par rapport au niveau du fleuve et protégée contre l'inondation annuelle par des digues. Une nuit, les digues se rompirent et l'île fut submergée; les jardins détruits, les habitants noyés. Bésa nous dit que cette nuit-là, sur la demande des chrétiens du voisinage, Sénuti s'était rendu secrètement dans l'île. Mais il prétend qu'un coup du bâton qui était dans sa main suffit pour la faire disparaître dans les eaux du fleuve [1].

Quoiqu'il en soit, le ton de menace de Sénuti est remarquable. Connaissant à fond les passions envieuses d'une populace facile à émouvoir et à fanatiser, il dépeint sous les couleurs les plus sombres la prétendue tyrannie de ces riches qui ne songeaient qu'à eux et à leurs plaisirs. Puis tout devient un crime, à ses yeux : les pêches, les chasses, les promenades en bateaux. Les aumônes mêmes ne sont plus que des raffinements d'une politique égoïste : « Ils feront des présents, « s'écrie-t-il, à ceux qui viendront étaler leur pauvreté devant « leurs yeux jusqu'à ce qu'on les chasse. » Enfin bientôt, s'exaltant peu à peu, comme il arrivait à certains tribuns d'une époque peu éloignée de nous, il ne se borne plus à faire ressortir, aux yeux d'une multitude aveuglée, la facile antithèse

[1]) Selon une loi spéciale à l'Egypte et conservée par les Romains, Sénuti, dans son expédition nocturne. s'exposait, en rompant ainsi les digues du Nil, aux peines les plus graves. On lit dans le *Digeste* liv. XLVII et tit XII loi 10. « In Ægypto qui *chomata* rumpit vil dissolvit (hi sunt aggeres, qui quidem « solent aquam Niloticam continere) æque plectitur extra ordinem : et pro con« ditione sua et pro admissi mensura. Quidam opere publico aut metallo plec« tuntur. Et metallo quidem secundum suam dignitatem, si quis arborem syca« minonem exciderit; nam hæc res vindicatur extra ordinem non levi pænâ, « idcirco, quod hæ arbores colligunt aggeres Niloticos, per quos incrementa « Nili dispensantur et coërcentur, et diminutiones æque coërcentur. Chomata « etiam et diacopi qui in aggeribus fiunt, plecti efficiunt eos que admiserint. » Notons que déjà le chapitre 125 du *Livre des Morts* fait figurer parmi les principaux crimes celui de *couper* l'éau du Nil et celui de l'entraver au contraire au moment de l'inondation. Les papyrus grecs d'époque ptolemaïque et romaine nous montrent l'administration sans cesse occupée à des travaux de terrassement et de canalisation à l'entour du Nil (Voir la charta papyracea de Schow, le papyren grec 66 du Louvre, etc.).

de la misère et de l'opulence, du riche et du pauvre ; mais il en vient à oublier toute mesure, toute vraisemblance, et ces nobles, qui tout à l'heure ne soupiraient qu'après leur propre bonheur et les douces aisances d'une agréable vie, sont subitement transformés en farouches accapareurs qui veulent, de propos délibéré, anéantir le pauvre peuple, dont, s'il faut en croire d'autres passages, ils auraient sacrifié les enfants à leurs divinités. On sait combien souvent les violences populaires eurent des imputations semblables pour principe.

Arrivé à ce point, Sénuti ne se contient plus. « Ils le savent, « poursuit-il, on les a avertis non pas seulement au milieu d'une « ville, et non pas en secret. On leur a dit : Cet homme dé- « chire ses vêtements et d'autres font comme lui ; et ce n'est « pas en vain ! » Ce n'était pas en vain en effet.

Nous verrons bientôt ailleurs encore se réaliser ses menaces et ses principaux, ses plus dangereux adversaires disparaître à leur tour dans un massacre, qu'il a pris soin de leur faire pressentir. Mais auparavant, Sénuti n'oubliait rien pour préparer la catastrophe qu'il méditait, en couvrant de ridicule ceux qu'il venait de désigner à la haine publique. Il savait que les idées sont, tout aussi bien que les passions, une arme puissante, et, il faut bien l'avouer, derrière sa colère s'abritait l'inflexible logique d'un esprit ferme et élevé. Comme les écrivains des premiers siècles, ce terrible moine embrassait d'un coup d'œil, puis exposait d'une façon nette, les non sens, les contradictions et les absurdités du polythéisme, et, s'il mettait trop d'ardeur parfois à les flageller de son amer sarcasme, on trouvait parfois aussi dans sa discussion quelque chose de l'énergique éloquence des Justin, des Tertullien, des Athénagore et des autres anciens apologistes. Sénuti est surtout d'une impitoyable exactitude quand il parle des méprisables divinités que s'étaient choisies les habitants des campagnes en Égypte. Rien ne s'était modifié sous ce rapport depuis le temps de Juvénal et les paysans se courbaient encore pieusement devant les bêtes les plus vulgaires ou les plus immondes.

Le prophète avait ainsi beau jeu, car il existait véritablement entre de pareils dieux et leurs temples le plus singulier contraste, comme l'avait remarqué, dans son traité sur les ornements des femmes, saint Clément d'Alexandrie.

« Voyez les temples de l'Égypte, s'écrie-t-il. Des bois sa-« crés, de longs portiques vous y conduisent. Tout à l'entour « d'innombrables colonnes en supportent le faîte. Les murail-« les, revêtues de pierres étrangères, et de riches peintures, « jettent de toutes parts un éclat éblouissant. Rien ne manque « à cette magnificence. Partout de l'or, partout de l'argent, « partout de l'ivoire. L'Inde et l'Ethiopie ont prodigué leurs « pierreries pour orner la nef. Quant au sanctuaire, il se « cache à vos regards sous de longs voiles brodés d'or. — Si, « tout plein de ce spectacle, vous en cherchez un plus grand « encore, et qu'après avoir franchi l'enceinte, vous demandez « à voir l'image du Dieu qui habite le temple, si alors, dis-je, « quelque prêtre ou quelque sacrificateur, vieillard à l'aspect « grave et vénérable, vient, au chant des hymnes sacrés de « l'Égypte, soulever le voile du sanctuaire, comme pour vous « montrer le Dieu, vous pousserez un grand éclat de rire en « apercevant l'objet d'un tel culte. Le Dieu que vous cher-« chiez, que vous aviez hâte de voir, c'est un chat ou un cro-« codile, ou un serpent du pays, ou tout autre bête de ce « genre, indigne d'habiter un temple, et dont la seule demeure « convenable serait un antre, une caverne ou un marais. Le « Dieu des Égyptiens est un monstre qui se vautre sur des tapis « de pourpre [1]. »

[1]) Les apologistes n'ont pas été les seuls à se moquer ainsi de l'ancienne religion de l'Egypte, qui voilait cependant sous ses mythes des idées assez élevées. On sait que les chrétiens ont emprunté à Evhémère la plupart de leurs arguments contre les dieux grecs : nous le voyons par Sénuti même et surtout par la magnifique apologie contenue dans le martyre copte de saint Ignace que nous publions en ce moment.

Il en fut de même pour le culte égyptien proprement dit. Souvent à ce sujet Sénuti emprunte ses arguments aux entretiens philosophiques de la chatte et du chacal, ouvrage démotique bien remarquable, qu'il a eu certainement entre les mains et qu'il semble citer parfois. Nous allons donner comme exemple de ces railleries des philosophes non chrétiens un curieux fragment de ce livre, récemment traduit par nous dans la *Revue égyptologique* et dans lequel le

C'est à de pareils tableaux et à de semblables rapprochements que se plaît aussi Sénuti : et les erreurs insensées de

chacal incrédule prend à partie le vautour incarnant la déesse Maut, mère des dieux, et la chatte, son interlocutrice, en laquelle vivait la déesse Bast, la Vénus égyptienne. Seulement la conclusion du chacal, contre les préjugés de la chatte, c'est qu'il n'existait ni Dieu, ni Providence, ni Justice divine. Voici ce qu'il dit :

« Vois l'oiseau ! Ecoute l'oiseau ! Il dit : ce que le voisin me fait, moi aussi « je le lui fais.

« — Le vautour dévorait les oiseaux *abu* sur la montagne. Isis vit cet oiseau « qui n'épargnait nul autre. Il arriva un jour qu'Isis lui dit : Voyons ! oiseau, « mon œil est choqué de tes actions et ma vue de tes méfaits. — L'oiseau dit : « Il en est ainsi parce qu'il m'est arrivé ce qui n'est arrivé à aucun autre oiseau « volant, en dehors de moi. — Isis lui dit : Oiseau, qu'est cela ? — L'oiseau « dit : c'est quand j'ai vu jusqu'au mauvais principe du monde, quand j'ai « connu l'univers, jusqu'à l'abîme. — Isis lui dit : oiseau, comment cela t'est-il « arrivé ? — L'oiseau reprit : Cela m'est arrivé parce que j'ai eu faim, quand « je me suis attardé à la maison, quand j'ai laissé mon repas, en disant : « Grande est la vision que je ferai : je méditerai a cela et je resterai dans ma « maison. En conséquence, je n'ai pas mangé après cela, parce que, de même « que ton œil était choqué, mon œil aussi était choqué en voyant ces choses. « Mais ce qui m'est arrivé, à moi, n'est arrivé à aucun autre oiseau volant, en « dehors de moi. Cela m'est arrivé quand j'ai enchanté le ciel pour voir les « choses qui s'y passent, quand j'ai entendu ce que Ra, le disque sublime, « père des dieux, établit pour le monde, chaque jour, dans la nuit. — Isis dit : « Voyons, oiseau, ce qui t'est arrivé et pourquoi. — Il lui dit : cela m'est « arrivé parce que je n'ai point porté ma nourriture à ma bouche pendant la « journée et que je n'ai point mangé après que le disque du soleil s'en est « allé à l'horizon ; car quand je reste ainsi jusqu'au soir mon palais est « desséché.

« Voilà qu'Isis vit l'oiseau et les paroles qui étaient dans son cœur. Il passa « un moment à rire. L'oiseau comprit qu'Isis avait vu pourquoi il riait. « — L'oiseau lui dit : c'est une parole vraie, c'est l'audition d'un oiseau à Dieu, « celle qui fut à moi, audition divine venant du ciel sur la terre. Le reptile fait « aussi annonce de cela devant moi, et je fais de même pour lui, reptile. L'in- « secte ciron, qui est à l'arrière de Dieu par sa misère, le lézard le mange. « Et ce qu'il fait, on le lui fait. La chauve-souris mange le lézard ; le serpent « mange la chauve-souris ; le faucon mange le serpent sur la mer, — car l'oi- « seau entend cela.

« — Isis regarda l'oiseau pour savoir si cela était vrai. Isis vit dans la mer. « Elle vit ce qui se passe dans l'eau et ce qui était arrivé au serpent et au « faucon. — Isis dit : Vois, oiseau, c'est vérité complète que toutes les paroles « que tu as dites. Pendant que tu parlais, je les ai prises en consideration. « Elles se sont toutes trouvées vraies devant moi.

« L'oiseau poursuivit :

« On a fait que le serpent et le faucon tombent dans la mer. Mange cela le « poisson *at* qui y habite.— Ils ont fait cela (les dieux) !— Le gryphon dévore « le poisson *at*. — Ils ont fait cela ! — Le poisson *at* dévore aussi les poissons « nommés *nar*. Il reste dans les cavernes, ils en ont fait un lion dans la mer. « Il saisit le poisson *nar* dans les coins. — Ils ont fait cela ! — Un serref (le « roch des Arabes) les flaire. Il les saisit dans ses griffes à l'instant. Il les

l'ancien culte sont relevées avec moins de modération et plus de mépris encore : « Si vous dites d'un veau, ou d'une vache,

« emporte, en les ravissant, vers les terres célestes. Ils ont fait cela ! — Voilà « qu'il les dépose, en les déchirant, sur la montagne devant lui. Il en fait sa « nourriture. — Si je dis une parole fausse, viens avec moi à la montagne « supérieure ! Je te les ferai voir, ô Isis, déchirés et palpitants devant lui, « tandis qu'il en fait sa nourriture.

« — A ces mots, le vautour emporta Isis à la montagne. Toutes les paroles « qu'avait dites Maut étaient des paroles vraies. Isis vit et entendit l'oiseau « crier :

« — Il n'y a rien sur la terre que ce que fait le Dieu, la parole qu'il prononce « dans la nuit. Celui qui fait une chose bonne la voit se retourner en chose « mauvaise. Celle-ci après celle-là !

« — Écoute l'oiseau ! Qu'en sera-t-il pour le meurtre ? Le lion ! le *serref* lui « fait violence. On le laisse les supplier (supplier les dieux). Entends l'oiseau ! « vois l'oiseau ! c'est la vérité !

« — Est-ce que tu ne sais pas que le *serref* est le plus fort animal du monde « entier, celui-là ! le roi terrible de quiconque est sur la terre, celui-là ! La « rétribution ? Il n'y a pas de rétributeur pour la lui rétribuer ! Son nez est « celui de l'aigle, son œil celui de l'homme, ses membres ceux du lion, ses « oreilles celles des... ses écailles celles de la tortue de mer, sa queue celle du « serpent. Quel souffle (quel être animé) sur la terre pourra être de cette sorte « quand il frappe ? Qui donc au monde est semblable ?

« La rétribution, c'est la mort, ce roi terrible de quiconque est encore au « monde ! Tu sais cela : *Celui qui tue, on le tuera. Celui qui ordonne de tuer,* « *on le tuera lui-même.*

« Il vaut mieux que je te dise ces paroles pour faire entrer ceci dans ton « cœur qu'il n'y a pas moyen d'écarter le Dieu, le soleil, le disque sublime, la « rétribution venant de Dieu.

« Les dieux prennent soin de qui donc sur la terre, depuis l'insecte ciron qui « n'a personne plus petit que lui et qui puisse parvenir à son ignominie, « jusqu'au serref qui n'a personne de plus grand que lui ?

« Le bien, le mal que l'on fait sur la terre. c'est Ra qui le fait recevoir en « disant que cela arrive !

« On dit : — *Je suis petit de taille devant le soleil, et il me voit. De même* « *qu'est sa vue, de même son flair, son audition. Qui donc au monde lui échap-* « *pe ? Il voit ce qui est dans l'œuf.*

« — Il en est ainsi : et celui qui mange un œuf est comme celui qui tue !

« — Leur prière (la prière des victimes du meurtre) ne reste pas après eux « encore. Si je pénètre dans la bonne demeure (le tombeau) pour les y voir, la « prière pour leur protection, pour le sang des victimes qu'on a tuées, on ne la « fait pas parvenir devant Ra (le dieu soleil) !

« On dit : — *Ils meurent. Mais on recherchera leurs os. On les satisfera* « *après leur mort. Ils prient en implorant la protection des dieux et des* « *hommes pour leur sang.....*

« — C'est pour calmer leur cœur ! car si je parle de la rétribution de leur « vengeance, de cette rétribution qui accomplit leur demande de protection « pour leur donner paix, je ne dis pas la vérité ; car la prière ne tue pas « le coupable, jamais ! Il sera après : il vivra, il mourra : il n'écartera pas « cela aussi !

« ou d'autres bêtes de somme, que ce sont des dieux, vous « êtes maudits, car le Seigneur de gloire, le père de notre « Seigneur Jésus-Christ, les a faits pour supporter le joug, « traîner de lourdes charges et pour que vous en buviez le « lait, ou qu'ils vous donnent leurs toisons. Si vous dites des « bêtes sauvages que ce sont des dieux, vous êtes encore « davantage maudits, car c'est le Seigneur Dieu qui leur a « ordonné d'être. Si le chien ou le chat est votre Dieu, vous « êtes de plus en plus maudits, car le seigneur Dieu qui a dit : « — Je suis celui qui suis et il n'y en a pas d'autres que moi, — « les a créés chacun pour sa besogne, celui-là pour veiller sur « nos maisons, celui-ci pour détruire les rats. »

Dans d'autres passages, ce n'est plus aux créatures inani-

« Que je te fasse même savoir, ô chatte, que, toi même, tu n'est pas celle que « la rétribution ne frappera point. Je t'apprendrai que la chatte meurt, cette « autre immortelle, toi à qui on donne la rétribution et le salut ; car fille du « soleil on appelle la chatte. On bavarde de cela, du moins : et celle qui bavarde « à nos oreilles c'est.... le monde.

« — La chatte éthiopienne rit : son cœur fut doux pour les paroles qu'avait « prononcées le chacal Koufi. Elle lui redit cette parole : — Je ne te tuerai « pas. Je ne te ferai point tuer. La honte rend témoignage au mal, comme aux « bons commandements qui t'ont été donnés. Pourquoi ma face te serait-elle « hostile quand tu n'as fait aucun mal, après tous ces bons commandements ? « Tu as écarté le gémissement de mon cœur et tu l'as fait revenir à la joie.

« Elle lui dit encore : — Quand le faible est violenté, la rétribution appro- « che. Le meurtrier n'arrive pas au but ; car *l'homme puissant ne chassera pas* « *le Seigneur de sa maison*.

« Elle dit encore : — Il ne donne pas la chair pour nourriture à la bête « féroce, car ce n'est pas lui qui fait faire violence. *Le fort qui inflige de la* « *peine, est plus fort que lui celui qui la supporte.*

« Le ciel porte un orage. La tempête enlève la lumière un instant. Les « nuées s'interposent devant les apparitions du soleil du matin. Il fera « resplendir la lumière en ces lieux avec la joie, ses rayons avec la vie... »

Nous voyons ici en présence les deux courants qui se partageaient le paganisme à son déclin. Mais il faut remarquer que les opinions de la chatte représentaient les vieilles traditions religieuses de l'Egypte, tandis que les objections du chacal étaient une importation nouvelle, venue de Syrie, — pays de tout temps opposé à une religion mystique et spécialement à la vie future. M. Chabas a déjà fait une remarque fort analogue à propos d'un document du même genre : l'inscription si singulière dans laquelle, à la fin des Ptolémées, une femme défunte exhorte son mari à passer gaiement sa vie, parce qu'il n'y a rien au-delà. Ces textes de récente rédaction sont complètement contraires aux vieilles traditions égyptiennes et leur nombre très restreint montre le peu de partisans de la nouvelle doctrine dans l'antique terre des Pharaons.

mées ou irraisonnables déifiées en Egypte, mais aux dieux humains qu'il s'attaque.

Comme nous le montrent les œuvres des hommes de Panopolis, l'hellénisme était alors à la mode chez les nobles de la Thébaïde. C'était la religion des esprits distingués, qui laissaient le fétichisme aux peuples des campagnes, et par d'habiles assimilations et tout un ensemble de symbolismes y rattachaient les cultes locaux : aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les dieux grecs figurer à côté de Phta, du crocodile, etc., dans les sermons imprécatoires de Sénuti.

« Que vos dieux se lèvent donc pour vous sauver de la « colère du Seigneur qui va descendre sur vous! Allons! Où « sont les crocodiles et tous les habitans des abymes que « vous serviez? Où est la puissance du soleil, de la lune et « des étoiles, que Dieu a faites pour donner la lumière à la « terre, et qu'en vous trompant vous-même vous adoriez « comme des divinités? Qu'ils viennent donc vous délivrer « maintenant de la malédiction, des insultes et de toutes les « calamités qui sont descendues sur vous de par Dieu. Où est « ce Satan et tous les autres démons qui sont avec lui, « ce Satan qui a rendu votre cœur assez stupide pour le ser- « vir sous les apparences multiples de toutes vos idoles? « Qu'il se lève,—ou plutôt levez-vous vous-mêmes pour échap- « per à la colère de Dieu qui s'est étendue d'un seul coup sur lui « et sur vous jusque dans l'abyme. — Où est ce Saturne ou « Petbé qui a tendu des embûches à ses parents tandis qu'ils « étaient ensemble, et qui avec une faulx *amputavit virilia* « *patris sui*, comme il est écrit dans vos livres, ce Saturne qui « avait coutume de dévorer les enfants qu'il avait engendrés, « selon votre mythologie? — Qu'il se lève donc pour vous « aider dans vos malheurs? N'est-ce pas lui aussi une de vos « divinités, ainsi que sa compagne, que la colère de Dieu saura « bien anéantir avec lui? Vous le comparez à Dieu, quand ce « n'était qu'un homme infâme? Vous en avez fait un Dieu, afin « qu'il fasse sans doute votre éducation et vous exerce dans « toutes les iniquités qu'il a accomplies, comme ces helléni-

« sants qui lui offrent des sacrifices humains. Ils servent aussi « Rhéa, dont vous dites qu'elle est la mère de tous ceux que « vous adorez, et puis ils se prostituent afin qu'elle soit con- « tente d'eux, votre mère ! Où est Jupiter et son fils Mars, qui « prend la figure d'un sanglier ou d'un verrat, pour montrer à « tous son impureté ? Et Vulcain ou Phtah et Apollon, ce mé- « chant libertin, joueur de flûtes, qui corrompit tant de femmes « et même des petits enfants[1]. . . . .

[1] Il est curieux de constater que Sénuti s'acharne de préférence soit aux animaux sacrés qui servaient de symboles en Egypte, soit aux dieux grecs, mais non point aux dieux égyptiens proprement dits, comme Osiris, Isis et Horus. Pour Isis seulement il applique les idées évhémériques en faisant de cette déesse un oiseau, parce que sans doute on la voit converser avec des oiseaux dans le livre de philosophie cité plus haut. Mais il n'a garde de parler du mythe d'Osiris, le dieu bon massacré par le principe du mal et devant, après sa résurrection, en triompher un jour et juger tous les hommes selon leurs actions, mythe qui se rapprochait tant des idées chrétiennes. Il a, au contraire, beau jeu de tourner en ridicule le panthéon grec, qui ne s'était jamais acclimaté complètement dans les masses populaires de la vallée du Nil. Déjà, dans notre ouvrage démotique, le chacal Koufi déclare que ces dieux étrangers s'ennuient en Egypte et ont hâte de retourner dans leur pays. Il dit :

« Vivat ! Il faut que je fasse entrer devant toi les paroles nommées pour te « faire connaître que quiconque est sur le monde ne peut se détacher de son « pays de naissance. Le lieu où ils ont été enfantés (ces différents êtres) est « plus grand pour eux que tout autre. Ils désirent pour eux leur demeure « dans leur lieu de naissance,... même s'il s'agit des dieux de terre étran- « gère qui sont en terre d'Egypte et qui désirent que leur lieu de partage soit « en terre étrangère. Le cœur des dieux et des hommes est toujours (ainsi) fixé « sur le lieu où ils ont été enfantés. »

Le chacal apporte de nombreuses preuves de cette tendance générale. Et cependant il faut bien dire que l'Égypte, surtout à l'époque romaine, est le pays où l'on a tenté les plus étranges fusions de doctrines. On se rappelle la lettre d'Adrien : « *Ægyptum, quam mihi laudabas, Serviane carissime, totam* « *didici levem, pendulam, et ad omnia famæ momenta volitantem. Illi qui Sera-* « *pin colunt, Christiani sunt, et devoti sunt Serapi qui se Christi episcopos* « *dicunt. Nemo illic archi-synagogus Judæorum, nemo Samarites, nemo* « *Christianorum presbyter, non mathematicus, non aruspex, non aliptes.* « *Ipse ille patriarcha, cum Ægyptum venerit, ab aliis Serapidem adorare, ab* « *aliis cogitur Christum* » (*Fl. Vopiscus, Saturninus*).

Ce mouvement de fusion religieuse se remarquait déjà dans l'école sacerdotale de Saïs. Aussi la stèle 218 du Louvre, rédigée par un prêtre de Neith de Saïs qui s'intitule : « Maître des Mystères du ciel et de l'enfer et de la con- « ception des formes de tous les dieux, scribe vrai de la demeure de vérité » fusionne-t-elle déjà toutes les divinités du panthéon égyptien dans une invocation toute gnostique. Ce sont là les mystères que le prêtre Saïte *ut'a-Hor-res-nt-pa* révéla à Cambyse et à Darius ; et quand les grecs eurent apporté leur panthéon avec eux, ce fut bien autre chose encore. Il parut alors de bonne politique de

« — Vous ne connaissez pas les splendeurs de Dieu, car vous « ne connaissez pas Dieu lui-même. Vous ne savez pas com- « bien il est admirable et combien de merveilles il fait. Comme « il est écrit — Vous êtes des sépulchres pleins de spectres, de « pourriture, de ténèbres et d'œuvres honteuses, qui ne

fusionner les dieux nouveaux venus avec les anciens dieux d'Egypte, et tous les temples eurent un double vocable mythologique. Ptah devint de la sorte Ηφαιστος. Maut Ηρα, Chons Ηρακλης, Bast Αφροδιτη, etc., etc. Cela ne se fit pas, il est vrai, sans protestation ; et notre chronique démotique reproche amèrement à Amasis d'avoir ouvert la porte à cette profanation sacrilège en permettant à ses mercenaires grecs « d'amener leurs dieux ». Mais enfin le mouvement était, depuis la conquête, impossible à arrêter. La pauvre déesse solaire Bast dut donc, bien malgré elle, devenir une Venus et se voir comparer aux autres Vénus étrangères dont le culte impudique était toléré en Egypte depuis les conquêtes asiatiques des Pharaons, telles que Astartée, Quadèsch, etc.

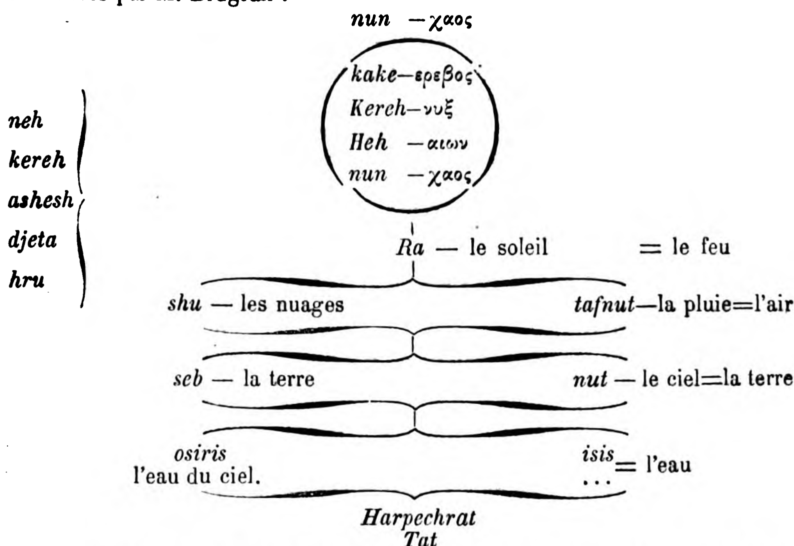
Ce ne fut pas tout, Philadelphe avait installé dans la vallée du Nil une portion considérable du peuple d'Israël. Les Juifs se comptèrent dès lors par millions. On leur fit également place au culte et tandis qu'un temple payen, datant des Ramessides, avait été approprié à leur religion dans le *vicus judæorum*(tell el yahoudeh), on assimila Jehovah, Adouaï, Sabaoth, et même les archanges Michel, etc., avec divers dieux égyptiens. Les papyrus démotiques et grecs de Londres et Paris, auxquels j'ai déjà consacré plusieurs articles dans les *Mélanges d'Archéologie égyptienne* et dans la *Revue Égyptologique* et sur lesquels je reviendrai, nous montrent sans cesse ces confusions étranges,déjà anciennes au commencement de notre ère, entre le judaïsme et le culte égyptien. Cela n'a rien qui doive étonner quand on se rappelle ce passage dans lequel Jérémie (chap. XLIV) reproche aux Juifs qui s'étaient établis en Égypte de faire des vœux, des libations, des encensements à la mère des dieux et des gâteaux à son image, tout en invoquant Jéhovah et en se servant de la formule imprécatoire : « Vive Jéhovah ! »

Après l'introduction du christianisme il parut tout naturel de faire de même. Tertullien nous apprend que le Valentinianisme était sorti des sanctuaires de Thèbes. Or cette école panthéiste ne fit pas autre chose que combiner le christianisme avec le gnosticisme Judéo-égyptien et gréco-égyptien. L'idée même du Plérome et des éons composant le divin et formant le monde visible se retrouve dans un des systèmes de l'Egypte parfaitement comparable au Valentinianisme et que M. Brugsch s'apprête à mettre en lumière. Voici le tableau du *paut neteru* ou plérome qu'il a bien voulu nous remettre, et dont le manque de caractères orientaux nous force de renvoyer le texte à l'appendice.

Ce tableau se compose de deux parties, l'une forme l'éternité de la nuit *neh kereh*. L'autre l'éternité du jour *djeta hru*. l'éternité de la nuit, appelée anssi *nun*, χαος, constitue un premier plérome distinct et donnant naissance au second plérome : celui du soleil. Celui-ci comprend comme le premier quatre éléments complétant les huit dieux proprement élémentaires (*shmun*, nom qui est resté au dieu cosmique *eshmun*). Les 4 Eons du jour représentent de plus les 4 éléments des anciennes traditions, c'est-à-dire *le feu, l'air, la terre* et *l'eau*. De là le symbole du *tat*, à 4 branches, improprement appelé nilomètre et qui est représenté comme le corps même d'Osiris dont il porte les attributs. La phrase *neh kereh ashesh djeta hru* « l'éternité de la nuit produit l'éternité

« peuvent vous permettre de dire la vérité, puisqu'elle n'est
« point en vous. — C'est de vous qu'il est dit : — Tu feras,

du jour » résume cette doctrine, dont nous attendons avec impatience les preuves annoncées par M. Brugrah :



Ceux qui voudront consulter les pages que nous avons consacrées à l'expose du système Valentinien et à la Pistis Sophia dans notre livre intitulé : « Vie et « sentences de Sécundus » verront que l'illustre hérésiarque n'a fait, pour ainsi dire, que traduire de l'égyptien les principes de sa doctrine. Mais il eut soin de faire place dans son Plérome fort aggrandi aux dieux gréco-égyptiens, aussi bien qu'à une multitude de vocables empruntés au Christianisme ou au Judaïsme.

Valentin est bien le successeur direct des magiciens qui ont rédigé nos papyrus démotiques de Leide, Londres et Paris, avec cette différence pourtant que ceux-ci n'avaient encore ouvert la porte qu'à la nomenclature juive. Il est intéressant de comparer sous ce rapport à nos papyrus démotiques le papyrus copte Valentinien de la Pistis Sophia.

Je viens de prononcer le mot de « magiciens ». Il faut savoir en effet que les magiciens furent les grands propagateurs et les grands avocats du gnosticisme et qu'ils convertirent à leurs idées jusqu'à des pères de l'Eglise tels qu'Origène, et d'illustres philosophes tels que presque tous les maîtres de l'école néo-platonicienne d'Alexandrie. Nous ne pouvons que renvoyer encore pour toute cette question à notre « Sécundus » p. 10 et suiv. et à l'article que nous avons consacré aux arts égyptiens dans la *Revue égyptologique*. Le gnosticisme devint ainsi le grand mouvement religieux dominant, jusque dans notre monde occidental, au 2e siècle, mouvement dont on trouve encore des traces très tardives dans les documents arabes d'Egypte.

Il va sans dire que cette fusion de doctrines aboutissant à un panthéisme plus ou moins déiste (qu'on nous pardonne cette expression) avait singulièrement diminué chez ses adeptes le respect des dieux. C'est ainsi qu'Anubis est

« Seigneur, des choses admirables dans les morts qui sont « dans le sépulchre et la vérité apparaîtra dans la destruction. « Est-ce qu'ils connaîtront les merveilles du milieu des ténè- « bres et la justice du fond de la terre? — C'est de vous que « l'écriture dit aussi : — Ce ne sont pas les morts, Seigneur, » ce ne sont pas les morts qui te loueront, ni aucun de ceux

employé comme domestique, ou si l'on préfère, comme maître d'hôtel dans le papyrus démotique magique de Londres. Voici une page de l'incantateur et de l'enfant qui lui servait de *medium* :

« Tu diras au petit enfant à savoir : « Que je dise cela à Anubis à savoir : « Viens amener les dieux à l'intérieur. — Il ira les chercher pour les amener à « l'intérieur ! — Tu interrogeras l'enfant en disant : les dieux viennent-ils à « l'intérieur ? — Il dira : oui, ils viennent. Vois les. . . . . « — Tu dis au petit enfant : « Que je dise ceci à Anubis à savoir : Amène-leur « une barque à l'intérieur pour qu'ils se réunissent. — Ils se réunissent. — Tu « dis : — Apporte du pain à l'intérieur. Montre-le aux dieux. Apporte du vin à « l'intérieur pour qu'ils mangent et boivent. — Qu'ils mangent ! Qu'ils boivent ! « Qu'ils fassent un bon jour, un jour heureux ! — Ils le font. — Tu dis à « Anubis : Qui interrogeras-tu pour moi ? — Il dit : Le Principe. — Tu lui dis : « Le dieu qui me fait ma réponse aujourd'hui, qu'il se tienne debout ! — Il dit : « Il se tient debout ! — Tu lui dis : Que je dise ceci à Anubis : Porte ces pains « devant, tu crieras devant lui à cet instant : Divin *Shaï* du soleil ! Seigneur « du soleil ! toi qui est en lui, en ces heures. — Tu feras dire ces paroles à « Anubis; car c'est le dieu qui me répond aujourd'hui. Qu'il lui fasse dire ces « choses en son nom, en étant debout ! Qu'il parle en son nom ! Qu'il parle en « son nom ! tu l'interrogeras sur toutes les choses que tu désireras. »

Ce pauvre Anubis, le dieu chacal, ainsi mal mené, avait du reste mauvaise réputation. C'est peut être là ce qui permettait d'agir si cavalièrement avec lui. D'après les entretiens du chacal Koufi et de la chatte éthiopienne le chacal passait pour libre-penseur. Ses attaques contre le panthéon égyptien l'avait mis en disgrâce. Aussi les chrétiens le recueillirent-ils avec bienveillance. Selon les légendes coptes, il se convertit. Un personnage cynocéphale comme Anubis accompagne même les apôtres dans leurs missions et dévore les payens obstinés qui ne veulent pas se rendre à la foi (Manuscrit 133 du Musée Borgia). Dans un autre récit, (Zoéga, p. 334), profitant de sa compétence bien connue dans les choses funéraires, le chacal (*ouonsh* — nom que porte en démotique notre chacal Koufi) accompagne un moine chez les mourants, les morts, et les conduit jusqu'au seuil de l'autre vie, comme il conduisait autrefois les défunts eux-mêmes près du tribunal d'Osiris.

Un des plus vieux dieux égyptiens se fit ainsi ermite et subsista dans les légendes — ainsi que tout ce qui se rapporte à l'enfer égyptien (voir dans la *Revue égyptologique* mon article sur *les affres de la mort*) — tandis que le panthéon grec et les mythes grecs disparaissaient à tout jamais d'une terre à eux étrangère. Le chacal Koufi n'avait donc pas tort — même en ce qui le concernait personnellement — dans le passage de ses entretiens cité plus haut et qui est relatif à la « patrie » des dieux. De son côté Sénuti a eu ses raisons en attaquant surtout les dieux grecs, qui ne possédaient pas en Égypte de profondes racines.

« qui descendent dans l'enfer. — Mais nous qui vivons, nous « chrétiens, nous te louerons maintenant et à jamais. — Et « ailleurs il est encore écrit sur vous: — Est-ce qu'un éthiopien « peut changer la couleur de son corps? Est-ce qu'une pan- « thère peut effacer les taches qui la couvrent? — Il en est de « même de vous, ô hellénisants et hérétiques de toute sorte. « Vous ne pouvez plus faire le bien. Vous êtes mauvais à ja- « mais et vous ne pouvez plus connaître Dieu, ni son Christ- « Jésus, parce que vous avez appris à servir beaucoup de divi- « nités. Car de même que, selon l'Écriture, on ne peut vendan- « ger du raisin sur des épines ou cueillir des figues sur des « chardons, il en est ainsi de vous, qui êtes toujours privés de « raison et de justice. Ce n'est pas en vain que les saints pro- « phètes ont dit : — Répands ta colère sur les nations qui ne « te connaissent pas et sur les croyances qui n'invoquent pas « ton nom. — Ils ont persécuté tes fils les chrétiens ; ils les « ont fait comparaître devant les magistrats et les Præsides, « comme leur race infâme avait, depuis le commencement, « persécuté les anciens prophètes et tous les justes. — Qui « ne vous connaît, ô sectaires ! Qui ne sait que vous êtes com- « plices de ceux que Dieu a fait mourir en ce temps dans un « cataclysme.[1] Vous êtes de la race de Sodome et de Gomorrhe. « Vous êtes de la race de Pharaon, le roi d'Égypte. Vous êtes « de la race de tous ceux qui ont lutté contre Dieu par l'incré- « dulité depuis le commencement. Vous, vous espérez dans des « hommes dont vous avez bouché les yeux avec des présents et « des paroles de ruse. Vous espérez qu'ils vous secourront et « vous suscitez contre vous la malédiction contenue dans « l'écriture de Dieu. Vous lui donnez puissance sur vous, « puisqu'elle dit : — Maudit soit l'homme qui a placé son espé- « rance dans l'homme. — Les chrétiens, eux, se confient à « Dieu. Ils placent leur cœur en lui pour qu'ils les secoure, et

[1] Il est clair que ce cataclysme est l'engloutissement de l'île de Panéhèou dont il a été question ci-dessus. Pour les hellénisants de Panopolis et pour d'autres encore on peut d'ailleurs bien dire comme pour ceux de l'île de Panéhèou, que quand Sénuti les menaça ce ne fut pas en vain.

« ils font avec zèle le bien pour qu'il les rende dignes de « cette parole : — Béni soit l'homme qui a placé son cœur dans « le Seigneur et dont le Seigneur a été l'espérance. . . . . .
« — Qui donc. . . . .
« N'est-ce pas vous ? Qui donc vous a réunis ensemble. N'est-« ce pas Dieu ? Qui donc a été marquée du sceau de Dieu. « N'est-ce pas l'Église ? — Lève-toi, fille de Sion, brise-les ; « car (comme le dit Michée) je t'ai donnée une corne de fer et « des ongles d'airain, détruis-les du milieu des nations, dis-« perse-les parmi les peuples.

« — N'est-ce pas la paille luttant contre les roues de fer d'un « char neuf (selon l'expression d'Isaïe), que tous ces sectaires « et les nations impies qui luttent contre les fils de l'Église à « qui Dieu a lié la puissance, comme il est écrit, et dont il a fait « les roues d'airain d'un char neuf pour écraser tous les sec-« taires et tous les hellénisants. — Voici que je t'ai fait comme « les roues d'un char neuf pour briser. Tu briseras les monta-« gnes, — c'est-à-dire vos sages, sans cervelle, ô gentils ! — « Tu rejetteras les pierres, — c'est-à-dire, vos poètes insensés « qui vous apprennent des paroles de mensonge, des poèmes « et odes sans utilité, et vous donnent les enseignements pes-« tilentiels des démons pour vous égarer de la vérité. Non-« seulement cela, mais ils imitent aussi la voix des oiseaux. « Ils ont rempli pour vous des livres, livres originaux, de « paroles oiseuses, comme *tics*, *tics*, *kouacs*, *kouacs*, qu'ils « disent être les cris des oiseaux et c'est pour cela qu'ils ont « appelé le livre, *ornithès*[1]. — C'est contre toute race incrédule, « depuis l'hellénisant jusqu'au juif, que d'un seul coup doit « s'interpréter comme une menace la parole indignée de ce

1) Il s'agit ici de la célèbre comédie d'Aristophane qui porte le titre ορνιθες « les oiseaux » et qui renferme, en effet, des imitations des différents cris des oiseaux et autres « paroles oiseuses ». Mais la portée en était plus haute : c'est certainement le livre le plus audacieux qui ait été écrit contre le paganisme grec, religion alors dominante et fort peu tolérante, comme on le sait par les aventures de Socrate et d'Alcibiade. Les payens esprits forts disaient sans doute à Sénuti : « Aristophane dans *les Oiseaux* réussit beaucoup mieux que vous sa diatribe contre les dieux ». Sénuti est blessé de cette comparaison peu flatteuse. D'autant plus qu'Aristophane voulait remplacer les dieux grecs non

« véridique verset : — Tu fouleras les montagnes, tu rejetteras « les pierres, — c'est-à-dire tous ceux qui ont crucifié le Sei- « gneur de gloire, Jésus-Christ : les grands pontifes, les scri- « bes, les prêtres, Hérode, tous les ennemis de la croix du « fils de Dieu. Ils seront réduits en poussière, puis répandus à « terre, puis le vent les emportera jusqu'à ce que la tempête « les ait dispersés. C'est d'eux que l'Écriture dit que la race « des incrédules est vouée à la destruction. — Le glaive céleste « à soif ; voilà qu'il va descendre du ciel sur...... » (Le reste manque.)

Déjà Sénuti, se sentant plus fort, ne se bornait plus à détruire les idôles, mais il renversait les temples eux-mêmes, au mépris des ordres formels d'Honorius et de Théodose. Dans un rescrit daté de l'an 399, en rappelant l'interdiction des sacrifices publics, ces empereurs ordonnaient que, non-seulement les temples, mais tous les ornements des monuments publics fussent désormais conservés. Ils annulaient toute permission déjà obtenue de les détruire et prescrivaient d'arracher, des mains de ceux qui voudraient s'en servir, de telles permissions, alors que ce seraient des chartes portant rescrits impériaux. Aussi les habitants de Schmin et de Plévit, dont il avait renversé les sanctuaires, avaient-ils cru pouvoir attaquer Sénuti devant le magistrat supérieur d'Antinoë pour cette violation des lois impériales. Mais le prophète, que la légende montre s'élevant dans les airs au-dessus du tribunal du magistrat romain, fut ramené en triomphe par une multitude dont il était l'idole, jusqu'à l'Eglise de *Pimoou*.

Tel est le récit du biographe. Sénuti, dans un de ses sermons, semble autrement raconter les choses. Il fait remonter jusqu'aux empereurs et *præsides* toute la responsabilité de cette destruction, dont il fut accusé :

« C'étaient des chrétiens que ces justes empereurs.... et ces

par un Dieu unique, mais par les oiseaux qui pouvaient affamer le ciel en interceptant l'odeur des victimes, ou bien encore par les nuées comme il le dit ailleurs, ou — c'était sans doute sa pensée intime — par le néant, la fatalité, le hasard. Ce sont là « les enseignements pestilentiels des démons ».

« præsides qui ont détruit vos temples et renversé vos « idoles. Le maintien de vos dieux depuis le commencement « était pour la perdition de vos âmes ; et le renversement de « vos idoles en ce temps-ci vous a rendus plus coupables « encore. Car ceux que vous vous étiez choisis pour dieux, « les chrétiens les ont réduits en poudre ou les ont brisés. « En les traînant la face contre terre, ils ont ri et se sont « moqués de votre folie. Ils vous ont tournés en dérision, ont « fait sur vous des chansons telles qu'on en chante sur le « cythare : et leur cœur était rempli de joie en voyant l'anéan- « tissement des objets de votre adoration ; et ils disaient, en « vous faisant honte : . . . .
« — Les idoles des nations sont de l'or et de l'argent, l'ou- « vrage de la main des hommes. Tous ceux qui les font ou « qui croient en elles leur ressemblent. Les dieux des nations « sont des idoles. — Ces choses-là et bien d'autres encore, « ils les psalmodiaient pour l'honneur du vrai Dieu et la con- « solation de leur mère la sainte église, et les foules du peuple « qui croient en Dieu et en son Christ-Jésus se prosternaient « et adoraient le Seigneur, selon l'ordre de l'Écriture qui dit : « — venez, prosternons-nous, adorons-le, pleurons devant le « Seigneur qui nous a créés. Il est notre Dieu. Nous sommes « son peuple.— Et ils se moquaient de vos temples qui étaient « changés en déserts et de tous les. . . . . dans les- « quels vous offrez des sacrifices, à ce qui n'est que vanité. »

Et un peu plus loin :

« C'est de vous qu'il est écrit, ô sectaires : — Les dents des « pécheurs, tu les as brisées. — Votre cœur s'est desséché en « proportion de la multitude de vos iniquités. Le Seigneur « vous a détruits, parce que vous l'aviez irrité. Votre souvenir « disparaît d'une façon évidente. Vous avez été fixés dans la « perdition que vous aviez faite. Vous avez vieilli, vous êtes « devenus des étrangers, fils des démons, et vos jambes « tremblantes sont devenues paralytiques et boîteuses au « milieu des chemins que vous avez suivis. — Le Seigneur qui « vous déracinera, tout à fait vous détruira, car les paroles de

« votre bouche ne sont qu'iniquité et tromperie. — Vous ne « voulez pas connaître le bien et l'accomplir dans toutes vos « voies. Vous ne méditez que l'iniquité sur le lit où vous « êtes étendus. Vous ne méprisez pas la malice. Votre cœur « réunit toutes ses forces pour l'injustice, — vous êtes terras- « sés devant la face de Dieu et de son Christ-Jésus. Les étin- « celles venues de lui tombent sur vous et vous livrent au feu, « car, peuple insensé, vous avez irrité son saint nom et votre « orgueil est parvenu jusqu'à lui. Vous avez élevé votre « cœur jusqu'au ciel. Vous avez parlé de Dieu avec injustice. « C'est pourquoi il a fait de vous ses ennemis et vous a livrés « au mépris, à jamais. Le vent de la colère du Seigneur a « soufflé sur vous ; et vous vous êtes desséchés ; et la tempête, « qui est sa fureur, vous a enlevés comme des brins de paille. « Encore un peu : et vous ne serez plus du tout ; car vous « n'ignorez pas que vous vous évanouissez peu à peu, ainsi « que toute votre race. Pourquoi donc avez-vous été détruits « comme un bois sec, ô pécheurs qui vous réjouissez de ce « qui n'est que vanité ? Comment donc disparaissez-vous, « ennemis du Seigneur ? N'est-ce pas parce que Dieu qui habite « dans les prophètes vous combat (car c'est de vous qu'il est « écrit) : — Voici que tous tes ennemis périront et que seront « dispersés ceux qui opèrent l'iniquité. »

Ce morceau rappelle, comme contraste, invinciblement à notre esprit le célèbre passage dans lequel Eunape raconte la chute du grand temple d'Alexandrie, et où il parle de « ces hommes « ammoncelant toutes les colères contre les pierres et les ma- « çons et qui étaient d'autant plus braves qu'on n'entendait « pas même le moindre bruit de guerre, ces hommes qui ren- « versèrent le Sérapeum, qui combattirent contre des offran- « des ou des ex-voto, et qui, sans antagonistes et sans ré- « sistance, remportèrent leur grande victoire. — Oui, continue- « t-il, ils ont bien et courageusement lutté contre des statues et « des oblations, non seulement pour les vaincre, mais encore « pour les voler. Le mot d'ordre était pour eux : que le ravisseur « soit inconnu. Il ne resta du Serapeum que ce qu'ils ne purent

« emporter, c'est-à-dire la terrasse, que le poids énorme des « pierres rendait inébranlable. Ayant donc tout bouleversé « et renversé, ces gens, si remplis d'ardeur guerrière et de « courage, présentant avec fierté leurs mains, pures, il est vrai, « d'un sang ennemi, mais non du bien d'autrui, disaient avoir « vaincu les dieux et osaient se faire un titre d'honneur de « leur impureté ; — et puis, après cela, ils établirent dans les « lieux saints ceux qu'on appelle moines, qui ressemblent à « des hommes en apparence, mais qui ont une vie de pour- « ceaux, et qui vinrent au grand jour exercer et accomplir là « une infinité de choses horribles et impossibles à dire ; mais « pour eux c'était piété que de traiter avec mépris le divin. « Tout moine qui alors portait un vêtement noir et n'avait pas « honte de se montrer en public dans un costume repoussant, « avait aussitôt une tyrannique autorité et passait pour avoir « atteint le sommet de la vertu humaine. — Mais ceci regarde « les livres qui traitent de l'histoire générale. — Lors donc que « l'on eût établi les moines à Canope, ils engagèrent les « hommes à servir des esclaves, et non les meilleurs, les plus « vertueux, au lieu de dieux tout intellectuels et tout spirituels. « Car, ayant rassemblé les os et les têtes de ceux qui avaient « été exécutés en justice pour leurs crimes et les reconnais- « sant pour des dieux, ils se prosternaient devant eux et « croyaient devenir meilleurs en se souillant à leurs tombes. « On appelait martyrs, ou diacres ou médiateurs auprès des « dieux, ceux qui, après avoir vécu dans une misérable « servitude, étaient morts sous les coups de fouet et dont les « images portaient encore la marque de leur supplice. Et ce- « pendant la terre porte de tels dieux ! »

On voit combien d'erreurs et de préjugés les payens de cette époque opposaient encore aux chrétiens [1]. Eux aussi, ils accu-

1) Je cède à la tentation de donner un curieux exemple de ces préjugés invétérés des pieux payens d'Egypte contre les partisans du nouveau culte. Je veux parler des anathèmes rédigés en démotique par une mère payenne contre son fils, devenu chrétien, récemment communiqués par moi à la Société d'archéologie biblique de Londres ainsi qu'aux auditeurs de mon cours de démotique.

Il s'agit d'un nommé Petuosor (Petosor) fils de Nespmètè, fils de Petuarièsé,

saient les moines de préfèrer des objets de culte tangibles et tout humains à une religion toute spirituelle, et, confondant

fils de Psépanofré. Ce Petosor s'était converti au christianisme, et, au baptême, il avait, suivant une coutume assez répandue, changé son nom payen qui signifie le don d'Osiris contre un nom chrétien, celui de Pierre, Pétros, qu'avait porté le Prince des Apôtres. Il ne s'était pas borné à abandonner ainsi la vieille religion de l'Egypte pour embrasser la nouvelle doctrine de l'Evangile, mais il paraît que son zèle de nouveau converti l'avait entraîné très loin et qu'il avait souvent proféré des menaces contre le paganisme, encore dominant, au lieu de pratiquer l'admirable doctrine de la charité chrétienne que le chacal Koufi attaque dans un des passages cités plus haut. Jamais, du reste, la tolérance n'a été très en faveur dans la vallée du Nil. Les violents s'y font toujours une très haute situation par leur violence même : et tel est le rôle que Petosor ou Pierre s'était donné. Je serais fort porté à croire que notre héros occupait, malgré cela, une place importante dans le clergé. Sa mère lui reproche, depuis qu'il s'est converti, de vivre avec d'autres dans l'abondance et d'avoir abandonné sa famille, restée payenne. Elle parle de ses constructions nouvelles et de ses menaces proférées alors contre les temples, de ses parodies sacrilèges des rites divins, etc. Elle le représente toujours comme une sorte de chef de parti, et c'est même là un des principaux motifs de sa colère.

Elle veut, par ses malédictions, venger la cause des dieux outragés et attaqués par son fils, et c'est pour cela que, tant en son propre nom qu'en celui de son défunt mari, elle a écrit la protestation solennelle que nous allons reproduire. Remarquons seulement pour l'intelligence de ce qui suit que la pieuse payenne ne veut plus conserver à Petosor le nom sacré qu'elle lui avait donné à sa naissance et qu'elle répugne également à accepter le nom profane pris par ce nouveau converti. De son ancien nom Pe-tu-Osor, elle supprime donc, dans l'usage ordinaire, l'élément mythologique *Osor*, Osiris, et se borne à l'appeler *Petu* ou *tu*, le don, abréviation dont nous avions déja des exemples à l'époque ptolémaïque.

Ecoutons maintenant Naïchrat, mère de Petosor, qui parle, en exposant d'abord elle-même le sujet :

« Choiak 21. — Dit Naïchrat : J'ai enfanté *tu*, fils de Nespmêtè, fils de Pe-
« tuarièse, fils de Psépanofré. Je suis à la porte d'Osiris et d'Isis Hathor. Je me
« tiens debout, près de celle qu'on aime, près de celui qu'on reconnaît. — Le
« misérable ! Ils me donneront ceci en main à savoir de le maudire. »

Ici elle s'arrête et fait d'abord intervenir l'ombre vénérée du père de famille :

« Moi Osiris Nespmêtè, fils d'Isis, j'ai dit ceci : Pétros Psépoer ! Je ne te
« nommerai pas de ton nom, du nom que t'a donné ta mère. On appelle ton nom
« Pétros (Pierre) fils de Petuarièsè, fils de Psepanofré. C'est ton nom ! ! Fais
« moi connaître ton cœur : — Je t'ai donné du pain et tu as dépouillé ta mère
« au désespoir. — Le dieu que tu t'es fabriqué tue. — Va mourir loin de ce
« dromos d'Isis ; car je ne reconnais pas mon œuvre.

« — Tu t'es fait connaître ; tu as bu le vin de la nécropole dans le lieu funè-
« bre où l'on prie le roi Osiris Ounnofré ; et là tu as fait honte à Isis ! tu as
« bu le vin des périples sacrés : pendant que les déesses — pour sa fin — ap-
« pelaient ta femme.

« — Il a dit (Petosor) : — *Hathor a fini sa domination sur le pays !*
« *Frappez-la sur le ventre et sur les seins !* — tu as chanté, — les hommes

les martyrs avec de véritables criminels, condamnés justement pour leurs crimes, ils prétendaient que leurs adversaires en faisaient des dieux. De même, en Thebaïde, Sénuti entendait retorquer chacun de ses arguments par des sophismes analogues, et sa colère en grandissait.

Ces payens, ces hellénisants, qui, selon le prophète, voyaient chaque jour s'évanouir leur influence et devaient disparaître

« chantent, — tu verras, — ils vont passer, — tu ressusciteras (ou tu te ré-« veilleras), avec Osiris, en âme, lors de son périple céleste ! »

Après cette objurgation pathétique et vraiment éloquente, la mère continue d'une façon douce et plus attendrie.

« Tu as chassé les malheureux pour la libation du commencement de l'an-« née ! et toi, tu as bu avec les impurs !

« Maintenant dis : — le soir de la vie est venu pour moi. Je suis obligé de « passer. Le moment de la supplication est sur moi, c'est-à-dire la mort. Ils « vont m'entraîner près de ma mère !

« — Mais il est pour toi, Osiris ! — tu passeras en un instant dans ses de-« meures funèbres, — en la main de ses chasseurs d'âmes — tu es ivre ; « mais ils te réveilleront. Ce sont leurs agents qui jettent l'homme au feu.

« — Je pénètre près d'eux en disant : Venez amener à purification ! Ouvrez-« moi la porte pour que je fasse supplication. Je parle sur votre tête. Je vous « prie...

« Mais toi, tu leur as ordonné (par tes crimes) de ne pas m'écouter... »

La mère peint ensuite le jugement qui attend son fils pécheur, les supplications qu'elle adresse à Osiris Ounnofré et aux esprits mangeurs d'hommes qui sont chargés de tuer les pécheurs ; enfin la sentence du juge suprême.

Elle renouvela ses avertissements à quelque temps de là dans une seconde sommation, peut être plus émouvante encore, et où elle insiste sur ces expressions de la première. — « Je t'ai donné du pain et tu as dépouillé ta mère » — en ajoutant immédiatement :

« — Ruine-moi, toi qui t'es bâti tes maisons (*sic*). Ils ont abondance en « leurs maisons dans lesquelles tu te souilles.— Tu chantes : « *Démolissez-les !* « *Qu'on enlève le temple et les statues divines.* — Avant qu'ils le fassent (dit le « dieu), je viendrai à toi. Je te ferai démolir toi-même. Je te ferai ouvrir les « yeux sur ces choses. Avant qu'il le fassent, tu mourras, le plus mauvais des « pires !

« — J'ai prié. J'ai parlé. — Celui la (le dieu) m'a fait t'immoler à lui avant « qu'il le fassent...

« — Voilà ce que j'ai dit à Pamonth, fils d'Horsiésis : — Ecris ces paroles. « Qu'on leur donne accomplissement.

« — Reconnais-toi, malheureux ! — Si tu ne lis pas ces choses devant eux « (les dieux), eux, ils te feront bien reconnaître le mal que tu as fait ! »

Ces appels lamentables furent vains, ainsi que Naïchrat l'affirme expressément dans sa troisième sommation, rédigée plusieurs mois après et où elle conclut en disant :

« — Il ne m'a pas écoutée, quand j'ai prié, quand j'ai parlé — Pétros Psé-« poer, je ne t'appellerai plus de ton nom, du nom que t'a donné ta mère. »

Singulier retour des choses humaines ! Cette payenne, si pieuse, si mystiqu

bientôt, étaient de plus en plus exaspérés; et loin de songer à se convertir, en dépit de la destruction de leurs sanctuaires, ils se groupaient pour résister et lutter. Les hellénisants de Panopolis avaient en effet un centre commun, un chef vénéré par ses co-religionnaires, comme Antonin, dont parle Eunape, l'était à Alexandrie. Ce chef était payen déclaré, et la foule se pressait encore autour de lui. Il réclamait la tolérance : et son influence était grande. Sénuti ne l'a nulle part désigné par son nom. Il l'exécrait. Nous avons une allocution qu'il proféra un jour « en voyant, dit le titre, la multi-« tude qui s'attachait à cet homme digne de malédiction, afin « que cet homme fût averti de ce qu'il disait de lui, et que les « autres se gardassent de ses œuvres. »

Il paraît que parmi ces autres, il y avait ses nombreux affranchis et ses nombreux esclaves.

Voici ce que dit Sénuti : « Dieu a dit dans l'Écriture : — Les « fils ne mourront pas à cause de leurs pères et les raisins « que les pères ont mangés n'agaceront pas les dents des fils ; « — de même aussi les serviteurs croyants ne mourront pas « à cause de leurs maîtres qui adorent le bois et les pierres « et les fautes des maîtres ne retomberont pas sur les « serviteurs dont l'espoir est en Dieu et dans le Christ Jésus. « L'iniquité des maîtres injustes sera sur eux-mêmes et la jus-« tice des serviteurs croyants sera également sur eux-mêmes. « Aucun esclavage ne subsistera au lieu où nous allons dès « maintenant. Nous sommes libres de la servitude du péché.

« Comme chacun pour soi-même doit rendre compte à Dieu, « *soumettez-vous à ce qui est écrit* : — Séparez-vous, séparez-« vous, ne touchez pas à l'impur ?... — L'Écriture nous apprend

si profondément imbue des idées de moralité et de rétribution finale, était peut-être la cause première de la conversion de son fils au christianisme. Le terrain moral était tout préparé, et, comme la mythologie égyptienne était bien inférieure à la doctrine chrétienne, Petosor en avait tiré une conclusion facile à prévoir — et voilà sa mère qui l'accable d'anathèmes ! » (Voir la leçon d'ouverture de mon cours de démotique, p. 21 et suiv. et mon article intitulé : « *les anathèmes d'une mère payenne contre son fils converti au christianisme* » dans les mémoires de la Société d'archéologie biblique de Londres).

« que les anges parlèrent avec Loth et le prièrent, par misé-
« ricorde pour lui, de quitter Sodome au plus vite pour ne
« pas périr.

« — Ces mêmes anges te disent aujourd'hui, ô homme, selon
« la parole du Seigneur : Écarte-toi de leur péché, de peur
« qu'on ne te traite comme eux et qu'on ne te détruise avec
« eux. — La folie saisit ceux qui s'approchent témérairement.
« — Ceci regarde les hommes de notre religion qui disent :
« Nous croyons au Christ qui nous a illuminés, et qui pourtant,
« reçoivent des dons ou quoi que ce soit d'hommes impies, ou
« qui leur envoyent des présents. Quoi ! nous ferions société
« avec les ennemis du Christ, avec ceux qui, devant des
« hommes, et même des multitudes d'hommes, avouent qu'ils
« sont des idolâtres, adorant les images des démons, et après
« cela ont l'impudence de dire : — de même que nous ne pou-
« vons pas vous convertir à devenir hellénisants, vous ne
« pouvez pas non plus nous amener à devenir chrétiens !

« — Celui qui salue de tels hommes adore le diable qui
« habite en eux et embrasse le serpent qu'ils servent. »

Ce que Sénuti proclamait dans ce passage, c'était ce que proclamaient les chefs des Bagaudes au moyen-âge et les plus fougueux démagogues aux époques de révolution.

Comme les riches de Panopolis étaient pour la plupart payens encore et les serviteurs chrétiens, nous l'avons dit, il voulait exciter ces derniers contre les premiers, et se servir des plus mauvaises passions de la populace pour en triompher. C'était une guerre d'esclaves qu'il suscitait là, et pis encore, car en définitive les serviteurs dont il parle n'étaient pas esclaves, et rien ne les empêchait, pour la plupart, de quitter le service d'un maître qui n'était pas de leur religion. Mais Sénuti savait que la jalousie et la cupidité des masses forment une arme terrible entre les mains de quiconque n'a pas honte de s'en servir : et lui ne redoutait rien, n'avait honte de rien, pourvu qu'il arrivât à son but, l'extermination des payens, et surtout celle du chef, redoutable par son influence, qui lui faisait ombrage.

En définitive, ce n'était pas pour la liberté qu'il combattait; tout au contraire ; et s'il parlait des souffrances du peuple, c'est qu'il espérait l'exciter par là contre ses propres adversaires, afin de pouvoir ensuite s'en rendre maître plus facilement. Alors, comme nous le verrons bientôt, les serviteurs ne seront pas plus épargnés que les maîtres. Aussi, pendant quelques années, les masses chrétiennes, tout en l'admirant, l'écoutaient avec une sorte de méfiance, quand il parlait de guerre et d'extermination, et on était fort partagé au sujet de ce que prétendait faire le prophète. D'ailleurs ce chef payen, puisque nous ne pouvons le désigner autrement, affichait, lui, une grande tolérance. Non seulement il disait : — Laissez-nous hellénisants comme nous vous laissons chrétiens ; — mais encore il faisait aux chrétiens toutes sortes d'avances. Aussi les chrétiens se mettaient-ils de nouveau à fraterniser avec lui. Un certain nombre d'hellénisants, qui, dans les premiers moments de terreur, s'étaient faits, sans conviction, chrétiens, commençaient peu à peu à revenir à leur ancien culte. Quelques-uns même mélangeaient les pratiques chrétiennes à des usages payens, et, selon l'expression de Sénuti, ils se trouvaient partagés entre les deux religions. Sénuti sentit que son œuvre fondait entre ses mains et qu'il fallait redoubler d'énergie. Mais surtout sa haine contre son ennemi de Panopolis grandit de plus en plus. Il en parlait sans cesse, et toujours avec exaspération.

Aurélien, le préfet augustal de l'Égypte, qui était en même temps, en ce moment là, præses de la Thébaïde, bien que les deux charges eussent été en principe séparées l'une de l'autre, commença dès lors à s'inquiéter de cette rivalité des deux partis, rivalité qui semblait présager de nouveaux troubles et de nouvelles révolutions dans la haute Égypte. Un jour que Sénuti venait lui faire de longues représentations sur les violences attribuées par les siens aux soldats, sur la mauvaise administration de la Province, sur la bonne entente des gouverneurs de la Province avec les payens, qu'on accusait de fermer les yeux des magistrats avec de l'or, etc., l'Augustal

interrompit brusquement le prophète en s'écriant : « Oui, je sais, vous allez sans doute me parler aussi de votre ennemi de Schmin. » Sénuti protesta contre ce soupçon injuste. Il n'attendait en effet rien de ce côté, rien des autorités, tout de la foule. Mais la foule, il espérait bien l'exciter de nouveau, en devenir le maître tout à fait, et pour cela il n'épargnait rien. Ses discours devenaient de plus en plus fanatiques, de plus en plus terribles. Les menaces ne se cachaient plus, et les métaphores hardies de l'ancien testament ne suffisaient déjà plus à l'ardeur emportée du tribun égyptien. Il en vint à souhaiter publiquement et ouvertement dans un de ses sermons que cet homme infâme (c'est ainsi qu'il nomme son ennemi) eût la langue liée aux doigts de ses pieds et fut de la sorte précipité dans l'abîme. La biographie memphitique de Sénuti remarque, à ce propos, que son souhait ne tarda pas à s'accomplir, et que quand l'ennemi du prophète fut tué, il lui fut donné de contempler le supplice qu'il avait désiré et que Dieu fait endurer éternellement à ce Panopolitain dans l'enfer.

Quoiqu'il en soit de cette légende, voici les passages de Sénuti contre les relaps qui y a donné lieu :

« Qui donc ne regardera pas comme impur le chien qui re-
« tourne à son vomissement? De même qui ne dira que c'est
« une honte devant Dieu que l'hellénisant qui reçoit le baptême
« au nom du père et du fils et du saint-esprit, et qui, après cela,
« retourne encore à son erreur et à son incrédulité? Qui ne
« dira : — Malheur à tous les sectaires qui sont incrédules à
« l'égard de Dieu et de son Christ Jésus et qui ne se sont pas
« jusqu'à présent repentis! Malheur au magicien [1], au jetteur

[1]) « Pour voir à quel point la croyance dans la magie et dans la puissance des formules magiques était devenue pour ainsi dire universelle, il faut lire non seulement les œuvres des chrétiens et des philosophes payens de cette époque, mais les écrits des pères, entre autres le traité d'Origène contre Celse.

Celse, dans son pamphlet contre le christianisme, avait attribué le culte des anges à l'impression qu'auraient faite sur les juifs les prestiges des magiciens faisant apparaître des spectres. Il avait comparé les miracles du Christ à ceux des adeptes *des arts égyptiens* (Ὠριγένους κατὰ Κέλσου, B, α, 68, B, B, 48, 49, 50, etc.; B, ε, 9)

Origène, dans sa réponse, s'appuie à son tour sur les prodiges des incantateurs

« de sort, à l'incantateur, qui reçoivent le corps et le sang de « *Jésus-Christ*, Notre-Seigneur, et qui malgré cela ne sortent

et des magiciens pour établir, contrairement à Celse, qu'il ne suffit pas d'adorer un dieu unique, qu'il faut l'adorer sous ses vrais noms, et qu'il n'est pas indifférent « de l'appeler Jupiter ou Très-Haut, Zeus, ou Adonaï, ou Sabaoth, ou Ammon comme les Egyptiens, ou Pappæ comme les Scythes. »

« On en a la preuve manifeste, dit-il, dans les incantations que les premiers « auteurs des langues ont employées, chacun suivant sa langue, et la prononciation diverse des noms ; car, ainsi que nous l'avons déjà montré brièvement « plus haut, les mots qui ont puissance dans une certaine langue, si on les tra- « duit perdent leur efficacité !...

« Par exemple les noms d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ont une significa- « tion qu'il est possible de traduire en grec.

« Or celui qui, en incantant ou en conjurant, aura nommé *le dieu d'Abra- « ham, d'Isaac et de Jacob*, par la nature et la puissance de ces noms fera que les « démons eux-mêmes, vaincus, devront obéir à ses ordres ; tandis que, au con- « traire, si on dit ὁ θεὸς πατρὸς ἐκλεκτοῦ τῆς ἠχοῦς καὶ ὁ θεὸς τοῦ γέλωτος και ὁ « θεὸς τοῦ πτερνιστοῦ, on n'obtiendra rien de plus par ces noms que si l'on en « avait prononcé d'autres dépouvus de toute vertu. Il en est de même du nom « *Israël* ; si on le traduit en grec ou dans une autre langue il n'aura aucune « puissance ; si, au contraire, intact, il est joint avec les mots auxquels ceux qui « savent ont l'habitude de le joindre, il produira ce que les incantateurs annon- « cent qu'il faut attendre de la prononciation de ces paroles. De même du nom « *Sabaoth* si usité dans les incantations. » (B ε, 45).

Ailleurs, Origène oppose le même genre d'arguments aux doutes exprimés par Celse sur l'antiquité de la Genèse et de ses récits : « Si Abraham, Isaac et « Jacob n'avaient pas existé, leurs noms dans la formule *Dieu d'Abraham,* « *Dieu d'Isaac et Dieu de Jacob* n'auraient pas la puissance qui les fait employer « non seulement par les Juifs dans leurs prières et leurs exorcismes, mais par « tous ceux qui font usage d'incantations et de formules. » (B, δ, 33).

Du reste, malgré l'étendue et l'élévation de son esprit, Origène n'a pas échappé à l'influence du milieu. Son *Traité des principes* était de telle nature que, même dans la traduction de Rufin, son apologiste, il paraît souvent bien éloigné du vrai christianisme...

C'est surtout dans le *Traité des principes* qu'Origène avait exposé dogmatiquement les doctrines fondamentales auxquelles il se réfère dans son *Traité contre Celse* et ailleurs et qui sont des combinaisons d'éléments étrangers avec la foi chrétienne.

Sa théorie sur certains noms et leur puissance, quand on ne les traduit pas, lui était commune avec un grand nombre de sectes gnostiques juives ou même payennes, comme nous le voyons dans les papyrus démotiques magiques de Leide, Londres et Paris. Jamblique, dans son livre sur *les mystères*, au chapitre des noms divins expose les mêmes croyances.

Quant à l'astrologie, qui rentrait aussi bien que la magie dans les arts égyptiens, il paraît qu'Origène y avait également foi.

« Il considère les astres comme des puissances célestes éclairées de la *lumière de la sagesse divine*, raisonnables, pouvant pécher et se convertir (Περὶ ἀρχῶν B α, VII, 2. 3, 4, 5, B, B, VIII 3, κατὰ Κέλσου, ε, 19, 11, 12).

Il concède qu'ils ont une influence sur les chose d'ici bas, et peut-être même peuvent les annoncer comme des prophètes. Si on ne doit pas les adorer,

« pas de leurs œuvres mauvaises ! Malheur à l'hellénisant, ou au « juif, ou à tout autre sectaire qui rit et qui se moque du mys-

c'est qu'on ne doit pas adorer les plus grands prophètes, et que d'ailleurs les astres « préfèrent que nous nous en remettions à Dieu, auquel ils portent nos « prières, plutôt que de nous adresser à eux et de leur faire partager avec Dieu nos vœux et nos supplications. » (Κατὰ Κέλσου, ε, II).

Bien entendu il leur attribue à chacun une âme, âme qu'il croit avoir existé avant la création du monde et devoir subsister après la destruction de la matière, afin de recevoir alors la punition ou la récompense, suivant ses mérites ou ses démérites (Περὶ ἀρχῶν B, α, VII. B, B, VIII). Ce sont des âmes fixées à une substance matérielle, qui est leur corps : *animam solis antiquiorem esse alligatione ejus ad corpus*. Nous avons vu que Sénuti conservait encore cette idée avant la condamnation d'Origène par Théophile. C'est même là ce qui le gêne dans son argumentation contre les payens (V. plus haut, p. 17).

« Les vrais gnostiques ne s'en tenaient pas là ; ils racontaient en détail l'histoire des astres. Ainsi dans l'ouvrage Valentinien copte de la Pistis Sophia les astres sont représentés comme des puissances ou chefs (archons) qui ont péché et sont liés à la sphère. Leur nombre est de 1800 d'un ordre inférieur, au-dessus desquels dominent 360 principaux. Au-dessus de ces 360 le grand ordonnateur Jéou (Jehovah) établit aussi d'autres grands chefs. Ces chefs sont Saturne, Mars, Mercure, Vénus et Jupiter. Ayant à jouer un si grand rôle, ces planètes reçurent des forces empruntées à des puissances supérieures. Ainsi Saturne reçut sa force du grand invisible lui-même, Vénus de la *Pistis Sophia*, la sagesse vraie et croyante, et Jeou, ayant « réfléchi qu'il avait besoin d'un pilote « pour gouverner le monde avec les *Eons* de la sphère, afin qu'ils ne le per- « dissent pas dans leur perversité.... tira une force du petit Sabaoth, le bon, et « la lia dans Jupiter parce qu'il est bon, afin qu'il les gouverne dans sa bonté. » Dès lors Jupiter paraît pleinement assimilé à ce petit Sabaoth : « Le petit Sabaoth, le bon, qu'on appelle dans ce monde Zeus. » On entrevoit là le souvenir de cette autre assimilation entre Jupiter et le dieu des Juifs que Celse formulait vers le temps d'Adrien, et l'épithète de bon donnée à Jupiter, le rôle qu'on lui attribue de gouverner le monde paraissent bien en effet des échos transformés des doctrines payennes. » (Sécundus, p. 10 et suiv.)

De semblables assimilations se retrouvent dans nos papyrus magiques démotiques. Seulement *Sabaoth* et *Ieou* sont le plus ordinairement confondus avec des dieux égyptiens.

Le respect d'Origène pour la magie est d'autant plus étrange que les magiciens étaient alors frappés des peines les plus rigoureuses par la loi romaine — peines qui — je l'ai démontré dans mon article sur les arts égyptiens et on peut facilement s'en assurer en parcourant les papyrus démotiques cités plus haut — étaient pleinement méritées par les crimes de toutes sortes que les magiciens excitaient à commettre.

« Au temps où écrivait le jurisconsulte Paul, c'est-à-dire sous les Antonins, les magiciens étaient brûlés vifs, ceux qui avaient étudié la magie sans en faire d'application étaient punis du dernier supplice, exposés aux bêtes ou mis en croix. Il n'était permis à personne de conserver des livres de magie. Quand on découvrait de ces livres, on les brûlait publiquement et ceux chez qui on les avaient trouvés étaient mis à mort, s'ils étaient de condition humble ; dans le cas contraire, on les déportait dans une île. « Ce n'est pas seulement la pratique, mais aussi la connaissance de cet art qui est prohibée », concluait Paul, *non*

« tère de Dieu et de toutes les œuvres de justice, de tout ce « que les chrétiens font ! Malheur à quiconque reçoit le saint

tantum hujus artis professio sed etiam scientia prohibita est (Paul, sent. liv. V, Tit. XXIII). » (Conf. Sécundus, p. 10).

Cela n'empêcha pas les sorciers d'avoir en Egypte une grande influence. Saint Athanase et les orthodoxes durent sans cesse lutter contre eux et interdire aux *moines* d'aller consulter les incantateurs. Ceux-ci, — et tous ceux qui les allaient trouver — étaient frappés d'anathèmes. On peut consulter à ce sujet les curieux textes coptes recueillis par nous dans les mélanges d'archéologie égyptienne. T. III, p. 41 et suiv. : Je citerai surtout celui-ci qui nous donne des détails intéressants sur le rôle de l'archange Michel dans les cincantations — rôle qui nous est attesté par les papyrus magiques démotiques, tout aussi bien que par les textes analogues, coptes et grecs :

« ... Ils ne lui ont rendu gloire ni comme à un Dieu ni comme à un prophète « et ils ne sont pas restés non plus dans la perdition qui appartient à leur art ; « mais ils se sont glorifiés en disant : nous sommes des chrétiens. Ils n'en sont « pas. Mais ils sont plutôt des *anti-chrétiens*. Ils disent dans leurs fourberies : « — Nous prions Michel, il est l'adversaire de tout péché — mêlant ainsi le « doux et l'amer, ouvrant leur bouche contre le ciel, blasphèmant l'archange de « Dieu. Si, au jour du jugement, l'homme doit rendre compte de toutes ses « paroles, à plus forte raison l'archange de Dieu, lui, serait-il éloigné d'une « abomination de cette sorte, par exemple de faire qu'une vaine..... arrive à « quelqu'un, et que quelqu'un l'emporte sur son ennemi ou bien tue son ennemi; « car c'est ainsi que les magiciens font du bien à leurs ennemis ; Comment l'ar- « change Michel... Il est l'archistratège de la chrétienneté et il est bienfaisant. « Mais, disent-ils, si on l'en adjure ? Et quel est l'homme qu'on adjurera en di- « sant : tue ton fils ou jette-le... en sorte qu'il meure ? A plus forte raison celui « qui est élevé au-dessus de l'humanité. Daniel ayant contemplé seulement la « vision de Gabriel, tomba, fut comme mort, et c'est lui qui en témoigne en « disant : — Le souffle ne resta pas en moi, — et pourtant c'était un homme « saint ; — et l'ange lui donna force trois fois ; il prit sa main et le releva deux « fois ; et cependant à peine put-il l'entendre parler. A plus forte raison, Michel « l'archistratège, se peut-il qu'un homme le voie ? De même qu'il est impossible « que Dieu fasse paix avec le diable, de même il est impossible à Michel de « faire une œuvre du diable, et non-seulement à lui, mais à tous les anges, et « jusqu'à la lune et aux étoiles, et à toute l'armée céleste. Ils sont aveugles, « ces misérables, comme celui qui les tue : Satan. Ils prennent l'aspect d'an- « ges de lumière pour séduire le cœur des simples, et ils ont le cœur dur « comme la pierre. C'est pourquoi celui qui osera donner à un magicien le « corps du Christ pèche. Il ressemble à Judas ; car il fait ce qu'il a fait. Il a « livré notre Seigneur Jésus-Christ aux mains des pécheurs, une fois ; et « lorsqu'il eut compris ce qu'il avait fait, il s'est jugé lui-même : il a vu qu'il « était indigne de vivre, il s'est pendu et il est mort. Mais c'est être pire que « les démons que de prendre ainsi le corps du Christ, car les démons ont.... « le Sauveur ; ils ont crié en disant : tu es le Christ, le saint de Dieu, et « lorsqu'il les menaça ils ne lui résistèrent point. Le magicien, au contraire, l'a « connu et a crié à un démon : *Écoute-moi*. Non-seulement cela, mais encore « il s'est revêtu de la toison de l'agneau pour séduire les simples et les entraî- « ner à faire des abominations. Par conséquent il fait plus que de n'être pas « digne d'aller à la vie, mais aussi, ceux qui y vont, il ne le leur permet pas

« baptême du Seigneur avec un cœur double! Malheur à celui « qui met sa main sur sa bouche en signe d'adoration et s'é- « crie :—salut ô soleil, gloire à toi, ô lune,—reconnaissant des « créatures et leur rendant gloire de préférence au créateur, à « celui à qui tout homme doit rendre gloire, le Dieu tout-puis- « sant, qui a ordonné (aux astres) d'éclairer la terre! Malheur « à l'homme ou à la femme qui rend grâce aux démons, en « disant : — C'est aujourd'hui la grande panégyrie du canal, « où la fête du bourg, où la fête de la maison — et qui allume « des lampes en l'honneur des vampires, ou qui brûle de l'en- « cens au nom de vaines imaginations !

« Il vaut donc mieux parler avec un idolâtre que de parler avec un magicien ; « car le payen, s'il est digne de grâce..... ans suffisent pour son salut ; mais « le magicien, s'il se convertit, il faut à peine l'admettre au mystère dans la « trentième année. C'est là un métier détestable devant Dieu et devant les hom- « mes. N'y participez pas et ne faites participer au mystère aucun magicien, « si ce n'est par ignorance ; car l'ignorance a son pardon ; mais celui qui le « fait avec connaissance on en tirera vengeance. »

Il ne me paraît pas impossible, – ce qui expliquerait l'indignation profonde de notre auteur, — que les gnostiques se fussent servis de l'Eucharistie pour leurs cérémonies et leurs incantations, comme — nous l'avons démontré dans notre article sur les *Arts égyptiens*, d'après une longue formule de nos papyrus démotiques, — ils se servaient aussi par imitation d'un vin et d'un pain consacrés qu'ils appelaient *le corps et le sang d'Osiris*. Nous trouvons en effet mentionnés dans les documents coptes gnostiques de Londres et particulièrement dans le cuir Hay (68, 11, 2) et le papyrus 1813 A : « La table sainte du fils » — « le pain et le sang » — « le corps et le sang du Tout-Puissant » qui est appelé aussi : « Le corps et le sang de l'Esprit-Saint. » On sait en effet que, d'après la Pistis Sophia, Jésus et l'Esprit-Saint s'unirent un jour dans la vigne de Joseph et depuis ce temps-là ne firent plus qu'un (V. Sécundus p. 18). Les mêmes documents parlent aussi du « phylactère écrit, qu'Isis a écrit », du puissant archange Nathaniel qu'on adjure par serment d'attacher le phylactère, de Éloï Sabaoth, de Michel, à plusieurs reprises, de Marie et de son fils appelé simplement « Mas-Mariam » de Barouk Bariala, etc., Un autre texte de ce genre mentionnent « Set le grand initiateur aux mystères » absolument comme nos papyrus démotiques, qui ont également les noms juifs cités plus haut. Il en est de même dans plusieurs papyrus grecs de cette époque (voir *Mélanges*, p. 44).

On comprend donc très bien comment « les Gnomes interdisent aux *anachorètes* et autres pieuses personnes de pratiquer les sortilèges, d'embrasser le métier d'incantateurs, de se faire magicien (μαγος ou φαρμακος) de *prier avec les Gentils et de participer à leurs fêtes*, d'observer le sabbat comme les juifs, ou « de permettre à une personne soit dans une maladie, soit dans un chagrin, soit après une morsure de serpent, d'aller de leur part chez un incantateur ou de leur attacher des phylactères » (voir *Ibid.*).

« Celui qui dit que ce n'est pas un Dieu que Jésus fils de « Dieu, comme l'a prétendu ce misérable, — que sa langue « soit réunie aux doigts de ses pieds en son jour fatal et qu'il « soit précipité dans le gouffre de l'enfer afin que l'abyme « l'engloutisse !

« Celui qui est témoin de ce qu'il voit et de ce qu'il dit, s'é- « crie : — Malédiction sur ceux qui font des adorations, des « libations ou des sacrifices, à aucune créature, soit dans le « ciel, soit sur la terre, soit dans les abîmes des eaux ! Malé- « diction sur lui, malédiction sur eux ! Car ceux qui sacrifient, « ou ceux qui font sacrifier, sacrifient aux démons et non à « Dieu.

« Puisque ces gens ont eu l'honneur de connaître celui qui « les a créés, n'ont-ils pas entendu son apôtre dire : — je ne « veux pas que vous vous rendiez participants des démons. — « Plût à Dieu que la parole de vérité ne trouve pas des gens « partagés dans la foi et se mêlant avec des hellénisants ou « des sectaires; pour qu'ils n'y rencontrent pas, en ces termes, « leur condamnation : — Vous ne pouvez participer à la table du « Seigneur et à la table des démons. Vous ne pouvez vous abreu- « ver au calice du Seigneur et au calice des démons. — Je parle « de ceux qui disent : « nous sommes chrétiens, » et qui sans « cesse viennent irriter le Seigneur et le remplir de zèle contre « eux. Le temps que vous avez passé dans votre incrédulité ne « vous suffit-il donc pas ? — Malheur à qui adore le soleil, la lune « et toute l'armée du ciel, à qui se confie en eux comme à des « dieux ! Malheur à qui adore le bois, la pierre ou toute espèce « d'ouvrages de la main des hommes, en bois, en pierre, en « argile ! Malédiction sur eux, ainsi que sur ceux qui servent « des oiseaux, des crocodiles, des bêtes sauvages, des bêtes de « somme ou toute autre espèce d'animaux... »

Enfin vint pour Sénuti le moment de mettre en pratique ses malédictions, le moment si longtemps attendu de la vengeance. Elle fut terrible. Les masses, longtemps excitées, cédèrent au farouche enthousiasme de leur tribun. Un jour toute la plèbe énivrée par sa parole se leva, et, sous sa direction sans doute,

elle vint anéantir tout ce qui, dans la ville même de Schmin, appartenait encore à l'ancien culte. Les maisons furent envahies, les habitants, qui ne s'attendaient à rien, égorgés, et l'ennemi, tant haï par le prophète, succomba. Laissons parler Sénuti : « Quel est celui qui n'a pas connu cet homme ennemi qui « habitait Panopolis, ainsi que ses richesses. Ces biens-là, Jé« sus-Christ les a dévastés devant lui, et lui-même, il l'a « anéanti devant eux. Je parle de celui qu'il serait impie de « nommer en ce lieu, et j'admire cette colère qui s'est abattue « sur tous ceux qui participaient à son impiété. La mémoire de « leur chef a disparu ; et quant à eux, ils ont été tués, et leurs « os dispersés : on les a brûlés vifs à cause des paroles « insolentes qu'ils avaient proférées, ainsi que leur maître. Il « ne lui avait pas suffi de maudire les serviteurs du Christ, « mais encore il avait maudit le maître des serviteurs, Jésus. « Maintenant il est tombé dans ses mains redoutables, ainsi « que ses misérables esclaves et une foule d'autres gens de la « même sorte. »

Nous avons vu, dans un fragment que nous avons cité, quelle haine violente Sénuti portait aux poètes. Il ne serait pas impossible que cet homme, ce payen que Sénuti ne veut pas nommer, de peur de se souiller, mais qui habitait Panopolis, et par ses talents et ses richesses s'était mis à la tête d'une immense parti, que Sénuti fit exterminer ainsi que son chef dans une émeute populaire, il ne serait pas impossible, dis-je, que cet homme fut Nonnus, le célèbre auteur des Dionysiades. On sait peu de choses sur Nonnus, mais les meilleurs critiques reconnaissent, avec M. de Marcellus, qu'il habitait Panopolis, et était très probablement plus jeune que Sénuti, qui, comme nous l'avons dit, vécut si longtemps. Ce qui est presque certain aussi c'est que Nonnus mourut de mort violente et perdit ses biens, comme l'indique une lettre d'un évêque de la Pentapole, Synésius, qui recommandait le jeune fils du poète à la pitié d'un de ses amis, parce qu'il était sans ressource et sans appui, à la suite du désastre qui l'avait atteint. Or, si nous nous souvenons du passage cité du prophète, *cet homme panopolitain fut anéanti ainsi que ses richesses.*

Quoiqu'il en soit du reste à ce sujet, nous savons par une multitude de témoignages qu'il y avait alors à Panopolis des poètes, que Sénuti accuse de séduire le peuple. L'un de ces poètes était certainement, ainsi que le montre Zoéga, celui qui s'intitule dans une de ses œuvres Paul l'architecte. Cet homme avait d'abord utilisé ses talents comme parasite dans les riches familles payennes qui formaient l'aristocratie de Panopolis et que Sénuti parvint avec tant de peine à exterminer. Quand ses patrons et ses protecteurs furent anéantis, chassés ou ruinés dans les émeutes suscitées par le prophète, le parasite parvint à échapper, grâce à l'humilité de sa condition, mais craignant d'être assimilé à ces hypocrites que Sénuti tance si vertement dans ses sermons parce qu'ils n'y assistent que pour en rire en secret, à ces hommes qu'il assimile aux hirondelles qui, elles aussi, hantaient les églises, Paul pensa qu'il fallait prouver la sincérité de sa conversion en allant publiquement demander grâce à Sénuti. Le maître de l'abbé Bésa, que Paul cite souvent, eut pitié de lui. Il voulut alors prouver son zèle de nouveau converti, et c'est dans ce but qu'il composa en copte, comme il s'en vante avec orgueil, un poème chrétien que nous possédons encore et dont il se trouve une copie sous le n°312 au musée de Naples. Dans ce poème l'auteur fait très souvent mention de ses patrons de la veille et ce n'est pas, apparemment du moins, avec éloge qu'il le fait, en racontant sa conversion. « Je « parle, dit-il, de cette race perverse qui soupirait seulement « après la bonne chair et les poissons délicats. Ils sont morts, « mangeant encore... Leur salle de festin est devenue pour eux « un tombeau. Leur incrédulité les a précipités dans le repos « éternel. Ce qui est arrivé là doit servir d'exemple, afin que « nous ne tombions pas dans le piège du scandale. — Quant à « vous, mes chers frères, allons, courage, je vous loue maintenant, vous qui vous dites mutuellement : — « Levons-nous « pour réformer et redresser la perversité de ce malheureux. » « — Pour moi, voulant imiter les œuvres de l'enfant prodigue « et faire comme il a fait de son temps, j'ai dit : le pain abonde « dans la maison de mon père et moi je meurs ici de faim. Je

« courus avec un grand zèle, je me levai en hâte et j'allai vers « mon père en disant : — Par ta bonté, aie pitié de moi, j'ai « péché.

« C'est toi qui gouverneras ma barque, dans mon petit che-« min. Ton saint ange marchera devant moi, pour rendre ma « voie droite, jusqu'à ce que je trouve près de toi le grand re-« pos : sauve-moi, par ta force, de cet ennemi qui veut « déchirer ma chair, toi qui panses et guéris toute blessure, « toi qui ressuscites ceux qui sont dans le sépulcre. »

On voit dans le commencement de ce passage une allusion évidente à cette terrible catastrophe dont Sénuti nous parle lui-même et dont il paraît si heureux. Paul n'en gardait pas si bon souvenir, et, dans son livre, on sent plus d'une rancune ou d'une allusion sarcastique.

Au fond, malgré le ton mystique qui règne d'un bout à l'autre de ce poème, on ne serait pas très éloigné de voir, dans ce pieux converti, une sorte de déiste mal déguisé, une espèce de voltairien se couvrant, à cause des circonstances, du voile de la religion, mais conservant toujours de secrètes sympathies pour la cause que la force seule l'a obligé d'abandonner. Évidemment quand il disait aux moines de Sénuti : « Allons, mes « frères, courage, je vous loue maintenant, vous qui vous « dites mutuellement : levons-nous pour réformer la perver-« sité de ce malheureux. » Il avait des vues tout aussi peu agréables que quand il s'écriait : « Je crains bien que ma « part ne soit avec ceux qui, dans le désert, regrettaient les « melons et les ognons d'Égypte. »

De même, ailleurs, Paul a beau se livrer à la théologie et se mêler aux discussions qui remplissaient cette époque. Il a beau nous dire, au sujet du Christ, avec le parti qui triomphe : « Quant à nous, nous croyons qu'il n'y a pas de division « entre ta divinité et ton humanité » et pour paraître plus orthodoxe aux yeux des monophysites, il a beau faire l'éloge du célèbre Barsumas, celui qui avait assassiné saint Flavien de Constantinople au brigandage d'Ephèse, et, par un mauvais jeu de mots, s'écrier : « Oh ! je t'en prie, saint abbé

« Barsumas, sauve-moi de cette épreuve, étends sur tout « mon extérieur ce masque, ce pieux déguisement que tu as « si bien gardé partout : ô sage de notre siècle, je t'en prie, « toi qui est le docteur favori de l'abbé Bésa, donne-moi l'é-« nergie de ce prophète que les juifs ont scié en deux (*Bise*). » On sent à travers toutes ces dévotes expressions, je ne sais quel arrière goût d'hypocrisie, qui cadrerait mal avec une conviction véritable.

Ailleurs le poète s'écrie, en parlant du prophète Sénuti : « Ecoutez donc ce grand (saint) terrible qui se trouve dans la « ville de Panopolis ; c'est la lumière des lumières, la grande « lumière de ces temps. »

Mais on croirait aisément qu'il y a plus de crainte que d'amour dans ces éloges, et quand on en cherche la cause, on pense à cet effrayant *remember* qui revient à chaque page dans le poème : « Voilà la rétribution de ceux qui marchaient « dans les festins et les jeux, qui vivaient délicatement au « milieu des banquets, des bains et des cirques. Leurs « anciens convives les ont tués avec des flèches acérées. »

L'auteur se souvenait toujours de cet affreux carnage, de cet horrible incendie et de ce pillage, non moins horrible, qui avaient mis fin à la vie et aux richesses de ses bienfaiteurs. Seulement comme son compatriote (également de Schmin) le poète-musicien, hérault d'insurrection : Horudja (αρυωθης), contre lequel a été composé le curieux poème satyrique en vers démotiques récemment traduit par nous, Paul l'architecte s'était vite rallié aux vainqueurs : et il allait peut-être aussi boire avec ceux qui avaient massacré ses anciens amis,

C'est sans doute au partage de leurs biens qu'il fait allusion, quelque temps après l'éloge de Sénuti, quand il parle des gerbes qu'emportaient chez eux les auditeurs du Prophète :

« Considère maintenant et vois, dit-il, ceux qui s'en viennent « avec joie, portant leurs gerbes. Dis à ton frère, — certes, tu « vois comme le Seigneur a fait de grandes choses parmi « nous. Si tu agis ainsi, tu te réjouiras dans le Seigneur et tu

« immoleras l'agneau sans tache, dont tu diviseras la chair
« par petits morceaux, en parts séparées, pour la manger,
« quand la lune du mois d'avril sera en son plein. »

On voit que, dans la dernière partie de ce passage, Paul, profitant des licences poétiques, a changé brusquement de sujet. Mais encore ici sa dévotion semble cacher une moquerie sacrilège [1].

Le poète parait, en effet, avant tout un sceptique. Ancien payen, faussement converti, il ne respecte pas plus sa nouvelle religion que l'ancienne, et l'ancienne que la nouvelle. Il fait sans cesse les plus sanglantes allusions à la théurgie mystique si hautement en honneur lors de l'hellénisme expirant et à la catastrophe finale non prévue.

« Venez près de moi, s'écrie-t-il, ô sorcières. Apprenez-
« moi ce qui est arrivé à vos maris, ces pieux sacrificateurs
« de leurs propres brebis. La lune est-elle venue en conjonc-
« tion avec le point du ciel qu'on appelle le *katabibazon*?
« Dites-moi maintenant, ô astrologues, vous qui étudiez les
« *stations* et les *demeures* du ciel [2], qu'elle est la nécessité qui
« vous oblige chaque jour d'errer dans les places, les mai-
« sons et les chemins, pour vous livrer à des *calculs* et à des
« *thèmes* oiseux. »

Mais, en définitive, comme il n'était guère plus respectueux pour les saints d'Egypte, qu'il passe en revue en simulant des pélérinages imaginaires, que pour les dieux de l'ancien culte, son livre n'eut pas près des moines tout le succès qu'il en attendait.

Ce n'était pas en effet l'intelligence qui manquait aux compagnons de Sénuti, et quand le poète vint leur apporter son œuvre, on y remarqua tout de suite certains passages à double sens, et la réception ne fut pas très cordiale. « Mes
« pères, dit-il lui-même, souvenez-vous du moment où je vins
« vers vous et où vous me dites : — « Certes tu veux nous

1) C'est évidemment de la Pasque chrétienne qu'il parle.

2) *Stations* et *demeures* dont parlent sans cesse les astrologues de l'époque romaine et byzantine.

« mettre en colère avec les paroles de mensonge que tu réci-
« tes ici. » — Il y avait avec vous une femme qui baissa son
« cou et rit sur moi, comme quelqu'un qui se serait moqué de
« moi, où aurait insulté à ma démarche, car elle considérait
« mes paroles comme des paroles oiseuses. Moi, je la regar-
« dai, j'inclinai ma tête vers elle et je lui dis : — Femme,
« c'est toi qui te moques de moi? Tu ne sais donc pas le
« nombre et la valeur des pensées que j'ai réunies dans *ce*
« *triadon* ? »

Il n'était pas bon de jouer avec de tels gens, et nous souhaitons qu'il ne soit rien arrivé de plus grave à notre versificateur.

E. Revillout.

(*A continuer*).

ÉTUDES SUR PHILON D'ALEXANDRIE

(TROISIÈME ARTICLE [1])

---

§ 3.

La doctrine d'un être divin intermédiaire entre Dieu et le monde est absolument étrangère à l'hébraïsme. Elle prit naissance d'une image poétique par laquelle on avait voulu uniquement célébrer la sagesse avec laquelle Dieu avait produit toutes choses et continuait à maintenir dans l'ordre et dans la règle aussi bien l'ensemble de l'Univers que les cœurs et les esprits des faibles humains. Il semble, en effet, qu'on ne peut guère entendre autrement cette Sagesse, dont il est dit dans le livre des Proverbes, qu'elle est un enfant chéri de Dieu, et que, antérieure à toutes ses œuvres, elle était à ses côtés, en quelque sorte, pour lui servir d'aide et de conseillère au moment de la création [2].

Cette expression figurée finit pas être prise à la lettre [3]. Les Juifs eurent alors une sorte de Dieu second.

Le désir de débarrasser la notion de Dieu des formes anthropomorphiques et anthropopathiques, sous lesquelles il est si souvent représenté dans les livres de la Loi, contribua puissamment à cette transformation. De conseillère et d'aide de Dieu qu'elle était d'après le livre des Proverbes, la Sagesse était devenue, deux siècles environ avant l'ère chrétienne, son

[1]) Voyez la *Revue*, t. V, p. 318 et t. VII, p. 145.

[2]) *Proverbes* VIII, 22-31. Tel fut le premier mot de la métaphysique du judaïsme et de la philosophie alexandrine, dit M. Ed. Reuss, *Geschichte der heiligens chriften alten Testaments*, p. 495 et 497.

[3]) Des transformations de ce genre sont très fréquentes dans l'histoire des Religions.

ministre et son agent dans la production du monde. L'Ecclésiastique la donne pour le démiurge. « Seule, lui fait-il dire, j'ai dessiné les bornes du ciel et creusé les abîmes de la mer, j ai établi mon empire sur toutes les parties de la terre et sur toutes les nations [1]. »

A peu près à la même époque, elle est entendue dans le même sens parmi les Juifs alexandrins. Aristobule la présente comme l'instrument de Dieu dans tout ce qui concerne les affaires de l'univers: elle est pour lui la puissance (δύναμις) divine [2] ; il la désigne même parfois par le mot de Logos [3]. Philon accepta cette doctrine telle qu'elle lui était transmise par les Juifs alexandrins aussi bien que par les Juifs palestiniens, et avec ses diverses dénominations de Sagesse, de Puissance, et de Logos, et fit triompher ce dernier terme; tout en reconnaissant qu'il était un synonyme des deux autres [4], il trouvait, sans doute, et, non sans raison, qu'il était plus conforme aux paroles et aux enseignements mosaïques [5].

Il suit évidemment des faits que nous venons de rappeler, que Philon n'emprunta ni la doctrine du démiurge ni le mot Logos par lequel il désigne ce dieu second, ni à Platon ni aux Stoïciens. Le mot Logos n'est d'ailleurs employé par Platon que dans les diverses acceptions que nous donnons dans notre langue au mot raison ; et le Logos spermatique des Stoïciens n'a nullement le sens de démiurge, conception qui est

[1]) *Ecclésiastique* XXIII, 5 et 6. Ce livre est d'origine palestinienne.

[2]) L'expression θεία δύναμις se rencontre déjà dans le Pseudo Aristée. Van Dale, *Dissertatio super Aristea*, Amstelod., 1705, p. 274.

[3]) Eusèbe, *Prép. Evang.* XIII, 12 *hymm. d'Orphée* vars 6, 9, etc.

[4]) « Le père, dit Philon, est le créateur du monde et la mère est la sagesse pas laquelle tout a été fait; *quod deterius potiori insidiari soleat* § 16. Dans la *Sapience* IX, 1 et 2, le mot Logos et le mot sagesse (σοφία) sont également employés pour désigner l'être divin intermédiaire entre Dieu et le monde. *Idem σοφία quod λόγος apud nostrum, quem vide infra* p. 176, *et lib. de Agricultura* p. 244. *Philonis judæi opera omnia*, ed. A. S. Pfeiffer, T. II, page 183, note f.

[5]) C'était une expression consacrée en Israël que Dieu avait créé tout par sa parole. La parole de Dieu, le verbe de Dieu, en hébreu Memrah, et en grec Logos, dut sembler à Philon le terme le plus propre à désigner le démiurge que Dieu avait chargé d'arranger le monde sensible.

du reste tout à fait étrangère à leur système cosmologique [1]. Mais, d'un autre côté, il faut reconnaître qu'il demanda à la philosophie platonicienne une explication plus ou moins satisfaisante de cette doctrine que ses coreligionnaires, soit palestiniens, soit alexandriens s'étaient contentés jusqu'alors d'affirmer [2].

Faisons remarquer d'abord que, grâce à la théorie platonicienne du Κὸσμος νοητός, il put parler d'un Dieu second, sans porter atteinte au monothéisme, par conséquent aussi sans rompre définitivement avec le judaïsme.

Le Logos et le monde intelligible (Κὸσμος νοητός) ne sont que deux noms différents pour désigner une seule et même chose, l'ensemble des idées divines qui doivent servir de modèles aux êtres et aux choses sensibles, idées divines qu'on peut considérer comme le plan de l'Univers [3]. Or, de même que le plan qu'un architecte a été chargé de dresser d'une ville est, avant l'exécution, dans l'intelligence de cet architecte, ainsi le plan de l'Univers, (le Logos, le monde intelligible) n'as pas d'autre lieu que l'Intelligence divine qui doit le réaliser [4]. D'où l'on peut conclure en toute assurance que le Logos est pour Philon, l'intelligence divine, c'est-à-dire Dieu considéré comme pensant [5] et pouvant être appelé Dieu second (θεὸς δευτέρος) [6] par rapport à Dieu considéré comme l'être existant

1) « Le σπερματικός λόγος qui est dans toute chose et suivant lequel est toute chose, c'est Dieu comparé à une semence des choses, semence d'où germe, pour ainsi dire, le monde d'une manière régulière, et suivant un rapport déterminé et rationnellement ordonné de toutes ses parties. » L. Ritter, *Histoire de la philosophie ancienne*, T. III, p. 489. Cela ne ressemble en rien au Logos de Philon, du moins tel qu'il le présente dans ceux de ses écrits qui contiennent ce que nous appelons son apologie du Judaïsme.

2) Quoiqu'on puisse supposer qu'ils s'appuyaient sur des raisons assez analogues à celles que fait valoir Philon.

3) Quiconque voudra se servir de termes plus simples, n'a qu'à dire τον νοητόν εἶναι κόσμον, ἢ θεοῦ λόγον ἤδη κοσμοποιοῦντος. *De mundi opificio*, § 6.

4) Οὐδὲ ὁ ἐκ τῶν ἰδεῶν κόσμος ἄλλον ἂν ἔχοι τοπον, ἢ τὸν θεῖον λόγον τόν ταῦτα διακοσμήσαντα. *De mundi opificio*, § 6.

5) Dieu fait toute chose, non pas seulement en commandant, ἀλλά καί διανοούμενον. *De mundi opificio*, § 1.

6) .... πρὸς τὸν δεύτερον θεὸν, ὅς ἐστιν ἐκείνου (θεοῦ) λόγος, Eusèbe *Prépar. évangel.* lib. VII, cap. 13, inséré dans *Philonis judæi opera*, T. VI p. 175.

par lui-même (ὁ ὢν, τὸ ὄν) et désigné comme Dieu premier (θεὸς προτέρος), l'être étant antérieur à l'intelligence, à la pensée, non sans doute, quant au temps, mais quant à l'ordre logique. Il n'y a donc pas pour Philon deux Dieux ; c'est un seul et même Dieu, envisagé à deux points de vue distincts, d'abord dans son essence qui est d'être le seul possédant l'existence par lui-même, et ensuite dans son intelligence, dans sa pensée, qui est la source, la cause, la condition de toutes les existences relatives et subordonnées ; d'abord dans son immuable réalité, et ensuite dans son activité qui, sans introduire aucune modification dans sa nature, donne naissance à une foule d'êtres divers et le met en relation avec eux, sans en éprouver le moindre dommage. C'est évidemment comme une garantie de l'immutabilité de Dieu, pour le mettre hors d'atteinte de toute influence du dehors, que Philon a cru devoir distinguer l'être et la pensée en Dieu.

Le Logos est donc Dieu pensant, ὁ λέγων θεός, par opposition purement analytique à Dieu étant, ὁ ὢν, τό όν, en même temps qu'il est l'ensemble des pensées de Dieu (Κὸσμος νοητὸς). C'est dans le même sens qu'on peut entendre les diverses qualifications sous lesquelles Philon le désigne fréquemment, et qui indiquent la première manifestation de son être, première manifestation qui ne peut être que son intelligence (διανοια). Les principales de ces qualifications sont celles de premier né de Dieu, πρωτόγονος υἱος θεοῦ [1] ; de fils aîné de Dieu, πρεσβύτατος υἱος θεοῦ, πρεσβύτερος υἱος θεοῦ [2] ; d'image de Dieu, εἰκὼν θεοῦ [3] ; d'ombre de Dieu, σκία θεοῦ [4].

Quand il s'agit de décrire l'œuvre du Logos, Philon suit spécialement le dialogue de Platon qui porte pour titre le Timée et qui présente la production de l'Univers, sans doute encore dans le sens platonicien, mais sous une forme et des

[1]) *De somniis* 1, § 37 ; *De agricultura,* § 12.
[2]) *De migrat. Abrah.* § 1 ; *Quod Deus immu tab.,* § 6 ; *De confusione linguar.,* § 14 et 283. *De profugis,* § 20.
[3]) *De mun di opificio,* § 8 ; *De confusione linguar.* § 20 ; *De monarchia,* § 5.
[4]) σκία θεοῦ δὲ ὁ λόγος αὐτοῦ ἐστιν. *Legis allegor. III,* § 31.

termes qui ne sont pas usités généralement dans les autres écrits de ce philosophe. Il n'y aurait eu que d'assez légères modifications à introduire dans le discours que l'auteur du Timée fait adresser par son Dieu aux dieux fils des dieux[1], pour que Philon eût pu le mettre dans la bouche de son Dieu premier donnant à son Logos ses instructions sur la production du monde sensible. Ce Dieu n'avait pas en effet à tenir un autre langage: « O toi, mon fils premier né, écoute mes instructions. Les espèces mortelles restent encore à naître. Il faut qu'elles naissent pour que tout soit parfait, pour que l'Univers ou l'ensemble de tout ce qui peut exister contienne et les êtres intelligibles et les êtres sensibles. Je ne puis donner à ceux-ci l'existence et la vie, comme je vous les ai données, puisque tout ce que je produits directement est intelligible[2]. Afin donc qu'il y ait dans l'ensemble des choses des êtres vivants qui soient cependant mortels, applique-toi, suivant ta nature, à les produire toi-même. Je te donnerai la partie immortelle qui doit les animer, et tu y joindras la partie qui doit être mortelle. Tu introduiras ainsi l'ordre dans la matière désordonnée, et tu formeras des êtres vivants qui, en étant en un sens immortels comme toi, seront en un autre sens des êtres mortels »[3].

Nous ne pouvons terminer cette étude sur le Logos, sans faire remarquer que, d'après Philon, il est, non un Dieu créateur, mais un Dieu formateur, un θεός τεχνίτης, un Dieu artiste. Dieu (θεός προτέρος) a créé par un acte de sa volonté les différents êtres spirituels qui composent le monde intelligible, sans avoir besoin, pour les produire, d'une substance antérieurement existante; c'est une création dans le sens propre du mot, *creatio ex nihilo*, comme disent les théologiens chrétiens[4] Le Logos ne crée rien; il n'a qu'à arranger, qu'à

[1]) Les Dieux fils des Dieux sont le κόσμος νοητὸς des autres dialogues de Platon et représentent par conséquent le Logos de Philon.

[2]) Nous avons dit dans l'article précédent, que, d'après Philon, il ne peut y avoir le moindre contact entre Dieu et la matière.

[3]) *Etudes sur le Timée de Platon*, par Th. Martin, t. I, p. 111 et 113.

[4]) *Institutio theologiæ dogmaticæ, scripsit.* C. L. W. Grimm, 2e édit., p. 250, note 1 de § 141.

façonner, d'après les modèles que lui offre le monde intelligible, une matière chaotique et désordonnée, préexistante. Dieu est l'architecte qui a créé le plan; le Logos est l'ouvrier divin qui a, d'après ce plan et au moyen des matériaux qu'il a empruntés à la matière, bâti cette immense ville, qu'on appelle l'Univers; ὄργανον λόγον θεοῦ δι' οὗ (ὁ κόσμος) κατεσκευάσθη [1], ou encore δι' οὗ σύμπας ὁ κόσμος ἐδημιουργεῖτο [2].

Le Logos n'est pas cependant uniquement le démiurge. Ce monde qu'il a bâti, il est chargé de le conserver, de le réparer; il est le lien, δεσμὸς, qui en tient toutes les parties bien unies entre elles, et les empêche de se séparer et de se dissoudre [3]. On peut le regarder comme la Providence qui, tout en gouvernant l'ensemble, prend soin des moindres détails; il est ce que bien des hommes appellent le hasard [4].

C'est par lui que Dieu se révèle aux hommes [5], qu'il communique la sagesse à ceux qui cultivent la vertu [6] et qu'il donne à chaque partie de la terre quelque marque de sa bonté [7].

Enfin il est l'intercesseur, ἱκέτης, des hommes auprès de Dieu [8]. Considéré sous ce rapport, il est le véritable grand prêtre dont parle Moïse, *Nombres*, XXXV, 25 [9]. C'est dans ce sens que Philon l'appelle le Consolateur, παράκλητος. [10]

§ 4.

Dans la plupart de ses écrits, Philon, voulant sans doute se conformer au langage de l'ancienne Alliance, assure que la foi et la vertu sont déjà récompensées pendant cette existence

1) *De Cherubim*, § 35.
2) *De Monarchia* 11, § 5.
3) *De posteritate Caini*, § 32; *quod Deus immutabilis*, § 36; *De somniis*, 1, § 33.
4) *Quod Deus immut.*, § 36.
5) *De Cherubim*, § 9.
6) *De posteritate Caini*, § 37.
7) λόγος θεοῦ συνεχής, ἐοικιὼς δρόσῳ, κύκλῳ πᾶσαν περιειληφώς, καὶ μηδὲν μερὸς ἀμέτοχον αὐτοῦ ἐῶν. *Legis allegor.*, III, § 59.
8) *Quis rerum divinarum hæres*, § 42.
9) *De somniis*, I, § 37.
10) *De vita Mosis*, III, § 14.

par une constante prospérité. Les justes, s'il faut l'en croire, sont bénis de Dieu [1]; ils jouissent en abondance de toute sorte de biens [2]; ils peuvent compter en particulier sur la santé du corps [3].

Il ne borne pas cependant la récompense de la piété à la possession des biens terrestres; ses coreligionnaires de la Palestine ne le faisaient même plus de son temps. Ils attendaient que Dieu donnerait aux justes, après leur mort, une nouvelle vie plus heureuse que celle dont il peut les faire jouir déjà ici-bas. Mais, tandis qu'ils se représentaient cette vie future comme l'effet d'une résurrection du corps, Philon admettait que l'âme, qui est ce qui constitue véritablement l'homme [3], est immortelle et survit par conséquent à sa séparation d'avec le corps, qui ne lui est propre que pendant cette existence terrestre, pour la mettre en rapport avec le monde sensible.

Ces âmes qui constituent véritablement les hommes, et qui par nature sont immortelles, ont été créées, à ce que prétend Philon, directement par Dieu lui-même, à l'origine même des choses, en même temps que le monde intelligible, κόσμος νοητος, dont elles font d'ailleurs partie. Elles sont préexistantes aux corps, ce qui est dans l'ordre même des choses; car ce qui vaut le mieux doit être antérieur à ce qui lui doit être subordonné. Telle était déjà l'opinion de Platon : « Dieu, dit ce philosophe, ne forma pas l'âme après le corps; car en les unissant ensemble, il n'eut pas permis que le plus vieux obéit au plus jeune... Il forma l'âme première par sa naissance comme par sa vertu, et plus ancienne; elle devait commander au corps, et le corps devait la reconnaître pour maîtresse [4]. »

Cependant, d'après Philon, toutes les âmes incorporelles, créées par Dieu et faisant partie du monde intelligible, ne sont

[1]) Craindre Dieu et se vouer à son service, c'est, dit Philon, *πηγή εὐδαιμονίας καὶ βίου μακραίωνος ἥδε*. *De posteritate Caini*, § 54.

[2]) *De Sommiis* I, §§ 28-30.

[3]) Ἄνθρωπος ὁ ἐν ἑκάστω ἡμῶν τίς ἂν εἰη πλὴν ὁ νους. *De Agricultura*, § 2.

[4]) H. Martin, *Etudes sur le Timée de Platon*, t. I, p. 95 et 96.

pas destinées à descendre ici-bas dans des corps matériels. Il en est qui ont pour fonction d'être les agents de Dieu auprès des hommes. Les Grecs leur donnent le nom de héros, de génies, de démons ; Moïse les appelle des anges. Philon les place au haut des airs, sans doute parce qu'il croit qu'il est convenable qu'ils soient auprès de Dieu pour recevoir ses ordres[1]. Celles qui doivent animer des corps mortels, sont au contraire dans une partie plus basse des airs, sans doute aussi pour être plus près de la terre où elles sont destinées à descendre chacune à son tour dans des corps humains[2].

Cette doctrine de la préexistence des âmes et de leur descente dans des corps mortels, empruntée évidemment à Platon, faisait aussi partie des croyances des Esséniens[3]. Elle se retrouve également dans la Sapience[4], et probablement elle était partagée par tous ceux des juifs alexandrins qui se piquaient de philosophie. Mais elle était étrangère aux synagogues et aux écoles rabbiniques de la Palestine, et les livres sacrés de l'ancienne Alliance n'en portent pas la moindre trace sérieuse. Philon crut cependant l'y trouver. Ces fils de Dieu qui, voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour leurs femmes celles qui leur plurent (*Genèse*, VI, 2) sont, d'après lui, des âmes qui, séduites par les attraits trompeurs de la vie terrestre, furent condamnées à habiter des corps mortels. Il faudrait conclure de là que la descente des âmes dans des corps terrestres serait la juste punition de celles de ces âmes qui feraient la folie de s'éprendre des choses d'ici-bas, ce qui est contraire à d'autres déclarations de Philon qui

[1]) *De gigantibus*, § 2.
[2]) *De mundo*, § 5.
[3]) D'après Josèphe, *Bell. judaic*, 11, 8, 11, les Esséniens croyaient τὰς δὲ ψυχὰς ἀθανάτους ἀεὶ διαμένειν, καὶ συμπλέκεσθαι μὲν, ἐκ τοῦ λεπτοτάτου φοιτώσας αἰθέρος, ὥσπερ εἱρκταῖς τοῖς σώμασιν ἴυγγί τινι φυσικῇ κατασπωμένας, ἐπειδὰν δὲ ἀνεθῶσι τῶν κατὰ σάρκα δεσμῶν, οἷον δὴ μακρᾶς δουλείας ἀπηλλαγμένας, τότε χαίρειν καὶ μετεώρους φέρεσθαι. Voy. *Des Doctrines religieuses des Juifs*, 2e édit., p. 103 et 104.
[4]) L'auteur de la *Sapience* semble regarder la descente des âmes dans les corps comme une loi naturelle, VII, 6 ; et il pense comme Philon, que le corps qui est corruptible, appesantit l'âme, l'abaisse et la charge de soucis, IX, 15.

semble regarder leur venue ici-bas comme l'effet d'une loi naturelle et réglée dès le principe par une décision divine. Il n'en est pas moins vrai que l'union d'une âme à un corps ne soit une chute, une déchéance bien réelle.

L'âme qui tombe dans un corps, se trouve en effet par cela même dans un état inférieur à celui dans lequel elle se trouvait auparavant. Philon le reconnaît lui-même en appelant le corps la prison de l'âme[1], et même le sépulcre où elle est renfermée[2].

Nous ne sommes cependant dans ce monde que comme des étrangers et des voyageurs[3], et notre affaire essentielle pendant cette existence est de délivrer l'âme de la prison du corps dans lequel elle est tombée, de sorte que quand le corps se dissoudra, l'âme s'en échappe[4] et puisse retourner dans sa patrie primitive (le monde intelligible). Mais elle ne pourra le faire qu'à la condition de ne pas s'être laissée asservir par le corps, c'est-à-dire de ne pas avoir pris goût aux affections de la chair, et d'avoir au contraire établi son autorité sur elle, et surmonté les passions qui sont propres à l'enveloppe matérielle dans laquelle elle s'est trouvée enfermée ; en un mot, de s'être réhabilitée par de constants efforts, et rendue aussi pure qu'elle l'était avant de succomber à la séduction des plaisirs sensibles.

Que deviennent les âmes qui ne se relèvent pas et qui se sont abandonnées aux affections et aux passions de la chair ? Platon, après les avoir soumises à des punitions proportionnées à leurs fautes, leur fait boire l'eau du Léthé et les envoie dans de nouveaux corps affronter de nouvelles épreuves. Philon est moins affirmatif; il parle d'une mort spirituelle qui est

1) δεσμωτήριον. *Legis allegor.*, III, § 14.

2) λάρναξ, σορὸς, θυμβος. *De somniis*, I, § 22 ; *De migrat. Abrah.*, § 3 ; *quis rerum divinar. heres*, § 24 et 16. Il répète, après Platon, lem ot d'Héraclite σῶμα σῆμα. *Leg. alleg.*, I, § 33 ; *De Justitia*, § 8 ; *De migrat. Abrah.*, § 3.

3) *De agricultura*, § 14.

4) Philon, prévenant, comme le fera plus tard Plotin, l'erreur possible de ceux qui seraient tentés d'arracher par le suicide l'âme à la prison dans laquelle elle est tombée, a pris soin lui-même de réfuter cette funeste opinion.

pire que la mort ordinaire; mais il est à peu près impossible d'attacher un sens quelconque à ces expressions ou vagues ou figurées[1]. Il dit ailleurs, il est vrai, que le méchant sera précipité au plus profond du Tartare et dans de profondes ténèbres, pour servir d'exemple à quiconque serait tenté de suivre ses mauvaises voies[2]. Mais il explique lui-même sa pensée en faisant remarquer que c'est sous forme de mythe qu'on appelle le lieu des impies, l'Adès, et que l'enfer n'est pas autre chose que la vie de l'homme pécheur et criminel[3].

Le séjour de l'âme dans un corps n'est pas cependant une position bien favorable pour le travail de réhabilitation qui lui est imposé. Si quand elle vivait dans un monde supérieur, elle s'est laissé séduire par les faux attraits de l'existence terrestre, comment n'en subira-t-elle pas plus facilement l'influence désastreuse, maintenant qu'elle est emprisonnée dans un corps? Philon ne se fait point d'illusion[4]; il a un sentiment très vif de l'imperfection de ce monde et de la faiblesse morale de la nature humaine[5]. Mais en même temps il est persuadé que l'homme de bonne volonté peut compter sur le secours et l'aide de Dieu, qu'il représente en conséquence comme un bienfaiteur et un sauveur[6].

§ 5.

Il est reconnu généralement qu'il y a entre les vues morales de Philon et celles des stoïciens des analogies mani-

[1]) Cette mort spirituelle, Philon l'appelle la mort pénale, qui est tout autre chose que la mort naturelle. Voici ses paroles : ὅπου δ'αν οὖν λέγῃ « θανατῳ ἀποθανεῖν » παρατήρει ὅτι θάνατον τὸν ἐπὶ τιμωρία λαμβάνει, οὐ τόν φύσει γινόμενον. Φύσει μὲν οὖν ἐστὶ καθ'ὃν χωρὶξεται ψυχὴ ἀπὸ σώματος: ὁ δ ἔπὶ τιμωρίᾳ συνίσταται, ὅταν ἡ ψυχὴ τον ἄρετῆς βίον θνῆσκῃ, τὸνδὲ κακίας ξῇ. *Legis allegor.*, I, 33. Comp. *De præmiis et pænis*, § 12.

[2]) *De execrationibus*, § 6.

[3]) *De congressu quærendæ conditionis gratia*, § 11.

[4]) *De Gigantibus*, § 7.

[5]) H. Ritter, *Histoire de la Philosophie ancienne*, trad. franç., t. IV, p. 372 et suiv.

[6]) ὁ εὐεργέτης καὶ σώτηρ θέος. *De mundi opificio*, § 60. Ἄτε μὴ πεπιστευκότες παγίως τῷ σωτῆρι θεῷ. *De sacrificiis Abelis et Caini*, § 19. Ἐπὶ τὸν μόνον σωτῆρα θεὸν, *ibid.*

festes[1]. L'influence qu'il avait subie du stoïcisme se montre dans bien des opinions, qui sont étrangères à ses coreligionnaires de la Palestine et qu'il doit à cette école philosophique.

On sait qu'il condamnait absolument l'esclavage[2]; qu'il regardait tous les hommes comme des frères, et l'égalité comme le plus grand de tous les biens ; qu'il tenait la démocratie comme la meilleure forme de gouvernement; qu'il était d'avis que la noblesse ne consiste pas à descendre d'une famille illustre, et que chacun ne vaut que par ses propres mérites ; que, sans méconnaître la nécessité de l'acte, il attachait la principale importance au sentiment qui l'a inspirée.

Comme les stoïciens, il affirmait qu'il n'y a pas d'autre bien que la vertu; que quiconque attribue quelque valeur à des biens sensibles et extérieurs, n'est qu'un esclave de sentiments efféminés[3]; et que dans la vertu seule est la liberté[4].

La ressemblance est bien autrement marquée dans la question que nous avons à examiner en ce moment. Les stoïciens prescrivaient à la raison d'établir sa domination absolue sur le corps et les affections soit passives soit irraisonnables de la nature humaine. C'est aussi ce que réclamait Philon; nous venons de montrer que, selon lui, la réhabilitation de l'âme, qui est l'homme véritable, n'est possible qu'à la condition qu'elle réussisse à soumettre entièrement à sa direction tous les mouvements désordonnés et les affections du corps dans lequel elle est tombée.

1) Le P. Thomassin, dans sa *Méthode d'étudier et d'enseigner chrétiennement et solidement la philosophie*, prétend déjà que presque tous les paradoxes de la secte stoïcienne ont été adoptés par Philon, le juif. Pierre Bayle, *Œuvres diverses*, t. I, p. 561.

2) Il est possible cependant qu'il tînt cette opinion des Esséniens.

3) *De posteritate Caini*, §§ 34 et 36 ; *De somniis*, II, § 2.

4) *Quod omnis probus liber*, § 22. Vacherot, *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, t. I, p. 161. — Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que la morale de Philon, quelque stoïcienne qu'elle soit, ne laisse pas que de faire quelque place à celle de Platon ; il fait valoir en effet, à plusieurs reprises, la nécessite pour l'homme d'aspirer après son modèle qui est Dieu. *Legis allegor.*, I, § 12, et *Ibid.*, II, § 2 ; *De creatione mundi*, § 4. H. Ritter, *Hist. de la Philos. ancienne*, trad. franç., t. IV, p. 383.

La loi du devoir est donc la même pour Philon que pour les stoïciens.

Mais dès qu'il s'agit des mobiles qui doivent pousser l'homme à l'accomplissement de cette loi, toute ressemblance disparaît ; de chaque côté on en indique de différents. Les stoïciens en appellent à l'autorité souveraine de la raison, Philon à la puissance et à la bonté de Dieu. Les premiers s'en remettent à la dignité morale de l'homme; l'autre nous renvoie à la religion et à la révélation.

Nous ne voudrions pas assurer toutefois que Philon ait cru faire autre chose que traduire à sa façon le sentiment des stoïciens, et qu'il ne se soit imaginé qu'en parlant de l'autorité souveraine de la raison, les stoïciens n'aient entendu la puissance des prescriptions divines, telles qu'elles sont présentées dans les traditions juives. Les interprétations de ce genre ne sont pas rares dans ses écrits. C'est ainsi, pour nous en tenir à un exemple qui se rapporte à notre sujet actuel, qu'il entend la formule stoïcienne : « vivre conformément à la nature », τὸ ἀκολούθως τῇ φύσει ζῆν, comme une recommandation d'obéir à Dieu et à ses préceptes [1]. Il n'est pas douteux que les stoïciens ne l'aient entendue dans un sens fort différent.

Quoiqu'il en soit, voici comment Philon nous expose quelles sont les vertus par lesquelles l'âme humaine, peut et doit se réhabiliter et par conséquent rentrer dans sa partie primitive.

Le point de départ de toute âme qui veut pratiquer la vertu et se sauver, c'est la piété et la foi, εὐσέβεια και πίστις [2]. Sans la croyance en Dieu, il n'est pas de bien véritable. Nier Dieu, c'est le plus grand de tous les crimes [3] ; Philon ne tarit pas sur ce point. La religion est donc le champ dans lequel la vertu pourra être cultivée; elle ne peut exister que sur ce terrain.

La vertu qui conduit l'âme au but qu'elle doit poursuivre,

[1]) *De plantatione*, § 12; *De migratione Abrah.*, § ; *quod omnis probus liber*, § 22.

[2] *De migratione Abrah.*, § 24.

[3] *De Monarchia I*, § 4; *De victimas afferentibus*, § 13; Πηγὴ δὲ πάντων ἀδικημάτων ἀθεότης, *De Decalogo*, § 18.

c'est-à-dire au salut, se compose de trois stades de développement moral, ou de trois vertus particulières qui sont représentées dans les Livres saints par trois patriarches : Énos, Hénoch et Noé.

1° Enos [1], le fils de Seth, représente l'espérance, c'est-à-dire le pressentiment du but suprême de l'existence humaine, par conséquent le désir, l'attente d'une félicité plus haute que celle que ce monde peut nous offrir [2]. Cette espérance se forme dans le cœur des hommes chez lesquels la piété (le germe des qualités vertueuses) l'a emporté sur les penchants physiques. Elle donne à l'homme le sentiment de l'insuffisance du plaisir et du peu de valeur de tout ce qui n'a pour but que le plaisir.

La plupart des hommes placent mal leurs espérances et courent après les richesses, les honneurs, les plaisirs. Tous ceux-là sont blâmables, celui-là seul est digne d'approbation qui met son espérance en Dieu, la cause de son être, seul capable de le conserver dans la pureté [3].

« Moïse dit d'Enos, nom qui signifie espérance : celui-là le premier espéra d'invoquer le nom du Seigneur [4], c'est bien dit ; car qu'y a-t-il de plus propre à l'homme que l'espérance et l'attente de la possession de biens qu'il ne peut recevoir que de la munificence de Dieu. Si nous voulons confesser la vérité, nous reconnaîtrons que c'est là ce qui constitue en propre l'espace humaine. Ceux qui n'espèrent point en Dieu sont censés en dehors de la nature raisonnable. Aussi Moïse, après avoir dit d'Enos qu'il espéra d'invoquer le nom de Dieu, ajoute : c'est ici le livre de la génération des hommes de bien [5] ; car il est écrit dans le livre de Dieu que celui-là seul qui espère est homme, par conséquent celui qui n'a pas d'espérance n'est

[1] *Genèse*, V, 5, 9-11.

[2] Pour expliquer pourquoi l'espérance est appelée Enos (l'homme), Philon fait remarquer que celui qui ne recherche que le plaisir se dépouille de ce qui est le véritable caractère de l'homme. Celui en effet qui est véritablement homme aspire aux biens éternels. *Quod deterius potiori insidiari solet.* § 38.

[3] *De prœmiis et pœnis*, § 2.

[4] *Genèse*, IV, 26.

[5] *Genèse*, V, 1. Αὔτη ἡ Βίβλος ἀνθρωπῶν, Philon ajoute le σπουδαιολογων, qui n'est pas dans le version des LXX.

pas homme. On définit l'homme autant qu'être concret un animal raisonnable et mortel. Mais les affections de l'âme de celui que Moïse appelle homme, espérent en celui qui est, dans le vrai Dieu, aussi les hommes de bien ayant trouvé l'espérance et la joie, possèdent ou s'attendent avec certitude à posséder un sort heureux, tandis que les méchants, dont Caïn est le modèle, plongés dans la tristesse et dans la crainte, ont pour part les malheurs présents et à venir [1]. »

2° Quand l'espérance, dont Enos est le type, a pris place dans le cœur, elle fait naître aussitôt le regret de tous les efforts qu'on a faits à la poursuite du plaisir, c'est-à-dire, la repentance de la vie passée. On devient alors Hénoch [2].

« Après la victoire de l'espérance, vient le second combat, celui de la repentance. En ce combat, la repentance, dès qu'elle voit qu'elle est tombée de l'état d'une nature bien constituée, s'enflammant aussitôt d'amour pour un meilleur but, abandonne ses désirs et l'iniquité qui lui était familière, et se hâte de passer à la tempérance, à la justice et aux autres vertus [3]. Le double mérite de s'éloigner des choses honteuses et de s'approcher des honnêtes, est récompensé d'une double récompense, savoir le délogement et la solitude. L'Écriture en effet dit de celui qui, ayant abandonné les affections du corps, toujours avides de choses nouvelles, s'est retiré vers l'âme : « Il n'a point été trouvé, parce que Dieu l'avait transporté [4]. » Ce transport signifie en effet évidemment le délogement, τήν αποιχίαν, et les mots qu'il ne fut pas trouvé indiquent la solitude; et cela est très bien dit, car si l'homme a formé réellement le dessein de se délivrer des passions qui troublent l'âme, et de mépriser les désirs charnels et les plaisirs, il faut qu'il se hâte de fuir, sans regarder derrière lui, maison, patrie,

[1] *De eo quod deterius potiori insidiari soleat.* § 38.

[2] Henoch, fils de Jered, et descendant de Seth (*Genèse,* V, 18, 19, 21-24) est surnommé par Philon κεχαρισμένος, *qui fut agréable*, sous-entendu à Dieu. Il fut agréable à Dieu parce qu'il représente l'état d'une âme qui marche dans les sentiers du Seigneur. *De Abrahamo.* § 3.

[3] Ce sont les quatre vertus des Stoïciens ou des Platoniciens.

[4] C'est d'Henoch dont il est parlé en ces termes dans *Genèse,* V, 24.

parents et amis. Le commerce qu'on entretient avec ces choses à une force d'attraction telle qu'il est à craindre, s'il demeure, qu'il ne devienne captif, qu'il ne soit enchaîné d'une multitude de séductions, dont les imaginations réveilleront les désirs assoupis et ramèneront à la mémoire ce qu'il valait beaucoup mieux oublier. C'est ainsi qu'il est arrivé à plusieurs de revenir en leur bon sens, et d'éteindre en eux de brûlantes amours, en voyageant et en empêchant par là leurs yeux de se reporter sur les images des plaisirs. Quand ce qui l'excitait cesse, la pensée se promène dans le vide.

« Après avoir délogé, il faut éviter la société et aimer la solitude ; car il y a des filets chez les étrangers aussi bien que dans sa patrie ; on y tombe, si par imprévoyance on se plaît au commerce de la multitude. La foule est déréglée, immodérée, penchant au mal. Il ne convient pas à celui qui tend à la vertu, d'avoir affaire à elle. De même que le corps qui relève d'une longue maladie, tombe facilement en une rechute plus fâcheuse, ainsi l'âme qui commence à se bien porter, est encore mal affermie, d'un entendement peu ferme, et il est à craindre qu'elle ne revienne à son mal, si, par imprudence, des relations qu'il fallait éviter, ravivaient ses passions[1]. »

3° Une fois que l'âme est dans la voie divine, qu'elle est devenue Hénoch (la repentance), qu'elle s'est détachée des biens périssables pour vivre dans la solitude d'elle-même, elle est guérie de ses maux, c'est-à-dire de ses illusions et de ses folies, c'est là la justification, δικαιοσύνη.

Cette justification aux yeux de Dieu est représentée par Noé, dont les traditions hébraïques disent qu'il fut juste et parfait au milieu de sa génération[2]. Le nom de Noé, en hébreu, signifie le repos, et ce nom paraît très convenable à Philon pour désigner cet état de l'âme, puisque l'amour des choses de ce monde est une cause d'agitation, et que l'amour des biens spirituels donne la paix à l'âme.

[1]) *De præmiis et pœnis*, § 3.

[2]) *Genèse*, VI, 9. Philon dit encore que Noé fut le premier qui, dans l'Écriture, ait été déclaré juste. *De congressu erudit. gratia*, § 17.

« Après les combats de la pénitence, trois prix de justice sont proposés. Celui qui suit la justice en remporte deux : l'un qui consiste à être sauvé et exempté de la ruine générale, et l'autre qui consiste à avoir la garde de tous les animaux, afin qu'ils puissent propager leurs espèces. L'auteur de toutes choses a voulu que le même homme fut la fin de la race condamnée et le commencement de la race innocente, enseignant, non par des paroles, mais par des actes, à ceux qui nient la Providence que, selon la loi imposée à toutes choses, un seul homme juste vaut mieux que la foule innombrable des injustes, indignes de vivre avec lui. Les Grecs nomment Deucalion, et les Chaldéens, Noé, ce personnage du temps duquel le grand déluge arriva[1].

« Si quelqu'un demande pourquoi Noé est dit avoir trouvé grâce devant Dieu avant d'avoir fait quelque chose de bon, du moins autant que nous pouvons le savoir, nous répondrons que c'est parce qu'il fut l'admirateur de la création et de la production de l'Univers. Car Noé signifie le repos ou le juste, et il est nécessaire que celui qui se détache du péché et de l'iniquité, se repose dans la vertu, vive dans la justice (δικαιοσύνη), et trouve grâce devant Dieu. Trouver grâce ne signifie pas seulement, comme quelques-uns le pensent, plaire à Dieu, mais encore ceci, savoir que le juste, cherchant la nature des choses, trouve ce qu'il y a de meilleur, c'est-à-dire que toutes les choses sont par la grâce de Dieu[2]. »

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que Philon, au commencement du *De agricultura*, assure que Noé est représenté par Moïse comme un agriculteur, parce qu'il est le type de celui qui cultive l'âme. C'est en effet comme ce type que le présente constamment notre judæo-alexandrin. En voici des exemples frappants par leur singularité même.

Le déluge n'est nullement pour Philon une inondation réelle

[1]) *De præmiis et pœnis*, § 4.

[2]) *Legis allegor.*, III, § 24. Pour montrer encore que la grâce de Dieu ne dépend pas du mérite de celui qui la reçoit, Philon cite ensuite l'exemple de Melchisédec. *Legis allegor.*, III, § 25.

de la terre ; il est une image du torrent d'impiétés et de vices au milieu duquel vit l'homme de bien; comme l'arche dans laquelle Noé se réfugia, n'est pas autre chose que son corps Mais pour le garantir du flot des passions et de l'iniquité, il le goudronne au dedans et au dehors, c'est-à-dire il rend ses sens incapables de se laisser séduire par les tentations qui l'entourent. Il est bien obligé de garder son corps, puisqu'il est encore dans cette vie et que ce n'est que dans une autre que l'homme sera une pure intelligence ; mais il prend ses précautions pour le garantir contre tout ce qui pourrait l'entraîner au mal [2].

On ne peut pas dire qu'il soit hors de l'atteinte des passions. Les animaux sont avec lui dans l'arche, et les animaux sont des symboles de passions [3]; mais ces passions, elles ne le dominent pas, c'est lui au contraire qui les dirige à son gré [4].

Enfin, Noé est si bien le type de l'homme juste, que l'Ecriture nous raconte qu'il n'engendra que des fils, et point de filles. Cela signifie, selon Philon, que le juste ne fait que de bonnes actions et qu'il ne suit que les lois de la raison. Les femmes représentent le sensible; celui qui engendre des filles est celui qui s'adonne aux choses terrestres [5].

Telle est la théorie du développement moral et religieux de l'homme. C'est par l'espérance, la repentance et la justification que l'âme se rend digne de rentrer dans sa patrie primitive, c'est-à-dire dans le monde intelligible. Philon y attache une grande importance et y revient dans plusieurs de ses écrits [6].

§ 6

L'espérance d'un rétablissement futur du peuple d'Israël n'est pas étrangère à Philon. A vrai dire, elle n'est pas en par-

[1]) *De plantatione*, § 11.
[2]) *De confusione linguarum*, § 22.
[3]) *De plantatione*, § 11 ; *De prœmiis et pœnis*, § 20.
[4]) *De vita Mosis*, II, § 12.
[5]) *De Gigantibus*, § 1.
[6]) Entre autres, au commencement du *De Abrahamo*, §§ 2 et 3.

faite harmonie avec les traits essentiels de son système. On ne voit pas trop l'utilité d'un rétablissement terrestre d'une nation dans un système qui établit que l'âme humaine, la seule réalité persistante, n'a d'autre patrie que le ciel et n'est qu'une étrangère dans ce bas monde ; que son séjour sur la terre n'est qu'une punition, qu'une sorte d'emprisonnement dans un corps périssable, dont elle doit se hâter de se délivrer, pour rentrer dans le monde intelligible. Mais Philon est resté juif, malgré son système ; il ne peut souffrir que sa race, le peuple élu de Dieu, finisse misérablement dans l'esclavage et la dispersion ; il juge indispensable de la relever aux yeux des Grecs, en leur montrant que, si elle est momentanément déchue, c'est pour avoir été rebelle aux commandements de Dieu, mais que, quand elle aura racheté ses fautes par un long repentir, elle reprendra la place qui lui a été assignée à la tête des nations, dont elle doit être le modèle et qu'elle amènera à la connaissance du vrai Dieu.

Il convient cependant de faire remarquer que ces espérances d'un rétablissement futur, il ne les présente pas sous la forme que leur donnaient ses coreligionnaires de la Palestine. Il ne dit pas un mot du Messie. Ce nom ne se trouve pas une seule fois dans ses nombreux écrits. Philon parle bien d'une figure mystérieuse qui guidera les juifs dans leur retour dans la Terre-Sainte ; mais cette figure est une imitation de la colonne de feu qui les dirigea autrefois dans leur sortie d'Egypte ; ce n'est ni le Messie ni même le Logos [1]. La cause de la délivrance et du retour du peuple Juif est toute morale. Elle est la conséquence du repentir, que les Juifs éprouvent, en comparant leurs

[1]) Daehne pense que c'est le Logos. Les conjectures sur lesquelles il se fonde, ne nous paraissent pas convaincantes ; *Geschtl. Darstellung der jüdisch-alexandrin. Religions-Philosophie*, t. I, p. 438. La *Sapience*, X, 17, déclare toutefois que c'est la sagesse qui a ramené les Hébreux d'Égypte sous la forme d'une nuée, pendant le jour, et d'une lumière d'étoile, pendant la nuit. C'est bien d'une figure de ce genre que parle Philon ; mais il ne dit rien sur sa nature propre. Il est également question d'une colonne flamboyante qui servit de guide aux Juifs, dans *Sapience*, XVIII, 3, et d'une nuée qui couvrit leur camp. *Ibid.*, XIX, 7.

fautes passées aux commandements que Dieu leur avait donnés dans sa Loi.

Pour bien saisir la pensée de Philon, il n'y a qu'à le laisser parler lui-même.

« Ceux qui se laissent gouverner par les passions, les vices, l'amour des choses terrestres, tombent dans une sorte de mort spirituelle ; mais dès qu'ils changent, ils reviennent à la vertu et à la félicité. Ce changement peut être l'effet d'une punition, qui n'a pas pour but leur ruine, mais qui doit leur être un avertissement. Aussi ils acquièrent la grâce de Dieu sauveur et miséricordieux. Fussent-ils au bout de la terre, esclaves de leurs ennemis qui les auront réduits en servitude, tous néanmoins, comme à un signal, seront en un jour affranchis et rendus à la liberté. Leurs maîtres, étonnés de les voir ainsi retourner à la vertu, auront honte de commander à des hommes meilleurs qu'eux.

« Alors ceux qui étaient dispersés parmi les Grecs, parmi les barbares, dans les îles, dans les continents, se levant tous, pleins d'un égal courage, se mettront en route pour le lieu qui leur aura été destiné, conduits par une vision, plus divine que celles qui se présentent à la vue humaine, visible uniquement à ceux qui seront sauvés, mais invisible à tous les autres.

« Ils auront trois intercesseurs auprès de Dieu : premièrement, la douceur et la bonté de celui qu'ils prient, lequel est toujours plus enclin au pardon qu'à la punition et à la vengeance ; secondement, la sainteté et la bonne vie des chefs et des pères de la nation qui, après que leurs âmes ont été séparées de leurs corps, font pour leurs fils et leurs filles, des prières et des requêtes de grande efficace, le père et le créateur de toutes choses leur faisant la grâce d'exaucer leurs demandes ; et troisièmement, l'amendement de ceux qui rentrent dans la grâce et dans l'alliance de Dieu qui les soutient, et sans lequel à grande peine seraient-ils parvenus, fourvoyés comme ils étaient, à retrouver la bonne voie [1]. »

[1]) *De execratione*, § 8.

Philon trace ensuite le tableau de la prospérité qui sera le partage des Juifs ramenés dans la Terre sainte.

« Après qu'ils seront arrivés dans leur ancienne patrie, les villes qui n'étaient naguère que des ruines seront relevées ; le pays qui n'était plus qu'un désert, sera repeuplé ; la terre demeurée longtemps stérile, deviendra de nouveau fertile ; les biens qu'en avaient récoltés leurs ancêtres, ne seront presque rien en comparaison de la grande abondance qui régnera alors, et qui, découlant de la grâce de Dieu, fournira à tous des richesses considérables.

« Quant à ceux qui les avaient opprimés, Dieu les traitera alors en ennemis. Ils apprendront que les victoires qu'ils avaient remportées, avaient eu pour but, non de les mettre en honneur, mais d'amener à la pénitence ceux qu'il fallait châtier ; ce ne sera cependant que pour peu de temps ; car eux aussi seront appelés, par le châtiment qui les atteindra, au sentiment de leurs péchés, et le fond de noblesse humaine resté dans leurs cœurs l'emportera sur leurs erreurs, de sorte que des racines de l'arbre coupé naîtront de nouveaux rejetons. La vertu s'étendra ainsi parmi les hommes ; les villes deviendront florissantes, et les nations se multiplieront [1]. »

Ajoutons enfin que dans cet état de bonheur et de vertu, les maladies seront inconnues, et qu'il ne restera plus que quelques incommodités, qui encore auront ce bon effet d'empêcher l'homme d'oublier sa faiblesse [2]. Les passions disparues du cœur humain, les animaux qui en sont le symbole, perdront leur férocité, quitteront les déserts, et viendront vivre au milieu des hommes, dont ils seront en quelque sorte les esclaves [3].

Ce n'est pas seulement le rétablissement de la famille d'Israël, que Philon nous fait espérer dans un avenir plus ou moins rapproché ; c'est en réalité un rétablissement final de toutes choses dans ce bas monde, qu'il nous annonce. Mais il

[1]) *De execratione*, § 9.
[2]) *De præmiis et pœnis*, § 20.
[3]) *De præmiis et pœnis*, § 15.

faut reconnaître que le peuple juif en est la véritable cause, de sorte qu'on peut bien dire avec notre judéo-alexandrin que la famille de Jacob est le λυτρον, la rançon, la délivrance, de toutes les créatures qui vivent sur la terre.

Ces brillantes espérances finales de Philon, on les regarde d'ordinaire comme des croyances communes aux Juifs d'Alexandrie : nous ne saurions adopter cette opinion. Nous ne pouvons rien affirmer d'Aristobule dont il ne reste que des fragments; mais la *Sapience*, quelques rapports que ce livre présente avec Philon, ne se prononce pas avec la même assurance sur le rétablissement final de l'ensemble des êtres vivants sur la terre. L'auteur de ce livre espère sans le moindre doute que l'idolâtrie finira par disparaître et par faire place au monothéisme; mais il ne nous semble pas aller plus loin. Les autres documents judéo-alexandrins qui sont parvenus jusqu'à nous, gardent un silence complet sur cette question.

MICHEL NICOLAS.

LE PANTHÉON ASSYRO-CHALDÉEN

LES BELTIS[1]

Jusqu'ici nous avons à peine soupçonné la figure de la femme sur nos cylindres ; serait-elle cachée sous les plis de ces longues robes qui dissimulent si bien toutes les formes ? peut-être ; dans tous les cas nous ne l'avons pas encore reconnue, mais nous allons la rencontrer particulièrement sous deux aspects bien caractéristiques que nous devons examiner maintenant. — Le premier nous la montre vêtue et souvent richement parée ; — le second, dans un état complet de nudité. Nous croyons que sous ces deux aspects la femme ne peut appartenir à la vie ordinaire et que l'artiste a eu nécessairement en vue des êtres d'une condition supérieure, quelques divinités du Panthéon assyro-chaldéen que nous désignerons sous le nom de *Beltis* parce que ce nom convient à toutes les Déesses, en attendant que nous puissions préciser la Divinité spéciale qu'on a voulu représenter. Il nous est donc indispensable de jeter un coup d'œil sur le Panthéon assyro-chaldéen. Malgré l'état incomplet des documents qui peuvent nous renseigner à ce sujet et qui ne nous permettent pas d'en reconstituer les détails, il y a déjà quelques faits que nous pouvons saisir et qui suffisent pour nous guider.

Les Déesses sont très nombreuses : nous savons, en effet, que le Panthéon assyro-chaldéen renfermait douze Grands-Dieux auxquels correspondaient autant de divinités féminines

1) Ces pages font partie d'un ouvrage que M. Joachim Menant fera paraître bientôt à la librairie Maisonneuve sous le titre : Les pierres gravées de la Haute-Asie. Recherches sur la Glyptique orientale. Première partie : *Cylindres de la Chaldée.*

qui sont appelées les Grandes-Épouses (*hirati rābiti*); puis nous avons une série de Divinités secondaires avec autant de compagnes dont les noms figurent dans les inscriptions et dont on pourrait chercher également l'image sur nos cylindres.

Parmi les Grands-Dieux nous distinguons une triade qui paraît tenir au milieu d'eux un rang supérieur; elle est composée de trois Divinités : Sin (le dieu Lune) particulièrement adoré à Ur et dont le symbole est exprimé par un croissant; Samas (le dieu Soleil) représenté par un disque lumineux; son culte était spécialement établi à Sippar; enfin Istar, la Grande-Déesse vénérée à Érech et dont le symbole est figuré par une étoile; elle correspond dans le monde astronomique à la planète de Vénus. — Sin paraît avoir pour épouse *Sala*, une des plus anciennes Divinités du Panthéon originel; quant à Samas, on lui en attribue plusieurs : *Malkit*, *Anunit*, *Gula* et peut-être *Nana;* enfin, dans les temps plus modernes, *Lila* (la nuit). Istar est une Divinité féminine dont l'origine est assez incertaine ; tantôt on la dit fille de Sin, tantôt fille d'Anu et de la déesse Anatu; comme épouse elle est associée à plusieurs divinités, même à des mortels; on la considère surtout comme épouse et mère d'une divinité mal définie, le *dieu rejeton*, que sa céleste origine n'a pu soustraire à la mort; dans tous les cas, Istar occupe toujours le premier rang parmi les Déesses. Mentionnons encore quelques-unes des divinités féminines les plus connues : *Tasmit*, la déesse de l'Intelligence, l'épouse de Nebo; — *Las*, la compagne de Nirgal, particulièrement adorée à Cutha; — *Zarpanit*, l'épouse de Bel-Marduk, la déesse de la Fécondité. — Citons également les noms de *Allat*, la déesse des Enfers; — *Dam-Kina*, la déesse de la Terre. — Si nous passons sous silence les autres divinités secondaires comprises sous le nom de *Beltis* dont le rôle est plus ou moins effacé, c'est qu'il nous paraît inutile d'en chercher l'image sur les cylindres, car pour répondre à tant de Déesses, n'oublions pas que nous ne trouvons que les deux types que nous avons indiqués d'une

manière générale et dont nous allons essayer de dégager l'individualité. Voyons d'abord le type de la femme plus ou moins richement parée.

§ I.

La femme ne figure pas seulement sur les cylindres sous les deux aspects que nous venons de signaler. On a découvert en Chaldée de nombreuses statuettes en terre cuite ou en bronze[1] qui nous la donnent tantôt vêtue et parée, tantôt dans un état complet de nudité; de telle sorte que nous pouvons trouver dans ces œuvres des types analogues à ceux que nous rencontrons sur les cylindres. Les statuettes qui représentent la femme vêtue n'offrent ici aucun intérêt; elles nous prouvent seulement qu'on ne saurait voir dans ces images des personnages appartenant à la vie ordinaire; l'artiste a donc été inspiré par quelque pensée supérieure que nous allons essayer de pénétrer.

Fig. 1.



Mentionnons d'abord sur un cylindre du Musée Britannique l'image de la femme parée; devant elle le Sacrificateur. Souvent la scène se complète par le Pontife, les mains élevées dans la pose de l'adoration, par exemple sur un cylindre de la Collection du duc de Luynes (fig. 1); l'inscription nous donne ainsi le nom du propriétaire de ce cachet:

« Imgur-Sin, fils de Sin-idinnam, serviteur du dieu Sin. »

[1]) Heuzey, *Catalogue des Figurines de terre cuite du Musée du Louvre.*

Il est bien évident que cette femme armée et parée dont nous avons l'image sous les yeux ne peut être une simple mortelle ; on reconnaît du reste la Déesse à son costume, à ses splendides vêtements et surtout à cette tiare élevée, *insigne de la divinité*, comme nous allons bientôt le voir dans un texte.

Les inscriptions en effet nous parlent des riches vêtements que portent les Dieux et les Déesses dans les cérémonies du culte ; le luxe s'étendait même au delà des vêtements que l'artiste avait sculptés ; on habillait les images déjà parées ; nous en avons la preuve par les points d'attache dont on trouve la trace sur les statues, mais surtout par les textes qui sont très explicites à cet égard. Une tablette du Musée Britannique énumère ainsi les offrandes qu'un roi du Premier-Empire assyro-chaldéen avait faites au dieu Marduk et à la déesse Zarpanit :

> « J'ai donné, dit le Roi, quatre talents d'or [1] pour le vêtement du dieu Marduk et de la déesse Zarpanit ; j'ai revêtu Marduk et Zarpanit d'un grand vêtement d'or ; je l'ai orné de dix pierres précieuses [2] dont la renommée est sans égale. Je les ai données pour la statue de Marduk et de Zarpanit ; j'en ai orné les vêtements d'étoffes de leurs grandes Divinités et les tiares aux cornes élevées, les tiares de domination, insignes de leur Divinité [3]. »

C'est une tradition de tous les temps et de tous les lieux ; aussi nous constaterons en passant cette curieuse coutume en Grèce où il y avait une cérémonie toute spéciale pour habiller les statues ; cette cérémonie s'appelait Στολισμὸς, le prêtre chargé de l'accomplir, Στολιστής. Un passage de Bérose conservé par Hésychius nous donne le nom d'une prêtresse

[1]) 122 kil. représentant une valeur de 366,000 fr., suivant l'évaluation du talent fixé, d'après M. Oppert, à 39 k. 303. — Conf. *L'étalon des mesures assyriennes*, p. 90.

[2]) Malgré le grand intérêt de ce passage, nous devons passer sous silence l'énumération des dix sortes de pierres précieuses parce qu'elles sont exprimées par des complexes dont la transcription et la signification ne sont pas etablies.

[3]) *W. A. I.* II, pl. 38. 2.

chargée de la toilette de la déesse Héra, celle qui habille la Déesse (ἡ κοσμήτρια τῆς Ἥρας) ; il la nomme Sarachéro[1].

Comment les artistes ont-ils rendu notre Déesse? Les traits de la figure sont toujours largement traités, et malgré les difficultés qui résultent de la matière et des instruments employés, l'effet est quelquefois rendu sans modelé, mais avec une finesse suffisante pour s'harmoniser dans l'ensemble. Bien que la figure soit de face, tandis que les autres personnages se présentent de profil, la Déesse, vivante comme tout ce qui l'entoure, paraît prendre part à l'action qui s'accomplit.

Maintenant quelle est cette Déesse qui a le privilège d'être pour ainsi dire exclusivement représentée sur nos cylindres? Il ne faut pas nous perdre au milieu des nombreuses Beltis qui auraient pu mériter cet honneur ; pour une raison quelconque, si la piété du Chaldéen leur a élevé des statues, il n'y en a peut-être qu'une qui ait exercé le talent des graveurs, car le type est constant ; la différence n'est sensible que dans la pose et dans quelques détails intentionnels sans doute, mais qui ne peuvent la diversifier pour le moment du moins[2]. Selon nous, cette Déesse est Istar, la Grande-Déesse d'Érech, celle dont le nom est toujours invoqué dans la triade des trois grandes divinités dont les symboles figurent le plus souvent sur nos cylindres comme sur tous les monuments religieux de cette époque.

Fig. 2.



[1]) F. Lenormant, *Essai de commentaire, etc.*, frag. XX, p. 440.

[2]) Nous faisons ici des réserves, car ces détails pourront peut-être un jour motiver une différence que nous ne saurions justifier quant à présent.

Les attributs ne nous laissent en effet aucun doute : Istar joue un rôle multiple, mais le plus souvent elle est désignée comme la déesse des armées, la reine des batailles, celle qui donne la victoire et qui juge les combats. N'est-ce pas pour répondre à cette idée qu'on la représente ainsi parée et armée portant sur ses épaules l'arc et le carquois ? Il y a plus ; un texte de la Bibliothèque de Ninive nous donne une longue énumération des attributs des Dieux et des Déesses ; chaque divinité a ses qualifications particulières ; or, parmi celles que nous trouvons pour la déesse Istar, nous voyons qu'elle est appelée *Istar aux Lions* [1].

Un cylindre publié par Rich [2] nous montre la Déesse assise sur un trône richement orné, les pieds sur un lion ; devant elle, sur un autel reposent les objets destinés au sacrifice ; puis, le mystagogue conduit par la main l'initié portant dans ses bras un chevreau ; il est suivi du Pontife qui tient de la main droite un rameau chargé de fruits ; enfin, un chien clôt cette scène si lisiblement écrite sur le cylindre. En haut, dans le champ, en face de la Déesse, le croissant, symbole du dieu Sin, et l'étoile rayonnante, symbole de la déesse Istar (fig. 2).

Fig. 3.



Pouvons-nous hésiter à reconnaître encore cette Déesse sur un cylindre de la Bibliothèque Nationale (*Cat.*, n° 834) où nous la voyons telle que nous la connaissons déjà, mais *debout*

[1]) *W. A. I.* IV, 66, *Rev.* c. 6, l. 25.
[2]) Rich, *Narrative of a Journey to the site of Babylon, in* 1811, app. pl. X, n° 10. — Voyez aussi Munter, *Religion der Babylonier*, pl. I, n° 5.

sur deux lions, recevant l'hommage d'un sacrifice avec un appareil qui ne peut laisser de doute sur son rôle militaire (fig. 3). Derrière le personnage chargé de la victime, nous trouvons d'abord un serviteur portant la corbeille suivi du Pontife dans la pose de l'adoration, et enfin un guerrier armé de l'arc. Notons en passant que c'est la seconde fois que nous avons occasion de rencontrer un guerrier sur les cylindres de la Chaldée, et dès lors cette dernière figure est très intéressante à relever pour bien préciser son caractère.



Fig. 4.



N'oublions pas le texte que nous avons cité (p. 145, *supra*) et qui nous apprend qu'on offrait à Istar le sacrifice d'un chevreau. Or, nous trouvons encore cette cérémonie sur un cylindre du Musée du Louvre (fig. 4) où le sujet, traité d'une manière archaïque, ne nous laisse aucun doute à cet égard.

Fig. 5.



Citons enfin (fig. 5) un cylindre du Musée de Vienne où nous voyons la Déesse au milieu d'une scène plus compliquée dont nous ne chercherons pas à déterminer le sens.

Nous croyons pouvoir affirmer que nous avons dans toutes ces scènes l'image de la déesse Istar, malgré les variantes qui pourraient laisser soupçonner la présence d'une autre divinité.

Nous savons en effet que le rôle de cette Déesse est non-seulement multiple, mais encore que son culte a subi à travers les siècles bien des métamorphoses. Chaque localité avait sa divinité protectrice et a voulu lui attribuer le nom d'Istar ; de là une confusion inextricable dans la hiérarchie d'un polythéisme encore inexpliqué. C'est ainsi que nous trouverons en Assyrie deux Istar, Istar de Ninive et Istar d'Arbèles ; puis ce nom se généralisant, les divinités locales deviendront autant d'Istar, et on confondra sous ce nom toutes les Déesses ; de sorte que cette appellation sera prise comme une désignation pareille à celle de Beltis et passera dans les formules d'invocation si fréquentes dans les inscriptions pour désigner toutes les Déesses qui habitent le pays d'Assur (*Ilani au Istarati asibuti mat Assur*). C'est ainsi que ce mot a été appliqué dans le texte de la Bible aux divinités féminines du Panthéon assyro-chaldéen.

Avant de nous occuper du second type de la femme, nous devons signaler des cylindres qui vont nous la présenter dans son rôle de mère. Notons en passant comme type de la femme-mère des monuments dont nous n'avons pas à nous préoccuper, des statuettes en terre cuite représentant une femme tenant dans ses bras un enfant nouveau né [1]. La scène va se développer sur un cylindre de la Collection du Louvre que nous croyons pouvoir rattacher à l'école d'Érech.

Fig. 6.



[1]) Le Musée du Louvre possède quelques échantillons de ce type.

Le sujet est des plus intéressants (fig. 6); un personnage assis, coiffé de la tiare aux bords relevés, les cheveux flottant sur le dos, revêtu du costume que nous avons tant de fois rencontré, est assis à l'ombre d'un arbre aux branches étendues; c'est peut être une femme? Sur ses genoux, un jeune enfant se retourne vers lui pendant qu'un autre individu debout, tête nue, présente une coupe au personnage assis ou à l'enfant; un peu plus loin, un serviteur s'agenouille devant un trépied sur lequel repose un vase d'une assez grande dimension; au-dessus, trois amphores aux formes élégantes et élevées décorent l'intérieur d'un appartement [1].

Tel est l'ensemble de la scène dans toute sa naïveté. Le costume de la figure assise nous empêche d'y voir une scène vulgaire et appelle notre attention sur les légendes où les enfants sont en jeu; nous en citerons plusieurs. Nous avons d'abord celle qui a trait à la naissance du dieu Dumuzi, époux et fils de la déesse Istar; nous ignorons, il est vrai, les détails de son enfance, mais nous savons par la légende le dévouement de la céleste Mère pour aller au séjour des ténèbres, au séjour d'où on ne revient pas, chercher son fils qu'une mort prématurée lui avait ravi. Notre cylindre nous présente peut-être Istar dans son rôle de mère.

Rappelons toutefois une légende relative à un *Enfant trouvé*, car cette légende renferme des détails qui pourraient s'appliquer au sujet de notre cylindre. En effet le texte nous dit que l'enfant a été recueilli dans un chemin auprès d'une citerne; on l'a arraché à la voracité des chiens et des corbeaux; on l'a présenté au *Devin* qui, d'après l'examen de certaines particularités des pieds, a dressé sa généalogie; puis *on lui a donné une nourrice qui l'a élevé en lui cachant son origine*, et, devenu homme, il a été reconnu par son père [2]. Les circons-

Conf. Heuzey, *Catalogue des Figurines antiques de terre cuite*, p. 25, n° I, 23-24.

[1]) Cette scène est assez fréquente, car nous en connaissons d'autres exemples sur des cylindres dont malheureusement nous n'avons pas conservé l'empreinte.

[2]) *W. A. I.* II, pl. 6. — *Documents juridiques*, p. 42 et 48.

tances au milieu desquelles l'enfant a été élevé sont-elles assez caractéristiques pour en faire l'application à notre monument ? Je n'oserais l'affirmer.

Enfin nous devons encore songer à la légende relative à Sargon-l'Ancien, car elle trouverait également ici une application possible. Nous rappellerons à ce sujet le texte dans lequel le roi raconte ainsi lui-même le mystère de sa naissance :

« Ma mère m'a conçu sans la participation de mon père pendant que le frère de mon père opprimait le pays. Elle m'a conçu dans la ville d'Azupérani qui est située sur les bords de l'Euphrate. Ma mère devint enceinte ; elle m'a mis au monde dans un lieu caché ; elle m'a déposé dans un berceau d'osier ; elle l'enduisit de bitume et me déposa sur le fleuve qui m'emporta vers Akki, le chef des eaux. *Akki, le chef des eaux m'éleva ; Akki, le chef des eaux, me prit comme son ouvrier, et Istar me fit prospérer dans la culture*[1]. »

Avons-nous sur notre cylindre les premiers soins donnés dans la maison de Akki à l'enfant exposé sur l'Euphrate ? c'est douteux. Dans tous les cas, nous sommes en présence d'une scène qui nous transporte au delà de la vie réelle. L'enfant est particulièrement intéressant ; le corps mouvementé est bien compris ; assis sur les genoux, j'allais dire de sa mère, il se retourne, les bras étendus vers elle, plein d'expression et de sentiment.

Rien ne vient nous renseigner sur la date de ce petit monument, ni sur sa provenance. L'analogie des costumes, la manière dont les vêtements sont traités, nous le font attribuer à l'école d'Érech ; quant au sujet, nous pensons, en définitive, qu'on peut le rattacher à l'enfance du fils de la déesse Istar. C'est bien la même Divinité que nous avons vue dans les scènes religieuses que nous avons signalées et qui se présente ici dans son rôle de mère.

Quelquefois la femme n'est point parée de ces splendides vêtements ni entourée de cet appareil solennel qui nous signale

1) *W. A. I.* III, pl. 47.

sa divinité; aussi, l'ensemble de la scène nous fait songer au rôle de la femme dans une condition ordinaire et nous croyons avoir devant nous un épisode de la vie privée?

Fig. 7.



Nous relevons, à cet effet, sur un cylindre du Musée Britannique (fig. 7), reproduit par Cullimore (nº 90) et par Lajard (*Mithra*, pl. IX, nº 6) une scène dans laquelle nous voyons encore un enfant sur les genoux d'un personnage assis; devant lui une femme, dont le sexe est bien indiqué par le modelé des seins, s'entretient avec un troisième personnage, tandis qu'un quatrième emporte un enfant dans ses bras; mais nous n'avons plus ces grands personnages coiffés de la tiare élevée; leur costume est des plus simples; ils ont les cheveux relevés derrière la tête selon la coutume des habitants du sud de la Mésopotamie.

Quelle que soit la signification de cette scène, elle appelle notre attention sur la constitution de la famille chaldéenne. Le rôle de la femme étant toujours plus effacé que celui de l'homme, il est très difficile de déterminer sa condition dans la légende ou dans la vie réelle dont nous ne connaissons pas encore les détails. Cependant nous pouvons affirmer que les femmes avaient une large part dans la famille; de nombreux exemples nous prouvent en effet qu'elles avaient leur cachet, cylindre talismanique dont elles faisaient usage comme les hommes sur les actes d'intérêt privé. D'un autre côté, nous trouvons dans les textes, parmi les noms des souverains, celui de reines dont l'administration n'a pas été sans influence sur la destinée des États. A côté de l'épouse (*hirat*) nous voyons

sans doute figurer des esclaves (*ardat*) ; mais il serait téméraire de se prononcer sur leur condition en présence des nombreux textes qui pourront l'établir un jour et qui sont rédigés dans les idiomes de la Chaldée encore incompris. Un document d'une époque postérieure à celle que nous étudions renferme des conventions matrimoniales sur lesquelles il serait intéressant de s'expliquer ; mais leur laconisme ne nous permet pas de reconstituer cet ensemble que nous trouvons si clairement indiqué dans la Genèse biblique au temps d'Abraham, et qui paraît réaliser le type de la famille à cette époque. Il ne faut pas cependant trop se presser de l'accepter ainsi. Qui nous dit comment la famille chaldéenne était constituée à Ur ou à Agadé ? nous savons seulement que la femme devait avoir en Chaldée une place dans la vie sociale que le Pentateuque ne lui a jamais accordée. Il ne faut donc pas croire *à priori* que la femme était déjà réduite dans l'antique Orient à cet état d'infériorité dégradante où de nos jours elle se trouve chez les peuples soumis à la loi de Mahomet, soit qu'ils appartiennent à la race arienne, scythique ou sémitique ; c'est donc avec empressement que nous devons chercher à connaître son rôle dans ces différentes civilisations, lorsque nous pouvons l'étudier au moment où chacune d'elles devait avoir le développement spontané de sa race.

---

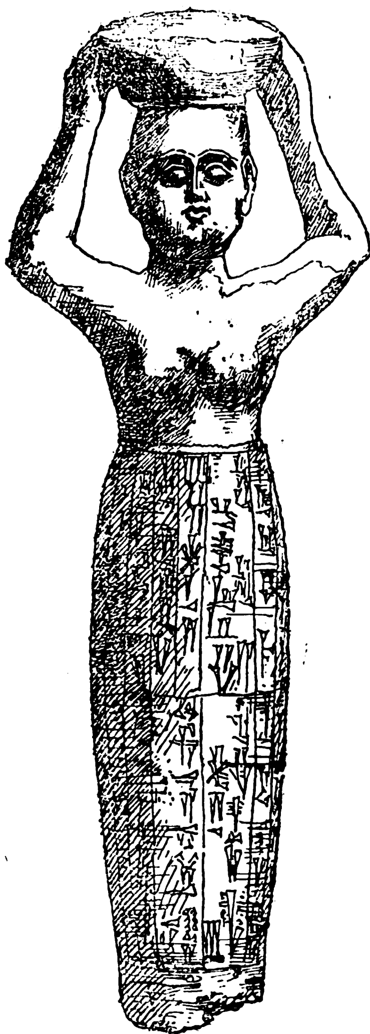
§ II.

Nous arrivons à la partie la plus intéressante de notre sujet, mais nous ne pouvons dissimuler notre embarras en présence du type étrange qui nous est offert ; il faut d'abord, pour l'étudier froidement, nous cantonner en Chaldée sans regarder au dehors, et accepter d'une manière désintéressée le fait nouveau qui nous est révélé, c'est-à-dire la représentation d'une femme nue sur des monuments de provenance purement chaldéenne. Nous n'avons plus à en chercher la signification dans un épisode de la vie ordinaire ; nous ne devons pas surtout songer à la considérer comme le produit de la pensée réfléchie répondant à une idée purement esthétique. Nous connaissons suffisamment, en effet, les œuvres de la Chaldée pour être convaincus que les artistes ne sont jamais parvenus à ce degré de culture où ils pouvaient se complaire à rendre les formes de la nature dans le seul but d'arriver à la réalisation du beau.

Constatons surtout que les artistes chaldéens représentaient depuis longtemps la femme dans un état de nudité complète. Nous en avons la preuve par des monuments d'une antiquité incontestable, non-seulement par les cylindres où nous la voyons ainsi, mais encore par des statuettes en terre cuite et en bronze qu'on rencontre abondamment dans les ruines de la Mésopotamie-Inférieure. Ces monuments ont dû procéder d'une pensée commune dont l'influence a pu s'étendre au delà des œuvres des graveurs ; nous devons donc les mentionner.

Citons d'abord des statuettes en bronze généralement de 0,20 de hauteur représentant la femme d'une manière très pittoresque. Le torse fin et délicat nous montre une feme nue, les bras élevés, portant élégamment sur la tête un vase ou une corbeille ; quelquefois le corps à partir de la ceinture est terminé par une sorte de gaine qui réunit les jambes, et sur laquelle on lit une inscription au nom d'un des plus vieux sou-

Fig. 8.



verains du Premier-Empire. Une de ces statuettes au Musée du Louvre [1] porte celui de Koudour-Mapouk (fig. 8), un prince qu'on a voulu rapprocher de la dynastie à laquelle devait appartenir le Kodor-Laomer de la Genèse. Quelques statuettes nous montrent des femme entièrement nues dans la même position [2]. Nous n'avons pas rencontré ces types sur les cylindres, mais nous devions les mentionner pour constater que les artistes, dès cette haute antiquité, avaient déjà représenté la femme nue et avaient réussi à lui donner une certaine grâce dans une pose de naïve chasteté.

Le type qui se rapproche le plus de celui qui est représenté sur les cylindres, nous est donné par des terres cuites de 0,15 de hauteur environ [3]. La femme est entièrement nue, debout, les mains ramenées sur la poitrine, un peu au-dessous des seins. Les traits sont souvent d'une grande finesse et annoncent la jeunesse du sujet. Ce type s'est perpétué jusqu'aux époques relativement modernes. On comprend facilement par la nature du travail du modeleur que le sujet a été exécuté dans un

[1]) A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. 1.
[2]) G. Perrot et C. Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. II, p. 329.
[3]) Heuzey, *Catalogue des Figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, t. I, p. 26 et 32, nos 32 à 63, pl. 2 fig. 4.

moule à une seule pièce pour être vu de face ; les négligences qui laissent le dos inachevé en donnent la certitude. De tout temps, le modeleur en terre plastique a procédé de la même manière, ainsi qu'on peut s'en convaincre en étudiant les œuvres des artiste de la Grèce ou de l'Italie dont nous avons de si nombreux exemples. Le type que nous reproduisons (fig. 9), est relativement moderne : il est postérieur au Dernier-Empire de Chaldée. Les traits de la femme sont alourdis ; elle a vieilli. D'un autre côté, le travail est peu soigné ; il est souvent resté à l'état de véritable *maquette*, de simple ébauche, dans laquelle on reconnaît, il est vrai, la pose primitive, mais il manque d'une exécution correcte et achevée [1]. Les nombreuses reproductions à peu près identiques de cette figure dans des moules différents dénotent que les artistes les exécutaient d'après un type arrêté.

Fig. 9.



Mentionnons encore un autre type qui se rattache aux derniers cylindres que nous avons cités : c'est celui de la femme-mère. La statuette que nous reproduisons (fig. 10), nous montre également une femme entièrement nue, mais elle porte dans ses bras un enfant. Nous n'avons pas rencontré ce type sur les cylindres ; nous avons déjà fait allusion, il est vrai, à une scène analogue (fig. 104, 105, *supra*) ; alors la femme était habillée et nous avons hésité à nous prononcer sur le caractère de cette figure qui pouvait être une Déesse, mais qui paraissait dans certains cas représenter une simple mortelle. Ici, il n'y a plus d'indécision ; cette femme-mère est bien une divinité et nous n'hésitons pas à y reconnaître

Fig. 10.



[1] Heuzey, *catalogues des figurines*, p. 30, nos 30, 31, et pl. 2 fig. 3.

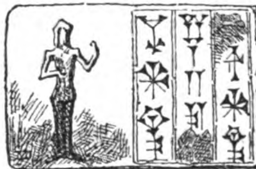
la déesse Istar. C'est en effet la seule divinité du Panthéon assyro-chaldéen qui nous soit indiquée dans son rôle de mère; le sentiment maternel est exalté chez elle au-delà de toute expression; à chaque instant, on nous parle de sa tendresse exagérée pour cet enfant mystérieux, le *Dieu rejeton*, le *Petit divin*, qui n'a pas été affranchi de la mort et qu'elle a été disputer aux puissances du Pays dont on ne revient pas. Il y a là sans doute un épisode qui se rattache à une légende que nous allons bientôt faire connaître pour voir si nous en trouverons le souvenir sur nos cylindres.

Il faut peut-être renoncer à pénéter l'idée première qui a inspiré le type de la femme nue dans l'antique Chaldée et qui semble lui être resté tout particulier. Si nous le suivons en Assyrie, nous ne trouverons pour le représenter qu'une statue de femme découverte dans les ruines de Ninive et qui porte une inscription au nom d'Assur-Bel-Kala, un roi assyrien antérieur au dixième siècle avant notre ère. Cette statue en calcaire gris figure aujourd'hui au Musée Britannique. D'un autre côté, nous devons sans doute signaler des statuettes en ivoire (fig. 11) provenant des fouilles de Nimroud et qui paraissent reproduire un type analogue, mais elles en diffèrent essentiellement, parce qu'elles ont un caractère égyptien très prononcé; aussi, nous nous expliquerons un jour sur l'origine de ces curieuses statuettes. En attendant, voyons les types qui sont représentés sur les nombreuses intailles chaldéennes que nous possédons.

Fig. 11.



Fig. 12.



Constatons d'abord une certaine diversité dans la pose de cette figure qui nous avait paru calquée sur un type unique au premier abord, car les différences s'accentuent à mesure qu'on étudie ces images avec attention. D'où viennent elle ? Dans les temps reculés où nous nous trouvons, l'idée de chaque époque, de chaque localité peut se caratériser par des nuances qu'il faut signaler, mais la difficulté d'arriver à en préciser la signification est d'autant plus grande que nous n'avons pour nous guider aucun indice à cet égard.

Un cylindre en cornaline dont l'empreinte nous a été communiquée par M. Barré de Lancy en 1863, nous présente (fig. 12) la femme, le corps de face, la tête de profil, le bras droit ramené à la ceinture, le bras gauche gracieusement relevé ; à côté de cette figure, l'inscription nous apprend que c'est le cachet d'une femme :

« Kisti-Bin, fille de Tabni.... servante du dieu Bin. »

Fig. 13.



Nous voyons sur un cylindre en hématite de la Bibliothèque Nationale (*Cat.* n° 784) le même type (fig. 13) à côté de deux personnages, le Pontife et le Sacrificateur ; la scène est accompagnée de deux lignes de caractères frustes exprimant le nom de deux Divinités.

Fig. 14.



Maintenant un cylindre en hématite du Musée de La Haye (*Cat.* n° 116-99) nous donne un type très différent (fig. 14) ; la femme est entièrement de face, mais les deux mains sont ra-

menées sur la poitrine au-dessous des seins. C'est la pose ordinaire des statuettes en terre cuite ou en bronze que nous avons indiquées. Notons que cette femme porte un collier et des boucles d'oreilles; derrière elle le Sacrificateur et le Pontife.

Fig. 15.



Un autre cylindre en hématite de la même Collection (*Cat.* n° 123-135) nous montre la femme nue à côté du Sacrificateur (fig. 15) et sur l'autre moité du cylindre une création fantastique.

La Collection du duc de Luynes (fig. 16) nous offre encore le même type de la femme en présence du Sacrificateur, et sur l'autre moitié du cylindre, partagé en deux registres séparés

Fig. 16.



par une bande d'ornements, des créations fantastiques dont nous n'avons pas à nous occuper. Le travail de l'intaille présente un modelé très soigné.

Fig. 17.



Cette recherche de la forme commence à disparaître ainsi que nous pouvons le constater (fig. 17) sur un cylindre de la Collection Soubi-Bey dont l'empreinte m'a été communiquée de Constantinople en 1863 ; le dessin nous donne simplement une silhouette, et le sexe n'est plus caractérisé que par l'exagération des hanches.

Fig. 18.



Enfin, sur un cylindre en marbre brun du Musée de La Haye (*Cat.* n° 117-41), bien que les personnages soient de plus grande dimension (le cylindre a 0,028 de hauteur), toute trace de modelé a absolument disparu (fig. 18) ; la femme n'est plus indiquée que par des lignes, tandis que l'exécution des autres personnages est au contraire assez soignée. L'inscription nous apprend que c'est encore un cachet de femme[1] :

« Nisia, fille de Sin-lime, servante du dieu Sin. »

Notons enfin qu'on trouve souvent cette figure dans le champ des cylindres comme un accessoire ; nous la voyons notamment sur un cylindre du Musée de La Haye (*Cat.* n° 124-90) que nous avons reproduit dans nos planches héliographiques (pl. IV, n° 4), à côté du Pontife et du Sacrificateur, au milieu d'un assemblage assez bizarre de symboles de différentes natures.

Nous croyons avoir réuni les types les plus fréquents avec les nuances qui peuvent les diversifier. Quelle que soit la scène

[1]) Nous avons rencontré déjà plusieurs fois des noms de femmes sur des cylindres où l'image de la femme nue est représentée. Il ne faut pas se hâter de conclure de cette circonstance que ces cachets leur étaient exclusivement réservés ; il y a là sans doute une préférence incontestable, mais qui ne saurait être généralisée.

principale, constatons surtout que la femme n'a rien de vivant et qu'elle paraît toujours isolée au milieu des personnages qui l'entourent, parfaitement indifférente à l'action qui s'accomplit auprès d'elle.

On comprend combien il est difficile d'époquer toutes ces œuvres et de trouver dans leur exécution un renseignement utile à cet effet. Nous avons vu la femme à côté des types de personnages dont nous connaissons la haute antiquité ; dès lors, nous avons été fondé à affirmer qu'elle participait de la même ancienneté, ou tout au moins, si elle figurait comme idée moderne à côté de sujets plus anciens, on pouvait supposer vraisemblablement que les artistes perpétuaient une scène antique où aurait figuré d'une manière également antique ce même type de femme et que, devenus plus habiles, ils y auraient substitué un produit plus achevé. Mais alors pourquoi auraient-ils concentré tous leurs soins sur un type et conservé le caractère archaïque des autres ? Voilà ce qui nous donne à penser que ces sujets ont dû être traités avec un parti pris, d'autant plus que si nous voyons la femme supérieure comme exécution sur le cylindre de la Collection du duc de Luynes (fig. 16), sur le cylindre du Musée de La Haye (fig. 18), c'est la femme qui paraît inférieure aux autres personnages.

Il est donc bien difficile de se prononcer d'après la nature du travail sur la date que nous devons assigner à nos cylindres.

Quant au sujet, en se reportant à ce que nous avons dit précédemment lorsque nous avons indiqué le rôle de la femme dans la famille chaldéenne, nous acquérons encore la certitude que l'artiste nous transporte au delà de la vie réelle, et nous sommes obligé d'aller chercher l'explication de sa pensée dans les mythes et dans les légendes. Nous avons déjà signalé (fig. 108) des statuettes représentant une femme tenant dans ses bras un enfant nouveau-né ; nous y avons soupçonné un épisode de la vie d'Istar ; aurions-nous un autre fait relatif à la même Déesse ? Rappelons-nous cette légende dans laquelle la

déesse Istar est forcée de se dépouiller de ses vêtements, de ses ornements, de ses bijoux pour aller chercher son fils au séjour des Morts ; nous devons en rapporter ici un passage d'une manière complète pour pouvoir apprécier l'influence que cette légende aurait eue sur les œuvres des artistes.

Istar, la Grande-Déesse de la Chaldée, nous offre le caractère d'une divinité véhémente, emportée, devant laquelle tout doit céder. Nous l'avons vue dans sa lutte contre Isdubar excitant le courroux de son père. Aujourd'hui elle veut descendre au séjour des Morts pour y rechercher un fils enlevé prématurément à sa tendresse ; elle arrive à la porte *du Pays Immuable ;* un colloque s'engage entre elle, le Gardien de la sombre demeure et la déesse Allat qui règne sur ce triste domaine. Il a été difficile aux premiers interprètes de fixer la coupure du dialogue pour faire la part de chaque interlocuteur, mais aujourd'hui il n'y a plus d'hésitation sur ce point ; laissons parler le texte dont chaque détail doit être apprécié pour savoir si nous pouvons en faire l'application à notre sujet. Istar veut donc entrer, et elle se présente, arrogante, impérieuse au seuil de la porte impénétrable :

« — Gardien de ces lieux, ouvre la porte !

« Ouvre la porte pour que j'entre, moi !

« Si tu n'ouvres pas la porte, si je n'entre pas, moi, j'assiègerai la porte, j'en briserai les ferrures ;

« Je démolirai l'enceinte ; je franchirai la clôture ;

« Je ferai sortir les morts comme des loups affamés ;

« J'augmenterai les vivants du nombre des morts ressuscités. »

Le Gardien ouvrit la porte, il parla et dit à la Grande-Déesse Istar :

— « Sois la bienvenue, Déesse, ne fais point cela, je vais porter ton désir à la Reine des Grands-Dieux. »

Le Gardien entra et dit à (Allat) la Grande-Déesse de la Terre :

— « Souveraine de ces lieux, ta sœur Istar veut entrer ici ; elle méprise la défense des grandes lois de ce séjour. »

Allat, la Déesse de la Terre, ouvrit la bouche (et dit) :

— « Nous, nous sommes comme l'herbe coupée (eux comme) le bronze ;

« Nous, nous sommes comme la plante fanée (eux comme) l'arbre fleurissant ;

« Elle m'apporte le courroux de son cœur, le courroux de son foie. »

— « Souveraine de ces lieux (reprit Istar), moi, je ne dois pas contester avec toi ;

« Je me mangerai (la chair ?) comme du pain ; je boirai mon (sang ?) comme l'eau des ruisseaux ;

« Laisse-moi pleurer sur les héros dont j'ai livré les épouses ;

« Laisse-moi pleurer sur les esclaves abandonnées ;

« Laisse-moi pleurer sur l'enfant nouveau-né enlevé avant le temps. »

— « Va, Gardien (dit Allat), ouvre-lui la porte ;

« Dépouille-la de ses vêtements, suivant l'antique usage. »

Le Gardien s'en alla et lui ouvrit la porte :

— « Entre, Déesse, et que ta volonté s'accomplisse ;

« Le palais du Pays Immuable va s'ouvrir devant toi. »

(Istar) franchit la première porte, (le Gardien) la toucha et il lui enleva la grande couronne qui ornait sa tête.

— « Pourquoi, Gardien, m'enlèves-tu la grande couronne qui orne ma tête ? »

— « Entre, Déesse, c'est ainsi que l'exigent les lois de la Grande-Déesse de la Terre. »

Elle franchit la seconde porte, il la toucha et lui enleva ses boucles d'oreilles.

— « Pourquoi, Gardien, m'enlèves-tu mes boucles d'oreilles ? »

— « Entre, Déesse, c'est ainsi que l'exigent les lois de la Grande-Déesse de la Terre. »

Elle franchit la troisième porte, il la toucha et lui enleva les pierres du collier qui ornait son cou. »

— « Pourquoi, Gardien, m'enlèves-tu les pierres du collier qui orne mon cou ? »

— « Entre, Déesse, c'est ainsi que l'exigent les lois de la Grande-Déesse de la Terre. »

Elle franchit la quatrième porte, il la toucha et lui enleva la tunique qui couvrait son corps.

— « Pourquoi, Gardien, m'enlèves-tu la tunique qui couvre mon corps ? »

— « Entre, Déesse, c'est ainsi que l'exigent les lois de la Grande-Déesse de la Terre. »

Elle franchit la cinquième porte, il la toucha et lui enleva la ceinture de pierres précieuses qui ornait sa taille.

— « Pourquoi, Gardien, m'enlèves-tu la ceinture de pierres précieuses qui orne ma taille ? »

— « Entre, Déesse, c'est ainsi que l'exigent les lois de la Grande-Déesse de la Terre. »

Elle franchit la sixième porte, il la toucha et lui enleva les anneaux qui ornaient ses mains et ses pieds.

— « Pourquoi, Gardien, m'enlèves-tu les anneaux qui ornent mes mains et mes pieds? »

— « Entre, Déesse, c'est ainsi que l'exigent les lois de la Grande-Déesse de la Terre. »

Elle franchit la septième porte, il la toucha et lui enleva le voile qui couvrait sa pudeur.

— « Pourquoi, Gardien, m'enlèves-tu le voile qui couvre ma pudeur ? »

— « Entre, Déesse, c'est ainsi que l'exigent les lois de la Grande-Déesse de la Terre. »

Et alors Istar entra dans le séjour du Pays Immuable, du Pays dont on ne revient pas. »

Amenée prisonnière devant Allat, Istar fut accueillie par une raillerie sinistre de la Grande-Déesse ; celle-ci sembla se moquer de l'imprudente qui avait abandonné le Ciel et la Terre, et qui dépouillée de ses amulettes s'était livrée témérairement aux puissances d'outre-tombe. Istar ressentit l'injure et s'emporta au point d'essayer de se jeter sur sa sœur ; vains efforts ! elle fut bientôt la proie des maladies et des maux qui accablent l'humanité et réduite à l'impuissance. Cependant les

Dieux inquiets de la disparition de leur compagne s'émurent des désordres qui remplissaient le monde en son absence; aussi un Dieu nouveau, *Uddusnamir*, le messager des femmes fut créé pour obliger Allat à se soumettre à son tour et à rendre sa prisonnière. Accompagnée de son guide, Istar repassa les portes qui s'étaient fermées sur elle; à chaque station on lui restitua les ornements dont elle avait été dépouillée, et de nouveau richement parée, après avoir bu les ondes qui font oublier la connaissance de nos destinées, elle reprit son rang parmi les Dieux.

Trouvons-nous sur nos cylindres une des phases de cette étrange pérégrination ? Nous l'avons cru un moment; car un cylindre que nous avons cité (fig. 112) nous montre la femme n'ayant d'autres ornements que des boucles d'oreilles et un collier. Nous avons cherché à compléter l'histoire des différentes stations de cette lugubre toilette, mais rien n'est venu corroborer les rapprochements que nous voulions tenter entre les sujets de nos cylindres et le récit de la légende. Si l'artiste avait eu en vue ce voyage nous aurions certainement retrouvé parmi toutes ces représentations une série plus ou moins nombreuse des épreuves que la Déesse a subies, et surtout la plus remarquable, la dernière; mais alors ce n'est point seulement une femme nue que l'artiste aurait eu à représenter, il nous eût montré la déesse Istar en présence de la déesse Allat. Or nous n'avons jamais rencontré le concours de deux divinités féminines sur nos cylindres, tandis que nous trouvons toujours une femme isolée au milieu de cérémonies auxquelles elle ne paraît point prendre part.



Aucun autre texte ne nous révèle, jusqu'ici du moins, une circonstance qui puisse motiver la représentation de la femme nue; aussi pour l'expliquer nous en sommes réduits aux hypothèses. Disons d'abord que nous ne saurions voir dans ces naïfs produits de l'art la manifestation d'une pensée impure; rien dans les textes ne vient appuyer cette idée; nous devons donc l'écarter *à priori*. Voyons le sujet en lui-même; ces dif-

férentes images nous ont surtout frappé par leur immobilité ; lorsque tout semblait vivre sur les cylindres d'une vie réelle, Sacrificateur, Pontife, Initié, Serviteur, cette figure de femme, étrangère à la scène qui s'accomplit autour d'elle, ne nous a pas paru appartenir au monde des vivants; aussi nous avons songé à la déesse Allat, la déesse des Morts; mais nous n'avons rien trouvé pour fortifier cette idée. Nous avons ensuite pensé à l'image même de la Mort ; nous trouvions quelques indices à l'appui de cette dernière conjecture dans un monument du Musée Britannique qui représente un défunt dans un sarcophage, le corps engagé dans des bandelettes qui en font soupçonner la forme, les mains laissées libres, ramenées sur la poitrine. Il y a plus ; si nous consultons le travail de l'intaille alors que les personnages de la scène sont rendus avec un soin tout particulier pour leur donner l'apparence de la vie, lorsque les traits de la Beltis armée sont si délicatement traités, il nous a paru que le graveur, dans cette figure isolée, semblait l'avoir intentionnellement négligée et ne l'avoir rendue que par des lignes qui en expriment sommairement l'ensemble.

Enfin, si ce n'est pas la déesse des Morts ni l'image de la Mort, serait-ce l'indication d'une statue ? En Assyrie nous trouverons des œuvres dans lesquelles le graveur nous fait comprendre qu'il a eu cette intention ; en Chaldée nous ne sommes pas autorisé à supposer que l'artiste n'ait pas voulu représenter directement la personnalité qu'il avait en vue. Dans tous les cas, si c'était la copie d'une image et si nous voulions en pénétrer le sens, la difficulté serait reculée, voilà tout. En effet, nous avons bien signalé dans les ruines de la Mésopotamie-Inférieurs des statues et des statuettes en terre cuite qui reproduisent plus ou moins exactement la figure gravée sur nos cylindres, mais rien ne nous renseigne davantage sur le nom ou sur le rôle du modèle. Nous avons parcouru les textes religieux et nous avons dit déjà ce qu'ils nous faisaient connaître sur les divinités féminines du Panthéon chaldéen ; nous savons ce qu'il nous est permis d'entrevoir dans le domaine du monde surnaturel et de la superstition ; nous avons égale-

ment compulsé les nombreuses formules magiques d'incantation et d'exorcisme, mais aucun texte ne nous a révélé jusqu'ici dans quelles circonstances l'artiste aurait été amené à représenter une femme nue, déesse ou mortelle, par des statuettes ou sur des intailles.

Cette figure reste donc pour nous sous la désignation vague d'une *Beltis* dont nous n'avons pas dégagé l'individualité. Quant à l'origine de ce type, nous la croyons essentiellement chaldéenne. S'il fallait pour l'expliquer remonter au-delà, nous devrions essayer de pénétrer dans la civilisation des Sumers et des Akkads et les documents nous font absolument défaut.

Nous n'avons pas besoin d'aller chercher cette origine dans l'influence que des dogmes étrangers auraient pu avoir sur les peuples de Chaldée. Serait-ce ceux de l'Inde? La distance les en sépare moins encore que les idées. Toute comparaison avec la Déesse indienne qui presse ses seins d'où s'échappe un lait abondant est impossible ; il n'y a aucune analogie dans les mythes qui ont donné naissance à ces deux créations; si les figures se présentent toutes les deux de face, le trait caractéristique de la déesse indienne manque essentiellement à la représentation de la femme chaldéenne du Premier-Empire dont les mains sont simplement ramenées sur la poitrine.

Serions-nous plus heureux en essayant de faire appel aux traditions de l'Égypte? On a découvert, il est vrai, à Nimroud, dans les ruines de Calach, des ivoires qui représentent des femmes nues (fig. 11); elles ont un caractère égyptien évident, mais ces œuvres ne seraient-elles pas plutôt un reflet des statuettes de la Chaldée? D'un autre côté, parmi les différentes figures de divinités égyptiennes on signale l'image d'une Déesse entièrement nue, la déesse *Gadesh*, sur une stèle du Musée du Louvre appartenant à la XVIIe dynastie (XV ou XVIe siècle avant J.-C.). La Déesse est représentée vue de face sur un lion passant tenant un serpent dans la main gauche et une

fleur de lotus dans la main droite [1]. C'est la plus ancienne représentation d'une déesse égyptienne nue qui soit parvenue jusqu'à nous ; or, elle porte un nom qui peut faire supposer précisément qu'elle est d'origine asiastique, et si nous rapprochons cette figure de celles qui ornent nos cylindres, il est impossible d'y rencontrer un point de ressemblance, soit dans la manière dont les artistes ont exécuté leurs dessins, soit dans les mythes qui ont pu les inspirer. Nous trouvons de part et d'autre spontanéité dans la conception et indépendance dans l'exécution.

Quant au sentiment esthétique qui aurait pu guider les graveurs, nous l'avons déjà écarté d'une manière générale. Les préoccupations artistiques ne paraissent pas avoir dépassé en Chaldée la représentation plus ou moins fidèle des objets de la nature. Nous avons trouvé sur les cylindres les formes humaines et surtout les formes animales rendues dans certains cas avec une grande vérité ; mais ici l'artiste semble au contraire s'être écarté intentionnellement de la nature pour s'en tenir à une représentation conventionnelle très sommaire.

Cette figure ne comportait cependant aucune difficulté particulière d'exécution. Si en général les personnages se présentent de profil dans les cérémonies religieuses, nous avons vu qu'ils sont souvent de face dans des sujets qui ont trait aux légendes. Ainsi les artistes d'Agadé savaient représenter de face Isdubar et Héa-bani et les artistes de Ur, la Beltis armée et parée. Ce n'est donc pas par impuissance que les artistes chaldéens ont rendu les traits de la Beltis nue d'une manière aussi négligée. Quoi qu'il en soit ce type que nous saisissons déjà à un état traditionnel s'est conservé à Babylone jusqu'aux derniers jours de la civilisation chaldéenne (fig. 9), et dès lors on s'est demandé quelle était l'influence qu'il avait pu exercer sur les œuvres des artistes des époques postérieures? On a cherché à le rattacher à une pensée commune

[1]) Prisse d'Avesne, *Choix des monuments égyptiens*, pl. XXXVII.—Wilkinson, pl. 55.

partant d'une donnée première qui se serait propagée de proche en proche. Nous devons dès à présent nous prémunir contre cette idée qui nous reviendra plus pressante quand nous examinerons les dernières productions des artistes assyriens.

Nous sommes loin de nier l'influence de l'art oriental sur les artistes de la Grèce ; nous constaterons même en temps et lieu cette conséquence inévitable, mais nous ne saurions voir, par exemple, avec M. Soldi dans les cylindres babyloniens les premiers éléments de l'art archaïque de la Grèce [1]. N'oublions pas les produits de l'école d'Agadé ; pour copier ces œuvres déjà vieilles au VI[e] siècle avant notre ère et pour s'en inspirer, il fallait avoir une culture intellectuelle que les artistes de Samos et de Chio, alors dans leur enfance, n'avaient point encore acquise. Quant aux produits du Dernier-Empire de Chaldée, leur influence a dû être aussi peu efficace. Nous ne rencontrons plus en effet de Beltis nues sur les cylindres, mais seulement des statuettes d'une exécution grossière qui perpétuaient sans doute le type antique et qui ont pu être recueillies par les Hellènes longtemps avant qu'ils aient été en état d'apprécier les civilisations qui les avaient produites. Cependant ce serait dans ces œuvres qu'on aurait cru découvrir le germe du développement atteint par l'art hellénique dans la représentation de la femme nue? J'admets que par suite d'une curiosité toute naturelle les artistes de la Grèce aient pu étudier l'art oriental en Asie et y aient puisé des idées que leur génie vivifia ; les communications étaient faciles. D'un autre côté, je comprends que les Phéniciens, ces grands voyageurs, ont assez parcouru les terres et les mers pour répandre çà et là en Grèce des images dont ils ne comprenaient peut-être pas la signification. Enfin il est évident que les guerres ont bientôt achevé le mélange des idées en précipitant l'Orient sur la Grèce et la Grèce sur l'Orient ; de là des échanges dont on peut suivre la trace, mais ici nous croyons pouvoir affirmer

[1]) Émile Soldi, *Les Arts méconnus*, p. 30.

que les Beltis chaldéennes n'ont eu aucune influence sérieuse sur les œuvres des Grecs.

Le type de l'Aphrodite entièrement nue est, en effet, d'une époque relativement moderne. L'homme avait été déjà représenté dans un état de nudité complet lorsque les artistes grecs n'avaient encore été conduits qu'à dégager dans les statues d'Aphrodite le haut du corps, tout en voilant la partie inférieure. C'est ainsi que Phidias l'avait représentée assise sur les genoux de Dioné dans le fronton occidental du Parthénon[1]. Il faut arriver jusqu'à la *Vénus de Cnide* pour trouver en Grèce le premier exemple d'une statue de femme entièrement nue. On sait dans quelles circonstances Praxitèle avait exécuté son œuvre et l'anecdote que Pline raconte à ce sujet[2]. Était-ce pour répondre au désir des Cnidiens, était-ce pour créer un type nouveau dans l'indépendance de son inspiration artistique ? peu importe ; ce qui est essentiel à constater d'abord, c'est que le type de la Déesse de Praxitèle, dont nous connaissons la pose, n'a aucun rapport avec celui des Beltis qui ornent nos cylindres.

Jusqu'ici on a trop cherché à reconstituer à l'aide de documents incomplets des unités impossibles ; on a confondu les noms, les attributions, les origines, et, à la faveur des termes généraux qui désignent les déesses, Beltis ou Istar, on a donné à Zarpanit, à Anat, à Gadesh, à Vénus ou à Astarté, les mêmes caractères ; on en a fait des divinités hybrides qui n'appartiennent plus à aucun culte. Pourquoi donc ne pas laisser nos monuments mutilés avec les blessures que le temps leur a faites ? Quel besoin de compléter prématurément ce que l'avenir nous cache encore lorsqu'il pourra nous le révéler demain ? Plus je cherche à pénétrer l'influence des idées artistiques qui devaient s'échanger alors entre la Grèce et l'Orient, plus je comprends cette filiation nécessaire, mais plus je trouve aussi de raisons sérieuses de laisser à chaque civilisation sa part de spontanéité individuelle. Praxitèle n'a-

[1]) Broendsted, *Voyage et recherches en Grèce*, t. II, p. XII.
[2]) Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 5, 4.

vait-il donc pas assez de génie pour concevoir un type ni assez de talent pour l'exécuter?

Pour expliquer cette influence orientale sur une création si personnelle à la Grèce, on a cherché à suivre la tradition chaldéenne à travers les mythes de la Perse, et Anat, Beltis ou Istar serait devenue Anaïtis. Au moment où Praxitèle animait son marbre, un mythe nouveau apparaissait, il est vrai, en Orient : Artaxerxès venait d'imposer le culte d'*Anahata* dans toutes les provinces de son vaste empire. Nous en avons la preuve dans un passage de Bérose rapporté par Clément d'Alexandrie, et le fait est consigné dans un texte émanant d'Artaxerxès lui-même[1]. Quel était ce mythe? Bérose aurait pu sans doute nous renseigner à ce sujet, mais son texte commenté plutôt que rapporté par Clément d'Alexandrie[2] est loin de nous satisfaire à cet égard; il ne nous apprend pas si cette Déesse est d'une origine chaldéenne ou égyptienne, ou même si elle n'est pas particulière à la Perse. D'un autre côté, si nous cherchons à pénétrer le caractère de cette divinité, de son culte et surtout de son image, nous arrivons bientôt à nous convaincre d'abord que rien ne nous autorise à lui attribuer une origine chaldéenne, et ensuite que son image n'a pu inspirer les artistes de la Grèce. Qui nous ferait donc supposer que cette divinité a été représentée dans un état de nudité complet? Plutarque semble indiquer le contraire; car, en parlant des mystères auxquels Artaxerxès avait été initié, il nous dit positivement que l'initiation avait eu lieu *en présence d'une divinité armée*.

Nous ne voulons point anticiper sur les faits que nous exposerons plus tard; cependant nous pouvons dire déjà que lorsque nous étudierons les intailles de l'époque des Achéménides, nous produirons un cylindre sur lequel on voit une Déesse entièrement habillée recevant les hommages d'un dynaste achéménide, et nous pourrons peut-être établir alors

[1]) Conf. *Inscriptions des Achéménides;* inscription S. de Suse.

[2]) Clément d'Alexandrie, *Protrept.*, I, 5. — Agathias, *de Reb. Justin.*, II, p. 62.

que cette Déesse est Anaïtis et que le prince est Artaxerxès. S'il en est ainsi, ce serait donc à tort qu'on aurait pu croire que le décret d'Artaxerxès-Mnémon avait eu une influence considérable snr l'art grec, en donnant à Praxitèle le type de la Vénus qu'il a réalisé[1]; aussi il faut éviter de propager des erreurs que les découvertes incessantes viennent dissiper.

Enfin, de même qu'on a cherché des rapports entre les représentations des Beltis nues de l'Orient et celles d'Aphrodite, on a voulu trouver des rapports entre la Déesse chaldéenne armée et parée et les représentations de Minerve ou de Bellone, et opposer l'un à l'autre ces deux types de la Déesse nue et de la Déesse parée en établissant une sorte d'antagonisme parallèle entre les deux divinités. Nous croyons avoir fait comprendre ce qu'il y a de fragile dans ces conjectures, et dès lors s'évanouissent les théories basées sur le prétendu contraste de pureté et d'impureté, d'énergie belliqueuse et de volupté sans frein signalé par quelques mythographes, et qu'expliqueraient à peine les mystérieuses conceptions auxquelles ont abouti les cultes orientaux incompris ou corrompus qui sont venus expirer en Occident avec les derniers débris de la civilisation grecque et romaine.

J. MENANT.

1) CH. LENORMANT ET DE WITTE, *Élite des Monuments céramographiques* t. IV, p. 47 et suiv.

ESDRAS ET L'ÉTABLISSEMENT DU JUDAISME [1]

La « Revue de l'histoire des religions » renferme (tome IV : 22-45) un travail sur « Esdras et le code sacerdotal » que nous n'aurions pas besoin de mentionner s'il n'avait pour auteur un savant tel que *Joseph Halévy*. La conception de la personne et de l'œuvre d'Esdras, qu'on adoptée *E. Reuss*, *Graf*, *Wellhausen* et d'autres, n'a point fait sur *Halévy* une impression favorable. Il la trouve en partie exagérée et en partie tout à fait inexacte. Cette impression aurait dû le conduire à l'étude de la question prise dans toute son ampleur, question à laquelle appartiennent entre autres la critique des livres d'Esdras et de Néhémie et la comparaison constante du « code sacerdotal » avec les autres collections législatives et avec Ezéchiel. Mais il ne paraît pas qu'il se soit imposé cette peine. D'Esdras et de Néhémie, il ne connaît pas même le contenu, encore moins la composition ; sur le point de l'antiquité des lois sacerdotales, il ne donne rien de plus que quelques remarques détachées, qui, au cas qu'elles fussent justes, ne seraient absolument pas décisives. Ce n'est certes point une démonstration de cette nature qui peut convertir les défenseurs de l'hypothèse de *Graf*.

Halévy suppose au début (p. 22-37) la crédibilité des récits relatifs à Esdras, en particulier de Néhémie VIII-X. Dans ces récits il ne réussit pas à découvrir l'Esdras de la nouvelle critique, le père du *judaïsme*, l'auteur des lois sacerdotales, le rédacteur du Pentateuque. Esdras est un homme tel que le poète du LIe Psaume, un homme qui vit dans la dépendance de la thora et qu'inspire le zèle de récla-

[1]) M. Kuenen a consacré sous ce titre une des notes justificatives de son dernier ouvrage *Religion nationale et religion universelle* à la critique des idées émises dans cette *Revue* par M. Joseph Halévy sur le rôle d'Esdras dans l'introduction de la loi mosaïque. Nous la reproduisons intégralement. — Notre collaborateur qui n'est point ennemi de la discussion vive, précise, serrée, sera le premier à se féliciter d'avoir provoqué sur le gros problème d'histoire et de littérature abordé par lui, les remarques de l'éminent professeur hollandais.

mer l'exécution de ses prescriptions longtemps négligées. Il résulte de Esdras IX, X qu'il manquait d'énergie et surtout d'initiative; les abus qu'il rencontre à Jérusalem le frappent douloureusement ; il s'en plaint et en gémit, mais il faut que d'autres le poussent à l'action. Néhémie est un tout autre homme ; comparé à lui, Esdras semble avoir été un personnage tout à fait insignifiant ; la supposition (*Wellhausen*, Geschichte Israels I : 423) que le premier se soit prêté à l'accomplissement des plans du dernier, n'est pas seulement dépourvue de preuves, mais au plus haut point invraisemblable. Dans Néhémie VIII-X, on voit la promulgation d'une nouvelle loi ; c'est tout à fait à tort : la comparaison avec 2 Rois XXII, XXIII, à laquelle on se réfère, montre précisément que les deux évènements ne se correspondent absolument pas. Néhémie VIII : 14-17 non plus ne prouve pas ce qu'on en déduit ; sans aucun doute, ce récit se rattache à Lévit. XXIII : 40, mais Esdras III : 4 — qui ne suppose pas seulement Lévit. XXIII : 39-44, mais encore Nombres XXIX : 12-39 — nous défend de le comprendre en ce sens que Lévit. XXIII : 40 aurait été alors promulgué pour la première fois et aurait été inconnu antérieurement. Conclure de Esdras VII : 12, 21 ; 14, 25 (*Wellhausen* I : 422) qu'Esdras avait rapporté de Babylone un nouveau livre de la Loi est absurde ; sans compter que ces versets 14, 25 appartiennent à un document inauthentique, ils ne contiennent rien de plus que ceci, à savoir qu'Esdras connaissait et aimait la Loi et qu'il s'est rendu en Judée afin de travailler à la faire obéir.

La faiblesse de cette tentative saute aux yeux. Les lamentations d'Esdras dans Esdras IX prouvent bien combien était sérieux son attachement à la thora (Deutér. XXIII : 2-9), quels tourments lui causait la méconnaissance du peuple à son égard, mais qu'on puisse, après avoir lu Esdras X, méconnaître que ces dispositions s'associaient à une force pleine de ténacité, à un zèle qui ne reculait devant rien, est une chose presque incompréhensible. Néhémie lui aussi était un homme énergique, mais — comme la chose résulte surtout de Néhémie XIII — entièrement dans la même direction qu'Esdras. C'est précisément par là et ce n'est que par là que s'explique la résistance qu'il rencontre tout d'abord lors de la reconstruction des murs de Jérusalem (Néhémie III-VI) (1). Il n'y a donc rien que de naturel dans la supposition qu'il ait collaboré avec Esdras. Mais

1) *Grætz*, Geschichte der Juden II : 2 p. 139 suiv.

à quoi? Néhémie VIII-X nous donnent la réponse. On pourrait presque se demander si *Halévy* a lu ces chapitres, en particulier le chapitre X. Comment s'expliquer autrement qu'il ait pu écrire (p. 34, 35) « qu'après la lecture, aucune mesure n'a été prise pour introduire dans la pratique les prescriptions propres au Code sacerdotal, comme par exemple la célébration du jour du pardon que ce code regarde comme le plus saint de l'année. » Il est en effet douteux que Lévit. XVI eût déjà été incorporé à la loi sacerdotale (1). Mais il est faux que cette loi n'ait pas été introduite. (Voyez Néhémie VIII : 18 ; X : 33-40 et là dessus ma *Godsdienst van Israël*, II : 131, 134 suiv.). Vouloir mettre de côté le témoignage de Néhémie VIII : 17 en renvoyant à Esdras III : 4, est tout ce qu'il y a de plus superficiel : *ici* l'écrivain des Chroniques parle positivement dans son style bien connu, mais Néhémie VIII-X ont été par lui pris ailleurs et ont une valeur historique beaucoup plus grande.(cf ma *Godsdienst v. I.* II : 198-201 et *Wellhausen* dans *Bleek's Einl. in das A. T.* 4[te] Aufl. p. 268 note 1). Quant à ce qui concerne enfin les textes qui mettent Esdras et la Loi dans un rapport si étroit l'un à l'égard de l'autre, après ce qui précède personne ne pourra s'étonner que nous les trouvions très remarquables : ils nous donnent précisément ce dont nous avions besoin pour expliquer Néhémie VIII-X, à la condition bien entendu de ne pas les atténuer, mais d'en tirer qu'Esdras rapporta avec lui de Babylone ce qui n'était pas encore connu en Judée, ce qui y était bien moins encore admis.

Comme conclusion (p. 37, 38), *Halévy* fait savoir qu'il doute fort de l'exactitude du récit de l'écrivain des Chroniques (Esdras VII-X), d'après lequel Esdras serait arrivé en Judée 13 ans avant Néhémie et y aurait tenté une réforme. Ce récit trouve sa contradiction dans Néhémie VII : 7 où Esdras — sous le nom de Azaria — suit Néhémie — « ce qui fait penser que la tentative de réforme qui fait l'objet des chapitres IX et X des livres d'Esdras est identique à celle qui a été exécutée sous Néhémie. » Avec cela s'accorde parfaitement qu'Esdras n'ait été tenu pour un grand homme et mis au pinacle que beaucoup plus tard : Jésus Sirach (chap. XLIX : 13) ne nomme que Néhémie, et l'ancienne haggada (Macchab. I : 10 — II : 18) lui attribue l'honneur dont le Pharisaïsme gratifiait Esdras.

[1]) Cf. *Reuss* dans l'introduction à sa traduction de « L'histoire sainte et la loi, » p. 260.

— On doit protester avec la plus grande énergie contre une critique aussi légère. L'écrivain ne tient pas compte que Esdras VII-X sont empruntés en partie aux propres mémoires d'Esdras. Il ne fait pas attention à Néhémie XII : 36, où *Néhémie lui même* nous apprend que Esdras, le scribe, dès avant la consécration des murs de Jérusalem, conduisait un des chœurs — une preuve pourtant qu'il n'était pas alors un personnage insignifiant et qu'il avait gagné ses éperons. Le renvoi à Néhémie VII : 7 est fâcheux : Néhémie VII est la liste des exilés qui sont revenus *avec Zorobabel et Josué*) verset 5), un double de Esdras II ; si Néhémie et Esdras s'y trouvaient, ils auraient dû en 445 avant J.-C. être âgés d'environ 120 ans ! Mais, en outre, Néhémie lui-même nous dit (chap. I) que, dans la vingtième année d'Artaxerxès I, il était employé à la cour de Perse, et (VII : 4, 5) que la liste en question contient les noms de ceux qui étaient rentrés en Judée « au commencement. » En ce qui concerne Esdras, il n'est nommé, ni Néh. VII : 7, ni Esdras II : 2, où l'on lit d'une part Azaria, de l'autre Seraja. « Azaria » est un nom très répandu que portent environ vingt cinq personnages de l'Ancien Testament. Qu'est-ce qui nous donnerait le droit de le changer en « Esdras » ? Mais le renvoi à Néh. VII ne mérite réellement pas de nous arrêter si longtemps. — A propos de Sirach XLIX : 13, cf. ma *Godsdienst v. I.* II : 304-306. Le récit sur Néhémie dans 2 Macchab. I : 10 — II : 18 ne prouve rien pour ou contre Esdras — à moins qu'on ne se sente libre de lui attribuer la collection « des Prophètes et des Ecrits » et qu'on ne considère 2 Macchab. II : 13 comme un témoignage que ce n'est pas lui, mais Néhémie qui a fait la chose.

— *Halévy* ne consacre que quelques pages à la question qui concerne l'antiquité des lois sacerdotales (p. 38-44) ou plutôt à la comparaison de Lévit. XXIII : 40 et de Néhémie VIII : 15 qui doit fournir la preuve qu'il y avait déjà une exégèse répandue et obligatoire de ce précepte lorsque Néhémie VIII : 15 fut écrit. Je tiens cela pour fort douteux. Mais, quand la chose serait vraie, qu'en résulterait-il ? Personne ne prétend que Néhémie VIII : 15 ait été écrit par Esdras. D'ailleurs les défenseurs de l'origine post-exilienne de la loi sacerdotale sont tout prêts à écouter *Halévy* s'il veut exprimer ses objections sur leur manière de voir. Mais, tant qu'il pensera résoudre la question avec quelques rapprochements de détail, il ne saurait prétendre à une réfutation. Ce n'est pas avec ses quelques lignes sur

Ezéchiel XX (p. 39) qu'il pense détruire le commentaire de *R. Smend* sur ce prophète !

Cf. d'ailleurs *M. Vernes* dans la Revue de l'hist. des Relig. t. IV. p. 373-377 ; il me semble attribuer à l'article de son collaborateur une valeur plus grande qu'il ne possède, mais il insiste en même temps avec toute raison sur la distinction de ces deux questions : 1° La loi sacerdotale est-elle plus récente que le Deutéronome, exilienne ou post-exilienne ? et 2° Quel est exactement le rapport d'Esdras avec la dite loi ? Là dessus on peut différer d'opinion et, de fait, les « Grafiens » ne sont pas unanimes. Mais c'est là un point d'importance secondaire sur lequel, faute — ce qui est fort naturel ! — de données historiques, on n'arrivera peut-être jamais à la certitude. En revanche, la réponse affirmative à la première question est, à l'heure présente, aussi solidement établie qu'on puisse le désirer.

A. KUENEN.

CHRONIQUE

France.— Dans une lettre récente, M. Renan s'est exprimé comme il suit sur l'odieuse et stupide accusation du sang (Blutbeschuldigung) portée contre les Juifs et qui défraye la polémique de l'Europe orientale et centrale :

« Entre toutes les calomnies qui ont servi d'aliment à la haine et au fanatisme, celle qui attribue aux Juifs des meurtres destinés à fournir la matière de festins sanglants, est assurément la plus absurde. Un des traits caractéristiques de la religion israélite est l'interdiction de faire servir le sang à la nourriture de l'homme. Cette précaution, excellente à une certaine époque pour inspirer le respect de la vie, a été conservée par le judaïsme avec un scrupule extrême, même à des époques et dans des états de civilisation où elle n'est plus qu'une gêne. Et l'on veut que l'israélite zélé, qui mourrait de faim et souffrirait le martyre plutôt que de manger un morceau de viande qui n'a pas été saigné à blanc, se repaisse de sang dans un festin religieux ! Cela est monstrueux d'ineptie. Je suis persuadé que pas un seul des récits que l'on fait sur de prétendues pâques sanglantes n'a de fondement réel. Non seulement, si un pareil crime s'était produit, il faudrait dire que le misérable qui s'en serait rendu coupable aurait manqué à toutes les prescriptions du judaïsme, mais je vais plus loin : je crois que le crime en question n'a pas été commis une seule fois. L'imagination humaine n'est pas très variée en fait de calomnies. La fable de repas mystérieux, arrosés de sang humain, a été la machine de guerre inventée dans tous les temps contre ceux qu'un préjugé aveugle a voulu perdre. Cette calomnie fut la cause de déplorables persécutions contre le christianisme. As-

surément l'agape chrétienne ne fut jamais souillée par une telle abomination. La pâque juive en est tout aussi innocente. Il serait digne du christianisme d'empêcher qu'on n'exploite contre d'autres le mensonge odieux dont il a lui-même si injustement souffert.. »

M. Ernest Renan a fait également à la demande et sous les auspices de la Société des Etudes juives une conférence sur l'Identité originelle et la séparation graduelle du judaïsme et du christianisme, qui a été publiée dans la *Revue politique et littéraire*, dans le *Journal des Débats* et a paru en brochure détachée chez Calmann Lévy. Elle se termine par un magnifique éloge de la Bible, don inappréciable du judaïsme au monde civilisé; nous y reviendrons.

— Nous trouvons dans le compte-rendu annuel des travaux de la *Société biblique protestante de Paris*, une étude curieuse due à la plume érudite de M. O. Douen et relative à un projet de version de la Bible en français formé en France par des théologiens réformés peu avant la révocation de l'édit de Nantes. La traduction jusque là adoptée était absolument défectueuse; celle de Lemaistre de Sacy venait de paraître et excitait l'émulation. Nous laissons ici la parole à l'écrivain :

« Les circonstances étaient peu favorables à un travail ardu et de longue haleine ; la persécution croissait chaque jour, l'avenir était sombre, menaçant, et déjà le fatal dénouement de 1685 se faisait pressentir. Cependant, après mûre réflexion, les ministres de Charenton, accoutumés à ne pas reculer devant le devoir, firent un acte de courage et de foi qu'admireront tous ceux qui connaissent les difficultés de la tâche : ils résolurent en 1676 d'entreprendre une nouvelle version de la Bible. Ces ministres s'appelaient Claude, Allix, Daillé fils, Mesnard et Samuel de Baux, sieur de l'Angle. Si Allix, le plus savant des cinq, possédait à fond, selon Chauffepié, « l'hébreu, le syriaque, l'araméen », et s'il « était en quelque sorte une bibliothèque vivante », en revanche, Claude, digne émule de M. de Condom, était, suivant Bayle, « un des plus grands hommes de son ordre ».

« Pour faire une œuvre supérieure à celle de Sacy, et qui fût à la hauteur de la science contemporaine, il fallait ne négliger aucune ressource, aucune lumière, d'où qu'elle vînt, fût-ce même du camp des adversaires. Deux savants éminents et fort attachés à l'Eglise réformée, Justel et Frémont d'Ablancourt furent invités à sonder un de leurs amis, qui était l'homme le plus versé de l'époque dans tou-

tes les questions bibliques, et le plus capable de faire une bonne version, si l'érudition seule y suffisait, savoir Richard Simon, prêtre de l'Oratoire, et fondateur de la critique biblique dont Louis Cappel n'avait indiqué que les premiers linéaments. Flatté de cette ouverture et détestant les Jansénistes, le père Simon consentit à prendre part au grand travail qui devait éclipser la Bible de Port-Royal. Claude et lui, s'envoyant déjà réciproquement leurs publications, se virent chez Justel. Il fut convenu que le père Simon soumettrait aux ministres un projet de traduction, et un spécimen de la façon dont il entendait cette traduction et les notes qui devaient l'accompagner.

Voici le résumé de ce projet, inséré peu après par l'auteur dans son *Histoire critique du Vieux Testament* (livre III, chap. I et II) : on suivrait le texte hébreu des Massorètes en le corrigeant, d'après les Septante et les autres versions anciennes, dans les endroits fautifs qui sont assez nombreux; on mettrait en marge les leçons diverses et les diverses significations possibles ; l'interprétation se ferait moins d'après les dictionnaires que d'après les concordances et les anciens rabbins. Le langage devait être clair, correct, mais sans délicatesse; on ne calquerait pas servilement les tournures de l'original, mais on ne se permettrait pas non plus d'intercaler partout des mots explicatifs et des liaisons qui ne se trouvent pas dans l'hébreu. A la fin on placerait un dictionnaire des mots de signification douteuse ou inconnue, des tables de géographie, de chronologie et de généalogie, pour éclaircir les endroits difficiles. — Ce devait donc être une traduction critique, savante et hardie, comme il n'en avait point encore paru. Le projet fut adopté à peu près tel quel. Les ministres et le P. Simon se partagèrent le travail, et s'adjoignirent très probablement Justel et Frémont d'Ablancourt pour les livres grecs, savoir les Apocryphes et le Nouveau-Testament. Le Pentateuque échut à Claude ; les Psaumes et quelques autres livres hébreux à S. de l'Angle.

« Vers le même temps, un M. Duilliers rêvait en Suisse la publication d'une Bible monumentale, plus belle que la magnifique édition d'Elzévier connue sous le nom de Bible de Desmarets; il voulait y consacrer 60.000 livres, et posait pour condition que l'ouvrage serait imprimé dans le canton de Vaud. Quelques théologiens de Genève auxquels il témoigna son dessein, le prièrent d'attendre que, « pour satisfaire aux intentions du dernier synode national » de France, ont eût revisé, en la comparant avec l'hébreu, avec la version de

Diodati (1644) et « surtout avec l'édition du Nouveau-Testament de Paris revu en 1668 », la révision de Desmarets (1669), qui avait adopté, en la modifiant très légèrement, la révision de Paris 1652. Michel Turrettin, professeur de langues orientales, sous le nom duquel la nouvelle Bible devait paraître, se chargeait du travail, qui consistait surtout à modifier les notes de Desmarets, et ses collègues François Turrettin, Fabrice Burlamachi et Bénédict Calendrin consentaient, à le revoir. Il fut convenu qu'on communiquerait ce projet à « Messieurs de Paris, pour avoir leurs sentiments », et on leur envoya en même temps, comme spécimen, une feuille imprimée contenant le troisième chapitre de la Genèse et le cinquième chapitre de la seconde épître aux Corinthiens, avec de grandes notes au bas des pages.

« Les deux projets différaient autant que possible. D'un côté, on ne craignait pas de modifier le texte hébreu: c'était reconnaître qu'un élément humain se trouvait mêlé à la Révélation, nier, par conséquent, que la Bible fût un livre absolument divin dans toutes ses parties, et accepter tacitement la doctrine de l'école de Saumur, qui rejetait l'inspiration littérale des Livres saints. De l'autre côté, pour ne pas effaroucher la piété, ni froisser des préjugés respectables, on changeait le moins possible la version à laquelle l'oreille était accoutumée, ce qui revenait à faire en quelque sorte participer la traduction d'Olivetan et ses erreurs au caractère immuable et divin qu'on attribuait à l'original. A Paris, on jugeait que la Bible avait besoin d'explications, et on y ajoutait des notes purement scientifiques, aussi affranchies que possible des préjugés confessionnels ; à Genève, les notes qu'on y joignait sous prétexte d'édification, mettaient la théologie de Calvin dans la Genèse, et rentraient dans la catégorie des commentaires « propres à embrouiller ce qui est clair » et à faire « perdre.... le bon sens » contre lesquels s'éleva plus tard le pieux Ostervald.

« Les travailleurs de Charenton trouvèrent ce projet tout à fait insuffisant, les notes déplacées et peu convenables, et le firent sentir à Turrettin en lui adressant leur propre projet. Celui-ci ne déplut pas moins aux quatre théologiens genevois, que le projet genevois aux Parisiens. A Genève, où, l'année précédente, on avait essayé d'entraver le progrès des doctrines hérétiques de Saumur, en ajoutant plusieurs articles à la Confession de foi, on se souvint de la lettre de blâme que Claude avait adressée à François Turrettin de la

part du Consistoire de Charenton ; on s'indigna de la hardiesse des ministres de Paris, et l'on réitéra contre eux, notamment contre Claude et Allix, les accusations d'arminianisme et de socinianisme déjà formulées en 1675. Toutefois le mauvais accueil que reçut à Paris la feuille spécimen, ne surprit point la plupart des pasteurs de Genève ; si nous en croyons Jean Le Clerc, ils s'étaient moqués du projet et ne firent que rire de sa mésaventure. Bref, le projet genevois fut enterré du coup.

« Les pasteurs de Paris, au contraire, donnèrent suite au leur. Le célèbre Colomiès écrivait à Claude, le 7 mai 1677 : « J'ai appris avec bien de la joie que vous travailliez depuis quelque temps à la réformation de la version française de nos Bibles. Il n'y a personne qui soit plus capable que vous d'un emploi si noble et si glorieux ; et après tant de beaux ouvrages que vous avez donnés aux public, il n'est rien qu'on ne doive attendre de la pénétration de votre savoir. L'on ne peut douter que les deux parties de nos Bibles n'aient été tournées et retouchées de temps en temps avec peu de soin ; mais le Vieux Testament, si j'ose le dire, est plus mal tourné en comparaison que n'est le Nouveau. Ce qui vient, à mon avis, du mépris que l'on a fait de la version des Septante. » Un jour que Claude lisait quelques versets de sa nouvelle traduction chez la maréchale de Lorge, où il y avait nombreuse compagnie, un jeune abbé présomptueux nommé Louis Dufour de Longuerue, l'interrompit et se vanta ensuite de lui avoir fermé la bouche. Le Synode provincial réuni à Saumur en octobre 1678, ayant eu connaissance du travail entrepris, exhorta les pasteurs de la province à envoyer à Claude leurs remarques sur les passages mal traduits de la version usuelle. Non-seulement R. Simon fournit les chapitres d'essai qu'on lui avait demandés : un de Job et un des Proverbes ; mais il continua « de voir M. Justel et M. de Frémont et d'être leur ami. Il continua même de leur rendre service autant qu'il le put pour perfectionner cette version... Il donna à M. de Frémont sa version et ses notes sur la meilleure partie du Pentateuque, pour les remettre à celui qui traduisait ces livres. Il lui donna même quelques années plus tard ce qu'il avait sur les Prophètes. » Et quatre mois avant de sortir de France, un des traducteurs, sans doute Allix, le priait de revoir sa version, de Job, des Proverbes et des Prophètes.

« Ainsi, au milieu de l'année 1685, malgré l'éloignement de Justel et de S. de l'Angle, retirés en Angleterre, le premier en 1681 et le

second en 1683, l'œuvre commencée en 1676 touchait à sa fin et le moment de la publication approchait ; car Allix n'était probablement pas le seul qui eût achevé sa tâche. La révocation de l'Édit de Nantes, qui dispersa les traducteurs dans l'exil et les plongea dans une tristesse mortelle, rendit inutile le travail de neuf années. Ce fut un grand malheur. Claude, frappé au cœur par la destruction des temples aussi bien que par l'universelle abjuration forcée, mourut dans les derniers jours de 1686, emportant avec lui dans la tombe la version protestante du XVIIe siècle. Près de vingt ans plus tard (1703), une commission composée de Jean-Alphonse Turrettin, qui en était l'âme, de Calendrin, Pictet, Tronchin, Butini, Maurice et Léger, entreprenait « de donner à l'Église de Genève une Bible en français moderne ». — En rompant avec l'habitude routinière des révisions toujours incomplètes et inefficaces, sauf celle de 1588 qui équivalait en quelque sorte à une version nouvelle, Claude et ses amis étaient rentrés dans la véritable tradition protestante, celle des Lefèvre d'Étaples (1530), des Olivetan (1535), des Castalion, (1555), des Diodati (1644), que la crainte de soulever contre eux les préjugés conservateurs n'empêcha point de faire des traductions originales. »

— M. Douen donnait l'année dernière à l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de Lichtenberger un intéressant travail sur les *versions modernes de la Bible.* On trouve dans cette étude très compétente des renseignements sur les nouvelles traductions protestantes de l'Ancien et du Nouveau Testament, fondées non sur le principe d'une simple révision des travaux antérieurs, mais exécutées à nouveau sur les textes originaux. Voici comment M. O. Douen apprécie quelques unes de ces traductions :

« L'Ancien Testament de M. Segond est une œuvre de valeur, généralement animée d'un souffle d'indépendance et dont la forme eût seule réclamé plus de soin. Son Nouveau Testament n'a point à nos yeux le même mérite ; nous lui préférons à tous égards celui de M. Oltramare, malgré certaines rudesses de style, qui témoignent d'un constant effort pour serrer le texte d'aussi près que possible. On s'accorde à louer la traduction du Nouveau Testament que M. Rilliet a donné d'après le manuscrit du Vatican. La Bible avec commentaires de M. Reuss, en quatorze volumes in-8°, passerait à juste titre, pour un chef-d'œuvre — nous parlons surtout de l'Ancien Testament — si l'auteur avait pu joindre la pureté de langage

à l'immense savoir, qui lui permet de résoudre, comme en se jouant, les problèmes les plus ardus. Grâce à l'illustre professeur de Strasbourg, la France est enfin dotée d'une Bible savante, véritable trésor, où sont accumulés les résultats de la critique moderne et dans lequel ira puiser la génération qui nous suivra. »

— Nous continuons d'emprunter aux comptes-rendus de la *Société nationale des antiquaires de France* et de la *Société asiatique*, que publie régulièrement la *Revue critique*, les faits relatifs à l'histoire et à l'archéologie religieuses.

Société des Antiquaires. — 11 avril. M. l'abbé Bernard communique les résultats de ses recherches sur la statue de Bacchus trouvée dans la rue des Pavés Saint-Jacques.

25 avril. M. Flouest présente de la part de M. Eysserie les photographies d'un autel votif de l'époque romaine servant de support à un bénitier de l'église d'Aubignan (Basses-Alpes).

M. d'Arbois de Jubainville étudie les documents mythologiques de provenance irlandaise, relatifs à la division des dieux celtiques en deux groupes, comprenant l'un les dieux solaires, les dieux de la science et de la vie, l'autre les dieux de l'ignorance et de la mort.

2 mai. M. de Barthélemy donne lecture d'un mémoire de M. Chardin, sur une croix bretonne.

M. Max Verly signale les oculus pratiqués dans les murs extérieurs du chœur de certaines églises lorraines.

M. Germain, de Nancy, est disposé à croire que les niches correspondant à ces baies étaient destinées, conformément à l'opinion de M. Thédenat, à recevoir la réserve eucharistique à l'époque où l'on cessa de l'élever au-dessus de l'autel. Dans la Belgique actuelle, le saint ciboire était, vers la fin du XV[e] et le commencement du XVI[e] siècle, déposé dans un tabernacle en forme de lanterne, surmonté d'une flèche et supporté par une colonne isolée non loin du maître-autel.

9 mai. — M. Max Verly dépose le dessin de boucles découvertes à Reims. La croix gammée qu'il y rencontre lui paraît digne de fixer l'attention des archéologues. Ces objets font partie de la collection de M. Léon Foucher, de Reims.

M. Bertrand signale un certain nombre de documents analogues.

M. Bertrand annonce en outre, que les fouilles de Grand (Vosges) ont produit des résultats intéressants. D'après les renseignements transmis par M. Voulot, on vient de découvrir dans cette localité

deux statuettes, ainsi qu'une mosaïque représentant une scène comique.

M. de Villefosse communique de la part de M. Roman, une inscription votive gravée sur un petit autel carré servant de support à un bénitier de l'église de la Piarre, arrondissement de Gap (Hautes-Alpes), contenant le nom de la divinité Alambrina.

16 mai. — M. Max Verly place sous les yeux de la compagnie une bague en or, de la collection de M. le baron Pichon, portant l'inscription ΘΕΟΥ ΧΑΡΙΝ et un buste de saint, le tout paraissant dater du VI[e] siècle de notre ère.

M. Schlumberger est disposé à croire que ce buste a été estampé sur une médaille de dévotion inédite.

23 mai. — M. de Rougé annonce que le Louvre vient de faire deux acquisitions importantes à la vente de la collection égyptienne de M. Posno : la première est celle d'une statuette en bronze, dont on fait remonter avec raison l'exécution à l'ancien empire, c'est-à-dire au minimum, à 3.000 ans avant notre ère. Sur le côté gauche de la poitrine, on lit une inscription gravée au trait; il est possible que le début de cette inscription soit encore caché sous l'oxydation; toujours est-il qu'il se termine par un nom propre, Pe-schasou, que l'on pourrait traduire par *le Nomade*. Cette statuette est d'une finesse étonnante.

La seconde acquisition consiste en quatre fragments de terre émaillée représentant des prisonniers nègres ou lybiens. Ces morceaux, très intéressants au point de vue de l'art, doivent provenir de Tell-Jehudat, non loin d'Héliopolis, dans la Basse-Égypte; car les pièces analogues, acquises, il y a peu d'années, par le British Museum, ont été trouvées dans la même localité.

6 juin. M. de Villefosse communique une inscription trouvée à Ghardimâou (Tunisie) et relative à un *sacerdos provinciæ Africæ* qui était le supérieur élu de tous les prêtres de la province; il entre dans quelques détails sur les charges et la durée de cette fonction.

M. Saglio présente l'estampage d'une stèle funéraire grecque provenant de Cyzique et conservée au musée Borely à Marseille. Sur l'un des bas-reliefs on voit un homme; près de lui est assise une joueuse de flûte. Dans cette représentation, qui fait suite à un bas-relief où l'on voit un homme accoudé sur un lit, que l'on rencontre si souvent dans les monuments funéraires, on doit peut-être recon

naître le défunt jouissant des félicités d'une autre vie. Le style des figures et l'inscription gravée sur la stèle ne permettent pas d'en faire remonter l'exécution plus haut que le troisième siècle avant J.-C.

6 juillet. M. l'abbé Thédenat communique, au nom de M. Laigue, consul de France à Livourne, la photographie de deux chapiteaux historiés, encastrés dans un mur. Le premier montre Jupiter entre deux Victoires, dont l'une tient une couronne, l'autre un trophée ; sur le second, on voit l'image d'Harpocrate, également placée entre deux Victoires.

11 juillet. M. G. Schlumberger lit un mémoire sur les diverses représentations de la vierge et des saints figurées sur les sceaux byzantins du VIIe au XIIIe siècle. Il énumère les principales épithètes qui servent à désigner la Vierge dans les invocations pieuses si fréquentes de l'épigraphie sigillaire byzantine. Il insiste particulièrement sur ceux des noms donnés à la Vierge, qui constituent non plus des épithètes de forme mystique ou simplement poétique, mais bien de véritables noms propres désignant telle image célèbre vénérée dans quelques églises ou monastères qui lui doivent leur réputation.

M. Schlumberger donne également la liste des saints dont il a relevé les effigies sur les milliers de sceaux byzantins qu'il a eu l'occasion d'étudier. Il décrit les types traditionnels, les détails de costumes, les attributs qui caractérisent ceux de ces saints le plus fréquemment représentés sur ces petits monuments, encore beaucoup trop peu étudiés.

Société asiatique. 11 mai. M. Barbier de Meynard lit une notice nécrologique sur l'orientaliste Dozy (voyez plus bas au cours de la Chronique, sous la rubrique *Hollande*).

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur Eschmunazar, dont il place le règne postérieurement à Alexandre.

— M. François Lenormant vient de publier chez Maisonneuve, en un volume in 8° de XVI et 364 pages, une nouvelle contribution aux études hébraïques qui sera également bien accueillie des érudits et du grand public. C'est *La Genèse, traduction d'après l'Hébreu avec distinction des éléments constitutifs du texte suivie d'un essai de restitution des livres primitifs dont s'est servi le dernier rédacteur.* M. Lenormant compte nous donner le Pentateuque entier sous cette forme nouvelle. Le présent volume comporte les divisions suivan-

tes : 1° le texte biblique dans son état actuel p. 1-160; 2° le livre des origines ou document jéhoviste p. 161-291; 3° le livre des généalogies ou document élohiste, p. 292-361.

Dans la préface, M. Lenormant rappelle et confirme la situation qu'il a prise dans ces questions : faire droit aux résultats avérés de la critique et les faire pénétrer dans le public catholique sans porter atteinte à sa foi en l'inspiration de la Bible. Nous reproduisons quelques-unes des nouvelles réflexions qu'il présente à cet égard :

« Pour la masse du public français, même pour la plupart des gens instruits, les résultats solides obtenus par la critique indépendante de la Bible sont, pour ainsi dire, absolument inconnus. Enoncer le fait de la composition des quatre premiers livres du Pentateuque par la combinaison et la fusion de deux sources antérieures, est encore une nouveauté à laquelle les esprits sont insuffisamment préparés et habitués. Il y a là une ignorance et des préjugés auxquels il importe de mettre fin, et cela non seulement auprès des hébraïsants, dont le nombre sera toujours fort restreint, — pour l'immense majorité d'entre eux, d'ailleurs, la question est jugée, — mais auprès du grand public et spécialement auprès des catholiques. Car il s'agit d'une question de l'intérêt le plus général et qui touche intimement à la religion. J'ai pensé que la meilleure manière de procéder était de mettre ce public à même de la juger sur les pièces et de s'y faire une opinion directe. Et la seule façon de procéder m'a paru être une traduction du Pentateuque sur l'hébreu, dans laquelle on distinguerait par l'emploi d'un caractère typographique différent les morceaux où la critique reconnaît la provenance de l'une et de l'autre source. De cette manière on pourra suivre dans le texte traditionnel, tel qu'il nous a été transmis et qu'il a pour tout croyant un caractère sacré, à la fois leur distinction, le caractère particulier qui se manifeste dans la façon dont chacune des sources raconte les faits, l'explication toute naturelle que cette distinction donne de la manière dont presque tous les épisodes de la Genèse se présentent répétés dans deux versions parallèles, quelquefois juxtaposées, d'autres fois enchevêtrées l'une dans l'autre, et, d'autre part, le mode d'après lequel le dernier rédacteur a procédé dans la combinaison harmonique des morceaux qu'il tirait des deux documents plus antiques mis en œuvre par lui, y ajoutant peut-être, en de rares endroits, des morceaux puisés à d'autres sources ou rédigés personnellement par lui. »

« Ce premier travail placé sous les yeux du lecteur, je crois compléter la démonstration en décomposant le texte entre ses éléments constitutifs. J'en extrais ce qui provient de l'un et de l'autre document primitif, en le dégageant de toute combinaison étrangère et en le présentant traduit dans sa suite. C'est là, je crois pouvoir le dire, ce qu'il y a de plus nouveau dans mon entreprise. L'idée en est pourtant bien simple, mais on ne l'a jamais eue. On a discuté minutieusement et mot à mot chacun des versets du Pentateuque de manière à établir son origine, œuvre indispensable, mais où on finit par se perdre dans les détails, au point qu'il devient impossible à celui qui n'est point un philologue de profession d'arriver à une vue d'ensemble. On a longuement disserté sur l'esprit spécial qui caractérise la rédaction de chacun des écrivains primitifs dont la diascévase dernière a réuni les livres en un seul tout. Mais pour mettre le public à même du plus ou moins bien fondé des remarques, souvent très subtiles, que l'on produisait, on n'a pas mis sous ses yeux les deux documents eux-mêmes dégagés l'un de l'autre, séparés et se présentant dans leur individualité distincte. La chose en valait la peine ; car, disposés de cette manière, il me semble que leur témoignage est frappant et absolument démonstratif. L'indépendance originaire et la continuité de chacun d'eux se dessinent à un degré dont il était difficile de se rendre compte en les lisant combinés, dans l'état de pénétration réciproque où les a laissés le travail du rédacteur définitif. Il devient clair que l'on est en présence, non pas de fragments disjoints, de nombreux documents primitivement détachés, pas plus que d'une composition originairement une, mais de deux livres complets par eux-mêmes, dont le diascévaste final a si soigneusement respecté la rédaction, qu'en les fondant en un seul tout, il n'y a presque rien supprimé et qu'en les dégageant de son dernier travail, les quelques lacunes qu'on observe dans le texte de l'un ou de l'autre, sont véritablement insignifiantes. »

— MM. Henri Gaidoz et Paul Sébillot viennent de publier une *Bibliographie des traditions et de la littérature populaire de l'Alsace* (Strasbourg, Noiriel, in-8, 16 p.) Cette notice est extraite d'une *Bibliographie des traditions et de la littérature populaire de la France* que préparait les deux érudits et dont a déjà paru la partie relative à la Bretagne (*Revue celtique*, tome V, n° 3). Les deux auteurs ont compris sous la rubrique *Alsace*, les anciens départements français du Haut et du Bas-Rhin, par conséquent avec Belfort et son arron-

dissement, ainsi que le canton de Schirmeck, du département des Vosges « cédé à l'Allemagne en 1871 par suite de revendications historiques et quoique entièrement de langue française, comme plusieurs vallées de l'Alsace proprement dite. » Ils ont ainsi divisé leur sujet : *Géographie et statistique des langues francaise et allemande* ; — *Alsace de langue française* ; — *Alsace de langue allemande*: I, *Dialectes alsaciens, glossaires, bibliographie* ; II. *Traditions, superstitions, usages ;* III. *Calendrier populaire, fêtes*; IV. *Contes* ; V. *Chansons;* VI. *Proverbes, énigmes, formulettes*; VII. *Costumes* ; VIII. *Théâtre patois.*

— Les *Lettres chrétiennes* et la *Revue trimestrielle* sont fondues, depuis le mois de janvier, avec le *Contemporain*, autre organe catholique, qui paraît désormais tous les mois avec le sous-titre : *Revue des intérêts religieux, politiques et sociaux, des lettres, des sciences et des arts* (Paris, 17, rue Cassette).

— M. Léopold Delisle administrateur général et directeur de la Bibliothèque nationale, a écrit au *Soleil* (n° du 28 février) la lettre suivante : « Votre correspondant d'Angleterre, en parlant des manuscrits que le comte d'Ashburnham offre de vendre au gouvernement anglais, s'exprime en ces termes : « Lord Ashburnham avait été en 1848, l'acquéreur de la fameuse collection de M. Libri et avait, si je me souviens bien, restitué aux bibliothèques de Paris les ouvrages ou fragments qui s'étaient fourvoyés entre les mains de son vendeur. » Permettez-moi de rectifier cette assertion, qui est de tout point inexacte. Lord Ashburnham, à qui Libri avait vendu des manuscrits en 1847, et non pas en 1848, n'a jamais fait la moindre restitution aux bibliothèques de Paris. La seule restitution que lord Ashburnham ait faite se réduit à quelques cahiers arrachés par Libri dans un manuscrit de Lyon, et c'est par centaines qu'il faut compter dans la bibliothèque de lord Ashburnham, les manuscrits précieux provenant de nos dépôts publics. D'ici à peu de jours la lumière sera faite sur cette question qui intéresse la France et l'Angleterre. »

Nous avons nous même consacré une étude approfondie à la belle édition du Pentateuque de Lyon établie par M. Ulysse Robert avec les fragments restitués par le bibliophile anglais (le Peutateuque de Lyon et les anciennes traductions latines de la Bible, Revue, t. IV, 1881, p. 86-103). M. Delisle, dans un mémoire lu à la séance de l'Académie des Inscriptions du 23 février, sous le titre de : *Les très an-*

ciens manuscrits du fonds Libri dans les collections d'Ashburnham place a établi que ce rapt, exécuté par le spoliateur de nos bibliothèques publiques, n'était qu'un entre mille et indiqué d'une façon précise une série de fragments de même provenance. A la suite de ces révélations, le British Museum qui était en négociations avec le présent lord, fils de l'acquéreur, pour l'achat de la totalité de sa bibliothèque, décida qu'il réserverait à la France le lot des objets dûment volés. Un arrangement conclu à cet effet par les soins éclairés de M. Delisle, muni des pouvoirs de notre gouvernement, semblait devoir aboutir, quand l'obstination du vendeur,— qui ne s'est jamais rendu compte de ce qu'il y avait de délicat dans sa situation d'héritier d'objets volés à des dépôts publics, — a tout remis en question.

— Le gouvernement français a pris des mesures pour empêcher la dégradation des monuments anciens (objets d'art et d'antiquité, ruines de constructions antiques, fragments de colonnes, inscriptions historiques sculptées et gravées, etc.) en Tunisie. Ces monuments sont placés sous la surveillance du bey et les principaux d'entre eux seront réunis dans un Musée qui doit être créé à Tunis. Il est absolument interdit de les détruire, de les dégrader ou de les altérer, lors même qu'ils se trouveraient dans une propriété privée ; on ne pourra faire autour d'eux aucun travail qui mette leur conservation en péril ou empêche de les étudier ; leur transport est défendu, à moins d'une autorisation du bey ; quiconque voudra faire des fouilles, même sur son propre fonds, devra demander la permission au bey et indiquer exactement l'endroit où il compte entreprendre les travaux, qui seront d'ailleurs surveillés ; en aucun cas, les entrepreneurs de fouilles n'auront jamais plus de la moitié des objets objets découverts. — Ces mesures, dont nous empruntons le résumé à la *Revue critique*, sont évidemment inspirées par un excellent esprit. Sont elles pratiques au même degré, — il est permis d'en douter.

En entourant d'un appareil aussi administratif les recherches d'objets antiques, ne favorisera-t on pas plutôt la fraude ? Que l'on fasse au contraire appel à la bonne volonté de tous et qu'on procède sans retard à un inventaire général des richesses archéologiques de la Tunisie. Cela fait, on sera à même de surveiller la conservation des monuments. Au lieu de déclarer aux propriétaires qu'ils ne sont pas maîtres chez eux — chose qu'il est toujours désagréable de s'entendre dire — qu'on promette plutôt des primes à ceux qui mettront sur la voie de nouvelles découvertes !

— On a ouvert au palais du Trocadéro l'exposition provisoire des objets rapportés par M. D. Charnay de sa mission archéologique au Mexique et au Yucatan. L'explorateur a pu mouler une grande quantité de monuments anciens d'un haut intérêt et qui montrent les phases diverses de l'art et de la civilisation celtiques.

— Le second volume des œuvres de A. de Longpérier, publiées par M. G. Schlumberger, a paru à la librairie Leroux. Ce volume comprend la première partie des mémoires, articles ou notes sur les *Antiquités grecques, romaines et gauloises*. Ces mémoires et notes, au nombre de 84, ont été écrits par M. de Longpérier, de 1838 à 1861. Le troisième volume de la collection comprendra la série des mémoires sur l'antiquité classique écrits entre 1862 et 1881.

— Dans un article de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (t. XLIII, 1882), qui a paru depuis en tirage à part, M. Omont a donné un très clair et très utile résumé des précieux renseignements fournis par M. N. Kandakoff sur une des bibliothèques les plus importantes et les moins connues de l'Orient, celle du Sinaï. L'ouvrage de Kandakoff, publié l'an dernier à Odessa, est en langue russe et a pour titre : *Voyage au Sinaï en l'année* 1881, *impressions de voyage*, *les antiquités du monastère du Sinaï*. Il renferme, outre le récit du voyage de l'érudit, une série de photographies de miniatures et de manuscrits grecs conservés au ministère du Sinaï. M. H. Omont donne, d'après les pages 99-118 du volume, la liste des principaux manuscrits de la bibliothèque du couvent, ainsi que les suscriptions des copistes, sur lesquelles il propose, chemin faisant, quelques corrections ; il donne également la liste des photographies, au nombre de soixante-neuf, qu'on trouve dans l'album de M. Kandakoff et qui sont des reproductions de manuscrits (*Revue critique*).

— La *Société de littérature chrétienne* de Lille a décerné le prix qu'elle avait proposé pour une étude sur *la latinité de Saint-Cyprien* à M. Noël Valois.

— Une lettre adressée par M. Edm. Le Blant, directeur de l'Ecole française de Rome, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, donne d'intéressants renseignements sur les travaux de la dite Ecole.

M. Diehl s'occupe d'archéologie bizantine.

M. Grandjean dépouille, aux Archives vaticanes, les lettres de Benoît XI.

M. Digard a pris la suite des registres de Boniface VIII et compte mener à bien une part égale à celle qu'ont accomplie ensemble MM. Thomas et Faucon ; les matériaux qu'en ce moment il doit se borner à réunir, seront plus tard utilisés par lui pour l'histoire politique, celle de l'administration ecclésiastique, des finances et de l'Université sous le pontificat de Boniface VIII.

M. Fabre entreprend l'étude de l'administration des biens de l'Eglise romaine depuis Grégoire le Grand jusqu'à Inoncent III.

M. de Nolhac étudie l'histoire des humanités au XVI[e] siècle.

M. Grousset s'occupe de relever et de réunir toutes les antiquités, inscriptions, sculptures chrétiennes éparses, en dehors des musées, dans les rues, maisons et palais de Rome ; on peut estimer dès à présent que la moisson de M. Grousset ajoutera une part importante au recueil des marbres chrétiens de Rome récemment publié par le P. Garucci.

M. Toinel, adjoint à l'école, écrit un grand travail sur les *Fausses décrétales* et édite un précieux manuscrit de la paraphrase des Institutes de Justinien par Théophile, la collection encore presque intacte des Registres emphytéotiques de l'église de Ravenne, un discours à scolies inédites d'Ælius Aristide, un passionnaire du IX[e] siècle qui contient plusieurs Vies de saints de l'époque Mérovingienne.

On remarquera la part considérable faite aux travaux concernant le christianisme et la papauté. Nous nous félicitons de la vive reprise de cet ordre de recherches, tombé dans un discrédit injuste. Ce n'est à coup sûr point M. Le Blant, passé maître en ces matières, qui refroidira l'ardeur des jeunes érudits à entrer dans cette voie ; il leur montrera, au contraire, comment le respect d'une grande tradition et la rigueur de la critique peuvent se concilier pour le bien de la science et la connaissance plus complète du passé.

— Nous avons annoncé avec satisfaction la fondation d'un « Comité d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris. » La première livraison du *Bulletin* publié par le comité a été soumise au public. L'introduction indique avec netteté l'objet poursuivi. On veut raconter « les vicissitudes du diocèse de Paris aux diverses époques de son histoire, la vie des prélats qui l'ont gouverné, leurs vertus et leurs bienfaits ; retracer la biographie de ses curés, de ses chanoines, de ses abbés et de ses simples prêtres qui se sont distingués par leur dévouement à l'Eglise et aux fidèles et décrire ses monuments

si nombreux ; noter les dates successives de leur construction première et les transformations qu'ils ont subies ; relever les noms des artistes qui les ont bâtis ; dresser le compte des dépenses que ces œuvres magnifiques ont entraînées. » Après une partie officielle qui renferme ce programme, le règlement et la liste des membres, viennent les articles dans l'ordre suivant : une note de M. Longnon sur l'*Ancien diocèse de Paris et ses subdivisions* ; le commencement d'un travail de l'abbé Valentin Dufour, sur l'*Etat du Diocèse de Paris en* 1789 ; une étude d'ensemble de M. Rohault de Fleury sur les découvertes de monuments funéraires faites pendant les travaux de l'Eglise du Saaré-Cœur à Montmartre ; les premiers chapitres d'une vie d'*Antoine de Juigné*, dernier archevêque de Paris au XVIII[e] siècle, par l'abbé de Madaune (où l'on trouve d'instructifs renseignements sur l'organisation du Collège de Navarre et de la Faculté de théologie de l'ancienne Université). Le premier numéro est complété par une Chronique et une Bibliographie religieuse de l'ancien Paris.

— Nous avons signalé plus haut les mesures prises par notre gouvernement pour assurer la conservation des monuments antiques en Tunisie. Il nous avait semblé y voir l'œuvre d'un bureaucrate mieux intentionné qu'intelligent des conditions à réaliser. Nous ne sommes pas les seuls à penser ainsi. Un des abonnés de la *Revue critique* lui écrit : « J'apprends par votre chronique que le gouvernement français vient de prendre des mesures pour empêcher, en Tunisie, la dégradation des monuments anciens : surveillance du gouvernement du bey, défense de détruire, de fouiller même sur son propre fonds et de transporter sans autorisation, etc. Quel en sera le résultat ? Un article de M. Salomon Reinach, intitulé *le Vandalisme moderne en Orient* et publié dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1[er] mars 1883, nous l'apprend. Les mêmes mesures, prises en Grèce, y ont produit un résultat contraire à celui qu'on en attendait. On voulait la conservation ; on a eu la destruction ; si on persiste, on l'aura en Tunisie comme en Grèce. S'être trompé une fois, c'était déjà trop : se tromper une seconde fois et ne tenir aucun compte de l'expérience, ce serait de l'aveuglement. La France n'est pas responsable des destructions en Grèce ; elle le serait des destructions en Tunisie. »

— Dans un article dû à la plume autorisée de M. Joseph Derenbourg et publié dans la *Revue des Etudes juives* n° 11 p. 41, nous relevons

les lignes suivantes, qui sont d'une application instructive à une grande partie de l'ancienne littérature juive, notamment au Pentateuque et aux livres historiques de l'Ancien Testament :

« On connaît la singulière méthode suivie de tout temps en Orient, aussi bien par les historiens que par les codificateurs. Chaque auteur copie impertubablement son prédécesseur et se contente de retrancher ce qu'il désapprouve et d'ajouter ce qu'il a trouvé de nouveau. Souvent on rapporte fidèlement les paroles d'un ancien écrivain et on répète à la suite le même fait ou les mêmes pensées sous la même forme, avec un petit nombre de changements ou de rectifications. En reproduisant ainsi *verbatim* des pages entières, dues à un autre écrivain, l'auteur nouveau n'a aucune conscience du plagiat qu'il commet; un troisième lui appliquera, sans sourciller, le même procédé un peu plus tard. Dès qu'il ne s'agit pas d'une œuvre d'imagination, on ne tient pas au style, à la manière éloquente et diserte de représenter les faits : les faits eux-mêmes sont tout ce qu'on cherche, et la seule ambition de l'auteur se borne à les donner plus complets et plus exacts. — Il résulte de là qu'on doit pouvoir retrouver souvent une rédaction ancienne qui est perdue, en la dégageant, dans la rédaction nouvelle, des éléments auxquels elle a été mêlée. »

M. Derenbourg dit encore : « Qu'on se représente un éditeur de Tite-Live qui, au lieu de placer une variante sous le texte, croirait nécessaire de reprendre le fait tout entier avec le changement que lui fournit un autre manuscrit, et l'on aura l'image fidèle d'une page d'histoire d'arabe écrite par Tabari ou Isaac Ispâhâni. »

— M. L. de Milloué vient de publier à la librairie Ernest Leroux une nouvelle édition du *Catalogue du musée Guimet.* Cette édition représente l'état des collections au 1er janvier 1883. Le premier catalogue, publié en 1880 (cf. Revue, t. I, p, 392 et t. II, p. 107), ne faisait qu'indiquer sommairement les grandes lignes du plan arrêté par M. Emile Guimet et ne renfermait qu'un seul volume. Le catalogue actuel comprendra trois volumes, le premier, que nous annonçons, est consacré aux *Religions de l'Inde, de la Chine et du Japon,* et le deuxième, qui paraîtra d'ici un an, aux *Religions de l'Egypte ancienne, de la Grèce, de l'Italie et de la Gaule*; le troisième volume sera un catalogue descriptif et raisonné de la céramique japonaise.

M. de Milloué a mis en tête du volume une *Introduction* de 68 pages sur les religions de l'Inde, de la Chine et du Japon. Vient en-

suite le catalogue (323 p.). M. de Milloué a soigneusement séparé les croyances de chaque peuple et les a subdivisées d'après les principales sectes ; il a groupé dans chaque division les diverses représentations d'une même divinité « de façon à faire ressortir son importance et les modifications que le temps a apportées, soit dans ses traits caractéristiques, soit dans sa forme ou son attitude, soit dans son sens mystique et réel. »

La plupart des articles de la notice de M. Emile Guimet sur les objets exposés par lui au Trocadéro, en 1878, ont été reproduits dans cette nouvelle édition du catalogue. Les collaborateurs japonais et hindous de M. de Milloué, MM. Ymaïzoumi, Tomii, Yamata, Harada, Panditèléké et da Sylva de Colombo, ainsi que M. Paul Regnaud, ont, par leurs renseignements, aidé beaucoup le directeur du musée Guimet dans son travail de classement.

Nous croyons savoir que M. Guimet a entamé des négociations avec le gouvernement pour le transfert de son musée à Paris. Il a manifesté le désir d'en faire hommage à l'État sous certaines conditions. Sa courageuse initiative doterait ainsi la capitale d'un établissement unique au monde. Le *Musée des religions* de Paris, si ce projet aboutit, rendrait des services éminents à l'ordre d'études, si nouveau dans notre pays, dont il est destiné à montrer aux yeux le côté monumental et artistique. Il y serait situé mieux qu'à Lyon pour recevoir à la fois les visiteurs et de nouvelles richesses.

— Le tome Ier de la traduction française de l'ouvrage de M. Ebert, *Allgemeine Geschichte der Literatur des Mittelalters im Abendlande* vient de paraître à la librairie Ernest Leroux (in-8, IX et 699 p. — Prix 30 fr.). Il est inutile de faire l'éloge du travail de M. Ebert, et, comme disent les traducteurs, MM. Joseph Aymeric et James Condamin, d'appeler l'attention sur les aperçus vastes et féconds de l'auteur, sur ses analyses si minutieuses et si complètes ; on ne possède, en France, sur la matière, aucun essai qui puisse entrer en comparaison avec l'ouvrage du savant professeur de l'Université de Leipzig.

Ce premier volume de l'*Histoire générale de la littérature du moyen-âge en Occident* traite spécialement de la littérature latine-chrétienne, depuis ses origines jusqu'au siècle de Charlemagne et comprend, comme on sait, trois livres. I. *De Minucius Felix au temps de Constantin* (Minucius Felix, Tertullien, S. Cyprien, Arnobe, Lactance, Commodien, *de phœnice*). II. *Depuis le temps de Constantin*

jusqu'à la mort de Saint Augustin (S. Hilaire, S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, Prudence, S. Paulin de Nole, Orose etc.) ; III. *Depuis la mort de S. Augustin jusqu'au temps de Charlemagne* (S. Prosper, Sedulius, Dracontius, Sidoine Apollinaire, Ennodius, Victor de Vita, Salvien, Boèce, Cassiodore, Fortunat, Grégoire-le Grand, Jordanès, Grégoire de Tours, Frédégaire, Bède le Vénérable, S. Boniface etc.). M. Ebert a complété dans cette traduction les remarques bibliographiques par des renvois aux publications les plus nouvelles. On annonce à bref délai l'apparition du second volume. Quant au troisième et dernier, il n'a pas encore paru en allemand, mais on assure qu'il ne saurait tarder, et par suite sa traduction en notre langue.

— Un membre de l'Université a adressé au *Temps* (9 juin) sous les initiales C. J. quelques remarques sur la publication des inscriptions latines d'Afrique. Il attire l'attention sur cette circonstance que le Dr. Schmidt, de l'Université de Halle, chargé par l'Académie des sciences de Berlin d'une mission épigraphique dans l'Afrique septentrionale, en a rapporté près de 4.000 inscriptions latines, qui vont être publiées comme supplément au huitième volume du *Corpus inscriptionum latinarum.* Un certain nombre seulement de ces inscriptions est inédit, le reste ayant été publié par diverses revues françaises. « Toutefois, dit M. C. J., notre joie n'est pas sans mélange. Le huitième volume a rendu inutile le *Recueil des inscriptions latines de l'Algérie* de M. L. Renier ; le supplément rendra inutiles les derniers tomes de différentes revues algériennes. Et quand l'*Ephemeris epigraphica* (publiée à Berlin par la commission du *Corpus*) se mettra à réimprimer toutes les inscriptions que nos explorateurs scientifiques découvrent en Algérie et en Tunisie, les revues où ils les éditent n'auront plus leur raison d'être pour les épigraphistes. Non pas qu'elles ne soient toutes fort nourries, fort bien composées ; on ne saurait accorder trop d'éloges à leurs directeurs. Mais qu'on y songe un peu ! les inscriptions algériennes paraissent dans toutes sortes de recueils ; on pourrait en compter plus d'une demi douzaine où elles se trouvent dispersées. Il est difficile de se les procurer, il est ruineux de s'y abonner... » Il faudrait, d'après l'auteur de la correspondance publiée par le *Temps*, qui se créât en France une *Ephemeris epigraphica* qui centraliserait le travail en présentant l'ensemble des découvertes qui se succèdent et qui se dispersent un peu partout.

Signalons dans le même ordre d'idées une polémique entre la *République française* (19 juin) et la *Revue critique* (2 juillet). Il s'agit de communications faites par des épigraphistes français en mission à M. Mommsen.

— M. Ernest Renan a publié un *Index général* à son histoire des origines du christianisme (Calmann Lévy). Cet *Index* est accompagné : 1° d'un *tableau chronologique*, qui est une classification des plus anciens monuments de la littérature chrétienne, disposés et datés selon l'ordre de l'ouvrage et la suite des temps dont M. Renan a écrit l'histoire ; 2° d'un *Errata* ; 3° d'une carte de l'*Extension du christianisme vers l'an 180*. Ce sera là un complément des plus utiles à l'œuvre considérable qu'à su mener à bien notre éminent compatriote.

— M. Quellien chargé par le ministère de l'Instruction Publique de recueillir les mélodies populaires de Basse-Bretagne en 1880-81 continue les travaux de sa mission. Cette année il s'occupera de l'hagiographie locale, des traditions populaires qui entourent les plus anciens oratoires du pays et les chapelles des vieux saints.

— La deuxième année de l'annuaire de la *Société des études* juives vient de paraître (librairie A. Durlacher). Ce volume contient d'abord le compte-rendu des assemblées générales annuelles du 26 novembre 1881 et du 30 novembre 1882. On y remarque les rapports de MM. Ephraïm et Reinach sur les publications de la société. Suivent une étude de M. Théodore Reinach intitulée : Un mémoire oublié sur les juifs ; un travail de M. M. Aron : Liquidation des dettes de l'ancienne communauté de Metz, et un savant mémoire de M. Isidore Loeb : Les Juifs à Strasbourg depuis 1349 jusqu'à la Révolution. Le tome est complété par des additions et rectifications au premier volume, les statuts de la Société, la liste des membres de la Société, du Conseil et des Comités.

L'Éditeur-Gérant,
Ernest LEROUX.

LAVAL. — IMPRIMERIE ET STÉRÉOTYPIE E. JAMIN.

LES ORIGINES DU SCHISME ÉGYPTIEN

PREMIER RÉCIT

LE PRÉCURSEUR ET INSPIRATEUR

SÉNUTI LE PROPHÈTE[1]

(*Suite*)

La conscience de Sénuti restait-elle toujours calme ?

Son enthousiasme était-il assez constant pour ne jamais lui laisser entrevoir la vérité ? Il est au moins permis d'en douter. Parfois un remord semble avoir pénétré dans cette âme altière. Souverain despotique de tout ce qui l'entourait, Sénuti se demandait si c'était à bon droit qu'il exigeait une perfection si idéale. Et d'ailleurs cette perfection pourrait-il l'obtenir des autres ? Cette perfection l'avait-il lui-même ? Comment pourrait-il donc résister au torrent : « Qu'est donc Sénuti, s'écria-t-il un « jour ! Que sont toutes ses paroles pour pouvoir empêcher « et retenir des hommes qui aiment le mal et veulent accom- « plir, en tous temps, leurs œuvres de péché, par des ruses, « des vols, des faux serments, des rixes, des mensonges et « en se faisant tort les uns aux autres ? N'est-ce pas qu'il a « menti à ses frères en disant qu'ils ont péché, tandis qu'en « définitive il ne sait pas s'ils ont péché, ou s'ils ne l'ont pas « fait ? Et lui-même, en vérité, est-ce qu'il n'a pas péché de

[1]) Ce récit est extrait d'un volume en cours de publication à la librairie Leroux, et qui est intitulé : « Récits historiques sur les origines du schisme égyptien. »

« toutes les manières ? N'a-t-il pas souillé par sa présence le « temple de Dieu, dès sa jeunesse ? »

Et puis il se demandait aussi si ces privations, ces macérations, ce martyre constant qu'il exigeait de tous, autour de lui, étaient bien en rapport avec la loi de Dieu. Les saints d'autrefois n'avaient pas ainsi compris la piété. Seul avait-il donc pénétré les secrets de Dieu ? « Véritablement, nous dit-« il, si je pense à nos anciens pères, je deviens comme quel-« qu'un qui aurait découvert Dieu. N'est-il pas étonnant, en « effet, que notre père Abraham, notre père Isaac, notre père « Jacob aient cohabité avec des femmes, aient engendré des « enfants, aient pris des femmes pour leur fils, aient donné « des maris à leurs filles. aient célébré leurs noces, aient fait « de grands festins au jour du sevrage de leurs fils, car, il est « écrit qu'Abraham fit un grand festin au jour où fut sevré « son fils Isaac. Ils célébraient des jours de fête, mangeaient « et buvaient, bien qu'avec mesure. Ils avaient une foule de « troupeaux de toute espèce, beaucoup d'or, beaucoup d'ar-« gent, et un grand nombre de richesses de toute sorte. Et « cependant le Seigneur Dieu parlait avec eux, leur ensei-« gnait toute chose, et c'était lui qui les nourrissait. Leur « maison était pleine de tous les biens et c'étaient ses anges « qui les gardaient !..... D'où leur venait donc cette gloire, « ces honneurs ? N'était-ce pas de leur foi, de leur amour « envers Dieu et de leur innocence. Comme le Seigneur leur « avait dit (fais ce qui est bien devant moi et ne pèche pas afin « que je fasse alliance avec toi). Et puis il y avait aussi leur « hospitalité et les autres choses que nous lisons dans toute « leur vie. Mais nous, misérables que nous sommes, nous « nous faisons pauvres, nous avons faim, nous avons soif, « nous souffrons des peines de toutes sortes, disant que nous « le faisons à cause de Dieu, jusqu'à nous contenter de vête-« ments vils et d'aliments du même genre, à ne pas même « boire de l'eau à notre soif, à nous abstenir de vin, de viande « et de beaucoup d'autres choses. Notre cœur s'est desséché, « ainsi que nos entrailles et notre chair, et les péchés qui

« appartiennent à l'ennemi, au démon, n'ont pas cessé en « nous.[1] »

Mais ces idées qui tenaient plutôt du désespoir que de la pitié ne faisaient que traverser son esprit. Bientôt il devenait maître de lui-même et sa sévérité grandissait. Ses scrupules se changeaient seulement en amer mépris de l'humanité. Sous le poids de ses remords Senuti était devenu fataliste et cette belle intelligence croyait n'être plus qu'un instrument entre les mains du destin. Le rôle qu'il avait rêvé était semblable à celui d'Attila, le fléau de Dieu. Lui aussi, il n'était plus à ses propres yeux que l'expression de la vengeance divine. Il disait lui-même : « Ceux que Sénuti a tués l'ont été parce que « le terme de leur vie était arrivé » ou bien encore « parce « que Dieu avait prédestiné de les visiter à cette heure là. » Quant à lui, il n'était pour rien dans ces morts, il n'était qu'un instrument céleste. Il n'avait pas goût à ces sortes de choses, il regrettait même d'avoir à les accomplir selon les ordres du destin. Il en gémissait, *il en pleurait*.

« Mon Dieu, mon Dieu, s'écriait-il, et vous mes pères qui « m'avez engendré à la vie spirituelle, qui suis-je, pour être « employé à des œuvres de cette sorte ? Je ne suis pas un « général, je ne suis pas un soldat. Je suis un prêtre, je suis « un pasteur. »

Mais, non, il lui fallait marcher ! Il était la main qui tenait le glaive, et ce glaive n'appartenait qu'à Dieu.

« Que fait le glaive ? dit-il ailleurs, il reste immobile et dé« gaîné ; il se fait voir, prêt à faire ce qui lui plaît et à retour« ner ou non dans sa gaîne. Glaive ! glaive ! aiguise-toi et fais « rage ! Aiguise-toi et brille ! Prépare-toi à détruire, frappe, « désole et renverse tout..... le glaive, il est remis à la main qui

1) On se demande en vérité si Sénuti, qui ressemble tant, par certains côtés, à Mahomet, n'a pas hésité entre sa vie d'acétisme et de privations complètes et un système religieux fort analogue à celui du prophète musulman et s'inspirant également de la vie patriarcale. Faut-il croire que Mahomet, élevé en partie selon la légende par un moine jacobite. se soit inspiré de ce texte de Sénuti tout autant que de son zèle fanatique contre les payens ? Nous reviendrons sur ces questions dans notre dernier récit.

« tue : elle le saisit, car il est dit : — le glaive est acéré et il « est prêt à être donné à la main du massacreur. — Mais « plutôt encore c'est le glaive qui saisit l'homme lorsqu'il se « livre à lui, et le glaive tue, par le moyen de l'homme, ceux « qu'il tue, et ce n'est pas l'homme qui tue par son moyen. « L'homme ne dirige pas le glaive vers le lieu où il veut frap- « per ; mais c'est le glaive qui dirige l'homme partout où il « veut..... et le glaive prend, par l'homme, vengeance de ceux « contre lesquels il est irrité, selon cette parole du saint des « saints : — ils seront livrés à la main du glaive ! . . . . . . « — Personne ne lui commande de frapper, personne ne l'en « empêche. Il a la puissance de frapper ou de ne pas frapper. « Il n'obéit qu'à Dieu seul..... Marche ! marche ! glaive ! mar- « che à gauche, marche à droite et partout..... car la terre « sera jugée par toi ! »

Sénuti en vint un jour à se demander comment et par quelle providence secrète un homme qu'il avait assommé à coup de bâton, pouvait bien être mort : « Vous avez vu ce frère que « nous interrogions un jour que nous étions tous rassemblés « et que nous questionnions au sujet d'un bâton (que n'a-t-il « été brûlé), bâton qu'il disait être un don et que pourtant il « avait dérobé. Comme Dieu ne nous avait pas accordé ce « jour là la longanimité, à nous. et à ce frère le temps de faire « pénitence, il mourut subitement : nous ne savons trop com- « ment cela se fit. Évidemment ce n'était pas parce qu'il avait « plus que nous fait le mal que Dieu s'irrita contre lui et le fit « mourir, ou bien parce qu'il avait péché et menti plus que « quelqu'autre d'entre nous, mais parce que les jours de sa « vie étaient terminés, car si Dieu l'avait tué par colère, « pourquoi ne nous aurait-il pas tué, nous qui avions péché « plus que lui ? Non ! Le jugement de Dieu ne nous atteint « pas dès le jour de sa colère, et quand bien même nous ne « nous retirons pas immédiatement de nos iniquités, nous ne « mourons pas subitement comme ce frère et comme d'autres « encore que nous avons vu mourir tout d'un coup. Est-ce que « celui qui vous parle n'en a pas torturé quelques-uns devant

« vous, au point qu'ils se roulaient à terre presque mori-
« bonds? et pourtant il ne leur est rien arrivé; et parce qu'il a
« frappé d'un seul coup de bâton et d'une seule plaie celui
« qu'il avait interrogé et qui avait menti, j'en connais beaucoup
« qui diront parmi vous que Sénuti l'a tué par violence avant
« le terme de sa vie ! »

Cependant l'influence de ce singulier prophète grandissait de plus en plus en Thébaïde et dans toute l'Egypte. Les patriarches d'Alexandrie comprirent vite qu'il fallait compter avec un tel homme. Déjà Théophile avait fait venir près de lui quelques-uns des moines Pachomiens, de la réforme de Pdjol sans doute, et les avait envoyé occuper, comme nous l'avons dit ailleurs, les vastes temples de Canope dont il avait chassé les prêtres idolâtres. Puis il en avait fait venir une partie dans Alexandrie même, où il avait bâti pour eux un magnifique couvent dans les jardins de Saint-Athanase. Ces moines ne le quittaient pas et servaient, ainsi que les célèbres parabolains meurtriers d'Hypatie, à former autour de lui cette garde à laquelle rien ne pouvait résister. Un peu plus tard ce fut avec Sénuti lui-même que se lia saint Cyrille lors de sa lutte avec Nestorius. Le prophète égyptien accompagna le patriarche à Constantinople et au premier concile d'Ephèse. Voici comment s'exprime à ce sujet Bésa : « Au temps où nos pères saints se
« réunirent en Concile pour condamner l'impie Nestorius,
« notre père et prophète l'apa Sénuti accompagna saint Cyrille
« archevêque d'Alexandrie. Ils allèrent à l'église, placèrent un
« trône au milieu de l'assemblée et sur le trône ils déposèrent
« les quatre saints évangiles. L'impie Nestorius entra avec un
« grand appareil d'orgueil et d'assurance. Il enleva les quatre
« saints évangiles, les déposa à terre et s'assit sur le trône.
« Mon père l'apa Sénuti ayant vu ce qu'avait fait Nestorius, se
» hâta. Il se précipita avec une juste colère au milieu de nos
« pères saints, il prit les saints évangiles, les enleva de terre,
« frappa l'impie Nestorius au milieu de la poitrine, en disant :
« — Tu veux que le fils de Dieu repose à terre, tandis que toi tu
« t'asseoiras sur le trône? — Nestorius répondit à mon père

« Sénuti : — Quelle est donc ton affaire au milieu de ce Con-
« cile ? Toi ! Tu n'es pas évêque, tu n'es pas archimandrite, tu
« n'es pas προιστος, tu es un moine. — Notre père répondit :
« — Je suis celui auquel Dieu a commandé de venir en ce lieu
« afin de te confondre de ton iniquité et de démontrer les
« erreurs de ton impiété, puisque tu oses repousser les souf-
« frances du fils de Dieu, souffrances qu'il a endurées pour
« nous sauver de nos péchés. Bientôt il te punira ! — Nesto-
« rius tomba alors du trône à terre et il était comme un dé-
« mon au milieu du concile de nos pères. Dans cet instant
« saint Cyrille se leva. Il saisit la tête de Sénuti, il la baisa. Il
« ôta l'étole qui était sur son propre cou et la plaça sur les
« épaules de l'apa Sénuti. Il lui donna la crosse qui était dans sa
« main et le fit archimandrite, et tous ceux du synode s'écriè-
« rent : — Digne, digne est l'archimandrite (αξιος αξιος αρχιμανδριτης). »

Cet épisode est en partie erroné. Si Nestorius s'est rencontré à Ephèse avec saint Cyrille et Sénuti, ce qui n'a rien d'impossible, ce ne peut être que dans une conférence privée, antérieure à l'ouverture du concile. Depuis cette ouverture, qui eut lieu le 22 juillet 431, sous la présidence de saint Cyrille, dans l'Eglise de Sainte-Marie d'Ephèse, on fit plusieurs sommations à Nestorius, mais jamais il ne consentit à comparaître et il s'obstina toujours à attendre l'arrivée de Jean d'Antioche et des évêques Syriens. Or c'est seulement à cette date, le 22 juillet 431, que l'on plaça solennellement, avant toute délibération, les quatre saints évangiles sur le trône épiscopal d'Ephèse, trône de chaque côté duquel se rangèrent les évêques. Il est donc clair que Bésa, qui écrivait quelques années après la mort de Sénuti, a dû confondre ici dans son récit plusieurs des anecdotes se rapportant au Concile et à son Maître ; car Nestorius n'a pu se trouver dans une des sessions publiques avec ceux des prélats qui prononcèrent sa condamnation. Mais, d'un autre côté, il n'est pas moins certain que Sénuti accompagna saint Cyrille à Constantinople et à Ephèse, et que, parti moine, il revint archimandrite. Voici ce que dit à ce sujet saint Cyrille

lui-même, dans un sermon sur la vigilance que l'on doit apporter pour se préparer à une mort chrétienne, sermon qui se trouve dans le manuscrit 66 du Vatican.

« Quand l'empeur Théodose me fit appeler, j'appellai moi-« même le saint apa Sénuti l'archimandrite et notre père l'apa « Victor archimandrite de Tabenne. Nous partîmes ainsi pour « condamner Nestorius ; et il y avait avec nous un grand nom-« bre d'évêques d'Egypte. Moi, ainsi que l'apa Sénuti et l'apa « Victor l'archimandrite de Tabenne, nous montâmes ensemble « sur le même vaisseau pour aller à Constantinople et le reste « des évêques monta sur un autre vaisseau. Après avoir donc « traversé la mer, nous arrivâmes à Constantinople et la nou-« velle s'en répandit aussitôt dans la ville. Nous entrâmes « dans la capitale et nous allâmes habiter le *lieu* de saint Théo-« dore, parce qu'il était très proche de nous et nous y res-« tâmes en attendant l'arrivée des évêques. Quand le soir fut « venu, les évêques abordèrent au port de Constantinople. Ils « vinrent vers nous. Moi j'envoyai dire à l'empereur : — voilà « que les évêques d'Egypte sont venus. — Il me fit répondre : « — Choisissez un lieu pour que les évêques puissent s'y ras-« sembler et nous enseigner la véritable foi sainte et ortho-« doxe.

« Après nous être entendu avec l'archevêque de Rome, nous « choisimes la ville d'Ephèse et j'envoyai les évêques soumis « à ma juridiction en ce lieu.

« Mais j'ordonnai aussi que l'apa Victor restât dans la ville « impériale, parce qu'il avait plus d'assurance que personne « pour parler à l'empereur. Quant à moi, je demeurai avec « l'apa Sénuti dans la ville jusqu'au moment où vinrent les évê-« ques que l'empereur avait envoyé chercher et où nous al-« lâmes à Ephèse. »

Saint Cyrille raconte ensuite qu'il habitait depuis deux jours le *lieu* de Théodose quand deux eunuques du palais désobéirent à un ordre de l'empereur, qu'il ne spécifie pas. L'empereur fut très irrité contre eux, et, l'un des eunuques, qui s'appelait Jésinius, se réfugia dans les dépendances du sanctuaire

que saint Cyrille habitait en compagnie de Sénuti et de l'apa Victor ; il pria d'une façon très fervente saint Cyrille de lui faire obtenir sa grâce, et en effet, après quelques jours, l'empereur la lui accorda. Jésinius tomba peu après très dangereusement malade et il fit saint Cyrille légataire universel de sa fortune, qui devait être distribuée en bonnes œuvres. Le patriarche accomplit fidèlement le mandat qui lui était confié et dota richement l'église de Saint-Théodore et plusieurs églises. C'est peut-être à cette circonstance que Nestorius faisait allusion quand, en ce moment là même, il accusait publiquement *l'Egyptien*, dans un de ses sermons, de combattre contre lui avec des flèches d'or.

Quoiqu'il en soit, Jésinius mourut dans les sentiments de la plus haute piété.

« Le lendemain, poursuit saint Cyrille, l'empereur ordonna « notre départ pour Ephèse ; et là nous condamnâmes l'impie « Nestorius, l'hérétique maudit. Alors nous sûmes que si nous « étions restés jusque là à Constantinople, c'était par une pro- « vidence secrète de Dieu et à cause de l'eunuque Jésinius, et, « après que nous eûmes bien affermi la foi avec l'aide de notre « Seigneur Jésus-Christ, l'empereur, tout aussi joyeux que « nous, nous renvoya en paix, moi, l'apa Victor, l'apa Sénuti « et tous les évêques qui étaient avec nous. » Ici finit la partie originale qui, dans ce discours, concerne le voyage d'Ephèse et de Constantinople. Mais après cela vient une légende qui paraît interpolée et d'après laquelle, au retour, Sénuti, s'étant attardé dans la ville impériale, n'aurait pu rejoindre, à temps pour s'embarquer, saint Cyrille et l'apa Victor et aurait été transporté d'une façon toute merveilleuse en Egypte. Cet épisode miraculeux paraît être emprunté à plusieurs chroniques monastiques et spécialement à une vie de saint Macaire-le-Grand qui se trouve dans le manuscrit 64 du Vatican. Quant au voyage que Sénuti fit à Constantinople et à Ephèse en compagnie de l'apa Victor et de saint Cyrille, Dioscore nous en parle, aussi bien que saint Cyrille, Bésa et une dizaine de chroniques ou de traités sahidiques et memphitiques ; enfin Sénuti

lui-même y fait de fréquentes allusions dans ses lettres et ses sermons.

Nous allons donner tout ce qui nous reste d'une de ses épîtres qu'il a écrite peu de temps après le Concile d'Ephèse et qui est certainement l'un des plus beaux modèles de l'éloquence de l'orateur égyptien, alors qu'il était encore orthodoxe et ne croyait qu'à moitié à sa mission surnaturelle et à son inspiration. On remarquera qu'il semble avoir été à cette époque beaucoup moins violent et beaucoup moins orgueilleux que dans un âge plus avancé. Il s'agit, je crois, des spectacles publics et des jeux de cirque, fort difficiles à extirper d'Egypte.

« Si un homme sait que ses frères et ses amis font quelque « mal, pensant bien faire, et qu'il les avertisse que c'est une « abomination devant Dieu, il ne faut pas que ceux-ci négli- « gent de rejeter et de mépriser ce mal au plus vite. Croyez- « moi, cette préoccupation est dans mon cœur depuis trois « ans. Ma conscience m'a souvent tourmenté à ce sujet, et, si « nous n'étions partis pour Ephèse l'année dernière, j'avais « résolu de vous en écrire. C'est devenu pour moi comme un « péché, et je me dis : si je les avertis ils ne négligeront nulle- « ment toute cette affaire scandaleuse, et, pour me servir de « l'expression de l'Écriture, cette fosse creusée par des hom- « mes maudits de Dieu. Dites donc à ceux qui viennent voir « ce spectacle trompeur que ce sont des hommes vains, dites- « le également à ceux qui le contemplent depuis leurs fenêtres « et leurs toits, et à ceux qui sont rangés tout autour, chacun « selon son rang, et cela pour prêter toute leur attention à un « amusement vain, oiseux et plein de péché. Ne vaut-il pas « mieux vous examiner vous-mêmes et vous dire : Qu'est-ce « que nous faisons en ce lieu? Nous sommes ici pour notre con- « damnation, et pour que l'on dise dans le ciel : — voilà donc « ces hommes sages, ceux qui, selon la parole de l'Écriture, « prennent tous leurs soins pour ne pas tomber dans le mal, « pour éviter le péché avant qu'ils n'aillent comparaître de- « vant le grand et vrai juge ! — N'ai-je pas fait cela autrefois

« comme vous, moi qui vous parle? Quand d'Asie je dis aux au-
« tres, — ne faites pas le mal ; — est-ce que je n'enseigne pas
« à moi-même de ne pas le faire ? En vérité, je suis rempli de
« crainte et je ne sais ce qui m'arrivera devant le tribunal du
« Christ qui rendra à chacun selon ses œuvres. — Seigneur, Dieu
« des puissances, Toi, qui connaîs tout ce dont nous avons be-
« soin avant que nous ne te demandions rien, Toi, sans lequel
« nous ne pouvons rien, ouvre le cœur et l'âme de tout homme
« qui espère en toi, afin que nous connaissions les tromperies
« de Satan, cet esprit impur qui, comme la foudre, est tombé
« du ciel, suivant la parole de vérité ; donne nous la force et le
« moyen de connaître ses ruses. . . . .
. . . . Le reste manque.

Ailleurs (n° 188) dans un sermon, Sénuti revient encore sur son voyage de Constantinople et d'Ephèse. Il s'agissait des martyria que Sénuti affirme être toujours distincts des Églises, soit dans la ville impériale, soit à Ephèse, soit même dans toute l'Egypte, excepté dans la seule ville de Panopolis. Il ajoute que dans tous ces lieux il est allé prier lui-même, près des reliques des martyrs, ou près des reliques des apôtres qui sont au κομιτατον (*sic*) à Constantinople. Nous savons en effet, par le sermon cité plus haut, que Sénuti accompagna saint Cyrille quand celui-ci alla porter au célèbre τοπος des apôtres à Constantinople une partie des legs de Jésinius.

Malheureusement Sénuti ne se borna pas à être très lié avec le très orthodoxe Patriarche d'Alexandrie que nous venons de nommer.

Il ne le fut pas moins avec son schismatique successeur Dioscore. Accompagna-t-il celui-ci à Ephèse lors du Concile de brigandage ? Fut-il, avec Barsumas, l'un de ces terribles moines qui égorgèrent saint Flavien de Constantinople ? Il est permis d'en douter. Mais ce qui est certain, c'est qu'il passe pour avoir prophétisé longtemps à l'avance, comme un grand malheur, le concile de Chalcedoine. Voici comment s'exprime à ce sujet Dioscore lui-même dans l'œuvre si souvent citée par nous.

« Il y a un monastère dans le nome de Schmin, en face d'un « bourg qu'on appelle Atrébi. Ce monastère est celui du saint « Archimandrite l'apa Sénuti, qui alla au Concile d'Ephèse « avec saint Cyrille. Lorsque ce saint prophète devint très « vieux, il établit à sa place pour commander aux frères un « moine dont le nom est Bésa.

« Une certaine nuit le saint apa Sénuti se reveilla de son som- « meil. Il appela les frères et leur dit : — Vous savez, mes « frères, que j'ai passé bien des jours à lutter pour la foi avec « saint Cyrille dans le Concile d'Ephèse.

« L'apa Macaire, l'évêque de Tkoou était là à la dernière « heure et voilà qu'il a eu, selon l'expression de l'Écriture, la « récompense de toute la journée.

« Cette nuit, dans une vision, j'ai vu le Sauveur qui est venu « me visiter sur mon lit.

« Je lui ai dit : — Mon Seigneur et mon Dieu, est-ce que tu « n'as pas le pouvoir de me rendre maintenant la force comme « dans le principe ?

« Le Sauveur me dit : Sénuti, tu vivras encore, malgré ton « grand âge et en dépit de tes 109 ans. (Mais il vaudrait mieux « pour toi) quitter ce corps maintenant, après ce long service « et venir vers nous, car, avant que tu viennes vers nous, il y « aura un Concile qui blasphémera contre moi à la façon « d'Arius.

« Je me montrai autrefois, à Pierre archevêque et martyr, « portant un vêtement déchiré. Je tenais les deux côtés de mon « vêtement et je les ramenais l'un sur l'autre pour que mon « corps ne restât pas à découvert. Le saint me demanda : — « Seigneur, qui a déchiré ton vêtement ? — Je lui dis : — c'est « Arius qui a déchiré mon vêtement. — Maintenant, ô Senuti : « voilà qu'Arius s'attache à l'un des côtés de ma tunique et « Nestorius se saisit de l'autre et ils tirent chacun de leur « côté et déchirent ma tunique. Ils m'ont séparé du père et « de l'esprit. Ils ont fait quatre personnes ; maintenant donc « envoie Bésa à Macaire évêque de Tkoou et dis lui toutes ces « paroles afin qu'elles lui soient répétées, car Macaire sera « martyrisé pour la foi.

« Hâte-toi cependant de lui envoyer Bésa, car les idolâtres « de son nôme se sont élevés contre lui.

« Lorsque le Sauveur eut dit ces paroles au saint prophète « l'apa Sénuti, il remonta au ciel. »

Ceci se passait peu avant l'année 451, époque où fut assemblé le Concile de Chalcédoine. Sénuti avait alors 109 ans; et il vécut jusqu'à 118 ans, selon son biographe. Il devait donc assister à la condamnation de Dioscore, qu'il aimait tant, et qui plus est, lui survivre, ainsi que nous le verrons. L'Archimandrite de Tabenne le visita peu après la tenue du Concile, et, comme il le raconta à Dioscore, qu'il était allé voir à Gangres, il trouva le prophète au désespoir et tout en larmes.

Mais il ne faut pas anticiper sur la suite des événements et il est temps d'en revenir à la commission que Sénuti venait de confier à son disciple Bésa d'après la teneur de son rêve.

Il y avait à l'occident du fleuve un gros bourg [1] dont on ne donne pas le nom, et qui, en dépit des efforts de Sénuti et de ses bandes armées, était encore idolâtre. Ce bourg comptait peu ou point de chrétiens. Il était assez éloigné de Tkoou, siège épiscopal de saint Macaire, et il avait joui d'une certaine liberté de conscience jusqu'à cette époque, en dépit des édits de Théodose ; il avait même conservé un temple et un prêtre, qui s'appelait Homère. Sénuti, très irrité de tout cela, n'avait pu pourtant y porter remède et il accusait les habitants, qui étaient fort riches, d'avoir gagné les magistrats à prix d'argent. Cette accusation prit encore une plus grande consistance quand, le prophète ayant dit que ces payens immolaient des enfants à leur Dieu, le præses local fit tout simplement examiner juridiquement cette affaire. Des témoins furent entendus, puis une sentence de non lieu intervint. C'est alors que Sénuti envoya Bésa et les moines à l'aide de Macaire. Ils arrivèrent à temps. L'évêque de Tkoou, furieux de voir ses

[1]) Voir dans mon *Mémoire sur les Blemmyes* p. 51 et suiv. le texte copte et la traduction complète de ce curieux récit.

espérances déçues, était allé lui-même faire aux payens de ce bourg des objurgations violentes. « Qu'y a-t-il de commun « entre nous? répondirent-ils, allez à vos affaires. » Macaire voulut cependant entrer de force dans le temple pour briser leurs idoles. On l'entoura alors, on le garotta, ainsi que son diacre Pinoution, et on allait leur faire un mauvais parti, quand Bésa arriva, escorté de ses moines. Tout changea de face à cet instant. Les portes furent enfoncées, Macaire et Pinoution délivrés, et Bésa dit à l'évêque : — « choisis ce que tu veux faire « entre ces deux choses, ou brûler pendant que je prierai, ou « prier pendant que je brûlerai. » Mais le zèle des moines de Sénuti ne leur avait pas laissé le choix, et tout à coup ils entendirent une voix qui leur criait : « Sauvez-vous ! sauvez-« vous ! le temple est en flammes. » Ils se sauvèrent, et il était temps. Quand ils eurent dépassé la porte ils virent derrière eux comme un mur de feu et ils entendirent les poutres qui tombaient à terre avec fracas.

Il s'agissait ensuite de procéder au sac de la ville ainsi conquise. Les gardiens du temple s'étaient échappés et l'on allait commencer la visite régulière des maisons quand un payen, plus courageux que les autres et que Pinoution traite de démon, parcourut toutes les rues en criant : « Que « tous les hellénisants s'enfuient, voilà que Bésa et Macaire « de Tkoou sont venus ! » Les habitants profitèrent au plus vite de cet avertissement. Mais en ce moment là même le grand prêtre Homère, qu'on avait prévenu déjà lors de l'arrestation de Macaire, arrivait. L'évêque le rencontra face à face et lui dit : « Pourquoi donc n'es-tu pas arrivé à temps pour te réjouir de notre meurtre?» — « Toi, répondit le prêtre, je n'aurais pu t'immoler, tu n'es qu'un vieillard ». Mais dans ce moment même Macaire disait aux frères : « Allons, venez, saisissez-le, attachez-le! » Le prêtre s'écria : « Mon Dieu, grand et puissant « Dieu Cothos, dominateur de l'air, frère d'Apollon, sauve-moi, « moi qui suis ton prêtre ! » Macaire interrompit ses gémissements en disant : « Je te brûlerai vif avec ton Dieu Cothos ! » Pendant ce temps un nouveau renfort, composé des

orthodoxes des bourgs voisins arrivait. Macaire leur ordonna d'allumer un bûcher et d'y jeter le grand prêtre Homère. On lui obéit et on brûla le malheureux, avec toutes les idoles qu'on trouva dans sa maison, au milieu de la principale place de la ville. Cette immolation solennelle laissa à une grande partie des habitants de la ville le temps de s'échapper. Tout ce qu'on en trouva encore dut choisir d'être baptisé ou de quitter la ville sans rien emporter de ce qu'ils possédaient. La plus grande partie choisit cette seconde alternative, et le texte a bien soin d'ajouter que les chrétiens occupèrent les maisons et se partagèrent les biens ainsi abandonnés[1].

Cependant Sénuti, s'il avait fait de Bésa son bras, prétendait bien rester la tête, et il ne s'était ménagé des loisirs dans son monastère que pour pouvoir s'occuper d'intérêts plus généraux et plus importants. Son énergie était telle encore que ces Blemmyes, que la légende avait peint si terribles, eurent peur de lui. Voici ce que dit la biographie memphitique de Sénuti :

« Il arriva un jour que les Blemmyes allèrent vers le nord « pour s'emparer des villes et emmener avec eux les hommes « et leurs bêtes de sommes. Ils retournèrent ensuite vers le « midi avec tout leur butin et ils s'arrêtèrent dans le nome de « Psoï (Ptolêmaïs). »

« Alors mon père l'apa Sénuti voulut aller vers eux, à cause « des captifs qu'ils avaient faits. Il traversa le fleuve et mar- « cha du côté de l'orient vers eux.

« Ceux qu'il rencontra d'abord levèrent leurs lances, vou- « lant le tuer. Dans cet instant leurs mains se roidirent et se « desséchèrent comme du bois et restèrent étendues en avant,

1) « On marcha; on alla au bourg. La foule des orthodoxes sortit et pré- « céda les moines. Alors Macaire leur ordonna d'allumer un bûcher et d'y « jeter le prêtre Homère. Ils le brûlèrent donc avec les idoles qu'on avait « trouvées dans sa maison. Quant au reste des hellénisants, bon nombre d'entre « eux se firent chrétiens et reçurent le baptême. D'autres ne voulurent pas, « mais prirent ce qui leur appartenait et le jetèrent à l'eau. Puis ils s'en allèrent « seuls avec leurs idoles dans un désert. Les idoles qu'on détruisit dans ce « moment là furent comptées. Nous trouvâmes qu'il y en avait 306. Les chré- « tiens occupèrent les maisons de ceux qui s'étaient enfuis. »

« sans qu'ils pussent les ramener à eux. Dans cette nécessité, « ils poussaient de grands cris. Il en fut de même pour tout « le reste de la nation jusqu'à ce qu'il arriva au lieu où se « tenait le chef. Celui-ci comprit qu'on ne pouvait lutter contre « la force qui était en lui. Il se leva, il l'adora la face contre « terre, il dit : — je t'en supplie, guéris les mains de mes hom- « mes. — Sénuti fit le signe de la croix, et dans l'instant ils « furent guéris. Le chef lui fit alors de grandes offres ; mais « il ne voulut rien accepter, et lui dit seulement : — donne- « moi les hommes et garde pour toi tout le butin.

« Le chef les lui donna tous sans rançon. Il passa à la rive « occidentale, les mena au monastère, leur fit de larges « aumônes et les renvoya en paix chacun chez eux rendant « gloire à Dieu et à son saint prophète l'apa Sénuti. »

D'après ce dernier récit, c'est bénévolement que le chef des Barbares donna ses prisonniers à Sénuti, qui les conduisit à son monastère, leur donna des aumones et les mit en liberté.

Quant au fait historique de l'invasion des Blemmyes en Egypte vers cette époque[1], Sénuti y fait lui-même allusion dans un de ses sermons. « N'avez-vous pas vu ou entendu, dit-il, « ce qu'ont fait les Barbares à des congrégations semblables « à celles-ci, à une ville très voisine de vous, à d'autres « bourgs et à d'autres lieux ? La douleur, la destruction, le pil- « lage qu'ont opérés les ennemis contre les fils de l'Église « suffisent certes pour châtier et corriger les cœurs des sages,

[1]) C'est peut être cette invasion des Blemmyes ou leur défaite par Maximin que décrit le poème grec dont notre cher ami et collègue M. Stern a récemment publié un long fragment dans le Zeitschrift de M. Lepsius. Ce poème en bon grec et fort bien tourné pourrait être l'œuvre du poète panopolitain Nonnus, l'ennemi de Sénuti, ou d'un de ses commensaux. Nous y voyons, en vers homériques, la description d'une bataille rangée entre les Blemmyes et les armées grecques ou byzantines — c'est-à-dire probablement de la victoire remportée contre les Blemmyes par le général Maximin. C'est à l'occasion de cette campagne — on le verra plus loin — que le duc Maximin, au moment de son départ, alla demander les prières du prophète Sénuti. Pour tous ces évènements, voir mon *Mémoire sur les Blemmyes* publié par l'Académie des Inscriptions et Belles lettres.

« surtout après la mort violente de tant d'hommes. Ne serait-ce « pas étonnant si vous ne saviez pas qu'une grande multi- « tude est allée se submerger au fond du fleuve, que beaucoup « sont morts dans la montagne, beaucoup ont éte faits captifs, « qu'on a violé les vierges, qu'on a pillé certaines églises, « qu'on en a brûlé d'autres et que de grands maux ont été « faits à nos collègues, à nos frères ? »

Dans un travail précédent qui traite de l'histoire des Blemmyes, nous avons donné tous les documents grecs et coptes qui concernent leurs expéditions connues[1]. Nous n'y reviendrons pas. Remarquons seulement que cette invasion fut une des plus terribles parmi celles dont la Thébaïde eut à souffrir de la part de ce peuple sauvage. Peut-être aussi y eut-il trahison d'une partie de la population. Les Blemmyes qui autrefois avait été appelés par les habitants de Psoï ou de Ptolémaïs alors en révolte contre l'empereur, avaient su, à ce qu'il paraît, y conserver des intelligences[2]. Ce qu'il y a de certain c'est que

[1]) Ainsi que je l'ai établi dans ce mémoire, les Blemmyes, qui venaient selon les uns de l'Afrique centrale et selon les autres du côté de Meroé et de l'Astaboras, firent quelques invasions en Nubie et même en Thébaïde du temps de Décius, d'Aurélien et de Probus (qui les vainquirent à leur tour) jusqu'au moment où, sous le règne de Dioclétien, ils s'emparèrent définitivement du *Commilitium* de Nubie. Dioclétien crut, cette fois, devoir céder au torrent ; il abandonna la Nubie, fit retirer les légions à Eléphantines promit un tribut en or aux Blemmyes et tâcha de leur opposer les Nobades en cédant personnellement à ces derniers le territoire abandonné. Après une guerre assez vive entre les deux nations barbares, les Blemmyes eurent le dessus et occupèrent toute la Nubie romaine. Ils se convertirent au vieux culte égyptien, et c'est là qu'Olympiodore et les autres payens allèrent pieusement les visiter. Cela n'empêchait pas les Blemmyes de faire de temps en temps de terribles incursions en Egypte. Une de leurs invasions les plus célèbres eut lieu du temps de Constantin, une autre sous Marcien, c'est celle dont nous parlons ci-dessus et qui comprend deux phases. Maximin les battit en 451 et conclut avec eux une paix de cent ans pendant laquelle il leur assurait le libre exercice du culte payen. L'année suivante les Blemmyes reprirent les otages qu'ils avaient livrés aux Romains et recommencèrent la guerre. Mais Florus les obligea à redemander eux-mêmes en 452 les conditions qu'ils avaient stipulées avec Maximin. Cette paix de cent ans dura effectivement environ ce laps de temps, et ce fut seulement sous Justinien que l'empereur, allié au roi des Nobades Silco, en finit définitivement avec les Blemmyes, les expulsa de l'ancienne Nubie romaine, détruisit le temple de Philée et fit venir à Constantinople les prêtres d'Isis chargés de chaînes.

[2]) Le parti payen devait être aussi en Égypte favorable aux Blemmyes qui

Sénuti fait, dans plusieurs de ses lettres, d'amers reproches au clergé de Psoï, qu'il accusait peut-être de complicité avec les Blemmyes, et, dans tous les cas, de brigandage et de violence, soit directs, soit consentis. Voici le commencement d'une de ses lettres.

« Sénuti, écrivant pour la seconde fois aux clercs de « Psoi :

« Puisque vous me dites : — à Dieu ne plaise que Satan ne « vienne en nous, — comme vous l'avez lu dans ma première « lettre, pouvez-vous me dire, je vous prie, comment Satan « ne serait pas en vous, puisque vos violences et vos brigan- « dages rendent témoignage contre vous et que vous vous « emparez de ce qui ne vous appartient pas ? Est-ce que je ne « sais pas que ces péchés sont grands et ne dois-je pas « m'affliger sur vous, mes amis? Avez-vous donc résolu d'ame- « ner sur vous les malédictions prononcées par le prophète. « — Ce n'est plus que séduction que la loi venant du prêtre, et « les conseils des prophètes : les prêtres (n'écoutent plus) la « voix du Seigneur. — Et ailleurs : — le prêtre est devenu « comme le peuple, je me vengerai de ses iniquités et les « pensées de son cœur, je les...... — Est-ce que dans la vio- « lence de leur colère les prophètes n'ont pas dit : — Entre « dans le limon mêlé à la paille pour marcher, — c'est-à-dire, « allez, entrez dans la violence et le brigandage qui lui est « uni pour y marcher jusqu'à ce que le crime atteigne à « votre cou et que vous ayez accompli les œuvres de la « maison d'Achab dans la maison du Seigneur, le Dieu tout- « puissant. . . . .

Le reste de la lettre manque, mais on voit par ce qui précède

professaient le même culte et avaient la plus fervente dévotion pour la grande déesse Isis de Philée. Lors du traité de paix entre les Blemmyes et Dioclétien (qui abandonnait la Nubie) il avait été convenu que les prêtres d'Isis seraient pris en partie parmi les barbares. Le sanctuaire de Philée n'en restait pas moins aux Romains, qui fortifièrent avec soin cette ville frontière. Mais il fut en quelque sorte médiatisé et il garda ses privilèges même à l'époque chrétienne en vertu des droits internationaux. Ce temple ne fut supprimé que quand Justinien en finit avec les Blemmyes payens et que les Nobades eux-mêmes se furent convertis.

que les faits dont Senuti accusait *le clergé entier* de Psoï devaient être graves.

Quoiqu'il en soit du reste, les barbares furent bientôt obligés d'abandonner cette ville, car on organisait contre eux une grande expédition plus redoutable que les précédentes, et le général qui devait en prendre le commandement était un chef habile et expérimenté. C'était le duc Maximin. Les Blemmyes se retirèrent en bon ordre dans leur cantonnement de Nubie, ancienne province Romaine qui, depuis le temps de Dioclétien, leur avait été pleinement abandonnée. Etablis dans de bonnes villes fortifiées autrefois par les Romains, ils attendirent avec tranquillité les attaques de l'armée impériale. C'était en ce pays, un peu au-delà de Syenne, que le rhéteur Proclus[1] les avait admirés, et qu'Olympiodore devait plus tard encore les visiter dans une sorte de pélerinage[2], là que les pieux hellénisants allaient faire leurs dévotions dans les seuls temples encore ouverts de la déesse Isis. Ils étaient là chez eux. Maximin ne tarda pas à suivre la même route. Mais, s'il faut en croire les légendes contemporaines, il voulut auparavant consulter les deux grands prophètes dont se glorifiait alors la Thébaïde. Il vint donc voir saint Jean de Lycopolis[3], célèbre solitaire qui habitait près de la ville de ce nom, et, en passant près de Panopolis avec son armée, il visita Sénuti lui-même. Cette année-là le Nil ne débordait pas suffisamment à l'époque ordinaire. Sénuti s'était retiré au fond du désert voisin, selon sa coutume en pareille occurence, *et là il priait pour les eaux.*

1) La piété des Blemmyes faisait l'admiration de Marinus lorsqu'il écrivait sa vie de Proclus en 486. (Marinus, *Vita Procli*, p. 16 et suiv. Boissonnade, p. 109. Voir aussi le mémoire de Letronne sur l'introduction du christianisme en Nubie et en Abyssinie.

2) Olympiodore visita les Blemmyes dans le commencement du VIe siècle et il nous les représente encore dominant et faisant dominer avec eux le vieux culte égyptien. (Voir Photius, édition Niebuhr, p. 465, et Letronne *loco citato*.

3) Palladius et Sulpice Sévère nous racontent que Maximin demanda à Saint-Jean de Lycopolis si, oui ou non, il devait combattre les Blemmyes voisins de Syenne. Saint-Jean répondit : « Si tu montes de ce côté, tu les prendras, tu les vaincras, tu les subjugueras et tu te rendras illustre auprès des empereurs. »

« Après qu'il fût allé dans le désert, poursuit son biographe, une occurrence grave se présenta. Le duc vint au monastère, le quatrième jour de cette semaine-là, pour saluer notre père saint l'apa Sénuti et recevoir sa bénédiction. Il me fit appeler, moi, cet humble Bésa, μαθητης de notre père, et il me dit : — Je veux voir le saint vieillard et le saluer. — Je lui répondis : — Il n'est pas dans ce monastére, mais dans le désert intérieur. — Le duc me dit : — va l'appeler, fais le venir près de moi. — Les frères lui répondirent : Il nous a dit : — Ne permettez à personne du tout de venir près de moi toute cette semaine. — Le duc jura alors, comme le font les hommes en puissance, et dit : — Je ne quitterai pas ce lieu et je resterai avec vous à vos frais, jusqu'à ce que vous alliez l'appeler et le faire venir près de moi pour que je reçoive sa bénédiction, — et il resta trois jours à se reposer et à se réjouir avec les biens du monastère, quelque peine que nous en eussions. Ainsi nous fûmes forcés d'aller au lieu où était notre père le prophète, et nous nous mîmes à frapper à la porte. Enfin, après un bon moment, il nous répondit, puis il sortit tout en colère contre nous, et nous dit : — Est-ce que je ne vous avais pas dit : Ne permettez à personne de venir vers moi pendant toute cette semaine ?

« Nous lui dîmes : — Pardonnez-nous, père saint. Le duc est venu au monastère avec toute son armée de soldats et il nous a forcés de venir auprès de vous.

« Enfin il voulut bien nous parler : — « vous savez, reprit-il, que je vous avais dit que Dieu avait ordonné à l'eau de ne pas venir sur la terre de toute cette année. Voilà donc que je l'ai prié, et il m'a promis ce que je lui demandais. Comme un Dieu, bon, miséricordieux, il a permis à l'eau de venir sur la surface de la terre cette année encore.

« Nous le suppliâmes alors de nous accompagner et il vint avec nous près du duc. Le duc, ayant vu notre père, l'adora. Il reçut la bénédiction de sa main et lui dit : — Mon père, veux-tu que j'aille vers le midi (vers Syenne) pour faire la guerre avec les barbares ? — Lui, il répondit : — Oui. — Le

« duc lui dit: — Aie alors la bonté de me donner une ceinture « de cuir qui t'ait appartenu, afin qu'elle soit pour moi une « bénédiction. — Il la lui donna. Le duc se dirigea ensuite « vers le midi, mais il oublia de se ceindre de la ceinture de « notre père saint, et lorsqu'il se fut avancé vers les barba- « res, ils l'emportèrent sur lui et lui tuèrent un grand nombre « de soldats deux fois de suite. Enfin il réfléchit et se dit : « — Est-ce que je suis fou ? Je ne me suis pas ceint de la « ceinture de cuir que m'a donnée ce saint vieillard et pro- « phète l'apa Sénuti.

« En cet instant il se ceignit et se précipita contre les bar- « bares et les poursuivit sans pitié. Ainsi le duc frappa les bar- « bares d'un grand coup. Après cela il retourna dans le Nord, « rendant gloire à Dieu et à notre saint père le prophète l'apa « Sénuti, cet homme juste. »

Maximin battit en effet les Blemmyes[1] ; mais sa victoire n'était pas si complète qu'il ne dût longtemps discuter avec eux les conditions de la trève. D'abord les barbares n'y consentaient que pour le temps du séjour de Maximin en Egypte, puis pour le temps de sa vie. Enfin ils acceptèrent, bien à contre cœur, une paix de cent ans. On en signa les préliminaires dans le temple d'Isis situé dans l'île de Philée et qui était considéré comme international depuis le temps de Dioclétien. La moitié des prêtres en était Blemmyes et la moitié Romains. On convint que les barbares auraient le droit d'emmener tous les ans la statue de la déesse dans leur pays avec une panégyrie solennelle, que le temple de Philée leur serait toujours ouvert, et l'on prit plusieurs autres arrangements analogues, que l'on afficha dans le temple même d'Isis. Cela n'empêcha pas Maximin, comme nous l'avons vu, d'aller à son retour visiter et remercier le terrible prophète Sénuti, l'ennemi des idolâtres, et sans doute aussi le célèbre saint Jean de Lycopolis, qui lui avait prédit la victoire[2].

[1]) L'expédition et les succès de Maximin contre les Blemmyes nous sont racontés par Priscus qui l'avait accompagné. Voir dans l'édition Niebuhr page 152, le récit de Priscus déjà cité par Letronne.

[2]) Voir, deux pages plus haut, note 3.

Peu de temps après, Maximin mourait. Les Blemmyes, s'en tenant sans doute aux termes de leur seconde proposition, plutôt qu'à ceux de la troisième qu'ils avaient adoptée, recommencèrent en Thebaïde leurs déprédations. Florus, qui était alors préfet Augustal d'Égypte, rassembla rapidement tout ce qu'il trouva de troupes et marcha contre eux. Cependant, en passant près de Panopolis, il voulut voir Sénuti. Cette fois le prophète ne se fit pas longtemps attendre. Il était dans son monastère, et Florus lui ayant donné rendez-vous sur le bord du fleuve, il s'y rendit, le bénit et lui donna un phylactère comme à Maximin. Florus alla ensuite rejoindre les barbares dans le Midi. Il les défit complètement et les obligea à se résigner définitivement à la paix de cent ans qui leur était offerte.

Tous ces évènements se passèrent de 451 à 452.

L'invasion des Blemmyes, dont parle Sénuti, ainsi que son biographe, avait eu lieu peu de temps auparavant. Dans cette invasion s'était produit un fait qui n'est pas sans importance pour notre histoire et que nous devons rapporter ici.

Après la condamnation de Nestorius par le Concile d'Ephèse tenu sous la présidence de saint Cyrille et dont nous avons parlé précédemment, l'hérésiarque avait été d'abord, par l'ordre de l'impératrice, interné dans un monastère d'Antioche. puis exilé dans l'oasis. Or tandis qu'il était depuis assez longtemps en ce dernier lieu, ainsi que nous l'apprend une de ses lettres, les Blemmyes reprirent les hostilités contre les Romains et ils vinrent piller l'oasis et faire prisonniers ceux qu'ils y trouvèrent. Nestorius fut du nombre. Mais voilà qu'au moment où il s'attendait à une longue captivité parmi les barbares, ceux-ci renvoyèrent tous leurs prisonniers sans qu'il put jamais en connaître la cause[1]. Puis les Blemmyes quittèrent l'oasis, parce que, disaient-ils, les Massiques[2], qui en étaient voisins, dési-

[1]) Voir pour tout cela les lettres de Nestorius citées plus loin en note.

[2]) Autrement *Macises*, *Macisi*. Voyez Evragrius (loco citato). Ce sont les mêmes que Rufin nomme *Maziques*, lorsqu'il raconte qu'ils pillèrent les couvents de Scété et en tuèrent quelques moines (*Vies des Pères*, T. III, nº 99.) Le récit copte du même événement indiquait que ces Barbares venaient « de l'Occident » (Zoéga, p. 352). Les Massiques, appelés cette fois *Mastiques*, sont

raient s'en rendre maîtres. Sans doute ils n'étaient pas fâchés de laisser cette proie à leurs confédérés, qui se chargeraient de faire diversion du côté de l'oasis, tandis qu'ils iraient eux-mêmes mettre à sac la Thébaïde inférieure. Les Massiques en effet étaient bien mieux situés que les Blemmyes pour tenter une occupation un peu longue de l'oasis. Déjà, dans les discussions religieuses dont saint Jean Chrisostôme fut l'occasion, Démétrius, exilé dans l'oasis, avait rencontré les Massiques, qui *en étaient très voisins*, tandis que Palladius, exilé à Syenne, avait pu journellement contempler les Blemmyes qui occupaient Primis et les villes nubiennes. Tout paraît donc assez naturel dans le récit de Nestorius. Mais celui-ci eut le tort de ne pas profiter de la liberté qui lui était rendue pour tâcher d'échapper à la domination impériale [1], et, comme nous l'apprend sa lettre, il retourna en Égypte. A peine fut-il arrivé à Panopolis que le præses de la Thébaïde lui donna l'ordre de retourner à Psoï, où les barbares pouvaient revenir d'un moment à l'autre. Puis il dut revenir à Panopolis, tout malade déjà, puis il fut traîné de bourgade en bourgade et enfin livré

également représentés comme une nation occidentale dans la vie de l'abbé Manassé écrite en copte par son compagnon l'abbé Ephraïm et dont Zoéga nous donne des fragments (p. 272-273). Manassé avait été formé dans l'ordre de Saint-Pachôme. Il habitait en Thébaïde sur la chaîne Lybique près du bourg qu'on nomme le temple, *Perpe*, des ruines d'un temple que Cambyse avait détruit. Ce lieu était situé plus au nord que Tabenne et était très souvent pillé par des barbares qui furent à jamais éloignés, dit le biographe, par les miracles et les prières de Manassé :

« On les appelait *Mastiques*, continue l'abbé Ephraïm, et certes ils avaient l'habitude de venir bien souvent, de faire prisonniers les hommes et les femmes de ce bourg, de les emmener dans leur pays, de les vendre à des anthropophages qui les massacraient et les dévoraient ; car le pays de ces hommes est proche du leur, ils commercent ensemble, achètent et vendent les uns aux autres. Et ainsi ils ne revinrent plus, grâce aux prières du juste apa Manassé. »

Ces barbares de l'Occident dont les ravages s'étendaient jussque aux cantons de l'Egypte inférieure et auxquels les Blemmyes cédaient l'oasis de Ptolémaïs étaient des Lybiens, probablement de race barbare, et pense-t-on, les ancêtres des *Tamachecs*. Quand les Blemmyes se furent établis en Nubie, au sud de l'Egypte, ils eurent pour voisins les Massiques au nord-ouest, et les Sarrasins (dont le nom se trouve aussi accolé à celui des Blemmyes dans un papyrus copte de cette époque) au nord-est.

[1]) Il est vrai que les peuples qui entouraient l'Égypte en dehors du monde romain, étaient tous payens à cette époque.

entre les mains de son ennemi implacable, du prophète monophysite, du héros d'Ephèse, de l'ami de Dioscore, de Sénuti, en un mot. Sénuti était en effet, à cette époque, tout puissant sur l'esprit des præsdes et des magistrats de l'Egypte. Nous avons un grand nombre de ses discours qui furent prononcés devant eux et où il leur donne des ordres plutôt que des conseils[1]. Les magistrats, voyant bien toute la puissance de ce moine, qui plus d'une fois avait lutté avec succès contre leurs prédécesseurs, semblaient enfin comprendre qu'il leur fallait, de gré ou de force, marcher de conserve avec lui et obéir à sa direction, ou du moins en avoir l'air. C'est ce qu'ils firent: et Sénuti leur marque à plusieurs reprises son contentement.

Un jour, nous raconte-t-il lui-même, il venait de parler du véritable carême, qui ne consistait pas seulement à faire abstinence de toute espèce de viande, mais aussi à s'abstenir de toute espèce de péché : « Vous pensez sans doute, ajouta-t-il, « que je dis toutes ces choses au sujet du præses qui est « aujourd'hui chez nous, car il jeûne non-seulement le ca- « rême, mais encore tous les jours, de telle sorte qu'il est « illustre par son genre de vie et encore plus illustre par la « manière dont il sait observer l'humilité, la miséricorde et la « justice. Il dit : — Moi je vis de la nourriture des moines pen- « dant tout le carême, — mais il nourrit surtout son âme des « justifications du Seigneur. Selon l'expression de l'Écriture, il « sait observer ces choses et puis encore les autres. Il donne « à Dieu ce qui est à Dieu. Il donne aux empereurs ce qui est « aux empereurs, par sa sagesse et le zèle de sa prudence.

« Il est chéri des pauvres. Il est aimé des pieux empereurs « de telle sorte qu'ils lui ont donné trois fois le comman- « dement sans qu'il ait rien payé pour cela, car il est pur. Et « quelle est la violence que nous avons jamais entendu lui « attribuer, le mal qu'il ait fait à son prochain et même à son « ennemi? Il lutte pour les affaires des empereurs. Il lutte

[1]) Voir Zocga, p. 466, 469, etc.

« encore plus énergiquement pour les affaires de Dieu. Il « recevra la louange des empereurs. Il recevra la bénédiction « du Christ. (Que dirai-je) d'un præses que la sueur couvre des « pieds à la tête à cause de la violence de la chaleur pendant « les jours du jeûne, et qui, quand on le supplie de boire ou « de manger, répond : — quand même je devrais mourir je ne « goûterai à rien jusqu'à ce qu'arrive l'heure, — ainsi que me « l'a certifié un de ses gens? Comment ne serait-il pas digne « de tout honneur? Comment ne mériterait-il pas que le « Dieu tout puissant lui donne force et appui pour tous ses « commandements et ses ordres? Voilà, poursuit Sénuti, ce « que je disais au præses Dioscorites en présence d'Héraclam-« mon, son[1] σχολαστικος, qui fut præses après lui (Dans d'autres « temps) je parlai aussi, comme je le devais, au comte Théo-« dore. Je ne cachai rien de ce qui était dans mon cœur à « Spoudasius, le comte de l'impératrice, et à son frère. C'étaient « mes amis et des hommes bons, miséricordieux, très hu-« mains et aimant les pauvres.[2] »

Sénuti ne paraît pas aussi content, à beaucoup près, du comte Jobinus (ou Jovien) en présence duquel il prononçait un autre discours, et qui selon le texte, fut comte à Alexandrie et *aussi* en Thébaïde[3]. Il se plaint devant lui de la malice et des brigandages des magistrats, des violences des soldats, etc. Il semble surtout très irrité contre ces derniers. « Les soldats, « s'écrie-t-il, pillent toutes les campagnes et les villes, les mai-« sons et les chemins, les vaisseaux, les jardins et les champs, « même les cabanes et les monastères et jusqu'aux offrandes

[1]) Un des sermons de Sénuti fut en effet prononcé, suivant le titre, devant ce præses Héraclammon.

[2]) Sénuti parle aussi d'Aelien « qui fut præses de Thébaïde puis devint Augustal à Alexandrie » et du comte André. Ces détails sont curieux et permettent de compléter les données déjà connues sur les Augustaux et les gouverneurs de Thébaïde du temps de Théodose II. M. Waddington, auquel je les avais communiquées, ainsi que d'autres encore, a pu heureusement s'en servir.

[3]) Avec Jobinus « qui fut comte à Racoti et en Thébaïde » se trouvait, au moment du second discours de Sénuti, un certain Chosroës et les troupes (ταξις) de ces deux généraux. La discipline devait singulièrement souffrir de reproches faits aux généraux devant leurs troupes. Mais Sénuti, qui avait aussi insulté les magistrats et un præses en plein tribunal, s'en inquiétait peu.

« de l'autel. Ceux qui disent un mot, ils dégaînent leurs glaives « vers eux et les menacent de mort. J'en connais beaucoup « qu'ils ont laissés moitié morts pour avoir pleuré.......... leur « brutalité égale celle des barbares. »

Cependant il veut ramener au bien Jobinus, qu'il semble croire plutôt indolent que mal intentionné, et c'est dans ce but que, sans doute devant lui et devant Chosroës son lieutenant, il cite avec tant d'éloges pour leur donner bon exemple les præsides précédents. Le souvenir de Dioscoritès était surtout cher à Sénuti. Il loue son zèle tant pour la foi que pour les pieux empereurs et ne tarit pas d'éloges sur son compte comme s'il lui avait rendu quelque signalé service. Ce Dioscoritès ne serait-il pas ce præses dont Nestorius avait tant à se plaindre? Ne serait-ce pas lui, ou quelque autre de ses pieux imitateurs, qui, d'après sa lettre, a tant tourmenté l'hérésiarque et l'a fait errer tout malade de bourgade en bourgade d'un bout de la Thébaïde à l'autre ? L'amitié continue que ces præsides entretenaient avec l'ardent Monophysite Sénuti ne serait-il pas la cause de la haine que Nestorius rencontra? On ne peut, je l'avoue, voir en ces considérations que des probabilités ou plutôt des *possibilités*, si je puis m'exprimer ainsi ; mais ce qui est certain, c'est que Sénuti se trouvait à Panopolis et y était, par son influence, maître souverain quand le præses y fit venir Nestorius, l'en fit éconduire, puis l'y fit ramener encore tout malade et cette fois pour y mourir. Ce qui est certain aussi, c'est que Sénuti, qui était allé à Ephèse avec saint Cyrille, portait, comme tous ses écrits nous le montrent, une haine violente à Nestorius et à sa doctrine et qu'il n'a pu être indifférent à son arrivée dans sa propre patrie. J'en étais là de mes réflexions à ce sujet (réflexions que j'avais exprimées déjà dans la première rédaction de mon mémoire sur les Blemmyes), quand, pendant le cours de ma mission d'Italie, je rencontrai à Rome un document qui vint corroborer mes suppositions.

Dans l'histoire du concile de Chalcédoine par Dioscore, à laquelle nous avons fait de longs emprunts précédemment, se trouve un passage fort curieux.

C'était peu de temps avant le Concile. Dioscore se trouvait à Constantinople, par ordre de l'empereur, et allait partir pour Chalcédoine. Mais, à la tête d'un fort parti, il n'avait pas désespéré de la victoire. Il n'était pas encore condamné et conservait de bonnes relations avec l'égyptien Anatolius, qu'il avait fait patriarche de Constantinople et qui, ainsi qu'un grand nombre de ses amis, espérait arriver à une transaction entre les partisans de Dioscore et ce qui fut la majorité du Concile. Un jour donc Anatolius avait prié le patriarche d'Alexandrie de venir célébrer avec lui les saints mystères. Celui-ci y alla, accompagné de Macaire de Tkoou. Ils quittaient à peine l'église qu'un eunuque dévoué à Dioscore arriva en courant pour l'avertir que l'empereur venait de convoquer au concile l'hérésiarque Nestorius. C'était peut-être une fausse nouvelle, mais elle se trouve répétée par tous les auteurs monophysites grecs ou coptes de cette époque. Laissons ici la parole au célèbre schismatique.

« Nous venions de terminer la Synaxis et nous nous dirigions vers le lieu de notre habitation quand l'eunuque Misaël « vint pour nous avertir et nous dit : — Voilà quatre jours que « l'empereur a envoyé chercher Nestorius dans son exil. Je « ne l'ai su qu'aujourd'hui et je viens vous le dire.

« Le saint vieillard Macaire dit : — Je le sais, mon fils, mais « le Vérédarius ne le trouvera plus vivant, car voilà quatre « jours que cet impie est mort dans un état bien misérable.

« Moi, je lui dis : — D'où le sais-tu, mon père ?

« Il me dit : — Il y a quatre nuits, il me sembla en songe que « je me trouvais dans le castrum de *Sumbeldj*, moi et le pro- « phête apa Sénuti. Nous trouvâmes fort affaibli dans son « corps et incapable dans son esprit de se mesurer avec nous « celui qu'on vient d'envoyer chercher pour le Concile, et je « vis que Nestorius disait à Sénuti : — Prends ces richesses et « distribue-les aux pauvres. — Le saint prophète l'apa Sénuti « lui dit : — confesse que la Vierge Marie est θεοτοκος (*mas-* « *nouti*) et je les donnerai de ta part. — Cet impie Nestorius « répondit de sa langue digne d'être coupée : — les.... évêques

« (d'Éphèse) n'ont pu me persuader de dire cette parole et c'est « toi qui veut me faire dire qu'une femme a enfanté Dieu !

« Voilà ce qu'il dit. Alors Sénuti lui répondit : — Tu es ana- « thème, ainsi que tes richesses, — et il agitait la main au- « dessus de lui. Un ange frappa alors Nestorius, et il resta là « trois heures dans de grands tourments, et sa langue « sortait de sa bouche. La pourriture s'y mit, et il mourut « d'une façon terrible.

« Lorsque cela fut arrivé, Sénuti me dit : — Va avertir le pa- « triarche Dioscore..... — En cet instant je m'éveillai et voilà « que les lettres arrivent maintenant tout confirmer. [1] »

[1]) Ces détails sont corroborés d'une façon bien remarquable par trois passages d'Evagrius. Le premier tiré du livre II, chapitre II nous apprend que selon un bruit très accrédité Nestorius aurait été convoqué au concile de Chalcédoine. Le voici : « C'est par ces causes que le concile fut réuni à Chal- « cédoine, que des nonces et des notaires y furent envoyés et que les prélats y « furent convoqués par des lettres pleines de piété. Le lieu désigné pour la « réunion était d'abord Nicée, comme on le voit par les lettres de créance que « Léon, évêque de Rome, avait données aux légats Paschasinus, Lucentius, « etc., qu'il avait envoyés pour tenir sa place. Ces lettres étaient adressées : « *Aux évêques assemblés à Nicée.* Mais ensuite le concile fut transporté à Chal- « cédoine de Bitynie, et c'est là que le rhéteur Zacharie, atteint de je ne sais « quelle maladie de l'âme, prétend que Nestorius même fut convoqué. Il est « clair qu'il n'a pu en être ainsi, car Nestorius fut frappé d'anathème par le « concile. C'est ce que déclare ouvertement Eusthate, évêque de Berythe, dans « des lettres qu'il adressa sur les questions agitées dans le concile, à l'évêque « Léon et à un autre Léon, prêtre. Il dit en effet : Là arrivèrent ceux qui sui- « vent avec opiniâtreté le parti de Nestorius et ils se mirent à vociférer contre « le concile, en disant : Pourquoi donc dénoncer l'anathème à des hommes « saints ? Cela alla à un tel point que l'empereur, ne pouvant le supporter or- « donna aux soldats de les chasser ». Ce passage, à lui seul, aurait été peu convaincant, mais Evagrius ajouta, en guise de conclusion : « Comment donc « Nestorius, qui était déjà mort, aurait-il pu être au concile, je ne sais ». Ceci est d'une évidence complète par le récit même de Dioscore que nous avons donné plus haut, puisque Nestorius mourut au moment même de la convocation. Mais il reste à savoir si cette convocation eut lieu, bien qu'elle n'ait pu avoir d'effet.

Dans un autre passage, les renseignements qu'Evagrius reproduit semblent avoir été tirés des mémoires mêmes du patriarche monophysite qui est désigné par la mention vague : « Un certain auteur » Notre historien, qui a l'excellente habitude de nommer toujours ses sources, ne pouvait, cette fois, être plus explicite. Mais, comme il s'agissait de spécifier le genre de mort terrible de Nestorius, l'écrivain catholique crut pouvoir consulter, sans danger, sur un tel sujet, le chef des Jacobites. Il était clair que la punition du ciel frappant cet hérésiarque serait plutôt exagérée qu'amoindrie par son ennemi le plus déclaré Cette mention termine le chapitre VII du livre Ier : « Quant à lui (Nestorius) j'ai

Que Macaire ait appris tous ces détails dans son songe plutôt que par les lettres qu'il reçut, c'est ce dont il est permis de douter. Il avait peut être rêvé de Nestorius, et, comme un

« appris d'un *certain auteur*; que la manière dont il avait quitté la vie fut telle « que sa *langue fut rongée des vers*. C'est ainsi que par un juste jugement de « Dieu, des misères de cette vie il passa à de plus terribles supplices et ceux-là « éternels »

Dans le même chapitre, Evagrius nous racontait les aventures de Nestorius (d'après les mémoires et les lettres de l'hérésiarque) alors que celui-ci était exilé et qu'il tomba entre les mains du terrible Sénuti dans l'*Oasis de Ptolémaïs* (ravagé en ce temps là même par les Blemmyes). Ce récit est fort long et nous en donnerons seulement une partie :

« Nestorius écrivit aussi un autre livre de controverse dans lequel il semble « s'adresser à un certain Egyptien au sujet de son exil à l'oasis et où il parle « longuement de tout cela. Quant aux tribulations qu'il souffrit à cause du « blasphème qu'il avait enfanté et qu'il n'avait pu cacher aux yeux du Dieu qui « voit tout, on peut les connaître par les autres lettres qu'il écrivit au préfet de « la Thébaïde. Le jugement de Dieu lui imposa la captivité, la plus misérable « de toutes les calamités, puis, comme il était nécessaire qu'il fut frappé par « les plus durs châtiments, après avoir été renvoyé par les Blemmyes, dont il « avait été le captif, par suite d'un édit de Théodose qui avait décrété son « retour, on le promena continuellement de lieu en lieu aux extrémités de la « Thébaïde où, brusquement, il termina sa vie par une mort digne d'elle ». Après cela viennent quelques lettres de Nestorius au préfet de la Thébaïde : « Nous demeurions dans l'oasis qu'on appelle aussi *Ibis* (celle-là même que les « coptes nomment l'oasis de Psoï ou de Ptolémaïs) quand cette oasis mise à feu « et à sang par une invasion barbare fut totalement dévastée. Ces barbares « qui venaient si subitement de se précipiter sur nous, nous relâchèrent, je ne « sais comment, par miséricorde, (à la suite, paraît-il, de la démarche, citée « plus haut, de Sénuti, redemandant les prisonniers). Mais en même temps ils « nous effrayaient par leurs menaces en nous assurant qu'il n'y avait pas de « temps à perdre pour partir, parce que les Massiques devaient venir immédia- « tement après eux et occuper l'oasis ; nous vinmes donc en Thébaïde avec « les autres captifs, que les barbares, on ne sait pour quelle cause, avaient « amenés vers nous. Quant à eux, ils s'en allèrent où ils voulurent ; et nous, « ouvertement, nous nous rendîmes à la ville de Panos et nous nous y présentâ- « mes.....» Nestorius ajoutait qu'il avait pris cette résolution pour ne pas paraître désobéir à l'empereur en cherchant à s'échapper, et il demandait que, puisque l'oasis n'était plus aux Romains, on le laissât, lui, où il était, sans modifier sans cesse le lieu de son exil. Sa prière ne fut pas écoutée, car il eut bientôt à écrire une seconde lettre dont nous détachons quelques passages :

Après avoir de nouveau répété ce qu'il avait déjà dit sur l'oasis et les Blemmyes, Nestorius continue : « Quand les choses se furent ainsi passées, Ta « Grandeur (je ne sais quelle cause la poussa ou quelle occasion elle prit) Ta « Grandeur, dis-je, ordonna que nous fussions conduit depuis Panopolis, par « des soldats barbares, à une certaine localité qu'on appelle *Elephantine* et qui « est située à l'extrémité de la province de Thébaïde. Nous y fûmes donc mi- « sérablement entraîné par la main de ces soldats, et quand, brisé par la lon- « gueur du chemin, nous y allions arriver, nous reçûmes de nouveau un ordre

enthousiaste qu'il était, quand il reçut les lettres, il crut avoir tout appris déjà dans son songe. Ce qui semble certain c'est que Sénuti s'était préposé lui-même, sans doute depuis assez longtemps, à la garde de Nestorius; et que probablement il a dû hâter sa fin. Ajoutons que l'hitoire semble confirmer le récit de Dioscore, car la grande invasion des Blemmyes, qui fut réprimée par Maximin et qui semble être celle qui livra Nestorius déjà malade à Sénuti, eut lieu de 450 à 451, et le concile de Chalcédoine fut convoqué en cette même année quatre cent cinquante-un [1].

« verbal qui nous enjoignait de retourner à Panopolis. En conséquence, « harassé par les fatigues que nous avait occasionnées un tel voyage, le corps « épuisé par la faiblesse et la maladie, languissant par le fait de la vieillesse, « les mains et les côtes brisées, nous sommes venu de nouveau à Panopolis, « prêt à rendre l'âme, tant ces accidents de toutes sortes et la morsure cruelle « de nos douleurs nous avaient mis à bout. Un autre ordre écrit par Ta « Grandeur nous fut alors apporté, prescrivant de nous transporter de Panopo- « lis à un autre lieu du voisinage. Enfin nous croyions voir le bout de tant « d'arrêtés rendus contre nous et nous attendions à notre sujet l'expression de « la volonté des empereurs, quand tout à coup vient de nous arriver de ta part « un autre ordre assez cruel qui nous frappe d'un quatrième exil...... » Et un peu plus loin, il ajoute : « Contente-toi, je te prie, de tout ce que tu as fait : « qu'il soit assez pour toi d'avoir décrété tant d'exils contre un seul corps. « Consens, je t'aimerai ! à ce qui nous arrive sans la participation de Ton Am- « plitude. Permets que l'instruction qui doit avoir lieu à notre sujet (et par « laquelle il aurait fallu que notre cause fut éclairée) soit enfin portée devant « nos invincibles empereurs, comme l'équité le demande. Ces conseils sont « écrits de nous à toi comme d'un père à son fils. Si, comme antérieurement, « tu les souffres mal, fais ce qui est ta volonté puisqu'aucune raison ne saurait « vaincre la volonté ». Evidemment Nestorius avait conçu bon espoir de la mort de Théodose II et de l'élévation de Marcien à l'empire. Cette dernière lettre nous le montre suffisamment. Il avait cru voir dans la dernière révolution la fin de ses douleurs, il avait pensé qu'on réviserait son procès et qu'il serait peut être rendu à son siège ou dans tous les cas à la liberté. C'est ce qui lui donnait cette assurance et ce franc parler. Mais il comptait sans le *præses* de Thébaïde, dévoué à Dioscore, et, nous le savons, exoressément à Sénuti. C'est pour cela qu'il dit de lui dans un passage dejà reproduit plus haut : « Il lutte « pour les affaires des empereurs, mais il lutte encore plus énergiquement pour « les affaires de Dieu ».

[1]) Ce doit être vers la fin de l'année 450 que Nestorius fut enlevé de l'Oasis par les Blemmyes et que, relâché par eux, il vint se présenter au magistrat romain de Panopolis. C'est le 17 mai 451 que l'empereur Marcien écrivit les lettres de convocation du concile; et le concile se rassembla lui-même pour la première fois le 8 octobre de cette même année 451. C'est vers le mois de juillet 451 que Maximin traversa la Thébaïde dans sa marche contre les Blemmyes, qu'il voulait sans doute attaquer durant les grandes eaux, seul moment de l'année

Mais ici se présente tout naturellement une objection. Le manuscrit 218 du musée Borgia contient un fragment de discours prononcé par un monophysite égyptien à une époque certainement de beaucoup postérieure à la condamnation de Dioscore. Dans ce discours il est dit : « Souvenons-nous du « saint prophète Jean (de Lycopolis) cet homme parfait qui « devint très vieux et qui grandissait toujours dans la grâce « de Dieu. Avant l'apostasie le saint prophète Sénuti allait très « souvent [1] le voir, comme je l'ai dit. Enfin le saint prophète « apa Sénuti mourut avant l'apostasie, comme il l'avait de- « mandé. »

Il est certain que par cette apostasie l'auteur entendait la condamnation de Dioscore dont il veut que les fidèles restent toujours les sectateurs. Mais que Sénuti soit mort avant cette apostasie, c'est, ainsi que nous l'avons prouvé par de nombreux témoignages, ce qu'il est impossible d'admettre. Nous croyons donc qu'il y a ici erreur de copiste et qu'au lieu de lire : « Le prophète apa Sénuti mourut avant l'apostasie, » il faut lire : « Le prophète apa Jean mourut avant l'apostasie. » Telle semble en effet être la vérité, car saint Jean, qui est appelé souvent prophète comme Sénuti, ne se trouve jamais mêlé aux nouvelles discussions théologiques. Il est en qualité d'orthodoxe vénéré par l'Église catholique qui le considère comme saint. Sénuti a toujours, au contraire, été considéré

où les barques romaines pouvaient facilement traverser les cataractes. La paix dut être signée en automne. Nestorius qui, depuis l'invasion des Blemmyes, voyait sans cesse changer son lieu d'exil par le fait du gouverneur de Thébaïde et se trouvait enfin revenu dans les environs de Panopolis, pouvait donc, d'une part, subir les violences de Sénuti qui causèrent sa mort; et, d'une autre part, être l'objet de la bienveillance impériale lui destinant sa grâce et peut être des lettres de convocation qu'il ne put recevoir vivant. Les récits de Dioscore, de Zacharie le rhéteur et de Nestorius lui-même concordent donc à merveille. Les écrits de Sénuti contiennent aussi de nombreux documents parallèles sur ces divers événements.

1) Zoéga (p. 37) a conservé le récit d'une de ces visites de Sénuti au reclus Jean de Lycopolis. Voici comment il débute : « Un jour notre père, le saint « prophète apa Sénuti, se dirigea vers le septentrion jusqu'à la montagne de « Siout (Lycopolis) pour y visiter son confrère le prophète apa Jean, le saint « anachorète, surnommé *le charpentier*, qui vivait renfermé dans une petite « cellule dans le désert, etc. »

par l'Église comme un hérétique, fauteur de Dioscore, ainsi que le prouve, entre autres choses, une délibération de la congrégation des rites consultée sur le martyrologe copte et qui se trouve à la propagande de Rome. C'est évidemment à cause de ses principes hétérodoxes que déjà dans l'antiquité on avait rayé le nom de Sénuti de toutes les *vitæ patrum* recueillies en Égypte, soit par Palladius, soit par les autres compilateurs orthodoxes, tandis que Jean de Lycopolis occupe dans ces récits la même place qu'il possédait dans les documents coptes originaux. Jean était si bien mort, lors du concile de Chalcédoine, que les monophysites les plus déclarés n'ont jamais pu prétendre le contraire. La mention la dernière en date qui est faite par eux de ce prophète, se rapporte au couronnement de l'empereur Marcien. Elle se trouve dans les actes thébains de Dioscore dont il nous reste quelques fragments dans le n° 165 du musée Borgia. Selon ce manuscrit, Marcien, quand il prit possession du trône, envoya consulter saint Jean de Lycopole, comme l'avait fait autrefois Théodose, et il lui demanda combien de temps il vivrait. Jean aurait alors répondu : « Si tu suis la foi orthodoxe telle que tu l'as reçue de Théodose tu vivras trente ans. » Mais le Vérédarius gagné par les *Nestoriens* consentit à dire simplement à Marcien, sans condition, qu'il vivrait trente ans. L'auteur qui nous donne cette fable ne prétend nullement du reste que Jean vit l'*apostasie* de Marcien qu'il prévoyait. Encore moins peut on inférer de ces paroles, comme semble l'avoir fait Zoéga, que ce fut ce même Jean de Lycopole que Marcien aurait fait exiler. Le Jean dont il est question dans le grand manuscrit copte sur les *vitæ patrum* que Zoéga a publié est soigneusement distingué par le chroniqueur du prophète Jean dont il fait mention ailleurs et qui habitait près de Siout ou Lycopolis. C'est pour cela, à mon avis, qu'il appelle ce Jean: « *celui* qui a été exilé par Marcien. » Voici du reste le passage en question. « L'apa Jean, celui qui a été exilé par « Marcien, raconta *un jour* : *Nous vînmes de Syrie* visiter « l'apa Pœmen. Nous voulions l'interroger sur la dureté de « cœur ; mais le saint vieillard connaissait mal la langue

« grecque et nous n'avions pas d'interprète avec nous. Enfin « le vieillard voyant notre ennui commença à nous parler en « grec et il nous dit : La nature de l'eau c'est d'être molle, « celle du rocher, c'est d'être dur, et pourtant la source qui est « au-dessus laisse tomber ses gouttes sur la pierre. Il en est « de même de la parole de Dieu, si douce, de notre cœur, si « dur, et elle fait que le cœur s'ouvre et qu'il se brise devant « elle. »

Comme on le voit l'apa Jean, qui semble avoir été exilé par Marcien en Égypte, n'était pas d'Égypte, mais de Syrie. Il ne savait pas un mot de copte, mais seulement le grec ; tandis que Jean de Lycopole, comme Pœmen et Pachôme, ne savait que très peu de grec et beaucoup de copte. C'était la langue nationale de tous les pères de la Thébaïde. Il est donc clair que les deux Jean, qu'on a voulu identifier, n'ont aucun rapport entre eux.

Quant à Sénuti, s'il nous fallait de nouvelles preuves après toutes celles que nous avons données pour montrer qu'il survécut à son ami Jean de Lycopole et au concile de Chalcédoine, nous citerions les lettres qu'il adressa à Timothée successeur monophysite de Dioscore sur le siège d'Alexandrie. Voici une de ces *lettres* dont il nous reste dans le n° 188 Borgia deux copies, qui ne diffèrent entre elles que par de très légères variantes :

« Sénuti, ce tout petit, écrivant à son cher père, le très « chéri de Dieu apa Timothée archevêque, salut dans le Sei« gneur. Je me suis beaucoup réjoui en recevant les lettres de « ta sainte paternité par l'intermédiaire du serviteur du Christ « notre père l'apa Maximin. Ces lettres ont été pour nous « une grande consolation. Nous les avons comme adorées « puisqu'elles venaient de ta personne Christophore et nous « avons été rempli de confiance en entendant les paroles de « la sagesse de Dieu qui est en toi. C'est de cette sagesse que « provient toute justice, et la vraie gloire, la vraie richesse « sont à sa droite et à sa gauche. Elle porte la loi et en même « temps la miséricorde sur sa langue et c'est pourquoi il nous

« est donné à nous aussi de dire comme le disait le saint : « Qui suis-je, moi, Seigneur, mon Seigneur, pour que tu m'ai- « mes jusqu'à ce point ? Oui, le Seigneur nous accorde à tous « ce grand don qui est l'amour de la sainteté. Tu seras notre « confiance et notre appui. Tu seras notre pasteur. Tu nous « paîtras. Tu nous gouverneras en toutes choses. Tu intercè- « deras pour nous par tes saintes prières qui sont toujours « bien reçues devant Dieu. Nous supplions donc ta perfection « de prier pour nous afin que nous devenions dignes d'ache- « ver en paix notre course, comme notre bienheureux frère. « Salut dans le Seigneur, très cher et très saint père. »

Une autre fois, en réponse à une lettre où Timothée lui demandait ses avis, il lui répondait encore : « C'est notre « Seigneur le Dieu béni, et son Christ Jésus, le roi de gloire, « qui te donnent force et puissance et qui te conservent pour « nous, ô mon père ou plutôt notre père à tous. Nous sommes « tes serviteurs et tu es notre père et le père de tous ceux qui « espèrent en le Dieu tout-puissant. Véritablement nous sommes « remplis de dévotion en entendant tes pieux enseignements « et tes paroles qui nous renouvellent et nous rajeunissent « dans la foi ; et ce n'est pas seulement à nous qu'elles pro- « duisent un tel effet, mais également à quiconque les entend. « Que dirai-je donc à ta charité qui sait si bien nous gouver- « ner, moi pauvre misérable? Tu m'honores et me rends gloire « au-delà de mes mérites. Beaucoup de personnes louent ton « action de m'écrire, à moi misérable, et en même temps aux « pauvres frères, tes serviteurs, que ton intercession près de « Dieu vient secourir. Salut, notre cher et bon père. Sou- « viens-toi de nous dans tes prières toujours si bien reçues « au ciel. »

Le même manuscrit donne encore le titre et les premières lignes d'une autre lettre adressée par Sénuti à l'archevêque Timothée ; mais le reste du texte manque.

Comme nous aurons l'occasion de le dire plus loin, Timothée Élure, auquel sont adressées ces lettres, fut élu par les schismatiques monophysites en 457. L'empereur Marcien qui avait

fait tenir le concile de Chalcédoine étant mort, ainsi du reste que Dioscore, ils en prirent occasion pour se réunir à Alexandrie et pour consacrer le moine Timothée comme patriarche, du vivant même du patriarche catholique Protérius. Le duc Denys qui commandait les forces impériales en Égypte se trouvait alors dans la haute Egypte. A son retour il voulut expulser Timothée d'Alexandrie. Mais presque toute la population de la ville se souleva. Les soldats furent repoussés, les catholiques poursuivis et Protérius, qui s'était réfugié dans le baptistère de l'église de Saint-Marc, y fut tué sans égard pour la sainteté du lieu. Son corps fut ensuite lié à une corde, traîné dans la ville et attaché au lieu appelé Tétrapile. Dès lors pendant assez longtemps Timothée ne rencontra plus d'opposition et gouverna tranquillement l'église d'Alexandrie après avoir anathématisé le concile de Chalcédoine et tous ceux qui y avaient souscrit. C'est à ce succès sans doute que Sénuti faisait allusion quand il lui écrivait que le Seigneur lui avait donné force et puissance. Mais après quelque temps et des alternatives diverses, l'empereur Léon, qui avait longtemps hésité et pensé même à réunir un nouveau concile universel contre celui de Chalcédoine, se résolut enfin à abandonner son projet et à envoyer Timothée en exil.

Ces derniers évènements eurent lieu en 460. Nous ne savons s'il fut donné à Sénuti de voir cette catastrophe de son parti. Si, comme le dit Dioscore, le prophète avait 109 ans un an ou deux avant 451, époque de la convocation du Concile de Chalcedoine, et s'il mourut à 118 ans, ainsi que l'affirment également sa vie en Memphitique par Besa, et la chronique sahidi que, sa mort dut avoir lieu de 458 à 459, quelque temps après l'élection de Timothée, mais probablement avant la déposition et l'exil de celui-ci.

Quoiqu'il en soit, jusqu'à son dernier jour Sénuti déploya une grande activité. Peu d'hommes ont autant écrit que Sénuti, s'il faut en croire une biographie sahidique dont un fragment se trouve à Naples sous le n° 183 du fond Borgia. « Les écrits « de notre père Sénuti envahirent la terre entière depuis

« l'Ethiopie jusqu'à la grande ville d'Alexandrie et jusqu'à « Constantinople, la Palestine, Ephèse, où il se rendit en la « compagnie de saint Cyrille et où il confondit avec lui l'hé- « rétique Nestorius, et même jusqu'à Rome, où on lisait ses « discours, comme nous l'ont rapporté des hommes dignes de « foi. On lisait surtout beaucoup à Rome son livre sur la « sortie de l'âme hors du corps de l'homme. De cette ma- « nière les paroles de notre père saint remplirent tous les « lieux. »

Une grande partie des ouvrages de Sénuti sont maintenant perdus ; cependant, s'ils ne remplissent plus le monde, ils remplissent encore le musée Borgia, et nous en avons aussi quelques-uns à la bibliothèque nationale.

La liturgie copte en contient aussi un bon nombre ; car Sénuti est considéré par les Égyptiens comme le véritable père de leur église et il est préféré par eux à tous les autres saints. C'est ainsi que les leçons des offices du temps pascal sont toutes tirées de Sénuti.

Je me propose de publier tous ces divers fragments, ainsi que ceux d'Oxford, ceux qu'à rapportés M. Devéria et ceux que j'espère pouvoir trouver encore en Egypte. Ils offrent les sujets les plus variés, et rien de plus intéressant que leur lecture pour ceux qui veulent connaître ce qu'était l'Égypte tant chrétienne que payenne au IVe et Ve siècle.

Sénuti était doué d'une vaste érudition, mais il n'en usait que pour les besoins de sa politique et toujours avec un style inspiré très analogue à celui des prophètes de l'ancienne loi. Nous avons de lui des traités contre les payens, contre les gnostiques, contre les manichéens et contre la plupart des enthousiastes et des rêveurs de cette époque troublée. Nous en avons d'autres qui traitent surtout de politique et qui sont, pour la plupart, des pamphlets contre les magistrats, les publicains et les soldats. L'empereur lui-même n'est souvent pas épargné. Mais les meilleures de ses compositions et les plus instructives, peut être parce qu'elles n'avaient pas un sujet nettement déterminé à l'avance et qu'il y traitait de tout, ce

sont ses lettres et ses sermons. Ses lettres étaient de véritables proclamations où il indiquait ses volontés et enflammait les cœurs.

Ce genre était celui qui convenait le mieux à son caractère altier et emporté. Sénuti était né pour être tribun ou prophète; et comme les luttes religieuses remplissaient son époque, c'est ce dernier rôle qu'il prit, mais à la manière de Savonarole et sans pour cela abandonner ses droits à l'autre, qu'il semblait pourtant mépriser.

Un jour, nous dit son biographe, Sénuti reçut la lettre suivante :

« Moi, cet indigne empereur Théodose-le-Jeune, auquel le « Seigneur Dieu a donné l'Empire, sans aucun mérite de ma « part, je t'écris à toi, saint abbé Sénuti, homme de Dieu en « vérité. Je me prosterne devant toi, père saint, et je te prie « de te hâter de venir vers nous afin que nous obtenions ta « bénédiction, ainsi que toutes nos villes, car l'Empire et tout « le Sénat attendent ta sainte apparition auprès de nous. Ne « néglige pas, ô notre saint père, de venir ici. Nous avons « soif de toi et de tes enseignements salutaires, parce que « ceux qui sont venus près de nous nous ont raconté les grâces « et les faveurs que Dieu t'avait accordées. Souviens-toi de « nous dans tes bonnes prières. Salut dans la sainte Trinité. » Cette épître dûment scellée avait été remise à un védérarius impérial nommé Eudème et une autre épître avait été écrite en même temps dans le même sens au duc d'Antinoë. Sénuti répondit au vérédarius : « Quelle peut être avec moi l'affaire d'un em« pereur? Moi, je suis moine, je demeure dans ce monastère, « j'y prie et je fais pénitence pour mes péchés. Laisse-moi, je « suis un pauvre vieillard. »

Ce pauvre vieillard n'était pas pourtant complètement désintéressé des choses de ce monde. De temps en temps, selon son biographe, il se rendait encore à la cour des pieux empereurs pour soutenir la cause des pauvres opprimés par les magistrats, ou bien, toujours au nom des pauvres, il allait à Panopolis et dans les autres villes d'Égypte attaquer violemment

les gentils, ces tyrans des malheureux, ou bien encore il allait inspecter les monastères, et il laissait alors peser bien rudement sa main de fer sur ses moines. Il leur disait un jour : « Si « je suis devenu pour vous lourd à supporter comme un poids « énorme, ne vous affligez pas. Je ne tarderai pas à vous quitter. Il ne peut se faire qu'une grande multitude s'en aille plus « vite aux pieds de Dieu qu'un seul homme, mais bien plutôt, « il est nécessaire que ce soit cet homme-là qui devance tant « de gens au tribunal de Dieu. C'est pourquoi j'ai dit souvent « avec colère : — Mes frères, si je passe près de vous, cette « parole s'accomplira : — *Veille sur toi*, reste et étend sur eux « les verges. En faisant cela, tu te sauveras ainsi que ceux qui « t'écoutent; — et je vous ai dit dans ma fureur : — Si vous « êtes justes, je serai juste avec vous. Si vous êtes mauvais, je « serai encore plus mauvais, moi aussi pour vous, car je deviens mauvais de plus en plus chaque jour, comme le disent « ceux qui me traitent de tyran. C'est à cause d'eux que j'ai « souvent dit dans la dureté de mon cœur et avec indignation : « — Dieu, Seigneur de l'Univers, Jésus, je t'en prie de toute « mon énergie et le cœur rempli de douleur, si tu le veux « bien, fortifie moi par ta main au milieu de cette congrégation et ne me rends pas étranger à ce lieu jusqu'à ce que « je t'aie vu, mon Dieu, châtier ces supérbes ! »

Dieu écouta sa prière, car il le laissa vivre bien longtemps, comme nous l'avons dit.

Jusqu'à la fin son esprit garda toute sa lucidité, son intelligence toute son énergie. Mais peu à peu ses forces diminuaient et la part d'autorité qu'il laissait à Bésa devenait plus grande. Le prophète ne voulait plus conserver entre ses mains que ce pouvoir moral immense qu'il possédait comme inspiré et comme voyant. Enfin, un jour, le premier du mois d'Epiphi, qui était l'anniversaire de sa naissance, Sénuti se sentit malade, et le 7 du même mois il rendit l'âme, à l'âge de 118 ans, en appelant à lui tous les saints d'Égypte et en les exhortant à venir à sa rencontre.

E. Revillout.

ÉTUDES

SUR

PHILON D'ALEXANDRIE

(QUATRIÈME ARTICLE)[1]

II.

ENSEIGNEMENT SECRET

Le système qui fait le fond de l'enseignement secret de Philon et qu'il recommande si fort à ceux qui le connaissent de ne pas divulguer au dehors, est le mysticisme extatique ou spéculatif. De ce système, il n'est pas question dans ceux de ses écrits qui sont consacrés à une explication apologétique du judaïsme et qui ont pour but d'attirer les Grecs à cette religion, quoiqu'il n'ait pas toujours su pratiquer lui-même la discrétion dont il fait une loi à ses co-initiés. Mais plusieurs des autres écrits qui portent son nom, sont des espèces de discours dans lesquels sont élucidés, à sa façon bien entendu, quelques points plus ou moins difficiles ou obscurs du mysticisme extatique, et qu'il adresse à des personnes qui le connaissent et le pratiquent, soit pour les maintenir et les fortifier dans les croyances de ce genre, soit peut-être aussi seulement pour les édifier.

[1]) Voyez la *Revue*, t. V, p. 318, t. VII, p. 145, t. VIII, p. 468.

Ce n'est pas à dire cependant qu'il n'y ait rien de commun entre ces deux classes d'écrits. Les uns et les autres sont une explication du judaïsme, mais une explication différente. C'est dans les uns une interprétation des saintes Ecritures à l'usage du commun des mortels, de la multitude incapable des vertus parfaites [1], la nourriture des faibles, le lait qui convient aux enfants ; c'est dans les autres une interprétation telle que peuvent la comprendre les esprits d'élite, c'est la nourriture des forts. La foi suffit aux premiers ; les seconds ont besoin de joindre à la foi la science ; seuls, ils sont capables, ils le croient du moins, d'en saisir tous les secrets.

C'est bien ainsi que l'entend Philon. Il nous fait remarquer lui-même que Hénos, Hénoch et Noé forment la première triade d'hommes qui cherchent la vertu, et que les qualités religieuses qu'ils représentent, sont comme l'enseignement qu'on donne à la jeunesse ; et il ajoute qu'il y a une triade supérieure, composée d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui sont les types des exercices de l'âme, auxquels se soumettent les athlètes qui se forment aux combats sacrés [2].

Telles sont les deux séries de vertus que l'Ecriture sainte propose à notre imitation. Les premières nous conduisent sans doute au salut, c'est-à-dire à la réhabilitation de l'âme ; elle rouvrent le monde intelligible à l'âme qui les a pratiquées, quand la mort la sépare du corps. Mais les secondes nous imposent d'autres devoirs et nous confèrent déjà pendant cette existence terrestre des privilèges particuliers ; ces vertus supérieures ne sont pas accessibles à tous les hommes. La connaissance et la pratique n'en sont propres qu'à des esprits élevés au-dessus du commun des mortels, et c'est pour cela qu'elles doivent constituer à leurs yeux une *disciplina secreti*. Tel est du moins le sentiment de Philon, et la

[1]) Τὰς ἐν τοῖς πλήθεσιν ἀρετὰς οὐκ οἴονται τινες ἔιναι τελείας, *quod omnis probus liber*, §. 14.

[2]) Ἡ μὲν οὖν προτερα τρίας τῶν ἀρετήν ἐπιποθησάντων, δεδήλωται, μέιζων δέ ἐστιν ετερα, περί ἧς νυνι λεκτέον *De Abrahamo*, § 10.

raison qu'il en donne, c'est qu'elles seraient profanées, à être connues de ceux qui n'ont pas été initiés. Cela suppose nécessairement qu'elles sont, d'après lui, d'origine divine. Il ne les présente pas en effet comme le résultat de ses propres méditations; il les tient de Moïse, qui les a enveloppées du voile de l'allégorie pour les cacher aux esprits vulgaires; mais les hommes pieux, avec l'aide de l'inspiration divine, peuvent soulever le voile et comprendre les mystères les plus profonds que le grand législateur avait reçus de Dieu. Or nous savons par Philon lui-même qu'il s'était appliqué dès sa jeunesse à chercher le sens caché des passages les plus difficiles de l'Ecriture sainte, et que plus d'une fois il avait été favorisé de communications d'en haut.

Cette *disciplina secreti*, Philon l'avait probablement empruntée à l'Essénisme, dont il était un grand admirateur et qu'il a pu vouloir imiter sous plusieurs rapports. Il ne serait pas impossible que sa voix se fit encore entendre à ses frères en mysticisme, quand le gnosticisme à son aurore commençait déjà à se faire des adeptes et à les enrôler dans des associations du même genre. Peut-être même déjà les pères de la Cabbale expliquaient-ils sous le sceau du secret la Maasse Bereschit et la Maasse Merkaba [1].

Pendant les premiers siècles de notre ère les écoles mystiques extatiques conservèrent toutes l'habitude de la discipline du secret. Ammonius Saccas la transmit aux néo-platoniciens [2]. Elle était si profondément entrée dans les mœurs que le christianisme, au III[e] ou au IV[e] siècle, manqua s'y laisser prendre [3].

On rencontre déjà parmi les Indous, plusieurs siècles avant le commencement de notre ère, une même religion

[1]) M. Siegfried ne doute pas que la Kabbale n'ait exercé une influence sur certaines théories de Philon. *Philo von Alexandria als ausleger des alten Testaments* p. 212 et suiv. et p. 230 et suiv. Voyez de plus *Ibid.* p. 216, 220, 282 et 287.

[2]) Porphyre, *vie de Plotin*, § 3.

[3]) *Histoire du christianisme* par Et. Chastel T. I, p. 160 et suiv, et T. II, p. 175 et suiv.

sous deux formes fort différentes, l'une à l'usage de la multitude partout plus ou moins incapable de s'élever bien haut dans l'intelligence des choses divines, et l'autre à l'usage des esprits cultivés qui, délivrés des préoccupations des soucis de la vie, peuvent s'absorber tout entiers dans la méditation. « On remarque dans les védas mêmes, dit J. J. Bochinger, et dans tous les ouvrages de théologie brahmanique, une distinction entre la religion vulgaire et la religion des sages, entre la religion pratique et la religion mystique. La religion vulgaire présente les œuvres de religion comme le vrai moyen de salut, et promet aux dévots des jouissances du paradis proportionnées aux mérites des œuvres. La religion mystique attache peu de prix aux œuvres en elles mêmes et présente comme moyen de salut la contemplation de l'Être suprême, contemplation qui procure la science de Dieu, et par elle l'absorption entière en lui. Ce double système religieux se trouve fondé sur les védas mêmes [1]. »

Cette double conception religieuse que les Brahmanes ont tirée de leurs livres saints, Philon prétend le faire pour les enseignements mosaïques ; il veut y trouver une religion populaire pour le commun des humains, et une religion différente et supérieure pour ceux qui sont plus éclairés et plus pieux. Et ce qui, à première vue, serait plus étonnant, c'est que la conception religieuse qu'il s'imagine en avoir extraite pour ces derniers, est au fond identique à celle que les Brahmanes avaient tirée de leurs védas pour leur propre usage.

Si l'on ne savait que le mysticisme spéculatif et extatique est le système auquel arrive quiconque prétend à une spiritualité excessive, dans tous les temps, dans tous les lieux, dans toutes les religions, naturalisme, polythéisme, judaïsme, christianisme, islamisme, tout simplement par la force et la logique des choses, sans qu'il soit besoin de supposer

[1]) *La vie contemplative, ascétique et monastique chez les Indous et chez les peuples Bouddhistes*, p. 14, 71 et 72.

la moindre filiation historique, on serait tenté de croire que Philon s'est inspiré de la doctrine des ascètes indous. Il parle en effet des gymnosophistes[1] ; il les place parmi les sages ; il les cite comme des modèles à ses co-initiés. Il n'est pas cependant un seul mot dans ses écrits, d'où l'on puisse supposer qu'il ait eu des rapports personnels avec eux. Il ne les connaît que d'une manière vague et incertaine ; c'est évidemment par ce qu'en rapportent les Grecs qu'il sait qu'il y a eu des ascètes dans l'Orient.

On ne saurait douter un seul moment que Philon ait été entraîné au mysticisme extatique par ses propres sentiments religieux. Mais telle n'est pas l'explication qu'il en donne lui-même. Chez lui, malgré son admiration pour la philosophie grecque, que d'ailleurs il comprend si mal, tout est essentiellement juif. Et, comme tous ses coreligionnaires, il rapporte à la révélation mosaïque, tout ce qu'il tient pour grand et pour vrai. Le mysticisme qu'il professe, c'est Moïse, le grand ami de Dieu, qui le lui a enseigné[1]. Le révélateur l'a exposé, sous une forme allégorique, il est vrai, mais il en fit connaître le sens à des initiés[2], qui l'ont transmis à leurs successeurs[3]. Et maintenant, c'est dans les récits allégoriques, principalement de la Genèse, qu'il faut chercher, avec l'aide de Dieu, et en quelque sorte sous son inspiration, cet enseignement secret de Moïse ; tel est le premier point dont doivent être convaincus ceux qui aspirent à cette connaissance suprême et ceux qui se sont voués à la pratiquer. Pour leur instruction, Philon composa les trois traités sur les allégories de la Loi. « Ouvrez les oreilles, ô mystes et recevez ces mystères sacrés, » leur dit-il vers la fin du troisième de ces livres[4].

[1]) *Quod omnis probus liber*, § 11. En outre des gymnosophistes, il fait mention des mages des Perses. Il parle encore des gymnosophistes. *De Abrahamo* § 33, mais bien moins avantageusement. Il est question de Calanus dans *Quod omnis probus liber* § 14.

[2]) Καὶ γὰρ ἐγὼ παρὰ Μωσεῖ τῷ θεοφιλεῖ μυηθεὶς τὰ μεγάλα μυστήρια *De cherubim*, § 14.

[3]) Se fondant probablement sur *Nombres*, XI, 15 et 17.

[4]) On ne saurait douter que Philon n'ait admis une chaîne continue d'initiés

A qui cependant ces mystères, pourront-ils être révélés avec fruit? Ce ne sera pas aux hommes engagés dans les affaires de cette vie ; leur cœur est pour le moment aux choses de ce monde ; retenez-les par la foi dans la pratique de la justice, dont Noé est le symbole. Il en sera autrement de ceux que l'âge a détachés des préoccupations terrestres et qui sur le déclin de la vie, aiment naturellement à élever leurs pensées vers un monde meilleur. La vie active est pour la jeunesse et l'âge mur, la vie contemplative pour les vieillards [1].

I.

A la foule du commun des mortels qui doivent se sauver par la foi et les œuvres qu'elle produit, Philon indique la nécessité de passer par trois états d'âme successifs, dont les représentants symboliques sont Enos, Henoch et Noé. Trois autres états d'âme conviennent aux initiés qui aspirent à la perfection ; ils imposent des devoirs plus élevés et plus difficiles, ils ont leur représentation allégorique dans Abraham, Isaac et Jacob.

Quels exemples leur ont laissés ces trois patriarches, qui sont les τροποι ψυχης, dont le tableau constitue les mystères sacrés? Les initiés ne doivent jamais le perdre de vue. Philon le leur rappelle sans cesse ; c'est le fond le plus ordinaire des discours qu'il leur adresse [2].

quand on voit qu'il place Jérémie au nombre de ceux qui avaient reçu la connaissance des saints mystères, et qui pouvaient la communiquer à d'autres. *De Cherubim* § 14

[1]) *Μετὰ γὰρ τὸν εν νεότητι πρακτικὸν βιὸν, ὁ ἐν γήρᾳ θεωρητικὸς, ἄριστος καὶ ἱερώτατος* *De præmiis et pœnis*, § 8.

[2]) Les principaux de ces écrits sont : *Βίος σοφοῦ τοῦ κατὰ διδασκαλίαν τελειωθέντος* ou *De Abrahamo* ; *Περί τοῦ τὶς τῶν θείων πραγμάτων κληρονομος*, ou *quis rerum divinarum sit hæres* ; *Περὶ τῆς εἰς τὰ προπάιδευματα συνόδου* ou *De congressu* etc hinc vero titulus libelli factus, quod mystice explicans congressum Abrahami cum Agare ancilla, interventum Saræ uxoris, hanc perfectæ virtutis seu scientiæ, illam disciplinæ mediæ symbolum ponit. Pfeifferi *Philonis opera* T. IV, p. 144 note ; *Περὶ ἀποικίας* ou *De migratione Abrahami*, continet commentarium mysticum Genes. XII, 1-7. Pfeifferi, T. III, p. 410 et 411, note etc.

1° Abraham est le type de quiconque cherche par l'instruction à s'approcher de la perfection [1]. Il était né dans la Chaldée ; c'est assez dire qu'il était imbu de la science astrologique dont ce pays tirait sa gloire. L'Eternel lui commande de sortir de sa patrie, de quitter sa famille et la maison de son père, et de se rendre dans la terre de Canaan ; ce qui signifie que, sous l'inspiration divine, Abraham, après s'être mis en dehors et au-dessus de toute espèce d'actions que le corps (sa patrie) peut exercer sur l'homme, et de toute influence des sens (sa famille) qui trompent l'esprit, rejette la croyance (la maison de son père) qu'il avait suivie jusqu'alors, que les astres sont les dieux qui ont créé la terre et tout ce qu'elle contient, et qui les règlent et les gouvernent, pour adopter la seule foi véritable en un seul Dieu suprême (la terre de Canaan), qui est le créateur et le maître et de ces astres et de la terre. Cette foi lui fut imputée à justice [2].

De même que notre corps, avant de se nourrir d'aliments solides, a besoin dans son enfance d'être nourri de lait, l'âme doit être préparée par une nourriture préliminaire (les arts libéraux), avant de pouvoir à l'âge de raison, comprendre et pratiquer les vertus [3]. C'est cette méthode qu'adopta Abraham ; tout initié aux mystères divins doit suivre son exemple.

Sara, femme d'Abraham, est le symbole, selon Philon, de la sagesse. Elle reste stérile, parce que le patriarche n'a pas encore les connaissances nécessaires pour entendre cette sagesse, et lui faire produire des fruits. Ces connaissances préparatoires sont représentées par le législateur hébreu sous la figure d'Agar. Et quand Moïse raconte que Sara donna

1) Διδακτικῇ χρώσημενος ἀρετῇ πρὸς τελείωσιν. *De præmiis et pœnis* § 4 ; *De somniis* 1, § 27.

2) *Genèse* XV, 6. *De præmiis et pœnis*, § 4.

3) La théorie que présente ici Philon, fort juste en elle-même, mais passablement burlesque pour ne pas dire, peu décente, dans la forme que lui a donnée notre théosophe, il croit la trouver dans les écrits mosaïques, et spécialement dans Genèse XVI, dont le traité *De congressu quærendæ eruditionis gratia* est, comme nous l'avons déjà fait remarquer, une sorte de commentaire allégorique.

sa servante à Abraham pour qu'il en eût des enfants, il veut nous apprendre que l'homme ne peut comprendre la sagesse et pratiquer la vertu, avant de s'en être rendu capable par un commerce avec les connaissances encycliques qui sont la grammaire, la géométrie, l'astronomie, la rhétorique, la musique et la logique [1]. Ces connaissances sont comme le ves tibule qu'il faut traverser pour entrer dans l'intérieur de la maison et en prendre possession ; c'est ce que veut faire entendre l'ange de l'Eternel en commandant à Agar de retourner auprès de sa maîtresse et de s'humilier devant elle [2], voulant nous enseigner par là que les sciences encycliques ne sont destinées qu'à servir la vraie sagesse [3].

Après avoir assez longuement montré par d'autres exemples pris dans la Bible ce rapport de la concubine et de l'épouse légitime, Philon tire cette conséquence de ce prétendu enseignement mosaïque, que les arts libéraux (la concubine) conduisent à la philosophie qui en est le couronnement, et que la philosophie amène à la sagesse. La philosophie, est en effet, la recherche de la sagesse, qui est sa fin et qui est la véritable science des choses divines et humaines [4].

Dès que le patriarche, père des Hébreux, est passé d'Agar à Sara, des connaissances encycliques à l'étude et à la possession de la sagesse, il devient un homme nouveau. Il s'appelait d'abord l'homme du ciel, l'astronome, ἄνθρωπος οὐρανοῦ ; il s'appellera désormais l'homme de Dieu, ἄνθρωπος θεοῦ [5].

[1] Les sciences encycliques ὧν ἐστι σύμβολον ἡ Σαρρας θεραπαινίς Αγαρ. *De congressu quærendæ eruditionis gratia* § 3.

[2]) *Genèse* XVI, 11. *De Profugis*, § 1.

[3]) φρονησεως την ἐγκύκλων παιδείαν *De congressu quærendæ eruditionis gratia*, § 14 ; ἡ τῶν προπαιδευμάτων κτῆσις. *Ibid*, § 5.

[4]) Clément d'Alexandrie présente la même idée, que « la philosophie est un exercice préparatoire, et que la sagesse est la science des choses divines et humaines. » L'Ecriture, ajoute-t-il, va nous fournir un témoignage pour nous confirmer ce que nous venons de dire, et il présente, d'après Philon, comme il le dit lui même, le symbole d'Agar et de Sara. *Stromates* liv. IV, chap. 5. La scolastique disait aussi, sans savoir qu'elle répétait une théorie chère à Philon, que la philosophie est la servante de la théologie.

[5]) *De Gigantibus*, § 14. *Genèse* XVII, 5.

Il vivait dans le monde sensible, il devient citoyen du monde intelligible. Philon nous dit qu'il est passé de la philosophie de la nature à la philosophie morale ἀπὸ φυσιολογίας πρὸς τὴν ἠθίκην φιλοσοφίαν [1]. C'est une sorte de régénération qui s'est accomplie en lui. La ferme et inébranlable persuasion qu'il acquit, que tout dépend d'un Dieu suprême, fit naître en lui toutes les vertus qui dérivent de cette croyance. Il n'eut plus besoin pour faire le bien, d'une impulsion extérieure, d'un commandement écrit ; il vécut dans le bien par l'action de ses propres principes ; le bien était devenu sa nature même. Aussi on l'honorait comme les sujets honorent leur seigneur. On admirait sa magnifique nature, plus parfaite, plus élevée que la nature humaine. Inspiré de Dieu, il tenait des discours graves et divins ; quand il était possédé de l'esprit d'en haut, tout en lui : regard, couleur, contenance, mouvement, voix, prenait quelque chose d'important et de majestueux. L'esprit divin qui le possédait et l'inspirait, ajoutait à son corps une beauté suprême, et à ses paroles une grâce et une vertu persuasive qui entraînait ses auditeurs [2].

2° Une fois l'âme régénérée et en possession de la sagesse, il se produit tout naturellement en elle une satisfaction profonde, un contentement spirituel parfait. Isaac, le fils d'Abraham et de Sara, est le symbole de cet état.

« Isaac en Chaldéen signifie le rire, non le rire qui est une pétulance du visage, mais la joie d'un esprit bien pensant. L'esprit humain est exposé à la tristesse et à la crainte, soit à cause des maux présents, soit à cause des maux futurs. La nature divine ne connaît pas ces affections ; il n'y a pour elle que félicité et béatitude parfaite. La joie n'appartient, il est vrai, qu'à Dieu ; mais il ne la refuse pas à ceux qui en sont dignes. Et qui peut en être digne, sinon celui qui suit sa volonté ? [3]»

Cette joie spirituelle, originelle en Isaac, il ne la perdit

[1]) Ou encore ἀπο τῆς περὶ τόν κόσμον θεωρίας πρὸς τήν τοῦ πεποιηκότος επιστήμην. *De mutatione nominum*. § 10.

[2]) *De nobilitate*. § 5.

[3]) *De Abrahamo*, § 36 : *De præmiis et pœnis*, § 5.

jamais, car elle était le résultat de ce fait qu'il fut toujours délivré de son corps ; il ne lui fut jamais ordonné de descendre en Egypte, c'est-à-dire dans un corps [1]. Il paraît même qu'il s'était débarrassé de son propre esprit, ἀπολείπων ἑαυτὸν καὶ τόν ἴδιον νοῦν [2].

3° Cette satisfaction spirituelle qui a son type, d'après Philon, dans Isaac, n'est pas cependant le dernier degré, auquel doive s'élever l'âme qui aspire à la vue du divin. C'est par l'ascétisme qu'elle peut y arriver. Jacob en est le représentant. On est quelque peu étonné que Philon ait choisi pour le symbole de l'ascétisme qui mène à la vue de Dieu, un patriarche qui, d'après l'Ecriture, sait si bien faire ses affaires terrestres, et pas toujours par des moyens irréprochables. Mais Jacob était le père de la nation juive ; son nom est presque toujours uni à ceux d'Abraham et d'Isaac ; il est le continuateur de leur œuvre, Philon ne pouvait le laisser de côté. Et puis, à un certain moment de sa vie agitée, son nom de Jacob (le supplanteur) fut remplacé par celui d'Israël, et Israël, c'est celui qui voit Dieu, Ισραηλ, ὁ θεόν ὁρῶν [3]. L'ascétisme seul procure la vue de Dieu ; Jacob-Israël sera un ascète, le type, le symbole de l'ascète. La transformation ne sera pas même trop difficile ; tout est possible à l'interprétation allégorique.

Après qu'il eût surpris la bénédiction de son père mourant, sa mère Rébecca craignant pour lui le courroux d'Esaü, lui dit : Lève-toi, fuis vers mon frère Laban, et habite quelques jours avec lui [4]. Philon profite de ces mots du texte biblique « quelques jours » pour nous apprendre qu'un esprit aussi élevé, qu'un ami de la vertu, ὁ φιλάρετος, tel que Jacob, ne peut habiter toujours auprès de Laban, dont il fait la personnification de l'attachement aux choses sensibles et aux biens terrestres,

[1]) Καὶ ὁ Ισαακ ου γυμνουται μὲν, ἀει δε γυμνὸς ἐστι καί ἀσωματος, πρόσταγμα γάρ αὐτῷ δέδοται, μὴ καταβῆναι εις Αιγυπτον, τουτ' ἐστι τό σῶμα. *Leg. allegor.* II, § 15 ; *Genèse* XXVI, 2.

[2]) *Leg. allegor.* III, § 14.

[3]) *De somniis* I, § 27.

[4]) *Genèse* XXVII, 43 et 44 ; *De somniis* I, § 8.

comme aussi de l'éloignement de la vertu [1]. Jacob passa, il est vrai, au moins vingt ans dans sa maison et à son service [2]. Mais Philon nous dit que pendant ce laps de temps considérable, il se forma, en gardant les troupeaux de son beau-père, aux vertus honnêtes qui distinguent les pasteurs [3]. Jacob prit enfin le parti de s'éloigner de ces lieux, où la vertu était délaissée et où l'on n'avait du goût que pour les biens terrestres (σωματικαί ποιότητες) [4]. Il s'enfuit sans en avertir Laban ; celui-ci le poursuivit, et voulut le retenir en lui représentant les charmes de la vie sensible [5] ; mais Jacob, uniquement épris des biens spirituels, résista à ses sollicitations, et continuant sa retraite, il passa le Jourdain, (le fleuve qui descend, c'est-à-dire l'image de la malice et des affections de la nature corrompue [6], avec son bâton [7], le symbole de la connaissance spirituelle [8], et il arriva enfin à la montagne de Galaad, qui signifie l'émigration du témoignage [9].

C'est par ces absurdes interprétations allégoriques de textes bibliques qui sont évidemment écrits pour relever la personne de Jacob, mais qui n'ont pas certainement ce sens, que Philon croit avoir montré, que ce patriarche, après avoir passé le fleuve des choses sensibles, atteignit enfin le sommet de la vertu parfaite [10]. Bien différent était son frère Esaü qui fut le symbole

[1]) *Quis rerum divinarum hæres*, § 8; *De cherubim*, § 21.

[2]) *Genèse* XXIX, 18, 28 ; XXX, 17, 19, 23, 43.

[3]) *De agricultura*, § 9.

[4]) *De migratione Abrahami*, § 6.

[5]) *Leg. allegoriæ III*, § 6.

[6]) *Leg. allegoriæ II*, § 22. Ailleurs Philon l'appelle ὁ τῶν αἰσθητῶν ποταμός. *Leg. allegoriæ III*, § 6.

[7]) Le bâton représente la connaissance spirituelle parce que l'homme religieux s'appuie sur cette connaissance comme sur un bâton, παιδεια ὡς ἂν ῥάβδῳ *Leg. allegoriæ II*, § 23. ὁ δὲ αποκρινέται ὅτι παιδεία ἣν ῥάβδον καλειν. *Leg. allegoria II*, § 22

[8]) *Genèse* XXXII, 10.

[9]) *Leg. allegoriæ III*, § 6. La raison qu'en donne Philon, c'est que l'arrivée de Jacob à cette montagne fut une preuve que Dieu l'avait approuvé d'avoir quitté la maison de Laban.

[10]) Και διαβαίνει τόν τῶν αἰσθητῶν ποτάμον τόν ἐπικλυξοντα καί βαπτίζοντα τῆ φορᾷ τῶν παθῶν τήν ψυχῆν, και ορμᾷ διάβὰς εις τὸν υψηλὸν και μετέωρον του λογον της τελειας αρετῆς. *Leg. allegoria III*, § 6.

des hommes violents, inexorables, durs, insensés, qui par leurs passions impétueuses se créent une foule de chagrins. Moïse lui-même, d'après Philon, nous en rend témoignage, en nous disant que Jacob était un homme intègre, et se plaisant à rester à la maison, tandis que son frère courrait sans cesse les champs, et était grand amateur de poèmes et de fables insipides [1].

Enfin Jacob qui, d'après Philon, unissait l'ascétisme à la science, ἀσκήσις καί μάθησις, arriva à la vue de Dieu, et eut son nom changé en celui d'Israël, à la suite de la lutte qu'il crut avoir soutenue à Peniel avec Dieu lui-même, *Genèse* XXXII, 24-31. Au reste Dieu lui était déjà apparu à Béthel, en songe [2], il est vrai ; mais Philon tire les plus grandes conséquences de ce songe qu'il paraphrase fort longuement et qu'il explique dans son premier livre du *De somniis*.

§ 2.

L'ascétisme est évidemment pour Philon la condition indispensable de la vie de l'initié ; c'est ce qui ressort de toutes les explications qu'il donne de l'histoire des trois grands patriarches du peuple juif. C'est par lui qu'on arrive à la connaissance véritable des choses divines ; et par lui qu'on se rend digne et capable de voir Dieu, et en un certain sens, de s'unir à lui. Mais avant de le suivre dans la description qu'il présente de son développement et de ses effets, il est nécessaire de se faire une idée de la manière dont il le conçoit.

L'ascétisme qu'il recommande ne ressemble en rien à celui qui était pratiqué dans l'Inde par les Brahmanes. Il le fait consister dans le renoncement aussi bien de la peine que du plaisir ; éviter tout ce qui pouvait troubler l'âme lui en paraissait l'essentiel ; et la peine n'y apporte pas moins de trouble que

[1]) *De congressu eruditionis gratia.* § 12. Philon paraphrase ici. *Genèse* XXV, 27.

[2]) *Genèse* XXVIII, 10-19 ; *De somniis I* tout entier.

le plaisir. Si le mot d'ataraxie n'était pas indissolublement lié à celui de scepticisme, on pourrait dire qu'il rendrait plus clairement sa pensée que celui d'ascétisme.

S'il loue et conseille la solitude[1], c'est qu'elle est un moyen facile de se soustraire aux agitations du monde, à l'espérance aussi bien qu'à la crainte, et d'échapper à tout ce qui détourne de la pensé du divin.

En un mot, l'ascétisme est pour Philon à peu près ce que sera plus tard le quiétisme pour les mystique ascétiques chrétiens.

Le premier devoir de quiconque aspire à la perfection, est de rompre le lien du plaisir, πάντα δεσμόν πάθους (ou ἡδονῆς) διαρρηγοῦναι[2]. Pour tous les hommes le plaisir est un lien puissant qui nous rattache au corps. C'est par l'attrait de ce plaisir que l'âme descend du monde intelligible, sa patrie primitive, pour s'unir à lui. Rompre ce lien est à la rigueur suffisant pour Noé. Il ne s'agissait pas pour lui d'anéantir les passions ; c'était assez pour lui de les soumettre à la domination de l'âme ; c'est par cette victoire qu'il avait mérité d'être déclaré juste. Mais le contemplatif doit aller plus loin que Noé ; surmonter les passions, les forcer à obéir en esclaves à la raison, ce ne serait rien pour lui ; on suppose que c'est déjà fait ; il faut qu'il s'en débarrasse, et pour cela qu'il sorte de son corps qui est la cause, la source des passions, que tout en restant, quant à la substance, dans un corps, il soit comme s'il n'y était plus. C'est ce que Philon désigne par ces expressions énergiques et caractéristiques : φυγὴ ἐκ τοῦ σώματος ; δρασμός ἐκ τοῦ σώματος[3] ; λύεσθαι τῶν δεσμῶν τοῦ σώματος[4]. L'âme doit se dépouiller du corps, ψυχὴ ἐκδῦσα τὸ σῶμα[5].

Si Philon s'en tenait là, on croirait qu'il veut tout simplement que le contemplatif vive comme un esprit dégagé de

1) *De Abrahamo*, § 18 ; *De Decalogo*, § 1.
2) *Leg. allegoriæ II*, § 15.
3) *De sacrificiis*, § .
4) *Quis rerum divinarum hæres*, § 14.
5) *Legis allegoriæ II*, § 15.

toute influence du corps, et qu'il a suivi Platon, dont il aurait accentué un peu plus vivement les expressions. « Pendant que nous sommes dans cette vie, dit le philosophe, dans le Phédon, nous n'approchons de la vérité qu'autant que nous nous éloignons du corps, que nous renonçons à tout commerce avec lui, si ce n'est pour la nécessité seule. » Et il ajoute un peu plus loin : « L'âme en se recueillant en elle-même, se dégage du corps comme de ses liens. » Ce qui explique assez nettement sa pensée, que les données de la sensation ne peuvent pas l'emporter sur les conceptions logiques et *a priori* de la raison.

Mais Philon va plus loin ; il déclare que le contemplatif doi aussi rompre le lien de la nécessité. Pour que la vie humaine ait lieu, il faut nécessairement que l'âme soit unie à un corps. Ce lien est par conséquent indispensable : Philon le reconnaît lui-même. « Ne vois-tu pas, dit-il, que même les hommes les plus continents sont forcés de boire et de manger par la nécessité de cette vie mortelle, ἀνάγκῃ τοῦ θνητοῦ [1] ? » Le contemplatif cependant, s'il veut arriver à la vue de Dieu, doit rompre ce lien, non pas pour toujours, ce serait la mort, mais du moins momentanément; aussi longtemps qu'il est en présence de Dieu, il faut qu'il renonce à tout ce qui constitue la vie humaine ; il faut qu'il arrive à un complet anéantissement de lui-même et qu'il perde même la conscience de sa propre personnalité.

Ce dernier sacrifice, plus grand et plus difficile que de rompre le lien de la nécessité, n'est pas moins nécessaire. Tant que le contemplatif est *compos sui*, et reste avec le sentiment qu'il est un être distinct, il ne saurait voir Dieu, ni s'unir à lui, Un abîme le sépare de l'Etre des êtres.

« Qui donc sera l'héritier des choses divines, se demande Philon ? Ce ne sera pas l'esprit qui reste volontairement dans la prison du corps ; ce sera celui qui, délivré de ses liens, sort au dehors des murs qui l'enfermaient, et qui pour

[1]) *Legis allegoria I*, § 27.

ainsi dire se quitte lui-même αὐτὸς ἑαυτὸν καταλελοιπώς. » « Celui-là, est-il dit, qui sort de toi, sera ton héritier [1]. » Si donc tu désires, ô âme, devenir l'héritier des biens divins, il te faut non-seulement quitter ta terre (le corps), ta famille (les sens), et la maison de ton père (le discours, le raisonnement), mais encore fuir hors de toi-même, ἀλλά καί σαυτήν ἀπόδραθι καὶ ἔκστηθι σεαυτῆς, comme les corybantes et ceux qui sont agités d'une certaine inspiration prophétique. L'esprit ravi hors de lui-même, poussé, entraîné en haut par l'amour céleste, devient l'héritier des choses divines... Sors et émigre de toi même. Mais comment? Prends-garde de ne pas thésauriser pour toi-même l'intelligence, la pensée, la perspicacité; mais offre-les à celui qui qui est en toi la cause de la pensée et de la perception [2]. »

Philon revient très souvent sur la nécessité de sortir de sa propre intelligence ; ce n'est nullement une boutade qu'il jette en passant, une exagération qu'il pense bien qu'on ne prendra pas à lettre. « Si tu cherches Dieu, ô âme, tu le trouveras après être sortie de toi-même. Εἰ γὰρ ζητεις θεόν, ὦ διάνοια, εξελθουσα ἀπο σαυτῆς ἀναζητεί [3]. » Et encore. « Car quand l'âme sortant de soi-même, et ne s'attribuant rien, s'offre à Dieu, alors elle confesse et connaît le Dieu unique [4]. »

On ne comprend pas comment Philon n'a pas pas vu qu'il ne reste plus rien de l'homme quand, après s'être séparé de son corps, il se sépare aussi de son âme. Il n'y a pas même pensé; ce qui le préoccupe avant tout, c'est la crainte que l'homme ne s'anéautisse jamais assez profondément devant Dieu. Aussi longtemps qu'il se tient pour une cause quelconque, il s'en faut de beaucoup qu'il puisse le reconnaître et le confesser comme la seule et véritable cause de tout ce qui est [5].

1) *Genèse* XV, 4.
2) *Quis rerum divinarum hæres,* § 14.
3) *Leg. allegoriæ III,* § 17.
4) *Leg. allegoriæ I,* § 26.
5) Εως δὲ αὐτὸν ὑποτίθεται ὡς άιτιον τίνος, μακρὰν ἀφίστηκε τοῦ παραχωρεῖν θεῷ καί ὁμολογεῖν αὐτῷ. *Leg. allegoria I,* § 26 ; Comp. *Leg. allegoria II,* § 15 et 16.

Selon lui, quiconque s'éloigne de Dieu, se réfugie en soi-même et affirme sa propre personnalité. Comme il y a deux intelligences, l'une universelle qui est Dieu, l'autre qui est celle de chacun de nous, quiconque s'éloigne de sa propre intelligence, se rapproche de l'intelligence universelle. Quiconque abandonne sa propre intelligence, reconnaît bien vite que l'intelligence humaine n'est rien et qu'il faut tout rapporter à Dieu. Au contraire quiconque fuit Dieu, nie par cela même que Dieu soit la cause de quoique ce soit, et s'attribue à soi-même tout ce qu'il fait [1]. On ne peut dire en termes plus clairs, que maintenir sa propre personnalité, c'est se séparer de Dieu, tandis que renoncer à sa propre personnalité c'est rentrer dans le sein de la raison universelle [2].

A ce ravissement hors de soi-même, Philon donna un nom

[1]) *Leg. allegoriæ III*, § 9.

[2]) C'est le principe du panthéisme qui se montre si souvent dans Philon, comme nous le verrons plus loin. Du reste tout mysticisme spéculatif est panthéiste, et professe les opinions de Philon que nous venons d'exposer. Nous croyons utile d'en donner deux exemples, pris l'un dans le néoplatonisme et l'autre dans les temps modernes. « L'âme, dit Plotin, se dépouille par amour de toute forme, même intelligible. Elle fait comme l'initié dans les mystères ; elle quitte tous ses vêtements et s'avance nue vers le sanctuaire où réside le Dieu. Dans cet effort suprême, elle fait taire, non seulement les facultés inférieures de la nature, mais même la pensée pure, même la contemplation. Elle ne sent plus son corps ; elle ne sent plus qu'elle est dans son corps. Elle ne s'affirme plus comme un être vivant, comme un homme, ni même comme un être en général ; elle perd jusqu'à la conscience de sa pure essence. Ainsi préparée, l'âme s'unit au Bien. » 5e *Ennéade*, liv. III, ch. 17 ; 6e *Ennéade*, liv. IX, ch. 7 et 10. — Plus de mille ans après, un auteur chrétien, Molinos, qui n'avait probablement jamais lu une ligne de Plotin, qui ne connaissait pas peut-être même son nom, reproduit ces mêmes idées en termes plus explicites encore : « Il faut que l'homme anéantisse ses puissances, c'est la voie intérieure » dans Bossuet : *Instruction sur les états d'oraison*, Paris, 1697. *Actes de la condamnation des Quiétistes*, p. XX. 1re proposition. « L'anéantissement pour être parfait, s'étend sur le jugement, les actions, les inclinations, les désirs, les pensées sur toute la substance de la vie » dans Bossuet. *Ibid.* n. 193 et 195. « L'âme ne doit se souvenir ni d'elle-même, ni de Dieu, ni d'aucune chose. Car dans la vie intérieure tout réflexion est nuisible, même celle qu'on fait sur ses propres actions humaines et sur ses propres défauts. » Dans Bossuet. *Ibid.* p. XXII, 9e prop. « Celui qui dans l'oraison se sert d'images, de figures, d'idées ou de ses propres conceptions, n'adore point Dieu en esprit et en vérité, » dans Bossuet, *Ibid.*. p. XXIV, 18e propr. « Une réflexion de l'âme sur ses actions, l'empêche de recevoir la vraie lumière et de faire un pas vers la perfection. » Molinos. *Guide*, liv. I, chap. V et liv. II, ch. 19.

qui lui est resté depuis ; il l'appela l'extase; ce terme, il l'emprunte à la version des LXX qui avait traduit par ce mot l'hébreu *thardèmâh*, qui signifie *faiblesse*, *évanouissement*, *syncope*, *sommeil profond*. Ainsi *Genèse* II, 21, la Vulgate, traduisant les LXX, porte *Immisit ergo Dominus Deus soporem in Adam*, comp. Genèse XV, 12, etc. L'extase est, d'après Philon, une parfaite quiétude d'esprit. Ἔκστασις ἡ ἠρεμία καὶ ἡσυχία τοῦ νοῦ [1].

C'est, à ce qu'il croit, quand l'homme est plongé dans cet état de torpeur de toutes ses facultés, quand il n'est plus *compos sui*, qu'il a perdu la conscience de lui-même, que Dieu se communique à lui. Comment cela peut il se faire ? [2]. Voici la réponse de Philon à cette question.

« Par le mot le soleil [3], on représente ici l'esprit (νοῦς). Le soleil est dans le monde ce que la raison (λογισμός) est en nous... Aussi longtemps que notre esprit luit, nous restons maîtres de nous-mêmes, et nous ne sommes pas saisis. Mais quand il baisse au couchant, l'extase divine et la fureur prophétique entrent en nous. Quand la lumière divine se lève, la lumière humaine se couche, et quand la première se couche, la seconde à son tour se lève. C'est ce qui a coutume d'arriver pour les prophètes (et naturellement aussi pour les contemplatifs qui sont d'ailleurs des prophètes [4]). L'esprit en effet émigre loin de nous, quand l'esprit divin y entre ; et celui-ci se retirant, celui-là y revient. Il n'est pas permis au mortel d'habiter avec l'immortel. Aussi la chute de la raison et les ténèbres dans lesquelles elle s'enfonce, ramènent l'extase et la fureur suprême et divine [5]. »

[1]) *Quis rerum divinarum hæres*, § 51.

[2]) Pour l'explication du phénomène de l'extase, voyez la *Revue de théologie de* Strasbourg, 3e série, T. I, 1863, p. 4 et suiv.

[3]) Ce passage de Philon commence par l'explication de Genèse XV, 12 : « Et il arriva comme le soleil se couchait, qu'un sommeil profond tomba sur Abraham, etc.

[4]) Παντὶ δὲ ἀνθρώπῳ ἀστείῳ ὁ ἱερὸς λόγος προφητείαν μαρτυρεῖ. *Quis rerum divinarum hæres*, § 52.

[5]) *Quis divinarum rerum hæres*, § 53 : Ce passage et bien d'autres encore,

L'extase n'est évidemment pour Philon qu'un ravissement passager[1]. L'ascète qui en a joui, retombe bientôt du ciel sur la terre, forcé par le lien de la nécessité qui ne peut être supprimé que momentanément aussi longtemps que nous ne sommes pas affranchis de l'existence actuelle par la mort naturelle.

Mais il ne nous dit pas quelle est la durée de cet état de ravissement. Il s'écoulera bien des siècles avant que sainte Thérèse nous apprenne que ses plus longues extases n'ont jamais duré plus d'une demi-heure, et que d'ordinaire elles ne dépassaient pas le temps nécessaire pour réciter un *Ave Maria*[2].

§ 3.

Le mysticisme spéculatif ou extatique est logiquement un système panthéiste : nous en avons donné la preuve dans nos *Études sur le mysticisme rationnel* § VII[3]. La théosophie de Philon ne fait pas exception à cette règle générale.

Dans les discours que Philon adresse aux initiés, on ne trouve plus rien de semblable au tableau, imité du Timée de Platon, de la production de l'Univers, qui est exposé dans ses écrits apologétiques et explicatifs du judaïsme. Cette matière chaotique et préexistante que le Dieu second est chargé de mettre en ordre, et dont il reste en quelque sorte la providence, y est absolument inconnue. Tout y est représenté comme 'œuvre de Dieu qui est à la fois le créateur et le démiurge[4].

par exemple *Leg. allegoriæ II*, § 8, démontrent la vérité de la théorie de l'extase que nous avons présentée dans la *Revue de théologie* de Strasbourg, 1863. T. I, p. 4 et suiv.

[1]) L'extase n'est aussi qu'un phénomène de courte durée pour les néoplatoniciens, comme pour tous les autres mystiques de ce genre.

[2]) *Vie de sainte Thérèse*, chap. IV, p. 14, et chap. 18, page 98, Bossuet, *Mystici in tuto*, pars. I, cap. 7.

[3]) *Revue de Théologie* de Strasbourg 1862 T. I, p. 1-17; 1863, p. 1-15 et 1864, p. 1-16.

[4]) Ὁ θεός, τα πᾶντα γεννήσας οὐ μόνον εἰς τὸ ἐμφανὲς ἤγαγεν ἀλλα καὶ ἃ πρότερον οὐκ ἦν ἐποίησεν οὐ δημιουργὸς μόνον ἀλλὰ κτίστης αὐτος ὤν. *De somniis* I,

Il y est sans doute encore parlé du Logos et des puissances (δυνάμεις) divines ; mais ce Logos et ces puissances ne sont que des irradiations de Dieu, qui émettent à leur tour des irradiations subordonnées ; et ce mouvement se continue jusqu'à ce qu'on arrive à un épuisement complet, c'est-à-dire à des irradiations tellement éloignées de leur source primitive qu'elles ne peuvent plus émettre de lumière.

C'est par suite de cette manière de parler que Philon représente Dieu, comme un soleil intelligible, νοητός ἥλιος [1], dont les rayons se répandent dans tous les sens et constituent tout ce qui existe. Il le considère aussi comme la source aînée, ἡ πρεσβυτάτη πηγή, de laquelle découlent les puissances spirituelles, αἱ κατά μέρος ἐπιστημαί. Cette métaphore qui lui est inspirée par *Jérémie* II, 13, revient sous diverses formes dans le *De Profugis*. Dieu y est appelé ἡ ἀνωτάτω καὶ ἀρίστη πήγη ; Dieu est non seulement la vie, y est-il dit ; il est même la source intarissable de la vie [2].

Dieu reçoit encore de Philon un nom qui est resté classique dans les systèmes panthéistes, Il est appelé l'âme du monde ἡ τῶν ὅλων ψυχή [3].

Non seulement Dieu a produit tout ce qui est, et en est au moins la cause première, mais encore il ne cesse jamais d'agir et de produire. Cette activité constante est dans sa nature [4], comme il est dans celle du feu de réchauffer, et dans celle de

§ 13. — Ὁ θέος... ἅτε οὐ τεχνίτης μόνον, ἀλλὰ και πατὴρ ὤν τῶν γιγνομένων. *Leg. allegor. I*, § 7. — Ὁ δέ θεὸς ἅτε ἀγέννητος ὤν, καὶ τά αλλα ἀγαγὼν εἰς γένεσιν. *Quod deus sit immutabilis*, § 22.

[1]) *De caritate*, § 22.

[2]) Ο δὲ θεός πλέον τι ἢ ζωὴ, πηγὴ τοῦ ζῆν, ὡς αὐτος εἶπειν, ἀέννaος. *De Profugis*, § 36 ; voyez le § précédent.

[3]) *Leg. allegoriæ* 1 § 29.

[4]) H. Ritter, histoire de la philosophie ancienne, trad. franç., T. IV p. 270 et 271. C'est la doctrine de l'émanation. La valeur décroissante des êtres, à mesure qu'ils sont plus éloignés de Dieu, est clairement indiquée par Philon, comme le fait remarquer H. Ritter. Une série décroissante est marquée dans le *De somniis* I, § 20-26. Le mot d'émanation n'est pas cependant connu de Philon ; il ne sera usité que plus tard dans des systèmes qui dérivent de celui qu'il expose lui-même dans ses discours aux initiés. Si ce mot se trouve dans le second livre des *Quæstiones in Genesim*, il faut le rapporter ou au traducteur latin, ou au traducteur arménien.

la neige de refroidir. Il est l'auteur et la cause de l'opération dans tout ce qui ce produit [1].

Dieu remplit tout ; il n'est contenu par rien, il contient au contraire tout ce qui n'est pas lui. Seul, il est à la fois partout et nulle part. Il est ici et partout ailleurs. Il remplit tout ; il pénètre tout ; il n'est rien qui soit vide de lui... Il est antérieur à la créature ; il est en tout lieu, ἔσταί πανταχοῦ [2].

Celui qui est véritablement, est nécessairement actif ; on ne peut le concevoir comme passif [3]. Seul, Dieu est nécessaire. C'est pour cela qu'il se désigne lui même en ces termes : Je suis celui qui est : s'il y a quelque chose après lui, ce quelque chose n'est pas par essence, mais seulement dans l'opinion des hommes [4].

Que Philon, tout en tenant ces propos et bien d'autres semblables, n'ait pas cru professer ce système qu'on appelle aujourd'hui le panthéisme, ce ne serait pas impossible. Il s'est imaginé peut-être que par là il relevait seulement l'idée que l'homme doit se faire de Dieu, et rabaissait l'idée qu'il doit se faire de lui même, et qu'il n'est que trop porté à s'exagérer. Il est probable qu'il se livrait uniquement et en aveugle à son sentiment religieux. Mais le sentiment religieux, quand il s'abandonne à ses seuls entraînements, pousse nécessairement jusqu'au panthéisme. Philon n'en est pas l'unique exemple. Bien d'autres ont été panthéistes, sans le savoir et sans le vouloir. On en a de nombreuses preuves dans l'histoire de la scolastique et dans celle des ordres religieux.

Ce qui est certain, c'est que le panthéisme de Philon était une conséquence forcée et logique de son mysticisme extatique, et que, s'il avait vu clair dans les conceptions qu'il expose dans ses discours aux initiés, il aurait dû affirmer, aussi bien

[1]) *Leg. allegoriæ* I, § 3.
[2]) *Leg. allegoriæ* III, § 1.
[3]) Δραστήριον δέ τὸ ὄντως ὄν, οὐ πάσχον ἀναγκαίως εἶναι. *Quod deterius potiori insidiari soleat* § 44.
[4]) *Quod deterius potiori insidiari soleat* § 44.

que son célèbre coreligionnaire du dix-septième siècle, mais pour d'autres raisons, qu'il n'y a que Dieu et les manières d'être de Dieu, *Deus et modi essendi Dei.*

MICHEL NICOLAS.

LES DÉBUTS DE LA NATION JUIVE

CHAPITRE SECOND [1]

ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DES ISRAÉLITES

§ 1. — *Aperçu général.*

« A défaut de documents contemporains, dit M. Reuss [2], ce n'est que par induction que nous parvenons à nous faire une idée de l'état social des Israélites à l'époque de la conquête. Jusqu'à un certain point nous pouvons en juger par ce que nous voyons encore aujourd'hui chez les peuples de ces mêmes contrées, qui ont continué à mener la vie du désert. Mais nous pouvons surtout mettre à profit l'histoire des siècles immédiatement suivants, qui portent au plus haut point le cachet de la nature et de la vérité et qui nous font connaître un état de choses encore passablement primitif. Avant tout, il faut absolument nous défaire du préjugé qui représente les Israélites comme formant dès lors un corps de nation fortement organisé, avec une constitution politique, un gouvernement central et des lois placées sous la protection d'une autorité capable de les maintenir et de les faire exécuter. Rien de tout cela n'a existé au début, et ce n'est que peu à peu que ces éléments ou plutôt ces produits de la civilisation ont réussi à s'implanter au sein d'un peuple auquel les conditions de la vie physique n'en faisaient pas sentir le

[1]) Voyez la *Revue*, t. VII, p. 319.

[2]) Résumé de l'histoire des Israélites, dans la *Bible*, (Ancien-Testament, 1re partie,) p. 10-14

besoin. Au pâtre il faut une large place pour nourrir ses troupeaux, surtout dans un pays dont les ressources ne sont rien moins qu'abondantes. L'agglomération des hommes est difficile dans une contrée inculte, et chaque famille doit savoir s'y suffire à elle-même. Les vaches et les moutons pourvoient à la subsistance et au vêtement. Ce qu'il faut de céréales s'obtient facilement au bout de quelques mois, dans un climat d'autant plus chaud que l'eau et le bois y sont rares. La demeure légère et portative, n'est que le meuble principal entre bien peu d'autres.

« Cette tendance à l'isolement, dont nous rencontrons encore des exemples bien curieux à une époque postérieure de l'histoire des Israélites, et jusque dans les noms de certaines localités, est contrebalancée, chez les peuples nomades, par l'attachement mutuel de ceux qui se savent issus de la même souche et qui conservent soigneusement le souvenir de leur parenté. Mais ce qui resserre surtout les liens du sang, c'est l'esprit guerrier, disons hardiment le goût du brigandage, propre à des gens dont le bétail fait toute la richesse et qui, dès leur jeunesse, apprennent à mépriser le danger en disputant leur bien aux bêtes fauves. Rien que la possession d'une source ou d'un puits peut faire naître des conflits sanglants et même des haines héréditaires. Les familles venant à s'agrandir, formaient ce qu'à défaut d'un terme français nous appellerons d'un nom emprunté à l'Ecosse, un clan (*mishpahhah*), c'est-à-dire un corps de ménages ou de familles, qui pouvaient encore constater leur commune origine par des souvenirs généalogiques et qui, à cet effet, se désignaient par le nom d'un aïeul. Avec les progrès de la civilisation et lors du passage à la vie sédentaire, les clans ou campements sociaux formaient les villages ; tandis que, là où les circonstances ne favorisaient pas l'agglomération, on n'arrivait qu'à établir un centre fixe d'exploitation (*hhatsèr*) pour un nombre d'habitants plus restreint. Mais auparavant déjà, on avait fait un pas de plus. Les clans venant à se multiplier par suite de l'agrandissement des familles et du besoin de se séparer pour

assurer leur subsistance, ne perdaient pas pour cela le sentiment de leurs rapports primitifs. Au contraire leur nombre croissant augmentant en même temps leur puissance au dehors, ils avaient un intérêt à ne pas laisser se relâcher les liens qui les unissaient. Ils formaient ensemble la tribu (*shébet, mattéh*), dont le nom même qui signifie un bâton (sceptre), implique déjà l'idée d'un commandement. Seulement il ne faut pas songer ici à une institution permanente, à un gouvernement régulier. Il ne s'agit encore que d'une autorité passagère et de circonstance. En temps ordinaire, il n'y en avait d'autre que celle du père de famille, maître absolu de ses femmes, de ses enfants et de ses esclaves. Dans les campements les plus étendus, des anciens (*zaqên*, en arabe *sheikhs*) réglaient les affaires communes ou les litiges. S'agissait-il d'entreprises plus importantes, de migrations, de guerres, la tribu choisissait son chef ou prince (*nasî*, en arabe *émîr*), dont l'autorité cessait avec le besoin qui l'avait fait surgir. On ne connaissait point de différences de caste. La richesse relative en animaux domestiques constituait seule l'inégalité des positions sociales. L'esclavage était le résultat ou le produit d'une heureuse razzia et se consolidait ensuite par des unions qu'il serait bien injuste d'appeler illégitimes. Le luxe, enfin, consistait dans l'exercice de l'hospitalité. Partout, dans l'histoire des peuples, autant que nous avons les moyens de remonter jusqu'à leur origine, les clans ont subsisté antérieurement aux tribus et à côté d'elles, et les tribus ont toujours précédé la formation de l'unité nationale.

« Les mœurs étaient au niveau de cette condition matérielle et sociale. Vue de loin, et à travers le prisme de la poésie idyllique, telle que nous l'offrent les récits de la Genèse, la simplicité de la vie du bédouin, de la vie patriarcale, comme nous aimons à l'appeler, peut nous intéresser et sourire à notre imagination. Il est vrai aussi que les progrès de la civilisation et le développement de la richesse amènent avec eux des vices que ne couvrait point la modeste tente du désert. Cependant ce serait une grosse erreur que de se représenter ses

hôtes, à cause de leur pauvreté même, comme les dépositaires de toutes les vertus paisibles. Tout au contraire, les mauvais instincts de la nature humaine y ont la chance de se développer librement, le frein salutaire d'un ordre social plus parfait ne les contenant pas encore. L'activité domestique étant presque exclusivement subordonnée à ce qu'exige l'entretien du troupeau, il en résulte une uniformité désespérante de la vie journalière, qui n'est rien moins que propre à favoriser la culture intellectuelle. Pendant une grande partie de l'année, beaucoup d'individus n'ont d'autre société que la brute. L'oisiveté, les passions égoïstes, le faux point d'honneur, l'esprit vindicatif forment les ombres d'un tableau dont on se plaît à ne voir que le beau côté. Mais ce qui doit surtout être relevé ici, c'est la condition avilissante de la femme, qui n'est que la première servante dans ce ménage, où elle est condamnée à disputer sa place à d'autres et où la jalousie des mères sème la discorde et l'inimitié parmi les enfants. De tous ces faits, les traditions relatives à l'âge héroïque nous fournissent des exemples très instructifs et les légendes, qui forment le préambule de l'histoire nationale, témoignent de la persistance de ces mœurs, qu'on savait encore peindre avec les couleurs les plus vives à une époque bien plus récente.

« Nous en dirons autant de l'état religieux du peuple, te qu'il a dû être au début. C'est bien à tort qu'on représente les Israélites, à l'époque de la conquête, et même dans les temps anté-historiques, comme professant le pur monothéisme, et se trouvant en possession d'un code religieux et moral, qui aurait réglé avec une minutieuse exactitude un culte passablement compliqué et placé sous la sauvegarde d'une caste privilégiée. De tout cela il n'y a pas de trace dans l'histoire de la période dont nous nous occupons en ce moment. Sans doute, les rites religieux dont-il est question remontent à une époque bien plus ancienne, mais ils sont d'une entière simplicité et à plusieurs égards absolument différents de ce qui, bien plus tard, est devenu la coutume officielle. Le pâtre offrait à la divinité

une part de ce qui faisait sa richesse, soit pour la remercier de ses dons, soit pour s'assurer sa bienveillance ou pour apaiser sa colère, quand celle-ci paraissait se manifester par quelque calamité. Il lui consacrait une bête entière pour l'honorer extraordinairement, ou bien il lui faisait sa part du festin, à l'occasion d'une fête domestique ou des réjouissances de la récolte et de la tonte des brebis. Mais pour cela il n'avait pas besoin de prêtre. Le père de famille ou, dans des réunions plus nombreuses, le sheikh du clan, présidait à la cérémonie. La divinité elle-même se ressentait du degré de culture de ses adorateurs ; sa sphère d'action était restreinte comme l'horizon de ceux-ci, et l'on se tromperait étrangement si l'on s'imaginait que la religion enseignée dans les livres dits Mosaïques, ou que les conceptions idéales et spiritualistes que les prophètes se sont efforcés de populariser, aient été l'héritage commun du peuple hébreu dès son origine. »

« Nous ne nous étendrons pas davantage ici sur cette matière, conclut M. Reuss ; nous ne voulons pas anticiper dès ce moment sur ce que les textes eux-mêmes nous en apprendront de la manière la plus nette et la plus positive. Nous ajouterons seulement qu'il est arrivé, à cet égard, aux historiens hébreux d'un siècle plus récent, ce qui s'est imposé à bien d'autres après eux : les générations qui ont réussi à s'élever à des conceptions plus pures, à une forme plus parfaite du sentiment religieux, se persuadent aisément que ce qui pour elles est la vérité absolue et incontestable, l'a aussi été pour celles qui les ont précédées à une grande distance, et si des témoignages irrécusables constatent le contraire, au lieu d'y voir les traces d'une évolution, d'un progrès lent, mais naturel, elles n'y voient qu'un égarement accidentel et momentané. A moins de fermer les yeux à l'évidence, il faudra bien reconnaître que la religion primitive des Israélites n'a pas été fort différente de celle des autres tribus sémitiques, vivant dans les mêmes contrées et placées dans les mêmes conditions sociales. »

Nous plaçons les développements qui vont suivre sous le bénéfice de cet exposé, dont l'autorité ne saurait être contestée.

§ 2. — *Situation géographique. — Les tribus. — Populations indigènes et voisines.*

Le pays sur lequel vont se dérouler les destinées juives est bien connu ; il est indispensable toutefois d'en rappeler ici les principaux traits. « Le pays de Canaan proprement dit n'a de frontières bien déterminées qu'à l'est, où il est côtoyé par le Jourdain. Cette rivière, le seul cours d'eau non intermittent de quelque importance dans ces contrées, traverse successivement deux lacs et va se perdre dans un troisième plus grand et connu sous le nom de la mer Morte. Au Nord, le territoire de Canaan est borné par les deux chaînes parallèles du Liban, dont l'une longe la côte et l'autre avoisine le grand désert de l'Arabie. La vallée comprise entre cette double chaîne, a seule été occupée par les Israélites dans quelques rares moments de leur histoire. Autrement leurs établissements n'ont pas dépassé les sources du Jourdain. De là, jusqu'à la limite méridionale, c'est-à-dire jusqu'à l'entrée des vastes déserts de la presqu'île du Sinaï, soit jusqu'à une ligne qui relierait la pointe méridionale de la mer Morte à l'angle sud-est de la Méditerranée, le pays entier, entre la côte et la vallée du Jourdain, forme un plateau large de douze à quinze lieues et d'une hauteur moyenne de deux mille pieds, tandis que la rivière et ses lacs se trouvent à environ six à treize cents pieds au-dessous du niveau de la mer. Le plateau est très accidenté, mais il ne présente nulle part des élévations très-considérables. Au sud, il s'abaisse en terrasses vers le désert. A l'occident et dans sa partie septentrionale, il s'avance jusqu'à l'Océan ; vers le midi, celui-ci est bordé par une plaine qui va en s'élargissant jusqu'à la frontière d'Egypte, ou ce que nous appelons aujourd'hui l'isthme de Suez. Dans l'intérieur, il n'y a qu'une seule plaine de quelque étendue. Elle prend naissance au Mont-Thabor (non loin de l'endroit où le Jourdain sort du lac de Génésareth), et aboutit à la baie de Saint-Jean-d'Acre et au promontoire du Carmel, par

une longueur de sept lieues sur une largeur de deux à quatre. De cette manière le plateau lui-même est divisé naturellement en une partie septentrionale (les montagnes de Nephthali) et une partie méridionale, beaucoup plus grande que l'autre (les montagnes d'Ephraïm et de Juda), et dont les deux noms n'accusent pas une délimitation naturelle, mais seulement la diversité des habitants. Le pays est en général mal arrosé, très déboisé dès les temps les plus reculés, et une portion du territoire, surtout celle qui avoisine la mer Morte, n'a jamais servi qu'à la vaine pâture. De l'autre côté du Jourdain, s'élève un plateau pareil, désigné dans ses diverses parties, du nord au sud, par les noms de Bashân, de Guile'ad et de Pisgah. Ces contrées, qui n'ont jamais été comprises sous la dénomination de Canaan, ont été occupées en grande partie par les Israélites dès avant la conquête du plateau occidental, mais elles ont toujours dû être disputées, soit aux bédouins du désert, soit aux dominateurs de la Syrie, et la conformation du territoire est telle, que la possession de fait, sujette d'ailleurs à de fréquents changements, a seule pu servir à en déterminer les limites. Enfin la vallée ou plutôt la plaine du Jourdain elle-même, entre les deux lacs principaux (le Ghôr de la géographie actuelle), large de deux à quatre lieues, est l'une des parties les moins cultivées du pays. La chaleur y est extrême, à cause du profond encaissement du sol entre deux parois de calcaires presque dénudées, et, dans une grande partie de l'année, les nombreux torrents qui se forment pendant la saison des pluies, n'atteignent plus le réservoir principal. » (Reuss)[1].

Cette description, tracée d'une main si ferme et si sobre, ne doit être corrigée, ou plutôt complétée, qu'en un point. C'est le « pays de Kena'an » qui est ici décrit tout particulièrement, et cette région ne répond pas exactement au territoire où se développa la nation israélite. Ce territoire-là, en effet, n'est pas borné à l'ouest par la mer, car il n'y atteint point ; il ne l'est point à l'est par le Jourdain puisqu'une partie des tribus

[1] *Op. cit.*, p. 14-16.

occupe les plateaux situés sur sa rive gauche. Il répond exactement à ce qu'on peut appeler, d'une désignation parfaitement claire, la région montagneuse de la Syrie méridionale, région montagneuse qui forme une sorte de prolongement de cette province courant au sud-sud-ouest à partir de la latitude de Tyr sur deux cents kilomètres avec une largeur de quatre-vingts à cent [1]. Ce haut plateau montagneux est coupé dans toute sa longueur par la vallée du Jourdain, qui se dirige très sensiblement du nord au sud et le divise de façon à ce que les deux tiers appartiennent à sa rive droite ou occidentale, un tiers seulement à la rive orientale. Ce territoire, sur lequel va se mouvoir l'action que nous entreprenons de retracer, laisse donc entre la mer et lui une bande de plaine, occupée par les Phéniciens et les Philistins et dont la destinée se déroule de son côté. Il a la forme d'un parallélogramme irrégulier, sensiblement incliné sur le méridien, ou, si l'on veut encore, d'une ellipse dont les deux foyers seraient l'un Jérusalem, l'autre le lac de Génésareth. Remarquons enfin que la terre israélite s'échancre largement au sud et que l'ensemble des régions impropres à toute activité, à toute culture régulière, — mer Morte, désert de Juda, partie inférieure de la vallée du Jourdain, — forment une pointe en fer de lance, une sorte de coin qui pénètre jusque vers le centre du territoire et crée de grands obstacles à la centralisation nationale et à l'échange. Seules quelques oasis, dont la principale est celle de Jéricho, s'y trouvent jetées et en rompent la stérilité. Quand on tient compte de ce fait considérable, on est tenté de modifier quelque peu la figure employée ci-dessus et de dire que le coin formé

[1]) Au point de vue purement géographique, la région montagneuse de la Syrie méridionale est parfaitement limitée sur la rive occidentale (droite) du Jourdain, où ses terrasses vont mourir dans le désert. En revanche à l'est de la mer Morte, la séparation entre la Syrie et l'Arabie est plutôt politique que géographique, puisque la ligne des plateaux propres à servir d'habitation se poursuit jusqu'au golfe élanitique (pays de Moab et d'Edom). Nous prenons dnnc le torrent d'Arnon, qui se jette dans la mer Morte à peu près vers le milieu de sa longueur, comme bornant de ce côté le territoire israélite; c'est là que s'arrêtent les établissements rubénites.

par les régions inaccessibles à la civilisation, qui s'enfonce du sud au nord dans notre parallélogramme, ou ellipse, incliné sur le méridien, en découpe toute la moitié méridionale en deux jambes ou deux bases d'inégale longueur et d'inégale largeur, la plus importante à l'ouest, — territoires d'Ephraïm et de Juda, — la plus petite à l'est, — territoires de Gad et de Ruben.

Ce territoire est médiocre par ses dimensions ; il ne l'est pas moins par sa position. Les grandes voies commerciales passent à côté ; on aperçoit la mer, mais on n'y touche point. La configuration du terrain s'y prête à la vie locale, à la culture, à l'industrie appliquée aux besoins de la vie. C'est un pays qui n'a pas besoin des autres et n'a pas grand'chose à leur donner. Toutefois, là encore, il faut distinguer entre les parties méridionales et les parties septentrionales. Ces dernières et tout particulièrement les régions qui avoisinent le bassin du Kison, s'ouvrent largement et facilement sur la Méditerranée ; c'est là aussi un lieu de passage important, aussi bien pour ceux qui viennent d'Egypte par la Philistie que pour ceux qui, de la baie de Saint-Jean d'Acre, veulent gagner l'intérieur. Fortement établis au sud du contre-fort montagneux qui borne la vallée du Kison et se termine par le promontoire du Carmel, les Israélites ne l'ont point été au même degré soit dans cette même vallée, soit dans la « montagne de Nephthali » située au nord. Le mélange des populations y a toujours été fort grand.

Partout ailleurs, un fleuve de l'importance du Jourdain déterminerait le courant de la vie sociale et politique ; mais ici, par l'effet de l'étrange configuration du sol, il gêne plus qu'il ne sert ; il coule, à la lettre, entre deux murailles de montagnes et réduit ces hauts plateaux à des communications incommodes et difficiles, qui se font par des gorges âpres et étroites. Pour aller de Jérusalem à tel point du plateau situé sur la rive opposée du Jourdain, il faut descendre de 1200 mètres et remonter d'autant. A vol d'oiseau, la distance est d'une quarantaine de kilomètres ; en réalité il y faut deux fortes journées.

Dans un pays montagneux et accidenté, quand la nature l'a mal dessiné ou quand les circonstances politiques le privent de son précieux complément, — dans le cas présent, la côte maritime, — l'industrie peut suppléer en quelque mesure à ce défaut par l'établissement de bonnes routes. Mais il n'est guère que de grands empires pour s'accorder ce luxe, et l'oriental, voyageant à pied et faisant porter ses fardeaux par des bêtes de somme, peut passer partout et se contenter de misérables sentiers. Ces sentiers, tracés par l'usage, sont passables dans les terrains plats, mais dans les pentes rocheuses ils deviennent des raidillons et d'affreux casse-cous.

On peut, au moyen d'un triple élément d'information : la configuration du terrain, les données cartographiques anciennes, les chemins actuellement en usage, se rendre compte du tracé des routes d'échange de quelque importance qui traversaient le territoire israélite.

Les communications terrestres de l'Asie avec l'Egypte se font par une voie, dont le point de départ, en ce qui nous concerne, est à Damas. De ce point, il s'agit pour les caravanes de gagner la côte maritime en franchissant les massifs montagneux qui les en séparent. On a le choix entre deux routes. L'une se dirige au sud-ouest, traverse le Jourdain entre les lacs Mérom et de Génésareth, coupe en diagonale la plaine du Kison et se trouve alors au pied d'une chaîne d'élévation médiocre, qu'elle franchit au col de Meguiddo ; de là, elle gagne la plaine de Sharon et, par la Philistie, la frontière égyptienne. Une autre route, qui à partir de Damas, prend la direction du sud ou peu s'en faut, s'infléchit à son tour au sud-ouest, traverse le Jourdain au sud du lac de Génésareth et attaque le haut plateau éphraïmite par le nord-est ; cette route passe à Shekèm (Sichem), court au sud jusqu'à Jérusalem et de là incline au sud-ouest pour rejoindre Gaza par les pentes occidentales de la montagne.

Ces deux routes, d'une importance commerciale de premier ordre, traversent, on le voit, toutes deux le territoire israélite, l'une pour gagner le plus tôt possible les plaines maritimes,

l'autre le parcourant dans toute sa diagonale. Il n'en faut pourtant point tirer trop rapidement cette conclusion, que les populations immigrées en eussent réellement la haute surveillance et le profit. En effet, la première ne faisait que côtoyer des groupes peu denses de populations israélites adonnées à l'élève du bétail (Manassé, rive orientale) ou dispersées au milieu des indigènes (Nephthali) ; un peu plus loin, se rencontraient les représentants des deux tribus d'Issachar et de Zabulon, mais qui eux-mêmes n'étaient sans doute point maîtres incontestés du territoire. La vallée du Kison était, — là dessus aucun doute n'est possible, — restée aux mains des Cananéens, ainsi que les défilés du Carmel débouchant dans la plaine de Saron. On peut donc admettre, sans hésitation, que des deux grandes routes commerciales dont nous avons indiqué le tracé, la première était soustraite, et pour longtemps encore, à l'influence des nouveaux possesseurs d'une partie du sol syrien : les postes, les châteaux qui la commandaient, étaient restés aux mains des anciens possesseurs du pays et l'échange s'y continuait comme par le passé en dépit des changements de population qui avaient affecté toute la région.

Quant à la seconde route, il faut admettre par les mêmes raisons qu'elle n'était réellement commandée par les Israélites qu'à partir d'un point situé à quelque distance au nord-est de Sichem. C'étaient, en effet, les hauts plateaux d'Ephraïm et de Juda, c'est-à-dire une bande de terrain délimitée d'une part par la vallée du Jourdain, de l'autre par les plaines maritimes, d'une longueur de cent kilomètres sur une trentaine de largeur, qui constituaient d'abord le seul établissement solide et compacte des nouveau-venus. Mais rien n'obligeait les marchands et leurs caravanes de préférer une route montueuse, telle que celle-là, à un passage plus facile ; ils ne l'ont sans doute fréquentée que lorsque, la situation politique s'étant affermie, ils ont pu espérer quelque profit du passage dans des villes riches et populeuses. Nous estimons donc que jusqu'à l'époque de David, tout au moins, les Israélites ne furent point dans le cas de prélever péage sur le mou-

vement d'échanges qui avait lieu entre la vallée de l'Euphrate et l'Égypte.

Restaient les routes de moins grande importance, qui mettaient en communication les régions sises à l'est du Jourdain avec la mer. Là encore pouvait se produire un échange de produits agricoles assez actif. La contrée transjordanique se mettait en communication avec la côte en traversant la montagne d'Ephraïm et celle de Juda après avoir franchi les gués du Jourdain. Le principal de ces chemins franchissait le Jourdain non loin du point où il va se perdre dans la mer Morte, passait à Jéricho et gagnait la plaine philistine en traversant les hauts plateaux que commanda plus tard Jérusalem et où nous avons vu établis des postes philistins. Nous avons émis l'opinion que ces postes étaient placés là pour assurer à leurs propriétaires la haute surveillance de la route. D'autre part, des groupes importants de population cananéenne continuaient de subsister sur le haut plateau, à Jébus par exemple, à Gabaon, etc.

Voici donc comment nous nous représentons la situation politique des peuples israélites. Sur la rive gauche (orientale) du Jourdain s'échelonnaient du sud au nord, à partir du torrent d'Arnon jusqu'au pied du Hermon, des groupes plus ou moins nomades, adonnés à l'élève des troupeaux, et qui se distribuaient sous les noms de Ruben, de Gad et de Manassé. Ces groupes devaient être peu compactes, sans forte cohésion. Sur la rive occidentale du fleuve se trouvaient, en partant également du sud, des populations plus denses, qui se groupaient sous l'appellation de Siméon et de Juda. Le premier de ces noms disparut d'ailleurs de bonne heure et les familles qui s'en prévalaient se fondirent avec celles, dénommées d'après l'ancêtre idéal qu'elles se donnaient, Juda fils de Jacob. Les Judaïtes ne donnaient point la main à leurs congénères établis plus au nord ; ils en étaient coupés par une bande de populations indigènes. A Saül, autant qu'on en peut juger, revient l'honneur d'avoir soulevé les petits clans guerriers des Benjaminites contre les Philistins ; à David, celui d'avoir arraché aux Cananéens la ville

de Jébus qui séparait les Judaïtes des autres groupes de commune origine. En nous avançant vers le nord nous rencontrons ainsi les bourgs benjaminites noyés dans la population indigène, et le groupe compacte formé par les gens d'Ephraïm et de Manassé, autrement dit les descendants de Joseph.

Puis intervient une nouvelle coupure, au-delà de laquelle nous n'avons plus connaissance que de groupes isolés : Issachar, Zabulon, puis Nephthali et Aser. Aux Israélites eux-mêmes sont mêlées des familles d'origine différente, Qènites et Qenizzites dans le sud, par exemple, au sein des clans judaïtes et alliés avec eux.

Les indications ci-dessus nous donnent onze noms, correspondant à douze groupes de population se réclamant tous d'une origine commune. Par une particularité assez étrange, deux de ces groupes portent le même nom, celui de Manassé. Peut-être ce nom a-t-il été étendu au groupe transjordanique des « descendants de Makir » pour permettre d'arriver au chiffre de douze tribus exactement, chiffre qui suppose d'ailleurs qu'on substitue aux deux noms d'Ephraïm et de Manassé leur ancêtre éponyme Joseph. L'on ne possède plus alors que dix noms. Le onzième sera celui de Dan : on désigne ainsi un clan qui, après avoir cherché sa subsistance sur le revers occidental du plateau éphraïmite-judéen, se transporta à l'extrême nord du pays. La douzième tribu est celle de Lévi, que nous verrons apparaître plus tard dans des conditions toutes spéciales.

Les populations indigènes auxquelles les benè-Israël se trouvaient mêlées sur le sol syrien, sont désignées sous différents noms, tout particulièrement sous celui de Cananéens (Kena'anites). Il paraît bien qu'il ne faut pas voir dans cette appellation une désignation politique ou ethnique ; mais simplement une dénomination géographique ; les Kenaanites sont les habitants du bas-pays, les Néerlandais de la Syrie. Ce nom, appliqué tout d'abord, à ce qu'il semble, aux habitants des plaines maritimes, a prévalu dans l'usage pour indiquer les populations sises entre le cours du Jourdain et la mer Médi-

terranée. Les habitants du plateau sis à l'est du Jourdain, du Guile'ad (Galaad), s'appelleront à leur tour les Galaadites, à moins de désignation plus précise.

Nous sommes tenté d'en dire autant du nom des Amorrhéens (Emorites). On a proposé d'y voir les habitants de la montagne, par opposition à ceux des plaines. Quoiqu'il en soit de cette étymologie et de la valeur qui lui serait attribuée en ce cas, il ne nous semble pas qu'il y ait des motifs sérieux pour voir dans les Emorites une peuplade déterminée. Ce terme paraît employé comme synonyme de celui de Cananéens; il est appliqué de préférence à la partie méridionale du pays. On l'entend d'autre part, à certains égards, d'une façon plus large puisque les tribus transjordaniques sont considérées comme ayant dépossédé des princes armorrhéens. Il n'y a rien non plus à tirer de bien précis des noms des Hhithites (Héthéens), Perizzites (Phérézéens), Hhivvites (Hévéens), Guirgashites (Gergeséens) et Yeboucites (Jébuséens). L'usage des temps postérieurs s'en est emparé, après avoir perdu leur sens exact, et les emploie dans des énumérations aussi emphatiques que vagues, particulièrement chères à l'auteur du Deutéronome. Il y a eu là, tantôt des désignations de villes, tantôt des indications de cantons, mais nous ne saurions y trouver les éléments d'un tableau ou d'un tracé, si succinct qu'il fût, de la répartition politique des groupes indigènes au sein du territoire israélite [1].

Qu'il faille chercher sous ces noms plusieurs couches de populations diversement mélangées, cela est fort possible, mais doit rester en dehors du champ de nos études. Il suffit à notre objet de constater qu'il n'y faut pas voir l'indication de principautés indigènes fortement organisées, qui auraient continué de subsister à côté des Israélites de façon à menacer leur sécurité. De nombreuses villes, des bourgs, des villages présentaient sans doute une population indigène compacte et sans mélange, continuant de vivre sans changement dans leurs institutions municipales et religieuses. Ailleurs, les deux races,

[1]) Voyez dans le *Bibel-Lexicon* de Schenkel, neue Ausgabe, les articles : *Kenaaniter*, *Amoriter*, *Hethiter*, *Peresiter*, *Heviter*, *Girgasiter* et *Jebusiter*.

indigène et israélite, se confondaient dans des proportions variables. En fait de territoire politiquement organisé, nous ne voyons guère que la principauté indigène de Guéser, située sur le flanc occidental de la montagne ephraïmite et qui conserva son indépendance jusqu'au temps de Salomon. Partout ailleurs, l'indépendance politique conservée par les Cananéens est plutôt une indépendance purement municipale ; il suffit d'ailleurs qu'une cité se distingue par son importance, son industrie, sa richesse, pour entraîner dans son orbite les cités voisines et se créer sur elles une sorte d'hégémonie.

Ainsi sur l'étendue du territoire israélite proprement dit, tel que nous l'avons défini antérieurement, nous ne constatons pas, pour l'époque qui précède David, l'existence d'une organisation politique indigène de quelque importance. Nous n'avons point même connaissance d'un fait de cette nature pour la région qui s'étend au nord de Sichem, où l'élément indigène, resté en possession des passages principaux du Mont-Carmel, détenait la riche plaine du Kison dans toute son étendue et commandait même le cours du Jourdain au-dessous du lac de Génésareth par la place de Bèthshân.

En revanche, à l'est, au midi et à l'ouest, le territoire des Israélites était bordé de voisins dont l'organisation politique constituait pour eux une grave menace. Sur les flancs du plateau Galaadite se trouvait la puissante tribu des Ammonites, un peu plus au sud, les Moabites, puis les Edomites (Iduméens). Les parties méridionales du territoire judaïte étaient menacées par les incursions de la peuplade nomade des Amaléqites qui semble avoir eu, en un temps, des établissements jusque dans la montagne d'Ephraïm. A l'ouest se trouvaient les Philistins (Plishthites) qui, autant qu'il nous a paru, détenaient, en dehors de leur territoire fertile et admirablement situé s'étendant jusqu'au mont Carmel, d'importantes routes de commerce, par lesquelles leur arrivaient les produits de la région transjordanique.

Notre objet n'étant point de nous occuper de ces différents peuples au-delà de ce qui est strictement nécessaire pour l'in-

telligence de l'histoire juive, nous nous en tiendrons, à leur égard, à ces brèves indications. Ce n'est qu'à une date ultérieure qu'interviennent les Araméens (Syriens) et les Phéniciens.

MAURICE VERNES.

ORACLES SIBYLLINS

LIVRE II.

Après que Dieu, sur mes longues instances, eût fait taire mes chants remplis de sagesse, il a réveillé dans ma poitrine la voix suave qui apporte les paroles divines. Je tremble de tout mon corps en parlant ainsi, car je ne sais ce que je dis ; c'est Dieu qui m'ordonne de point en point ce que je dois annoncer.

Mais lorsque viendront sur terre les tremblements, les violents coups de foudre, les tonnerres, les éclairs, et la nielle dans les récoltes, et les loups enragés et les meurtres et la mortalité détruisant les hommes et les bœufs mugissants et les quadrupèdes, bêtes de somme et mulets patients, chèvres et brebis, à ce moment la plaine déserte sera au loin abandonnée par incurie, et les fruits manqueront, et chez la plupart des mortels on vendra les hommes libres et on pillera les temples. Après cette période apparaîtra la deuxième race d'hommes. Alors le Dieu qui ébranle la terre et qui lance l'éclair brisera le culte des idoles et secouera le peuple de Rome aux sept collines ; il y aura ainsi beaucoup de richesses anéanties, consumées qu'elles seront dans un immense brasier par la flamme d'Hephæstos. Alors, des gouttes sanglantes tombées du ciel. . .

. . . .

Cependant, par le monde entier, les innombrables humains, saisis de rage, s'entretuent, et au milieu du tumulte Dieu enverra les famines, les pestes et les tonnerres aux hommes qui rendent des jugements en dépit de la justice. Il y aura par tout le monde une telle disette d'hommes que qui rencontrera sur le sol l'empreinte d'un pas d'homme en sera étonné. Pourtant le grand Dieu qui

[1]) Traduction inédite par A. Bouché-Leclercq. Voyez la *Revue*, t. VII, p. 236.

habite l'éther se montrera de nouveau en toute chose le sauveur des hommes pieux. Et alors régnera la paix et une prudence consommée, et la terre féconde se remettra à porter des fruits en abondance, la terre qui ne sera plus ni partagée ni asservie. Tout port, toute rade s'ouvrira librement à tous les hommes, comme on faisait auparavant, et l'impudence disparaîtra.

Et après cela, Dieu fera un grand prodige: on verra briller un astre semblable à une couronne éclatante, qui brillera éclairant tout du haut du ciel étincelant, et cela pendant de longs jours : car il montrera ainsi du haut du ciel la couronne de la victoire aux hommes qui combattent pour lui. Et alors aussi viendra le grand jour de l'entrée triomphale dans la cité céleste, jour qui sera fêté par tous les hommes et marqué de la gloire de l'immortalité. Et alors tout peuple combattra, dans des luttes immortelles, pour remporter une splendide victoire. Là, en effet, on ne pourra plus effrontément acheter à prix d'argent la couronne. C'est le Christ saint qui sera l'arbitre équitable du concours, qui couronnera les mérites éprouvés et donnera un prix immortel aux martyrs qui auront combattu jusqu'à la mort. A ceux qui auront vaillamment couru la carrière de la virginité, il donnera le prix impérissable de ce concours, et à ceux qui observent la justice, et à tous les hommes, à toutes les nations qui vivent saintement, reconnaissant le Dieu unique. A ceux aussi qui aiment le mariage et s'abstiennent de l'adultère, il accordera de riches présents et l'espérance éternelle. Car toute âme humaine est un don de Dieu, et nul n'a le droit de la souiller de toute espèce de vices [1].

[Il faut ne pas s'enrichir par l'injustice, mais vivre d'un travail honnête ; se contenter de ce que l'on a et s'abstenir du bien d'autrui ; ne pas dire de mensonges, et s'en tenir au vrai en toutes choses. N'adore pas de vaines idoles, mais vénère toujours et avant tout l'impérissable Dieu et, après lui, tes parents. Observe en tout la justice, et n'intente pas de procès injuste. Ne repousse pas injustement le pauvre, et ne juge pas sur le visage : si tu juges mal, Dieu te jugera ensuite. Fuis le faux témoignage et déclare la vérité. Garde ta virginité et conserve la charité envers tous. Donne juste mesure, mais l'excédent est agréable en toutes choses. Ne touche pas la

[1]) L'alinéa suivant entre crochets (v. 56--148) est un pastiche ou centon plus ou moins interpolé des *Sentences* de Phocylide.

balance pour la faire pencher, mais tiens-la en équilibre. Ne fais pas de faux serments, le sachant ou involontairement : Dieu hait le parjure, quel que soit l'objet du serment. Ne reçois jamais dans ta main la récompense d'actions injustes. Ne dérobe jamais de semences : il est maudit, celui qui le fait, de génération en génération, parce qu'il dissipe l'aliment de la vie. Ni amours masculins, ni calomnies, ni meurtres. Donne, à celui qui a peine, son salaire, et n'écrase pas le pauvre. Que ta langue rende ta pensée, et garde en ton for intérieur ce que tu veux cacher. Sois secourable aux orphelins, aux veuves, aux indigents. Ne cherche point à commettre d'injustice et ne permets pas qu'on en commette. Donne sur le champ aux pauvres et ne leur dis pas de revenir le lendemain. Donne d'une main généreuse à l'indigent sa part d'épis. Celui qui fait l'aumône prête à Dieu. La pitié sauvera de la mort lorsque viendra le jugement. Dieu ne demande pas de sacrifice, mais de la pitié au lieu de sacrifice. Habille qui est nu ; donne de ton pain à qui a faim ; reçois dans ta maison qui est sans abri et sers de guide à l'aveugle. Aie compassion des naufragés ; car la traversée est pleine d'inconnu. Tends la main à qui est tombé, et sauve l'homme abandonné. Les souffrances sont communes à tous ; l'existence est une roue, et le bonheur est instable. Si tu es riche, tends la main à ceux qui sont dans le besoin. Donne au pauvre une part de ce que Dieu t'a donné. La vie est commune à tous les humains ; mais elle se trouve inégalement répartie. Si tu vois un pauvre, ne profère jamais de paroles moqueuses et n'apostrophe jamais durement même un homme répréhensible. La mort est l'épreuve de la vie. C'est lorsque chacun arrive au jugement qu'on décide s'il a fait le bien ou le mal. Ne laisse point le vin troubler ta raison et ne bois pas immodérément. N'avale point de sang et abstiens-toi des viandes sacrifiées aux idoles. Ne ceins point le glaive contre un ami, mais pour ta défense ; ou plutôt ne t'en sers pas, soit à tort, soit à raison, car en tuant un ennemi, tu souilles tes mains. Respecte le champ du voisin et n'en dépasse pas les limites : toute borne est juste et toute transgression funeste. Une acquisition permise est utile ; illicite, elle est mauvaise. Ne fais dommage à aucun des fruits qui poussent dans les champs. Que les étrangers soient traités chez vous comme des citoyens ; car tous cherchent à amoindrir une hospitalité pénible, comme s'ils étaient des étrangers les uns pour les autres, au lieu que parmi vous il n'y aura point d'étranger, parce que vous êtes tous nés d'un

même sang et que nulle part il n'y a pour les hommes de résidence fixe. Ne désire pas t'enrichir; ne le souhaite pas, ne souhaite qu'une chose : vivre de peu et n'avoir pas de bien mal acquis. La cupidité est la mère de toute perversité. Que ton envie ne se porte pas sur l'or ou sur l'argent, car tu y trouverais un fer à double tranchant qui te percerait le cœur. L'or est pour les hommes un piège, et l'argent aussi. Or, artisan de maux, peste de la vie, qui sèmes partout les malheurs, plût au ciel que tu n'aies pas été pour les mortels un fléau séducteur ! c'est de toi que viennent les guerres, les déprédations et les meurtres ; c'est par toi que les enfants prennent en haine leurs parents, et les frères ceux qui sont nés du même sang. Ne trame point de perfidies, et n'arme point ton cœur contre un ami. Ne cache point en ton cœur un dessein autre que tu ne l'annonces, et ne change pas suivant le lieu, comme le polype né des rochers. Sois sincère avec tous et parle sous la dictée de ton âme. Quiconque commet volontairement une injustice, est un méchant; s'il le fait par nécessité, je n'en dirai pas autant ; mais que la volonté de chacun soit droite. Ne tire pas vanité de ta sagesse, de ta force ou de ta richesse : Dieu seul est sage, et puissant en même temps et bienheureux. Ne torture pas ton cœur en songeant aux maux passés : car ce qui est une fois advenu ne peut être non avenu. N'aie pas la main prompte : mets un frein à la sauvage colère, car souvent tel qui a frappé a commis sans le vouloir un meurtre. Que tes passions soient ordinaires ; rien de grand ni d'excessif. Surabondance de profit ne vaut rien pour les mortels. Le luxe raffiné conduit aux voluptés immodérées. Une grande richesse rend orgueilleux et mène à l'insolence. L'emportement engendre une fureur pernicieuse : la colère n'est qu'un appétit; mais, si elle franchit les bornes, c'est de la rage. Qui rivalise avec les gens de bien fait bien, qui avec les méchants, fait mal. L'audace des méchants est pernicieuse, celle des gens de bien conduit à la gloire. L'amour de la vertu est honorable : celui de Cypris mène à la honte. L'homme doux passe pour agréable parmi ses concitoyens. Il faut boire, manger, parler avec mesure. La mesure est de toutes choses la meilleure : au delà, l'on rencontre la douleur. Ne sois ni jaloux, ni sans foi, ni prompt à l'invective, ni malveillant, ni artisan d'interminables mensonges. Pratique la sagesse et abstiens-toi d'actions honteuses. N'imite point les méchants ; préviens les représailles par la justice, car la persuasion est chose utile, tandis que la colère engendre la colère. Ne crois pas de suite à toute chose avant d'en avoir aperçu la fin].

Voilà le concours, voilà les luttes, voilà les prix décernés ; voilà la porte de la vie et l'entrée de l'immortalité que le Dieu du ciel a destinée aux hommes les plus justes comme prix de leur victoire ; et ceux qui ont reçu la couronne y entrent avec gloire.

Mais lorsque ce signe aura apparu au monde entier, les enfants naîtront avec des cheveux gris sur leurs tempes : les hommes seront foulés, en proie à la peste, à la famine, aux guerres ; il y aura maintes vicissitudes et bien des larmes amères. Hélas! combien d'orphelins sur la terre pleureront, appelant avec gémissements pitoyables leurs parents dont ils enseveliront les cadavres dans des linceuls pour les déposer au sein de la terre, mère des peuples, en se traînant dans le sang et la poussière ! O misérables hommes de la dernière race, pécheurs et cruels, idiots qui ne réfléchissez pas que, quand le sein des femmes n'enfante plus, c'est que la moisson des humains est arrivée ! L'écroulement sera proche lorsque, au lieu de prophètes, des menteurs viendront parler aux habitants de la terre. Et Béliar viendra, et il fera nombre de prodiges devant les hommes. Alors il y aura trouble pour les hommes saints, les fidèles choisis, et ils seront mis au pillage, eux et les Hébreux. Une colère terrible s'abattra sur eux (les persécuteurs), lorsque viendra du Levant un peuple de douze tribus, pour chercher le peuple de même famille qu'a anéanti le rejeton d'Assur, celui des Hébreux. Les nations seront terrassées par ces nouveaux-venus. Mais, par la suite, elles domineront de nouveau ces hommes vaillants, les fidèles choisis, les Hébreux, et elles les asserviront comme auparavant, parce qu'elles auront encore gardé leur force. Mais le Très-Haut, qui voit tout du haut de l'éther où il habite, répandra sur les hommes un sommeil qui fermera leurs paupières. Heureux les serviteurs que le maître à son arrivée aura trouvés veillant, tous ceux qui sont restés éveillés, l'attendant à chaque instant sans laisser le sommeil fermer leurs paupières ! Car il viendra ou le matin, ou le soir, ou au milieu du jour ; il viendra sûrement, et la chose arrivera comme je l'annonce : elle surprendra les endormis, lorsqu'au ciel étoilé toutes les étoiles seront visibles à tous les yeux avec les deux flambeaux célestes, et que le temps s'enfuira.

Et alors le prophète de Thesbe [1], lançant son char céleste du haut du ciel et descendant sur terre, montrera au monde entier trois

[1] Le prophète Elie.

signes qui annonceront la fin de son existence. Malheur à celles qui en ce jour seront surprises avec un fardeau dans leur sein, et à celles qui allaiteront de petits enfants, et à ceux qui habiteront sur les flots! Malheur à ceux qui verront ce jour! Car une nuit ténébreuse couvrira le monde immense au levant, au couchant, au midi et du côté de l'Ourse. Et alors un grand fleuve de feu brûlant se déversera du haut du ciel et consumera tout l'espace, la terre, le grand Océan, la mer glauque, les lacs et les fleuves, les sources et l'impitoyable Hadès et le pôle céleste. Cependant les luminaires célestes se fondront en une seule masse et prendront un aspect dévasté. Car les astres tomberont tous du ciel dans la mer, et les âmes des hommes, jusqu'à la dernière, grinceront des dents, brûlées par le torrent divin et la violence du feu sur un sol horriblement surchauffé, et la cendre recouvrira toutes choses. Et alors s'évanouiront tous les éléments du monde, l'air, la terre, la mer, la lumière, le ciel, les jours, les nuits; les oiseaux rapides ne voleront plus dans l'air; les animaux qui nagent ne s'ébattront plus dans la mer; le vaisseau ne voguera plus tout chargé sur les; flots les bœufs ne traceront plus de sillons rectilignes sur la plaine, et les arbres ne gémiront plus sous le souffle des vents; mais Dieu fondra tout en une seule masse et l'affinera jusqu'à purification.

Lorsque viendront les messagers perpétuels du Dieu immortel, Michaël, Gabriel, Raphaël et Uriel, eux qui savent tout ce que chacun des hommes a fait de mal dans sa vie, ils tireront les âmes de l'obscurité nébuleuse pour les conduire au jugement, devant le trône du grand Dieu immortel. Car Lui seul est éternel. C'est lui-même, le Tout-Puissant, qui sera le juge des mortels. Et alors le maître du ciel rendra aux morts leurs âmes, et le souffle, et la voix, et des os ajustés par toute espèce d'articulations, et les chairs se réuniront aux chairs, les nerfs aux nerfs, et le sang circulera dans toutes les veines, et la peau renaîtra, et la chevelure d'autrefois repoussera sur la chair : ainsi les corps des habitants de la terre, divinement assemblés et mus par un souffle nouveau, en un seul jour se relèveront. Et alors Uriel, l'ange puissant, brisant les énormes verroux des portes informes de l'Hadès, faits d'un dur et infrangible acier, les renversera en un instant et conduira au jugement toutes les ombres désolées, en premier lieu celles des antiques Titans, et des Géants et toutes celles qu'a emportées le déluge, et celles que le flot marin a enseveli dans les ondes, et celles que les bêtes sauvages, les reptiles

et les oiseaux ont dévorées ; il les appellera toutes devant le tribunal, et celles aussi que le feu carnivore a consumées dans les flammes, il les rassemblera de même et les amènera au tribunal de Dieu.

Mais lorsque, défaisant l'œuvre des destins, il aura ressuscité les morts ; que Sabaoth Adonaï, le maître du tonnerre aura pris place sur le trône céleste et aura affermi la grande colonne ; alors le Christ immortel viendra dans la nue vers l'Immortel, environné de gloire, avec les SS. Anges, et siégera à droite sur le grand tribunal, jugeant la vie des hommes pieux et les agissements des impies. Moïse aussi viendra ; lui, le grand ami du Très-Haut, il viendra revêtu de sa chair. Le grand Abraham viendra aussi, avec Isaac et Jacob, Josué, Daniel et Elie, Habacuc et Jonas, et ceux que les Hébreux ont tués. Quand il faudra juger les Hébreux venus après Jérémie, il les perdra tous du haut de son tribunal, afin qu'ils reçoivent leur juste salaire et qu'il expient ce qu'ils ont fait dans leur vie mortelle. Et alors ils seront tous entraînés par un fleuve de feu et de flamme inextinguible, et, tandis que les justes seront tous sauvés, les impies seront damnés pour l'éternité, quels qu'ils soient, et ceux qui ont commis des meurtres ou en ont été complices, les menteurs, les voleurs, les trompeurs et les affreux dissipateurs, les gourmands et les séducteurs, ceux qui s'épanchent en mauvais propos, les gens cruels, insolents, déréglés, idolâtres, et tous ceux qui ont délaissé le grand Dieu immortel pour se faire blasphémateurs, persécuteurs des bons, ennemis de la foi, meurtriers des saints, et tous ceux qui, pleins de ruses et d'impudente duplicité, comme prêtres ou diacres vénérables, grâce au respect qu'ils inspirent, frappent les autres de jugements injustes ; les fraudeurs, ceux qui accueillent tous les bruits, et, plus pernicieux dans leur versatilité que les panthères et les loups, sont les pires de tous les hommes ; en outre, tous ceux qui ont un orgueil démesuré, et les usuriers, qui entassent dans leurs demeures intérêts sur intérêts et dépouillent les veuves et les orphelins, et ceux qui donnent aux veuves et aux orphelins le fruit de l'injustice, et ceux qui, donnant du leur, en font reproche ensuite, et ceux qui ont délaissé leurs parents devenus vieux, sans leur rien donner, sans les nourrir à leur tour, et ceux qui leur ont désobéi, ou leur ont riposté par des paroles violentes ; et ceux qui ont renié des dépôts reçus, et les serviteurs qui se sont révoltés contre leurs maîtres, et aussi ceux qui ont souillé leur chair par la débauche, ceux qui ont dénoué la ceinture des vierges pour s'unir secrètement

à elles, et celles qui expulsent prématurément leur fardeau de leur sein, et les criminels qui exposent leurs enfants, les empoisonneurs et empoisonneuses ; tout ce monde, la colère du Dieu céleste et impérissable les amènera près de la colonne autour de laquelle roule en cercle l'infatigable torrent de feu : et alors, les anges du Dieu immortel qui vit éternellement, descendant avec des fouets flamboyants et des chaînes de feu, les enlaceront dans des liens infrangibles et les châtieront épouvantablement, et ensuite ils les précipiteront dans la nuit sombre, au milieu des monstres infernaux, aussi nombreux qu'effroyables, qui peuplent la Géhenne, là où règnent d'insondables ténèbres. Mais lorsque les anges auront fait pleuvoir châtiments sur tous ceux qui ont eu mauvais cœur, voici qu'une roue de feu, faite avec le grand torrent, les fera tourner en cercle pour les punir de leurs actions criminelles. Et alors, roulant pêlemêle, l'un sous l'autre, ils pleureront sur leur lamentable destinée, les pères et les jeunes enfants, les mères et même des enfants encore suspendus à la mamelle. Jamais il n'y aura de trêve à leurs larmes ; jamais ils ne distingueront réciproquement le son de leurs gémissements ; mais, dans l'immense nuit du hideux Tartare, ils hurleront de douleur, et, dans ces régions détestées, ils subiront au sein d'une masse de feu une expiation triple du mal qu'ils ont fait : ils grinceront tous des dents, desséchés qu'ils seront par une soif ardente et brisés de douleur, et ils souhaiteront de mourir, et la mort les fuira. Car il n'y aura plus de mort, plus de nuit qui leur apporte le repos. Ils élèveront bien des supplications inutiles vers le Très-Haut, mais ils détournera d'eux ouvertement sa face. [Car il a donné aux hommes égarés sept âges pour le repentir, par l'intercession de la sainte Vierge.]

Les autres, au contraire, ceux qui ont eu souci de la justice et des bonnes œuvres, de la piété et de la droiture d'esprit, les anges les enlèveront à travers le fleuve de feu pour les conduire à la lumière, à la vie sans alarmes, là où passe le sentier immortel du grand Dieu et où coulent trois sources, de vin, de miel et de lait. La terre, toute à tous, sans murailles, ni clôture, ni divisions, portera alors d'elle-même des fruits abondants : on vivra en commun, sans avoir besoin de richesse. Car il n'y aura plus de pauvre, ni de riche, de maître ni d'esclave, de grand ni de petit, de rois ni de seigneurs : tous seront égaux. Et nul ne dira plus : « la nuit est venue », ou « le matin arrive », ou « cela est arrivé hier » ; il n'y aura plus de longs jours de

soucis, plus de printemps, ni d'été, ni d'hiver, ni d'automne, plus de noces, de mort, d'achats, d'encans, de lever, de coucher, car Dieu fera luire un jour sans fin.

Et le Tout-Puissant, le Dieu éternel accordera encore autre chose à ces hommes pieux, lorsqu'ils le demanderont au Dieu éternel ; il leur donnera de sauver leur semblables du feu dévorant et des longs grincements de dents. Et cela, il le fera. Car, après avoir choisi, tiré de l'inextinguible flamme et calmé ces nouveaux élus, il les transportera ailleurs et les enverra, par l'intermédiaire de son peuple, dans une autre vie, une vie éternelle faite pour des immortels, au Champ Elyséen, là où coulent les flots paresseux de l'éternel et profond lac Acherusias.

Hélas ! hélas ! infortunée que je suis, que deviendrai-je en ce jour, moi qui dans ma démence, ai pris à tâche de pécher plus que personne, sans tenir compte ni du mariage, ni de la raison ; moi qui, dans le palais même de mon opulent époux, ai fermé ma porte aux indigents, après avoir transgressé de propos délibéré tous les préceptes ? O toi, mon Sauveur, arrache-moi à mes bourreaux, si effrontée que j'aie été, si imprudentes qu'aient été mes actions. Je te conjure aussi de me laisser interrompre un instant mes chants, ô toi, saint distributeur de la manne, Roi du grand royaume.

LIVRE III

Dieu céleste et bienheureux qui tonnes en haut des nuées, toi dont le trône est assis sur les Chérubins, je t'en supplie, maintenant que j'ai annoncé la vérité pure, laisse-moi reposer un peu, car la fatigue a pénétré jusqu'au fond de mon être. Mais pourquoi mon cœur recommence-t-il à bondir ? pourquoi mon âme, atteinte au-dedans de moi-même par un fouet invisible, me force-t-elle à faire entendre ma voix à tous ? Eh bien donc, je vais de nouveau proclamer tout ce que Dieu m'ordonne de révéler aux hommes.

Hommes, qui portez dans votre structure l'image même de Dieu, pourquoi vous perdre en d'inutiles errements, au lieu de marcher dans le droit sentier, avec le souvenir toujours présent de votre créateur immortel? Il n'y a qu'un seul Dieu, un monarque ineffable, qui habite l'éther, non engendré, invisible, et qui seul voit toute chose. Il n'a pas été fait par la main d'un sculpteur; ce n'est pas une forme tirée par l'art humain de la pierre, de l'or ou de l'ivoire, mais il s'est révélé lui-même comme Être éternel, qui est, qui était et qui sera encore par la suite. Car quel mortel peut donc voir Dieu avec ses yeux? Qui même serait capable d'entendre seulement le nom du grand Dieu céleste, qui régit le monde, de celui qui d'un mot a créé toutes choses, et le ciel et la mer, et le soleil infatigable et la lune au disque grandissant et les astres brillants et Téthys, la puissante mère, les sources et les fleuves, le feu inextinguible, les jours et les nuits? C'est Dieu lui-même qui a formé Adam, le premier homme créé, et lui a donné pour nom ce tétragramme qui contient le Levant, le Couchant, le Midi et le Septentrion [1]. C'est lui qui a affermi la structure et la forme des humains, qui a fait les bêtes sauvages, les reptiles et les volatiles. Vous n'adorez pas, vous ne craignez pas Dieu, mais vous vous égarez dans des vanités, adorant les serpents, sacrifiant à des chats et à d'autres idoles, à des formes humaines taillées dans la pierre, vous prosternant aux portes de temples où rien de divin n'habite. C'est ainsi que vous attendez le Dieu qui garde toutes choses, c'est en prenant plaisir à des pierres impies, sans songer au jugement du Sauveur immortel qui a créé le ciel et la terre. Malheur à vous, race sanguinaire, trompeuse, méchante, race d'impies, de menteurs à la langue double et d'hommes de mauvaise vie, d'adultères, d'idolâtres, inventeurs de fraudes qui, poussés au mal par un délire logé dans leur poitrine, se pillent les uns les autres avec impudence. On ne verra plus le riche qui possède donner à autrui, mais ce sera chez tous les mortels une horrible méchanceté; nul ne tiendra plus sa parole; bien des femmes veuves se livreront, en vue du gain, à de secrètes amours, et celles même qui auront des maris n'observeront pas la loi de leur état.

Mais lorsque Rome réunissant tout en un seul empire, règnera jusque sur l'Égypte, alors la royauté suprême, celle du Roi immortel, apparaîtra au milieu des hommes. Il viendra un prince saint, qui

1) Ἀ[νατολή] Δ[ύσις] Ἄ[ρκτος] Μ[εσημβρία].

portera le sceptre de la terre entière, pour les siècles des siècles, jusqu'à la consommation du temps. Et alors une colère implacable s'emparera des hommes du Latium ; trois d'entre eux perdront Rome dans un lamentable partage. Tous les hommes périront dans leurs propres demeures, lorsque du haut du ciel se déversera une cataracte de feu. Malheur à moi, infortunée ! Quand viendra-t-il ce jour, et le jugement de Dieu, le grand Roi immortel? Maintenant on vous bâtit à neuf, ô villes! vous vous décorez toutes de temples et de cirques, de places, de statues d'or, de bois, d'argent, de marbre, tout cela pour arriver au jour amer. Car un moment viendra où l'odeur de soufre se répandra parmi tous les hommes. Je vais donc révéler de point en point dans quelles villes les hommes porteront la peine de leur perversité.

§ I.

Par la suite viendra de Sébaste Béliar, qui fera surgir de hautes montagnes, qui immobilisera la mer, le grand soleil flamboyant et l'éclatante lune, ressuscitera des morts et fera quantité de prodiges parmi les hommes, prodiges vains, dont aucun ne sera réellement achevé, et il séduira un grand nombre de mortels, les croyants et élus d'Israël comme les autres hommes en dehors de la Loi, qui n'ont pas encore entendu la parole de Dieu. Mais lorsque les menaces du grand Dieu seront près de s'accomplir et que l'élément igné se déversera en bouillonnant sur la terre, il brûlera Béliar et les hommes arrogants qui auront mis leur confiance en lui.

Et alors le monde se trouvera gouverné par les mains d'une femme et lui obéira en toutes choses. Puis, lorsque cette veuve aura régné sur le monde entier, qu'elle aura jeté dans la mer l'airain et le fer dont usent les hommes, ces êtres d'un jour, alors, tous les éléments du monde se sépareront ; Dieu, qui habite l'éther, roulera le ciel comme on roule un livre, et le firmament entier avec ses nombreuses figures tombera sur la terre divine et sur la mer ; une cataracte inextinguible de feu, s'épanchant avec violence, brûlera la terre, brûlera la mer, et le firmament céleste et les jours ; il fondra en une seule masse la création elle-même et l'affinera jusqu'à purification. On ne verra plus briller les globes lumineux des astres : il n'y aura plus ni nuit, ni aurore, ni longs jours pleins de soucis, ni

printemps, ni été, ni hiver, ni automne. Et alors viendra le jugement du grand Dieu, au milieu du grand siècle qui doit suivre lorsque toutes ces choses seront arrivées. . . . .

. . . .

O ondes que sillonnent les navires, ô terre ferme, étendue des lieux où se lève le soleil jusqu'à ceux où il se couche! Tout lui obéira quand il rentrera dans le monde, parce qu'il a été le premier à connaître sa force. . . . .

. . . .

§ II.

Ainsi les menaces du grand Dieu seront accomplies, les menaces qu'il fit un jour aux mortels qui élevaient une tour dans une plaine d'Assyrie, alors que, parlant tous la même langue, ils voulaient monter jusqu'au ciel étoilé. Aussitôt l'Éternel imposa aux vents un grand effort, et les vents renversèrent de haut en bas la grande tour et soufflèrent aux mortels une discorde intestine, C'est pour cela qu'on donna à la ville le nom de Babylone.

Lors donc que la tour fut tombée, et que les langues des hommes s'égarèrent dans des langages de toute espèce, toute la terre se remplit de mortels et se partagea en royaumes distincts. Alors parut la dixième race humaine, la dixième depuis que le déluge avait submergé les premiers hommes. Alors régna Kronos, et Titan et Iapetos. Les hommes les appelèrent les fils de la Terre et du Ciel, leur donnant le nom de la terre et du ciel parce qu'ils étaient les plus excellents des mortels. La terre fut divisée en trois parts pour faire un lot à chacun, et ils régnèrent chacun sur sa portion, sans se battre entre eux, car ils étaient liés par les serments de leur père et les parts étaient équitables.

Cependant la dernière heure sonna pour le vieux père et il mourut, et ses enfants, foulant aux pieds les serments prêtés, se disputèrent entre eux à qui commanderait, revêtu de la dignité royale, à tous les mortels, et Titan et Kronos luttèrent l'un contre l'autre. Pourtant, Rhéa, et Gæa et Aphrodite qui aime les couronnes et Déméter et Hestia et Dioné aux belles boucles les amenèrent à une réconciliation, groupant ensemble tous ces souverains, frères et parents, et les autres hommes qui étaient de même race et avaient mêmes ancêtres.

Et ils choisirent pour roi Kronos, avec mission de les gouverner tous, parce qu'il était le plus âgé et le plus majestueux d'aspect. Alors donc Titan imposa à Kronos le serment solennel de ne point élever d'enfant mâle ni de descendance, afin de régner lui-même, lorsque la vieillesse et la mort seraient venues pour Kronos. Aussi, quand Rhéa enfantait, les Titans s'asseyaient près d'elle et déchiraient tous les enfants mâles, et laissaient les filles en vie pour que leur mère les élevât. Mais lorsque la vénérable Rhéa enfanta pour la troisième fois, elle mit au monde d'abord Héra, et, lorsque les sauvages Titans eurent vu de leurs yeux le sexe de l'enfant, ils s'en retournèrent chez eux. Et ensuite Rhéa mit au monde un enfant mâle qu'elle envoya aussitôt, pour le faire élever secrètement, en Phrygie, le confiant à trois Crétois assermentés. On l'appela Dis parce qu'il leur fut envoyé à *dis*tance. Elle fit disparaître de la même manière Poseidon. Son troisième fils, Pluton, la divine Rhéa le mit au monde en passant par Dodone, où coulent, dans leur lit humide, les eaux de l'Europos, qui vont à la mer mêlées à celles du Péneios ; c'est le fleuve qu'on appelle le Styx. Mais lorsque les Titans apprirent qu'il y avait, cachés quelque part, des enfants nés de Kronos et de Rhéa son épouse, Titan rassembla ses soixante fils et chargea de chaînes Kronos avec Rhéa son épouse : il les cacha dans la terre et les garda en prison. Mais les fils du vigoureux Kronos l'apprirent, et ils commencèrent une guerre terrible et glorieuse. Tel fut pour l'humanité entière le commencement de la guerre, car ce fut là le premier commencement de la guerre chez les mortels.

Et alors Dieu accabla de maux les Titans, et toute la famille des Titans, avec celle de Kronos, périrent. Par la suite cependant, au cours du temps, le royaume d'Égypte s'éleva, puis celui des Perses, des Mèdes, des Éthiopiens, de Babylone l'assyrienne, ensuite des Macédoniens, puis d'Égypte pour la seconde fois, et enfin de Rome.

Et alors une révélation du grand Dieu s'abattit sur mon cœur et me commanda de prophétiser par toute la terre et de déposer dans l'esprit des rois le secret de l'avenir. Et Dieu, le Dieu unique, me fit voir en premier lieu combien de royaumes s'élèveraient parmi les hommes.

La toute première dynastie sera celle de Salomon, qui règnera sur les cavaliers de la Phénicie et de l'Asie et sur d'autres îles, sur la race des Pamphyliens, des Perses et des Phrygiens, des Cariens et des Mysiens, et sur l'opulente nation des Lydiens.

Ensuite viendront les Hellènes, présomptueux et impurs, et une grande nation mêlée, celle des Macédoniens, qui déchaîneront sur les mortels un terrible orage de guerre. Mais le Dieu du ciel les ruinera de fond en comble.

Puis commencera un autre royaume, race blanche, aux mille têtes, originaire de la mer d'Hespérie, qui règnera sur mainte terre, fera trembler bien des peuples, et par la suite inspirera la terreur à tous les rois. Elle ravira à mainte cité quantité d'or et d'argent : pourtant l'or abondera de nouveau sur la terre divine, et l'argent aussi, et les ornements de la prospérité. Ceux-là opprimeront les mortels ; mais la décadence viendra aussi pour eux, lorsqu'il se laisseront aller à l'insolence et à l'injustice. Dès lors, ils subiront la loi fatale de l'impiété : le mâle s'approchera du mâle ; ils exposeront des enfants dans des maisons honteuses, et il y aura en ces jours-là une grande oppression parmi les hommes, une oppression qui troublera, ruinera et remplira de maux la société entière, à cause de l'avarice honteuse et de l'opulence mal acquise, et cela en bien des pays, particulièrement en Macédoine. Mais la haine s'éveillera et la ruse s'essaiera sous toutes ses formes, jusqu'à la fondation du septième royaume, sur lequel règnera un roi d'Égypte, issu de la race des Hellènes.

Et alors le peuple du grand Dieu sera de nouveau puissant, et ses enfants serviront de guides dans la vie à tous les mortels. Mais pourquoi Dieu m'a-t-il mis dans l'esprit de dire ce qui doit arriver d'abord, ce qui viendra ensuite, ce qui doit clore la série des maux pour tous les hommes, et quel sera le commencement de tout cela ?

D'abord donc, Dieu déchaînera le malheur sur les Titans, car les fils du vigoureux Kronos subiront des expiations pour avoir enchaîné Kronos et leur vénérable mère. En second lieu, les Hellènes auront des tyrans, qui seront des rois orgueilleux, insolents, impurs, adultères et méchants de tout point : et ce sera parmi les mortels une guerre sans trêve.

Les horribles Phrygiens seront tous anéantis, et Troie subira ce jour-là son malheureux sort. Le malheur tombera ensuite à tour de rôle sur les Perses et les Assyriens, sur l'Égypte entière, sur la Libye, sur les Éthiopiens et les Cariens et les Pamphyliens, et sur tous les mortels. Mais pourquoi énumérer en détail ? Lorsque la première série de maux aura pris fin, il en viendra aussitôt une

seconde pour les hommes. Pourtant, je vais annoncer à haute voix la première.

Le malheur tombera sur les hommes pieux qui habitent autour du grand temple de Salomon et qui sont les descendants des justes. Du même coup, je vais proclamer la généalogie de ces hommes, et la race de leurs pères et leur patrie à tous, toujours en langage circons pect, ô mortel artificieux et rusé !

Il y a, sur la terre d'Asie, une ville aux larges rues ; c'est de là que vient la race des plus justes des hommes, de ceux dont l'intention est bonne et les œuvres excellentes. Car il n'ont pas souci sur terre de la course circulaire du soleil et de la lune, ni d'entreprises gigantesques, ni de la profondeur glauque de la mer ou de l'Océan, ni des signes fournis par l'éternuement, ni des oiseaux auguraux, ni des devins, ni des magiciens et conjurateurs, ni des duperies absurdes des ventriloques : ils ne lisent pas dans les astres les prédictions des Chaldéens et n'observent pas les étoiles, car ce sont vanités que toutes ces choses que des insensés scrutent toute la journée, se torturant l'esprit à un exercice sans utilité. Ces gens-là enseignent l'erreur à la basse classe, et de là viennent sur terre bien des maux que les hommes endurent pour s'être écartés de la bonne voie et des œuvres de justice. Les justes, eux, sont occupés d'équité et de vertu. Il n'est point chez eux d'avarice, qui engendre des maux innombrables entre les mortels, la guerre et la famine à perpétuité. Ils ont, pour leurs champs et leurs cités, des bornes équitables; ils ne commettent point entre eux de vols nocturnes et ne dérobent point de troupeaux de bœufs, de brebis et de chèvres; nul ne déplace les bornes du champ de son voisin; le riche n'humilie pas le pauvre et n'opprime pas les veuves, mais il vient plutôt à leur secours, les pourvoyant toujours de froment, de vin et d'huile ; il est fortuné, au milieu du peuple, pour le service de ceux qui n'ont rien ; il donne même aux indigents une part de sa récolte, observant ainsi la parole du grand Dieu, la formule de la Loi : car le maître du ciel a donné la terre en commun à tous.

Mais lorsque le peuple des douze tribus quittera l'Égypte et se mettra joyeusement en marche avec des guides envoyés de Dieu, voyageant la nuit à la lumière d'une colonne de feu et tout le long du jour derrière une colonne de nuée apparue le matin, alors Dieu lui donnera pour chef un grand homme, Moïse, qu'une reine aura trouvé dans un marais, qu'elle aura élevé et appelé son fils. Lorsque,

conduisant le peuple que Dieu tirait de l'Égypte, il fut arrivé à la montagne de Sina, Dieu lui apporta du ciel une Loi qu'il avait gravée sur deux tables contenant un code complet de justice, et Dieu enjoignit de s'y conformer, disant que, si quelqu'un désobéissait, il serait puni suivant la loi et par des mains mortelles, ou, s'il échappait aux mortels, il serait écrasé de peines de toute sorte. Car le maître du ciel donna la terre en commun à tous et mit dans le cœur de tous une conviction excellente. C'est pour ceux-là seuls que la plaine féconde multiplie la semence au centuple ; car telle est la mesure assignée par Dieu.

Eux aussi, pourtant, seront frappés par le malheur et n'échapperont pas à la contagion. Toi aussi, tu abandonneras ton splendide Temple pour fuir, parce que ta destinée est de quitter la terre sainte. Tu seras emmené chez les Assyriens, et tu verras tes enfants tout petits ainsi que tes femmes servir d'esclaves à des maîtres hautains. Toute ta subsistance et tes richesses seront perdues; toute terre et toute mer sera pleine de tes débris, et partout tes usages ne rencontreront qu'animosité. Cependant, ton pays sera désert d'un bout à l'autre, et, sur la colline escarpée, le Temple du grand Dieu et les longues murailles, tout cela tombera par terre, parce que tu n'as pas gardé en ton cœur la loi sainte du grand Dieu, mais que, dans ton égarement, tu as adoré des idoles hideuses, tu n'as pas craint l'Éternel, créateur des dieux et des hommes et que tu as refusé de l'honorer, pour honorer des images de mortels. A cause de cela, la terre féconde qui t'avait été dévolue sera déserte pendant sept dizaines d'années, ainsi que les merveilles du Temple. Mais le bonheur t'est réservé à la fin, avec une gloire très grande, selon que l'a décidé le Dieu immortel. Toi cependant, persévère dans ta foi aux saints commandements du grand Dieu, jusqu'au jour où il redressera vers la lumière ton genou fatigué.

Et alors Dieu enverra du ciel un Roi qui jugera chaque homme dans le sang et l'éclat du feu. Or, il y a une race royale dont la lignée ne peut faillir : c'est elle qui, par la suite des temps, dominera et commencera à élever à Dieu un nouveau Temple. Et tous les rois des Perses lui apporteront de l'or, de l'airain et du fer bien travaillé ; car Dieu lui-même leur enverra la nuit une vision sainte. Et alors donc le Temple redeviendra tel qu'il était auparavant.

(*Sera continué*).

CHRONIQUE

France. — *Rapport annuel de la société asiatique*. Nous signalons selon notre habitude, avec quelque développement, ce rapport, rédigé pour la première fois par M. James Darmesteter. Toutefois, pour ne pas excéder l'espace restreint dont nous disposons, nous nous attacherons de préférence à la caractéristique de quelques travaux importants dont diverses circonstances ne nous ont pas permis d'entretenir jusqu'ici nos lecteurs comme nous l'aurions désiré.

« Dans le domaine des études indiennes, dit M. Darmesteter, l'évènement capital de l'année est l'achèvement du grand ouvrage de M. Bergaigne sur la *Religion védique* (3 volumes in-8, XXVI, 328, 512, 367 pages. Paris, Vieweg, 1877-1883). L'on peut à présent se faire une idée exacte de cette œuvre considérable, dont le premier volume, il y a six ans, avait produit tant de trouble chez la plupart des critiques et qui est l'effort le plus puissant tenté jusqu'ici pour embrasser l'ensemble du système védique. C'est, en réalité, non pas une exposition systématique de la religion védique, mais un index des idées védiques. M. Roth avait commencé le débrouillement du Rig par le rapprochement des différents emplois de chaque mot, M. Bergaigne le poursuit par le rapprochement des différentes formes de chaque idée. Il commence par passer en revue les divers éléments de la mythologie védique, considérée d'abord dans les phénomènes naturels, puis dans le culte, qui en est une représentation symbolique destinée à en amener la reproduction; il considère ensuite les dieux guerriers, dont Indra est le type, qui luttent contre le démon pour la conquête de la lumière et des eaux; enfin les dieux

souverains, tels que le Ciel-père, Varuna, Mitra, les Adityas, qui, à l'inverse d'Indra, sont considérés, non comme des dieux qui ont à lutter contre le mal, mais comme les maîtres universels, les ordonnateurs du monde, les fondateurs de la loi. Les divisions secondaires de ces trois groupes d'éléments sont complexes à l'infini : par exemple, les éléments mythiques se divisent en éléments mâles et éléments femelles, c'est-à-dire éléments traités dans la mythologie comme personnages mâles ou comme personnages femelles : les éléments mâles étant le ciel, le soleil, l'éclair et, dans le sacrifice, Soma ; les éléments femelles étant la terre, l'aurore, la nuit, la nuée et, dans le culte, l'offrande et la prière ; chacun de ces éléments, à son tour, est susceptible de plusieurs formes ou désignations mythiques ; il y en a qui se confondent entre eux, il y en a qui se dédoublent et qui se multiplient. Les relations entrecroisées de tous ces êtres donnent naissance à un nombre infini de formules, pour chacune desquelles M. Bergaigne donne tous les textes où il les trouve ou qui peuvent s'expliquer en les y retrouvant. Son livre est un répertoire de dix mille citations, — à peu près tout le Véda, — classées sous un certain nombre de chefs. La chose manifeste qui ressort de cette vaste confrontation, c'est que les idées des poètes védiques sont infiniment plus complexes que les traductions antérieures ne le feraient croire. Là est la différence capitale entre l'interprétation de la grande école fondée par M. Roth et l'interprétation de M. Bergaigne. Pour M. Roth, quand le poète dit une chose, il pense une chose, pour M. Bergaigne, il en pense plusieurs : pour M. Roth, une phrase védique est l'expression d'un mythe, et la seule question est de retrouver ce mythe ; pour M. Bergaigne, une phrase védique est un groupe d'allusions à une série de mythes parallèles. De là une grande différence dans la lexicographie des deux écoles. Le poète qui voit plusieurs choses dans un mot aura des hardiesses de style, des impropriétés d'expression, qui ne s'expliquent que par la multiplicité des images qui flottent devant ses yeux. Mais, dans la recherche instinctive d'un sens naturel et d'un sens unique, le traducteur de l'école de M. Roth est involontairement amené à donner des entorses au sens des mots et à leur prêter des valeurs qu'ils n'ont jamais eues ; un des services les plus considérables et les plus certains rendus par M. Bergaigne est d'avoir montré, par des exemples nombreux et concluants, qu'il n'y a pas, en règle générale, à créer des sens védiques ; qu'un mot, dans la langue du Véda, comme dans toutes les

langues, n'a qu'un sens et que la solution du problème védique est une question de psychologie plus que de grammaire. M. Roth écrivait dernièrement qu'il faudra longtemps avant que l'on ait du Rig Véda une traduction comme l'Homère de Voss ; on peut assurer que cette traduction n'existera jamais, parce qu'il manque au Rig Véda ce qui rend Homère traduisible et intelligible à des modernes : la simplicité de la pensée. M. Bergaigne, qui nous fait espérer une traduction nouvelle du Rig, ne se dissimule pas que cette traduction ne pourra guère offrir de sens qu'aux initiés et avec le texte sanscrit sous les yeux. Nous voilà loin de l'idée que l'on se faisait, il y a cinquante ans, de la poésie des Védas, cette poésie primitive de l'humanité.

« Cette idée, continue M. Darmesteter, qui est et sera longtemps encore populaire, faisait déjà cependant quelques incrédules : M. Barth, dans son beau livre sur les religions de l'Inde, faisait ressortir le caractère tout sacerdotal de cette poésie et l'élaboration profonde dont elle porte la trace dès ses textes les plus anciens et se refusait à y voir « l'œuvre de pasteurs primitifs, célébrant leurs dieux tout en menant paître leurs troupeaux. » M. Whitney, dans un article récent (le prétendu hénothéisme du Véda, *Revue de l'histoire des religions*, t. VI) est encore plus catégorique : les Védas sont pour lui, en grande partie, une poésie artificielle, œuvre d'une corporation poétique, analogue aux Meistersænger de l'Allemagne, « un rapiéçage de lieux communs rajeunis par des allusions mystiques et inexplicables, des *concetti* tirés par les cheveux, une phraséologie pénible, qu'il est impossible de traduire en produisant un sens suivi, parce que cet élément y faisait défaut dès le commencement. » Le livre de M. Bergaigne est la démonstration en trois volumes de ces vues. Il ne faut pas se dissimuler que, dans cette conception, les Védas perdent beaucoup de l'autorité suprême et comme sacrée, dont la science les avait d'abord investis, et il n'est plus possible d'y voir la confession d'une humanité naissante. L'histoire de la pensée indo-européenne se détache du joug de la pensée indienne, à peu près de la même façon qu'à la même heure l'histoire des langues aryennes se détache du joug du sanscrit. Les Védas et le sanscrit ne sont plus que la pensée et la langue de l'Inde proprement dite et non, comme on semblait le croire, les témoins presque directs de la période d'unité.

« Mais il y aurait danger, après avoir exagéré la valeur des Vé-

das, à trop les rabaisser à présent. Ils n'en gardent pas moins une valeur considérable, non seulement pour l'histoire propre de l'Inde, mais même pour l'histoire générale de la pensée aryenne. Il est bien vrai qu'ils sont l'œuvre de théologiens raffinés et de pédants en poésie, qui sont les ancêtres légitimes des pandits de l'école classique ; mais ils raffinent sur des formules et des idées très simples, venues d'une période plus primitive. Ce sont ces éléments plus simples et plus anciens qu'il s'agit à présent de dégager sous le fatras du rituel mystique. M. Bergaigne n'a pas entrepris cette œuvre, qui n'entrait pas dans son plan : il a déclaré d'avance expressément qu'il ne voulait pas, au moins dans ce livre, faire l'histoire même de la pensée védique, mais simplement en constater les formes ; il fait la statique, non la dynamique du Védisme. Aussi s'est-il rigoureusement enfermé dans l'enceinte du Rig ; il n'a pas recouru un seul instant aux mythologies sœurs de l'Iran et de l'Europe, ni même aux Brahmanas, et aux dérivés du Véda. Cette limitation voulue a sans doute ses avantages et, sans elle, M. Bergaigne ne serait peut être pas arrivé à reconnaître et à établir d'une façon aussi nette l'unité d'esprit et de conception du Rig dans toutes ses parties et l'égalité parfaite avec laquelle le raffinement théosophique pénètre toute la collection des dix mandalas. Mais cette méthode offre aussi de graves dangers, que M. Bergaigne a été le premier à signaler ; à se tenir ainsi cloîtré dans le Rig Véda, l'interprète dominé par sa pensée et par l'atmosphère où elle s'est habituée à vivre, court le risque de chercher des raffinements dans des formules très naturelles et d'être plus védique que les Védas. Il lui arrive de perdre le bénéfice d'idées simples et d'indications historiques précieuses, qu'il transforme en subtilités mystiques et qu'il lui sera bien difficile de retrouver quand il s'agira de faire l'histoire intérieure et extérieure du Védisme. Mais le livre de M. Bergaigne, malgré l'absence et peut-être à cause même de l'absence de toute préoccupation historique, est la meilleure préparation pour rendre cette histoire possible ; il déblaie le terrain en écartant tacitement les idées anciennes sur l'antiquité prodigieuse du Rig : une œuvre telle que le Rig, dans l'état où nous la trouvons, suppose un développement qui doit nécessairement avoir laissé sa trace dans l'œuvre qui le résume, et la conviction s'impose qu'une analyse dirigée dans ce sens fera décidément entrer les Védas dans la classe des monuments historiques. Vous me pardonnerez, messieurs, de m'être étendu si longuement sur un livre qui est une des œuvres

les plus vigoureuses que les études indiendes aient produites depuis longtemps et qui marque une époque dans l'histoire de l'interprétation védique, »

Citons encore ces lignes sur les progrès de l'archéologie de l'Indo-Chine :

« L'épigraphie du Cambodge, définitivement constituée, a ouvert une double série d'études : l'une se rapporte aux destinées de la langue et des religions de l'Inde, transportées dans le sud-est de la presqu'île transgangétique, et forme une annexe de la philologie et de la théologie indiennes ; l'autre ouvre un monde nouveau, celui des races aborigènes subjuguées matériellement et moralement par l'Inde. L'étude systématique de cette épigraphie n'a pu commencer que l'an dernier, à la suite de la mission conférée à M. le capitaine Aymonier et qu'il a commencée et continue à cette heure même avec tant de vaillance et de succès. Une vingtaine d'inscriptions, recueillies par M. Aymonier dans un voyage antérieur et qu'il a offertes à la Société asiatique, ont été examinées par MM. Barth, Bergaigne et Senart, et M. Bergaigne a déjà pu soumettre à la Société un rapport préliminaire sur le contenu de ces inscriptions : elles s'étendent de la fin du III[e] siècle de notre ère jusqu'au commencement du XII[e] et fournissent la série des rois du Cambodge durant ces six siècles, sauf une interruption d'un siècle environ, au VIII[e]. C'est le cadre de l'histoire de la civilisation indienne au Cambodge durant l'époque de sa prospérité ; malheureusement ce n'est guère que le cadre : les inscriptions des rois sanscritisants du Cambodge ne sont pas jusqu'ici des sources historiques proprement dites : rien de comparable aux inscriptions des Achéménides. Ces inscriptions, toutes en vers et en sanscrit du classique le plus pur, sont des œuvres de déclamation qui ne sortent pas du lieu-commun : éloges emphatiques d'un prince ou d'un ministre érigeant un linga, glorification d'un dieu, descriptions générales et vagues dans le goût des pandits de l'époque classique, avec cette horreur absolue du trait précis et du fait concret qui caractérise ce genre de littérature. Cependant, dans toute cette rhétorique, il n'est pas douteux que l'histoire trouvera à glaner quelques-unes de ces allusions indirectes qui échappent malgré lui à l'auteur le plus vide, par cela seul qu'il vit dans un temps et dans un lieu, quelques-uns de ces renseignements précis qui sortent par voie oblique.

« Il est du moins une branche de l'histoire pour laquelle ces ins-

criptions promettent d'être fécondes, c'est l'histoire religieuse du Cambodge. Les premières inscriptions étudiées présentaient un singulier mélange de Brahmanisme, particulièrement çivaïte, et de Bouddhisme, tantôt coexistant, tantôt se pénétrant : elles laissaient aussi soupçonner que le Bouddhisme du Cambodge était identique au Bouddhisme du Nord, dont il emploie la langue. le sanscrit, et dont il présente les affinités çivaïtes. Une inscription récemment étudiée par M. Senart, et la plus importante qui ait encore été signalée, met ces conclusions hors de doute. Cette inscription, écrite vers l'an 975 de notre ère, relate une restauration du Bouddhisme par Kîrtipandita, ministre du roi Jayavarman ; elle le prêche à la façon d'Arçoka, et le Bouddhisme qu'elle prêche est celui du Nord, dont elle cite les livres : c'est le Bouddhisme du *Grand Vehicule* avec sa métaphysique mystique et sa mythologie çivaïte. Ainsi se confirme la tradition thibétaine, qui fait porter le Bouddhisme au Cambodge par Vasubandhu. Ajoutons qu'une tradition cambodgienne, rapportée par M. Moura, fait venir la dynastie nationale d'Indraprastha, l'ancienne Delhi. Mais d'autres faits, tels que la prédominance présente du Bouddhisme du Sud et de ses livres, des traditions qui font prêcher le Bouddhisme par le Buddha même venant de Ceylan, des usages qui font de Lanka la *qibla* du Cambodge, semblent indiquer que la question de l'origine du Bouddhisme au Cambodge et peut-être de la civilisation indienne même, n'est point susceptible d'une réponse unique et que la colonisation, à tout le moins la colonisation religieuse, s'est faite à plusieurs reprises et de deux côtés, par le Nord et par le Sud....

« Mais le déchiffrement et la mise en œuvre des inscriptions sanscrites n'est que la moitié de la tâche et non point la plus difficile. La grande nouveauté et le grand intérêt de cette épigraphie, c'est qu'elle nous permettra peut-être de plonger dans le passé, du moins linguistique, des aborigènes du Cambodge... »

A propos enfin des heureuses fouilles opérées par M. de Sarzec et des discussions qu'elles ont provoquées, M. Darmesteter s'exprime ainsi :

« Les belles découvertes de M. de Sarzec continuent à occuper nos assyriologues. M. Oppert a trouvé dans la collection Sarzec deux textes qui sont les documents les plus anciens connus jusqu'ici des bords de l'Euphrate. L'un est un texte en cunéiforme encore tout hiératique, émanant de Ur-Ninâ, (lecture hypothétique), roi de Sir-

tella, dont il relate les constructions; l'autre, mutilé et obscur, accompagnant un bas-relief qui représente des vautours acharnés à des morts, semble contenir une prière. M. Oppert attribue ces textes à une époque antérieure à l'ère sémitique. L'éminent assyriologue, au moyen des indications contenues dans le cylindre de Nabonid, nouvellement découvert par M. Pinches, reporte la période sémitique de la Chaldée au quatrième millénium avant le Christ; car, dans ce cylindre, Nabonid, qui régnait au VIe siècle avant le Christ, cite Naramsin, fils de Sargon, comme ayant vécu 3200 ans avant lui. Les nouveaux textes de la basse Chaldée remonteraient donc au delà de 4000 ans avant notre ère, et la Chaldée n'a plus rien à envier à l'Egypte en fait d'antiquité, M. Heuzey, s'appuyant sur les mêmes débris archaïques, croit pouvoir déterminer trois périodes dans les monuments antérieurs au roi dit Gudea, auquel appartient le gros des monuments Sarzec.....

« Les nouveaux textes ont naturellement apporté un nouvel aliment à la polémique qui anime depuis plusieurs années les études assyriennes. M. Halévy considère comme sémitique le nom du roi *Gudea*, qu'il lit *Nabû*... »

ANGLETERRE. — Nous empruntons à une correspondance adressée de Londres au journal *le Soleil* des renseignements sur la prétendue découverte de fragments du Deutéronome écrits en caractères archaïques :

« L'archéologie de la Terre-Sainte doit particulièrement intéresser la France, depuis que tant de Français, y compris votre ambassadeur à Londres, ont tant fait personnellement pour en développer l'étude. Depuis une vingtaine d'années, l'exemple a été suivi et il s'est formé en Angleterre une société spéciale, soutenue par souscription, pour l'exploration scientifique de la Palestine et des contrées environnantes. Elle a produit, si je ne me trompe, la première bonne carte complète et a fait faire des fouilles considérables sur des points historiques, notamment sur le pourtour des remparts de Jérusalem. Ses recherches étendues sur tout le pays ont mis les habitants en éveil sur la valeur des antiquités, dont ils ont appris à faire le commerce aussi bien que les boutiquiers de Rome ou du Caire. La découverte de la fameuse pierre de Moab et le bruit qu'elle a fait, à juste titre, dans le monde savant, leur a donné à penser que les régions, à l'orient du Jourdain et de la Mer-Morte, aux trois quarts inconnues, seraient un champ merveilleux pour la culture des antiquités....

toutes flambant neuves. La céramique étant la branche à la mode de l'archéologie, les bazars de Jérusalem et de Damas ont été merveilleusement vite fournis de poteries rarissimes des pays de Moab, d'Ammon et de Basan. Quelques uns de ces faux antiques avaient été assez habilement fabriqués pour tromper un spécialiste de Jérusalem, qui les avait apportés ici et avait soutenu une longue controverse, avant de reconnaître qu'il avait été trompé.

« Le même personnage est de retour et vient de déposer au British Muséum une curiosité qui, si cela est authentique, vaut un prix fabuleux, moins pourtant que la modeste somme de vingt-cinq millions de francs qu'il en demande. Ce sont quinze bandes de cuir d'apparence antédiluvienne qui, frottées avec de l'alcool, laissent apparaître une centaine de lignes en caractères très archaïques, tout semblables à ceux de la pierre de Moab. Ce vénérable manuscrit remonterait donc au neuvième siècle avant l'ère chrétienne; c'est déjà phénoménal, mais le contenu en est aussi étonnant que la vieillesse. C'est un fragment du Deutéronome, avec des variantes des plus remarquables. Le décalogue y est relaté avec une rédaction fort différente du texte reçu. Outre que les deux premiers commandements sont réunis en un seul, conformément au canon catholique romain, mais contrairement aux canons juif, grec-orthodoxe, protestant et autres, celui qui interdit le faux serment est relégué à la huitième place, et la dixième est occupée par ce précepte : « tu ne haïras pas ton frère. » Le déchiffrement n'est pas encore complet, mais on a pu constater que, quoique écrits par deux mains différentes, les caractères sont tout à fait homogènes et que le style de la rédaction l'est aussi. S'il y a fraude, elle doit être attribuée à un faussaire encore plus savant et adroit que celui qui avait confectionné la correspondance de Pascal pour M. Chasles et tant d'autres habiles pastiches. »

A prendre à la lettre les indications données par le correspondant du *Soleil*, la fraude n'aurait point exigé une science et un talent si extraordinaires qu'il le suppose. Il suffit en effet de prendre un fragment de la Bible hébraïque, de le transcrire en caractères archaïques — dont l'alphabet est entre les mains de tous — et d'y introduire quelques modifications, pour donner naissance à des inscriptions de cette nature, dont l'exacte valeur sera immédiatement percée à jour quand un homme compétent y aura jeté les yeux.

Depuis, les informations se sont multipliées sur le prétendu manus-

crit antique : la supercherie a été dévoilée par les différentes personnes compétentes. M. Clermont-Ganneau, comme on le verra aux comptes-rendus de l'Académie des inscriptions, s'est donné en particulier le malin plaisir de restituer et d'exposer les détails de l'opération à laquelle avait dû se livrer le faussaire.

— Voici le sommaire du premier numéro, récemment paru, du *Folk-Lore Journal*. — *J. Sibree*, The Oratory, Songs, legends and folk-tales of the Malagasy, I; *Sayce*, Babylonian folk-lore ; *H. C. Coote*, A building superstition ; *W. Gregor*, Stories of fairies from Scotland. Le fascicule se termine par des notes intitulées : *The divining-rod in Gloucestershire* ; *curious superstition in Lochee; Mermaid tradition*, et des questions.

— Le 28 janvier est mort le Rev. W. Hentey Jervis, auteur d'une *History of the Church from the concordat of Bologna to the revolution* et d'un autre ouvrage intitulé : *The gallican church and the revolution*.

HOLLANDE. — Les études orientales viennent de faire une grande perte dans la personne de l'éminent professeur *R. Dozy*. Son ami et élève M. J. de Goeje a adressé à la *Revue critique* une notice sur le défunt, que nous reproduisons :

« Dozy est né à Leyde le 21 février 1820. Il fut inscrit comme étudiant à l'Université en 1837 et reçu docteur ès-lettres en 1844. Sa thèse contenait la première partie d'un ouvrage intitulé *Scriptorum Arabum loci de Abbadidis*, ouvrage dont le premier volume parut en 1846, le second en 1852, le troisième et dernier en 1863. Mais Dozy avait déjà été couronné par l'Institut royal des sciences à Amsterdam, le 16 décembre 1841, pour son *Dictionnaire des noms de vêtements chez les Arabes*. Ces deux ouvrages tracent la voie que Dozy allait suivre dans ses études. Le dictionnaire fut l'avant-coureur de ses travaux lexicographiques, continués par les glossaires dont il enrichit ses éditions de textes, par le *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'Arabe* (1869) auquel l'Institut de France décerna un de ses prix, et couronnés enfin par le *Supplément aux dictionnaires arabes*, si apprécié des Orientalistes.

« Les recherches de Dozy sur la dynastie des Abbadides le plongèrent dans l'histoire de l'Espagne. C'est en travaillant à son livre sur les Abbadides qu'il découvrit le véritable Cid Campéador. En 1849 il publia le premier volume de ses *Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne pendant le moyen-âge*, ouvrage dans

lequel il prenait à partie Conde et ses admirateurs et les écrasait. En 1880 parut une troisième édition enrichie de nouveaux articles, parmi lesquels nous citerons celui qui est consacré au pseudo-Turpin. L'*Histoire des Musulmans d'Espagne*, en quatre volumes, date de 1861. Tous ces écrits s'appuient, en quelque sorte, sur des éditions de textes arabes publiés avec cette rigueur philologique qui caractérise l'ancienne école de Leyde. On a déjà reconnu les éditions d'Ibn-Adhârî, Abdolwâhid, Ibn Badroun, Al-Makkarî et Edrîsî, le dernier publié en collaboration avec moi-même et l'avant-dernier en collaboration avec MM. Wrigth, Krehl et Dugat.

« Lorsque Weyers, le savant orientaliste dont Dozy était l'élève, vint à mourir un mois après la promotion de Dozy au doctorat ès-lettres, on jugea le nouveau docteur trop jeune pour le remplacer et c'est Juynboll qui fut appelé à la chaire vacante. Dozy fut alors nommé conservateur adjoint des manuscrits orientaux, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1850. En cette qualité il publia les deux premiers volumes du *Catalogus codicum orientalium Bibliothecæ Acad. Lugd. Batav.* En 1850, Dozy fut nommé professeur extraordinaire d'histoire à l'Université. Ce n'est que sept ans plus tard, qu'il devint professeur ordinaire. Il a occupé cette chaire jusqu'à sa mort.

« Ses cours d'arabe étaient privés et il ne voulait y admettre que ceux chez lesquels il croyait découvrir une étincelle du feu sacré qui l'embrasait. C'est seulement pendant le court intervalle qui sépara la mort de Juynboll de ma nomination, que Dozy fut chargé d'enseigner l'arabe; mais il ne put former d'élève en un si court espace de temps. Toutefois M. Van den Berg, mon premier disciple, avait reçu de lui les premiers éléments.

« L'ouvrage qui a le plus popularisé le nom de Dozy est son *Histoire de l'Islamisme* écrite en hollandais (1863), puis traduite en français et en allemand. Il en existe une seconde édition hollandaise. En 1864, Dozy fit paraître, en hollandais et en allemand, ses *Israélites à la Mecque*. En 1870 prend place une polémique assez vive entre Dozy et Fleischer. L'année d'après, Dozy publia sa *Lettre à M. Fleischer*, à la suite de laquelle ces deux hommes éminents se brouillèrent momentanément, pour redevenir ensuite amis comme par le passé. Personne ne ressent plus vivement que moi la perte de Dozy qui, de mon maître, était devenu mon ami et mon confident. Pendant les vingt-cinq années que j'ai vécu dans son intimité, jamais un nuage ne s'éleva entre nous. Bien au contraire, les liens de notre

amitié allaient toujours se resserrant. Les derniers mois de sa vie ont été douloureux. Etre condamné à l'inaction était pour Dozy un vrai supplice. Quand la fin approcha, Dozy se réjouit et nous avec lui. Il s'éteignit dans la soirée du 29 avril 1883. Son dernier livre porte le millésime de sa mort (*Corrections sur le Bayân et Ibno'l-Abbâr*). Un de mes amis, en apprenant la mort de Dozy, s'est écrié : « Les rois s'en vont ! » Dozy était bien roi, en effet, dans le domaine qu'il s'était choisi. »

M. Dozy devait présider cette année même le congrès des orientalistes convoqué à Leyde ; par suite de sa mort la présidence est revenue à M. A. Kuenen, le premier des vice-présidents désignés.

INDES. — Une société pour l'étude des Védas, nommée *Veda-Vidyâlaya*, s'est fondée récemment à Calcutta. La séance de fondation a été ouverte par le pandit Brahmarrata Samadhyayi qui a chanté un hymne védique et prononcé un discours sur les avantages des études védiques. Keshub Chunder Sen a, de même, exhorté ses compatriotes à « étudier les sources de leur vie, de leur littérature et de leur théologie nationales, dans ces souvenirs primitifs de la foi aryenne, les Védas. » Le pandit Mohesh Chunder Nayaratna, directeur du « Government sanscrit College », a remercié les fondateurs de la société au nom des pandits du Bengale.

PORTUGAL. — M. J. Leite de Vasconcellos, qui vient de publier un volume sur les *Tradiçoes populares de Portugal* (Porto, Clavel, in-8° XVI et 316 p.) prépare un autre volume, intitulé : *Fastos populares portuguezes* et qui renfermera les traditions relatives aux heures, aux jours, aux semaines, aux mois, aux fêtes, etc., en Portugal.

DÉPOUILLEMENT DES PÉRIODIQUES

ET DES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES

I. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 4 mai.* — M. Renan présente à l'Académie un fragment d'inscription carthaginoise (tarif de sacrifices), trouvé, il y a plusieurs années, par le P. Delattre. On admire la perfection de la gravure de ce monument, il doit être d'environ trois siècles antérieur à notre ère : il est certain qu'à Rome, à cette époque, on aurait été incapable de graver sur la pierre avec cette netteté et cette régularité. On vient de constater que ce fragment fait corps avec deux autres fragments du même genre qui existent au Musée britannique ; M. Philippe Berger a fait, ces jours derniers, un voyage à Londres qui a mis ce résultat hors de doute. Le nombre des fragments de tarifs de ce genre que l'on possède se trouve, par suite de cette découverte, réduit de cinq à trois.

M. Gaston Paris signale, dans la dernière livraison du *Folk-Lore Journal*, un conte indien, recueilli au Pendjâb, qui présente une ressemblance frappante avec la légende contenue dans le roman du *Châtelain de Coucy*, dans laquelle on voit un mari offensé faire manger à sa femme le cœur de son amant.

M. Bréal communique un mémoire sur les termes qui désignent, en latin, la loi et le droit : *jus*, *fas*, *lex*. Il montre que le mot *jus*, à l'origine, ne signifiait pas purement le droit civil et humain, mais impliquait aussi bien que celui de *fas*, une idée religieuse ; il le rapproche du sanscrit *jaus* et du zend *jaos*, qui se rencontrent dans les Védas et dans l'Avesta et qui tous deux désignent une sorte de puissance ou de garantie sacrée. Ce mot, qui se rencontre à la fois dans trois langues diverses de la famille indo-européenne, existait donc déjà avec ce sens dans la langue-mère, et, par conséquent, l'idée qu'il exprime était formée et avait cours dans la population dès avant la séparation de la race. Il en est de même de *fas*, qui se retrouve dans le grec θέμις (*θέμις ἐστι* = *fas est*) :

$f = \theta$, $\bar{a} = \epsilon\mu$, l'*e* s'étant transformé en *a* sous l'influence de la nasale, puis allongé par compensation après la chute de celle-ci, amenée par le voisinage de l'*s*; enfin l'*s* finale se retrouve en latin comme en grec. Ausone ne savait certainement pas à quel point il rencontrait juste, quand il écrivait : *Prima Deum Fas quæ Themis est Graiis.* Mais le mot n'est pas seulement commun aux latins et aux grecs ; dans d'autres langues indo-européennes encore, l'idée de justice est exprimée par des dérivés de la racine *da*. Ainsi le peuple indo-européen avait la notion abstraite du droit et de son caractère sacré. L'idée de loi positive, au contraire, est postérieure ; elle est née séparément chez les divers peuples. Le latin *lex* n'a d'analogue dans aucune autre langue. C'est un dérivé de *legere*: la loi est une lecture, un texte écrit. Il est clair que cette notion n'a pu se former qu'après l'invention de l'écriture, c'est à dire à une époque relativement basse.

Séance du 11 mai. — M. Riant lit un mémoire intitulé : *La donation d'Orvieto et d'Acquapendente au Saint-Sépulcre* et les établissements latins de Jérusalem *au Xe siècle.*

Séance du 1er juin. — M. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, envoie quelques renseignements sur les dernières découvertes archéologiques. Il envoie, entre autres, le dessin d'une fresque découverte à Pompéi, qui paraît représenter le jugement de Salomon : on y voit trois juges siégeant ensemble ; devant eux, sur une sorte de billot, un enfant étendu, qu'un soldat semble vouloir couper en deux avec un grand coutelas et deux femmes, dont l'une maintient l'enfant, tandis que l'autre, éplorée, étend les mains vers les juges.

Séance du 20 juillet. — M. Le Blant communique des renseignements qui lui ont été transmis par MM. de Nolhac et Diehl, membres de l'École française de Rome, sur des fouilles récentes. Vers la fin de juin, un particulier, faisant quelques fouilles dans un petit jardin situé derrière l'église de la Minerve, trouva, presque à fleur de terre, un sphinx de granit rose, parfaitement conservé, d'environ 1m20 de longueur. MM. de Nolhac et Diehl ont examiné ce monument : ils le croient de travail romain ; c'est du faux égyptien comme on en a tant fait sous les Antonins. L'attention de la commission archéologique ayant été attirée sur ce point par cette trouvaille, des fouilles ont été entreprises dans l'impasse de Saint-Ignazio, qui confine à l'abside de la Minerve. Elles ont amené la découverte de plusieurs monuments intéressants :

1° Un sphinx de granit noir, de travail égyptien, qui porte le cartouche royal d'Amasis II, martelé, probablement par ordre de Cambyse ; ce sphinx, long d'environ 1m50 et parfaitement conservé, a été transporté au Musée du Capitole :

2° Deux cynocéphales de granit noir, dont l'un porte le cartouche du roi Nechtorheb Ier.

3° Un piédestal de candélabre, triangulaire, de très grande dimension qui paraît être de travail grec et qui porte aux trois angles de sa base inférieure, des figure accroupies et, plus bas, des ornements fort délicats ;

4° Un obélisque de granit rose, haut d'environ 6m, sur lequel est gravé le

cartouche de Ramsès II. C'est le pendant de celui qu'on voit sur la place de la Minerve;

5° La base d'une belle colonne de granit oriental, décorée de sculptures égyptiennes très fines exécutées en relief et représentant des personnages.

Déjà des fouilles plus anciennes avaient révélé l'existence dans cette partie de la ville, d'un édifice considérable, consacré à une divinité égyptienne. Selon M. Lanciani, c'était l'Isæum de la neuvième région.

Séance du 27 juillet. — M. Pavet de Courteille lit une note de M. le baron de Witte intitulée : *Sur un groupe de bronze représentant Hermès et Dionysos.* Le groupe dont il s'agit a été trouvé en 1866 aux environs de Roye (Somme); il appartient aujourd'hui à M. de Witte. C'est un petit bronze, de travail grec, remarquable à la fois par le sujet et par l'art avec lequel il a été traité. L'artiste semble s'être inspiré du beau groupe de marbre d'Olympie découvert en 1877.

M. Victor Guérin communique un mémoire sur les *Populations du Liban*; la première partie en est consacrée aux Maronites, population catholique, dont l'auteur raconte l'histoire et expose l'état religieux et l'organisation ecclésiastique. Il parle ensuite des Grecs catholiques et des Grecs schismatiques, puis des Druses, qui professent une religion particulière et peu connue, enfin des Métouualis, qui appartiennent à une secte de l'Islamisme.

Séance du 3 août. — M. Schwab lit le déchiffrement d'une inscription chaldéenne tracée sur une terre cuite en forme de bol, découverte près de Hilla en Babylonie et récemment acquise par le British Museum. Il traduit ainsi cette inscription : « Salut du ciel pour (donner) la vie du seuil d'Aschir Mehadioud... au nom de l'Eternel le saint, le grand dieu d'Israël, dont la parole, aussitôt qu'énoncée, est exécutée. » Suivent des versets bibliques : *Cantique* III, 7; *Nombres*, VI, 24-26; Isaïe XLIV, 25. Par la forme des caractères et surtout par leur disposition, cette inscription, qui offre des éléments tachygraphiques nouveaux, paraît remonter au VIe siècle de notre ère.

Séance du 10 août. — M. Maspero donne des détails sous les fouilles opérées sur sa direction en Egypte et particulièrement sur les pyramides de Saqqarah, de Dakchour et de Licht.

Séance du 17 août. — M. Maspero, continuant sa communication, parle des travaux de déblaiement du temple de Louqsor à Thèbes et du pylone d'Horus à Karnac, pylone construit avec des matériaux empruntés à un temple plus ancien. Il indique également les résultats de recherches faites à Deir-el-Bahari, à Saqqarah, à Edfou et à Philæ.

M. Delaunay lit un mémoire de M. Robiou relatif au synchronisme égyptien de l'Exode, que cet auteur place au milieu du XIVe siècle avant notre ère, sous Ramsès III, fils de Ramsès II ou Sésostris.

Séance du 24 août. — M. Clermont-Ganneau donne quelques détails sur le prétendu manuscrit du Deutéronome offert au British Museum. Un rapide examen, le seul qu'on lui ait permis, l'a mis à même de reconnaître le procédé em-

ployé par le faussaire. Celui-ci a découpé sur des manuscrits de cuir datant de quelques siècles des bandes marginales, sur lesquelles il a ensuite opéré. Le prétendu manuscrit moabite n'est donc qu'une grossière supercherie.

Séance du 31 *août*. — M. Ledrain communique la traduction de deux textes sumériens.

M. Clermont-Ganneau, signale quelques monuments phéniciens du British Museum, qui lui ont paru dignes d'attention (d'après la *Revue critique*).

II. Revue critique d'histoire et de littérature. — 7 *mai*. — H. Hubschmann, Die Umschreibung der Iranischen sprachen und des Armenischen, compte-rendu par *C. de Harlez* « Le meilleur mode de transcription de l'alphabet avestique forme encore une des questions les plus controversées de la science éranienne... En résumé, tout en regrettant certains procédés de M. Hübschmann, je dois constater que son nouveau mode de transcription marque un progrès réel ; s'il consentait à abandonner » quelques-uns des caractères proposes « peu exacts et sans avantage d'aucune sorte, on arriverait aisément à un alphabet satisfaisant pour tout le monde et assurant l'uniformité complète de la transcription. Notons surtout qu'il s'agit non point de rendre une prononciation que l'on ne connaîtra jamais, mais de transcrire des lettres. — J'insiste sur ce point parce que la question est à l'étude et sera probablement résolue au congrès de Leyde et qu'il importe de ne point y apporter une solution inadmissible ou inapplicable pour beaucoup. »

H. Baumgarten, Sleidans Briefwechsel, compte-rendu par *R*. « Il y a trois ans déjà, M. Beaumgarten publiait un premier opuscule sur la vie et les lettres de Sleidan, l'historien de la Réforme. Il voulait mettre le public érudit au courant des documents qu'il avait pu réunir déjà sur l'existence d'un homme presque aussi peu connu que ses écrits étaient célèbres et stimuler ainsi son zèle pour la découverte de pièces se rapportant à l'auteur des *Commentaires*. Sous ce rapport, M. B. n'a point eu tout le succès que son zèle méritait, à coup sûr. Il a consulté lui-même ou fait consulter pour lui *soixante* bibliothèques, où des motifs sérieux et raisonnés lui permettaient d'espérer qu'on trouverait des lettres de Sleidan, les lettres à lui écrites, ou des renseignements contemporains sur sa personne. La totalité du butin d'une exploration presque triennale, se trouve à *cent quatre-vingt-deux pièces* seulement. C'est là tout ce que nous représente aujourd'hui la correspondance d'un des savants les plus estimés, d'un des diplomates les plus appréciés de son temps, dont la vie tout entière s'est passée, pour ainsi dire, la plume à la main. »

14 *mai*. — A. Germain, La faculté des arts et l'ancien collège de Montpellier, compte-rendu par *Gaston Boissier*.

Correspondance. Réplique de M. Halévy à M. Harkavy.

21 *mai*. — P. Ch. Robert et R. Cagnat, Epigraphie gallo-romaine de la Moselle. Deuxième partie. Dédicaces aux empereurs et inscriptions publiques, compte-rendu par *R. Mowat*.

Variétés. Clermont-Ganneau, *Notes d'archéologie orientale.* I. Le Dieu *Sêd* et le nom gréco-romain de Thérôn. (M.-C.-G. soupçonne le nom de Thérôn, fils de Boudastratos qui se rencontre dans une inscription de l'île de Cos, de correspondre à un nom phénicien théophore composé avec l'élément divin *Sêd.* Le dieu *Sêd* revient assez fréquemment dans la formation des noms propres phéniciens. D'après M.-C.-G. ce nom divin se rattacherait à *Saïd,* « chasse » et, Thérôn, sans être une traduction rigoureusement exacte dudit nom théophore, en rappellerait clairement l'élément essentiel. « En tout cas, écrit-il, si c'est bien, comme je pense, le nom du dieu *Sêd* qui est visé par cet équivalent, nous aurions là un témoignage précieux de la façon dont les Phéniciens eux-mêmes concevaient à tort ou à raison, l'entité de cette divinité demeurée jusqu'ici l'une des plus obscures de leur panthéon et engagée dans certaines combinaisons mythologiques, que l'on n'est pas encore parvenu à résoudre.

« L'une de ces combinaisons : *Sêd-Tanit* nous montre, à Carthage, *Sêd* associé à la grande déesse *Tanit,* qui a pour équivalent officiel *Artemis.* Il faut avouer que le Dieu *Sêd,* considéré comme étant en relation avec la *chasse* « avait quelque droit à figurer en compagnie de la Diane chasseresse, de la parèdre de cet Apollon qui, lui aussi, a porté le surnom d'Ἀγρεύς, et qui est, à cet état, un véritable homonyme de l'Ἀγρεύς phénicien de Sanchoniaton. Ce dieu chasseur n'est peut-etre pas sans rapport avec l'Adonis libanais, dont la fin tragique caractérise suffisamment le rôle cynégétique, avec le *Baal-Lebanon,* que nous savons, d'une façon positive, avoir été adoré à *Sidon,* ville dont le nom se rattache étroitement à celui du dieu *Sêd.* »)

II. Nouvelle interprétation de l'inscription araméenne de la table à libations du Sérapéum, conservée au Musée du Louvre.

III. L'inscription hébraïque de Byblos (Djebaïl).

4 *juin.* — H. Blumner und W. Dittenberger, K. Fr. Hermann's Lehrbuch der griechischen Antiquitæten neu herausgegeben, 4ter Band, Die Griechischen Privatalterthüme, dritte vermehrte und verbesserte Auflage von Hugo Blümner, compte-rendu par *Albert Martin.* (Le manuel si justement réputé de Hermann formait, dans le principe, « trois volumes, le premier consacré aux antiquités politiques, le second aux antiquités religieuses, le troisième aux antiquités privées avec un supplément pour les antiquités juridiques. La nouvelle édition formera quatre volumes, dont voici la distribution, avec les noms des savants chargés de la révision ou de la composition des diverses parties :

1er volume. *Antiquités politiques.* — Arnold Hug.
2e volume. I *Antiquités juridiques.* — Ch. Thalheim.
« II *Antiquités militaires.* — H. Droysen.
3e volume. I *Antiquités religieuses.* — W. Dittenberger.
« II *Antiquités scéniques.* — A Müller.
4e volume. *Antiquités privées.* — H. Blümner. »

La nouvelle édition constitue un remaniement complet).

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Introduction à l'étude de la littérature celtique, compte-rendu par *J. Loth*. «... Dans un chapitre préliminaire qui suit l'Introduction, M. d'A. de J. précise son titre un peu vague d'*Introduction à la littérature celtique*. Avant d'aborder l'étude des monuments divers dont se compose la littérature de l'Irlande ancienne, il veut en rechercher les auteurs. La classe lettrée, en Irlande, comme en Gaule, comprenait trois groupes : les bardes, les druides, les *File*, poètes-juges primitivement devins. M. d'A. de J. consacre un chapitre à chacun de ces groupes et les étudie successivement en Gaule, en Grande-Bretagne et dans la Bretagne armoricaine.

« Les bardes, en Irlande comme en Gaule, sont surtout des poètes panégyristes, vendant l'éloge aux chefs. Ils sont méprisés et considérés comme des ignorants. Le seul pays où ils conservent un rang honorable, et cela jusqu'au XIIe siècle de notre ère, est le pays de Galles. Ils n'y sont pas, comme en Irlande, annihilés par la corporation savante des *File*, qui joint au prestige de la science le pouvoir de rendre la justice, ni gênés par l'influence des druides, supprimés par l'empire romain. Il nous reste, des bardes bretons, des compositions lyriques conservées dans des manuscrits des XIIe, XIIIe XIVe et XVe siècles, dont les auteurs peuvent avoir vécu à une époque bien antérieure, mais qui, en tout cas, nous sont parvenues remaniées et très rajeunies...

« Le livre II consacré aux druides est de nature à satisfaire la curiosité la plus exigeante et la critique la plus méticuleuse. On y trouve les renseignements les plus intéressants et les plus solides sur l'étymologie du mot druide, sur l'origine du druidisme, sur les fonctions des druides. M. d'A. de J. retrouve les druides en Irlande avec leur nom et leurs fonctions, moins toutefois celle de juge. Le pouvoir judiciaire leur a été enlevé, en effet, par la corporation lettrée des *File*... Les véritables auteurs de la littérature épique de l'Irlande, comme l'établit M. d'A. de J., sont les *File*. Devins, poètes, conteurs, juges, ils jouent un rôle considérable dans la société irlandaise, et les prêtres chrétiens trouvent en eux contre les druides de puissants auxiliaires.

« Le livre III qui leur est consacré, sera pour le public français une véritable révélation. M. d'A de J. termine judicieusement son étude sur les *File* par un chapitre traitant des écoles aux VIe, VIIe et VIIIe siècles de notre ère ; le développement subit et prodigieux des études classiques *grecques* et latines en Irlande, à cette époque, ne peut s'expliquer, en effet, que par une préparation littéraire et, à ce titre, il est, en grande partie, l'œuvre des *File*. Cette brillante époque étant précisément celle où les plus anciens et les plus curieux monuments de la littérature nationale ont été consignés par écrit en Irlandais, on est amené à se demander jusqu'à quel point les lettrés irlandais ont subi l'influence des Grecs et des Latins : question importante que M. d'A de J. n'a pas posée dans son Introduction à la littérature celtique et qu'il se propose certainement de résoudre dans les volumes qui suivront.

« M. d'A. de J. ne trouve aucune trace de *druides* ni de *File* en Grande-

Bretagne, après l'occupation romaine. Il nous semble cependant probable que la classe des devins a dû y survivre à la destruction du druidisme. Dans la vie de *saint Samson,* moine insulaire émigré en Armorique au VI[e] siècle et premier évêque de Dol, vie composée environ quarante ou cinquante ans après la mort du saint, on voit paraître un personnage curieux ressemblant fort à un *File* irlandais. Les parents de Samson, gens de haute naissance, n'ayant pas d'enfants, se rendent auprès d'un *magister librariusque,* dont la réputation s'étendait au loin et pour lequel l'avenir n'avait pas de secret. Ils le trouvent au milieu d'une foule considérable de gens qui l'entourent du plus grand respect et tranchant toute espèce de questions. Ils se jettent à ses pieds; avant qu'ils aient ouvert la bouche, le *librarius* leur annonce qu'ils auront un fils qui sera la gloire des églises bretonnes. Cette classe de devins jouissait encore en Galles d'une grande considération au XII[e] siècle du temps de Giraldus Cambrensis ; ils portaient le nom d'*awenydhyon* inspirés.

« L'ouvrage de M. d'Arbois de Jubainville abonde en citations traduites de l'ancien Irlandais ; c'est à la fois un des mérites et un des agréments de son œuvre. Aussi son livre aura-t-il pour effet, non-seulement de préparer le public français à l'étude de la littérature celtique, mais encore de piquer sa curiosité et de lui inspirer le désir de pénétrer plus avant dans un genre d'études nouveau pour lui, à la suite d'un guide sûr et zélé rompu aux travaux de l'histoire et de la linguistique. »

O. DE GEBHARDT, novum Testamentum græce, recensionis Tischendorfianæ ultimæ textum cum Tregellesiano et Westcottio-hortiano contulit et breve adnotatione critica, additisque locis parallelis illustravit, compte-rendu par *A. Sabatier.* « Comme le titre l'indique, cette nouvelle édition du texte grec du Nouveau Testament n'est pas autre chose que la reproduction de la dernière de Tischendorf, perpétuellement comparée avec celles de Tregelles et de Westcott et Hort. Par cela même, elle ne répond que mieux à l'usage auquel l'auteur l'a destinée. Elle s'adresse avant tout aux étudiants qui veulent sur un passage donné et sans trop de recherches, avoir tout de suite l'état actuel de la critique du texte. »

18 *juin.* — HARTEL, Ennodii opera omnia, compte-rendu par *C. Jullian* (ce travail, méritoire de tous points, fait partie du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum* publié par l'Académie des sciences de Vienne).

25 *juin.* — O. DE GEBHARDT, the miniatures of the Ashburnham Pentateuch, compte rendu anonyme.

2 *juillet.* — RICARD, les premiers jansénistes et Port-Royal, compte-rendu par *A. Gazier.* « Je ne m'arrêterai pas à réfuter cet ouvrage, qui est un tissu d'erreurs et de calomnies... »

VARIÉTÉS. Les inscriptions du Safa par *Joseph Halévy.*

16 *juillet.* — EB. SCHRADER, Die Keilinschriften und das Alte Testament. Mit einem Beitrage von D[r] Paul *Haupt.* Zweite Ausgabe, compte-rendu par

J. Halévy. « La première édition de ce livre, parue en 1872, a provoqué en Allemagne un mouvement favorable aux études assyriologiques, lesquelles étaient reçues jusqu'alors avec un superbe dédain par les doctes titulaires des Universités. La nouvelle édition est presque augmentée de moitié, l'auteur y ayant ajouté une foule de choses découvertes sur le domaine des cunéiformes dans les dix dernières années. De ce nombre sont les récits mythiques relatifs à la création et au déluge. La traduction de la tablette du déluge a été confiée par l'auteur à M. P. Haupt, dont l'écrit est inséré sous le titre d'*Excurs*. Le livre a pour objet de contrôler les données historiques ou légendaires de la Bible au moyen de la littérature assyro-babylonienne, à laquelle l'auteur attribue, en général, un degré supérieur de véracité. Cette tendance à écarter les données bibliques toutes les fois qu'elles paraissent vouloir se soustraire à la tutelle des annales assyriennes, loin de nuire à l'ouvrage de M. Schrader, en rehausse singulièrement la valeur ; car, comme à tout prendre, les documents hébraïques sortent de cette épreuve sans être gravement atteints, si l'auteur était plus croyant, ses résultats auraient pu être suspectés de partialité. »

Jules Martha. Les sacerdoces athéniens, compte-rendu par P. *Decharme.* « Les sacerdoces helléniques n'avaient été étudiés jusqu'ici que dans leurs caractères les plus généraux, sans distinction suffisante d'époque ni de pays. Si l'on songe à la variété des cultes grecs, à leurs accroissements successifs, aux conditions diverses où les prêtres se trouvaient placés suivant les régions et suivant les sanctuaires, on comprendra qu'une telle méthode entraînait bien des erreurs. Le prêtre, aux temps homériques, n'est pas ce qu'il sera au temps de Périclès ; ce qui est exact pour Delphes ne l'est pas pour Athènes; ce qui est vrai du culte de Héra ne l'est plus de celui de Déméter. Sera-t-on donc réduit sur ces questions à des études de pur détail ? Devra-t-on se contenter d'écrire les monographies isolées de tel ou tel sanctuaire célèbre ? M. Jules Martha ne l'a pas pensé. Décidé à ne pas se perdre dans d'imprudentes généralisations, il a cru cependant possible d'établir un lien entre les faits particuliers dont la réunion compose un chapitre important de l'histoire des sacerdoces grecs. Comme il le fait observer justement, les prêtres, en Grèce, « sont tous les magistrats d'un même état et s'acquittent de leurs fonctions suivant une loi commune qui varie avec la constitution de chaque cité. » On peut donc considérer les institutions sacerdotales non dans tel sanctuaire, mais dans telle ville déterminée. M. Martha a entrepris ce travail pour Athènes. Mais il a voulu borner son étude « au temps où la constitution athénienne développait ses principes en toute liberté, c'est-à-dire entre le cinquième et le troisième siècles avant notre ère. « On ne se plaindra pas que l'auteur ait ainsi limité le terrain de ses recherches pour le fouiller plus profondément.

« Les divisions du livre sont très nettes. Après avoir classé les sacerdoces athéniens, en distinguant surtout ceux qui étaient annuels de ceux qui

étaient patrimoniaux, M. M. étudie successivement le choix des prêtres ; leurs fonctions diaconales (service dans l'intérieur du temple auprès de la statue de la divinité); leurs fonctions liturgiques; leurs fonctions administratives, leurs droits et leurs privilèges, leur responsabilité. Ces divisions correspondent bien aux parties essentielles du sujet. Il est à regretter seulement que M. M... ait cru devoir exclure de son plan l'étude des fonctions mystiques des prêtres d'Eleusis. Sans doute ces fonctions sont intimement liées à la constitution mal connue des mystères. Mais l'insuffisance de nos renseignements sur l'organisation de la religion éleusinienne est elle une raison suffisante pour ne pas toucher aux questions qui s'y rapportent? Personne n'eût exigé que M. Martha fit la lumière sur des points qui resteront peut-être toujours obscurs ; chacun lui eût su gré de marquer où commencent et où s'arrêtent, en pareille matière, nos connaissances.

« Dans l'étude de chacune de ces questions, l'auteur apporte une méthode exacte, une critique généralement sûre, qui n'accorde aux hypothèses que la place que l'on ne saurait leur refuser. »

P. DE FÉLICE, Lambert Daneau, sa vie, ses ouvrages, compte-rendu par *O. Douen* (travail original et dénotant de consciencieuses recherches sur un théologien protestant français du XVIe siècle).

30 *juillet*. — MAXE-VERLY, collection des monuments épigraphiques du Barrois, compte-rendu par *C. Jullian*.

6 *août*. — P. GIRARD, l'Asclépieion d'Athènes, d'après de récentes découvertes, compte-rendu anonyme. Les fouilles que la Société archéologique d'Athènes, dans le cours des années 1876 et 1877, a fait pratiquer sur le versant méridional de l'Acropole ont mis au jour, comme l'on sait, un assez grand nombre d'inscriptions relatives à Asclépios et de bas-reliefs consacrés au dieu. M. Paul Girard, après avoir été un des premiers à nous faire connaître ces monuments, a songé à mettre en œuvre les documents qu'ils fournissent. Il a voulu écrire une monographie, aussi complète que possible, de l'Asclépieion d'Athènes. Son livre se divise en deux parties. La première, intitulée le *Culte public*, comprend ce qui a rapport au temple, aux ministres du culte, aux cérémonies publiques, à l'administration du sanctuaire, La seconde, qui a pour titre le *Culte privé*, traite des rites accomplis par les particuliers (incubation, etc.), des différentes catégories de suppliants, des vœux, des ex-voto. Dans chacune de ces questions, M. Girard procède avec ordre et méthode, tirant bon parti, en général, des documents qu'il interprète et exposant avec clarté les résultats de ses recherches. — Ce n'est pas sa faute si ces résultats ne sont, en somme, ni très nombreux, ni très décisifs. Une dissertation d'une trentaine de pages eût suffi amplement, je crois, à en rendre compte. »

13 *août*. — ÉTIENNE CHASTEL, Histoire du christianisme, t. III, moyen-âge, compte-rendu par *M. N.* « Ce troisième volume... se distingue par les mêmes qualités que les deux précédents. C'est toujours la même richesse de saine éru-

dition et d'information prises aux sources ; la même indépendance d'esprit ; la même impartialité d'appréciation ; la même clarté d'exposition en des matières où se produisent à la fois tant de systèmes obscurs et confus et tant d'explications subtiles, et touchant des faits et des croyances, sur lesquels l'apaisement ne s'est pas encore fait et qui ont le fâcheux privilège de soulever toujours des passions religieuses et de froisser des intérêts politiques. »

20 *août.* — Variétés : *Clermont-Ganneau,* notes d'archéologie orientale IV : Stephaton, l'homme à l'éponge de la crucifixion et les deux larrons Gestas et Dysmas.

Soutenance de la thèse de M. Georges Duruy sur *le Cardinal Carlo Carafa.*

27 *août.* — James Darmesteter. Études iraniennes. Tome I : Etudes sur la grammaire historique de la langue persane ; tome II : Mélanges iraniens ; compte-rendu par *St. Guyard.*

Soutenance de la thèse de M. E. Étienne sur *La vie de saint Thomas le martyr.*

3 *septembre.* WW. Rockhill, Udâna-Varga, a collection of verses from the Buddhist canon, compiled by Dharmatrata, being the northern buddhist version of Dhammapada, translated from the Thibetan, compte-rendu par *L. Feer.* « M. Rockhill... revendique avec raison la part d'autorité qui est due aux écrits trop dédaignés des Bouddhistes du nord dans l'examen critique du Bouddhisme primitif et proteste contre le parti pris de ne tenir compte que de ceux du Buddhisme méridional. Toute cette préface est judicieuse et instructive, et le volume entier est un bon service rendu aux études bouddhiques. »

A. H. Charteris, The New Testament scriptures, their claims, history and authority, being the Ewall Lectures for 1882, compte-rendu par *M. N.* « L'ouvrage que nous annonçons en ce moment... est destiné à servir de guide à tout homme éclairé qui éprouve le besoin de se rendre compte des résultats de l'examen des témoignages en faveur de la canonicité des livres du N. T. M. Charteris en a banni, autant que possible, les termes techniques. Il y expose en six lectures : 1° ce que la Bible prétend être ; 2° les caractères des livres du N. T. quant à la vérité, l'unité et l'autorité ; 3° comment s'est formé le canon des Écritures et ce qu'étaient l'Ancien et le Nouveau Testament au commencement de l'ère chrétienne ; 4° ce que furent l'Église primitive et les livres canoniques du N. T. ; 5° ce qu'est l'évidence des apologistes, des versions et des écrits chrétiens, de Justin Martyr à Eusèbe ; 6° par suite de quels principes le christianisme a attribué l'autorité aux livres canoniques du Nouveau Testament. »

10 *septembre.* — R. A. Lipsius, Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden, compte rendu par *M. N.* « C'est un fait bien étrange qu'il ne soit resté qu'un si petit nombre de renseignements historiques sur les apôtres. Nous connaissons leurs noms par les Évangiles ; le livre du N. T. qui porte le titre d'Actes des apôtres nous a conservé le récit de quelques faits relatifs à

quelques-uns d'entre eux. Les Épitres de Paul nous en rapportent un très petit nombre d'autres ; après cela il n'y a plus rien de certain sur les premiers propagateurs de la religion chrétienne. Que devinrent-ils après la mort de leur maître ? Nous n'en savons rien ; où, quand et comment se termine l'existence de chacun d'eux ? Aucun document authentique n'en a conservé le souvenir.

« Ces étonnantes lacunes furent remplies de bonne heure par des légendes. Il n'est pas un seul de ces récits qui s'appuie sur un fait positif et certain. Plusieurs d'entre eux ne prirent naissance que pour satisfaire la pieuse curiosité des fidèles, curiosité d'ailleurs fort légitime ; d'autres furent provoqués par le désir de donner une origine apostolique à telles ou telles églises ; d'autres encore furent imaginés pour soutenir ou faire prévaloir certaines doctrines ; d'autres enfin furent composés en l'honneur de quelque apôtre, pour relever son autorité, en lui attribuant des actions extraordinaires, surtout des miracles plus ou moins extravagants.

« Ces légendes... ont cependant cette utilité de nous faire connaître l'esprit des temps et des lieux qui les virent naître... — C'est à l'histoire critique de ces légendes sur les apôtres et des nombreux écrits qui nous les ont conservées, que M. Lipsius a consacré cet ouvrage, dont nous n'avons encore que le premier volume... Ce n'est pas seulement un travail complet, c'est une étude faite dans un esprit réellement scientifique et avec cette conscience littéraire que les savants allemands ont l'habitude de mettre dans leurs écrits. »

De Hübner, Sixte-Quint, nouvelle édition, compte-rendu par *R.* (édition réduite et plus accessible au grand public).

E. Golubinsky. Histoire de l'Église russe (en russe), compte-rendu par L. *Leger*. « Il n'est jamais trop tard pour signaler un bon livre. Celui de Goloubinski est excellent à tous égards... — Ces deux volumes de quinze cents pages ne comprennent que l'histoire de l'Église russe jusqu'à l'invasion des Mongols, c'est-à-dire une période de moins de trois siècles. »

Ludwig Tobler, Schweizerische Volkslieder, compte-rendu par *C. J.*

Variétés : *Clermont-Ganneau*, notes d'archéologie orientale : V ; découvertes à Emmaüs-Nicopolis ; Patène du mont des Oliviers ; VII ; Les deux larrons.

17 *septembre*. — G. Dupont, le registre de l'officialité de l'abbaye de Cerisy, compte-rendu par *Elie Berger*,

P. Pierling, Rome et Moscou (1547-1759), compte-rendu par L. *Leger*. « Cet élégant petit volume se rattache à la série d'études que le savant jésuite a entreprises sur les rapports de la Russie orthodoxe et de la Curie romaine... On y trouve les sérieuses qualités que j'ai eu l'occasion de louer dans les travaux antérieurs de l'abbé Pierling... »

III. Journal asiatique. — *Octobre-novembre-décembre* **1882.** — Table

des matières de la septième série, comprenant les années 1873 à 1882. (Cette table, qui n'occupe pas moins de 258 pages est beaucoup plus que ce que le titre promet. Il ne faut pas oublier, en effet, que les rapports annuels sont des répertoires de l'activité orientale qui se produit en langue française ; ils ont été dépouillés, à leur tour, avec une conscience et une activité vraiment admirables. Il en résulte que la présente table des matières, rédigée selon l'ordre alphabétique à la fois des matières et des auteurs, est indispensable à consulter pour les innombrables monographies touchant à l'histoire des peuples orientaux parues dans les dix dernières années).

Janvier 1883. — G. Maspero, Les chants d'amour du papyrus de Turin et du papyrus Harris n° 500. « Il n'y a personne qui, en lisant la traduction de ces chants, ne soit frappé de la ressemblance qu'ils présentent avec le *Cantique des cantiques*. Ce sont les mêmes façons de désigner l'héroïne sous le nom de *sœur*, les mêmes images pratiques empruntées à la voix de l'hirondelle par exemple, les mêmes comparaisons. »

Février-mars. — J. Darmesteter, Fragment d'un commentaire sur le Vendidâd (suite).

Clermont-Ganneau, Sceaux et cachets israélites, phéniciens et syriens.

A. Barth, L'inscription sanscrite de Han Chey.

E. Senart, Étude sur les inscriptions de Piyadasi (suite).

E. Renan, deux monuments épigraphiques d'Edesse.

Avril-mai-juin. — Marcel Devic, une traduction inédite du Coran, première partie. Cette traduction manuscrite a été retrouvée par M. Devic à la bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier ; elle est l'œuvre du P. Dominique Germain, de Silésie et date du xviie siècle. Notice très complète et très intéressante).

Léon Feer, Études bouddhiques : comment on devient Arhatî.

Aymonier, Quelques notions sur les inscriptions en vieux Khmêr.

Clermont-Ganneau, Sceaux et cachets israélites, phéniciens et syriens, note additionnelle.

Juillet. — J. Darmesteter, Rapport sur les travaux du conseil de la Société asiatique pendant l'année 1882-1883 (Cf. *Chronique* du présent numéro).

IV. Revue des études juives. — *Octobre-décembre* 1882. — Ernest Renan, Des noms théophores apocopés dans les anciennes langues sémitiques (travail d'un haut intérêt, dont les conséquences peuvent être importantes à plusieurs égards. M. Renan commence par rappeler que « c'est un fait connu de tout le monde que, dans les anciennes langues sémitiques, un très grand nombre de noms propres portaient en composition un nom de dieu. » Le nom du dieu en pareil cas peut être, soit au nominatif : exemple *Elnatan*, celui que El a donné, au génitif : *Abdiel*, serviteur de El, à l'accusatif, ce qui est plus rare. « Un fait également bien connu des hébraïsants, c'est que, dans un grand nombre de cas, le nom du dieu s'omet, si bien qu'il ne reste plus que

l'autre composant et que le dieu ne figure que par le pronon de la 3e personne sous-entendu. » M. Renan pense que beaucoup des noms les plus anciens de l'histoire mythique d'Israël, noms qui désignent souvent des tribus et des groupements de tribus, sont des noms théophores écourtés. Ainsi que les noms de Jacob, d'Isaac signifieraient *qui sequitur vestigia* (*Dei*), *cui subridet* (*Deus*), « qu'ont pu porter d'anciennes confédérations aristocratiques de puritains religieux. »

« Trouve-t-on également des exemples du fait inverse, c'est-à-dire des cas où, d'un nom théophore, il ne resterait que le composant divin. En d'autres termes, y a-t-il chez les anciens Sémites des hommes portant le même nom que des dieux, s'appelant par exemple Baal, Eschmun ? Il est clair que cela n'a pas eu lieu pour les Israélites. On a cru longtemps avoir trouvé de pareils noms chez les Sémites païens. Nous croyons que c'est une erreur... Une classe de noms, au contraire, qui se rapproche beaucoup des noms théophores écourtés,... sont ceux où l'on reconnaît un composant de nom théophore avec une terminaison *hé* ou *aleph*, ou *iod*, ou même *vau*... On considère d'ordinaire ces finales comme de simples additions analogues à l'emphatique araméenne. L'opinion à laquelle je me suis trouvé conduit est que, dans un grand nombre de cas, ces finales sont en réalité le pronon de la 3e personne, représentant d'une façon vague le nom de la divinité. C'est ici la thèse que je me propose de démontrer avec quelques développements... Pour cela, nous allons passer en revue la plupart des mots qu'on trouve dans la composition des noms théophores, en divisant ces mots en trois classes : 1° ceux où le nom de la divinité est au génitif; 2° ceux où le nom de la divinité est à l'accusatif ; 3° ceux où le nom, de la divinité est au nominatif. »

« En résumé, conclut M. Renan, le pronom personnel suffixe peut figurer dans les noms propres théophores, tantôt désignant l'homme comme régime de l'action favorable que Dieu exerce sur lui... ; tantôt désignant Dieu comme créateur ou objet des hommages de l'homme... C'est ce second point que je m'étais proposé de démontrer. Si on adopte ma manière de voir, on sera débarassé de ces terminaisons explétives et emphatiques qui paraissent peu d'accord avec le caractère de sécheresse qu'eut l'orthographe sémitique dans les temps les plus anciens. »

W. Bacher, Etude critique sur quelques traditions étranges relatives à Rabbi Méir. (« Parmi les légendes du Talmud de Babylone qui se rapportent à la destruction de Jérusalem, nous en trouvons une d'après laquelle Néron, sous le règne duquel commença la guerre contre les Romains, se serait converti finalement au judaïsme et R. Méir serait un de ses descendants. Cette légende sur la conversion de Néron aurait, d'après M. Græetz, son origine dans la tendance polémique contre le christianisme, lequel prenait cet empereur pour l'Antéchrist. Nous croyons qu'elle a plutôt son origine dans la tendance de la tradition à montrer l'action triomphante du judaïsme sur les ennemis les plus acharnés. La

légende talmudique aime à raconter comment les plus grands ennemis d'Israël, ou bien se convertissent eux-mêmes au judaïsme, ou bien laissent des descendants qui acceptent le judaïsme et deviennent même des docteurs juifs. Le type de ces conversions légendaires pourrait bien avoir été la conversion du général syrien Naaman, qui fit la guerre contre Israël et se convertit plus tard au judaïsme (2 Rois V.) Ce Naaman figure en effet en tête de la liste des prosélytes ou souches de prosélytes dressées dans la Baraita du Talmud de Babylone. Après lui est nommé Nebuzaradan, général du premier destructeur de Jérusalem, dont la conversion forme le sujet d'un des plus saisissants épisodes de la légende talmudique sur la destruction du Temple. Les trois autres ennemis des Juifs cités dans la Baraita sont Sisera, Sanhérib et Aman. On ne nous dit pas que ces trois personnages se soient convertis, mais on nous rapporte que, parmi leurs descendants, il y eut des docteurs juifs. Des descendants de Sisera enseignaient à Jérusalem ; des descendants de Sanhérib dirigeaient des écoles publiques ; enfin des descendants d'Aman instruisaient les enfants à Benè Berak. » Il est également question dans le Talmud de Babylone d'un entretien entre Rabbi Méir et la reine Cléopâtre sur la résurrection des morts).

M. Friedlænder, La secte de Melchisédek et l'épître aux Hébreux (seconde partie).

A. Harkawy, Additions et rectifications à l'histoire des Juifs, de Grætz. « Il y a deux ans, les étudiants israélites de Saint-Pétersbourg conçurent le projet de traduire en russe l'Histoire des Juifs de M. Grætz. Ils me demandèrent de revoir leur traduction et d'y ajouter les faits nouveaux acquis depuis la publication de l'ouvrage de l'historien juif. Je souscrivis à leur désir. Comme les parties contenues dans les quatre premiers volumes et qui ont trait à l'histoire ancienne d'Israël, à la littérature de la Bible, du Talmud et des Midraschim sont assez connues des juifs russes, nous avons commencé par le tome V. Nous croyons qu'il ne sera pas inutile de publier ici très sommairement nos notes. »

M. Lattès, Documents et notices sur l'histoire politique et littéraire des Juifs en Italie.

Israel Lévi, Controverse entre un juif et un chrétien au xie siècle.

Ad. Neubauer, Documents inédits.

Moïse Schwab, Manuscrits hébreux de Bâle.

Ab. Cahen, Les Juifs dans les colonies françaises au xviiie siècle.

Notes et mélanges. *Kaufmann*, La discussion sur les phylactères ; *Steinschneider*, Salomon de Melgueil et Salomon Orgerius ; *Israël Levi*, Acte hébreu de Marseille ; *Gerson*, Paul de Bonnefoy ; *Isidore Lœb*, Notes sur l'histoire des Juifs d'Espagne.

Bibliographie. *Isidore Lœb*, Revue bibliographique (4e trimestre 1882). — *G. Bayle*, Les médecins d'Avignon au Moyen-Age, compte-rendu par *A. N.* — Chronique et notes diverses.

Janvier-mars 1883. Léon Bardinet, Condition civile des Juifs du comtat venaissin pendant le xve siècle (1409-1513).

Joseph Derenbourg, Essai de restitution de l'ancienne rédaction de Massèchèt Kippourim (travail important).

Ulysse Robert, Etude historique et archéologique sur la roue des Juifs depuis le xiiie siècle (cette roue ou rouelle était un signe extérieur dont le port fut imposé aux Juifs d'occident afin de les distinguer des chrétiens).

Alfred Stern, Menasseh ben Israël et Cromwell (Etude et documents nouveaux sur les relations du Protecteur avec un Juif éminent qui plaida devant lui la cause de ses coreligionnaires).

Notes et Mélanges. *Isidore Lœb,* Notes sur l'histoire des juifs en Espagne : *Charleville,* Les sections du Pentateuque.

Bibliographie. *Isidore Lœb,* Revue bibliographique, 1er trimestre 1883. (Parmi les ouvrages indiqués et analysés, nous remarquons celui de *Destinon,* intitulé: Die Quellen des Flavius Josephus. Des différences qu'on remarque entre les antiquités de Josèphe et sa guerre des Juifs, l'auteur a conclu que l'un de ces ouvrages n'est pas copié sur l'autre, mais que tous deux ont été écrits indépendamment l'un de l'autre d'après les mêmes sources (dans les parties historiques qui leur sont communes) et que ces sources ont été utilisées autrement et avec d'autres procédés dans chacun des deux ouvrages de Josèphe. M. Destinon est amené à supposer que Josèphe a utilisé une chronique des grands prêtres où il a trouvé, tout faits et préparés un grand nombre de renseignements que contiennent ses écrits etc... ; un opuscule de l'abbé *Mémain* intitulé : La limite initiale de la Pâque au temps de Jésus-Christ.) — *Ernest Renan,* Le judaïsme comme race et comme religion, conférence, compte-rendu par *T. R.* — *Chivolson.* Corpus inscriptionum hebraicarum, compte-rendu par *A. N.* — Chronique et notes diverses.

Avril-juin. — Joseph Derenbourg, études bibliques, III. Le psaume LXXXIV. (Discussion de plusieurs points; corrections, conjectures et critiques intéressantes).

Henri Gross, étude sur Simson ben Abraham, de Sens.

M. Friedlænder. La secte de Melchisédec et l'Épître aux Hébreux (troisième et dernière partie). (Voici les résultats de cette importante étude : « Nous arrivons ainsi à la conclusion suivante : l'auteur et les destinataires de l'Épître aux Hébreux vécurent longtemps dans d'étroites relations à Alexandrie, formant un cercle isolé de Melchisédeciens, sectateurs de la philosophie essénienne. Leur religion se développa en traversant les mêmes phases, et, comme auparavant, même après avoir recu le baptême de Jean et avoir accepté plus tard le christianisme de Paul, ils formèrent encore un cercle isolé que quelques-uns d'entre eux essayèrent de rompre en abandonnant Jésus pour revenir à leur « grande force », probablement excités par le gnoticisme qui commençait alors à se développer. C'est ce que paraît indiquer le passage de l'Épître : ne vous laissez pas

emporter à une diversité d'opinions et à des doctrines étrangères. — C'est là le but de la rédaction de cette Épître, adressée par un Melchisédecien à ses collègues convertis avec lui au christianisme, mais voulant de nouveau se séparer de Jésus »).

François Lenormant. La catacombe juive de Venosa.

W. Bacher. Joseph Kimchi et Abulwalid ibn Ganah.

M. Gerson. Les pierres tumulaires hébraïques de Dijon.

Elie Scheid. Histoire des Juifs de Haguenau sous la domination allemande (fin).

Isidore Lœb. Les lectures sabbatiques dans le calendrier.

Notes et Mélanges. *Isidore Lœb,* I. La roue des Juifs, (avec planche), II. Les Juifs de Malaucène ; *Carvallo.* Paragraphes du livre de la création de Philon relatifs aux propriétés des Nombres ; *Israël Levi,* La traduction de l'Historia de præliis, par Immanuel b. Jacob ; *Léon Bardinet,* Lettres d'abolition octroyées par le cardinal de Foix ; *Simonsen,* Observations sur l'alphabet hébreu-anglais du XIVe siècle.

Bibliographie. *Isidore Lœb.* Revue bibliographique, 2e trimestre 1883 (Nous remarquons les ouvrages suivants : Mélanges de critique et d'histoire relatifs aux peuples sémitiques par J. Halévy ; Blicke in die Religionsgeschichte zu Anfang des Zweiten christlichen Jahrhunderts. Zweite Abtheilung : Der conflict des Heidenthums, par M. Joël).— *M. Peritz,* Sefer Ha-Mitzwoth, compte-rendu par *J. Derenbourg.* — Chronique et notes diverses.

V. Bulletin critique d'histoire, de littérature et de théologie. — 1er *janvier* 1883. — Variétés : *T. de L.*, Lettres inédites de quelques oratoriens (les pères Thomassin, Le Brun, Lelong, Mignot et Papon ; fin le 15 janvier).

15 *janvier.* — *A. Sabatier,* L'apôtre Paul (œuvre très sérieuse et très forte ; des réserves sur certains points de doctrine).

1er *février.* — *G. de Mortillet,* Le préhistorique (résumé très clair des connaissances actuelles sur l'histoire antéhistorique ; valeur scientifique contestable, hypothèses douteuses).

Nilles. — Kalendarium manuale utriusque ecclesiæ orientalis et occidentalis, t. II (Le tome Ier était consacré aux fêtes fixes ; celui-ci aux fêtes mobiles ; en appendice sont les calendriers arménien, copte, syrien et chaldéen. Excellent manuel).

1er *mars.* — *Vandenpeereboom,* Cornelius Jansenius, septième évêque d'Ypres ; sa mort, son testament, ses épitaphes (important ; dissipe les légendes qui entourent la mort de Jansénius : il n'a pas, avant de mourir, soumis son livre au jugement du Saint-Siège ; rien ne prouve qu'il ait jamais eu aucune crainte au sujet de ses écrits, que « si Jansénius eût vécu, il eût été janséniste »).

15 *mars.* — *Fillion,* Atlas archéologique de la Bible (renferme 960 figures empruntées aux grands ouvrages de Champollion, Lenormant, Layard etc., et qui forment un excellent commentaire archéologique de la Bible).

1er *avril.* — *Croiset,* Essai sur la vie et les œuvres de Lucien (très bon livre).

15 *avril.* — *A. de Ceulencer,* Essai sur la vie et le règne de Septime-Sévère (manque de méthode et de clarté; mais beaucoup de choses utiles et justes).

15 *mai.* — *Keim,* Rom und das Christenthum (travail consciencieux).

E. Regnault, Christophe de Beaumont, archevêque de Paris 1703-81 (bon ouvrage, beaucoup de matériaux utilisés).

15 *Juin.* — Mademoiselle le Gras (Louise de Marillac), fondatrice des filles de la Charité (récit intéressant, sans prétention scientifique ou littéraire).

Abbé Feret, L'abbaye de Sainte-Geneviève et la congrégation de France (beaucoup d'érudition : style très insuffisant).

VARIÉTÉS : *Sorlin-Dorigny,* Bulle de l'église Sainte-Sophie de Constantinople (description de cette bulle de plomb où Sainte-Sophie est désignée par l'expression de la Grande-Eglise).

1er *aout.* — *Ch. de Smedt,* Principes de la critique historique (excellent à recommander aux personnes qui s'occupent de l'histoire ecclésiastique).

Mgr Ricard, les premiers Jansénistes et Port-Royal (des quinze chapitres qui composent l'ouvrage, la moitié, ou à peu près, est *copiée presque textuellement* dans Sainte-Beuve, Gaillardin et l'abbé Fuzet. L'auteur répète sur Jansénius « tous les vieux racontars de certains manuels d'histoire ecclésiastique. Il n'y a pas dans tout le volume l'ombre d'un document nouveau pas une appréciation générale, en un mot rien ! rien ! » Cet article, qui est une véritable exécution, est du P. Ingold). (D'après la *Revue historique*).

VI. Revue historique. — *Janvier-février 1883.* — M. FOURNIER, les affranchissements du Ve au XIIIe siècle; influence de l'Église, de la royauté et des particuliers sur la condition des affranchis.

BULLETIN HISTORIQUE. France, par *G. Monod* (« Il est regrettable, dit M. Monod, que M. *N. Peyrat* n'ait pas écrit en vers son *Histoire des Albigeois* (Fischbacher, t. I et II). C'est un véritable poème épique... M. Peyrat ne manque ni de souffle poétique, ni de coloris dans l'imagination, et son livre se fait lire avec un certain plaisir; mais ce n'est pas un livre d'histoire. Il ne répond en rien aux exigences de la critique». — M. *Baissac* « s'est déjà fait connaître par deux volumes sur les origines de la religion où il faisait preuve de lectures nombreuses, mais de peu de critique et de science exacte et où il montrait une fâcheuse tendance à insister sur les côtés scabreux de son sujet. Dans le grand ouvrage dont il vient de commencer la publication, *Histoire de la diablerie chrétienne,* I. Le Diable, la personne du Diable, le personnel du Diable (Dreyfous), nous retrouvons les mêmes défauts et les mêmes tendances. Certainement une étude sur la croyance aux démons et à la sorcellerie conduite avec méthode et éclairée par des vues philosophiques pourrait être très intéressante... le public mondain digérera difficilement cet in-8o de 600 p., et les savants n'y apprendront pas grand'chose. » — «M. le comte *Jules Delaborde* vient de terminer son grand ouvrage sur *Gaspard de Coligny* (Fischbacher). Le troisieme et der-

nier volume comprend les quatres dernières années de la vie de l'amiral... » Grande abondance de documents nouveaux).

Italie (publicatiens relatives aux Vêpres siciliennes), par *C. Cipolla.*

Suède, par *Em. Hildebrand.*

COMPTES-RENDUS CRITIQUES. — *Ernest A. Budge,* The history of Esarhaddon, king of Assyria, c. r. par *H. Pognon* (ouvrage contenant nombre de textes et documents précieux, mais auquel on doit reprocher beaucoup de négligences et une méthode peu sévère).

Noël Valois, Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, 1228-1249, sa vie et ses ouvrages, c. r. par *Paul Viollet* (ouvrage qui présente un vif intérêt; information étendue et sûre ; bonne mise en œuvre).

Markos Renieri, Etudes historiques, le pape Alexandre V, Byzance et le concile de Bâle (en grec), c. r. par *Henri Vast* (travail intéressant).

Eug. Hubert, Etude sur la condition des protestants en Belgique depuis Charles-Quint jusqu'à Joseph II. Edit de tolérance de 1781, c. r. par P. *Fredericq* (contribution remarquable à l'histoire du protestatisme).

Mars-avril. — BULLETIN HISTORIQUE. France, par *Ch. Bémont* et *G. Monod.* (« *L'essai sur la vie et les œuvres de Lucien,* par *M. Maurice Croiset* (Hachette), nous transporte loin des origines de l'histoire, au milieu du monde gréco-romain, en plein règne de Marc-Aurèle, au moment où la philosophie païenne semble être arrivée à son apogée puisqu'elle est assise sur le trône des Césars, mais où son héritage va être bientôt recueilli, sous bénéfice d'inventaire, par la religion chrétienne... Lucien, témoin et juge de la crédulité contemporaine, mais témoin partial et superficiel, égal à Voltaire par l'esprit, mais très inférieur par l'intelligence... n'a guère vu que les ridicules des philosophes et n'a rien pressenti du christianisme. — Comment s'est formée cette société chrétienne déjà puissante à l'époque de Lucien? M. l'abbé *Drioux* prétend le montrer dans son ouvrage sur *les apôtres ou histoire de l'église primitive* (Poussielgue) ; il veut prouver contre les protestants que, dès la fin du Ier siècle, l'Église était complètement organisée, qu'elle avait son dogme, sa hiérarchie, son culte, que le temps n'a fait que développer les principes établis par les apôtres, mais sans y rien ajouter d'essentiel ; contre les rationalistes, que l'Eglise a un caractère surnaturel et divin. Cette double thèse, il déclare qu'il l'appuiera exclusivement sur des témoignages irrécusables, sur les écrits mêmes des apôtres. Ces écrits, dit-il, sont des documents dont personne ne conteste la *valeur* historique, nous en convenons ; mais il ajoute qu'on n'en peut nier la *certitude* historique ; c'est ce qu'il faudrait prouver. M. Drioux confond deux choses qui sont distinctes ; de ce qu'un témoignage est historique, il ne s'en suit nullement qu'il est irrécusable. M. Drioux n'a pas l'air de se douter de ce principe élémentaire de critique historique ; il ne fait nulle différence entre le témoignage de saint Marc ou de saint Jean, et par cela seul il enlève d'avance toute autorité à ses arguments ; il est douteux que les protestants se laissent ébranler par ses raisons, mais il est cer-

tain que les rationalistes n'en tiendront aucun compte. — ... Une excellente méthode critique a conduit *M. Edmond Le Blant* à de précieux résultats dans son étude sur *les Actes des Martyrs*, qu'il présente comme un supplément aux *Acta Sincera* de Dom Ruinart (Champion). — L'ouvrage de *M. Michaud* sur *Louis XIV et Innocent XI* (Charpentier), dont le premier volume vient de paraître et qui en comprendra quatre, est assez singulièrement conçu. Il est composé exclusivement avec les correspondances des agents diplomatiques de Louis XIV à Rome pendant le pontificat d'Innocent XI. C'est dire d'avance que la critique historique est exclue de ce livre, puisque les rapports d'hommes notoirement et passionnément hostiles au pape sont pris comme source unique. »).

Italie (publications relatives au Frioul), par *M. J. von Zahn.*

COMPTES-RENDUS CRITIQUES. — *Th. Roller*. Les catacombes de Rome. Histoire de l'art et des croyances religieuses pendant les premiers siècles du christianisme, avec planches, c. r. par *C. Bayet* (ce livre « est de ceux qu'on ne peut ni louer ni blâmer sans beaucoup de réserves. » Trop de préoccupation confessionnelles).

W. Preger, Ueber die Anfaenge des Kirchenpolitischen Kampfes unter Ludwig den Baiern, et *C. Mueller*, Der Kampf Ludwigs des Baiern mit der rœmischen Curie, c. r. par *F. von Bezold.*

Ludovic Sciout. Histoire de la constitution civile du clergé (1790-1801) en 4 tomes, c. r. par *A. Gazier* (ouvrage mal fait et écrit sur un ton de déclamation violente).

Mai-juin. — France par *G. Monod* (M. Monod loue la publication du *Diarium* de Burchard commencée à la librairie Leroux par *M. Thuasne*, maintient à propos des tomes II et III de l'ouvrage de *M. Michaud* sur *Louis XIV et Innocent XI*, le jugement précédemment porté, — documents d'un très grand prix, mise en œuvre très maladroite —).

Allemagne (travaux relatifs à l'histoire romaine) par *H. Haupt*. (« La nouvelle edition de la mythologie romaine de *L. Preller* — Rœmische Mythologie, 3e édition — due aux soins de *H. Jordan*, est d'une haute importance pour l'histoire de la religion romaine. Le savant éditeur a modifié fort peu de choses au texte de Preller ; par contre l'appareil critique, rejeté dans les notes, a été soumis à une révision rigoureuse ; on a complété soigneusement les lacunes et enregistré les résultats obtenus dans ces derniers temps par l'étude des monuments et des inscriptions, *G. Schmeisser — die Etruskische Disciplin. vom Bundesgenossenkriege bis zum Untergang des Heidenthums* — a entrepris une tâche qui n'est point ingrate en écrivant l'histoire de la religion étrusque et de son influence sur le monde romain depuis l'époque de la guerre sociale. Après avoir montré comment la divination étrusque fut de nouveau florissante par suite de la chute de l'ancienne religion romaine, l'auteur montre quelles ont été les destinées de cette divination et quelle influence ont exercée les haruspices étrusques sur la vie religieuse et publique jusqu'en 400 après Jésus-Christ ; il

attire l'attention spécialement sur la fusion de la doctrine étrusque avec la philosophie stoïcienne, l'astrologie chaldéenne, les traditions juives, le néo-pythagorisme et le néo-platonisme. *P. Regell — Die Schautempla der Auguren* — a complété les recherches fondamentales de H. Nissen sur le *templum* romain par un travail soigné sur les différentes espèces d'auspices romains et sur les lieux sacrés choisis par les augures pour l'observation des signes célestes. Nous ne mentionnons ici l'écrit de *Hoffmann — Das Orakelwesen im Alterthum* — sur les oracles dans l'antiquité, que pour mettre en garde le lecteur contre cette compilation sans valeur.

« La lutte entre le paganisme et le christianisme dans l'empire romain a donné lieu à toute une série de travaux en partie très importants. Nous nommerons au premier rang parmi ceux-ci le « tableau des destinées du christianisme pendant les deux premiers siècles, » ouvrage posthume de *Th. Keim — Rom und das Christenthum,* — publié d'après les manuscrits qu'il a laissés. Cet important travail avait été exécuté entre 1855 et 1860 et il s'étend, dans les manuscrits, jusqu'à l'époque de la conversion de Constantin. Jamais encore, avant Keim, on n'avait étudié cette époque d'une façon aussi approfondie, ni avec un dépouillement aussi complet des sources ; mais, par dessus tout, jamais avant lui, on n'avait si bien mis en lumière les phases diverses de l'opposition faite par la religion et la philosophie païenne aux progrès du christianisme. On félicitera l'auteur de n'avoir pas fermé les yeux sur la régénération du paganisme au IIe siècle et, notamment, sur les services rendus par le Portique et l'Académie pour la propagation, dans les diverses classes du peuple, des doctrines d'humanité et de moralité ; il y a d'autant plus de mérite, qu'il croit lui-même avoir prouvé, déjà pour le premier siècle de l'ère chrétienne, la banqueroute morale du monde romain. On ne pouvait attendre d'ailleurs de l'auteur, qui se place tout à fait sur le terrain de la révélation, une exposition absolument satisfaisante et impartiale ; ainsi Keim attribue la conversion de beaucoup de païens à l'influence des signes et des miracles et il considère l'apparition de la peste à Smyrne, en 168-169, comme un châtiment de Dieu pour le supplice de Polycarpe ; dans un autre passage, cependant et avec plus de raison, il désigne cette épidémie comme une cause importante de la persécution des chrétiens à Smyrne. — Les rapports entre l'Etat romain et le christianisme pendant les premiers temps de son existence ont été exposés très minutieusement par *Hilgenfeld* — dans la *Zeitschrift für Wissenschaftliche Theologie*, XXIV, 1881 — et par *Mangold — de ecclesia primæva pro Cæsaribus ac magistratibus Romanis preces fundente.* — Ce dernier nous apprend ce fait étrange que, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, des prières liturgiques furent instituées pour l'empereur et les magistrats romains, non seulement, comme l'avait admis Weizsacker, dansla communauté romaine, mais aussi dans toutes les communautés chrétiennes de l'empire. *Weingarten — Historische Zeitschrift*, 1881, — après s'être livré à des recherches sur les caractères du gnosticisme, expli-

que d'une façon très admissible comment les communautés chrétiennes primitives sont parvenues, en se transformant, à l'organisation hiérarchique de l'Eglise catholique. La gnose, d'après Weingarten, n'était pas autre chose qu'un essai tenté pour transformer le christianisme conformément aux anciens mystères et pour le faire apparaître, dans un nouveau culte de mystères, comme l'accomplissement de l'antique religion de la nature. La lutte contre cette gnose païenne, qui comptait des adeptes dans de nombreuses communautés chrétiennes, a conduit la chrétienté du II[e] siècle, encore désorganisée, à s'unir étroitement et à fonder l'épiscopat, avec la communauté de la capitale du monde comme centre.

« L'encyclopédie des antiquités chrétiennes — *Real-Encyclopædie der christlichen Alterthümer*, — publiée par *F. X. Kraus*, en collaboration avec des savants distingués, s'est imposé, en suivant l'exemple du Père Martigny dans son dictionnaire des antiquités chrétiennes, la tâche de décrire la civilisation et la vie artistique de l'ancienne chrétienté pendant les six premiers siècles de son existence, à l'exclusion absolue, par conséquent, de tout le moyen âge et de tout ce qui regarde l'histoire de l'Eglise, le dogme et l'histoire littéraire. Il est évident que, dans un ouvrage ayant ce caractère encyclopédique, surtout quand il s'y manifeste des tendances apologétiques, la valeur des différents articles est diverse. Cependant, en somme, cette encyclopédie, qui est ornée de nombreuses illustrations, peut être considérée comme un guide de confiance sur le terrain de l'archéologie chrétienne. Enfin il faut signaler, à propos de l'histoire de l'Eglise pendant le V[e] siècle, la biographie de Cyrille d'Alexandrie, publiée par *Kopallik — Cyrillus von Alexandrien —* »).

Comptes-Rendus critiques. — *Ed. Brinckmeier*, Praktisches der historichen Chronologie aller Zeiter und Vœlker, besonders des Mittelalters, c, r. par *C. Paoli* (bon manuel pratique de chronologie.)

R. Lane Poole, A history of the Huguenots of the dispersion at the recall of the Edict of Nantes, c. r. par *F. Puaux* (répertoire estimable de faits, auquel la recherche originale fait défaut).

Juillet-août. — *Fustel de Coulanges*, Etude sur l'immunité mérovingienne (première partie).

C. Dardier, Jean de Serres, historiographe du roi ; sa vie, et ses écrits, 1540-98 (première partie).

Bulletin historique. France, par *Ch. Bémont* (signale le tome I[er] de la réédition de l'*Histoire ecclésiastique des églises* réformées du royaume de France de Th. de Bèze par *Baum* et *Cunitz* (Fischbacher) ; la thèse de doctorat de M. *H. Doulce* : *Essai sur les rapports de l'Eglise chrétienne avec l'Etat romain pendant les trois premiers siècles* (Plon) : — *Les premiers jansénistes et Port-Royal*, par *Ricard*).

Angleterre (publications relatives à l'histoire moderne), par *H. B. George*,

Comptes-rendus critiques. *H. Heidenheimer,* Petrus Martyr Angherius und sein Opus epistolarum, c. r. par *C. Dardier.*

L. Guerrier, Madame Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence, c. r. par *P. Bondois.*

VII. Revue des questions historiques. — *1er janvier 1883.* Dom Fr. Chamard, La victoire de Clovis en Poitou et les légendes de Saint-Maixent sur le lieu où s'est livrée la bataille de Vouillé (n'ajoute aucune donnée essentielle aux conclusions de M. Longnon. Son article n'est d'ailleurs qu'une critique du texte de la légende de Saint-Maixent donné par les Bollandistes et de celui qu'à publié D. Rivet ; il tient le premier pour original ; c'est là, d'après lui que Grégoire de Tours aurait pris la mention du *campus Vogladensis*).

Gérin, Le pape Innocent XI et l'élection de Cologne en 1688 (s'efforce d'établir qu'Innocent XI, en écartant du siège de Cologne le cardinal de Furstemberg. n'a pas agi dans un esprit de prévention pour l'Autriche ni d'animosité contre la France).

Vigouroux, De l'authenticité des livres saints (réponse aux *souvenirs d'enfance et de jeunesse* de E. Renan).

1er avril. — Abbé Martin, Le Διὰ Τεσσάρων de Tatien (cet écrit, composé en Mésopotamie entre 160 et 170, est un essai de concordance entre les quatre évangiles canoniques ; on n'en connaît que des fragments en Arménien, qui ont été traduits en latin en 1876 et une version arabe qui existe à la bibliothèque du Vatican et qui doit être publiée au t. IV des *Analecta sacra* par le P. A. Ciasca ; le texte complet de Tatien apporterait un élément précieux à l'étude critique des Evangiles ; il contribuerait à en établir « l'authenticité et la canonicité ».

A. Battandier, Sainte Hildegonde, sa vie et ses œuvres (d'après l'édition donnée par le cardinal Pitra).

Le R. P. Pierling, Grégoire XIII et Ivan le Terrible ; préliminaires de la paix de Kivérova Gora, 1582 (article important et curieux ; histoire de l'ambassade du jésuite Possevino).

Abbé Rance, Une nouvelle correspondance de Fénelon : Marie-Christine de Salin, chanoinesse de Remiremont (2e article).

(d'après la *Revue historique*).

VIII. Theologische Literaturzeitung. — 5 *mai.* König, der Offenbarungsbegriff des Alten Testaments. — Nösgen, Commentar über die Apostelgeschichte des Lukas. — Gloek, Notburga, ein Bild aus Badens Sagenwelt. — Herm Haupt, Die religiösen Sekten in Franken vor der Reformation. (*K. Müller* : ouvrage riche en pensées et écrit d'une façon très claire d'excellentes vues d'ensemble.) — Plitt, Luthers Leben und Wirken. (*Kawerau* : livre qui trahit à chaque ligne le chercheur indépendant et ne relevant que de lui-même ; écrit avec netteté et non sans chaleur et vivacité.)

19 mai. Müller, Göttliches Wissen u. Göttliche Macht des johanneischen

Christus. (*Weiss.*) — SHEARMAN, Loca Patriciana, an identification of localities, chiefly in Leinster, visited by Saint Patrick and his assistant missionaries a. of some contemporary kings and chieftains, witd an essay on the three Patricks, Palladius. Sen Patrick, and Patrick Mac Calphurn, apostles of Ireland in the fifth century. New edition. (*Loofs.*) — GLOCK. Die Predigtweise Luthers ein Spiegel für die moderne Predigt. (*Kawerau* : peu de valeur.) — Beiträge zur politischen, kirchlichen u. Culturgeschichte der sechs letzten Jahrhunderte. hrsg. v. DÖLLINGER. III (*Brieger*). — BEYSCHLAG, Der Altkatholicismus ; GATZENMEYER, Christkatholisches Gebetbuch ; RIEKS, Der Altkatholicismus in Baden. (*Kattenbusch*). — BASSIN, The modern Hebrew and the Hebrew Chistian. (*Kautzsch* : autobiographie d'un juif converti.)

2 *juin.* — FOG, Das theologische Studium, ein Vortrag, aus dem dänischen von GLEISS. — STADE Geschichte des Volkes Israel. I u. II. (*Guthe* : va jusqu'au commencement du règne de Salomon, attachant, fait avec une juste méthode, ne donne que ce qui est parfaitement sûr, lecture d'ailleurs agréable). — KAULEN, Assyrien u. Babylonien nach den neuesten Entdeckungen, 2e Auflage. (*Baudissin* : exposé très recommandable et destiné aux «laïques », des découvertes récentes sur le sol de l'Assyrie et de la Babylonie et de l'histoire du déchiffrement des monuments.) — Winer's chaldäische Grammatik für Bibel u. Targum, 3e Aufl. vermehrt durch eine Anleitung zum Studium des Midrasch und Talmud v. FISCHER. (*Kautzsch* : il faudrait employer de dures expressions pour caractériser la hardiesse qui s'unit ici à l'ignorance ; le nouvel éditeur ne sait rien de l'état actuel de la science ; on ne pourra se servir de cette grammaire qu'en ignorant complètement les additions de Fischer.) — PANEK, Commentarius in epistolam J. Pauli apostoli ad Hebræos. — KOLDE, Analecta Lutherana, Briefe u. Actenstücke zur Geschichte Luthers, zugleich ein Supplement zu den bisherigen Sammlungen seines Briefwechsels. (*Enders*: très important). — GOTHEIN, Der christlich-sociale Staat der Jesuiten in Paraguay. (*Bonwetsch*). — CHAVANNES, Alexandre Vinet considéré comme apologiste et moraliste chrétien; J. CRAMER, Alexandre Vinet als christeljik moralist en apologeet geteekend en gewaardeerd. (*Pünjer* : la 1re de ces dissertations a eu le second et la deuxième, le premier des prix décernés par la « Société de la Haye pour la défense de la religion chrétienne »; Chavannes a, ce semble, l'esprit plus critique, et juge Vinet avec plus de pénétration).

16 *juin.* — ORELLI, Die altestamentliche Weissagung von der Vollendung des Gottesreiches in ihrer geschichtlichen Entwicklung dargestellt (*W. Baudissin*). — BESTMANN, Geschichte der christlichen Sitte. II, I. (*Harnack*). — WILLE, Philipp der Grossmüthige von Hessen und die Restitution Ulrichs von Würtemberg 1526-1535. (*Brieger* : monographie qui repose sur des études très étendues et sur de longues recherches dans les archives.)

30 *juin.* — MILLOUÉ, Le bouddhisme, son histoire, ses dogmes, son extension et son influence sur les peuples chez lesquels il s'est répandu. (W. *Bau-*

dissin : conférence publique qui n'est pas entièrement réussie). — ZSCHOKKE, Die biblischen Frauen des Aten Testamentes. (*Budde* : beaucoup de peine, peu de succès). — JACOBSEN, Untersuchungen über die synoptischen Evangelien. (*Holtzmann*). — SCHANZ, Commentar über das Evangelium des heiligen Lucas. (Holtzmann). — LOSSEN, Der Kölnische Krieg. Vorgechichte. 1565-1581. (Modèle de recherches exactes et consciencieuses et de noble impartialité). — UHDEN, Die Lage der lutherischen Kirche in Deutschland.

(d'après la *Revue critique*).

IX. Articles signalés dans différentes publications périodiques.

D'Arbois de Jubainville, Les Bardes (Revue archéologique, octobre 1882.

Pottier et Reinach, Fouilles dans la nécropole de Myrina. Les figures de terre cuite. (Suite. — Bulletin de correspondance hellénique, décembre 1882.

Cagnat, Rapport sur une mission de Tunisie. (Archives des missions scientifiques et littéraires, t. IX, 1882).

Clermont-Ganneau, Premiers rapports sur une mission en Palestine et en Phénicie entreprise en 1881. (Archives des missions scientifiques et littéraires, t. IX, 1882).

J. Menant, Rapport sur les empreintes de pierres gravées assyro-chaldéennes du Musée britannique. (Archives des missions. t. IX, 1882).

E. Renan, Le judaïsme comme race et comme religion. (M. Renan soutient qu'il n'y a pas de race juive homogène, que, du Ier siècle avant J.-C. au Ve siècle après, le Judaïsme a fait des prosélytes parmi toutes les races de l'empire romain. — Revue politique et littéraire. 3 février).

Chantelauze, Catherine de Médicis et la Saint-Barthélemy.(Le Correspondant, 10 et 25 janvier 1883).

Vicomte de Meaux. La France dans les luttes religieuses de l'Europe, 5e article : l'Allemagne catholique (Le Correspondant, 25 janvier).

An. de Gallier, Les hommes de la Constituante: l'abbé Grégoire et le schisme constitutionnel : 1re partie (Le Contemporain, 1er janvier 1883).

A. Lavergne, Mélanges épigraphiques. (Revue de Gascogne, janvier 1883).

F. Rocquain, Le mouvement d'opposition contre Rome et les premiers vœux de réformes sous les pontificats de Grégoire IX et d'Innocent IV.(Compte rendu des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, 12e livraison 1882 et 1re livraison 1883).

Laumonier, Les monuments mégalihiques (Bulletin de la société des antiquaires de l'Ouest, 3e trimestre).

G. T. Stokes. Les Bollandistes. (The contemporary Review, janvier 1883).

Mommsen, La liste des jours de fête du temple d'Auguste à Cumes (publie un fragment d'inscription récemment découvert ; commentaire et caractère général de ce document, unique en son genre ; une fois de plus on constate que, si le S. P. Q. R. attribue à Auguste les honneurs divins après sa mort, Cumes, Pompéi et autres villes d'Italie les décrétèrent et les célébrèrent du vivant même

de l'empereur ; l'autonomie de ces villes se manifeste encore dans le choix des fêtes. — Hermes, Band XVII, Heft 4, 1882).

Stengel, Le fromage considéré comme sacrifice offert aux dieux (cite de nombreux textes classiques, d'où il résulte que le fromage était un objet d'offrande assez fréquent. — Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik, Band CXXV, Heft, 10, 1882).

Stengel, Des sacrifices offerts aux divinités des fleuves et des sources en Grèce (Neue Jahrbücher u. s. w. Heft 11).

Lügebil, Trois mémoires russes de L. Wojewodsky (sur le cannibalisme dans les mythes helléniques; sur la critique et la mythologie de l'Odyssée ; introduction à la mythologie de ce poème. Ces études se distinguent par une grande originalité de vues. — Neue Jahrbücher u. s. w. Heft 11).

Seiler, Le recueil épistolaire de Fronmund et ses poésies (analyse minutieuse de l'unique manuscrit de Munich ; publie les lettres et poésies encore inédites du savant bénédictin ; recherches sur les poésies attribuées à Fronmund et dont l'authenticité est, en partie, douteuse. Important pour l'histoire de l'érudition et de l'Église au Xe et au XIe siècle. — Zeitschrift für deutsche Philologie, Band XIV, Heft 4, 1882.

C. Müller, Un drame de Noël dans l'ancienne Germanie (recherches sur ce drame, joué à la cour byzantine, décrit en détail par Constantin VII Porphyrogénète dans son *Ecthesis tès basileiou taxeos* et désigné par les mots : *to legomenon Gotthicon*. Texte critique, traduction, remarques sur la mythologie, la langue etc. — Zeitschrift f. D. P. Heft 4).

Sello. Procès de sorcellerie (montre, d'après les documents inédits, des traces de croyances païennes et de la mythologie germanique au moyen-âge ; plaintes dirigées contre les sorciers. — Zeitschrift f. D. P. Heft 4).

Heidenheimer, La correspondance du sultan Bajazet II avec le pape Alexandre VI. (Zeitschrift für Kirchengeschichte, Band V, Heft 4).

Brieger, extraits des archives et bibliothèques italiennes, pièces relatives à l'histoire de la Réforme (Zeitschrift f. K., Heft 4).

Loofs, le surnom de l'apôtre des Germains (le nom de Boniface paraît avoir été donné à Winfried lors de son dernier voyage à Rome, en 718 ; dans l'intention du pape Grégoire II, ce nom devait rappeler les bonnes œuvres des missionnaires, la bonne parole qu'il allait porter aux Germains, qu'il faille interpréter ce nom par *bona facere* ou *fari*. Le titre d' « apôtre des Germains » serait donc l'exact équivalent du surnom de Bonifatius. — Zeitschrift f. K., Heft 4).

Friedberg, Sur une nouvelle édition des Décrétales et des Quinque compilationes antiquæ (Zeitschrift für Kirchenrecht, Neue-Folge, Band III, Heft 1-2, 1883).

Sdralek, Recherches critiques sur un groupe de lettres du pape Nicolas Ier (Archiv für Katholisches Kirchenrecht, 1882, Heft 2).

Funk, Les catéchumènes aux origines du christianisme (Theologische Quartalschrift, 1883; Heft 1).

Henne-Am Rhyn, Le plus récent mouvement religieux en Inde (Unsere Zeit, 1882, Heft 12).

F. von Bærenbach, L'anthropologie et l'histoire primitive, suite (Unsere Zeit, 1882, Heft 12).

Frank, Marsile de Padoue (sur l'ouvrage de M. B. Lablanca. — Journal des savants, février 1883).

Boissier, Les actes des martyrs (sur l'ouvrage de M. Le Blant. — Journal des savants, février 1883).

Reinach, Inscription de Méthymne, aujourd'hui Molyvo (décret des Prytanes en l'honneur d'Anaxion, pour le remercier d'avoir veillé à ce que les sacrifices aux dieux de la tribu fussent bien accomplis. — Bulletin de correspondance hellénique, janvier 1883).

Foucart, Inscription du Pirée de la collection Alex. Mélotopoulos : offrande aux Moirai ; décret des Orgéons ; dédicace de Mellephèboi (Bulletin de correspondance hellénique, janvier 1883).

G. Raynaud, Le miracle de Sardenai (ce miracle a un fondement historique ; il se rattache à l'histoire de l'abbaye de N.-D. de Sardenai fondée par Justinien près de Damas ; cette abbaye, dirigée par une abbesse, comprenait douze nonnes et huit moines ; elle était l'objet de nombreux pélerinages non seulement de la part des chrétiens, mais aussi des musulmans, attirés par la réputation miraculeuse d'une image de la Vierge qui guérissait toutes les maladies. — Romania, octobre 1882).

Vicomte de Meaux, La France dans les luttes religieuses de l'Europe ; 6e article (le Correspondant, 10 février).

Bayet, L'élection de Léon III ; la révolte des Romains en 799 (Annuaire de la Faculté des lettres de Lyon, fascicule I).

Funk, Sur l'histoire ecclésiastique de la Bretagne ancienne (Historisches Jahrbuch, Band IV, Heft 1, 1883).

Grauert, La donation de Constantin (recherches sur la forme et le contenu l'acte de donation, ainsi que sur ses sources. — Historisches Jahrbuch, Band IV, Heft 1, 1883).

J. von Pflugk-Hartung : 1° Les registres de Grégoire VII ; 2° Bulles pontificales à Karlsruhe antérieures à l'année 1198 (Neues Archiv., Band VIII, Heft 2).

Wattenbach, Notice sur trois manuscrits d'Eisleben : 1° « Liber iste est fratrum Carthusiensium prope Erffordiam ; » il contient de nombreux écrits de Nicolas de Cusa et autres ; 2° « Liber beatorum Petri et Pauli apostolorum in Erffordia ; » contient divers traités juridiques, etc. — Neues Archiv. VIII, 2).

Nürnberger, Comment nous sont parvenus les manuscrits des œuvres de saint Boniface (Neues Archiv., VIII, 2).

Wattenbach, Les manuscrits de la collection Hamilton (entre autres, notes détaillée sur un recueil des Conciles du VIII[e] ou du IX[e] siècle, n° 132 et sur le n° 251, qui est un splendide manuscrit des évangiles écrit en lettres d'or sur parchemin teint en pourpre (Neues Archiv., VIII, 2).

F. Gœrres, Critique de quelques écrivains de la période impériale à Rome (interprète et commente le passage de Juvénal, sat. IV, 150-154, où, comme le montre l'auteur, il n'est nullement question de la persécution dirigée par Domitien contre les chrétiens. — Philologus, Band XLI, Heft 4).

Blumentritt, Essai sur l'ethnographie des Philippines (les habitations, la civilisation, la religion, les institutions de la famille, la situation politique des races etc. — Fascicule supplémentaire n° 67, aux Petermann's Mittheilungen, Band XXIX, Heft 2).

Rangabé, L'Erechteion (nouvelle hypothèse sur l'arrangement intérieur de ce sanctuaire. — Mittheilungen des deutschen archæeol. Institutes in Athen, 7[e] année, Heft 3, 1882).

Erman, Dix traités du Moyen-Empire (texte, commentaire et traduction de la grande inscription funéraire de Wadi Gasus près de Quoser) Zeitschrift für Ægyptische Sprache und Alterthumskunde, 1882, Heft 4).

Stade, Le texte du rapport sur les constructions de Salomon (cherche à rétablir le texte de la Bible, qu'il donne à la fin *in-extenso*. — Zeitschrift für die Alttestamentliche Wissenschaft, 1883, Heft 1).

Adler, Le jour de la réconciliation dans la Bible; son origine et sa signification (cette fête fut tout d'abord un jour de pardon pour l'autel propitiatoire qui était dans la tente de l'alliance ; elle fut ensuite étendue à l'expiation pour tous les péchés commis inconsciemment dans Israël. — Zeitschrift f. A. W. Heft 1).

Erler, Les persécutions contre les juifs au Moyen-Age; suite (expose la situation juridique des juifs en Italie du V[e] au XVIII[e] siècle, surtout dans l'Italie méridionale et en Sicile. — Archiv. für katholisches Kirchenrecht, 1882, Heft 4-5).

L'éditeur-gérant

ERNEST LEROUX.

Laval. — Imprimerie et stéréotypie E. JAMIN, rue de la Paix, 41.

L'ÉLYSÉE TRANSATLANTIQUE

ET L'ÉDEN OCCIDENTAL[1]

SECONDE PARTIE

L'ÉDEN OCCIDENTAL

Les traditions sur l'Elysée transatlantique étaient si fortement gravées dans l'esprit des Celtes que, au lieu de s'oblitérer avec le temps, elles se transformèrent dans le cours des siècles selon les différentes manières de voir. En devenant chrétiens, les Cymrys et les Gaëls ne les rejetèrent pas à cause de leur caractère fabuleux, mais ils les adaptèrent à leurs nouvelles croyances afin de les rendre plus vraisemblables. Comme l'île d'Avallon, le pays des Sids et la terre de Jouvence, avaient quelques traits communs avec le Paradis terrestre, ils furent naturellement portés à les confondre pour concilier leurs propres traditions avec celles des Hébreux, qui étaient devenues pour eux des articles de foi. Ils n'étaient d'ailleurs pas les premiers qui eussent subi la puissante influence des traditions classiques ; dès le premier siècle de notre ère une secte juive, les Esséniens, admettaient avec les Grecs que les âmes des bienheureux allaient séjourner « au-delà de l'Océan dans une région où il n'y a ni pluie ni neige, ni chaleur excessive, mais qu'une douce brise maritime tempère toujours

[1]) La première partie intitulée l'*Elysée transatlantique* a paru dans la *Revue de l'histoire des religions*. Quatrième année. T. VII. n° 3, mai-juin 1883, p. 273-318.

agréablement [1]. » Par Océan, ils entendaient celui de l'ouest, l'Atlantique, puisqu'en ce point leur croyance était conforme à celle des Grecs et que plus loin l'auteur identifie le séjour des bienheureux avec les îles Fortunées. Leur opinion, pour n'être pas autorisée par les livres saints, n'était pas non plus en contradiction avec eux ; car rien ne dit que, dans leur idée, ce paradis des justes fût identique avec le Paradis terrestre. Le jardin d'Eden est placé par la Genèse du côté de l'Orient, au-delà de l'Assyrie et aux sources de quatre fleuves [2], qui descendent des hauts plateaux de l'Asie centrale où la science moderne cherche le berceau des races aryenne, sémitique et altaïque. Bien que l'on ne soit pas d'accord sur le nom actuel de ces rivières [3], il n'est pas permis de douter que la Bible n'ait localisé à l'est le premier séjour d'Adam et d'Eve. C'est ainsi que l'entendaient Josèphe [4], les Pères de l'Eglise [5] et, après eux, les plus anciens géographes chrétiens, Æthicus [6] et Cosmas Indopleustes [7]. Ainsi la tradition hébraïque s'était propagée non seulement chez les chrétiens d'Orient, comme c'était

1) Flavii Josephi *opera, græce et latine recognovit* Guilelmus Dindorfius : *De bello judaico*. L. II. C. 8, § 11. (collect. Didot). Paris 1865 gr. in-8. t. II, p. 99.

2) *Genèse*, II, 8-15.

3) Voy. notice de M. J. Halevy (sur l'ouvrage du Dr Fr. Delitsch intitulé : *Wo lag das Paradies*), *Revue critique d'hist. et de littér.* Paris, XVe année, nos 50, 51, 12 et 19 décembre 1882, p. 457-463, 477-485.

4) *Antiquitatum judaicarum liber* I, C. I, § 3, t. I, p. 5 de l'édit. citée.

5) Voy. la table de *Maxima Bibliotheca veterum patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum, primo quidem a Margarino* De la Bigne... *deinde celeberrimorum in Universitate Coloniensi doctorum studio,........ hac tandem editione Lugdunensi ad eamdem Coloniensem exacta novis supra centum authoribus et opusculis hactenus desideratis locupletata et in tomos XXVII distributa*. Lyon, 1677, in-fol. — *Table des matières de l'hist. générale des auteurs sacrés et ecclésiast. de D. Remy Cellier, rédigée* par L. Et. Rondet, *revue, corrigée et augm.* par M. l'abbé Bauzon, Paris, 1869, in-8. T. II, p. 254.

6) *Cosmogr.* l. III, ch. 5, § 4; l. VII, ch. 2, § 2, p. 244, 312 d'*Ethicus et les ouvrages cosmographiques intitulés de ce nom... suivi d'un appendice contenant la version latine abrégée, attribuée à* Saint-Jérôme, *d'une cosmographie, supposée écrite en grec par le noble Istriote* Ethicus, *publiée pour la première fois avec les gloses et les variantes des manuscrits* par M. d'Avezac. Paris, 1852, in-4°.

7) Dans *Voyageurs anciens et modernes ou choix des relations de voyages les plus interessantes....* par M. E. Charton. t. II, Paris, 1855, gr. in-8, p. 10, 29.

naturel, mais encore dans le monde latin, où elle avait eu à combattre les croyances payennes relatives à la situation occidentale de l'Elysée. Elle avait triomphé de celles-ci chez les Celtibères qui en qualité de riverains de l'Océan n'avaient sans doute pas été sans peupler de chimères ses parages inconnus; mais, que chez eux ces superstitions fussent nationales ou gréco-latines, ils les avaient si bien abjurées dès le VII[e] siècle, que saint Isidore de Séville, leur grand encyclopédiste, traitait d'erreur payenne l'identification du paradis terrestre avec les îles Fortunées [1]. Les Gaulois romanisés n'avaient pas été plus fidèles aux croyances de leurs ancêtres; de même ceux des Bretons qui avaient été saxonisés regardaient comme de pures rêveries les opinions des Gentils sur l'Eden des îles Fortunées [2].

Ainsi donc de tous les descendants des anciens Celtes les seuls qui n'eussent pas renié leurs vieilles traditions étaient ceux qui avaient conservé leur nationalité, les Armoricains, les Gallois et les Gaëls; on a même l'exemple d'un Irlandais qui, en quittant son pays, emporta avec lui les théories cosmographiques de ses compatriotes et les professa chez un peuple imbu d'autres idées; il s'agit de Virgile, missionnaire en Bavière, au milieu du VIII[e] siècle. Avec les Druides cités par Lucain [3],

[1]) *Originum liber*, XIV. C. 3, p. 119 de Sancti Isidori Hispalensis episcopi *opera omnia quæ extant*.... per fratrem Jacobum Du Brevl, monachum Sancti Germani à Pratis, editio postrema auctior et correctior. Cologne, 1617, fol.

[2]) Unde et gentilium error et sæcularium carmina poetarum propter soli fecunditatem easdem insulas [Fortunatas] paradisum esse putaverunt; quod quidem ponere est erroneum, cùm prædictæ insulæ Fortunatæ sint in Occidente contra lævam Mauritaniæ in Oceano collocatæ, ut dicit Isidorus, L. XV; Paradisus autem in Oriente. (*Description of Paradise in the* Geographia universasalis, *Ms. Arundel, Mus. Brit.* 123, fol. 146, *vellum* 4° *XIV cent.* édité à la suite du T. I, p. 435-438 de P*olychronicon* Ranulphi Higden monachi Castrensis edited by Churchill Babington. T. I. Londres, 1865 in-8, faisant partie de *Rerum Britannicarum medii ævi scriptores.*

[3]) .... Vobis auctoribus, [Druidæ]............
.... regit idem spiritus artus.
Orbe alio.................... (*Pharsale,* II, 454, 456-7. — Voy. 1[re] part. p. 286).

avec Claudien [1], avec la fille de Boadag [2], avec les narrateurs des légendes sur *Tir fa-thuinn* (terre située au-dessous de la mer)[3], il enseignait qu'il y avait « sous terre un autre monde et d'autres hommes éclairés par d'autres astres [4]. » Son supérieur, l'évêque de Mayence Saint-Boniface qui, en sa qualité d'Anglo-Saxon, ne pouvait être influencé par les réminiscences celtiques, l'accusa d'hétérodoxie auprès du pape Saint-Zacharie. Le souverain pontife ordonna une enquête (748); malheureusement on ne sait quelle fut l'issue de cette affaire [5], mais il y a toute apparence que le religieux irlandais parvint à se disculper.

Dut-il se rétracter? ou plutôt donna-t il des explications qui furent jugées satisfaisantes? Cette dernière alternative n'est pas invraisemblable : en sa qualité d'ecclésiastique, Virgile devait connaître les manuscrits grecs et latins que copiaient assidûment les moines ses compatriotes; il avait pu lire dans Aristote [6],

1) Amissum ne crede diem : sunt altera nobis
Sidera ; sunt orbes alii ; lumenque videbis
Purius, Elysiumque magis mirabere solem,
Cultoresque pios ; illic pretiosior ætas,
Aurea progenies, habitant.

(Claudianus, *De raptu Proserpinæ*, c. II, v. 282-286, dans le T. II, p. 243 de l'édit. Lemaire, Paris, 1824, in-8).

2) Voy. 1re part., p. 289.

3) Voy. 1re part., p. 297.

4) Quod scilicet alius mundus et alii homines sub terra sint, aliusque sol et luna. (Lettre du pape Saint Zacharie, CXL *inter Bonifacianas Epistolas* dans *Acta Sanctorum ordinis Sancti Benedicti in sæculorum classes distributæ*. Sæculum III (700-800) collegit D. Lucas d'Achery ac eum eo edidit Joh. Mabillon, pars secunda. Paris, 1672, in fol. p. 72.

5) Il n'est pas question de ces controverses dans la vie anonyme de Saint Eberhard de Salzburg, ni dans le livre des miracles de Saint Virgile, l'un et l'autre édités dans le vol. des *Acta Sanctorum* cité dans la note précédente; non plus que dans les vingt-cinq volumes de *Scriptores* édités jusqu'en 1880 dans les *Monumenta Germaniæ historica* de Pertz (Hannovre in-fol.).

6) Præterea, per ea quæ videntur de stellis, patet non solum rotundam esse [tellurem], sed etiam mole magnam non esse. Si parva enim migratio meridiem versus ac ursam fiat, alius manifeste fit is qui terminat orbis : ut stellæ quæ sunt super caput, mutationem habeant magnam, et non eadem videntur meridiem versus migrantibus, atque ursam. Nonnullæ namque stellarum in Ægypto videntur ac circa Cyprum, in locis autem versus Ursas non videntur; at stellarum eæ quæ semper in locis versus Ursam videntur, illis in locis occidunt. Quare perspicuum est ex hisce terram non solum rotundam esse, sed etiam ma-

dans Manilius [1], dans Virgile [2], dans Pline le naturaliste [3], les théories des anciens sur la sphéricité de la terre et, les rapprochant de celles des Druides « sur les astres, sur la

gnæ molis non esse rotundæ. Non enim sic cito mutationem faceret, migratione adeo brevi facta. Quapropter ii qui locum eum qui circa Columnas Herculeas est, conjunctum esse ei loco qui est circa Indicam regionem, existimant, atque hoc modo unum mare esse asserunt, non videntur incredibilia valde existimare. (*De cœlo*, L. II, C. 14, dans Aristotelis *opera omnia*, vol. II, p. 409-410 (collect. Didot. Cfr. *Traité du Ciel* d'Aristote. trad. en franç. par J. Barthemy Saint-Hilaire. Paris, 1866, in-8, p. 218).

[1])
Altera pars orbis sub aquis jacet invia nobis,
Ignotæque hominum gentes, nec transita regna
Commune ex uno lumen ducentia sole,
Diversasque umbras, lævaque cadentia signa,
Et dextros ortus cœlo spectantia verso.

(Manilius, *Astronomica*, l. I. v. 373-377, dans la *Collect. des auteurs latins* par Nisard, à la suite de Stace. Paris, 1842, gr. in-8, p. 616.)

Quod si plana foret tellus, semel orta per omnem
Deficeres, pariter toti miserabilis orbi.
Sed quia per teretem deducta est terra tumorem,
His modo, post illis apparet Delia terris,
Exoriens simul atque cadens....

(Id., l. II, v. 220-224, *ibid.*, p. 643. — Qu'on remarque surtout la fin de ce passage : « La Délienne [le soleil ou la lune] se montre d'abord aux uns, puis aux autres, se levant et se couchant simultanément. » C'est ce que répétaient les Gaëls, sans avoir besoin de se mettre en frais d'invention. La même idée est développée dens les vers suivants :)

Hinc ubi ad occasus nostros sol aspicit ortus,
Illic orta dies sopitas excitat urbes,
Et cum luce refert operum vadimonia terris ;
Nos in nocte sumus et somno membra levamus.

(Id., l. II. v. 233-236 ; *ibid.*, p. 643).

[2])
Illic [sous le pôle], ut perhibent, aut intempesta silet nox
Semper, et obtentâ densantur nocte tenebræ,
Aut redit a nobis Aurora, diemque reducit :
Nosque ubi primus equis Oriens afflavit anhelis,
Illic sera rubens accendit lumina Vesper.

(*Georg.*, l. I. v. 247-251).

[3]) Orbem certe dicimus terræ globum, quem verticibus includi fatemur. Neque enim absoluti orbis est forma....

Ingens hic pugna litterarum, contraque vulgi, circumfundi terræ undique homines, conversisque inter se pedibus stare, et cunctis similem esse cœli verticem, ac simili modo ex quacumque parte mediam calcari ; illo quærente cur non decidant contra siti : tanquam non ratio presto sit, ut nos non decidere mirentur illi. »

(Pline l'ancien, *Hist. nat.* L. II, § 64, 65 ; édit. Littré, dans la collect. Nisard).

grandeur du monde et des terres[1], » il avait pu comprendre que l'Orient commence où finit l'Occident, ou en d'autres termes que le soleil se lève près du lieu où il paraît se coucher ; des traditions gaéliques, d'ailleurs fort vagues, semblent indiquer que cette opinion avait cours en Irlande avant le XII[e] siècle : le narrateur de *la Maladie de Cuculain*[2] qui place l'Inis Labrada *au-delà des vagues de la grande mer*[3], fort loin de l'Irlande[4], dans le pays des Sids[5], nous apprend que le soleil s'y couchait à la porte occidentale du palais de Labraid, et immédiatement après il parle de la porte orientale, près de laquelle le soleil brillait à la cime d'un arbre au moment de l'arrivée du messager de Cuculain[6] ; il sait que le monde est convexe[7]. On comprend donc que, dans ce système cosmographique les insulaires soient qualifiés de *Levantins*[8], quoique leur pays, le Mag Troghaige, soit, comme le remarque un glossateur, identique avec le Mag Mell[9], constamment placé à l'ouest de l'Irlande, au-delà de l'Océan atlantique. De même le *Destin des enfants de Tuireann*[10] attribue une situation orientale au jardin des Hespérides (Hisberna), si célèbre par ses pommes magiques, bien que ce nom même signifie Occidental. De ces faits il ressort que des Gaëls du moyen-âge savaient que l'ouest confi-

[1]) Multa præterea de sideribus atque eorum motu, de mundi ac terrarum magnitudine.... disputant. (Cesar, *De bello gallico*, l. VI, c. 14). — Hi [Druidæ] terræ mundique magnitudinem et formam, motus cœli ac siderum et, quid Dii velint, scire profitentur. (Pomponius Mela. *De situ Orbis*, l. III. ch. 2).

[2]) Voyez l'analyse qui en a été donnée plus haut, 1[re] part. 290-293. — Cette tradition se trouve dans le *Leabhar na h-Uidhri*. transcrit vers l'an 1100 (voy. plus haut, 1[re] part. p. 287).

[3] Dothonnaib dar leraib lanmoraib (*The Atlantis*, livr. III, p. 116.)

[4]) *The Atlantis*. III, p. 113, combiné avec 106.

[5]) *Dintsid* (*The Atlantis*. III. p. 100) ; p. 121, une princesse de l'Inis Labrada est appelée Sidaige.

[6]) *The Atlantis*. III, p. 104.

[7]) *The Atlantis*. II, p. 190.

[8]) *Troghaigi*, nom de peuple formé de *Trogh* lever du soleil, comme *Sidaige* l'est de *Sid*.

[9]) *The Atlantis*, livr. II, p. 383.

[10]) Fol. 28 du *Livre de Lecain*, copié vers 1416 par Gilla Isa Môr Mac-Firbis (voy. E. O'Curry. *Lect.* p. 192). Ce conte a été publié intégralement avec traduction anglaise par E. O'Curry dans *The Atlantis*, t. IV, 1863, p. 158-227, et résumé par F. W. Joyce dans *Old celtic Romances;* voy. p. 57-58.

nait à l'est, ou autrement que la terre était sphérique ; devançant Christophe Colomb, ils voulaient parvenir au Paradis terrestre par la voie maritime ou occidentale, au lieu de suivre la voie continentale ou orientale que de nombreuses relations disaient être impraticable. Saint Brendan, Saint Malo, des moines armoricains de Saint-Mathieu, comme nous allons le voir, avaient tenté cette entreprise ; s'ils n'en étaient pas venu complètement à bout, ils prétendaient les uns avoir vu un coin de l'Eden, les autres être arrivés jusqu'à la porte de ce séjour impénétrable aux vivants ; leurs relations, surtout celle de Saint Brendan dont il reste une copie du IXe siècle, devaient dès lors jouir d'un grand crédit. Virgile n'avait qu'à s'y référer pour se justifier. Il le fit si complètement que, peu d'années après l'enquête, il fut sacré évêque de Salzburg (764) et plus tard canonisé (1243)[1]. C'est donc à tort que l'on a donné cette affaire, d'ailleurs fort obscure, pour une première édition du procès de Galilée. De l'aveu des commentateurs elle dénote la connaissance des antipodes[2].

Cette théorie, que professait Virgile et que partageaient quelques-uns de ses compatriotes, leur permettait de concilier les croyances des autres chrétiens avec celles de leurs propres ancêtres payens : d'après un système d'explication fort en honneur au moyen-âge, ils ne contestaient pas l'existence des anciens dieux, mais ils en faisaient des démons, comme on l'a vu par une glose de la *Maladie de Cuculain*[3] ; ils ne déniaient pas toute réalité aux vieilles superstitions, mais ils les expliquaient à leur manière ; selon eux, les fables sur le Mag Mell, sur le Mag Troghaigi, sur les tertres des Sids, sur le pays de Jouvence, où régnaient la justice et la paix perpétuelle, où les

[1]) Thomas Moore, *The History of Ireland.* t. I, p. 229-231. — Alfred Webb, *A Compendium of Irish Biography, comprising Sketches of distinguished Irishmen*, Dublin, 1878, in-8.

[2]) Aventinus, *Annales Bojorum*, Bâle, 1615, in-fol. p. 172. — Cfr. Eyriès, art. Antipodes, dans *Encyclopédie moderne*, nouv. édit. publiée par MM. Firmin Didot frères, sous la direct. de M. Léon Renier. T. III. Paris, 1846, in-8, p. 458.

[3]) Voy. 1re part., p. 290.

élus jouissaient d'un bonheur ineffable et se maintenaient dans une perpétuelle jeunesse au moyen de la pomme de vie, n'étaient que des vérités primordiales altérées, et il était possible de les rétablir sous leur vraie forme en les rapprochant des traditions bibliques sur l'Eden, sur l'arbre de vie [1], sur Enoch [2] et Elie [3], le patriarche et le prophète qui avaient été ravis au ciel de leur vivant même. Ces légendes hébraïques s'étaient propagées avec le christianisme jusque dans les îles Britanniques. « L'incorruptibilité dont jouit le Paradis est attestée, dit un géographe anglais du XIVe siècle [4], par la durée de la vie de ceux qui l'habitent, car Elie et Enoch y existent encore aujourd'hui [5] ; » mais, d'après une variante consignée dans un manuscrit gaélique du XIIe siècle [6], ils ne peuvent habiter avec les anges, à cause de la grossièreté de la matière qui compose leur corps terrestre, et c'est un grand chagrin pour eux ; c'est ainsi que l'on explique les *deux tristesses du ciel.* Au temps d'Alain de Lille, on croyait qu'ils resteraient au Paradis jusqu'à la veille de la conflagration universelle ; qu'ils seraient alors renvoyés dans leur pays pour convertir les Juifs et périr sous les coups de l'Antechrist, car ils devaient aussi payer leur tribut à la mort, qui leur avait fait crédit sans les libérer [7]. Comme cet écrivain parle d'Enoch et Elie à propos du séjour d'Arthur dans l'île d'Avallon, il y a lieu de croire que leur légende était connue des Gallois ; quoiqu'il en soit, elle l'était certainement de leurs frères les Armoricains. Godefroy de Viterbe en trouva une version assez originale dans le *Livre d'Enoch et Elie*, inséré dans un manuscrit des *Actes des Apôtres* qui était conservé au monastère de Saint-Mathieu, sur le Cap Finistère en Basse-Bretagne. Ce n'est certes pas lui qui l'avait inventée, puisqu'il avait peine à y ajouter foi ; il la montre même en contradiction

1) *Genèse.* III, 22, 24.
2) *Genèse.* V, 24.
3) *Second Livre des Rois.* II, 1-3, 5, 9-12.
4) Cité plus haut, 2e part. p. 3, note 2.
5) P. 437, T. I du *Polychronicon* Ranulphi Higden.
6) *The Book of Leinster,* anal. p. 65, texte p. 280.
7) Alanus de Insulis, *Prophetia anglicana,* p. 100.

avec Josèphe, relativement à la situation du Paradis, placé par cet écrivain « en Orient, au-delà de l'Océan », mais par la légende, « au-delà de la Bretagne, à l'extrémité du monde [1]. » Ce dernier trait n'est pas le seul qui soit conforme aux croyances de Gaëls et des Cymrys : on en peut dire autant de la description du merveilleux pays transatlantique où l'on ne connaît ni les maladies ni les intempéries, dans lequel les mortels eux-mêmes, en se nourrissant de pommes enchantées ou de pain céleste, sont préservés des atteintes de la vieillesse, et restent toujours jeunes, sans s'apercevoir qu'un jour ou un an dans l'Eden correspondent à un an ou un siècle sur terre [2]. Voilà bien des choses extraordinaires qui semblaient quelque peu suspectes à l'auteur du *Panthéon* [3] ; il a eu pourtant raison de ne pas les éliminer du récit qu'il a mis en vers et dont voici l'analyse.

Les religieux du monastère de Saint-Mathieu faisaient des explorations jusqu'aux extrémités de la terre pour connaître les merveilles de l'Océan et les décrire à leur retour [4]. Une fois, emportés au loin par une violente tempête, ils errèrent trois années de suite, sans voir autre chose que le ciel et l'eau. Les vivres vinrent à leur manquer, mais au milieu de la mer, ils aperçurent, au faîte d'un rocher élevé une statue de femme, en

[1]) Josephus dicit paradisum esse in terra Eden, in oriente ultra Oceanum ; quidam autem liber, in ecclesia Sancti Matthæi, ultra Britanniam in finibus terræ.(*Germanicorum scriptorum qui rerum a Germanis per multas ætates gestarum historias vel annales posteris reliquerunt. Tomus alter quo continetur* Gotefridi Viterbiensis *Pantheon* etc. ex bibliotheca Johannis Pistorii Nidani, editio tertia... curante Burc. Gotth. Struvio, Ratisbonne, 1726. in-fol. T. III du recueil, *Chronicorum pars II*, p. 58).

[2]) De même dans deux traditions gaéliques, Oisin et Thomas de Erceldoune n'avaient pas conscience non plus de la rapidité avec laquelle le temps s'écoulait pendant leur séjour au pays des fées (voy. 1re part., p. 305, 308) Nous ne connaisons pas de légende galloise qui parle d'une semblable inconscience.

[3]) Nos autem, secundum præfatam Sancti Matthæi scripturam, ea quæ accepimus versifice hic annotamus, absque præjudicio aliorum qui veraciora noverunt (Gotef. Viterb. *loco cit* p. 58).

[4]) Qui marium fines scrutantur et ultima terræ
Ut valeant populis post tempora longa referre.

(Gotef. Viterb. *loc. cit.* p. 58).

airain, qui du doigt leur montrait le chemin [1]. Ils s'avancèrent dans cette direction et, le lendemain, une autre statue leur indiqua de nouveau la voie qu'ils suivirent volontiers, car ils voyaient de hauts sommets dans le lointain. Ce n'était pas une terre mais une montagne d'or, de laquelle jaillissaient des scories rayonnantes et fulgurantes. Admirable était le site qui exhalait une odeur merveilleuse, mais il n'y avait pas d'habitants ni d'animaux, quoique la contrée fût abondamment pourvue de toute sorte de biens. Cette localité, la plus reculée du monde, jouissait d'un climat tempéré et d'un calme perpétuel, sans être jamais troublée par les maladies. Une partie de l'équipage resta sur le navire, tandis que les autres, au nombre d'une centaine y compris deux ecclésiastiques, allèrent à la découverte. Ceux-ci, après avoir parcouru la montagne toute la journée, virent le soir près du rivage une ville d'or entourée de fortes murailles. N'osant frapper aux portes qui étaient closes, ils passèrent la nuit dehors, en attendant que la population se montrât. Personne ne sortit, aucune voix ne se fit entendre, mais, dès la pointe du jour, la porte s'ouvrit et les pieux voyageurs pénétrèrent dans la ville. Ils virent çà et là des maisons d'or, mais pas de monde sur la place publique. Après avoir visité l'intérieur, ils trouvèrent l'église revêtue d'or et de pierreries et une sorte de cloître resplendissant d'or ; des mêmes matières précieuses étaient faits l'autel, les murs, le toit lui-même et une statue de la vierge Marie tenant son fils sur son giron, le tout du plus beau travail. Un parfum céleste se répandit et les voyageurs, de tremblants qu'ils étaient, furent péné-

[1]) Beaucoup d'autres documents parlent de statues indicatrices érigées dans des îles de l'Océan atlantique, savoir : sept dans les sept Iles éternelles ou groupe du Cap Vert (Makkari, *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, publ. par W. Wright. T, I. Leyde, 1855. p. 104; cfr. A. F. Mehren, *Fremstilling af de islamitiske Folks almindelige geographiske Kundskaber* dans *Annaler for nordisk Oldkyndighed og Historie*, ann. 1867, Copenhague, in-8, p. 179) ; une sur le sommet d'une montagne dans l'île de Corvo, la plus septentrionale des Açores. Cette dernière représentait un cavalier dont la main droite montrait l'Ouest (Faria y Souza. *Historia del reyno de Portugal*. édit. de 1730, p. 258, cité par M. Gaffarel, *les Phéniciens en Amérique*, dans le *Compte-rendu de la première session du Congrès des Américanistes*. Nancy, 1878, in-8. T. I, p. 101.)

trés d'allégresse. Ne voyant pas un seul ecclésiastique dans l'église, ils se demandèrent quel était le maître de ces lieux ; les deux prêtres se mirent à fouiller le cloître et, par une petite porte, ils virent dans un splendide réduit deux vieillards assis qui se levèrent pour remplir les devoirs de l'hospitalité, saluèrent les étrangers et les traitèrent honorablement. Ceux-ci s'informèrent du nom du pays, de celui du souverain, de ce que faisaient les habitants, s'ils étaient chrétiens. Les vieillards à belle barbe et à longue chevelure blanche répondirent : « Notre roi est le créateur du ciel et de la terre ; les chérubins et les séraphins gardent cette ville qui est habitée par des anges. Nous célébrons nos solennités avec des chants séraphiques et nous ne vivons que d'aliments célestes, dont il convient que vous goûtiez aussi. Notre repos est éternel et nous sommes immuables ; un de nos jours est égal à cent de vos années ; ceux qui étaient enfants lors de votre départ sont maintenant des vieillards et demain aucun d'eux ne sera en vie. Pendant votre séjour ici, six ou sept générations de rois et de peuples se succéderont dans votre patrie et vous-mêmes vous serez vieillards lorsque vous y retournerez. Vous deux, prêtres du Christ, chantez-nous la messe ; nous voulons participer aux saints mystères et recevoir avec piété le corps du Sauveur. » Après l'office la table fut servie et le pain des anges distribué aux voyageurs.

Ceux-ci, en apprenant de la bouche des deux vieillards qu'ils étaient Enoch et Elie, leur dirent : « Nous avons lu dans les Ecritures que , au jour du combat suprême, vous auriez pour adversaire l'Antechrist ; qu'il vous ôterait la vie, mais qu'il ne vous mettrait pas en terre, parce que le Christ l'anéantirait par sa propre puissance; apprenez-nous quand ces évènements auront lieu. » — « La divine Providence a décidé qu'il en serait ainsi, répondit Enoch, mais elle ne nous a pas fait connaître à quelle époque ; c'est là le secret de Dieu ! » — « Il est temps que vous vous en retourniez, dit à son tour Elie ; chargez-vous, si vous le désirez, d'or et de pierres précieuses ; votre voyage sera heureux. Vous êtes jeunes ici, vous serez vieux en ren-

trant chez vous. » Le troisième jour finissait lorsque les voyageurs, ayant regagné leur navire, mirent à la voile ; poussés par un vent favorable, ils retournèrent dans leur pays en cinq jours. Ils se rendirent à l'église de Saint-Mathieu, mais elle n'était plus comme ils l'avaient laissée, non plus que l'abbé, les moines, la ville, les habitants, qui tous étaient nouveaux pour eux. Les anciens étaient morts. Les pèlerins, ne reconnaissant plus ni les lieux ni les hommes et ne comprenant pas la langue, se mirent à verser des larmes et à se lamenter. Et eux-mêmes qui étaient naguère pleins de jeunesse, ils se virent blanchis par les années, décrépits et infirmes. Ils racontèrent leurs aventures et leurs longs voyages, qu'ils évaluaient à trois années, mais les moines qui les avaient recueillis virent dans un livre que leur absence avait duré trois cents ans [1]. »

« Voilà, ajoute le versificateur de cette légende, ce que rapportent les moines de Saint-Mathieu ; c'est eux, et non pas moi qu'il en faut croire. » Il ne garantit rien, les opinions étant partagées quant à l'accessibilité du Paradis terrestre ; Saint Avitus se prononçait pour la négative [2] ; en quoi il était d'accord avec Tertullien et Isidore Séville qui croyaient le Paradis séparé du monde habitable par une zone ignée et par un mur de feu [3] ; la question est exposée fort clairement par le syrien Moïse Bar-Cepha, évêque de Beth-Ramam, qui écrivait au VII[e] siècle ; ce qu'il en dit mérite de trouver place ici : « Quelques-uns des philosophes profanes pensent que le Paradis est situé en dehors du monde où vivent les hommes, opinion qui en

1) Gotefridus Viterbiensis, *loc. cit.*, p. 58-60.

2) « Par delà de l'Inde, là où commence le monde, où se joignent, dit-on, les confins de la terre et du ciel, est un asile élevé, inaccessible aux mortels et fermé par des barrières éternelles, depuis que l'auteur du premier péché fut chassé. » (Saint Avitus, *De initio mundi*, cité par E. Charton : *Voyageurs anciens et modernes*. T. II. p. 10. — Voy. le texte dans Jacobi Sirmondi *opera varia*. T. II. Paris, 1686, in-fol., p. 191).

3) Maceria quadam igneæ illius zonæ, a notitia orbis communis segregatum (Tertul. *Apolog*. ch. 47). — [Paradisi] post peccatum hominis aditus interclusus est. Septus enim undique romphea flamma, id est, muro igneo accinctus. (Sancti Isidori Hispalensis *opera*. — *Originum liber*, XIV, c. 3, p. 119).

effet paraît s'appuyer sur des arguments ; car le Paradis n'a été vu d'aucun des roitelets qui sont allés à sa recherche, et sans aucun doute, ils eussent été la visiter, eux qui en avaient les moyens, s'il était dans les limites du monde habité par les mortels [1]. » Ces raisons qui semblaient plausibles à l'Anglais Jean de Mandeville [2], n'avaient pas convaincu les Bretons, non plus que les Gallois ; elles étaient trop en contradiction avec les anciennes croyances des Cymrys, et il n'était pas nécessaire de renier celles-ci : puisque, d'après les Livres saints, un patriarche et un prophète avaient été ravis au ciel de leur vivant même, il devait être possible aux élus du Seigneur de pénétrer dans le Paradis avant leur mort ; les pèlerins, chez qui la piété n'excluait pas la curiosité, ne devaient épargner aucun effort pour retrouver ce lieu de délices, ce berceau de l'humanité ; sans doute l'entrée en serait défendue par des chérubins ; mais ne serait-ce pas une ample rémunération des fatigues du voyage que d'explorer les abords de l'Eden et d'en voir seulement la porte et l'enceinte ? Les esprits aventureux du moyen-âge n'étaient pas détournés de cette entreprise par l'exemple décourageant des aventuriers dont parle Mandeville, que ceux d'aujourd'hui ne sont effrayés par l'insuccès de leurs prédécesseurs dans les voyages au pôle nord. Si chimérique que fût l'espoir de découvrir le Paradis, il ne l'était pas autant que celui de retrouver l'île d'Avallon, le pays des Vivants, de goûter aux pommes du Mag Mell, de puiser à la fontaine de Caer Sidi ; car pour des chrétiens convaincus, il n'y avait du moins pas de doute sur l'existence de l'Eden, tandis que les merveilles d'outre-mer auxquelles avaient cru les anciens Celtes, étaient toujours fort problématiques ; Gweir et Taliessin avec ses compagnons avaient pour-

[1]) Mosis Bar-Cepha syri,... *Comment. de Paradiso ad Ignatium fratrem.* interprete Andræa Masio, ch. XII, p. 462, du T. XVII de *Maxima Bibliotheca veterum patrum.* Lyon, 1677, fol.

[2]) Ch. XXX, p. 277 dans *Early Travels in Palestine, comprising the narratives of Arculf, Willibald, Bernard, Sævulf, Sigurd, Benjamin of Tudela, Sir John Maundeville, De la Brocquière and Maundrell, edited with notes* by Thomas Wright. Londres, 1848, in-18. -- Cfr. la traduction danoise, ch. XLVIII, p. 196.

tant voulu s'en rendre compte, aux dépens de leur vie ou de leur liberté [1], et jusque dans le siècle des grandes découvertes, un navigateur expérimenté chercha la fontaine de Bimini avec une inébranlable persévérance. Il est donc facile de comprendre que de crédules Gaëls, à peine émancipés des superstitions payennes, aient exploré avec non moins d'ardeur le grand Océan dans lequel on plaçait la retraite d'Enoch et d'Elie, ainsi que la terre de promission. Nous avons vu à l'œuvre les moines armoricains de Saint-Mathieu, nous allons suivre Saint Malo dans ses tentatives répétées dont l'unique résultat fut de donner un saint à la Basse-Bretagne.

Machutes, Machutius ou Maclovius, comme l'appellent ses diverses biographes latins [2], était fils d'un noble breton et cousin de saint Samson et de saint Magloire ; il fut élevé au monastère de Vallis Carvanna ou Llancarvan, sur le canal de Bristol, qui avait alors pour abbé l'irlandais Brendan. « C'était une grande école religieuse et littéraire où l'on menait de front l'étude et la transcription de l'Ecriture-Sainte avec celles des auteurs anciens et des gloses plus récentes [3] » ; de sorte que le disciple de Brendan put être tout à la fois initié aux récits de l'antiquité sur l'île des Bienheureux et à ceux des Gaëls sur le Mag Mell, en même temps qu'il apprenait de ses propres compatriotes les légendes sur Avallon et sur une île très célèbre chez les Gallois ; située dans l'Océan, elle

1) Voy. 1re part. p. 310-311.

2) *Vita sancti Machutis episcopi, ex membranis floriacensibus vetustissimis, authore quodam anonymo, sed gravi et vetustissimo,* dans *Floriacensis vetus Bibliotheca Benedictina....* opera Joannis a Bosco parisiensis. T. I. Lyon, 1605, in-18 ; — *Vita sancti Maclovii sive Machutii, episcopi et confessoris,* auctore Sigeberto Gemblacensi (apud Surium *Acta Sanctorum,* nov. die XV), reproduit par J. P. Migne dans *Patrologiæ cursus completus,* t. CLX, Paris, 1854, in-4o ; dans le *Speculum historiale* l. XXI, c. 96-98, p. 348-9 de *Bibliotheca mundi seu Speculi majoris tomus quartus,* par Vincent de Beauvais, Douai, 1624 in-fol. ; — *Vita sancti Maclovii, episcopi Altensis in Armorica ex msc. cod. V. C. D. d'Herouval,* dans *Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti in sæculorum classes distributa,* sæculum I (600-700) collegit D. L. d'Achery ac cum eo edidit Joh. Mabillon, Paris, 1668, in-fol.

3) De Montalembert, *les Moines d'Occident,* L. X, ch. 2, p. 59 du t. III, 3e édit. Paris, 1868, in-18.

s'appelait *Ima*[1] et passait pour avoir une grande ressemblance avec le paradis. D'après Sigebert de Gembloux qui ne donne pas d'autre nom à cet Eden que celui d'*insula felix*, la renommée qui parle aussi bien des choses imaginaires que des faits réels, lui attribuait nombre d'avantages dont sont privées les autres contrées, et notamment celui d'avoir pour habitants des êtres célestes; elle faisait consister la félicité de ces insulaires en ce qu'aucun d'eux ne s'écartait de la rectitude morale, et en ce que la sainteté de la loi naturelle exerçait sur tous un puissant empire[2].

Malo, dont toutes les pensées étaient déjà tournées vers le ciel, était indigné des scandales du monde et de la multiplicité des vices humains[3]; il eût mieux aimé s'exiler dans quelque île déserte que de vivre exposé à la haine et aux embûches de faux frères[4]. Ravi d'apprendre qu'il y avait une contrée où régnait l'équité, il résolut de la chercher de concert avec son maître, l'abbé Brendan, qui n'était pas enflammé d'une moindre ardeur et qui même « était le promoteur de l'entreprise, comme on le voit par le livre sur sa vie. »[5] Tout en se référant aux *Pérégrinations* de saint Brendan, Sigebert de Gembloux, qui était lotharingien et qui en outre vivait trop tard pour être influencé par les anciennes traditions celtiques, ajoute avec précaution : « si l'on veut savoir ce qu'il faut penser de ce livre, qu'on s'informe de l'opinion des sages[6] ». Le manuscrit d'Hérouval renvoie également aux *Pérégrinations de saint*

[1]) Comme ce nom se trouve seulement dans le manuscrit de Fleury-sur-Loire, qui n'en explique ni le sens ni l'origine, on est réduit aux conjectures à cet égard. *Ima* paraît être tout simplement un adjectif latin, ayant ici la signification soit : *d'extrême*, située à l'extrémité du monde, et correspondant à la seigneurie de la Dame de la fontaine dans les traditions cymryques (voy. 1re partie, p. 316); soit : *profonde*, située dans les profondeurs et, dans ce dernier cas, rappelant *annwn*, l'abîme des traditions cymryques (voy. 1re partie, p. 310), ou bien *Tir-fa-thuinn*, terre maritime ou pays bas des traditions gaèliques (voy. 1re partie, p. 297, 316).

[2]) *Vie de Saint-Malo*, édit. Migne, ch. 6, p. 734.

[3]) Id, *ibid.*

[4]) *Vie de Saint-Malo*, édit. d'Achery, § 6, p. 218.

[5]) *Vie de Saint-Malo*, édit. Migne, ch. 6. p. 734.

[6]) Id. *ibid.*

Brendan, mais il supprime tous les faits extraordinaires et les notions qui sont hors de la portée de l'homme [1]. Il est d'ailleurs loin de s'accorder avec cette légende quant au nombre des frères qui prirent part à l'expédition : au lieu de quatorze [2], il en compte cent quatre-vingts [3], chiffre que le manuscrit de Fleury réduit à quatre-vingt quinze [4]. Les pèlerins, montés sur un spacieux navire pourvu de tout ce qui était nécessaire à un si long voyage, se remirent entre les mains du Christ et se confièrent aux vents et aux flots. Ils coururent de grands dangers, virent d'horribles prodiges et se préservèrent en faisant d'innombrables miracles; aussi aucun d'eux ne succomba-t-il dans cette longue navigation, mais découragés de ne pas rencontrer l'île qu'ils cherchaient, ils rentrèrent dans leur patrie après avoir exploré les Orcades et les autres îles septentrionales [5].

A son retour, Malo fut sacré évêque et il en remplit les fonctions avec succès et dignité pendant quelques temps, mais cédant à l'envie de chercher de nouveau l'île Fortunée, il partit encore avec Brendan et de nombreux compagnons. Cette nouvelle navigation ne dura pas moins de sept ans. La dernière année, ils trouvèrent dans une île un tombeau de dimen-

1) Sed ecce dum humana fugiunt vitia, multa sunt perpessi pericula, multaque horrida sustinuerunt portenta, contra quæ innumera fecere miracula. Quæ si quis indagare velit, in libro Brendanicæ peregrinationis invenire poterit. In qua, inquam, peregrinatione legitur mortuum suscitasse, ut jam posset facile deprehendi, quam fidelis cultor esset summæ et individuæ Trinitatis, cujus virtus postea mirabilius ostensa est duobus aliis suscitatis. Nos vero suppressis his quæ omnino extra usum videntur, vel humanæ conversationi sunt incognita, quia inaccessibilia, ad ea quæ de sancto nostro specialiter describenda cœpimus et quæ certis argumentis facta probantur, stylum revertamus (*Vie de Saint-Malo*, édit. d'Achery, § 6, p. 218). — Il n'est pas question de ces trois résurrections dans *la Légende latine de Saint Brendan*, et il n'est parlé que de celle du géant Milduus dans le manuscrit de Fleury.

2) *La légende latine de Saint Brandaines* publiée par A. Jubinal. Paris, 1836, in-8, p. 5.

3) *Vie de Saint-Malo*, édit. Migne ch. 6, p. 734.

4) *Vie de Saint-Malo*, édit. de J. A. Bosco, ch. 5, p. 493. — La différence des chiffres provient peut-être de ce que les diverses hagiographes ont confondu les deux expéditions communes à Saint-Malo et à Saint Brendan.

5) *Vie de Saint-Malo*, édit. de J. A. Bosco, p. 486 ; — édit. Migne, p. 734 ; — édit. d'Achery, p. 218.

sions extraordinaires ; tous étaient stupéfaits de ce qu'un corps humain pût remplir ce sépulcre, et quelques-uns prétendaient qu'il n'avait jamais existé d'homme de cette taille. Pour s'en assurer, tous les frères et l'abbé Brendan, exprimèrent le désir que Malo obtînt par ses prières la résurrection du cadavre. Il céda à leur vœu et à peine son oraison était-elle achevée que le tumulus s'écroula et qu'il en sortit un géant d'une prodigieuse stature. Celui-ci leur apprit qu'il se nommait Milduus, qu'il était payen et qu'il avait été arraché aux tourments de l'enfer par les mérites de saint Malo ; il demanda à être baptisé et il le fut par son intercesseur. Interrogé sur Ima, il rapporta qu'en parcourant l'Océan, il avait une fois rencontré une île qui différait de toutes les autres par la beauté et les délices de sa nature ; elle était entourée d'un mur d'or transparent comme du verre et étincelant comme un miroir, le tout digne des palais célestes [1]. Milduus entreprit de conduire les navigateurs à ce paradis terrestre : saisissant d'une main le câble de l'ancre, il remorqua le navire en marchant sur le fond de la mer et en fendant l'eau [2]. Mais soudain les vents se déchaînèrent, la mer devint houleuse et la fureur de la tempête empêcha les voyageurs de se diriger vers leur but. Il fallut retourner à l'île de Milduus qui mourut peu après. Ainsi frustré de l'espoir de découvrir Ima, Malo se décida à regagner sa patrie. Il n'entrait pas dans les desseins de la Providence que cet évêque déjà sacré allât vivre en anachorète, loin du monde [3], dit l'anonyme de Fleury. Le manuscrit d'Hérouval fait même intervenir un ange qui, avec beaucoup d'à-propos, avertit les pélerins de ne pas aller chercher dans une longue navigation ou dans un voyage sur terre et sur

[1]) Unam, ait, insulam per mari ambulans semel vidi, omnibus insulis ubique climatum sitis, nitore et copiositate deliciarum, dissimiliter præstantem, nam aureo vitrei splendoris et claredinis muro circumdata, quasi speculum perlucebat.... quorum decorem, ut ita dicam, merebantur cœlorum palatia. (*Vie de Saint-Malo*, édit. de J. A. Bosco, p. 497).

[2]) Profundum pelagi pedetentim gradiendo sulcans, post se navem trahebat (Id, *ibid*).

[3]) Id. *ibid*, p. 497-8.

mer Dieu qui est partout, sans se trouver ici-bas autre part que dans le cœur des hommes vertueux [1]. Cette réflexion est fort juste, mais elle émane d'un hagiographe qui, par sa naissance, était évidemment étranger aux belles légendes sur l'Eden occidental : lui qui supprime à plaisir les traditions gaélique et cymryque que saint Malo et ses compagnons avaient apportées en Armorique, il n'était certainement pas originaire de l'Irlande et du pays de Galles, contrées où elles se sont perpétuées jusqu'aux temps modernes.

Les voyageurs étaient encore sur mer lorsque revint l'anniversaire de la résurrection du Sauveur. Ne voulant pas laisser passer cette fête d'obligation sans la célébrer, ils se mirent en quête d'une île pour y dire la messe ; ils ne rencontrèrent qu'une surface dénudée sur laquelle ils descendirent ; mais lorsque le prêtre eut récité l'oraison dominicale, le sol sur lequel ils se trouvaient commença à se mouvoir ; c'était le dos d'une baleine qu'ils avaient pris pour un rocher. Dans leur épouvante ils croyaient que le monstre marin allait, comme un nouveau Léviathan, les engloutir tous. Mais saint Malo, continuant l'office sans se laisser déconcerter, rassura ses compagnons par son exemple et ses paroles ; et après avoir fini, tandis que ceux-ci regagnaient prestement le navire, il se mit en oraison, jusqu'à ce que tous fussent en sûreté, sans avoir éprouvé d'autre mal que la peur [2].

Ayant en vain cherché en ce monde l'île de la félicité, Malo s'appliquait nuit et jour à mériter d'être admis au séjour de l'éternelle béatitude, ce qui ne l'empêcha pas de demander à ses parents la permission de traverser de nouveau la mer, leur déclarant qu'il ne croyait pouvoir mériter la grâce du Sauveur qu'en obéissant à son appel et en marchant sur ses traces. Son père répondit par un refus et, il défendit aux ma-

[1]) Beati igitur viri longa navigatione fatigati, angelica visitatione sunt admoniti ne quod ubique esset, longo maris circuitu longisque terrarum spatiis quærerent, cum ubique præsens Deus non extra cordis hospitium in hac mortali vita sit quærendus. (*Vie de Saint-Malo*, édit. d'Achery, 7, p. 218).

[2]) *Vie de saint Malo*, édit. J. a Bosco, p. 499 ; — édit. Migne, ch. 6, p. 734-5.

rins de la côte de lui fournir des moyens de transport. Les vocations prononcées triomphent de tous les obstacles : pour suivre la leur, d'autres Celtes, des disciples de saint Columba, allèrent jusqu'à enfreindre les ordres de leur chef spirituel, en persistant à chercher l'Eden rêvé par leur nation. Malo du moins ne faisait que désobéir aux hommes pour obéir à Dieu, car il était de connivence avec son supérieur saint Brendan : accompagné de celui-ci il descendit secrètement vers le rivage, où il trouva une nacelle amenée par le Christ; s'y étant embarqué, il se laissa aller au gré des vents et des flots, fut conduit par la Providence à un îlot d'Armorique, habité par l'ermite Aron et situé près d'Alet, et devint plus tard évêque de cette ville qui prit son nom [1].

L'anonyme de Fleury donne le rôle principal à saint Malo dans les expéditions qu'il fit de concert avec saint Brendan ; selon lui, le disciple serait devenu le chef de celui qui l'avait baptisé, de l'abbé du monastère où il avait été élevé. Cette interversion de rôles n'est guère vraisemblable, et Sigebert de Gembloux paraît se rapprocher d'avantage de la vérité, en avouant que saint Brendan avait été le promoteur de l'entreprise [2]. Et en effet ce dernier, qui était Irlandais, n'avait pas seulement recueilli dans sa patrie, où elles étaient plus vivaces qu'ailleurs, les traditions sur l'Elysée transatlantique et l'Eden occidental; il avait été précédé dans ses pérégrinations par son propre maître Barinthe, tandis que saint Malo n'eut pas de précurseurs parmi ses propres compatriotes; car le Caer Sidi de Gweir et de Taliessin, l'Avallon ou l'Ynys Gwydryn d'Arthur, la Brocéliande de Merlin [3], correspondent plutôt à la conception de l'Elysée payen, bien que trois de ces personnages au moins soient représentés comme chrétiens. Il ne paraît pas

[1]) *Vie de saint Malo*, édit. de J. a Bosco, p. 500-501 ; — édit, Migne, ch. 19, p. 737 ; — édit. d'Achery, p. 219.

[2]) Ad hoc cum etiam magistri sui et abbatis Brendani exemplum animabat, cujus tota intentio ad felicem insulam quærendam non minus flagrabat : quippe qui hujus novæ perigrinationis incentor existebat et auctor, ut scriptura vitæ ejus demonstrat. (*Vie de saint Malo*, édit. Migne, ch. 6, p. 734).

[3]) Voy. 1er article, p. 310-314.

que, chez les Gallois, l'Eden ait jamais été identifié avec ces pays merveilleux; à tel point que l'un de ses explorateurs, saint Malo, malgré son origine galloise, ne figure pas dans les traditions de sa patrie; ce sont les Armoricains, chez lesquels il s'était établi, qui en ont fait un saint légendaire; mais bien qu'ils connussent un paradis occidental où vivaient un patriarche et un prophète bibliques [1], ils passent rapidement sur les merveilles que saint Malo aurait vues dans ses lointaines pérégrinations; ils y croient à peine et ils n'en parlent qu'à regret, comme de choses invraisemblables. Les hagiographes irlandais n'ont pas de ces scrupules; ils s'étendent avec complaisance sur les récits fantastiques; on voit qu'ils s'adressent à des auditeurs invétérés dans ces croyances par la transformation de l'Elysée transatlantique en un Eden occidental.

Les voyages de saint Malo sont isolés chez les Gallois, comme ceux des moines de Saint-Mathieu le sont chez les Armoricains, tandis que saint Brendan a eu, comme nous le verrons, de nombreux émules chez les Gaëls, même dans les temps chrétiens. Le surnaturel dont sa légende est imprégnée n'a pas fait tort à sa vulgarisation; loin de là, car elle a été infiniment plus répandue que les relations plus sobres relatives à son disciple. Malgré son invraisemblance, c'est sur elle que se sont appuyés les géographes du moyen-âge et même de sérieux explorateurs des temps modernes, en négligeant les vies de saint Malo qui pourtant choquaient moins la raison. Du XIVe au XVIIIe siècle, l'île de saint Brendan figure dans des atlas et des cosmographies qui ne font aucune mention d'Ima et de l'île de Milduus. Ce choix a été prémédité au lieu d'être le résultat de l'ignorance : on ne peut en effet, quand on connaît les traditions sur l'un des saints, ignorer qu'il en existe d'analogues sur l'autre, puisque leurs légendes s'enchevêtrent et se citent réciproquement [2]. Ainsi il est incontestable que le récit le plus fantastique

[1]) Voy. 2e art. p. 8, 11.

[2]) Voy, 2e part., p. 15; 16 note 1; 19 note 2, et la variante suivante qui se trouve dans quelques manuscrits de la vie de saint Brendan : « Elegit bis septem fratres, inter quos fuit præclarissimus ac Deo dignus adolescens Macu

a été préféré au plus sobre. Voilà un fait qui nous aide à comprendre comment les véridiques notions sur la Grande-Irlande colonisée par les émules de Saint-Brendan [1] ont péri chez les peuples passionnés pour le merveilleux comme étaient les Celtes, tandis qu'elles nous ont été conservées par les esprits positifs auxquels nous devons les sagas. De même, les scribes irlandais qui ont si rarement transcrit la cosmographie si sèche, mais si précise, de leur compatriote Dicuil, ont multiplié les manuscrits latins [2] ou gaéliques [3] de la légende de saint Brendan. Ces derniers sont encore inédits, mais plusieurs des versions latines ont été publiées soit intégralement soit par extraits, et il y en a de nombreuses imitations dans les langues modernes [4]. En voici une analyse qui,

tus, qui a Deo ab infantia sua est electus et usque ad finem vitæ suæ permansit in Dei laudibus. Quod si quis nosse voluerit, perlegens ejus venerabilia gesta, inveniet ejus opera prima et novissima quæ præclara habentur. » (*La légende latine de saint Brandaines*, édit. Jubinal, p. 5).

[1]) Voy. *La découverte du Nouveau Monde par les Irlandais et les premières traces du christianisme en Amérique avant l'an 1000* par E. Beauvois, dans le compte-rendu du *Congrès international des Américanistes*. Nancy, 1875, in-8, T. I ; aussi à part.

[2]) Thomas Duffus, Hardy, *Descriptive Catalogue of manuscripts relating to the history of Great Britain and Ireland.* T. I, part. I. Londres 1862, in-8°.

[3]) E. O'Curry, dans ses *Lectures*, p. 197, 340, 533, en cite deux : l'un dans le *Liber flavus Fergussorum*, l'autre dans le *Livre de Lismore*.

[4]) *La légende latine de saint Brandaines, avec une traduction inédite en prose et en poésie romanes*, publiée par Achille Jubinal, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, remontant au XIe, XIIe et XIIIe siècles. Paris, 1836, in-8; — *Vita sancti Brendani* (ex Cott. libr. Brit. Mus. Vesp. A. XIX) dans *Lives of the Cambro-Briton Saints of the fifth and immediate succeeding centuries, from ancient Welsh and Latin mss. in the British Museum and elsewhere, with english translations and explanatory notes* by the Rev. W. J. Rees, published for the Welsh mss. Society. Llandovery, 1853, in-8; — *Acta sancti Brendani, original Latin documents connected with the life of saint Brendan, patron of Kerry and Clonfert*, edited by right rev. Patrick F. Moran. Dublin 1872, in-8; — *Sanct Brandan, in lateinischer und drei deutsche Texte*, herausgegeben von Dr Carl Schrœder. Erlangen, 1871, in-8; — *Saint Brandan, a mediæval legend of the sea, in verse and prose*, edited by Th. Wright. Londres 1844, in-8, formant le t. XIV des publications de Percy Society : *Early english Poetry* ; — Notice sur cette légende (p. 553-566), avec un texte anglo-norman, d'après un manuscrit de la coll. Cotton. au British Museum, édité par Herman Suchier (p. 567-587) dans le fasc. V, t. I, de *Romanische Studien*, herausgegeben von Ed. Bœhmer. Strasbourg, 1871-1875, in-8. — *Les voyages merveilleux de saint Brendan à la recherche du Paradis terrestre*,

tout en passant rapidement sur certains épisodes parasites, reproduit du moins les principaux traits qui appartiennent à notre sujet.

Dans la première moitié du VI[e] siècle, Mernoc, disciple de saint Barint ou Barurch [1], quitta son monastère pour se retirer dans une île de délices, où il s'établit avec d'autres moines près du Mont de la pierre. Ils avaient chacun leur cellule où ils passaient la nuit, jusqu'à ce que la cloche les appelât à l'église commune ; il ne vivaient que de fruits, de racines et de légumes. Longtemps après, saint Barint, informé de l'existence de cette communauté, partit pour la visiter et le trajet ne dura pas moins de neuf jours. Mernoc avait l'habitude de faire des absences de deux à quatre semaines et, à son retour, ses vêtements étaient imprégnés d'un parfum si pénétrant que l'odeur s'en faisait sentir pendant quarante jours [2]. Ses frères

légende en vers du XII[e] siècle, publiée d'après le msc. du Musée Britannique par Fr. Michel. Paris, 1878, in-8.

1) Ce nom s'écrit aussi Barnit et Barrendeus, forme plus rapprochée du Cymryque Barenton (voy. art. 1[er], p. 316), et de l'espagnol San-Borandon (voy. 1[re] part., p. 317), nom de l'île où les peuples Ibériques ont longtemps cru que s'étaient successivement réfugiés, d'abord Rodrigue, le dernier roi des Visigoths, après sa défaite en 711 ; puis Sébastien, roi de Portugal, disparu à la bataille d'Alcazar-Kebir (Maroc) en 1578 (Voy. A. Jubinal, p. XVIII de la préface de *la Légende latine de saint Brandaines*). Il est singulier que pour désigner l'île des délices, on ait préféré, au nom de Mernoc, premier explorateur, tantôt celui de son maître Barint ou Borandon, tantôt celui de son condisciple Brendan, qui avaient simplement visité cette île. Mais aussi Barint jouissait d'une notoriété particulière chez les Cymrys ; il est mentionné en ces termes dans la *Vita Merlini*, poème latin du XII[e] siècle, édité par Fr. Michel et Th. Wright (Paris, 1837, p. 37, cfr. 1[re] part. p. 313) :

Duximus Arcturum, nos conducente Barintho,
Æquora cui fuerant et cæli sidera nota.

Comme le maître de Mernoc et de saint Brendan, et le pilote du roi Arthur, étaient contemporains et portaient le même nom, on en peut conclure qu'ils ne formaient qu'un seul et même personnage. Malheureusement Barrendeus ou Barinthus est moins connu par l'histoire que par la légende, l'auteur de la volumineuse hagiographie de l'Irlande ne consacre que sept lignes à saint Barint, tant sont rares les faits positifs qui le concernent (O'Hanlon, *Lives of the Irish saints*. T. I, p. 192, Dublin, 1875, gr. in-8).

2) « Nonne cognoscitis in odore vestimentorum nostrorum quod in Paradiso Dei fuimus ? » (demanda Barint aux moines de Mernoc). — Tunc responderunt fratres dicentes : « Abba, novimus quia fuistis in Paradiso Dei, nam sæpe per fragrantiam vestimentorum abbatis nostri probavimus quod pene usque ad quadraginta dies nares nostræ tenebantur odore. » (*La lég. lat. de saint Bran-*

en concluaient qu'il allait dans un paradis situé au milieu de la mer à une distance qui leur était inconnue. Voulant mener son maître en cette contrée, appelée la Terre de Promission, où Dieu devait admettre leurs successeurs à la fin des temps [1], il le fit monter sur une embarcation qui fut bientôt enveloppée de brumes si épaisses que les voyageurs n'y voyaient pas de la poupe à la proue. Au bout d'une heure l'obscurité fit place à une éclatante lumière et ils aperçurent vers l'Ouest uue grande contrée à la côte orientale de laquelle ils abordèrent, puis ils se mirent à parcourir cette plantureuse nature où il n'y avait pas de plantes sans fleurs ni d'arbres sans fruits, et pas d'autres minéraux que de nobles métaux et des pierres précieuses. Après quinze jours de marche, ils n'étaient encore arrivés qu'au milieu de l'île [2] où ils trouvèrent un fleuve qui coulait de l'ouest à l'est [3]; ils voulurent le traverser, mais un

daines, édit. Jubinal. p. 4). — L'air embaumé de l'Amérique tropicale et des contrées adjacentes était souvent mentionné par les anciens voyageurs. Verrazano dit que les exhalaisons parfumées des forêts se faisaient sentir à une grande distance, et Barlow, auteur d'une description de la Caroline septentrionale, écrivait en 1584 : « Nous sentions des odeurs si suaves et si pénétrantes, que si nous eussions été au milieu de quelque délicieux jardin rempli de toutes sortes de fleurs aromatiques. » (Hakluyt, III, p. 246; cité par B. F. de Costa dans *Verrazano the Explorer*, New-York, 1881, in-4, p. 29. cfr. p. 17). Le 15 juillet 1606, aux approches de la baie de Canseau (Nouvelle Ecosse), dit Marc Lescarbot, « voici venir de la terre des odeurs en suavité non pareilles, apportées d'un vent chaut si abondamment que tout l'Orient n'en sçauroit produire d'avantage. Nous tendions nos mains comme pour les prendre tant elles estoient palpables. » (*Hist. de la Nouvelle-France*, l. IV, ch. 12, édit. Ed. Tross. Paris, 1866, p. 515).

[1]) Contra orientalem plagam ad insulam quæ dicitur Terra repromissionis Sanctorum, quam Deus daturus est successoribus nostris in novissimo tempore. (*La lég. lat. de saint Brandaines*, éd. Jubinal, p. 2).

[2]) Si l'on devait prendre ces donnés à la lettre, il faudrait croire que Mernoc était établi dans une des Antilles et qu'il avait conduit Barint dans le Mexique central, où la crête des versants oriental et occidental se trouve en effet au milieu du pays à quinze jours de marche des côtes les plus rapprochées. Mais les chiffres neuf, quinze, quarante, indiquent que le légendaire emploie des nombres ronds.

[3]) Nebulæ cooperuerunt nos undique in tantum ut vix possemus puppim aut proram navis videre. Transacto quasi unius horæ spatio, circumfulsit nos lux ingens et apparuit terra spatiosa et herbosa, pomifera valde. Cumque stetisset navis ad terram, descendimus nos et cepimus nos circumire et ambulare illam insulam per quindecim dies et non potuimus finem illius invenire. Nihil igitur herbæ vidimus sine flore et arborum sine fructu; lapides enim ipsius omnes

être resplendissant de forme humaine leur apparut et leur dit qu'ils ne pouvaient franchir cette limite, car au-delà était le Paradis où Dieu reçoit ses saints, et il ne leur était pas permis d'y entrer. Ils s'en retournèrent donc à l'île délicieuse, puis Barint regagna l'Irlande [1].

Dans une visite qu'il fit à Brendan, un de ses autres disciples, il lui conta les merveilles qu'il avait vues et ses récits inspirèrent à ce dernier, comme au jeune Malo et à d'autres cénobites de leur monastère, le désir d'aller à la recherche de la Terre de promission [2]: au nombre de quatorze, il se rendirent sur la côte occidentale de l'Irlande pour faire leurs préparatifs d'embarquement. Selon l'usage du pays, ils construisirent une légère embarcation dont la membrure était couverte de peau de bœufs, cousues ensemble, rougies par le tannin et graissées sur les coutures. Ils se munirent de vivres pour quarante jours et de beurre pour oindre le cuir. Au moment de partir, trois frères se joignirent à eux, malgré les remontrances de Brendan et sans se laisser effrayer par ses tristes pressentiments. Ayant mis à la voile, ils se dirigèrent vers le solstice d'été, d'abord favorisés par un bon vent, mais bientôt le calme plat rendit leur barque immobile. Lorsqu'ils purent continuer leur route, ils allèrent aborder dans une île habitée par un éthiopien qui était le démon. Sa demeure était magnifique, avec une grande salle garnie de siéges. de lits et d'aiguières ; tout autour des murs étaient suspendus des vases et des mors en métaux

pretioso genere sunt. Porro quinto decimo die, invenimus fluvium vergentem ad orientalem plagam ab occasu. (*La lég. lat. de saint Brandaines*, édit. Jubinal, p. 2-3). D'autres textes portent : ab orientali parte ad occasum (*Ibid.* p. 3 note; — Vita *sancti Brendani*, édit. Rees, p. 254). Si ce n'est pas une erreur de copiste, la contradiction s'expliquera facilement si l'on suppose que les voyageurs étaient au sommet des Cordillères, d'où les eaux coulent en effet dans des directions opposées ; l'une des rédactions aura considéré le versant de l'Atlantique, l'autre celui du Pacifique.

1) *Lég. lat. de saint Brandaines*, édit. Jubinal, p. 1-3 ; — Fragment publié par Rees dans *Lives of the Cambro-British Saints*, p. 251-4 du texte latin, 575-9 de la trad. anglaise.

2) A la différence des légendes de saint Malo, celle de saint Brendan ne parle que d'un seul voyage entrepris par les deux saints.

précieux et des cornes cerclées d'argent. Brendan dit à ses compagnons de manger à leur appétit, tout en leur défendant de rien prendre, et, comme un des trois derniers venus cachait dans sa robe un frein d'argent donné par le maître du lieu, il lui ordonna de le rendre ; aussitôt l'éthiopien sortit de la poitrine du receleur qui rendit l'âme après avoir communié. De là ils gagnèrent une île où paissaient des brebis toutes blanches et grosses comme des bœufs, description qui peut s'appliquer aux lamas ; puis le Paradis des oiseaux, où ils célébrèrent la fête de Pâques sur le dos d'un monstrueux poisson qui devait être un cétacé [1]. Cette singulière embarcation les promena pendant trois jours autour de l'île des oiseaux, après quoi ils passèrent dans une île voisine, qui en était séparée par un détroit de peu de largeur. Au milieu de celle-ci, qui était herbeuse, boisée et couverte de fleurs, jaillissait une fontaine admirable sur le bord de laquelle s'élevait un grand arbre, chargé d'oiseaux blancs si nombreux qu'on ne voyait pas les feuilles. C'étaient les restes inconscients de l'armée de Satan qui, ayant été prédestinés à la chute, n'avaient pas encouru de châtiment. Privés de la vue de Dieu, ils parcouraient la terre comme des esprits et, les dimanches, ils se métamorphosaient en oiseaux. L'un d'eux leur parla avec une voix humaine. Le *procurator*, l'être surnaturel, qui pourvoyait aux besoins des voyageurs et qui leur apparaissait de temps à autres, leur recommanda de remplir leurs outres à la fontaine, mais de ne pas trop boire de cette eau, parce quelle était soporifique. Il leur donna aussi des biscuits propres à être conservés pendant une année, car leur plus prochaine station, l'île d'Albæus [2], était

[1]) Si le mot *iasc* ne signifiait pas un poisson en irlandais, on serait porté à croire que le *Iasconius*, comme la légende appelle ce cétacé, a tiré son nom d'un gascon dans l'imagination duquel il aurait pris naissance. L'anonyme de Fleury et Sigebert de Gembloux en parlent, sans lui donner de nom, dans les vies de saint Malo analysées plus haut. (Voy. 2e partie, p. 18).

[2]) L'un des premiers apôtres de l'Irlande, saint Albæus ou Ailbhe, gêné dans son humilité par les honneurs qu'on lui rendait partout, résolut de se retirer dans l'île de Thulé pour y vivre en ermite ; mais Ængus, roi de Cashil, mort

éloignée de trois mois de navigation. Ils mirent quarante jours à en faire le tour sans pouvoir découvrir de port ; à la fin ils s'engagèrent dans un étroit goulot, qui ne pouvait contenir qu'un seul navire.

Ayant débarqué ils rencontrèrent un vieillard aux cheveux blancs qui se prosterna trois fois devant l'homme de Dieu avant de lui donner le baiser de paix ; puis il le prit par la main pour le conduire à un monastère situé à un stade delà. Brendan, ayant demandé quel était ce monastère, mais n'ayant pas obtenu de réponse, ordonna aux siens de respecter le silence de leur guide. Bientôt douze autres frères sortirent à leur rencontre, vêtus de cappes, portant des croix et chantant des hymnes. Après l'échange des saluts, ceux-ci conduisirent les voyageurs au couvent, comme c'est l'usage dans les contrées occidentales ; puis l'abbé et les frères leur lavèrent les pieds, les introduisirent au réfectoire et l'un d'eux leur servit silencieusement du pain d'une blancheur merveilleuse et des racines d'une saveur exquise. « Nous ne savons, dit alors l'abbé, qui nous procure ces aliments et qui les apporte à notre cellier ; mais c'est certainement un don de Dieu, car douze pains, pour vingt-quatre frères que nous sommes, suffisent à notre nourriture quotidienne, depuis le temps de saint Patrice et de saint Albæus, c'est-à-dire depuis quatre-vingts ans. Pendant toute la durée de notre séjour dans cette île, nous n'avons souffert ni de l'âge, ni des maladies, ni du froid, ni de la chaleur ; nous sommes comme dans le paradis de Dieu [1]. Aucune voix ne se fait entendre ici,

vers 489, ne voulant pas qu'il s'éloignât de ceux qu'il avait convertis, Albæus dut se contenter d'envoyer dans la solitude rêvée par lui vingt-quatre de ses frères, il resta dans son abbaye d'Emly et devint plus tard archevêque de Momonie ou Munster. (Joh. Colganus *Acta Sanctorum veteris et majoris Scotiæ seu Hiberniæ*. T. I. Louvain, 1645 in-fol. p. 241). On pourrait croire que cette congrégation était celle dont les Scandinaves trouvèrent des vestiges, lors de leur établissement en Islande, s'il était certain que Thulé désigne ici l'Islande et non une des autres îles de l'Océan Atlantique.

[1]) Ces particularités feraient croire que l'île d'Albæus ou Thulé est bien l'Ogygie de Saturne et de Calypso (Voy. 1re part. p. 278-280, 283). Moins elles sont conformes à la réalité, mieux elles attestent la persistance du mythe

si ce n'est pour chanter les louanges du Seigneur. Nous ne communiquons entre nous que par signes des doigts ou des yeux. » Après avoir passé les fêtes de Noël dans cette île, ils continuèrent leur route et trouvèrent une fontaine dont les eaux faisaient dormir ceux qui en goûtaient, pendant autant de jours qu'ils avaient bu de gobelets. Ailleurs, dans le Paradis des oiseaux, un de ces volatiles qui devaient être des perroquets, leur prédit qu'au bout de sept ans ils découvriraient la Terre de promission et qu'ils y resteraient quarante jours avant de retourner dans leur patrie. Plus loin un monstre marin, dont ils appréhendaient l'agression, fut tué par un autre et ils vécurent de sa chair pendant trois mois. Dans une île parfaitement unie et s'élevant à peine au-dessus du niveau de la mer, les habitants étaient séparés en trois catégories : les vieillards, les jeunes gens et les enfants ; ceux-ci leur présentèrent des paniers remplis de scalta, sorte de fruits qui avaient le goût du miel et dont chacun donna assez de jus pour les abreuver pendant douze jours ; ils perdirent là un des trois intrus qui s'étaient embarqués malgré les avertissements de saint Brendan.

Dans une île couverte d'épaisses forêts, croissaient des vignes dont les ceps ployaient sous le poids des grappes [1] ; il s'en exhalait une odeur analogue à celle d'une agglomération d'oranges. Les voyageurs traversèrent ensuite des eaux si limpides qu'ils distinguaient les monstres marins ; ce spectacle les effraya si fort qu'ils voulaient s'enfuir, mais Brendan les

Cronien ou hyperboréen, légèrement modifié pour être adapté aux croyances chrétiennes.

[1]) Au XI[e] siècle, les Scandinaves et, dans les temps modernes, plusieurs navigateurs furent également frappés de la grosseur ou de la qualité des raisins croissant à l'état sauvage sur le littoral des États-Unis. (Voy. *Antiquitates Americanæ* edidit Societas Regia Antiquariorum septentrionalium studio et opera Caroli Christ. Rafn. Copenhague, 1845, in-4. p. 36, 37, 58, 64, 118, 148, 338, cfr. 366, 440) ; — Laudonnière, dans *Histoire de la Floride française* par P. Gaffarel, Paris, 1875 in-8, p. 350 ; — Lescarbot, *Hist. de la Nouv. France*, l. I, ch. 4, p. 36 ; l. III, ch. 15, p. 311 ; l. IV, ch. 15, p. 532-3, 536, 539 ; — *Voyages* du sieur de Champlain, *ou Journal des découvertes de la Nouvelle France*, l. II, ch. 4, 5 ; Paris 1830 in-8, t. I[er] p. 94, 96, 101, etc.)

rassura. Pendant qu'ils célébraient la messe, ils aperçurent une colonne carrée qui semblait s'élever à peu de distance en mer ; ils ne l'atteignirent cependant qu'au bout de trois jours ; la cime se perdait dans les hauteurs de l'atmosphère. Faite du cristal le plus pur, elle supportait un réseau de couleur argentine qui touchait la mer à la distance d'un mille et qui descendait à la même profondeur. Ayant fait passer leur barque à travers une des mailles, ils naviguèrent pendant quatre jours autour de la colonne, admirant les grandes œuvres du Créateur et n'éprouvant ni la faim ni la soif. Ils trouvèrent un calice d'argent et une patène de cristal [1]. La latitude était assez élevée puisqu'ils sentaient encore la chaleur du soleil après neuf heures du soir ; aussi ne leur fallut-il que huit jours de navigation pour atteindre une île rocheuse, sans doute l'Islande dont les volcans et les solfatares sont comparés à des forges. De l'une de celles-ci sortirent d'affreux forgerons qui lancèrent sur le navire des scories incandescentes ; ces projectiles n'atteignirent pas les voyageurs parce qu'ils avaient fait le signe de la croix, mais la mer entra en ébullition comme l'eau d'une marmite où tombent des charbons ardents. Toute la journée on entendit des hurlements et on perçut une mauvaise odeur. Le lendemain poussant plus loin vers le nord, les navigateurs virent une montagne abrupte et si élevée que le sommet disparaissait dans les nuages. Noire et fumeuse celle-ci correspond à la description que les explorateurs modernes font du Beerenberg dans l'île Jan-Mayen ; nos voyageurs prirent le cratère pour l'entrée de l'enfer, et l'un d'eux y perdit la vie. Les brumes étant venues à se dissiper, les cendres incandescentes que projetait le volcan et qui y retombaient, lui donnaient l'aspect d'un unique foyer de la cime à la base baignée par la mer. Judas, à qui il était permis de sortir de l'enfer certains dimanches, était assis sur un rocher ; il rapporta que le Léviathan avec ses satellites se tenait dans la

[1]) Dans la *Navigation de Maelduin*, que l'on analysera plus loin, il y a un épisode analogue, à propos duquel on parlera d'autres colonnes des antiques traditions celtiques. (Voy. 2e part. p. 39-40).

fournaise et que, après avoir englouti l'un des voyageurs, il avait lancé de hautes flammes, comme c'est son habitude lorsqu'il dévore les âmes des impies, et l'on peut ajouter, comme font certains volcans lorsqu'on en obstrue l'orifice. Par l'intercession de saint Brendan, le damné obtint de rester la nuit suivante au milieu des vagues pour s'y rafraîchir.

Poussée par le vent l'embarcation rétrograda vers le sud, et au bout de sept jours elle arriva en vue d'un îlot tout rond, au sommet duquel il n'y avait pas de terre ; dans ses flancs étaient creusées deux grottes, de l'une desquelles sortit un vieillard, velu des pieds à la tête. Après avoir embrassé tous les nouveaux venus, en les appelant par leur nom, il leur dit qu'il se nommait Paul, qu'il avait vécu cinquante ans dans le monastère de Saint-Patrice, et qu'il était gardien du cimetière de la communauté. Un jour qu'il devait inhumer un mort, Saint-Patrice lui apparut et lui défendit de déposer le cadavre dans le lieu désigné, qui lui servait déjà de sépulture ; et pour le récompenser de son obéissance, il lui dit d'aller le lendemain s'embarquer dans une nacelle qui le transporterait à destination. S'étant conformé à ces instructions, il descendit après dix jours de navigation sur le présent îlot où il était depuis quatre-vingt dix ans ; pendant les trente premiers, il avait vécu de poisson qu'une loutre lui apportait tous les trois jours avec de l'herbe pour les faire cuire, mais depuis soixante ans il n'avait d'autres aliments que l'eau d'une fontaine située entre ses deux grottes [1]. Il leur dit de se munir de la même eau ; elle les soutiendrait pendant quarante jours, en attendant les fêtes de Pâques qu'ils devaient célébrer au même endroit que les six années précédentes. Ayant navigué pendant quarante jours dans la direction du sud, ils retrouvèrent le Paradis des oiseaux. Après les solennités pascales, leur angélique pourvoyeur leur dit : « remplissez vos outres de

[1]) Un épisode de même genre, quoique passablement différent dans les détails, se trouve dans la *Navigation de Maelduin* (voy. 2e partie, p.43-44, et pour ce qui concerne spécialement la fontaine, p. 42).

l'eau de cette fontaine [1]; je vais monter dans votre barque pour vous guider, autrement vous ne pourriez trouver la Terre de promission, que vous cherchez en vain depuis si longtemps. » A leur départ, tous les oiseaux de l'île chantèrent ces paroles: « Dieu bénisse votre voyage ! »

Après quarante jours de navigation les voyageurs furent enveloppés de brumes si épaisses qu'ils se voyaient à peine l'un l'autre ; mais au bout d'une heure ils furent subitement éclairés d'une vive lumière. Une grande contrée couverte d'arbres chargés de fruits comme au printemps s'étendait devant eux ; ils la parcoururent pendant quarante jours sans en pouvoir trouver la fin et sans que le soleil cessât de briller [2]. Rencontrant un grand fleuve qui coulait vers le milieu de l'île et qu'il était impossible de traverser, Brendan dit à ses frères : « Nous devons nous arrêter ici sans connaître l'étendue de cette terre. » Tout à coup un adolescent d'une beauté resplendissante leur apparut et leur dit : « Paix à vous, mes frères, ainsi qu'à tous ceux qui suivent la loi du Christ. Voici le pays que vous cherchez depuis si longtemps ; vous n'avez pu le découvrir plus tôt, parce que le Seigneur voulait vous dévoiler les mystères de son grand Océan. Retournez dans votre patrie, en chargeant votre embarcation d'autant de fruits et de pierres précieuses qu'elle en pourra contenir. Cette terre ne sera

[1]) Il en a déjà été question (2e partie p. 25).

[2]) Circumeuntes autem illam terram, quamdiu fuerunt in illam, nulla nox illis adfuit, sed lux lucebat sicut sol lucet in tempore suo. Et ita per quadraginta dies lustraverunt terram illam. (*La lég. de saint Brandaines*, édit. Jubinal p. 51-52). La conception antique du jour sans nuit qui caractérisait l'île des Bienheureux (voy. art. Ier, p. 277, 284), s'est, comme on le voit, perpétuée jusqu'au moyen-âge ; c'est elle qui a fait chercher l'Elysée ou l'Eden au-delà du cercle polaire, tandis que l'exubérante végétation et la douceur de la température que les explorateurs s'attendaient à trouver au Paradis terrestre, les invitaient à se diriger vers les tropiques. Si les astronomes indiquaient Thulé aux mythographes, les naturalistes les renvoyaient vers une zône beaucoup plus méridionale. On a voulu concilier ces données contradictoires, en attribuant tantôt à l'Islande un heureux climat, tantôt aux îles Fortunées un jour sans fin. Ces confusions n'ont pas peu contribué à rendre vagues et incohérentes les idées sur la situation de l'Elysée ou de ses équivalents.

révélée à vos successeurs que beaucoup plus tard, lorsque nous subviendrons aux tribulations des chrétiens [1]. »

Après avoir reçu la bénédiction de l'adolescent, saint Brendan prit congé du guide qui avait tant de fois pourvu à ses besoins, remonta sur son embarcation et traversa les brumes au-delà desquelles se trouvait l'île des Délices. Pendant trois jours il y reçut l'hospitalité dans le monastère de saint Mernoc, après quoi il retourna directement au sien.

D'après cette légende Brendan avait trouvé des compatriotes (les moines d'Albæus, l'ermite Paul, Mernoc) dans plusieurs îles lointaines de l'Océan. Un épisode transcrit vers le milieu du XII[e] siècle rapporte qu'il donna l'absolution au dernier survivant de trois ecclésiastiques qui s'étaient mis en mer pour faire un pèlerinage. Se confiant en la protection du Christ, ils jetèrent leurs avirons pour se laisser aller à la dérive, et furent poussés vers une île où il y avait en abondance du combustible et de l'eau potable. L'un d'eux avait emporté un chat qui, sans être botté, ne les laissait pas avoir faute de saumon. Mais, dans un esprit de pénitence, ils renoncèrent à cette nourriture trop succulente et s'imposèrent la tâche de réciter chaque jour, l'un trois cinquantaines de psaumes, l'autre cent cinquante prières, le troisième autant d'hym-

[1]) Ecce terram quam quæsistis per multum tempus, sed ideo non potuistis invenire eam ex quo cœpistis querere, quia Dominus Christus voluit tibi ostendere diversa secreta sua, in hoc Oceano magno.... Post multa vero tempora, declarabitur ista terra successoribus vestris, quando Christianorum subveniemur tribulationi. (*La lég. de saint Brandaines.* p. 52). Une variante porte : quando Christianis adveniet persecutio paganorum. Ce passage est ainsi traduit dans l'*Image du monde,* poème écrit au XII[e] siècle par Gauthier de Metz, dont Jubinal a édité ce qui concerne saint Brendan :

Apres mains ans ert descoverte
Ceste isle et du tout ouverte
A ceux qui après-ci venront
Quant persécution aront
Crestien qui sont sor l'Euvangile.

(Ed. Jubinal, p. 163)

Cette prédiction, sans doute ajoutée après que le fait eut été réalisé, permet de croire que le Nouveau-Monde avait été visité par les Gaëls chrétiens antérieurement à la rédaction de cette légende, dont le plus ancien manuscrit latin remonte au IX[e] siècle.

nes [1]. On sait que beaucoup d'autres Irlandais firent de longs voyages dans l'Océan Atlantique et que presque tous eurent des aventures plus ou moins merveilleuses. Malheureusement ces légendes sont pour la plupart inédites et, pour comble d'infortune, les manuscrits qui les contiennent sont à peu près inaccessibles à cause de leur rareté, et surtout du langage archaïque et peu intelligible, si ce n'est pour quelques rares gaélistes. Nous n'avons que les titres de quelques-unes de ces relations, savoir : les Aventures de deux prêtres ou moines de l'ordre de saint Columba, qui se rendant de l'Irlande à l'île d'Iona, l'une des Hébrides intérieures, furent poussés par les vents contraires dans l'Océan septentrional où ils virent des hommes étranges et de grandes merveilles [2] ; — les Aventures de quelques Culdees au nord-ouest de l'Océan [3] ; — les Erreurs des prêtres de saint Columba, qui remplissent beaucoup de chapitres dans l'histoire de ce saint écrite en 1522 par Magnus O'Donnell [4]. Colgan, qui a traduit en latin, la plus grande partie de cette dernière pour en former sa *Quinta vita sancti Columbæ*, reconnaît que l'hagiographe a fidèlement reproduit ses sources et que notamment la *relation des Erreurs* était connue depuis fort longtemps et se trouvait dans un vieil ouvrage en style archaïque ; il l'a pourtant éliminée à cause des exagérations et des fables qui la déparent [5]. La critique étroite des siècles

[1]) *The Book of Leinster*, p. 65 de l'anal., 283 du texte.

[2]) James-Henthorn Todd, *A descriptive Catalogue of the contents of the Irish manuscript commonly called the Book of Fermoy*, p. 1-65 de *Proceedings of the Royal Irish Academy* : *Irish manuscript series*. T. I, part. I, 1870, in-8, p 28. « Les détails, dit ce savant, ne doivent pas être absolument sans valeur ; il peut y avoir là-dedans un fond de vérité. » Le *livre de Fermoy* ne contient que le commencement de ce récit (fol. 58-59).

[3]) Dans le *Leabhar ui Maolconaire* : The Book of the Malconries, manuscrit sur vélin, de 122 p. pet. in-4, contenant 37 pièces anciennes : légendes poèmes, romans en prose et en vers, écrit entre 1480 et 1561, provenant de la Bibliothèque de Monck Mason (Voy. *A general Catalogue of Books offered to the public at the affixed prices by Bernhard Quaritch*. Londres, 1880, in-8, p. 40).

[4]) Manuscrit 2. 52 de la Bibliothèque de l'Académie R. d'Irlande à Dublin, (Voy. O'Curry, *Lect.* p. 407-540).

[5]) Item quod nonnulla hinc inde ab ipso relata, tamquam ex monumentis vel apocryphis vel, ex rerum forte vere gestarum nimia exageratione, speciem

passés ne comprenait pas encore que les légendes sont parfois plus instructives que l'histoire la plus authentique ; elles nous renseignent mieux sur l'état moral d'un peuple et, en nous faisant connaître ses anciennes croyances, elles nous fournissent les éléments de comparaisons utiles et fécondes. C'est surtout à ce dernier point de vue que nous regrettons l'excessive réserve du vénérable éditeur. Il serait pourtant injuste de l'en blâmer, puisqu'à cet égard il avait des vues plus larges que ses contemporains et surtout que les historiens du XVIII[e] siècle. Il n'a pas fait autant de coupures que les Bollandistes avec qui il était en relations et pourtant on lui a reproché amèrement d'avoir laissé trop de légendes dans les vies qu'il éditait ou traduisait du gaélique en latin [1], comme si le premier devoir d'un éditeur n'était pas de reproduire fidèlement l'original, sans se préoccuper d'en retrancher les erreurs ou les traits fabuleux ! La vraie science dédaigne aussi bien les *Acta Sanctorum* à l'usage des incrédules, que les classiques *ad usum Delphini* ; elle se réserve de prendre dans les textes ce qui lui convient, sans souffrir qu'on les expurge sous prétexte de lui faire sa part. De nos jours les gaélistes se sont placés à ce nouveau point de vue et, sans se faire scrupule de choquer les prétendus philosophes, ils ont commencé à publier, traduire ou analyser des légendes que leurs prédécesseurs jugeaient trop fabuleuses pour mériter

fabulæ præferentibus, consulte omittenda duxerimus. Inter hæc fuere quæ de Mangano heroe mira referuntur. Item illa longa et multis capitibus fuse descripta historia quæ *Seachran chlearach Choluim Chille* etc : *Errores seu erratici circuitus clericorum Columbæ Kille* inscribitur, et nonnulla alia ejusdem farinæ. Licet enim probe sciamus authorem hujus vitæ nihil inseruisse, nisi quod ex aliis historiis fideliter desumpserit, et illam præsertim narrationem quæ de erroribus seu erraticis peregrinationibus monachorum Sancti Columbæ agit, esse tantæ antiquitatis, ut non solum vetustis scriptoribus fuerit cognita, sed et pervetusto stylo, et opere distincto, dudum composita ; tamen quia nobis apparent vel exegetum, vel librariorum (qui miris mirabiliora immiscuerunt) licentiis et commentis esse ita depravata, ut non solum fabularum speciem præferant, sed ex parte fabulas admixtas habeant, huic consulto omisimus. » (*Triadis thaumaturgæ seu divorum Patricii, Columbæ et Brigidæ.... acta.* Louvain, 1647, in-fol. p. 446-7).

1) E. O'Curry, *Lect.* p. 341.

les honneurs de la publicité et qui sont pourtant du nombre des plus curieuses. Plusieurs d'entre elles font pendant à celles de saint Malo et de saint Brendan, comme on va le voir par le résumé qui suit.

L'une des plus remarquable est la *Navigation de Maelduin*[1]. Ce personnage était fils posthume d'Allil Ocar Aga, homme considérable de la tribu d'Owenaght, laquelle occupait la partie nord-ouest du comté de Clare dans le Munster. Élevé dans l'ignorance de sa véritable origine, il finit pourtant par apprendre que son père avait été tué par des pirates, et que ses meurtriers écumaient encore les mers. Pour le venger, il consulta un druide sur la manière de construire une embarcation et lui demanda un charme pour le protéger lui-même pendant les travaux et ses courses en mer. Le druide le renseigna exactement et lui prescrivit de ne prendre que soixante hommes d'équipage, ni plus ni moins. Maelduin, après avoir construit un grand curach, revêtu d'une triple cuirasse de peau, choisit soixante compagnons, entre autres German et Diuran Lekerd, et s'embarqua le jour fixé ; mais au moment du départ, ses trois frères de lait se précipitèrent à l'eau, le suppliant de leur donner place sur l'embarcation; qu'autrement ils nageraient derrière jusqu'à extinction de forces. Maelduin ne pouvait faire moins que de les prendre à bord, mais cette infraction aux ordres du druide eut des suites funestes[2]. Le lendemain les navigateurs, approchant de deux îlots, entendirent les pirates se vanter d'avoir égorgé Allil

1) *Imram curaig Mailduin* dans le *Leabhar na h-Uidhri*, analyse p. XV, texte p. 22-26, où ce récit est incomplet, mais on le trouve intégralement dans le *Livre jaune de Lecain* (Bibl. du Collège de la Trinité à Dublin, H. 2, 16, col. 370-400). Il est aussi au British Museum dans le msc. 5280 de la Coll. Harleyenne. Il a été traduit par J. O' Beirne-Crowe, dont le travail resté manuscrit est conservé à la bibl. de l'Académie R. d'Irlande à Dublin. P. W. Joyce en a donné un résumé dans ses *Old celtic romances*, p. 112-176 (Voy. O'Curry. *Lect*, p. 289, 587 note 151. Cfr. H. d'Arbois de Jubainville. *Catal. de la littérat. épique de l'Irlande*. Paris, 1883, in-8°. p. 151-2.

2) Ici, l'issue fatale de cette intrusion est mieux motivée que dans l'épisode correspondant de la légende de Saint-Brendan (voy. 2e part. p. 24), où l'on ne voit pas pourquoi les trois derniers arrivés avaient mérité de périr pendant la traversée.

Ocar Aga ; leurs recherches étaient donc couronnées d'un prompt succès, mais une tempête qui vint à s'élever les emporta au loin pendant la nuit, de sorte que le jour suivant ils ne purent retrouver les îles. Ils ne savaient plus où ils étaient. Maelduin fit amener les voiles et se laissa aller où il plairait à Dieu de le conduire ; il attribuait cette mésaventure à sa désobéissance aux prescriptions du druide. Ils virent successivement dans diverses îles des fourmis aussi grosses que des poulains et dont ils s'éloignèrent au plus vite parce qu'elles paraissaient vouloir les dévorer ; des milliers d'oiseaux dont ils emplirent leur bateau ; un animal hippomorphe, mais avec des pattes de chien ; des géants à cheval qui galopaient sur la crête des vagues et qui organisèrent des courses dans une grande île ; un palais inhabité où des tables richement servies leur offrirent de quoi se rassasier et se désaltérer à leur aise, après leurs longues privations.

S'étant rembarqués, ils souffrirent de nouveau la faim, jusqu'à ce qu'ils arrivassent à une île au milieu de laquelle s'élevait un unique pommier, très haut et très élancé, dont les branches flexibles et excessivement longues penchaient sur l'eau. Maelduin saisit l'une d'entre elles et, la laissant glisser entre ses doigts, il put la tenir trois jours et trois nuits sans la quitter, pendant que le curach faisait le tour de l'île ; à l'extrémité de la branche il y avait sept pommes dont chacune suffit à nourrir et à abreuver les voyageurs pendant quarante jours. Ailleurs de grands animaux ressemblant à des chevaux se dévoraient mutuellement ; plus loin, un monstre à peau d'éléphant lança sur Maelduin une grosse pierre qui traversa son bouclier et alla se loger dans la quille de l'embarcation. Les navigateurs firent une abondante provision de fruits dans une belle île couverte d'orangers ; du matin au soir de robustes animaux noirs s'occupaient à faire tomber ces pommes d'or en secouant les troncs avec leurs pattes de derrière ; comme ils se retiraient la nuit dans de profondes cavernes, des oiseaux s'approchaient pour prendre part à la cueillette ; Maelduin en fit autant. Après avoir épuisé ces vivres, ils souf-

frirent cruellement de la soif, n'ayant plus rien pour se rafraîchir sous un soleil ardent ; à la fin ils arrivèrent en vue d'un grand palais qui s'élevait sur un îlot ; les murs étaient blancs et sans jointures, comme s'ils eussent été taillés dans un seul bloc de pierre calcaire. La porte étant ouverte, les visiteurs parcoururent les nombreux appartements qui tous donnaient sur une même cour. De nombreuses colonnes de marbre, de toute forme, étaient disposées par rangées ; ils n'y virent qu'un seul chat qui sautait sans cesse de l'une à l'autre. Comme les lits étaient dressés et les tables servies, Maelduin demanda à l'animal pour qui étaient ces mets. Ne recevant pas de réponse, il se mit à table avec ses compagnons, puis ils se couchèrent et passèrent une bonne nuit. Le lendemain, après avoir ramassé les reliefs de leur repas, il allaient regagner leur navire lorsque l'aîné des frères de lait de Maelduin voulut, malgré les représentations de ce dernier, emporter un des torques d'or et d'argent qui étaient suspendus aux murs du palais ; le chat lui sauta à la gorge et le mit en pièces sans faire de mal aux autres [1].

Continuant leur route ils virent une île divisée par un mur d'airain en deux parties, contenant chacune des moutons de différentes couleurs ; un homme fort était continuellement occupé à jeter des brebis blanches parmi les noires et réciproquement. Elles changeaient aussitôt de couleur pour prendre la robe de celles parmi lesquelles on les plaçait ; les navigateurs constatèrent qu'il en était de même pour les objets qu'ils jetaient dans chaque compartiment [2]. Plus loin, il y avait des animaux sans cornes et grands comme des bœufs que le gigantesque vacher appelait des veaux ; ailleurs un ruisseau dont les eaux brûlèrent la hampe d'une lance qu'un des voyageurs y avait plon-

1) Cet épisode correspond à celui de l'Ethiopien dans la légende de Saint-Brendan (voy 2e partie p. 24-25), et rappelle aussi quelque peu le chat pourvoyeur des trois clercs dont l'un reçut l'extrême-onction de Saint-Brendan (voy. 2e part. p. 31-32).

2) Est-ce une ingénieuse manière de dire que, si mauvaise compagnie fait pendre, la fréquentation des honnêtes gens blanchit ou réhabilite ceux que la mauvaise société a noircis et compromis.

gée [1]; un grand moulin où l'on faisait passer les richesses dont les possesseurs n'étaient pas satisfaits[2]; une grande île fort peuplée dont tous les habitants se lamentaient et se tordaient les bras sans se ralentir un instant. Le second des frères de lait de Maelduin, ayant été chargé de les observer de plus près, se mit à pleurer et à se démener comme les autres ; il en fut ainsi pour quatre de ses compagnons qui allèrent le chercher, et ne purent le retrouver : il fallut agir de ruse pour les faire revenir eux-mêmes [3]. Les navigateurs abordèrent ensuite dans une île divisée en quatre parties par autant de murs d'or, d'argent, de cuivre et de cristal ; les rois étaient dans la première enceinte ; les reines dans la seconde ; les jeunes gens dans la troisième : les jeunes filles dans la quatrième. Celles-ci présentèrent aux étrangers des aliments ayant le goût de ce que chacun aimait le mieux. Après avoir mangé, ils dormirent paisiblement pendant trois jours et trois nuits ; en s'éveillant ils se retrouvèrent en pleine mer et l'île avait disparu. Mais bientôt ils virent un îlot où s'élevait un palais devant la façade duquel étaient suspendues, à une même chaîne de cuivre, quantité de clochettes d'argent. Le son de celles-ci était si mélodieux qu'ils tombèrent peu à peu dans un doux sommeil. Ils voulurent traverser un cours d'eau en passant sur un pont de cristal ; mais dès qu'ils mettaient le pied sur ce dernier ils retombaient en arrière. Une jeune fille vint leur tendre une main secourable et, après les avoir salués, chacun par son nom, elle les conduisit à une maison richement meublée, disant que leur arrivée était prédite depuis longtemps. On lui demanda si elle voulait devenir la femme de Maelduin ; la réponse fut qu'il lui était défendu, ainsi qu'à toutes ses compagnes, de s'unir à des mortels, et qu'elle ne voulait pas enfreindre cette prohibition, n'étant

[1]) Il s'agit probablement ici d'une de ces sources si fréquentes aux Éats-Unis, sur lesquelles surnage du naphte, et d'où se dégage de l'hydrogène.

[2]) Cfr. 2e part. p. 46.

[3]) On verra plus loin que le moulin et l'île des lamentations figurent aussi dans la légende des fils de Ua Corra (p. 46).

accoutumée ni au péché ni à la désobéissance[1]. A leur réveil les navigateurs se trouvèrent en pleine mer, au pied d'un rocher élevé sur lequel on ne voyait ni château ni jeunes filles.

Une nuit, ils entendirent un bruit confus de voix humaines, comme si un grand nombre de personnes eussent chanté des psaumes ; c'était une multitude d'oiseaux de diverses couleurs, les uns noirs, les autres bruns, quelques-uns bariolés, qui parlaient ou jabotaient[2]. Plus loin, dans un autre îlot, il y avait beaucoup d'oiseaux perchés sur des arbres, et près de là un vieillard n'ayant pour se couvrir que sa longue chevelure. Il conta qu'il était né en Irlande et qu'un jour, s'étant embarqué sur un petit curach qui menaçait de chavirer, il mit sous ses pieds, en guise de lest, du gazon qui prit racine à l'endroit où le canot s'arrêta et forma peu à peu un îlot où poussaient chaque année de nouvelles plantes. Les oiseaux étaient les âmes des enfants et descendants du naufragé, qui venaient le rejoindre tandis que leur corps reposait en Irlande. Un ange leur apportait chaque jour la moitié d'un gâteau, du poisson et un verre de bière, puisé à une source du voisinage ; ils étaient destinés à vivre de la sorte jusqu'au jour du jugement dernier. Le vieillard traita hospitalièrement les voyageurs pendant trois jours et trois nuits et il leur prédit qu'ils reverraient tous leur patrie, à l'exception d'un seul. En approchant d'un rivage, ils virent des forgerons qui battaient sur une enclume un énorme morceau de fer, en se demandant si les pygmées étaient encore loin. Maelduin ordonna à ses compagnons de ramer en sens inverse sans virer de bord, et ils étaient déjà hors de la portée des forgerons lorsque ceux-ci, s'apercevant du changement de direction, lancèrent de leur côté le métal incandescent qui tomba en mer sans les atteindre. Pendant une se-

[1]) Tout en pratiquant les vertus comme l'*Aes Side*, du Mag Mell (1re part. p. 288), comme les *Sidaighe* de l'Inis Labrada (*Ibid.* p. 292), comme les *Sids* de *Tir Mar* (*ibid.* p, 294) comme les habitants d'*Avallon* (*ibid.* p. 312), ces nymphes en différaient par leur répugnance à épouser des hommes.

[2]) Cette description des perroquets suffirait à prouver que des Celtes ont visité l'Amérique.

maine, ils nagèrent sur une mer si limpide qu'ils voyaient le sable; plus loin, les eaux devinrent si transparentes qu'elles ressemblaient à de légères vapeurs et paraissaient trop peu consistantes pour porter la barque. Les voyageurs distinguaient au fond de belles maisons environnées de bosquets, et sur un arbre isolé se tenait un terrible animal qui saisit et dévora un des bœufs paissant à proximité; ils se hâtèrent de s'éloigner pour se soustraire au même sort et passèrent, sans être mouillés, sous une trombe en forme d'arc-en-ciel, d'où tombaient quantité de saumons et qui dura du dimanche soir au lundi soir.

Ensuite, ils arrivèrent a un colossal pilier d'argent octogonal dont la base disparaissait sous l'eau et le chapiteau dans les nues. Au sommet était suspendu un réseau cônique dont les mailles d'argent étaient si larges que le curach put passer entre l'une d'elles, les voiles déployées. Des paroles claires et sonores, mais que l'on ne comprenait pas, se faisaient entendre dans les profondeurs; un fil d'une maille que l'on coupa pour l'offrir à la cathédrale d'Armagh, pesait deux onces et demie[1]. Ensuite les voyageurs firent le tour d'un autre pilier

[1]) Cette colonne figure aussi dans la légende de Saint-Brendan (voy. 2e partie, p. 28). C'est une antique tradition des Celtes; un géographe grec que l'on croit être Scymnus de Chios et qui a dédié son ouvrage à l'un des trois Nicomèdes, rois de Bithynie, entre 278 et 75 avant notre ère, parle d'une « colonne dite boréale, située à l'extrémité du pays des Celtes, très haute et dont le pied plongeait au fond de la mer houleuse. » (*Periegesis*, vers 188-190, dans *Geographi græci minores*. édit. Car. Mullerus, t. I. Paris, 1855, in-8°, p. 202). Il la place dans l'Adriatique, non loin des sources de l'Ister, mais il n'est pas impossible qu'il ait confondu les Henètes avec les Vénètes de l'Armorique. Dans les derniers siècles avant notre ère, on connaissait déjà trop bien l'Adriatique pour y localiser la colonne merveilleuse, car alors celle-ci eût dû être appelée méridionale, puisqu'elle appartient certainement aux traditions celtiques. Nennius, en effet, la connaissait: on voit dans le texte latin de son *Historia Britonum* que les Milésiens, ancêtres des Gaëls, venant d'Espagne sur trente barques « virent au milieu de la mer une tour de verre et des hommes en haut; les ayant interpellés sans recevoir de réponse, ils furent unanimement d'avis de les attaquer avec leurs trente embarcations, montées chacune par trente femmes, sauf une seule qui portait trente hommes et autant de femmes et qui avait été endommagée par la tempête. Tous descendirent sur le rivage s'étendant au pied de la tour pour monter à l'assaut de celle-ci, mais la mer s'étant ouverte, ils furent tous submergés, à l'exception de l'équipage de la barque en-

qui supportait une île ; il leur fut impossible de trouver un lieu d'abordage ; au fond de l'eau ils aperçurent une porte ménagée dans le soubassement de la colonne ; mais elle était fermée et ils eurent beau appeler, on ne leur fit pas de réponse.

Nous allons enfin aborder avec eux dans une île qui, pour nous, est le principal but de cette trop longue navigation. Elle était fort grande et sa surface unie n'était coupée que d'un côté par une très haute montagne à pentes douces et couvertes de bruyères[1]. Près du rivage s'élevait un palais orné de sculptures et de pierreries et entouré d'une forte enceinte. En regardant par la porte, les navigateurs virent dans la cour un grand nombre de jeunes filles, dont l'une vint de la part de la reine leur souhaiter la bienvenue et les inviter à entrer. Celle-ci les traita magnifiquement, après quoi elle leur dit : « Si vous voulez vous fixer ici, au lieu d'errer d'île en île sur le vaste Océan, vous ne souffrirez ni de la vieillesse ni de la maladie, mais vous resterez toujours jeunes et vous vivrez éternellement dans les délices et les plaisirs. » Elle conta qu'elle avait épousé le roi de l'île et que les jeunes filles étaient leurs seuls enfants ; que, faute de fils, elle était restée, après la mort de son mari, l'unique maîtresse de l'île, et que chaque jour elle descendait dans la grande plaine pour rendre justice et gouverner son peuple. » Ils passèrent dans cette île les trois mois d'hiver que les compagnons de Maelduin trouvèrent aussi

dommagée, dont la descendance peuple aujourd'hui toute l'Hibernie. » *Eulogium Britanniæ* sive *Historia Britonum*, auctore Nennio, ch. 7, p. 56 dans *Monumenta historica Britanniæ*, t. I, édité par Henry Petrie et John Sharpe. Londres, 1848, in-f°). — La traduction gaèlique diffère notablement : après avoir parlé des Thuatha Dè Danann, elle ajoute : « Ce sont eux qui défirent dans une grande bataille les Fomor (géants maritimes), qui se réfugièrent dans leur tour, c'est-à-dire dans une solide forteresse située en mer. Les hommes d'Ery (Irlande) leur donnèrent l'assaut jusqu'à ce que la mer les engloutît tous, à l'exception de l'équipage d'un navire qui occupa plus tard l'Irlande. D'après d'autres, ce furent les descendants de Nemed, conduits par Fergus Leith Dearg, fils de Nemed, qui détruisirent la tour. » (Voy. *Leabhar Breathnach*, édit. Todd, p. 47).

[1]) Il ne faut pas oublier que les Sids habitaient les *bri* (colline), *bru* (monticule) ou *brugh* (forteresse), qui toutes impliquent une idée d'élévations fortifiée par l'art ou la nature.

longs que trois années [1], car ils désiraient vivement regagner leur patrie. Quant à lui, il les engageait à rester, disant qu'ils ne trouveraient rien de mieux dans leur propre pays. Toutefois il ne voulut pas les laisser partir seuls; il se rembarqua donc avec eux pendant une absence de la reine; à son retour, celle-ci les voyant s'éloigner, leur lança une pelote de fil dont elle retenait le bout. Maelduin saisit la balle qui resta fixée dans sa main; c'est ainsi que la nouvelle Calypso les ramena doucement près d'elle. Ces tentatives d'évasion se renouvelèrent plusieurs fois pendant neuf mois, mais sans avoir un meilleur succès. A la fin, un des compagnons de Maelduin ayant reçu la pelote, on lui coupa la main et l'on put continuer la route pendant que la reine et ses filles se lamentaient [2].

Longtemps après ils trouvèrent une île boisée dont les arbres étaient chargés de fruits inconnus, tous gros et analogues à des pommes. Maelduin exprima le jus de quelques-uns pour le boire, et ce breuvage le fit tomber dans une léthargie si profonde que, pendant vingt-quatre heures, on le crut mort. A son réveil il dit qu'il n'y avait pas de boisson plus agréable au monde. Mais désormais on ne but pas de jus sans y ajouter beaucoup d'eau. L'île qu'ils rencontrèrent ensuite était plus grande que la plupart des précédentes. A côté d'un bois d'ifs et de grands chênes s'étendait une plaine gazonneuse avec un petit lac au milieu. De nombreux troupeaux de moutons paissaient partout. Non loin d'une maison de belle apparence s'élevait une petite église dans laquelle se trouvait un ermite de grand âge; c'était le dernier de quinze anachorètes qui, suivant l'exemple de saint Brendan, leur maître, partirent pour un pèlerinage sur le grand Océan; après de longues erreurs ils se fixèrent dans cette île où ils vécurent

[1]) Pendant leur séjour dans cette île, les voyageurs avaient perdu la notion exacte de la durée, mais à l'inverse d'Oisin (1re partie, p. 305, 307), de Thomas de Erceldoune (*Ibid.*, p. 308), et des moines de Saint-Mathieu (2e part. p. 11-12).

[2]) Cfr. les légendes de Calypso (1re partie, p. 83), de Condla (*ibid.*, p. 288-290), de Loegaire (*ib.*, p. 293), d'Oisin (*ibid.*. p. 301-307), de Thomas de Erceldoune (*ibid.*, p. 308).

longtemps; mais ils finirent par succomber l'un après l'autre. Le vieillard montra aux voyageurs la valise de saint Brendan dont il s'était muni à son départ. Ils virent là un vieil oiseau décrépit, de proportions extraordinaires, qui tenait dans son bec une branche d'arbre chargée de fruits; il vint se poser près du lac, mangea des fruits et en laissa tomber les noyaux dans l'eau qui devint rouge comme du vin ; s'y étant baigné il en sortit frais et comme rajeuni. Diuran Lekerd, un des voyageurs, eut l'idée de prendre un bain, pensant que l'eau était cause de cette transformation ; il avala aussi une petite gorgée du liquide ; aussi, pendant tout le reste de sa vie, ne perdit-il pas une dent, ne souffrit-il d'aucune maladie et n'eut-il pas un cheveu gris[1].

Dans une autre île il y avait un grand nombre de gens qui riaient ; le dernier des trois frères de lait de Maelduin, ayant été chargé de les observer, se mit à faire comme eux et on eut

[1]) Ici, comme dans les légendes de Condla (Voy. 1re part. p. 289) et de Thomas de Erceldoune (*ibid.* p. 307), le rajeunissement et la prolongation de la vie, tiennent à l'usage de certains fruits qui ont pour prototypes ceux de l'arbre de vie dans la Genèse (II. 9), les pommes du jardin des Hespérides ou les fruits des platanes du Léthé de la Méropide (Ælien, *Variæ historiæ* l. III. c. 18, à la suite de *De natura animalium*, édit. de R. Hercher, dans la coll. Didot. Paris, 1858, in-8, p. 330). Pomponius Mela p.330.(*De situ Orbis*, l. III, c. 10) place dans les îles Fortunées deux fleuves correspondant aux platanes d'Ælien, mais ne joignant pas la propriété de rajeunir à celles de faire rire ou oublier. L'eau vivifiante joue au contraire un certain rôle dans le présent épisode comme dans celui de Taliessin (1re part. p). 310). On pourrait comparer le bain de Diuran Lekerd à celui que Diancecht et ses enfants, les médecins des Tuatha Dé Danann, préparèrent pour guérir ceux des leurs qui avaient succombé à la bataille de Mag-Tuiread ou Moytura (O'Curry, *Lect.* p. 250), s'il n'y avait pas lieu d'attribuer l'action thérapeutique de ce dernier plutôt aux herbes infusées et aux incantations magiques. A l'origine on n'a connu qu'une eau qui sauvât par sa propre vertu, l'eau du baptême dont l'efficacité est exclusivement spirituelle. Mais dans la contrefaçon qu'on en fit on lui supposa des propriétés qui semblaient préférables aux superstitieux, celle de guérir les maladies du corps, de rendre la jeunesse aux personnes décrépites et même de prolonger indéfiniment leur vie. Dès lors la fontaine de Jouvence eut une existence propre et commença à jouer un grand rôle dans les traditions populaires. Si les allusions qu'y fait Taliessin (*loc. cit.*), étaient plus explicites, si le bain de Diuran n'avait pas été rougi par les noyaux, on pourrait induire de ces deux légendes que la fontaine merveilleuse était connue des Cymrys dans les premiers siècles du Moyen âge et des Gaëls avant l'an 1100, date approximative de la transcription du *Leabhar na h-Uidhri*.

beau l'appeler : il ne revint pas et il fallut s'éloigner sans lui [1]. Plus loin, dans une petite île entourée de flammes, on vit des êtres beaux et nobles, resplendissants, richements vêtus, qui banquetaient joyeusement et buvaient dans des coupes ciselées d'or rouge : ils chantaient avec allégresse [2], et les voyageurs se sentaient pénétrés de la béatitude dont ils étaient témoins, mais ils n'osèrent entrer. Peu après ils aperçurent au loin, du côté du sud, un objet qu'ils prenaient pour un oiseau posé sur une vague et suivant toutes ses ondulations. En approchant ils reconnurent que c'était un homme fort âgé et couvert de poils blancs qui poussaient partout sur son corps. Il se tenait sur un rocher nu et faisait de continuelles génuflexions sans interrompre ses prières. Jugeant que c'était un saint ils demandèrent et obtinrent sa bénédiction. Il leur apprit qu'il était né, près de la côte septentrionale de l'Irlande, dans l'île de Tory où il y avait un monastère dédié à Saint-Columba. Y étant placé comme cuisinier, il faisait toute sorte de vilains tours, vendant les vivres pour acheter des choses rares et précieuses ; bien plus, il avait pratiqué des passages souterrains pour pénétrer dans l'église et ses dépendances, et y dérober de temps à autre des étoffes brochées d'or, de riches reliures, des vases sacrés. Sa cellule était remplie du fruit de ses larcins. Mais un jour qu'il creusait la fosse d'un paysan, il entendit une voix souterraine qui lui défendait de placer ce cadavre de pécheur sur les reliques d'un saint, ajoutant que s'il persistait, sa chair se détacherait de ses os, et qu'il irait en enfer ; que, si au contraire il obéissait, il serait admis au paradis. Il tint compte de cet avertissement et emporta le corps ailleurs. Ayant fait un curach revêtu de cuir peint en rouge, il se mit en mer et navigua de côte en côte, d'île en île. Ce spectacle

[1]) C'est l'inverse de ce qui eut lieu lors de la disparition du second frère de lait (2e part. p. 37).

[2]) Quoique ces plaisirs n'aient rien d'angélique, on ne peut douter que l'auteur n'ait voulu peindre les joies du paradis. Se plaçant à un point de vue bien différent de celui du biographe de Saint-Brendan, il donne généralement une couleur plus mondaine aux scènes que son émule traite à un point de vue religieux et même monastique.

lui plut tellement qu'il résolut de continuer son voyage, après avoir porté ses trésors sur l'embarcation. La mer étant calme ses ondes limpides le berçaient agréablement; il se trouvait heureux, mais un jour la tempête se déchaînant l'emporta au loin. Il ne savait plus où il était. Tout à coup dans une accalmie, il vit un vieillard assis sur la crête d'une vague et dont le son de voix lui rappelait la parole du saint personnage dont il avait respecté les reliques ; il lui dit qu'il était égaré, que néanmoins il se trouvait heureux et se laissait emporter au gré des flots. « Tu ne serais pas aussi joyeux, répartit le saint, si tu voyais la troupe de démons qui t'entourent, à cause de ton avarice, de tes vols, de ton orgueil et de tes autres vices. » Touché de ces avertissements, il se décida à jeter en mer le fruit de ses larcins et à s'arrêter sur le premier récif qu'il rencontrerait. Il y vécut pendant sept ans de sept gâteaux que lui avait donnés son saint protecteur; ensuite une loutre lui apporta des saumons et du bois pour les faire cuire[1]. Le rocher s'accrut sans cesse de manière à former un îlot[2]. Un jour une coupe donnée par le saint se trouva remplie de bière; il en fut ainsi chaque matin ; en outre l'ermite recevait quotidiennement la moitié d'un gâteau de froment et du poisson, il ne souffrait ni des orages, ni de la chaleur, ni du froid[3]. Il recommanda aux voyageurs de pardonner aux pirates qu'ils poursuivaient. Peu après Maelduin vit une belle île où il n'y avait pas d'habitants, mais seulement des troupeaux de vaches et de moutons. Il y descendit avec ses compagnons pour se reposer et prendre sa réfection. Un jour voyant passer un faucon semblable à ceux de l'Irlande, il fit observer de quel côté il volait. C'était invariablement dans la direction du sud-est. S'étant rembarqués, ils naviguèrent vers le sud[4] et, après avoir nagé toute la journée,

[1]) Cfr. le chat de l'ermite qui reçut l'absolution de Saint-Brendan (2e part. p. 31).

[2]) Cette allusion aux formations madréporiques des Bermudes et de la mer des Antilles est un nouvel indice de la connaissance que les Gaëls avaient de la zône intertropicale du Nouveau-Monde.

[3]) Cfr. la légende de Saint-Brendan, où l'ermite Paul a beaucoup de traits communs avec le vieux pénitent, sans avoir pourtant de si graves méfaits à se reprocher. (2e part., p. 29-30)

[4]) Ainsi Maelduin n'a pas seulement précédé Colomb dans les explorations

ils retrouvèrent le même îlot où ils avaient rencontré les meurtriers du père de Maelduin. Se conformant aux avis de l'ermite ils ne firent pas de mal à leurs ennemis, mais ils se réconcilièrent avec eux, puis regagnèrent leur patrie ou Diuran Lekerd déposa sur le grand autel de la cathédrale d'Armagh le fil d'argent enlevé au réseau du grand pilier maritime.

Cette relation fantastique dans laquelle on retrouve beaucoup de traits qui figurent également, avec plus ou moins de différences dans la légende de saint Brendan, ressemble aussi à d'autres dont il suffit de donner une brève analyse, d'autant plus que, comme dans la suivante, la plus grande partie du récit est étrangère au Paradis terrestre et même aux merveilles transatlantiques : des contemporains de saint Brendan, les trois fils de Conall Dearg Ua-Corra [1], riche propriétaire du Conaught, se livrèrent d'abord à la piraterie, mais à la fin, pris de remords, ils renoncèrent à cette vie de brigandage, réparèrent de leur mieux le mal qu'ils avaient fait et, pour expier leurs crimes, ils résolurent, selon le conseil de saint Coman, de faire un pélerinage sur l'Océan Atlantique ou en d'autres termes de se rapprocher du Paradis terrestre, tâche qui aux yeux des Gaëls était aussi méritoire que de visiter les lieux illustrés par la vie et la passion du Christ; aussi avons-nous vu déjà plusieurs exemples de ces pèlerinages Occidentaux (2ᵉ part. p. 31, 41, 47). Après avoir fait construire un bateau revêtu de cuir, profond de trois pieds et en état de porter neuf personnes, les fils de Ua-Corra s'y embarquèrent avec un évêque, un prêtre, le constructeur du curach et un musi-

transatlantiques, mais bien des siècles avant lui et les Portugais il avait remarqué que le vol des oiseaux est un moyen de déterminer la situation d'une terre cherchée (Washington Irving, *A. History of the Life and Voyages of Christopher Colombus*. L. III. ch. 4. Paris ; 1829, in-8°, T. I. p. 222-4).

[1]) *Imram churaigh Ua-Corra* (Navigation du curach des Ua-Corra), dans le *Livre de Fermoy*, fol. 105-109 (Voy. l'analyse du contenu de ce msc. par J. H. Todd, p. 44-45), et dans le manuscrit 23. M. 50 de la Bibliothèque de l'Académie R. d'Irlande. P. W. Joyce en a fait une traduction encore inédite (Voy. préf. de ses *Old Celtic romances*, p. XIII) ; T. D. Sullivan en a publié une imitation en vers dans ses *Poèmes* et O'Curry en a donné une analyse passablement détaillée (*Lect.* p. 289-294). — Cfr. H. d'Arbois de Jubainville, *Cat. de la litt. épique de l'Irlande*. p. 152.

cien. Dès qu'ils eurent doublé les caps de la baie de Galway, jugeant inutile de diriger leur barque ils désarmèrent leurs avirons et s'abandonnèrent à la merci des flots et à la grâce de Dieu. Poussés par le vent dans les solitudes de la haute mer, ils arrivèrent au bout de quarante jours à une île dont les habitants se lamentaient et se démenaient. Un des pèlerins descendit sur le rivage pour s'informer du nom de l'île et des mœurs des insulaires, mais il n'eut pas plutôt joint cet étrange population qu'il se mit à faire comme elle ; ses compagnons durent continuer leur route sans lui [1]. Après avoir éprouvé maintes aventures singulières mais à tendance morale, ils entrèrent dans la région des esprits où ils furent en contact avec des vivants et des morts. Dans une île, par exemple, ils rencontrèrent un ermite qui, ayant été expulsé de sa communauté pour avoir négligé ses matines, s'était embarqué sur un canot et avait été jeté sur ce rivage ; dans un autre, un terrassier, dont la bêche avait un manche de feu, rapporta qu'il avait été puni de la sorte pour avoir travaillé les dimanches. Plus loin, un meunier réduisait en poussière tous les biens périssables dont les hommes étaient si avides [2] ; ailleurs, un cavalier, monté sur un cheval de feu, dit qu'il avait pris le cheval de son frère pour faire une course le dimanche. Autre part, d'affreux oiseaux noirs déchiraient avec leur bec et leurs griffes la chair de malheureux qui, dans leur profession de forgeron, bijoutier, marchand, s'étaient rendus coupables de fraude et de mensonge. A la fin, les voyageurs approchèrent d'un pays que des pêcheurs dirent être l'Espagne. Ils prirent terre et l'évêque fit construire une église qu'il laissa bientôt à la garde du prêtre. Il partit ensuite pour Rome avec le diacre qui l'avait accompagné dans le pèlerinage maritime et qui le suivit plus tard en Irlande. Ce jeune homme écrivit, sous la direction du prélat, la relation du voyage qu'il offrit à l'évêque Saerbhreathach ou Justin ; celui-ci la répéta à saint Colman,

1) Cfr, Légende de Maelduin, (2e partie p. 37), et l'antithèse (*Ibid.* p. 42-43).
2) Cfr. Lég. de Maelduin (2e part. p. 37).

de l'île d'Aran, d'après le rapport duquel saint Mocholmog écrivit sur le sujet un poème dont il reste un fragment.

Cette relation est citée dans le *Livre de Leinster* compilé par l'évêque de Kildare, Finn mac-Gorman, qui mourut en 1160. Elle remonte donc à une date passablement reculée. « Bien qu'elle soit étrange et fabuleuse dans sa dernière partie, remarque E. O'Curry, il n'y a pas de doute que ce voyage et d'autres analogues n'aient été effectivement entrepris par des troupes de pèlerins dans la période primitive de l'église Irlandaise. Et ce fait, comme je l'ai déjà constaté [1], est pleinement établi [2] par saint Ængus le Culdée qui, dans ses Litanies, composées vers 780, invoque l'intercession des fils de Ua-Corra, de leurs compagnons et de divers autres navigateurs [3]. » Le savant professeur de gaélique à l'Université catholique de Dublin classait donc les fils de Ua-Corra, parmi les personnages historiques [4], avec saint Brendan et les prêtres Snedhgus et Mac-Riaghla [5], dont nous avons encore à parler. Vers le milieu du VIIe siècle, des séditieux de la tribu des Fer-Rois, ayant massacré Fiacha leur chef, cent-vingt d'entre eux, moitié de chaque sexe, furent bannis de l'Irlande, embarqués dans des curachs et abandonnés à la merci divine. Ce châtiment leur avait été infligé de l'avis d'un successeur de saint Columba et en sa présence de deux religieux du monastère d'Iona, Snedhgus et Mac-Riaghla. Ceux-ci, après avoir rempli leur mission, eurent l'idée de faire un pèlerinage sur l'Océan, au lieu de s'en retourner directement. Cessant de ramer et de gouverner leur barque, ils se mirent à la garde

[1]) E. O'Curry, *Lect.* p. 289, cfr. p. 380-382.

[2]) Cfr. les objections de J. H. Todd, dans son analyse du *Livre de Fermoy*, p. 45.

[3]) E. O'Curry, *Lect* p. 293-4.

[4]) Id. *ibid.* p. 289.

[5]) *Eachtra clerech Choluimcille* (aventures des clercs de saint Columba) dans le *Leabhar bhuide Lecain* ou *Yellow Book of Lecain* (Livre jaune de Lecain), compilé en 1390 par Donnoch et Gilla Isa Mac-Firbis; manuscrit conservé au Trinity-College de Dublin (H. 2, 16, fol. 707). — Voy. E. O'Curry, p. 124-5 de ses *Lectures*, où il y a aussi une analyse de cette relation p. 333-4.

de la Providence, et le vent les poussa vers le nord-ouest. Après avoir longtemps erré sur mer et vu beaucoup d'îles merveilleuses, les unes habitées, les autres désertes, où ils furent accueillis tantôt amicalement tantôt hostilement, ils arrivèrent à une île où une troupe de beaux oiseaux blancs étaient perchés sur un arbre gigantesque. Leur chef avait la tête en or et les ailes en argent ; il racontait à ses compagnons l'Histoire-Sainte depuis la création du monde, la naissance du Christ, son baptême, sa passion, sa résurrection et sa venue future au jour du jugement dernier. Lorsqu'il eut fini, tous les autres terrifiés par ce récit se battirent les flancs à coups d'ailes jusqu'à ce que le sang jaillît. Il arracha à une branche du grand arbre une feuille qui était aussi large que la peau d'un bœuf et il la présenta aux deux prêtres, en leur recommandant de la déposer sur l'autel de saint Columba. Douce était la voix des musiciens ailés chantant des psaumes et des cantiques à la louange du Seigneur, car c'étaient les oiseaux des plaines du Paradis ; les feuilles de l'arbre sur lequel ils se tenaient ne tombent jamais. Après avoir quitté cette île, les voyageurs passèrent près d'une autre d'où la brise leur apportait des mélodies connues : c'était la *Sianan* ou douce élégie des Irlandaises. En mettant pied à terre, ils furent joyeusement accueillis par des femmes qui leur parlèrent leur propre langue et les conduisirent à la maison de leur chef. Ils apprirent de celui-ci que les exilés s'étaient établis dans cette île. S'étant rembarqués, ils regagnèrent sans accident le monastère d'Iona.

Le narrateur ajoute que la feuille extraordinaire était connue sous le nom de *Cuilefaidh* de saint Columba, et qu'elle se trouvait de son temps à Cennanas ou Kells (dans le Meath), où elle avait été portée en 1090 par un successeur de saint Columba, après avoir été d'abord à Iona, puis à Tirconnel [1]. La signification du mot Cuilefaidh, Cuilebaigh ou Cuilebaidh, selon ses différentes formes, est obscure puisqu'elle embar-

[1]) E. O'Curry, *Lect.* p. 334-5, cfr. 599.

rassait un gaéliste aussi profond que E. O'Curry [1]; mais il n'y a pas de doute que cette relique n'ait existé, puisque le continuateur des Annales de Tighernach en fait aussi mention [2]. Or, c'est seulement dans les régions tropicales que l'on peut rencontrer des feuilles d'arbre (bannanier, palmier à éventail [3]) aussi larges qu'une peau de bœuf. Les Irlandais avec leurs simples curachs s'étaient donc aventurés jusque-là; nous avons vu en effet qu'ils connaissaient plusieurs autres particularités de ces contrées : les grands tertres ou *mounds* du bassin du Mississipi [4]; ce fleuve lui-même ou son affluent le Missouri, qui coule en effet au milieu [5] de la Grande terre (Tir mar [6]); les formations madréporiques des Bermudes ou des Antilles [7]; les brumes qui forment comme un rideau à l'approche des côtes [8]; les odeurs balsamiques que la brise de terre apporte aux navigateurs à quelque distance en mer [9]; les vignes qui croissent spontanément [10] en certaines contrées des États-Unis et du Canada; les lamas qui parfois, en effet, sont blancs comme l'affirme la légende de saint Brendan [11]; les oiseaux parleurs avec leur plumage bariolé [12], qui sont évidemment des perroquets. Pour connaître ces traits si conformes à la réalité et surtout pour savoir qu'ils se rencontrent non-seulement en Asie et en Afrique (comme les Irlandais pouvaient dès lors l'avoir appris des pèlerins revenus de l'Orient), mais encore au-delà de l'Océan Atlantique, il fallait avoir traversé la grande mer. Le *Landndmabok* et les *sagas*, ces documents historiques si précieux et si véridiques des Irlandais, ont en effet

[1]) Id. *ibid.* p. 332.
[2]) Id. *ibid.* 334, 599.
[3]) « Une feuille de palmier à éventail suffit pour garantir huit personnes du soleil ou de la pluie. » (*Géogr. Univers.* par Malte-brun, 5e édit. par J.-J.-N. Huot. Paris, 1841, gr. in-8. T. V. p. 355. Antilles).
[4]) Voy. 1re partie, p. 288.
[5]) Voy. 2e part. p. 30.
[6]) Voy. 1re part. p. 289, 294; 2e part. p. 30.
[7]) Voy. 2e part. p. 38, 44 et note 2.
[8]) Voy. 2e part. p. 23, 40.
[9]) Voy. 2e part. p. 22 et note 2.
[10]) Voy. 2e part. p. 27 et note 1.
[11]) Voy. 2e part. p. 25.
[12]) 2e part., p. 38.

signalé l'existence d'une colonie gaélique dans la Grande Irlande [1] entre la baie de Fundy et le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent; de plus, un pêcheur Frislandais, dont les Zeni nous ont conservé la relation, avait visité vers 1375 cette colonie où s'étaient jusqu'alors conservées les mœurs européennes et même des livres latins [2].

Ces données positives nous autorisent à dire avec E. O'Curry [3] que, si les légendes de Saint-Brendan, de Maelduin, des fils de Ua-Corra, de Snedhgus et de Mac-Riaghla, « manquent de précision et sont chargées de beaucoup de traits poétiques ou romanesques, on ne peut pourtant douter qu'elles ne soient fondées sur les faits. Il est probable que ces faits seraient d'une grande valeur s'ils nous avaient été transmis sous leur forme originale; mais, dans le cours des âges, après avoir passé par la bouche de narrateurs remplis d'imagination, ces récits ont perdu leur simplicité primitive et leur caractère de vraisemblance pour devenir de plus en plus fantastiques et extravagants. » — Un autre grave critique, qui fait autorité dans les questions relatives aux anciens Gaëls, l'Ecossais W. F. Skene, n'hésite pas à affirmer que, si ces relations dans leur forme actuelle ne sont que des romans pieux, « elles reposent néanmoins sur un fondement historique : des récits fabuleux n'auraient pas été intercalés dans la biographie du Saint-Brendan réel, s'il n'y avait pas eu dans les événements de sa vie une entreprise pour l'extension du Christianisme dans quelque île lointaine, et il ne manque pas d'indices pour montrer qu'il en fut ainsi [4]. »

[1]) *La découverte du Nouveau-Monde par les Irlandais et les premières traces du christianisme en Amérique avant l'an 1000* par E. Beauvois, dans *Compte-rendu du Congrès international des Américanistes*. 1re session. Nancy, 1875. t. I; aussi à part.

[2]) *Les colonies européennes du Markland et de l'Escociland (Domination canadienne) au* XIVe *siècle, et les vestiges qui en subsistèrent jusqu'aux* XVIe et XVIIe *siècles*, par E. Beauvois, dans le compte-rendu du *Congrès international des Américanistes*, 2e session à Luxembourg. Nancy, 1877, in-8. T. I; aussi à part.

[3]) *Lectures*, p. 289.

[4]) *Celtic Scotland, a History of ancient Alban*, t. II. Edinburgh, 1877, in-8°, p. 76.

Le merveilleux mêlé à ces relations ne doit pas les faire rejeter en bloc, d'autant plus que leurs auteurs ne les donnaient pas pour de l'histoire ou de la géographie, mais bien pour des légendes ou des romans destinés à édifier ou à amuser le lecteur. Le fantastique qui joue un si grand rôle dans ces récits les a rendus plus intéressants que n'aurait pu faire le simple exposé des seuls faits réels; il a donc contribué pour une grande part à les préserver de l'oubli. C'est ainsi qu'aujourd'hui des écrivains aimés de la jeunesse vulgarisent la science en l'encadrant dans des aventures imaginaires ou même incroyables; si, grâce à cet appoint romanesque, leurs livres venaient à surnager seuls dans quelque nouveau naufrage des connaissances humaines, comme ont fait les légendes gaéliques ou cymryques [1], nos arrière-petits neveux n'auraient pas plus le droit de négliger les faits positifs contenus dans ces récits, que nous-mêmes n'aurions raison de nier les voyages et les établissements transatlantiques des Gaëls à cause des fictions qui y sont mêlées. Le bon grain ne doit pas être abandonné à cause de l'ivraie dont il est mélangé; essayons plutôt de les séparer. La critique nous offre plusieurs moyens d'opérer ce triage. Elle avait déjà trouvé dans les sagas et la relation des Zeni la preuve de l'existence d'une colonie de Gaëls chrétiens, sur le littoral de la confédération canadienne, du x[e] au xiv[e] siècles; mais elle n'osait pas encore admettre que les Gaëls se fussent avancés jusqu'à la zône tropicale. Il y avait pourtant déjà de précieuses indications à cet égard dans le récit du pêcheur Frislandais, d'après lequel les habitants de l'Estotiland étaient en relations suivies avec un pays beaucoup plus méridional appelé Drogio, et les légendes passées en revue précédemment font plus d'une fois allusion à des produits tropicaux. Dès lors, il n'est pas témé-

[1]) Cette hypothèse, trop invraisemblable pour les temps modernes, n'a eu malheureusement que trop de réalité dans les périodes antérieures à l'invention de l'imprimerie : on sait qu'une notable partie de l'ancienne littérature des Gallois, et surtout de celle des Irlandais, soit en latin, soit en gaélique, a péri pendant les guerres civiles ou religieuses : or ce ne sont pas les livres les plus scientifiques qui nous ont été transmis.

raire d'affirmer que les Gaëls du moyen-âge sont allés jusqu'aux Antilles et ont même pénétré dans le golfe du Mexique.

Pour les Celtes payens, la question n'est pas encore résolue : *adhuc sub judice lis est ;* les récits relatifs à leurs navigations transatlantiques, étant moins circonstanciés, n'offrent pas autant de termes de comparaison entre leurs descriptions et les particularités de la nature américaine ; tous d'ailleurs, excepté le trop bref résumé des entretiens de Sylla avec le prêtre de Saturne[1], nous sont arrivés sous la forme plus ou moins remaniée que leur ont donnée les scribes irlandais ou gallois. Il n'y a donc pas à espérer, comme nous le disions, à la fin de la deuxième partie (p. 318), que nous sachions un jour ce qu'il y a de vrai dans chacun d'eux. Il ne sera probablement jamais possible de dégager Condla le Rouge, Fand et Cuculain, Avarta et Giolla Deacair, Fainesoluis et Daire Borb, Niamh et Oisin, Manawyd et Pryderi, Gweir et Pwyll, Taliessin et Merlin, Gafran et Arthur, des fables mêlées à leur histoire et surtout à leurs expéditions transatlantiques, si ce ne sont pas de pures fictions. Mais si leurs légendes doivent rester suspectes dans les détails, il n'en est pas de même de l'ensemble. Quelque légère que l'on suppose une broderie, son canevas ne peut être absolument dénué de consistance ; il faut que celui-ci soit plus ou moins solide. De même tout roman doit reposer sur un fonds de vérité ; si ses personnages n'avaient aucune réalité, s'ils ne ressemblaient pas aux hommes du présent ou du passé ; si leurs actions étaient toutes surnaturelles ou extraordinaires ; s'ils n'avaient pas au moins le costume de leur temps ; s'ils ne faisaient que planer dans le vague, ils seraient incompréhensibles ; on les rebuterait comme des créations chimériques ; ces morts-nés ne pourraient se faire prendre pour des vivants ni pénétrer dans la

[1]) Mentionnés brièvement au commencement de la 1re partie (p. 279-281) ; nous y reviendrons dans un autre travail pour les exposer plus amplement, les comparer avec les traditions gaéliques et mexicaines, et en donner un examen approfondi.

conscience populaire aussi profondément que l'ont fait les nombreux héros des expéditions transatlantiques. Ces voyages ne sont pas présentés comme des entreprises héroïques, mais comme des faits très-simples et assez ordinaires; ils n'exigeaient ni efforts surhumains ni moyens surnaturels; une barque de peau avec des vivres pour quarante jours suffisaient à des moines qui, à la vérité ne s'épuisaient pas à ramer, qui d'ailleurs étaient accoutumés aux jeûnes et aux privations, et qui se faisaient un mérite de risquer leur vie dans un pèlerinage maritime. Mais les mêmes mobiles religieux, si nous en croyons le prêtre de Saturne, ont animé les Celtes payens ; et ceux-ci avaient à leur disposition les mêmes embarcations primitives[1] que leurs descendants chrétiens. Dès l'antiquité, ils ont pu traverser l'Atlantique, comme il est certain que leurs compatriotes l'ont fait avant l'arrivée des Scandinaves, et comme les légendes examinées précédemment suffiraient à l'établir pour les premiers siècles du moyen âge.

Si ces voyages n'ont pas eu pour auteurs ceux à qui la tradition les attribue, il est permis de croire qu'ils ont été faits par d'autres qu'elle ne nomme pas ; cette possibilité suffit à autoriser le sérieux examen de cette question, qui doit sortir du domaine de la fantaisie pour entrer dans celui de la science. La saine critique ne s'oppose pas à ce que l'on étudie les relations préhistoriques de l'ancien avec le nouveau monde; toute recherche à cet égard n'est pas nécessairement frappée de stérilité ; maintenant que l'on commence à connaître les antiquités américaines on est étonné des ressemblances qu'elles offrent avec celles de l'Europe et de l'Asie[2]. Les comparaisons

[1]) Voy. la description du *Corium, curica* ou *curach* des anciens Celtes donnée par César (*de Bello civili*, I, 54), Lucain (*Phars*, IV. 130-5), Pline (*Hist. nat.*, l. VII, c. 57), Avien (*Ora Maritima*, v. 101-107), *Solin* (*Polyhist*, c. 22).

[2]) *Des âges de pierre et de bronze dans l'Ancien et le Nouveau-Monde, comparaisons archéologico-ethnographiques* par J. J. A. Worsae, dans *Aarbæger for nordisk Oldkyndighed og Historie*. Copenhague. 1879, in-8°, p. 249-367, avec 1 chromolith. et des gravures dans le texte; aussi à part, Copenh. 1880, 101 p. in-8° ; traduit en français par E. Beauvois, dans *Mémoires de la Société R. des antiquaires du Nord*, nouv. série, ann. 1880; Copenh. 1882, in-8° p. 131-244, reproduit sans les nombreuses notes dans *Matériaux pour l'histoire*

sont de trop récente date pour avoir déjà donné tout ce que l'on peut espérer d'elles. En attendant qu'elles enrichissent la science de notions positives sur lesquelles on pourra s'appuyer avec certitude, on peut en entreprendre d'autres qui, pour être d'un ordre bien différent, ne sont pas moins probantes. L'homme n'est pas comme la brute qu'il est impossible d'étudier autrement qu'au point de vue physique ; si arriéré qu'on le suppose, il se révèle en outre par des manifestations intellectuelles et, lorsque celles-ci sont identiques chez deux peuples, on doit supposer que l'on a copié l'autre ; or les traditions paradisiaques des riverains du golfe du Mexique, les seuls peuples de l'Amérique du Nord qui aient atteint un certain degré de civilisation et dont l'histoire remonte à bien des siècles avant Cortès, sont analogues à celles des anciens Celtes, et ce n'est pas tout : tandis que ceux-ci disent avoir passé l'Atlantique pour chercher l'Elysée ou l'Eden, ceux-là affirment qu'un peuple venu de l'Orient a traversé la même mer, s'est établi dans leur pays et leur a apporté la croyance en un lieu de délices, gouverné par un vieillard comme on représente Saturne et ouvert aux héros de leur vivant même : ceux qui y étaient admis restaient jeunes, comme Condla[1], Oisin[2], l'époux de la nouvelle Calypso[3], Diuran Lekerd[4], ou ne souffraient pendant leur séjour ni des maladies ni de la vieillesse, comme Taliessin[5], les moines de Saint-Mathieu[6], ceux de Saint-Albæus[7], l'ermite visité par Maelduin[8]; ils pouvaient reparaître sur terre, comme les Tuatha Dé Danann[9],

primitive et naturelle de l'homme, publiés par E. Cartailhac, 17e année, 2e série. t. XIII, 1882, 3e et 4e livr. Toulouse, in-8o, p. 97-183.

1) Voy. 1re partie, p. 288.
2) Voy. 1re part. p. 303-307.
3) Voy. 2e part. p. 40.
4) Voy. 2e part. p. 42.
5) Voy. 1re part. p. 310.
6) Voy. 2e part. p. 10.
7) Voy. 2e part. p. 26.
8) Voy. 2e part. p. 38.
9) Voy. 1re part. p. 296.

Cuculain[1], Loegaire[2], Oisin[3], Arthur[4], Ogier le Danois[5], Thomas de Erceldoune[6], O'Donoghue[7], les moines de Saint-Mathieu[8]. Bien que les traditions paradisiaques des Mexicains soient connues depuis longtemps, aucun de ceux qui en ont parlé n'a sû en tirer parti, faute d'avoir remarqué leur conformité avec les récits des Celtes sur l'Elysée et l'Eden occidental. Cette étonnante coïncidence mérite d'être examinée de plus près ; ce sera l'objet d'une autre étude.

1) Voy. 1re part. p. 290, 293.
2) Voy. 1re part. p. 293.
3) Voy. 1re part. p. 306-7.
4) Voy. 1re part. p. 313.
5) Voy. 1re part. p. 314, note 4.
6) Voy. 1re part. p. 308.
7) Voy. 1re part. p. 308.
8) Voy. 2e part. p. 11-12.

E. Beauvois.

LES DÉBUTS DE LA NATION JUIVE

CHAPITRE TROISIÈME

LES ISRAÉLITES CONSTITUÉS EN NATION PAR SAUL ET DAVID.

§ 1. — *Commencement d'organisation politique avec Saül.*

La race intelligente et vivace que nous trouvons établie au XI[e] siècle avant l'ère chrétienne sur la montagne de la Syrie méridionale n'aurait pas résisté longtemps aux causes naturelles de destruction conjurées contre elles si elle n'était promptement arrivée à un groupement politique. Mêlés à la population indigène dans une évidente condition d'infériorité numérique, pénétrés et assiégés par des voisins mieux organisés et aguerris, Philistins à l'ouest, Phéniciens et Syriens au nord, Ammonites et Moabites à l'est, Edomites au sud, les benè-Israël tenaient assez mal les douze ou quatorze mille kilomètres carrés que constitue une bande de 200 kilomètres, courant des sources du Jourdain jusqu'au désert arabe, sur une largeur moyenne de 60 à 70 kilomètres.

Encore, dans un tel calcul, on suppose que ce territoire leur appartenait tout entier au point de vue politique. Il n'en fut rien cependant jusqu'à une époque postérieure. Au sud, la tribu de Juda se trouvait absolument isolée, séparée de ses frères du nord par une bande indigène indépendante et par la route de la mer à la région transjordanique que gardaient les postes philistins. Ephraïm et Manassé, flanqués au sud par le groupe de Benjamin, formaient l'îlot le plus considérable et le plus compacte. A l'est du Jourdain, Gadites et Rubénites se

[1]) Voyez la *Revue*, t. VII, p. 319 et t. VIII, p. 603.

noyaient dans la population indigène, s'ils n'étaient pas absorbés par leurs voisins. Au nord de la vallée du Kison, occupée par les Cananéens et les Philistins, s'éparpillaient les gens d'Issacar, de Zabulon, de Nephthali et d'Aser.

De Benjamin partit le mouvement. Le hasard avait jeté cette petite tribu batailleuse et fière sur un point de la montagne d'une importance stratégique hors ligne. On a vu plus haut quel intérêt devaient attacher les Philistins à la sûre possession des routes qui faisaient communiquer leurs ports avec la Moabie et la région transjordanique par Jéricho. Ils avaient été ainsi amenés à désarmer les villages et bourgs situés sur les passages. « Il ne se trouvait pas de forgeron (armurier) dans tout le pays d'Israël, dit-un chroniqueur ; car les Philistins disaient : Il faut empêcher les Hébreux de fabriquer des épées et des lances [1]. » Sous le coup d'une oppression insupportable, deux chefs, Shaoul et Yonathan, qui habitaient la petite localité de Guibe ʿah (ou Guébaʿ),[2] l'un père et l'autre fils, assure-t-on, levèrent une poignée d'hommes résolus et défirent la petit troupe philistine qui occupait la passe de Mikmash [3].

Sous la surcharge des diverses plumes que la gloriole nationale — ou l'intérêt sacerdotal — a portées à noyer le souvenir de ce premier événement dans un fatras sans nom, ce premier fait d'armes reste, sans conteste, le point de départ de l'histoire israélite proprement dite. Comment les Philistins prirent-ils cet échec ? Par quels moyens essayèrent-ils de reconquérir une situation gravement menacée ? Nous n'en savons absolument rien. Tel écrivain introduit pesamment et à tout propos la maussade figure du légendaire Samuel ; tel autre, pour prendre la défense du roi Shaoul, si odieusement calomnié par les écrivains cléricaux, n'imagine rien de mieux que de le faire renchérir lui-même sur les exigences du rituel. Sans l'inter-

[1]) 1 Samuel, XIII, 19.
[2]) Aujourd'hui Dschéba, à quelques heures au nord de Jérusalem. La géographie juive a fort sottement distingué Guibe ʿah de Guébaʿ, comme elle fait pour Bethèl et Bethaven.
[3]) 1 Samuel XIII, 2, 5, 16, 23 et XIV, *passim*.

vention du peuple il ferait périr Yonathan coupable d'avoir rompu un jeûne dont il n'avait même pas connaissance ! Cette sotte théologie nous donnerait la caricature des hommes et des faits si, prévenu d'avance du peu de crédit à faire aux textes, nous n'étions en garde contre ses commentaires [1].

Il est possible que le fait d'armes de Mikmash ait été précédé par un heureux coup de main dont Guibe'ah lui-même avait été le théâtre [2]. On pourrait aussi faire remarquer que l'honneur de ces succès est reporté tout particulièrement sur Yonathan. Sans vouloir tirer des conséquences précises d'un récit qui reste suspect même dans ses parties les moins invraisemblables, nous pouvons affirmer que la plus ancienne tradition considérait que le chef Shaoul avait largement atteint la maturité lors de la lutte qu'il entreprit contre les Philistins, puisqu'elle lui adjoint sans cesse un fils en âge de diriger une troupe.

La légende aura sa place dans le chapitre de la littérature ; ici nous ne faisons figurer que l'histoire seule, dans la très faible mesure où nous croyons pouvoir la reconstituer.

Les deux chefs Shaoul et Yonathan ont réussi dans leurs efforts, cela est incontestable d'après la suite des événements. Si la lutte avec les Philistins devait se prolonger bien au-delà d'eux, tout nous porte à croire que le premier et grand avan-

[1]) Nous croyons utile de reproduire ici quelques lignes d'une précédente esquisse : « L'histoire de l'antiquité n'offre pas de sujet d'un intérêt plus vif que celui de l'établissement du royaume de Saül, David et Salomon. Pourquoi ce royaume s'est-il constitué ? Dans quelles conditions ? En quoi consistait le pouvoir central ? Quelle en a été ce que nous appelons aujourd'hui la politique intérieure et la politique étrangère ? — Tout autant de questions que les textes des livres de Samuel, des Rois et des Chroniques devraient nous mettre à même de résoudre si l'on s'en fiait à l'abondance relative de leurs renseignements. Malheureusement l'apparence est trompeuse ; les contradictions, les difficultés internes, toute espèce d'irrégularités littéraires viennent nous mettre en garde contre un tableau qui n'aurait pas été précédé par une sévère étude critique des documents. Il est clair, déjà après un examen sommaire des textes, que la tradition s'est attachée, avec une prédilection bien naturelle d'ailleurs, aux épisodes qui ont le moins de prix pour l'histoire pragmatique, à des anecdotes qu'elle a reprises et amplifiées au gré de sa fantaisie. » *Mélanges de critique religieuse*, p. 146-147.

[2]) 1 Samuel XIII, 3.

tage conquis fut maintenu. La haute montagne benjaminite recouvra son indépendance et se créa immédiatement un durable prestige dans toute la région peuplée par les joséphites (les tribus d'Ephraïm et de Manassé). Autour du vaillant sheikh de Guibe'ah se pressent de valeureux jeunes gens avides d'aventures, de butin et de gloire[1].

L'un entre autres, David, appartenant à l'une des villes du nord de Juda, Bethléhem, se distingua dans les escarmouches avec les Philistins. On raconte qu'il triompha d'un homme d'une taille extraordinaire, Goliath de Gat, que Shaoul récompensa ce fait d'armes en le mettant à la tête d'une troupe et que ses nouveaux succès furent assez éclatants pour lui procurer une grande popularité, attestée par un refrain célèbre :

Shaoul a tué ses mille,
Et David ses dix mille !

Yonathan et David s'unirent d'étroite amitié et Shaoul donna au jeune héros sa fille Mikal[2].

La brouille entra dans la famille royale. Shaoul devint jaloux de son gendre et le soupçonna peut-être de le vouloir supplanter. David dut s'éloigner précipitamment, malgré les efforts de son ami et beau frère Yonathan, et se jeter dans une vie

[1]) « La guerre fut acharnée contre les Philistins pendant tout le temps de Shaoul ; et tout homme fort et vaillant que Shaoul voyait, il l'attachait à son service. » 1 Samuel XIV, 52.

[2]) La défaite de Goliath a reçu la forme du roman (1 Samuel XVII, 3-54). On en a contesté absolument l'historicité en s'appuyant d'une part sur le caractère général d'invention du récit, de l'autre sur une mention ultérieure (2 Samuel, XXI, 19) où la défaite de Goliath est attribuée à un autre personnage. Toutefois, on peut citer en sens inverse ce détail curieux et sans doute historique, de l'épée de Goliath déposée en ex-voto dans un sanctuaire par David et reprise par lui dans une circonstance exceptionnelle (1 Samuel XXI, 8, 9 et 10). D'après une autre tradition, David aurait été attaché à la maison de Shaoul comme musicien afin de calmer les accès d'une mélancolie — ou, plus exactement, d'écarter les atteintes d'un mauvais esprit auquel il était sujet (1 Samuel XVI, 14-23). Ce récit, à quelques égards, est supérieur à l'autre en ce sens qu'il nous représente immédiatement David comme un adulte et non comme un enfant, mais sa donnée première est évidemment fournie par une préoccupation toute théologique : *quos vult perdere Jupiter, dementat.*

d'aventures, sur laquelle nous reviendrons [1]. On rapporte de sa fuite un détail piquant, qui pourrait être vrai. Sa femme Mikal, prévenue des dangers qui menaçaient David, facilita son évasion et, pour lui laisser le temps de prendre quelque avance sur les gens chargés de mettre la main sur lui, mit dans le lit l'idole domestique, le Theraphim, qu'elle couvrit d'étoffes et de peaux. Quand les émissaires se présentèrent, on leur fit voir la forme humaine ; rassurés, ils attendirent son réveil sans inquiétude et ne s'aperçurent qu'un peu plus tard de la ruse [2].

Une page, heureusement conservée, nous rend cependant la physionomie du temps. Nous en donnerons un extrait. « Shaoul apprit, dit l'écrivain, qu'on avait des nouvelles de David (en fuite) et des gens qui étaient avec lui. Et Shaoul était assis à Guibe'ah sous le tamaris, sur la hauteur, sa lance en main, et tous ses officiers étaient debout devant lui. Et Shaoul dit à ses officiers qui se tenaient devant lui : « Ecoutez donc, Benjaminites, est-ce que le fils de Yshaï (David) vous donnera aussi à vous tous des champs et des vergers? Est-ce qu'il fera de vous tous des commandants de mille et des capitaines de cent hommes? puisque vous vous êtes tous conjurés contre moi et que personne ne m'informe que mon fils (Yonathan) s'est ligué avec le fils de Yshaï et que nul d'entre vous ne se met en peine pour moi, ni ne m'informe que mon fils a soulevé contre moi mon serviteur pour me dresser des embûches en ce jour? [3] » M. Reuss commente ces lignes d'une façon très heureuse : « A si peu de distance de la résidence de Shaoul, les mouvements de David, ses courses, ses menées guerrières ne pouvaient rester longtemps inconnus au roi. Il eut bientôt

[1]) La jalousie de Shaoul peut s'expliquer tout naturellement sans recourir à l'hypothèse d'une mélancolie, que l'écrivain, préoccupé de la réputation de David, a eu trop d'intérêt à inventer pour qu'on la prenne au sérieux. Voyez la note précédente et 1 Samuel XVI, 14-16, 23; XVIII, 10; XIX, 9, etc. Nous préférons de beaucoup le texte de 1 Samuel, XVIII, 8-9 et sa supposition toute naturelle à cette physiologie théologique.

[2]) 1 Samuel XIX, 11-17.

[3]) 1 Samuel, XXII, 6 8. Traduction de Reuss.

appris que David, qui avait tout à coup disparu du voisinage, et dont on avait d'abord ignoré le sort, était à la tête d'une troupe, assez redoutable, si l'on songe que Shaoul n'avait point organisé sa puissance militairement. Un jour donc qu'il tenait probablement une séance publique et judiciaire, selon la coutume des rois de l'antiquité, assis sur une place élevée, près de Guibe'ah, sous un vieil arbre qui lui servait de dais naturel, et tenant sa lance en guise de sceptre, il s'adressa à ses officiers pour leur reprocher de ne pas l'avoir plus tôt averti de la fuite de David, alors qu'il était encore possible d'étouffer dans le germe sa puissance naissante. Il les accusa d'avoir trempé dans une conspiration ourdie contre lui par son fils même, du moins de l'avoir favorisée par leur silence. Il représente qu'ils se tromperaient, s'ils croyaient tirer quelque avantage de cette défection. Lui, Shaoul, leur avait donné des dignités et des dotations en terre enlevées aux ennemis ; car la royauté, à cette époque, n'était guère qu'une hégémonie militaire. Les avantages qu'elle pouvait procurer profitaient avant tout à la tribu à laquelle appartenait le roi. Shaoul, le Benjaminite, choisissait ses officiers dans sa tribu, David en ferait de même pour Juda. C'était donc un faux calcul que de seconder ses vues ambitieuses [1]. »

Dans quelle mesure David avait-il essayé de supplanter son maître et beau-père ? Dans quelle mesure cette tentative rencontrait-elle l'appui de Yonathan ? Nous l'ignorons, mais le fond de tout ceci a le plus grand caractère de vraisemblance. Quand, sur la dénonciation d'un homme de sa cour qui avait rencontré David, Shaoul sut que son gendre avait été demander un appui au sacerdoce de la ville de Nob, il manda aussitôt le chef de cet influent clergé, l'accusa de l'avoir trahi et, afin d'enlever au rebelle un auxiliaire redoutable, le fit périr avec sa famille et tous ceux qui l'assistaient dans les fonctions du culte. Il ne paraît pas que David ait rien tenté contre Shaoul à partir de ce moment. Son complot, éventé, perdait toute

[1]) *Histoire des Israélites dans la Bible*, etc., p. 304, note 1.

chance de succès. Il attendra, pour viser à la position de chef militaire occupée par Shaoul, la mort de ce dernier. Par cette même raison, il est vraisemblable que Shaoul ne s'est pas lancé à la poursuite d'un chef de bandes, impossible à saisir et sans influence politique sérieuse.

Il ne paraît pas que Shaoul ait été tenté ou du moins ait cédé à la tentation de transporter sa petite cour militaire hors du bourg dont il était le chef naturel. Nous le trouvons toujours à Guibe'ah (ou Guéba') que, pour distinguer d'autres localités homonymes, on prit l'habitude d'appeler Guibe'ah de Shaoul. Son influence et son autorité devaient se faire surtout sentir sur le territoire benjaminite, mais la suite des faits nous autorise à l'étendre à tout le territoire occupé par les éphraïmites et manassites, c'est-à-dire au noyau le plus considérable de la population immigrée.

La tradition, dans son état actuel, veut même que ses débuts guerriers aient été marqués par une délivrance inespérée apportée à la cité transjordanique de Yabesh, peuplée par des gens de Manassé ! [1]. Le récit porte si évidemment l'empreinte de l'invention la plus audacieuse qu'on en contesterait volontiers le fond même, si d'autres passages n'attestaient péremptoirement les rapports de Shaoul avec la dite cité [2]. On peut même penser qu'il y avait là une colonie de gens de Benjamin. Mais ce qu'on ne saurait admettre, c'est que les sheikhs Shaoul et Yonathan, pliés sous l'oppression des Philistins plus dure que jamais depuis le désastre d'Apheq, aient été en état d'aller à plusieurs jours de marche battre la puissante tribu des Ammonites quand leur propre pays gémissait sous le joug. Si Shaoul est venu apporter quelque jour l'appui de sa vaillance et de sa petite armée à ses compatriotes du Galaad, ce n'a pu être qu'après avoir débarrassé ses propres alentours des ennemis qui continuaient de les menacer après en avoir été les maîtres.

1) 1 Samuel X.
2) 1 Samuel XXXI, 11-13, 2 Samuel II, 5, XXI, 12 et Juges XXI, 9-14.

Un des rares textes favorables à Shaoul conservés dans la rédaction actuelle, généralement animée, comme on sait, de la haine la plus âpre à l'égard du véritable fondateur de l'unité politique des Israélites, nous présente un curieux tableau d'ensemble: « Shaoul ayant pris la royauté sur Israël, fit la guerre contre tous ses ennemis à l'entour, contre Moab, contre les Ammonites, contre Édom, contre les rois de Tsobah et contre les Philistins, et, partout où il se tourna, il les mit à mal. Et il fit des exploits, battit 'Amaleq et délivra Israël de ces pillards[1]. » Cette énumération ne saurait être admise que sous bénéfice d'inventaire. Passe pour des escarmouches avec les Moabites et les 'Ammonites; mais nous ne voyons point ce que le sheikh du plateau éphraïmite pouvait avoir à faire avec les Edomites, encore moins avec les Syriens. L'historien anticipe sur des évènements ultérieurs. De la guerre avec les Philistins, nous avons parlé. Shaoul a débuté par eux; avec eux et par eux, il finira. Quant aux 'Amalèqites, peuple nomade, qui semble avoir conservé assez tard des établissements sur le territoire cananéen, en la montagne de Juda et même en celle d'Ephraïm, il a fort bien pu avoir maille à partir avec ces « pillards », mais point de la façon dont le veut le récit connu du massacre d'Agag, composition sacerdotale fabriquée sur un thème de convention[2].

La cour de Shaoul, si ce nom un peu ambitieux lui convient, paraît s'être composée de bien peu de monde. On nous énumère ses fils, Yonathan, Abinadab, Malkishoua' et Ishba 'al, et ses filles, Mérab et Mikal, dont la seconde épousa David, et la première un certain 'Adriel[3]. Ces enfants semblent nés d'une seule et même femme; ailleurs on nomme une concubine dont

1) 1 Samuel, XIV, 47-48.
2) 1 Samuel, XV.
3) Pour le fils de Shaoul, comparez les textes suivants : 1 Samuel XIV, 49, XXXI, 2; 2 Samuel II, 8 et 1 Chroniques VIII, 33. Ishba 'al alias Eshba 'a défiguré en Ishbosheth dans le troisième de ces textes et estropié en Yshvi dans le premier. — D'après 2 Samuel XXI, 8, Mikal aurait été la femme de 'Adriel. On peut supposer là une erreur de nom.

il aurait eu deux fils [1]. Le cousin-germain de Shaoul, Abiner ou Abner était à la tête de « l'armée », par où il faut entendre une petite troupe attachée à la personne du prince et qui se grossissait, l'occasion et le temps venus, des contingents des bourgades et tribus voisines.

Si les renseignements du plus ancien chroniqueur n'avaient disparu dans la rédaction plus moderne, celle que nous avons sous les yeux, uniquement préoccupée de faire valoir les figures de Samuel et de David, nous en tirerions sans doute quelque profit pour tracer le tableau d'une époque mal connue. Malheureusement, après de longs récits sans valeur historique, nous nous trouvons d'emblée en face d'un événement décisif, que rien n'a préparé et qui reste pour nous isolé. Il s'agit d'une rencontre suprême entre les Philistins et leur ennemi Shaoul.

La rencontre n'a plus lieu au centre de la montagne benjaminite comme jadis, ni même sur la frontière occidentale du plateau ephraïmite, mais au nord de ce plateau, dans la plaine de Yzre 'el, dans la haute vallée du Qishôn (Kison) [2]. Que faisaient là les adversaires, pourquoi cette sorte de rendez-vous en un point où il ne semble pas, au premier abord, que Philistins et Israélites eussent dû être appelés à vider leur vieille querelle ? Rapportons l'hypothèse de M. Reuss [3]. « C'est par là, dit l'éminent critique, que passait la route des caravanes qui faisaient le commerce entre le littoral et l'intérieur de l'Asie. Les Israélites les y arrêtaient et les pillaient, comme cela se pratique encore aujourd'hui dans l'occasion. Il faut bien

1) 2 Samuel, XXI, 8.

2) D'après une des sources, les Philistins campent à Apheq et les Israélites à Yzre 'el (1 Samuel XXIX, 1) ; d'après une autre, les Philistins à Shounem et les Israélites sur le mont Guilbo'a (1 Samuel, XXVIII, 4). Ces variantes sont sans grande conséquence, le site général étant suffisamment déterminé. — Apheq n'est pas identifié. On plaçait déjà en un endroit du même nom, un premier désastre (1 Samuel, IV, 1). Cette localité n'est pas davantage identifiée. Quelques auteurs ont trop légèrement proposé de mettre les deux engagements au même endroit, ce à quoi l'un et l'autre contexte s'opposent absolument. Mieux vaudrait suspecter l'exactitude du nom, surtout pour l'événement le plus récent des deux.

3) Reuss, *la Bible etc.*, *Histoire des Israélites*, p. 320, note. 3.

supposer que quelque intérêt commercial conduisait les Philistins sur ce champ de bataille, où autrement ils n'avaient rien à faire. Shaoul occupe le Guilbo 'a, c'est-à-dire une rangée de collines peu élevées qui séparaient cette plaine (la plaine de Yzre 'el), et la vallée du Jourdain. Les Philistins voulaient évidemment forcerle passage et dégager la route des caravanes.» La manière dont nous envisageons nous-même, à la lumière des textes authentiques trop rares, le rôle et l'action politiques de Shaoul nous engage à adopter cette vue, mais en la précisant et en la corrigeant. Nous n'imaginons point que le pillage seul amenât Shaoul de si loin sur ce point; avec le pillage on aurait éloigné les caravanes en les rejetant sur les routes sises plus au nord. Nous pensons que les Philistins détenaient militairement la vallée du Qishôn, ainsi que les routes importantes qui la traversaient, et que Shaoul s'est cru assez fort pour les leur enlever. Il y avait là comme but un accroissement de force politique; il y avait aussi, sans doute, la pensée de prélever au profit des Israélites de fructueux péages, jusque-là laissés aux mains de l'ennemi. L'action décisive aura été sans doute précédée de quelques escarmouches. Shaoul s'étant une fois affermi dans une position qui dominait le passage, sur les collines du Guilbo 'a, les Philistins rassemblèrent des forces imposantes pour l'en déloger et reconquérir l'avantage inappréciable de l'actif trafic qui se faisait par l'intermédiaire de leur territoire, entre la Syrie damascène, point d'arrivée de l'Asie, et l'Egypte. Les populations cananéennes indigènes, nous en avons déjà fait la remarque, étaient restées fixées dans toute cette région et avaient accepté tranquillementle protectorat militaire de la guerrière peuplade philistine. Nous pensons donc que Shaoul espérait enlever aux Philistins les routes du moyen Jourdain (région du lac de Génésareth) comme il leur avait enlevé, au début de sa carrière, celles du bas Jourdain. Étendre sa suzeraineté sur les régions qui séparaient la montagne d'Ephraïm de celle de Nephthali, c'était en même temps favoriser la réunion des membres jusqu'ici épars de la grande famille israélite.

Cet espoir fut trompé. « Les Philistins, dit un vieil historien [1], ayant engagé le combat contre les Israélites, ceux-ci prirent la fuite devant les Philistins, et les monts du Guilbo'a furent jonchés de morts. Et les Philistins s'acharnèrent contre Shaoul et ses fils, et tuèrent Yonathan, Abinadab et Malkishou 'a, les fils de Shaoul. Et le combat fut violent autour de Shaoul, et les archers l'atteignirent avec leurs arcs et il fut grièvement blessé par les archers. Alors Shaoul dit à son écuyer : Tire ton épée et me la passe par le corps, pour que ces incirconcis ne viennent pas m'outrager en m'achevant. — Mais son écuyer ne voulut point, car il avait bien peur. Alors Shaoul saisit l'épée et se jeta dessus. Et l'écuyer, voyant que Shaoul était mort, se jeta, lui aussi, sur son épée, et mourut avec lui. Ainsi périt Shaoul, et ses trois fils et son écuyer, et tous ses gens ensemble, en ce jour là. »

La partie était sans doute fort inégale. Autre chose est écarter un oppresseur d'une région montagneuse et coupée dont on possède les sentiers, dont on occupe les moindres passes ; autre chose était la prétention de ravir à une nation fortement organisée pour la guerre, une grande route de commerce en un pays sinon étranger, au moins neutre. Les Israélites du plateau nephthalite et ceux de la région transjordanique que la victoire de Shaoul aurait rattachés intimement au gros de la nation, étaient condamnés à rester quelque temps encore dans leur isolement [2].

Les armes du roi tombé dans la bataille allèrent orner, comme ex-voto glorieux, le temple de quelque divinité philis-

[1]) 1 Samuel XXXI, 1-6. Traduction de Reuss.

[2]) On nous dit que « les Israélites qui habitaient au-delà de la plaine et au-delà du Jourdain, voyant que les Israélites avaient pris la fuite et que Shaoul et ses fils avaient péri, abandonnèrent leurs villages et s'enfuirent, et que les Philistins vinrent s'y établir. » 1 Samuel, X XXI, 7, : cela supposerait que les Israélites occupaient déjà toute la région traversée par la route commerciale ; or tout nous porte à admettre le contraire. Ce qu'un historien plus récent a considéré comme l'effet d'un désastre, n'a donc été à cet égard, d'après nous, que la continuation d'un état précédent.

tine[1]; le corps lui-même de Shaoul fut pendu à la muraille du gros bourg de Bèth-shan où l'autorité du vainqueur était affermie. Détail touchant, quelques guerriers de la cité transjordanique de Yabesh, que la mémoire de faits mal connus d'ailleurs rendait plus sensibles que d'autres à cet ignominieux traitement, vinrent de nuit enlever les corps de Shaoul et de ses fils, auxquels ils donnèrent dans leur ville une honorable sépulture[2].

Il ne réchappait de ce grand désastre que le quatrième fils de Shaoul, Ishba 'al, héritier légitime de l'autorité paternelle, et que le « chef de l'armée de Shaoul », Abner, fit immédiatement reconnaître en cette qualité [3]. Plus tard, la poésie populaire devait attacher une de ses compositions les plus célèbres à la défaite du Guilbo'a. Par une inspiration audacieuse, nous dirions presque quelque peu impudente, cette « complainte » fut placée dans la bouche même de David : Elle débute ainsi :

> Ta noble antilope, o Israël ! gît percée sur les hauteurs.
> Comment sont-ils tombés, les héros !
> Ne l'annoncez pas à Gath,
> Ne le proclamez pas sur les places d'Ascalon,
> Pour que les fils des Philistins ne s'en réjouissent pas,
> Et qu'elles ne sautent pas de joie les filles des incirconcis.
> Monts de Guilbo'a, que la rosée ne tombe plus sur vous, etc [4].

[1]) « Le temple des Ashthoreth (Astarté) », dit le texte, ce qui n'offre pas de sens (1 Samuel XXXI, 10).

[2]) 1 Samuel, XXXI, 11-13.

[3]) Si l'on avait affaire à un véritable livre d'histoire et non à quelques souvenirs noyés dans la légende, on ne manquerait pas de nous parler du rôle joué par Abner dans le désastre du Guilbo 'a. — 2 Samuel II, 8.

[4]) Il n'y a aucune raison de croire que cet élégant et éloquent morceau soit de David. Comment l'homme qui était à ce moment même à la solde des ennemis de Shaoul aurait-il exécuté une si vive volte-face ! Comment aurait-il pu supposer, malgré la licence accordée à la poésie, que la première nouvelle d'une victoire remportée par les Philistins ne serait pas pour leurs compatriotes ? M. Reuss, qui semble admettre l'authenticité de ce morceau, prête lui-même les armes à la critique quand il a l'imprudence de commenter ainsi la parole même que nous venons de déclarer inadmissible : « La douleur du patriote devient plus poignante à l'idée de la joie qu'elle (la nouvelle du désastre des Israélites) causera à l'ennemi. » *La Bible etc., Histoire des Israélites*, 331, note 2.

Shaoul avait trouvé les tribus israélites à l'état dangereux d'isolement. Par son initiative hardie, il avait provoqué le groupement de celles d'entre elles qui occupaient les positions centrales du territoire cananéen. L'œuvre ainsi accomplie était bonne, puisqu'elle ne fut pas défaite malgré mille causes de dissociation et de destruction. Son nom reste donc celui d'un chef valeureux et dévoué, dont l'histoire générale, dont l'histoire juive en particulier doit garder la mémoire. Sans juger ses démêlés avec David, ce que l'insuffisance des sources ne nous met pas en mesure de faire, nous n'avons aucune raison de lui attribuer les premiers torts. Quant à ses prétendus démêlés avec Samuel, ils sont l'invention d'une tradition bien postérieure.

Nous ignorons de la façon la plus absolue la durée de ce qu'on appelle un peu emphatiquement le règne de Shaoul. Nous pouvons seulement affirmer que les événements où il fut mêlé appartiennent à la seconde moitié du onzième siècle avant notre ère, la séparation des deux royaumes étant rapportée aux environs de l'an 950[1].

Avant de voir ce qu'il advint d'Ishba'al, reprenons l'histoire des débuts de David qui va entreprendre de ravir l'hégémonie militaire du fils de Shaoul.

§ 2. — *Débuts de David, jusqu'à la mort de Saül.*

David, fils d'un nommé Yshaï, natif de Bethléhhem, une des bourgades situées près de la frontière nord de Juda, s'était joint aux hommes d'armes que la réputation de Shaoul avait groupés autour de ce chef[2]. Il s'y distingua, devint chef réputé

[1]) On connaît la fameuse *crux interpretum* : « Shaoul était âgée de (*lacune*) ans, quand il devint roi, et il régna deux ans sur Israël. » 1, Samuel XIII, 1, Quant à la chronologie générale, sur laquelle nous reviendrons ultérieurement la date de la séparation des royaumes (*alias* schisme des dix tribus) tombant en gros sur le milieu du X° siècle, Shaoul n'est séparé de cette époque que par les règnes de David et de Salomon, 80 ans d'après la tradition. Même en restreignant ce chiffre, peu digne de foi, on tombe toujours quelque peu avant l'an 1000.

[2]) Ici, comme pour Shaoul, nous prévenons que nous faisons seulement l'histoire, renvoyant à une autre place l'exposé de la légende.

d'une bande, accueilli avec enthousiasme par la population qu'il délivrait de ses alarmes et enrichissait des dépouilles du Philistin, se lia d'une étroite amitié avec le fils aîné et compagnon d'armes de Shaoul, Yonathan, devint enfin le gendre du petit monarque de Guibe'a en épousant sa fille Mikal.

L'ambitieux guerrier se crut tout permis ; de connivence avec Yonathan, il rêva de remplacer le chef déjà âgé dont la popularité semblait éclipsée devant la sienne et s'assura l'appui du puissant sacerdoce de la ville de Nob. Son projet ayant été découvert, il dût échapper par la fuite à la vengeance de Shaoul.

Dans sa fuite par la route du midi qui était le chemin de son pays natal, David espéra peut-être s'arrêter à Nob près de son ami, et sans doute complice, le prêtre Ahhimélek [1]. Celui-ci ne put que lui remettre l'ex-voto que, vainqueur du géant Goliath, le jeune guerrier bethléhémite avait jadis déposé dans le temple de Yahvéh, l'épée du Philistin. Quelques jours après, il payait de sa vie sa connivence vraie ou supposée ; son fils Ebyathar, échappé au massacre, rejoignit David en emportant la statue oraculaire de Yahvéh [2].

David s'était réfugié dans une des cavernes si nombreuses dans la sèche montagne de Juda, à proximité de sa ville natale. Quand on sut son retour, ceux qui connaissaient son courage et sa hardiesse se groupèrent autour de lui pour mener la vie

[1]) La tradition postérieure le fait aller chez Samuel où se passent des faits vraiment divertissants qui seront à leur place plus tard (1 Samuel XIX, 18-24).

[2]) 1 Samuel XXI, 2-10 ; XXII, 9-23, XXIII, 1-6. Il ne faut pas tenir compte d'une première entrevue de David avec les Philistins (1 Samuel XXI, 11-16). C'est une *première forme* de l'histoire des relations de David avec ses anciens ennemis, qui ne mérite aucune créance. M. Reuss l'a déjà très bien vu et très bien démontré. *Hist. des Israélites*, 302. Nous en dirons autant d'un premier avantage remporté sur les mêmes Philistins. C'est une revanche de l'invention contre la réalité, ou, si l'on préfère, une anticipation des guerres futures de David, devenu roi de Jérusalem (1 Samuel XXIII, 1-14). Le rejet de ce récit entraîne de soi le rejet de l'intervention de Shaoul. David fugitif et vivant d'expédients avait autre chose à faire que de « sauver » telle ou telle ville.

d'aventures. « David partit de là (de Nob)[1], dit un texte[2], et se retira dans la caverne de 'Adoullam, et quand ses frères l'apprirent, ainsi que sa parenté, ils y allèrent auprès de lui. Et il vint se rassembler auprès de lui toutes sortes de gens mal à leur aise, et ceux qui avaient des créanciers et tous les hommes mal disposés, et il devint leur chef, et ils étaient avec lui au nombre de quatre cents hommes.»

Un des épisodes de cette vie vagabonde nous est parvenu. Au sud de la capitale de la tribu de Juda, Hhébron, en une localité du nom de Karmel se trouvaient de nombreux troupeaux appartenant à un nommé Nabal. Le moment de la tonte du bétail, qui donnait lieu à de grandes réjouissances, étant arrivé, David pensa le moment venu de se refaire ainsi que ses gens. Il envoya donc quelques émissaires porter au riche propriétaire le message suivant : «David te fait dire : salut à toi, salut à ta famille et à tout ce qui t'appartient. J'ai appris qu'on fait la tonte chez toi ; or les pâtres que tu as ont été avec nous ; nous ne leur avons fait aucun tort, et ils n'ont rien perdu tant qu'ils ont été au Karmel. Demande à tes gens ; ils te le diront. Et puissent mes envoyés être bien reçus chez toi ; car nous venons

[1]) « De Nob (chap. XXI, 10) et non de chez Akish. Il est tout naturel que David avant tout se retire dans le voisinage de sa famille et de sa tribu. » (Reuss, *ad locum*).

[2]) 1 Samuel XXII, 1-2. Nous n'ajoutons aucune foi à la notice qui suit et d'après laquelle David installe ses parents dans le pays de Moab, en les confiant à la personne même du roi (?). *ibid.* v. 3-4. — Le récit apocryphe de la prise de Qe'ilah (1 Samuel XXIII, voyez ci-dessus note 2 de la p. 741) entraîne une première poursuite de Shaoul, que nous rejetons également et après laquelle David s'établirait au désert de Zif (*ibid.* v. 7-14). — On prétend que Yonathan serait venu le retrouver en cet endroit et lui tenir cet étrange langage : « N'aie pas peur, car la main de mon père Shaoul ne t'atteindra pas, et c'est toi qui régneras sur Israël, et moi, je serai le second après toi. *Mon père même, Shaoul, sait cela.*» Ce qui aurait été suivi d'un pacte solennel entre eux deux. Nous rejetons ce épisode, supprêmement invraisemblable d'abord, puis en contradiction avec l'attitude ultérieure de Yonathan qui reste fidèlement à la cour de son père et finit par mourir à ses côtés (*ibid* v.15-18). Les prétendues poursuites de Shaoul, véritable jeu de cache-cache entre lui et David se trouvent 1 Samuel XXIII, 19-XXV,1,XXVI (en entier).Elle se terminent de la façon la plus saugrenue. Shaoul couvre de bénédictions son « fils David. » Que ne lui céde-t-il sa place sans plus tarder?

à l'occasion d'un jour de fête; donne donc à tes serviteurs et à ton fils David ce qui te tombera sous la main. »

Ce discours jette du jour sur la manière dont une troupe telle que celle de David parvenait à vivre sans toutefois exercer un pillage qui aurait soulevé contre elle les populations. On s'ingéniait pour subsister en temps ordinaire, puis on allait effrontément demander à quelque riche personnage la récompense, non pas de services proprement dits, mais des torts qu'on aurait pu lui faire et qu'on avait consenti à ne pas lui causer. Dans ce cas et à l'égard d'une troupe armée, le mieux est de s'exécuter galamment. C'est ce que beaucoup d'autres avaient déjà fait sans doute ; Nabal, moins avisé et plus hautain, ne comprit pas que, sous une demande d'humble apparence, se cachait la menace et qu'en refusant des subsides à des voisins aussi suspects, il compromettait sa propre fortune.

« Qui est David, répondit-il brutalement aux émissaires du *condottiere?* Qui est le fils de Yshaï'. Il y a de par le monde aujourd'hui assez de serviteurs qui s'échappent de chez leurs maîtres. Et je prendrais mon pain et mon eau et la viande que j'ai préparée pour mes tondeurs et je les donnerais à des gens dont je ne sais d'où ils viennent. » David, dès qu'il fut informé de ce refus, se mit en marche avec sa troupe et se dirigea sur Karmel. Abigaïl, femme de Nabal, prévenue de ce qui s'était passé, vit bien quelles seraient les conséquences d'une attitude aussi maladroite. Elle était aussi belle qu'intelligente, dit le texte. Elle résolut de se porter à la rencontre du chef de bande et de le désarmer par de riches présents : deux cents pains, deux outres de vin, cinq moutons apprêtés, cinq mesures de grains grillés, cent gâteaux de raisins secs, deux cents gâteaux de figues. Se jetant aux pieds de David elle sut désarmer sa colère par la flatterie et les assurances répétées de la soumission la plus absolue. On ajoute que Nabal, voyant l'ennemi introduit au sein de ses richesses, fut frappé de paralysie et mourut au bout de quelques jours. David en profita pour épouser la belle et riche veuve, qu'il

emmena avec des suivantes et le cortège convenable à une opulente propriétaire[1].

On vivait d'expédients. Pour une troupe aussi nombreuse, dans une région civilisée, c'était une situation qui ne pouvait se prolonger indéfiniment. Ce n'était pas de Shaoul que pouvait venir le danger ; le roi de Guibe'ah, après avoir étouffé vigoureusement la conspiration dans son germe, n'avait que faire de poursuivre son compétiteur réduit à une assez médiocre situation dans une région où son autorité n'était pas reconnue[2]. David, de son côté, se sentait impuissant à rien faire contre son beau-père et ancien maître; en attendant une circonstance favorable à son ambition, il fallait vivre, et c'est ce qu'il se préoccupait de faire.

Une issue était tout indiquée. Se mettre à la solde d'un des chefs philistins. David offrit ses services à Akish, roi de la cité de Gath et de sa région, qui les accepta. La troupe, forte de six cents hommes, accompagna son chef, qui emmenait avec lui deux femmes, Ahhino'am et la veuve de Nabal, Abigaïl. Akish ne semble pas s'être inquiété des antécédents de David, qui ne pouvaient manquer de lui être connus. Il assigna aussitôt au chef de bande une destination où il lui rendrait d'utiles services sans avoir le moyen de lui nuire. La Philistie confinait au sud-ouest à des régions peu peuplées, parcourues par des populations errantes et pillardes; Akish possédait dans ces parages un poste-frontière du nom de Tsiqlag; il en donna la garde à David, faisant de lui une sorte de chef de *marche*, qui devait vivre à la fois sur l'habitant et du butin pris aux groupes

[1]) L'histoire de David, de Nabal et d'Abigaïl forme le XXV[e] chap. du 1[er] livre de Samuel.

[2]) Un texte dit : « David se dit à lui-même : Maintenant je tomberai quelque jour entre les mains de Shaoul. Il n'y a de salut pour moi que si je me réfugie dans le pays des Philistins, afin que Shaoul cesse de me chercher encore dans tout le territoire d'Israël et que j'échappe à ses mains. » (1 Samuel XXVII, 1) Nous récusons cette assertion : 1° parce que les différents récits de poursuites n'offrent aucun fond et aucune crédibilité ; 2° parce que les poursuites de Shaoul étaient un prétexte tout trouvé pour justifier l'alliance de David avec les ennemis d'Israël. — C'est donc la nécessité de s'entretenir, et cette seule nécessité, qui poussa David chez Akish.

nomades et irréguliers dont il avait à arrêter les incursions. Tsiqlag, dont la situation n'est pas parfaitement connue, touchait aussi aux parties méridionales du territoire judéen [1].

Quand les Philistins virent menacer par Shaoul la grande route commerciale de l'Asie dont ils avaient eu jusqu'alors la garde et le profit, Akish, rapporte-t-on, crut devoir faire appel à toutes les forces dont il disposait. David et sa troupe furent mandés de Tsiqlag. David, avec ses gens, marchait à l'arrière-garde des troupes du prince de Gath. On dit que les autres chefs conçurent quelque inquiétude de la présence dans leurs rangs de l'ancien chef israélite qui leur avait porté de si rudes coups. Ils craignirent une trahison, et, sur leurs instances, Akish se résolut de renvoyer David à son poste-frontière.

Mais les 'Amaléqites, la plus redoutable des populations nomades contre lesquelles David avait reçu mission de couvrir

[1]) La situation réelle est facile à retrouver sous le récit que nous possédons, mais dont l'auteur s'est rendu un compte fort inexact des choses (1 Samuel XXVII). Cet écrivain énumère les populations pillardes (Gueshourites, Guirzites, 'Amaléqites) sur lesquelles David opérait ses razzias et semble s'imaginer qu'en ce faisant, il trompait Akish. Aussi le fait-il recourir à une ruse aussi cruelle que naïve, dont nous nous empressons de laver sa mémoire : « David, dit le texte, dévastait le pays et ne laissait vivre ni homme, ni femme... et quand Akish lui disait : Contre qui avez-vous fait course aujourd'hui, David répondait : Du côté de Néguèb (frontière méridionale) de Juda... Mais il ne laissait vivre ni homme ni femme pour les mener à Gath, de peur, disait-il, qu'ils ne fassent des déclarations contre nous... Et voilà ce que David fit habituellement pendant tout le temps qu'il demeura dans la terre des Philistins, etc... » (*ibid.*). Ce que M. Reuss (*ad locum*) commente à tort ainsi : « David continuait son métier de flibustier, mais sa position étant devenue plus critique et plus délicate, il fut amené à user dans ses expéditions de procédés plus cruels. Les victimes de ses exploits étaient toujours les tribus nomades du sud, mais *comme ces tribus étaient dans des rapports d'amitié avec les Philistins*, il risquait de se mettre ces derniers à dos s'il attaquait ouvertement leurs alliés. » Nous prétendons, au contraire, qu'il avait mission de contenir les tribus pillardes que M. Reuss représente, nous ne savons pourquoi, comme alliées des Philistins dans le passage que nous avons souligné. — On fixe à un an quatre mois (*ibid*,. v. 7) le séjour de David en Philistie. Nous n'attachons point d'importance à ce renseignement, qui fait partie sans doute d'un essai de construction chronologique absolument fantaisiste.

[2]) 1 Samuel XXVIII, 1-2, XXIX (en entier).

la frontière philistine, avaient eu vent de l'éloignement momentané de David et de sa troupe. La place contre laquelle de longs ressentiments avaient dû s'accumuler, était dégarnie, l'occasion propice. Elle fut razziée à son tour, le feu mis à ses maisons de pierre sèche et de feuillage, tous les habitants enlevés. « Quand David et ses gens, dit le chroniqueur, revinrent à leur bourgade, voilà qu'elle était détruite par le feu, leurs femmes avec leurs fils et leurs filles avaient été emmenées captives. Les deux femmes de David avaient été emmenées aussi.» On n'avait qu'une chose à faire, se lancer à la poursuite de l'ennemi. On parvint à l'atteindre à une grande distance et, en même temps qu'on remettait la main sur les personnes et objets enlevés, on s'emparait d'un immense butin. Ainsi ce désastre se changea en victoire [1].

Un détail des plus instructifs concerne l'emploi d'une partie de ce butin inespéré. David, de retour dans son poste de guerre, en aurait envoyé des parts aux anciens (sheikhs) d'un certain nombre de villes du territoire de Juda, avec lesquels il avait eu antérieurement des relations. « Le chef d'une expédition, dit M. Reuss, ayant toujours une part plus grande du butin, David pouvait, avec ce qu'il avait reçu à cette occasion,

[1]) 1 Samuel XXX, 1-25. — Il est clair que les détails ne sauraient être pris au pied de la lettre. Tous les traits sont exagérés au profit de David par un artifice visible de l'écrivain. Nous ne croyons pas devoir contester le fond de l'aventure, mais nous faisons toutes nos réserves sur les différents épisodes. On dit, par exemple, que David revint à Tsiqlag le troisième jour (*ibid.*, v. 1). Est-ce le troisième jour après son départ premier ou après sa séparation d'avec l'armée philistine? Dans l'un ni dans l'autre cas, cette date ne se comprend. Si David avait réellement été aussi cruel qu'on nous l'affirme à l'égard des populations nomades, comment celles-ci n'ont-elles pas usé de représailles? Il est clair encore ici que l'écrivain se préoccupe bien moins de la vraisemblance et des faits eux-mêmes que de rehausser la gloire de son héros. Il importe à celle-ci qu'aucune des personnes confiées à sa garde n'ait péri. Si l'on se trouvait en présence de textes vraiment historiques, on devrait se demander comment David a pu pousser l'imprévoyance jusqu'à laisser une population de femmes et d'enfants à la merci d'un retour offensif de bandes pillardes, pourquoi il ne l'avait pas recueillie dans une ville forte moins exposée. Aussi bien, il ne vient à l'idée d'aucun historien tant soit peu sévère et exact de considérer comme résistant à l'examen des récits où quelques souvenirs réels sont exploités au profit de la gloriole d'un individu ou d'une nation.

payer d'anciens services ou se faire des amis parmi les sheikhs des principaux villages ou campements judéens [1]. L'audacieuse condottiere reprenait ainsi en sous-œuvre, en attendant le moment propice à une rentrée en scène plus décisive, la poursuite de ses plans ambitieux [1]. La vérité est que cet échange de bons procédés ne doit pas, selon toutes les vraisemblances, être rapporté à une occasion unique, celle que spécifie notre texte. Mais David qui, dès sa fuite, avait reçu de ses compatriotes un accueil bienveillant et qui n'avait eu garde de se les aliéner directement pendant sa vie errante dans les territoires judéens, profitait de sa situation quasi-indépendante à Tsiqlag pour nouer des liens durables avec les groupes de population israélite depuis la frontière du désert jusqu'à Hhébrôn, la principale ville des Judéens. Dans cette région, les Israélites proprement dits étaient mêlés de Qenizzites, de Qènites et de Yerahhmeélites, populations parentes et alliées, qui s'étaient associées aux descendants de Ya'qob pour la conquête du territoire méridional de Kena'an [2].

L'occasion, malheureusement, se présenta sans tarder. La nouvelle se répandit jusque dans ces régions éloignées des centres, que Shaoul avait succombé sur la montagne de Guilbo'a ainsi que trois de ses fils [3].

[1]) *Ad locum*, 1 Samuel XXX, 26-31.

[2]) Les Judéens, au temps de Shaoul, continuaient de vivre à l'état de petits centres (municipalités) indépendants. Ce n'était guère que sur la frontière sud, en effet, qu'ils souffraient du voisinage de populations pillardes. Ils ne semblent pas avoir eu maille à partir avec les Philistins. Ne reconnaissant pas l'hégémonie militaire de Shaoul, qui était pour eux sans utilité, ils paraissent pourtant s'être sentis trop rapprochés de lui pour que David ait pu tenter de se faire reconnaître comme leur chef politique du vivant même du chef de Guibe'ah. L'exemple des tribus voisines, non moins qu'une tendance naturelle, devait toutefois les pousser vers la centralisation, dès que les circonstances s'y prêteraient et surtout dès qu'ils verraient dans le choix d'un chef le moyen d'exercer à leur tour un rôle prépondérant dans les affaires de leurs compatriotes.

[3]) Il faut reléguer sans hésitation dans le domaine de la légende le récit de la mort de Shaoul apporté à David par un 'Amaléqite (?) qui aurait donné lui-même le coup de grâce à Shaoul (!). 2, Samuel I, 1-16.

§ 3. — *Ishba 'al, roi d'Israël, et David, roi de Juda.*

L'avenir s'ouvrait de nouveau à l'ambitieux fils de Yshaï. Peu soucieux de ce que son suzerain et maître Akish pourrait dire de sa brusque disparition, il prit, avec sa maison et ses hommes, le chemin de la terre de Juda, et reçut dans la ville la plus importante du pays, à Hhébrôn, l'accueil le plus favorable. Le chroniqueur force sans doute quelque peu la note quand il s'exprime en ces termes : « Les hommes de Juda vinrent à Hhébrôn et oignirent David pour être roi de la maison de Juda »; mais, sous cette forme d'un autre temps, le fait est exact.

Si, quelque temps auparavant, le gendre de Shaoul, fugitif de la petite cour de Guibe'ah à la suite de la découverte de sa conspiration, ne pouvait être pour les chefs des gros bourgs judéens qu'un embarras, peut-être un danger, il n'en était plus de même au moment où la fortune des tribus du plateau central succombait dans une catastrophe inouïe. David, avec sa troupe d'hommes aguerris, apparaissait alors comme un élément d'action, comme l'instrument de l'entrée en scène de la forte tribu du Midi[1]. Pourquoi la tribu de Juda, jusque-là restée à l'écart du mouvement, n'aurait-elle pas à son tour le bénéfice de la centralisation militaire et politique dont elle voyait ses voisins et compatriotes jouir ? Pourquoi, nombreuse et bien assise sur son territoire héréditaire, ne songerait-elle même pas à obtenir l'hégémonie dont la petite tribu Benjaminite venait de jouir sur le groupe du centre[2] ?

[1]) Six cents hommes (nous adoptons ce chiffre) paraîtront-ils un corps insignifiant ? C'est peut-être l'impression de ceux qui vivent sur le souvenir des chiffres insensés de la légende : trois cent mille guerriers pour Israël, trente mille pour Juda, dans la guerre entreprise pour délivrer Yabesh du Guile 'ad (1 Samuel XII, 8), etc. C'était en réalité un noyau très respectable dans la main d'un chef résolu.

[2]) On dit (2 Samuel II, 4-8) que David aurait fait immédiatement une tentative pour se faire reconnaître comme successeur de Shaoul, auprès de la ville de Yabesh. Non-seulement la forme est suspecte, mais le fond de l'épisode nous semble devoir être rejeté sans hésitation. Singulière idée de la part de

De son côté, le désarroi de la première heure passé, Abner « chef de l'armée de Shaoul », s'était empressé de faire reconnaître l'autorité de son petit cousin, du seul survivant des fils du roi défunt, d'Ishba'al. Mais, par une circonstance dont la raison nous échappe, ce ne fut point le bourg benjaminite de Guibe 'ah, mais la cité transjordanique de Mahhanaïm qui fut choisie comme le siège de ce nouveau règne[1]. Les tribus du centre avaient trop apprécié les avantages de la centralisation politique et militaire pour y renoncer ; elle n'avaient pas davantage de motifs pour préférer au fils de Shaoul son ancien gendre : la question même ne se posait point pour elles. Ishba'al fut donc reconnu sans opposition par tous ceux qui avaient « suivi » son père[2].

La possession de la royauté judaïte n'était pour David qu'un moyen. Il entreprit sans tarder la lutte contre le roi des tribus du centre, contre le roi d'Israël ; Yoab, son plus brave lieutenant, partit avec les contingents judéens et s'avança sur le territoire d'Ishba'al jusqu'à la ville de Guibe'ôn, située à quelques heures seulement de la frontière, quelque peu à l'ouest de Guibe'ah[3]. Ishba'al n'avait pas davantage voulu risquer sa per sonne dans cette guerre où allaient se heurter les Israélites du nord et du midi. Le vétéran Abner menait ses contingents et offrit la bataille au chef judéen près du réservoir de Guibe'ôn.

A la suite d'une sorte de combat singulier où des guerriers

l'adversaire de Shaoul que de s'adresser d'abord à ceux qui gardaient le plus précieusement son souvenir et que leur éloignement tenait absolument en dehors du cercle d'attraction du nouveau pouvoir, constitué dans le sud.

[1]) On peut faire la supposition que l'on voudra. Devant l'insuffisance des textes, elles seront toutes autant et aussi peu fondées les unes que les autres. — Mahhanaïm qui, à cette époque, a joué un rôle considérable, a laissé peu de traces dans l'histoire. La légende a cependant consacré cette localité en y faisant passer Jacob (Genèse XXXII, 2).

[2]) 2 Samuel II, 8-11. Il y a dans ce passage des indications chronologiques dont on ne saurait faire aucun usage. Cf. Reuss, *ad locum*, ouv. cité, p. 334, note 2.

[3]) Yoab était neveu de David par la sœur de celui-ci. Nous voyons qu'à l'exemple de Shaoul et par une raison toute naturelle, David prend « son chef d'armée » dans sa famille.

choisis firent preuve d'autant de courage que d'acharnement, l'action s'engagea sur toute la ligne. Bien qu'un des chefs judaïtes, un frère de Yoab, Asahel, eût succombé de la main même d'Abner, la troupe du nord, composée essentiellement de l'ancienne garde du corps de Shaoul, c'est-à-dire de Benjaminites, fut battue. Elle se retira en bon ordre, et, Yoab n'ayant pas cru devoir poursuivre son avantage, Abner ramena ses hommes à Mahhanaïm tandis que le chef de l'armée de David reprenait le chemin de Hhébrôn. A la suite de cet engagement où les deux troupes ennemies avaient tenu vaillamment, on resta tranquille de côté et d'autre. Peut-être se consola-t-on par des escarmouches et des pointes plus ou moins hardies de l'impuissance ou l'on était mutuellement de réduire son adversaire [1].

Un évènement d'un caractère personnel vint, comme il arrive plus souvent encore en Orient que dans nos régions, affaiblir singulièrement la cause du roi de Mahhanaïm et fortifier du même coup celle du roi de Hhébrôn [2]. La maison de Shaoul comprenait une concubine, du nom de Ritspah. Abner, que le sentiment de son importance fit passer en cette circonstance par dessus des considérations qui auraient arrêté tout autre, ne craignit pas d'avoir des relations avec cette femme, qui continuait, sous Ishba'al et selon l'usage, de faire partie du harem

[1]) La guerre (?) dont nous venons de retracer les traits essentiels, est relatée dans 2 Samuel, II, 12-32. La retraite de Yoab prouve que son succès n'était pas aussi décisif que quelques expressions du texte voudraient le faire croire. Ou bien considérera-t-on les hommes du nord comme les assaillants et les soldats de David comme se tenant sur une honorable défensive ? (v. 12-13). Ce serait une explication forcée et peu naturelle. — On dit aussi que « la guerre fut longue entre la maison de Shaoul et celle de David, » et que « tandis que David devenait de plus en plus fort, Shaoul s'affaiblissait de plus en plus. » (2 Samuel III, 1). Ce sont des expressions vagues et qu'aucun fait ne vient confirmer ou préciser. On doit penser, dans l'état des textes qui sont à notre disposition, que, pendant un temps assez long, on resta sur un pied d'hostilité sans toutefois engager de lutte sérieuse.

[2]) On pourrait supposer que le siège de la royauté du nord ne fut transporté dans la cité transjordanique qu'après qu'on se fût rendu compte de l'inconvénient d'être à si peu de distance de la frontière de David. — On ne manquera pas d'être frappé des relations étroites qui unissaient les Benjaminites à plusieurs cités transjordaniques, Yabésh, Mahhanaïm.

royal. Le fils de Shaoul ressentit vivement cette injure et adressa d'amers reproches à celui sans lequel il n'eût été rien[1]. Abner, qui n'était point habitué à un pareil ton, jura de ne pas supporter cet outrage et résolut de se rapprocher de David[2].

Mais Abner voulait tirer profit de sa rupture. Échanger la première place auprès du roi des tribus du centre contre une position secondaire à la cour du roi de la tribu du sud, n'était point son affaire. Avec sa propre défection, il médita celle des populations qu'il avait, depuis tant d'années, menées au combat. Il s'aboucha avec les chefs des tribus du nord, particulièrement avec ceux de Benjamin où le trône de Shaoul avait trouvé son appui le plus ferme et, quand il se crut sûr de leur adhésion, il alla en porter la nouvelle à David, ramenant en même temps à celui-ci, par un trait d'audace et de génie, une propre fille de Shaoul, Mikal, que l'ancien gendre du roi de Guibe'ah avait abandonnée dans sa fuite précipitée. Quand Abner arriva à Hhébrôn, avec quelques hommes de suite seulement, et qu'il eût dit à David : «Je m'en vais réunir tout Israël auprès du roi mon seigneur, afin qu'il fasse un pacte avec toi et que tu sois le maître sur tout ce que tu désires,» celui-ci cé-

[1]) « Pour comprendre, dit fort bien M. Reuss, pourquoi Ishba'al prend ombrage des rapports d'Abner avec cette femme, il faut savoir que le harem d'un roi ne pouvait passer après sa mort qu'à l'héritier de la couronne. Une liaison, même légitime, d'un tiers avec une femme du harem royal, était une espèce de prétention usurpatrice. Chap. XVI, 21. 1 Rois II, 22. » *ad locum* 2 Samuel III, 6 suiv. — C'était tout au moins une marque de sans gêne, une atteinte grave portée au cérémonial.

[2]) 2 Samuel III, 6-16. Les dernières assertions de ce passage sont singulières. David aurait profité de cette situation tendue pour réclamer sa première femme, Mikal, fille de Shaoul, qu'il avait quittée forcément lors de sa fuite d'auprès de celui-ci et qui avait été remariée. Ishba'al aurait accédé à cette demande, et Abner, passant d'un maître à l'autre, aurait reçu mission de ramener Mikal à son premier mari. Ce récit, dans sa teneur actuelle, est inadmissible, et cette rédaction suspecte ne laisse pas de faire planer un jour douteux sur le fond même. Ou bien la pensée du départ d'Abner avait-elle à ce point paralysé Ishba'al que de le rendre incapable de refus devant les exigences d'un adversaire, dont il pouvait dès lors pressentir le succès final ? Tout ce qu'on peut admettre c'est que David croyait avoir avantage à avoir auprès de lui une fille de Shaoul, comme point d'attache avec les tribus du nord. Il est donc probable qu'Abner l'emmena à l'insu et contre la volonté du roi.

lébra son arrivée par un festin joyeux. Abner repartit sans délai pour accomplir ses projets[1].

Au moment où David, après tant de luttes et d'aventures, croyait toucher au but de ses efforts, l'intervention brutale de son capitaine Yoab sembla tout compromettre. Celui-ci rentrait d'expédition au moment où Abner venait de reprendre la route du nord[2]. Ces négociations lui semblèrent suspectes ; il les reprocha à David. D'ailleurs il avait soif du sang de celui dont la lance avait transpercé son frère lors de l'affaire de Guibe'ôn. Il sentait bien aussi que, si Abner disait vrai, s'il était en mesure de réaliser le plan merveilleux qui faisait battre le cœur de David, lui Yoab n'aurait désormais que la seconde place dans les conseils du roi. Vengeance et calcul, tout contribuait à armer son bras contre le vieil Abner. Il fit courir après lui et, quand il fut revenu sur ses pas jusqu'à Hhébrôn, il lui porta traîtreusement un coup dont il périt[3].

Le coup qui frappait Abner ne frappait pas moins rudement David lui-même. A la première heure, il éclata en violentes récriminations contre le soldat brutal qui venait jeter le souci de sa vengeance personnelle au travers de ses profondes combinaisons politiques. Puis il se dit qu'Abner mort, c'était, peut-être à échéance un peu moins proche que le même Abner défectionnaire et traître, mais toujours à bref délai, la chute du royaume d'Ishba'al. Ce qu'on doit admirer c'est que, dans un premier moment de rage, il n'ait pas fait assassiner son lieutenant, coupable tout au moins d'un excès de zèle. Mais il sentit avec la sûreté de coup d'œil d'un profond politique, qu'un chef

[1]) 2 Samuel III, 15-21. Plaçons ici deux remarques excellentes de Reuss (*ad locum*) : « La négociation avec les Benjaminites est mentionnée à part, parce qu'elle devait être la plus difficile. Cette tribu n'avait aucun intérêt à se soumettre à une autre, après avoir possédé la royauté dans la personne de Shaoul et de son fils. » Et : « Il n'est pas question ici de monarchie constitutionnelle, de droits des sujets garantis, de conditions mutuelles. L'Orient n'a jamais connu ces choses. Le pacte, c'est le serment d'obéissance pour tous les cas d'appel aux armes. »

[2]) Ces expéditions devaient consister en razzias opérées à la frontière et sur les caravanes qui traversaient le désert. On y faisait de belles prises.

[3]) 2 Samuel III, 22-27.

militaire aussi expérimenté et aussi connu que Yoab lui était d'autant plus indispensable qu'il ne pouvait plus compter sur Abner. Que lui restait-il à faire? Mener bruyamment le deuil du général ennemi, afin de montrer aux tribus du centre qu'il persévérait dans son dessein de traiter avec elles et déplorait l'accident fatal qui interrompait les négociations entamées par Abner. C'est aussi ce qui fut fait[1].

Quand ces nouvelles parvinrent à la petite cour de Mahhanaïm, elles y jetèrent la consternation. Deux misérables, deux officiers, voulurent se donner le triste mérite de donner le coup de grâce à un pouvoir expirant. Rékab et Ba'anah pénétrèrent dans la demeure d'Ishba'al au moment où il faisait la sieste, l'assassinèrent et portèrent sa tête à David, à Hhébrôn. C'était une bonne fortune pour celui-ci. Aucune velléité de résistance ne pouvait lui être désormais opposée; il pouvait en même temps se faire une facile réclame auprès des populations du nord en feignant une grande indignation du meurtre de son compétiteur. Il fit en effet saisir et égorger les assassins et suspendre leurs pieds et leurs mains, suivant l'usage oriental, en un endroit où tous les remarqueraient. La tête d'Ishba'al reçut, en revanche, une sépulture honorable[2].

§ 4. — *David, roi des tribus d'Israël. Prise de Jérusalem.*

« Alors toutes les tribus d'Israël vinrent trouver David à Hhébrôn et lui dirent : Nous sommes bien du même sang que toi. Déjà autrefois, quand Shaoul était notre roi, c'était toi qui marchais à la tête d'Israël, et Yahvéh t'a dit : C'est toi qui seras le berger de mon peuple. C'est toi qui seras le chef d'Israël. — Ainsi donc tous les sheikhs d'Israël vinrent trou-

[1]) 2 Samuel III, 28-39.
[2]) 2 Samuel IV, 1-12. — Il n'y a aucune raison de douter que telle ait été en réalité la conduite de David quand il apprit l'assassinat de son rival. L'adhésion du royaume du nord étant certaine, il ne pouvait que la rendre plus facile et plus prompte en gagnant, par les honneurs décernés à la victime, ceux-là même qui étaient restés en dernier lieu attachés à sa cause. C'est ce fait qui aura donné lieu à une tradition analogue sur Shaoul, dont nous avons rejeté l'authenticité, 2 Samuel I, 1-16.

ver le roi à Hhébrôn, et le roi David y fit avec eux un pacte devant Yahvéh, et ils oignirent David pour être roi sur Israël[1]. »

Ces mots du chroniqueur hébreu, malgré l'empreinte d'une époque plus récente et la marque d'une préoccupation théologique, rendent en quelque mesure ce qui a dû se passer. On a vu que cette assemblée des chefs du nord et du centre avait été préparée par Abner. Les scrupules qui auraient pu arrêter quelques-uns n'existaient plus depuis la fin tragique d'Ishba'al. Ce n'était plus l'officier conspirant contre son maître, ce n'était plus le condottiere, ce n'était point davantage le rival heureux du fils et héritier de Shaoul, que les représentants des tribus du centre allaient saluer comme leur chef politique ; c'était l'ancien chef des milices israélites, le gendre de Shaoul, l'héritier naturel de son autorité, à laquelle n'aurait su prétendre le seul rejeton légitime encore vivant de ce prince, le fils infirme de Yonathan. La branche cadette arrivait droit au trône par l'extinction de la branche aînée. Le royaume du nord, ou d'Israël proprement dit, tombait comme un fruit mûr aux mains de celui qui le convoitait depuis tant d'années, et cette prise de possession se faisait sans lutte, au milieu d'un apaisement général des esprits qui était du meilleur augure pour la durée du nouveau règne[2].

Quelles étaient, au juste, les tribus qui acceptèrent avec tant d'empressement David comme chef militaire ? On ne saurait le dire. Plus tard, on opposera constamment les *dix tribus* à celle de Juda. Mais, dès cette époque, ces dix tribus avaient-elles conservé leur individualité séparée ? C'est plus que douteux. Ni Gad, ni Ruben ne figurent comme des groupes doués d'une vie propre dans les textes historiques. La portion

[1]) 2 Samuel V, 1-3. Traduction de Reuss.

[2]) « David avait trente ans quand il devint roi, et il régna quarante ans ; à Hhébrôn, il avait régné sur Juda sept ans et six mois ; à Jérusalem, il régna trente-trois ans sur tout Israël et sur Juda. » 2 Samuel V, 4-5. Ces déterminations chronologiques, où les chiffres ronds dominent, ne nous inspirent aucune confiance. Nous ne saurions en tenir sérieusement compte.

israélite de la rive gauche du Jourdain est mentionnée sous le nom géographique de Guile'ad (Galaad) dès les temps les plus anciens. On ne sait enfin si les tribus du nord proprement dit, celles d'Issacar, Zabulon, Aser, Nephthali, Dan, déléguèrent à Hhébrôn quelques-uns de leurs sheikhs, ou si elles ne furent pas englobées tout naturellement dans le cercle d'attraction du jeune empire juif de David et de Salomon.

Il semble que David ait débuté par un coup de maître, si la prise de Jérusalem et le choix de cette ville comme capitale doivent être rapportés, comme les textes induisent à le croire, à l'époque qui suivit son acceptation par l'ensemble des tribus. A l'unité israélite rétablie, ou plutôt établie pour la première fois, il fallait un centre politique qui n'affichât pas trop hautement la préférence donnée à la province qui avait joué le rôle de centre du groupement. Juda étant le Piémont, Hhébrôn étant le Turin de cette Italie, Jérusalem devait être sa Florence ou sa Rome.

La population indigène s'était maintenue dans la ville de Yebouç, médiocre par la fertilité de son territoire, admirable et unique au monde par sa situation stratégique. David l'enleva dans un assaut vivement mené, en restaura immédiatement les murailles et s'établit dans la partie la plus forte, le promontoire escarpé de Sion qui domine à l'ouest et au sud la profonde vallée de Guihon [1]. Cette partie, devenue plus que jamais la citadelle proprement dite de Jérusalem, garda le nom de ville de David. Là le roi fit construire son palais. La ville conquise, devenue capitale, s'appelle désormais Jérusalem (Yeroushalem). Elle était située à la limite des territoires de Juda et de Benjamin.

MAURICE VERNES.

FIN.

[1]) 2 Samuel V, 6-9.—Une combinaison malheureuse de textes a porté à croire que Jérusalem était déja en partie aux mains des Israélites à partir de la conquête. Cf. Juges I, 8 et XV, 63. Cette opinion ne supporte pas l'examen.

ÉTUDES

SUR

PHILON D'ALEXANDRIE

(CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE)

Le Philonisme, soit tel qu'il est exposé dans les écrits apologétiques et explicatifs du Judaïsme de Philon, soit tel qu'il se trouve dans ses écrits ésotériques, sous la forme d'une doctrine mystique extatique, n'est certainement pas un de ces grands et puissants systèmes qui impriment une forte action sur les esprits de leurs contemporains et les entraînent à leur suite. Il n'en est pas moins incontestable qu'il a exercé une influence considérable ; ses explications du Judaïsme, quelque erronées qu'elles soient, et peut-être par cela même, ont été adoptées par bien des chrétiens des premiers siècles de notre ère ; et sa philosophie mystique extatique s'est continuée pendant longtemps dans le néoplatonisme qui en est d'abord une reproduction des plus fidèles, soit dans Ammonius Saccas, soit, avec quelques développements nouveaux, dans Plotin.

I.

LE PHILONISME ET LE CHRISTIANISME

Nous n'avons nullement le dessein de tracer ici le tableau de tous les emprunts et de toutes les imitations, que les Pères de l'Eglise firent aux écrits de Philon. Ce fut une opinion répandue de bonne heure parmi les chrétiens, que Philon

avait adopté le Christianisme [1], et en s'inspirant de ses théories, ils crurent tout simplement rester dans ce qui formait alors la tradition chrétienne. Il y aurait sans doute bien des questions importantes et pleine d'intérêt à examiner dans ce qu'on pourrait appeler le philonisme des Pères de l'Eglise : nous sommes loin de le méconnaître [2]; mais c'est un autre but que nous nous proposons ici. Nous voudrions rechercher si les doctrines de Philon ont pénétré dans les écrits qui composent le Nouveau Testament ou dans quelques uns d'entre-eux, et y ont introduit par là des éléments étrangers propres à troubler le pur enseignement du Christianisme.

Et d'abord nous croyons pouvoir affirmer qu'il n'y a eu rien de commun entre Jésus et Philon. Chacun d'eux a entrepris et poursuivi son œuvre tout à fait indépendamment l'un de l'autre. Il n'y a pas le moindre indice dans les trois premiers Evangiles que Jésus ait tenu compte du travail qui s'était déjà opéré de son temps parmi les Juifs de la dispersion. Et d'un autre côté il n'y a pas un seul mot dans les nombreux écrits de Philon, qui permette de supposer que ce théosophe judéo-alexandrin ait eu la moindre connaissance de l'histoire et de la prédication de Jésus [3].

Ce n'est pas à dire sans doute que Jésus et Philon n'aient pas

[1]) Aiunt hunc sub Caio Caligula Romæ periclitatum, qui legatus gentis suæ missus fuerat. Quum secunda vice venisset ad Claudium, in eadem urbe locutum esse cum apostolo Petro, ejusque habuisse amicitias, et ob hanc causam, Marci, discipuli Petri, apud Alexandriam sectatores ornasse laudibus suis. Idcirco a nobis inter scriptores ecclesiasticos ponitur, quia librum de prima Marci Evangelistæ apud Alexandriam scribens ecclesia, in nostrorum laude versatus est : non solum eos ibi ; sed in multis quoque provinciis esse memorans, et habitacula eorum dicens monasteria. Ex quo apparet talem primum Christi credentium fuisse ecclesiam, quales nunc monachi esse nituntur et cupiunt ; ut nihil cujusquam proprium sit, nullus inter eos dives, nullus pauper. Patrimonia egentibus dividuntur ; orationi vacatur, et psalmis, doctrinæ quoque et continentiæ : quales et Lucas refert, primum Ierosolymæ fuisse credentes. *Sancti Hieronymi opera*, Paris, 1706 : T. IV, 2 pars, col. 106.

[2]) Siegfried, *Philo von Alexandria* p. 321-399.

[3]) Telle n'est pas, il est vrai, l'opinion de Saint Jérôme, comme on vient de le voir. Mais il est aujourd'hui démontré que le prétendu ouvrage de Philon, le *De vita contemplativa*, sur lequel raisonnait ce Père de l'Eglise, n'est pas du théosophe judéo-alexandrin, et lui est postérieur de deux ou trois siècles. Voyez Lucius, sur les Thérapeutes.

pu émettre des idées plus ou moins analogues, parfois même semblables ; cela serait bien étrange de la part de deux hommes qui vivaient dans le même temps, qui s'occupaient exclusivement d'idées religieuses, et d'idées religieuses dont les racines plongeaient jusqu'à un certain point dans le Judaïsme et qui se proposaient, à des points de vue différents sans doute, mais enfin qui se proposaient de pousser une même religion à un nouveau degré de spiritualisme. Mais ces idées plus ou moins analogues portent sur des points concernant sans doute la religion en général, et non sur ce qui forme le caractère propre du Christianisme. En voici d'abord quelques exemples.

Jésus-Christ est d'avis qu'il est plus difficile à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu, qu'à un câble de passer par le trou d'une aiguille [1]. C'est aussi l'opinion de Philon. « L'abondance des richesses, dit-il, est le commencement du mal. » Aussi place-t-il l'amour des richesses parmi les affections mauvaises qui entraînent à leur suite des maux sans fin [2].

Le trésor véritable que Philon engage les hommes à s'amasser dans le ciel par leur sainteté et leur sagesse [3], est certainement une idée analogue à celle que Jésus-Christ présente à ses disciples dans Luc XII, 33 et Mathieu XIX, 21.

On peut encore mettre en regard des paroles de Jésus-Christ condamnant l'usage du serment [4], les déclarations de blâme que Philon prononce à plusieurs reprises contre ceux qui jurent par le nom de Dieu [5].

Ces passages parallèles entre des paroles de Jésus-Christ et des paroles de Philon, qui viennent d'être mis sous les yeux du lecteur (et il en serait de même de quelques autres qu'on pourrait encore citer), ne sont pas de telle nature qu'un

1) *Matth.* XIX, 23 et 24.
2) χρημάτων ἔρως ... τῶν τυχόντων αἴτιος γίνεται κακῶν. *De Decalogo* § 28.
3) Οἷς μέν γὰρ ἀληθινὸς πλουτος ἐν ουρανῷ κατάκειται διὰ σοφίας καὶ ὁσιότητος ἀσκηθεὶς *De præmiis et pœnis*, § 17.
4) *Matth.*, V, 34-37.
5) *De Legibus specialibus*, § 1, *De Decalogo*, § 17-19.

des deux termes soit forcément une imitation de l'autre. Les idées qui y sont exprimées sont de celles qui se présentent d'elles mêmes à tout esprit foncièrement religieux. On leur trouverait facilement des analogues dans certains écrivains juifs de cette époque ; on sait même que quelques unes avaient été discutées dans les écoles des docteurs de la Loi, par exemple celle sur le serment. Il n'y a rien là qui implique ni que l'auteur du Christianisme ait subi quelque influence de la philosophie judéo-alexandrine, ni que Philon ait eu quelque connaissance de l'enseignement de Jésus.

Tout ce qu'on peut conclure de ces analogies qui sont réellement nombreuses, c'est que sous certains rapports il y a quelque ressemblance entre le Christianisme et l'esprit général du Philonisme. Sous l'influence de la philosophie grecque, la religion juive a pris dans Philon un caractère de douceur, de bienveillance, d'humilité, que les Juifs, peuple encore rude et grossier, n'avait pas su lui reconnaître, ce caractère se montre à un haut degré dans ces paroles de Jésus-Christ : « Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai. Soumettez vous à mon joug, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes, car mon joug est doux, et mon fardeau léger [1]. » N'est-ce pas le même sentiment qui se montre dans ce passage de Philon, qui peut se comparer à celui du père du Christianisme, que nous venons de citer? « Dieu ne demande rien de toi, ô âme, qui te puisse peser, qui soit difficile à faire. Ce qu'il te demande est simple et aisé ; c'est de l'aimer comme ton bienfaiteur, de marcher dans les sentiers qui lui plaisent, de l'adorer et de l'honorer, non pas seulement des lèvres, mais de toute ton intelligence, dans de bonnes et saintes pensées qui te portent à l'aimer [2]. »

Il en est autrement de quelques autres passages des écrits

[1]) *Matth.* XI, 28-30.
[2]) *De victimas offerentibus*, § 8.

de Philon comparés à des passages d'autres écrits du Nouveau Testament, dans lesquels il semble difficile de ne pas reconnaître un certain rapport d'imitation.

Le Christianisme n'avait pas tardé à se répandre parmi les Juifs, principalement parmi les Juifs hellénistes. Ceux qui avaient fait partie de la société des initiés philoniens, furent portés à l'embrasser par suite même de la vivacité et de la profondeur de leur sentiment religieux ; mais tous ne renoncèrent pas à leur éducation première , et il dut s'établir sur ce point bien des discussions avec ceux des apôtres qui les avaient convertis à la religion chrétienne. Ce fut peut-être ainsi que les écrits de Philon ou du moins ses doctrines théosophiques vinrent à la connaissance de quelques uns d'entre-eux, entr'autres de Saint Paul, qui avait avec eux des rapports plus fréquents que la plupart des autres premiers disciples de la religion nouvelle.

On ne peut méconnaître dans les Epîtres de l'apôtre des Gentils des passages qui ont été inspirés par quelque réminiscence de l'enseignement de Philon. On ne peut lire en particulier dans l'Epître aux Galates les versets 22-26 du chapitre quatrième, sans en rester convaincu. On y trouve évidemment une imitation ou un souvenir de la singulière théorie de Philon sur Agar, symbole des sciences préparatoires et sur Sara, symbole de la sagesse parfaite. « Il est écrit, dit l'Apôtre, qu'Abraham eut deux fils, l'un d'une esclave et l'autre d'une femme libre. Celui qu'il eut de l'esclave naquit de la chair et celui qu'il eut de celle qui était libre naquit en vertu de la promesse de Dieu. Tout cela est allégorique. Ces deux femmes sont les deux alliances, l'une du Mont Sina, qui ne mit au monde que des esclaves ; elle est représentée par Agar ; elle répond à la Jérusalem d'à présent qui est dans l'esclavage avec ses enfants ; mais la Jérusalem céleste est la femme libre, et c'est elle qui est mère de nous tous. »

Agar, l'alliance préparatoire, est le pédagogue qui, comme il est dit *Galates* III, 24, conduit à l'alliance définitive, dont

Sara est le symbole, de même que d'après Philon, Agar est la représentation de la connaissance préparatoire qui conduit à la plus haute connaissance qui est représentée par Sara.

L'idée est la même de part et d'autre. Saint Paul a bien soin de faire remarquer que c'est une allégorie, comme Philon, de son côté, n'a pas oublié de faire remarquer à plusieurs reprises qu'il s'agit dans le récit de l'écrivain sacré, non pas de deux femmes, mais de deux manières successives de connaître les choses divines [1].

Cette allégorie d'Agar et de Sara est trop bizarre, trop éloignée du sens naturel de ce que l'Ecriture rapporte de ces deux femmes [2], pour avoir pu se présenter à deux esprits différents. Il est impossible que l'apôtre chrétien ne l'ait pas empruntée à l'écrivain judéo-alexandrin pour en faire l'application aux deux alliances.

Ce n'est pas cependant le seul souvenir des écrits de Philon, qu'on ait fait remarquer dans les Epîtres de Saint Paul. Nous devons ici nous borner à en signaler quelques uns.

Dans un des écrits de Philon [3], les hommes pieux sont dit les héritiers des biens divins, κληρονόμοι θείων ἀγαθῶν. Saint Paul la lui avait peut être empruntée ; il est certain du moins qu'il appelle aussi les hommes pieux les héritiers de Dieu κληρὸνομοι θεοῦ. Cette expression est tellement naturelle cependant, qu'on n'aurait pas sans doute été tenté d'en chercher l'origine dans Philon, si on n'en rencontrait pas plusieurs autres qui rappellent le langage habituel de cet écrivain judéo-alexandrin.

Les ascètes, c'est-à-dire les hommes voués à la recherche de la connaissance divine, sont d'ordinaire comparés par

1) Οὐ γὰρ περὶ γυναικῶν ἐστίν ὁ λόγος, ἀλλά διανοιῶν, τῆς μὲν γυμναξωμενης ἐν τοῖς προπαιδεύμασι, τῆς δὲ τοὺς ἀρετῆς ἄθλους διαθλούσης. *De congressu quaæ. eruditionis gratia*, § 31 à la fin.

2) Malgré sa prédilection pour Saint Paul et en particulier pour l'Epître aux Galates, Luther trouve l'allégorie d'Agar et de Sara singulière, et l'argumentation qu'elle est censée présenter, « sans portée. » *Leçon d'ouverture* de M. Menégoz 1883 p. 31.

3) *Quis rerum divinarum hæres*, § 14

Philon à des athlètes qui courent pour remporter le prix. L'apôtre Paul se sert d'une expression analogue pour désigner les fidèles qui travaillent à se rendres dignes des récompenses futures.

Le sacrifice ascétique des passions et des affections charnelles est appelé par Philon ἔμψυχοι και λογικοι νομοί. Saint Paul le désigne par une expression analogue λογικὴ λατρέια.

Pour représenter l'imperfection de la connaissance humaine ils se servent l'un et l'autre d'une expression, qui, à ma connaissance du moins, ne se rencontre nulle autre part avant eux ; ils disent que nous voyons maintenant, c'est-à-dire, dans cette économie, comme dans un miroir, δι' εσοπτρον, 1 *Corinth.* XIII, 12, et Philon, ὡς δία κατοπτρον, *De Decalogo* § 21.

Il n'est peut-être pas superflu de faire remarquer que Paul appuie avec la même insistance que Philon sur ce fait, signalé cependant dans l'Ancien Testament (*Genèse*, XV, 6) qu'Abraham crut en Dieu et que cela lui fut imputé à justice [1] ?

On cite bien d'autres analogies semblables entre Philon et saint Paul. Celles qui viennent d'être rapportées nous paraissent suffire pour en donner une idée au lecteur, et il nous semble plus convenable d'attirer son attention sur un point bien autrement considérable. Dans tous les passages où il veut parler de la nature propre du Christ, l'apôtre des Gentils se sert toujours et uniquement des termes qu'emploie Philon pour qualifier le Logos, quoiqu'il ne le désigne jamais par cette dénomination [2]. Il l'appelle l'image de Dieu, εἰκὼν τοῦ θεοῦ, 2 *Corinth.*, IV, 4 ; l'image du Dieu invisible, εἰκὼν τοῦ θεοῦ τοῦ ἀορἀτοῦ, *Coloss.*, I, 15. Il est le premier-né de toute la création, πρωτὸτοκος πάσης κτίσεως [3], *Coloss.*, I, 15. Il a plu à Dieu que toute la plénitude habitât en lui, πὰν τὸ πλὴρωμα κατοικῆσαι ἐν αὔτῷ [4], *Coloss.*, I, 19 ; *Galat.*, III, 19. C'est par lui qu'ont été

[1]) *Romains*, IV, 3, 9, 22 ; *Galates*, III, 6 et 9.

[2]) Le mot λογος n'est employé par saint Paul que comme substantif, dans le sens de raison, *Ephesi.*, V, 6, vaines raisons ; *Rom.*, XIV. 12, rendre raison, rendre compte de sa vie à Dieu, etc.

[3]) D'autres traduisent, à tort, ce nous semble, *princeps et dominus omnium rerum creatarum*.

[4]) On traduit encore : *voluit Deus, ut Christus esset rex et Dominus universi*

créées toutes les choses qui sont dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles, soit les Trônes, soit les Dominations, ou les Principautés ou les Puissances; tout a été créé par lui et pour lui, *Coloss.*, I, 16.

Toutes les autres fonctions que Philon attribue au Logos, sont aussi attribuées par saint Paul au Christ ; mais elles ne le sont que dans un sens un peu différent et tel que le comporte la religion nouvelle. Il est bien la providence, puisqu'il veille sur les hommes, et prend soin d'eux; il est le révélateur, puisqu'il a plu à Dieu de faire connaître aux Gentils les richesses du mystère de salut, *Coloss.*, I, 26 et 27; il est encore le seul médiateur entre Dieu et les hommes, μεσίτης θεοῦ καί ἀνθρώπων, 1 *Timoth.*, II, 5; il est enfin le Consolateur, παρὰκλητος, quoique le mot ne se trouve pas sous la plume de l'Apôtre; mais il parle souvent des consolations, des appels, παρακλήσεις, qui nous viennent de lui, 2 *Corinth.*, 1, 5; VII, 6 et 7; *Philém.*, 7; *Philipp.*, II, 1 ; 1 *Thessal.*, II. 5, etc. [1],

De l'aveu d'un grand nombre de théologiens modernes [2], l'Epître aux Hébreux serait d'un écrivain qui avait reçu une éducation judéo-alexandrine. Par le fond et par la forme, par la méthode d'interprétation des livres et des choses de l'Ancienne Alliance, aussi bien que par la pureté relative de la langue, elle trahit en effet un homme sorti de l'école de Philon et devenu chrétien plus tard [3]. Comme saint Paul. il applique à Jésus-Christ les attributs que Philon donne au Logos, c'est-à-dire il se sert pour parler de Jésus-Christ de la phraséologie que Philon emploie pour parler du Logos. Il l'appelle son fils premier-né, τόν πρωτὸτοκον, *Hébreux*, I, 6, lasplendeur de sa gloire et l'image empreinte de sa personne, *Hébreux*, I, 3;

cultorum suorum ; ou encore : *voluit Deus ut in Christo quidquid inest in ipso, nempe omnis divina ipsius virtus habitaret.* Comparez aussi *Coloss.*, 11, 9.

[1]) Pour les attributs du Logos, voyez *Revue de l'histoire des Religions*, T. VIII, n° 4, p. 473.

[2]) C. Siegfried, *Philo von Alexandria als ausleger der Alten Testaments*, p. 321-330.

[3]) Des théologiens en grand nombre proposent d'attribuer cette épître à Apollos. Luther le premier a mis en avant cette conjecture. Sur Apollos., *Actes*, XVIII. 24; XIX, 1; 1 *Corinth.*, I, 12, IV, 6; *Tite*, III, 13.

c'est par lui qu'il a fait le monde, *Hébreux*, I, 2; les cieux sont l'ouvrage de ses mains, *Hébreux*, I, 10; il soutient toutes choses par sa puissance, *Hébreux*, 1, 3.

L'auteur de cette Epître semble suivre la théorie théopneustique de Philon, que nous avons exposée dans notre second article [1]. On peut le croire, quand on l'entend déclarer que Dieu parle, non par les prophètes, mais dans les prophètes, non par son fils, mais dans son fils [2]. En admettant cette théorie de l'inspiration, il n'est plus nécessaire, quand on cite un texte biblique, d'indiquer l'écrivain sacré qui l'a prononcé; tout vient de Dieu et est parole même de Dieu. Aussi Philon se contente souvent d'introduire une citation biblique par un εἶπε γὰρ που [3], ou par un εἶπε γὰρ που τίς [4]. L'auteur de cette Épître se sert aussi de cette formule, ou de quelques termes analogues [5].

Enfin ce qui rapproche de Philon l'auteur de l'Épître aux Hébreux, plus que les traits de détails que nous venons d'indiquer, c'est d'entasser raisonnements sur raisonnements, fondés d'ordinaire sur des explications arbitraires de faits ralatés dans l'Ancien Testament et dont il ne s'inquiète pas un seul moment de rechercher le sens historique, et encore moins d'en tenir compte. Le sujet qu'il se propose de traiter est fort simple; il s'agit de montrer la supériorité de la Nouvelle Alliance sur l'Ancienne. Quelques considérations historiques et morales l'auraient mis aisément hors de toute contestation. Il n'est pas bien sûr que les arguments par lesquels il a cru devoir le prouver soient tous bien saisissables, même pour des lecteurs instruits.

Ce que l'apôtre saint Paul n'avait pas fait, l'auteur du quatrième Évangile n'hésite pas à le faire; il applique à Jésus-

1) *Revue de l'histoire des Religions*, T. VII, p. 152-155.

2) πάλιν ὁ θεός λαλησας τοῖς πατράσιν ἐν τοῖς προφήτοις... ἐλάλησει ἡμῖν εν υἱῷ, *Hébreux*, I, 1,

3) *De plantatione*, § 21.

4) *De confusione linguarum*, § 11, 14, etc.

5) Διεμαρτύρατο δὲ που τίς, λέγων, *Hébreux*, II, ὁ Ἐιρηκε γαρ που περὶ τῆς ἑβδόμης οὕτω, *Hébreux*, IV, 4.

Christ le nom de Logos. Il serait puéril de nier que cette dénomination n'ait pas été empruntée à Philon. Il est bien certain que l'Évangéliste introduit quelques modifications dans l'idée que le théosophe judéo-alexandrin se faisait de cet être divin. Il ne le donne pas pour l'ensemble du monde intelligible; le κοσμος νοητος n'avait pas de place dans les croyances chrétiennes; il était inutile d'en parler. Il ne lui refuse pas la faculté de pouvoir revêtir une forme humaine. Si Philon est d'un autre avis, c'est qu'il regardait la matière comme un principe du mal, et par conséquent inconciliable avec le divin: et encore il n'est pas bien certain qu'il ne soit pas parfois infidèle à son principe philosophique, et qu'il n'admette jamais que le Logos ne soit pas apparu sous une forme sensible dans quelques événements dont il est question dans l'Ancien Testament [1]. Dans tous les cas, le fait même que l'Évangéliste identifiait le Logos avec Jésus-Chrit lui imposait l'obligation de rompre avec Philon sur ce point, et de déclarer que le Logos s'était incarné, λόγος σάρξ ἐγένετο. *Jean*, I, 14. Pour tout le reste, et c'est l'essentiel, puisque on peut contester que pour Philon le Logos ne se soit pas déjà incarné, l'Évangéliste et le théosophe judéo-alexandrin sont d'accord.

'Ο λόγος ἦν πρὸς τόν θεον, *Jean*, I, c'est la préexistence du Logos à toute la création; et ce Logos était la première manifestation de Dieu; καὶ θεός ἦν ὁ λογος et le Logos était divin ou le premier acte de la vie divine; cela est conforme à la doctrine de Philon. Le théosophe judéo-alexandrin nous dit lui-même que ὁ θεὸς (θεὸς avec l'article), c'est l'être, le ὁ ὤν ou le τὸ ὄν, et que θεός (sans article), c'est le ὁ πρεσβύτατος αὐτοῦ λόγος, son Logos premier-né [2]; ce θεός δεύτερος, c'est bien là ce que l'auteur du quatrième Évangéliste a enseigné. Il serait su-

[1]) Jean Réville, *La doctrine du Logos dans le 4me Evangile et dans les œuvres de Philon*, p. 108-112.

[2]) *De Sommiis*, I, § 39. Comp.: οὗτος (savoir ὁ λόγος) ἡμῶν τῶν ἀτελῶν ἂν εἴη θεὸς τῶν δὲ σοφῶν καί τελείων ὁ πρῶτος. *Legis Allegoria*, III, § 73; et πρὸς τόν δεύτερον θεόν ὅς εστιν ἐκεῖνον λόγος, Philon cité par Eusèbe, *Præpar. Evang.*, lib. VI, cap. 13, § 1. C. Siegfried, *Philo von Alexandria als Ausleger der alt. Testam.*, p. 317 et 318.

perflu d'entrer ici dans de plus longs développements pour prouver, non sans doute, que sa doctrine du Logos lui a été suggérée par la théorie de Philon, mais que cette doctrine qui remplissait déjà son esprit et qu'il trouvait dans saint Paul et dans l'Épître aux Hébreux, ne pouvait que gagner en clarté à être exprimée par le terme même dont Philon s'était servi et qui était connu dans la philosophie judéo-alexandrine, en l'accommodant toutefois à l'histoire évangélique par l'affirmation que le Verbe s'était fait chair.

II

LE PHILONISME ET LE NÉOPLATONISME.

Par ses écrits apologétiques et explicatifs de la religion juive Philon a exercé une certaine action sur la théologie chrétienne; la doctrine secrète qu'il avait exposée dans ses écrits théosophiques a eu une bien plus grande influence sur la philosophie grecque de la décadence ; c'est de cette doctrine que dérive l'école néoplatonicienne. On s'accorde aujourd'hui à reconnaître qu'elle en est le véritable antécédent [1].

La théosophie philonienne que nous venons d'exposer dans l'article précédent, présente la plus grande ressemblance avec la philosophie de Plotin. Comme Philon, Plotin explique la vie humaine par la descente d'une âme immortelle et préexistante dans un corps mortel. C'est une chute, mais elle pourra se réhabiliter et se rendre digne par un travail moral sur elle-même, pendant qu'elle est unie à un corps, de rentrer dans sa patrie primitive, quand une mort naturelle la séparera de ses liens périssables [2]. Plotin ne s'exprime pas autrement sur la doctrine humaine que Philon ; il l'emporte cependant sur lui

[1]) M. Vacherot qui a donné au public français une histoire critique de l'école d'Alexandrie, parle de Philon comme d'un véritable antécédent de l'école néoplatonicienne, et M. Bouillet, dans sa savante traduction des *Ennéades de Plotin*, fait très souvent remarquer, dans ses notes, les analogies du philonisme et du néoplatonisme.

[2]) Bouillet, les *Ennéades de Plotin*, T. II, p. 577-581.

par l'étendue et la précision des détails qu'il donne sur ce travail moral.

Ce n'est là toutefois, et il en est de même pour Philon, qu'une partie de ce système, et on peut dire la moins importante, celle qui semble la moins intéresser tous ceux qui ont appartenu à cette singulière école néoplatonicienne. Elle ne s'adresse qu'au commun des hommes, qui forme, il est vrai, l'immense majorité du genre humain, mais qui est peu capable de s'élever bien haut dans la vie spirituelle ; à ceux que Plotin appelle des hiérophantes et Philon des initiés, des vues, des sentiments et des devoirs d'un ordre plus élevé sont assignés. Ils doivent travailler, déjà ici-bas, pendant cette vie terrestre, à rechercher la vue de Dieu, et même à s'identifier avec lui, autant toutefois que le permettent les conditions de l'existence actuelle. C'est ce que M. Bouillet appelle l'enthousiasme [1] ; c'est ce qui constitue pour Philon l'affaire essentielle des initiés ; c'est à proprement parler la partie mystique et extatique du philonisme et du néoplatonisme.

Le but est le même des deux côtés ; et les moyens par lesquels on peut l'atteindre sont absolument analogues. L'extase est ce que nous pourrions appeller le moment psychologique de l'un et de l'autre de ces systèmes, qui en réalité sont identiques. D'après Philon, rompre le lien du plaisir, ensuite celui de la nécessité, sortir pour ainsi dire de soi-même, ce sont les conditions de l'extase et par suite de l'union avec le principe suprême ; Plotin ne connaît pas d'autres moyens ; faire le vide complet autour de soi et en soi, ce qu'il appelle la simplication, απλωσις, c'est le moyen d'atteindre au même but.

Cette identification ne dure qu'un moment ; on retombe alors en soi-même purifié et parfaitement éclairé ; mais de ce qu'on rapporte de cette union momentanée, Plotin ne nous en dit pas plus long que Philon ; c'est que Dieu est ineffable, le langage humain ne saurait le décrire ; d'ailleurs pour l'un et

[1]) Bouillet, les *Ennéades de Plotin*, T. III, p. 562 et 563.

pour l'autre, ce serait une profanation de révéler à quiconque n'a pas passé par cet état, les mystères dont on y a été témoin. La *disciplina secreti* n'est pas moins obligatoire pour Plotin que pour Philon ; on sait même que dès le commencement, Plotin, Origène et Hérénnius s'étaient imposés cette discipline et étaient convenus de tenir secrète la doctrine qu'ils avaient reçue d'Ammonius [1].

Enfin Ammonius et Plotin ne se croyaient pas moins favorisés que Philon de rapports directs avec Dieu et de révélations surnaturelles. Porphyre nous apprend que le but que Plotin se proposait d'atteindre était de s'approcher du Dieu suprême et de s'unir à lui, et qu'il eut quatre fois le bonheur, pendant qu'il demeura avec lui, de toucher à ce but, non par simple puissance, mais par un acte réel et ineffable [2]. Nous avons eu occasion déjà de faire remarquer que Philon raconte lui-même qu'il avait été plusieurs fois en rapport direct avec Dieu.

De ces rapprochements divers il résulte évidemment que les néoplatoniciens de la première époque ont marché dans les mêmes voies que Philon et les disciples, d'ailleurs peu connus, qu'il put gagner à son mysticisme extatique, mais on peut assurer d'un autre côté que le théosophe judéo-alexandrin resta complètement inconnu à Plotin. Nous connaissons par Porphyre les écrits qui étaient lus et discutés dans son école ; ceux de Philon n'en font partie à aucun titre, et parmi les philosophes dont Plotin fait mention, le nom de Philon n'est pas prononcé une seule fois. .

Quant à son maître Ammonius Saccax, il n'est pas un seul document d'où l'on puisse même conjecturer, non sans doute qu'il eût connu Philon qui était mort plus d'un siècle avant qu'il vînt lui même au monde [3], mais qu'il eût eu ses écrits entre les mains. Mais les eût-il connus, il n'en parla probable-

[1]) Porphyre, *Vie de Plotin*, § 3.

[2]) Porphyre, *Vie de Plotin*, § 23. Porphyre profite de cette occasion pour nous dire qu'il a eu lui-même une fois le bonheur d'approcher de ce Dieu et de s'unir à lui ; il avait alors soixante huit ans.

[3]) Philon mourut vers l'an 40 de l'ère chrétienne, et Ammonius Saccax vécut de 175 à 243.

ment jamais à ses disciples, autrement quelqu'un d'entre eux, Plotin en particulier, en aurait fait mention.

Il faut considérer cependant que la secte mystique à laquelle Philon s'adresse et qu'il présidait sans doute, ne disparut pas avec lui. N'y aurait-il pas eu dans son sein un homme assez éminent pour répandre ses doctrines au dehors et pour devenir ainsi le lien qui rattache le philonisme au néoplatonisme? Cet homme, nous croyons le trouver dans Numénius d'Apamée; et c'est ce que nous allons nous efforcer d'établir.

Numénius d'Apamée était un juif helléniste. Tout le monde est d'accord sur ce point [1]. Séguier de Saint-Brisson est d'une autre opinion; mais la raison sur laquelle il se fonde, est peu concluante. « La grande estime, dit-il, qu'en faisait Plotin, d'après Porphyre (vie de ce philosophe) rend cette supposition invraisemblable [2]. » Comme si Plotin qui professait le plus complet mépris des accidents extérieurs de la vie, au point de n'avoir jamais voulu répondre à ceux de ses disciples qui l'interrogeaient sur son âge, sa patrie et les diverses circonstances de son existence, était homme à s'informer et à tenir compte de la race de laquelle descendait Numénius!

D'après Eusèbe, Numénius expliquait à la fois Platon et Moïse, surtout Moïse, et on lui attribuait ce mot : qu'est-ce que Platon, sinon un Moïse parlant la langue attique [3]. Quel autre qu'un juif aurait eu l'idée, sur les traces d'Aristobule et de Philon, de faire dériver la philosophique grecque, celle de Platon en particulier, des livres de l'Ancienne Alliance? Quel autre qu'un juif aurait entrepris de commenter, d'expliquer à la fois Platon et Moïse surtout Moïse? de citer à diverses repri-

[1]) Valckenaer, *De Aristobulo* p. 18, C. Siegfried, *Philo Alexandria als Ausleger des alten Testaments*, p. 277 et 402.

[2]) *La préparation évangélique traduite du grec d'Eusèbe Pamphile, avec des notes* par M. Séguier de Saint-Brisson, T. II, p. 647.

[3]) Pamph. Eusèbe, *Præparatio evangeli.* lib. X, cap. 10; Clément d'Alexandrie, dans le 1er livre de ses *Stromates*, cite le même mot de Numénius. Il se trouve également rapporté par Théodoret, dans sa *Therapeut. sermone secundo* p. 37, de l'édition de Sylburge. — Le nom de Numénius n'était pas inusité chez les Juifs. Il est question d'un personnage qui le portait dans le 1er livre des Maccabées, XII, 1 et 16; XIV, 22; et XV, 15.

ses des passages de l'Ancien Testament, et de les interpréter allégoriquement, comme il faisait d'ailleurs des oracles païens.

Les Pères de l'Eglise qui parlent de Numénius ignorent, il est vrai, qu'il appartenait à la religion juive. Qu'est-ce que cela prouve ? uniquement qu'ils étaient peu fixés sur tout ce qui ne rentrait pas dans le cercle encore fort borné des événements qui se rapportaient directement aux affaires chrétiennes, et encore dans ce cercle restreint, il commettent souvent des erreurs qu'on a peine à s'expliquer. En dehors, leurs connaissances ne vont pas bien loin ; ainsi Origène, un des plus grands esprits de ce temps, ne sait pas qui était précisément le Celse contre lequel il a écrit cependant une longue réfutation ; tantôt il le prend pour un épicurien, et tantôt, mieux avisé, il le donne pour un platonicien.

Pour ce qui est de Numénius d'Apamée, ils le qualifient de pythagoricien [1], appelation vague qu'on appliquait à tout écrivain peu connu, qui montrait une certaine tendance mystique. Ce qui est certain, c'est qu'il se rattachait au mysticisme philonien, ce dont nous allons essayer de faire la preuve, et ce que reconnaissent aujourd'hui tous les hommes compétents [2].

Sans entrer sur ce sujet dans des détails étendus qui ne seraient pas ici à leur place, il nous suffira de mettre en relief la ressemblance des doctrines de Numénius, dont Eusèbe en particulier nous a laissé de nombreuses citations, avec le système enseigné par Philon dans ses écrits ésotériques. Comme Philon, Numénius, les écrits de Moïse et même ceux des prophètes d'Israël ; écrits dont il recherchait le sens caché, dit Eusèbe [3], dont il se plaisait, dit Origène [4], à donner des explications allégoriques.

[1]) Νουμήνιος ὁ Πυθαγόρειος Origène *ad Celsum* V, 6 ; V, 5 et 7 ; Eusèbe, *Præpar. evang.*, IX, 6 et 7 ; XI, 10 et 18 ; XIII. 5 ; XIV, 5 ; XV, 17.

[2]) Zeller, *Philosophie der Griechen*, T. III, 2e part., p. 270 ; Heinze, *Die Lehre vom Logos in der griechischen Philosophie* p. 298 et suiv. C. Siegfried, *Philo von Alexandria* p. 277. Déjà W. Tr. Krug avait fait remarquer, dans son *handwörterbuch der philosophie wissenseh* ; au mot Numénius, que cet écrivain était en général d'accord avec Philon.

[3]) *Præparat. evangel.*, IX, 8.

De même que le théosophe judéo-alexandrin, le philosophe d'Apamée parle d'un Dieu premier et d'un Dieu second[1].

Comme Philon encore, il enseigne qu'on s'élève à Dieu en se détachant de toutes les impressions sensibles[2].

Enfin reconnaissons un philonien à ce mot qu'on lui attribue : Ou Philon platonise, ou Platon philonise, Ἢ Φίλων πλατωνίζει, ἢ Πλάτων φιλονίζει [3].

Or ce Numénius qui était évidemment un des continuateurs du mysticisme de Philon, était en grand honneur parmi les néoplatoniciens. Ses écrits étaient au nombre de ceux qu'on lisait et qu'on commentait dans l'école de Plotin [4], Amélius qui se mit au nombre de ses disciples la troisième année du séjour de ce philosophe à Rome et qui resta auprès de lui pendant vingt-quatre ans, avait copié et rassemblé et savait presque par cœur tous les ouvrages de Numénius [5]. Porphyre qui nous a conservé tous ces détails, nous rapporte encore sur ce sujet un fait bien autrement significatif. « Les Grecs [6], nous dit-il, prétendaient que Plotin s'était approprié les sentiments de Numénius. Tryphon, qui était stoïcien et platonicien, le dit à Amélius, lequel fit un livre auquel nous avons donné pour titre : *De la différence entre les dogmes de Plotin et ceux de Numénius*. Il me le dédia [7]. »

Nous ne savons ce que disait Amélius dans ce livre, et cela nous importe peu. Nous retenons seulement le fait qu'on avait

1) *Contra Celsum*, I, 3.

2) *Præparat, evangel.*, IX, 18, Cyrille, *Contra Julianum*, VIII, p. 276 de l'édition de Sylburge.

3) Eusèbe, *Præparat. evangel.*, X, 22.

4) Photius, Biblioth. Codex, 15 ; *Suidas*, au mot φίλων.

5) Porphyre, *Vie de Plotin*, § 14.

6) Porphyre, *Ibid.*, § 3, Amélius avait habité à Apamée, y avait conservé des relations ; son fils adoptif était de cette ville ; Porphyre, *Ibid.*, § 2 et 3.

7) Par les Grecs, Porphyre voulait sans doute désigner les professeurs publics entretenus par le gouvernement des Plotémées et qui avaient pour principale mission de répandre la science et en général la civilisation hellénique parmi la population fort mêlée d'Alexandrie. Ils étaient pour la plupart d'origine grecque et devaient trouver fort bizarres les diverses sectes mystiques qui abondaient dans cette ville.

8) Porphyre, *Ibid.*, § 17.

sans doute trouvé de grandes ressemblances entre le système de Numénius et celui de Plotin, pour qu'on pût donner l'un pour une copie ou une imitation de l'autre.

Que conclure de cet ensemble de faits, sinon que Numénius fut le trait-d'union entre Philon et les néoplatoniciens? Et cela nous suffit pour regarder le néoplatonisme, du moins dans l'école de Plotin, ou pour mieux dire d'Ammonius Saccax, comme une sorte de prolongement du philonisme.

Il n'est pas sans doute nécessaire de faire remarquer, que si nous avons parlé plus souvent de Plotin que de son maître Ammonius Saccax, c'est que nous pouvions faire usage sur le premier de documents précis qui manquent sur le second et qu'il nous aurait fallu nous engager dans des conjectures qui n'auraient pas eu la même force probante. Mais on ne peut douter que les écrits de Numénius en fussent aussi connus d'Ammonius Saccax, et que ce ne fut de la main de celui-ci qu'ils passèrent à Plotin bien avant qu'ils lui fussent communiqués d'un autre côté par Amélius.

MICHEL NICOLAS.

FIN

REVUE DES LIVRES

Au moment d'abandonner cette *Revue*, nous avons à nous acquitter d'une dette à l'égard de plusieurs volumes, dont quelques-uns offrent un grand intérêt.

Commençons par signaler une solide et consciencieuse étude de M. J. Cramer, professeur à l'Université de Groningue, intitulée : *La notion de l'Ecriture dans l'Eglise catholique romaine et chez les anciens protestants* (en hollandais). Ce travail fait suite à un précédent du même auteur que nous avons déjà annoncé à nos lecteurs : *Le canon des Saintes-Ecritures dans les quatre premiers siècles de l'ère chretienne.* Il sera suivi d'une troisième étude sur le sujet suivant : *Histoire de la doctrine de l'Ecriture de Semler à notre temps.* L'ensemble ne manquera pas de constituer une solide contribution à l'un des plus intéressants chapitres de l'histoire du christianisme.

Nous avons reçu de notre collaborateur M. H. Oort, dont on connaît la compétence en ce qui touche l'histoire du judaïsme depuis la dispersion, une intéressante conférence, tenue à l'occasion du sixième congrès des orientalistes à Leyde. Le savant professeur y recherche l'*Origine de l'accusation du sang* (Blutbeschuldigung) *portée contre les Juifs.* Il croit contribuer à l'éclaircissement de cette question, si obscure à l'heure présente, en mettant en lumière deux faits : 1° les efforts faits par les directeurs ecclésiastiques pour empêcher les chrétiens de continuer à participer à la Pâque juive : pour y réussir, on a représenté cette fête comme entachée de caractères répréhensibles ; 2° l'interprétation de certains passages de l'Ancien Testament pris au pied de la lettre contre le sens évident de leurs auteurs. Lorsqu'un prophète dit aux Israélites sur le ton du reproche le plus vif : Vos mains sont pleines de sang,— on en a conclu qu'il indiquait les rites usités dans les cérémonies légales, etc.

M. Chantepie de la Saussaye a réuni sous le titre de *Quatre esquisses d'histoire religieuse* (en hollandais, 1 vol. in-12 de 290 p.), des études qui seraient fort dignes d'être soumises à un examen plus approfondi que les circonstances présentes ne nous le permettent. Ce que s'est proposé le savant professeur de l'Université d'Amsterdam, c'est de répandre dans le public éclairé quelques-uns des résultats obtenus par les plus récentes recherches et de dissiper ainsi les idées fausses qu'on se fait généralement sur les principales figures de l'histoire des religions. Sa première étude est consacrée à Kong-tse (Confucius); la seconde à Lao-tse; la troisième à Zarathustra et la quatrième à Buddha. Des notes justificatives appuient les opinions soutenues par l'auteur sur les points les plus controversés. Les *esquisses* de M. Chantepie de la Saussaye sont singulièrement nourries; l'auteur s'est tenu au courant de la publication scientifique la plus récente. Il est fort regrettable que la langue en laquelle ce volume est rédigé le rende d'un accès difficile pour les non-compatriotes de l'auteur. A la différence de beaucoup de savants étrangers, l'écrivain hollandais se montre remarquablement informé des travaux parus en France et en tient le plus sérieux compte.

Voilà déjà quelque temps que nous nous proposions de parler de la dissertation de doctorat en théologie que nous a adressée M. J. Herman de Ridder Jr. et à laquelle il a donné le titre un peu élastique de *Contributions à la connaissance du christianisme primitif* (en hollandais, in-8). C'est une série d'études où l'auteur aborde successivement : la conception de Edouard de Hartmann sur le christianisme primitif; l'eudémonisme des premiers chrétiens; le christianisme primitif et la loi mosaïque; le caractère universaliste du christianisme primitif. Il ne nous a point paru que cette dissertation, qui repose d'ailleurs sur de sérieuses études, renfermât grand'chose de nouveau.

C'est encore à la Hollande qu'il faut reporter l'bonneur de l'*Histoire comparée des anciennes religions de l'Egypte et des peuples sémitiques* de notre collaborateur M. C. P. Tiele (in-8, 510 p.). La traduction, accomplie sous les yeux de l'auteur par M. G. Collins avec un dévouement et une conscience dignes des plus grands éloges, est précédée de quelques pages excellentes de M. Réville. Le savant professeur du Collège de France y indique en fort bons termes les services que le public français peut attendre de l'ouvrage mis à sa portée. Pour la première fois, les résultats obtenus sur le domaine

de l'Egypte, de la Mésopotamie, de la Phénicie et de la Judée sont réunis dans une œuvre d'ensemble que domine une vue philosophique impartiale. Les cercles scientifiques ont fait un accueil empressé à une publication qui se présentait à eux sous des auspices aussi favorables et qui épargnera aux historiens de l'antiquité bien des tâtonnements et des incertitudes.

M. le comte Goblet d'Alviella nous envoie la contribution de la Belgique à nos études sous une forme singulièrement attrayante. Son volume l'*Evolution religieuse contemporaine chez les Anglais, les Américains et les Hindous* (in-8, 431 p.), est une œuvre des plus distinguées. L'abondance des informations n'y est égalée que par la hauteur de l'esprit philosophique. Nous empruntons à l'introduction même du livre l'indication de son contenu : « J'ai cru nécessaire, dit l'auteur, de commencer la première partie de ce volume par un aperçu des progrès que le libre examen a réalisés chez les Anglais depuis le règne d'Henri VIII ; en y voyant comment le présent est sorti du passé, on sera mieux à même de pressentir comment l'avenir sortira du présent. — Il ne m'a pas paru moins indispensable de consacrer un chapitre spécial à montrer l'influence exercée sur le sentiment religieux par la philosophie scientifique qui tend partout à prévaloir dans les régions supérieures de la pensée moderne. On y verra que le conflit actuel entre la religion et la raison n'est pas confiné aux peuples de notre continent. Mais on y verra aussi comment les esprits anglo-saxons se sont attachés à le résoudre sans sacrifier les droits respectifs des deux parties en cause.

« Les chapitres suivants exposent le mouvement des idées parmi les différentes *dénominations* de la Grande-Bretagne, depuis l'Eglise anglicane jusqu'au positivisme orthodoxe et même au culte rudimentaire des sécularistes, en passant par les sectes évangéliques, les unitaires, les théistes purs et d'autres communions rationalistes.

« La seconde partie est principalement consacrée aux Etats-Unis. J'expose comment le mouvement unitaire y est sorti de l'ancienne orthodoxie puritaine par une évolution graduelle, non moins que logique, et comment, après avoir traversé l'étape de l'idéalisme transcendantal, ce mouvement a engendré de nombreuses organisations qui se tiennent sur les limites du théisme pur ou même de l'*agnosticisme*, les unes réalisant en quelque sorte le type d'une église humanitaire sans entraves dogmatiques, les autres se ratta-

chant plus ou moins directement à la récente philosophie de l'évolution.

« La troisième partie a pour objet de montrer comment le contact de la culture européenne a produit dans l'Inde, d'une part, la désorganisation des vieux polythéismes, d'autre part la formation d'un théisme éclectique, dû à la synthèse des progrès religieux accomplis chez les deux races. Mais j'y fais voir en même temps comment le mysticisme, toujours latent au fond du caractère indigène, risque sans cesse de paralyser les tentatives de lancer l'esprit hindou dans les voies plus sobres de la religiosité européenne. J'examine également quels pourraient bien être dans l'avenir les effets généraux de ces actions et de ces réactions religieuses entre les deux principales branches de la grande famille Aryenne. »

L'ouvrage de M. Goblet d'Alviella montre que les questions d'histoire contemporaine, quand on sait se dégager des passions de parti et les remplacer par la haute curiosité d'un esprit désireux de comprendre, prennent un intérêt et une signification qu'on ne leur soupçonnait pas. Cette étude de la religion contemporaine, saisie dans les tressaillements de sa vie quotidienne, est de la plus grande portée.

L'Italie nous envoie un nouveau volume de M. David Castelli, *la Profezia nella Biblia* (1 vol. in-12, de 523 p.). L'auteur si distingué du *Messie selon les Hébreux* et de la *Poésie biblique* poursuit la tâche qu'il a entreprise de faire connaître à ses compatriotes les principaux résultats de l'exégèse biblique étrangère. On connaît les qualités de son exposition lucide et abondante ; on les retrouvera avec plaisir dans ce nouveau volume. Les spécialistes n'y doivent point chercher des résultats nouveaux ; ce tableau d'ensemble, largement tracé sans faire tort à la précision dont ne sauraient se passer de pareilles matières, s'adresse avant tout au public éclairé de langue italienne.

M. Carlo Puini, le sinologue bien connu, travaille de son côté à propager les progrès réalisés dans l'histoire des religions. Nous retrouvons dans son volume intitulé : *Saggi di Storia della religione* (1 vol. in-12, de 373 p.), l'écho d'un cours professé à l'Institut des études supérieures de Florence. Voici la division des chapitres, qui fera voir à la fois l'intérêt et la variété des questions touchées : I, de l'histoire des religions en général ; II, de la classification des religions ; III, origine des conceptions religieuses ; IV, religions primi-

tives; V, religions de la branche turano-chinoise; VI, polydémonisme des Touraniens et des Chinois; VII, religion des Chinois; VIII, de l'évolution de l'idée religieuse; IX, persistance des conceptions religieuses primitives ou de la superstition; X, divination et révélation; XI, du Dieu suprême; XII, du Dieu créateur; XIII, de l'âme; XIV, destinée de l'âme; XV, de l'existence future permanente; XVI. de la transmigration; XVII, le monde au-delà de la tombe et le culte des morts; XVIII, l'âge paradisiaque et le péché; XIX, l'arbre et le serpent; XX, Epilogue. — Il y a peut-être un peu de décousu dans ce plan, mais ce défaut est compensé par les plus sérieuses qualités. Le livre de M. Castello et celui de M. Puini sont des gages pour l'avenir des études d'histoire religieuse en Italie.

Dans les *Etudes sur l'épigraphie du Yémen* (première série), dues à la collaboration de MM. Joseph et Hartwig Derenbourg (in-8, 84 p. avec 5 planches), les questions d'histoire religieuse ne sont naturellement pas au premier plan; elles ne sont pas toutefois sans avoir à faire leur profit de ces savantes études. En effet, indépendamment de la mention de plusieurs divinités déjà connues ou admises, nous signalons la remarque de la p. 10 : « Les rois de Sabâ faisaient entrer leurs pères et même leurs frères défunts dans leur panthéon et les plaçaient, sinon sur le même rang que les dieux, du moins immédiatement après. Cette déification posthume immédiate est attestée par certaines inscriptions qui contiennent un appel général et particulier aux divinités tutélaires, dont les auteurs croyaient pouvoir s'autoriser... Ces demi-dieux, s'ils n'étaient point l'objet d'un culte, étaient évidemment rappelés à la vénération du peuple, soit par des monuments commémoratifs. soit par des statues qu'on érigeait. » MM. Derenbourg pensent également avoir retrouvé le nom du dieu *el*, que l'on ne connaissait jusqu'ici qu'en phénicien, en hébreu et en himyarite. « Est-ce sur leurs bateaux de commerce que les Tyriens l'ont apporté sur les côtes de l'Arabie méridionale, ou bien faut-il y voir le résultat d'une infiltration juive dans le Panthéon des divinités yéménites? » (pages 17 et 18). Si cette interprétation se confirme, elle constituera un sérieux apport à l'une des branches de l'hiérographie sémitique.

Nous avons réservé pour la fin un ouvrage qui fait beaucoup d'honneur à son auteur et comble une grave lacune dans nos bibliothèques : *Les religions des peuples non civilisés*, par M. Réville (2 vol. in-8, de 412 et 276 pages). C'était une œuvre difficile que de grouper

l'énorme quantité de renseignements épars que nous possédons sur les conceptions et les pratiques religieuses des peuples restés à l'étage le plus bas de la civilisation, de ceux qu'on nomme volontiers les sauvages. Rassembler ces renseignements, les trier, les classer, les présenter dans un ordre simple et suivi sans y introduire cependant un esprit de système qui répugne à leur caractère fragmentaire et décousu ; voilà la lourde entreprise devant laquelle n'a pas reculé M. Réville et qu'il a menée à bien sans un instant de lassitude. Nous lui en adressons nos félicitations et nos remerciements.

Nous rappelons les principales divisions de ces deux volumes : Considérations générales. Première partie : *Les noirs d'Afrique* : I, noirs et nègres proprement dits ; II, les principaux dieux des noirs d'Afrique ; III, animisme et fétichisme ; IV, sorcellerie noire ; V, sacerdoce et sociétés secrètes religieuses. Rapports avec les religions supérieures ; VI, Cafres, Hottentots et Boschmans.— Deuxième partie : *Les indigènes des deux Amériques* : 1° Les religions indigènes de l'Amérique du Nord. I, ethnographie des peuples indigènes de l'Amérique du Nord ; II, culte de la nature chez les Peaux-Rouges ; III, animisme et sorcellerie ; IV, totémisme, sacrifices, vie d'outre-tombe ; V, culte, mythologie ; VI, les Esquimaux. — 2° Les religions indigènes de l'Amérique du Sud : VII, considérations ethnographiques ; VIII, les indigènes des Antilles ; IX, les Caraïbes ; X, les tribus brésiliennes ; XI, les peuples de l'extrémité méridionale de l'Amérique du Sud. — Troisième partie : *Les Océaniens* : I, considérations géographiques et ethnographiques ; II, les Polynésiens et leur mythologie ; III (*ibid*), suite ; IV, le tabou et le tatouage ; V, le sacerdoce polynésien ; VI, l'animisme, la vie future et le culte en Polynésie ; VII, mélanésiens et micronésiens ; VIII, les Australiens, quelques peuples malais. — Quatrième partie : *Les religions finno-tartares*. I, considérations générales, le shamanisme ; II, la mythologie finnoise ; III, les dieux souterrains et l'animisme finno-tartare. — Conclusions.

M. V.

DÉPOUILLEMENT DES PÉRIODIQUES

ET DES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES

I. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 septembre.* M. MASPERO donne des détails sur l'organisation du service des fouilles en Egypte et les ressources dont ce service dispose.

Séance du 14 septembre. — M. LE DRAIN communique une inscription sumérienne provenant de la collection de Sarzec.

Séance du 21 septembre. — M. CARAPANOS fait une communication sur une petite plaque de plomb, de 0 m. 03 de largeur et de hauteur et d'un demi-millimètre d'épaisseur, qui a été trouvée à Dodone et qui porte gravée sur une face une demande adressée à l'oracle de Dodone et de l'autre côté, la réponse de l'oracle.

Séance du 5 octobre. — M. CASATI adresse à l'Académie quelques renseignements, tirés d'un rapport de M. Fiorelli, sur une découverte importante qui vient d'être faite dans les environs d'Orvieto. On a trouvé une tombe étrusque, ornée de peintures et renfermant de très nombreux débris de vases peints etc.

M. BARBIER DE MEYNARD donne quelques détails sur le congrès des orientalistes qui a siégé à Leyde au mois de septembre.

M. RAVAISSON présente, de la part de M. Champoiseau, consul général de France à Turin, la photographie d'un groupe antique de marbre conservé en cette ville et représentant Esculape et Hygiée. C'est une de ces variantes du groupe d'un dieu et d'une déesse, que l'antiquité nous a laissés en grand nombre et qui représentent le plus souvent Mars et Vénus.

Séance du 26 octobre. — M. CLERMONT-GANNEAU communique des renseignements sur divers monuments et inscriptions récemment découverts en Palestine et en Syrie.

Séance du 23 novembre. – Dans l'annonce des concours nous relevons le sujet suivant pour l'année 1886 : Etudier d'après les documents arabes et persans les sectes dualistes, Zendiks, Mazzéens, Daïsanites, etc, telles qu'elles se montrent dans l'Orient musulman. Rechercher par quels liens elles se rattachent, soit au Zoroastrisme, soit au Gnosticisme et aux vieilles croyances populaires de l'Iran.

Séance du 30 *novembre.* — MM. Paul Meyer et G. Maspero sont élus membres ordinaires de l'Académie en remplacement de MM. Laboulaye et Defrémery.

Séance du 14 *décembre.* — M. Heuzey, président, annonce la mort de M. François Lenormant, membre ordinaire de l'Académie.

(d'après la *R. C.*)

II. Revue critique d'histoire et de littérature. — 1er octobre. — Doctorat ès-lettres. Soutenance de M. Maurice Albert. Thèse française : *Le culte de Castor et Pollux en Italie.*

8 octobre. — M. Croiset. Essai sur la vie et l'œuvre de Lucien, compte rendu par J. Nicole.

A. Dillmann, Die Genesis dans le Kurzgefasster exegetischer Handbuch Z. A. T., 4te Auflage, compte-rendu par J. Halévy, premier article.

15 octobre. — Dilmann, même ouvrage et F. Lenormant, La Genèse, traduction d'après l'Hébreu avec distinction etc. compte-rendu par J. Halévy. (Grand éloge du premier de ces ouvrages, accompagné de nombreuses et intéressantes remarques de détail. Jugement défavorable, et assurément excessif, porté sur l'ouvrage de Lenormant.

22 *octobre.* — D'Arbois de Jubainville, Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande, compte-rendu par J. Loth.

H. Koerting, Ueber zwei religiöse Paraphrasen Pierre Corneilles, compte-rendu anonyme.

5 *novembre.* — J. Delaville le Roulx. Les archives, la bibliothèque et le trésor de Saint-Jean de Jérusalem à Malte, — Documents concernant les Templiers, compte-rendu par A. de Barthélemy.

26 *novembre.* — W. Fischer, Studien zu Byzantinischen Geschichte des elften Jahrhunderts, I. Joannes Xiphilinus, compte- rendu par C. Diehl.

3 *décembre.* — G. Weidner, Der Prosaroman von Joseph von Arimathia, compte-rendu par *Ant. Thomas.*

A. Zimmermann, Die Kirchlichen Verfassungsertkæmpfe im XV Jahrhundert, compte-rendu par *R.*

Georges Herbert, The Temple, fourth edition by J.-H. Storthouse, compte rendu par J. Darmesteter.

10 décembre. — Maurice Albert. Le culte de Castor et Pollux en Italie, compte-rendu par E. Fernique. « L'étude sur le culte de Castor et de Pollux en Italie est un sujet tout à fait nouveau et inaugure, nous l'espérons, une série de monographies archéologiques et mythologiques sur les divinités romaines.... En résumé, ce travail est très intéressant ; la critique est judicieuse, sauf quelques exagérations de détail et, ce qui le rend d'une lecture agréable, il est écrit dans un style simple, fin et soigné. »

H. Zimmern, The epic of Kings, stories, retold from Firdusi. — J. Gibb, Gudrun, Beowulf and Roland, compte-rendu par *J. Darmesteter.*

17 *décembre.* — R. ROEHRICHT, Testimonia minora de Quinto bello sacro, — H. MICHELANT ET G. RAYNAUD, Inéraire à Jérusalem et description de la Terre Sainte, compte-rendu par *A. M.*

III. Journal asiatique. — *Août-Septembre.* — Marquis de Vogüé, inscriptions palmyréniennes inédites (suite).

STANISLAS GUYARD. Nouvelles notes de lexicographie assyrienne.

AYMONIER. Quelques notions sur les inscriptions ou vieux Khmer (suite et fin).

JOSEPH et HARTWIG DERENBOURG. Etudes sur l'épigraphie du Yémen (suite).

CH. CLERMONT-GANNEAU, Sceaux et cachets israélites, phéniciens et syriens (Note complémentaire, avec planches).

IV. Revue des études juives. — *Juillet-Septembre.* — J. MOREY, Les Juifs en Franche-Comté au XIVe siècle.

H GROSS, Etude sur Simson ben Abraham de Sens (fin)

ISRAEL LÉVY, La légende d'Alexandre dans le Talmud et le Midrasch.

ULYSSE ROBERT, Etude historique et archéologique sur la roue des Juifs depuis le XIIIe siècle.

AB. CAHEN, Le rabbinat de Metz pendant la période française (1567-1871).

EM. OUVERLEAUX, Notes et documents sur les Juifs de Belgique sous l'ancien régime.

NOTES ET MÉLANGES. *Léon Bardinet,* documents relatifs à l'histoire des Juifs dans le comtat Venaissin; — *Joseph Derenbourg.* Encore quelques mots sur les sections du Pentateuque — *M. Jastrow.* Traditions mal comprises par le Talmud de Babylone.

V. Bulletin critique d'histoire, de littérature et de théologie. — *15 août.* — *Dale,* The synod of Evira and the christian life in the fourth century (livre très légèrement fait et dont on ne peut tenir aucun compte).

Ménard, Histoire ancienne des peuples de l'Orient, cours de sixième (beaucoup de gravures bien choisies; des notions exactes sur les galeries de nos Musées; pour tout le reste, c'est un manuel sans originalité et déclamatoire.

(d'après la *R. H*).

IV. Revue Historique. — *Septembre-Octobre.* — FUSTEL DE COULANGES Etude sur l'immunité mérovingienne (suite et fin).

C. DARDIER, Jean de Serres, historiographie du roi; sa vie et ses écrits 1540-1598 (suite et fin).

BULLETIN HISTORIQUE. France par *G. Monod.* (« *M. de Mas-Latrie....* traité au chapitre spécial de l'histoire religieuse de l'île en nous donnant l'*Histoire des archevêques latins de Chypre.* Les archevêques de Nicosie ont joué un rôle important dans l'Eglise d'Orient par leurs efforts pour rattacher les Grecs à la

confession latine, et les vicissitusde par lesquelles a passé le siège de Nicosie, reflètent fidèlement les vicissitudes mêmes de l'Eglise Orientale. »

« ... *M. Georges Duruy* est surtout séduit dans l'histoire par le côté dramatique et psychologique, mais sans y mêler les enseignements moraux. C'est un disciple de Stendhal et de Taine qui a étudié et raconté la vie du *Cardinal Carlo Caraffa*... Ne cherchez dans son livre ni une analyse des institutions de l'Etat pontifical au XVI[e] siècle, ni des vues de la papauté sous Paul IV ou sur la société du XVI[e] siècle ; vous n'y trouverez que le portrait d'un homme...

« M. Michaud vient d'achever sa grande publication sur *Louis XIV et Innocent XI* par un quatrième et dernier volume consacré aux débats relatifs aux quatre articles, au jansénisme et à la révocation de l'édit de Nantes. Les documents qu'il fournit mettent hors de doute la part de culpabilité qui revient à Innocent XI dans la révocation, non-seulement parce qu'il a hautement approuvé la résolution de Louis XIV, mais parce que le roi a exécuté cet acte, plus funeste encore qu'inique, surtout pour compenser ce que sa politique ecclésiastique avait d'hostile à la Papauté. »

« Allemagne par *H. Haupt* (publications relatives à l'histoire grecque pour l'année 1881). M. Haupt donne d'abord des indications sur l'achèvement des fouilles d'Olympie. « On ne peut douter, en jetant un coup d'œil rétrospectif sur les travaux des sept dernières années que les résultats atteints n'aient été beaucoup plus considérables qu'on ne pouvait le présumer au commencement de l'entreprise. » Il signale aussi les fouilles de Pergame et les recherches récemment entreprises par *Schliemann* à Orchomène.

« *Jules Lippert* (Die religionen der Europæischen Culturvœlker a commencé à édifier sur des bases toutes nouvelles une histoire religieuse des peuples indo-européens ; il a consacré une attention particulière à la question des origines de la mythologie grecque. Selon l'auteur la religion n'a pas commencé, comme on l'admet en général, par le culte et la personnification des forces de la nature, mais bien par le culte des âmes des morts : on choisissait quelques unes de ces âmes qui semblaient d'une importance particulière pour des familles entières ou pour une tribu; de là naquit le culte des aïeux, qui est, d'après l'auteur, le fond de la mythologie et, entre autres, de la mythologie grecque... *E. Th. Gravenhorst*, (Die Entwickelungsphasen des religiœsen Lebens im hellenischen Alterthum) suit le sentier battu de l'interprétation mythologique sans arriver, en aucun sens, à quelque vue nouvelle.

« *F. Hüttemann* a publié un article très instructif, bien qu'il n'épuise pas la matière, sur l'existence, l'origine et le développement des mystères grecs et sur leurs contrastes avec la religion populaire des Grecs. D'après la conception de l'auteur, le mysticisme qui est au fond des mystères n'apparut dans la littérature qu'avec les poésies d'Hésiode ; cependant il avait ses racines dans la période préhistorique, pélasgique de la Grèce, à l'époque où des bergers et des paysans crédules admiraient avec une sainte terreur les forces de la nature ;

cette disposition mystique des Pélasges aurait été refoulée pendant un temps assez long par l'Hellénisme guerrier de l'époque homérique,pour reparaître sous forme de contemplation sérieuse et de rêverie et pour jouer un rôle important dans la religion et la vie des Grecs. L'auteur n'a pas touché — et l'on a le droit de s'en étonner — aux nombreux rapports qu'on découvre entre les mystères grecs et les cultes orientaux. » — M. Haupt n'a pas remarqué que la théorie de Lippert, plus haut appréciée, est tout simplement empruntée à Herbert Spencer; il indique encore des ouvrages de *Pomtow* sur des textes oraculaires, de *Claus* sur l'origine et le sens primitif de la déesse Diane, de *Grosse* sur Sémélé, de *C. Fümpel* sur l'origine et la signification de l'alliance d'Arès et d'Aphrodite etc).

COMPTES-RENDUS CRITIQUES. *M. Lehmann*, Preussen und die katholische Kirche seit 1640, nach den Acten des geheimen Staats archives, c. r. par *Reusch.*

Novembre-Décembre. — BULLETIN HISTORIQUE. France par *Ch. Bémont.* — Bohême par *J. Goll.* — Allemagne (travaux relatifs à l'histoire du XVIIe et du XVIIIe siècle) par *Rod. Reuss.*

COMPTES-RENDUS CRITIQUES. *Kopallik,* Cyrillus von Alexandrien, eine Biographie nach der Quellen bearbeitet, compte-rendu anonyme.

H. Wartmann. Urkundenbuch der Abtei sanct Gallen, Theil III (920-1360), c. r. par *G. Meyer von Knonau.*

VII. Revue des questions historiques. — 1er *juillet.* — Abbé DUCHESNE Saint Abercius, évêque d'Hiéropolis en Phrygie (travail ingénieux et solide. En voici les conclusions: la légende de Saint Abercius nous a conservé de ce personnage une épitaphe publiée ici à nouveau ; cette épitaphe a réellement existé ; elle est antérieure à l'an 216 : c'est elle qui a fourni au biographe d'Abercius le fond de son récit. Quant à cet Abercius, c'est le même personnage qu'un Abercius Marcellus dont parle Eusèbe, vers l'an 211. Son épitaphe et les autres monuments chrétiens d'Hiéropolis témoignent de la situation tranquille et florissante qu'avait atteinte le christianisme en Phrygie dès le temps de Sévère et de Caracalla).

FRANÇOIS LENORMANT, Kittim, étude d'ethnographie biblique (dans les livres anciens de la Bible, le nom de Kittim désigne toujours l'île de Chypre ; cette île se montre à nous maintenant comme ayant été grecque de population et de langue depuis son passé le plus primitif).

Comte RIANT, le dernier triomphe d'Urbain II (Urbain II eut à lutter contre l'antipape Guibert, le succès de la grande croisade lui donna une influence morale tout à fait prédominante).

1er *octobre.* — Lettre du pape Léon XIII (sur la nécessité de glorifier l'Église catholique par l'histoire. « Puisque l'ennemi puise surtout ses traits dans l'histoire, il faut que l'Église combatte à armes égales... Dans ce dessein nous avons déjà ordonné qu'il serait autant que possible permis d'user de toutes les

ressources que nos archives offrent au développement de la religion et des bonnes études. De même aujourd'hui nous déclarons que pour préparer les œuvres historiques dont nous avons parlé, notre bibliothèque Vaticane fournira les matériaux opportuns.») Nous nous associons au jugement que la *Revue historique* porte sur cette mesure dont elle dit : « Déclaration qui réjouira les érudits de toutes les écoles et qui fait honneur à l'esprit libéral du successeur de Pie IX. »

Comte H. DE LA FERRIÈRE, l'entrevue de Bayonne, 1565 (analyse un grand nombre de dépêches, la plupart inédites, relatives à ce grave évènement ; juge sévèrement la politique de Catherine qui, au lieu de s'en tenir au traité d'Amboise, alla marchander à Bayonne des alliances de famille. Quant aux engagements qu'elle y prit au sujet des affaires religieuses, l'auteur prouve à nouveau que la lettre publiée par M. Combes a été interprétée par lui à contre-sens ; Catherine promit sans doute de révoquer l'édit de pacification ; il est probable qu'on agita la question de frapper quelques chefs du parti huguenot ; c'est à cela que se réduit la préméditation de la Saint-Barthélemy. Quant à ce dernier fait, Catherine en est d'ailleurs vraiment responsable ; elle pouvait, en 1572, détourner de nouveau les passions prêtes à éclater en déclarant la guerre à l'Espagne ; mais elle ne le voulut pas).

Don CHAMARD. Les bulles de plomb des lettres pontificales (règles pour distinguer les bulles vraies des fausses).

(D'après la *Revue historique*).

VII. Theologische Literaturzeitung. — 28 *juillet.* Theologischer Jahresbericht, unter Mitwirk. v. Bassermann, Benrath, Böhringer hrsg. v. PÜNJER. 2e Band, enthaltend die Literatur des Jahres 1882. — Annales du Musée Guimet tome IV (*W. Baudissin*). — VILMAR, Collegium biblicum, praktische Erklarung der heiligen Schrift Alten und Neuen Testaments (*Holtzmann*). — P. CASSEL, Die Hochzeit von Cana, theolog. u. histor. im Symbol, Kunst und Legende ausgelegt (*Weiss*). — Luther's sammtliche Werke, II. Reformations-historische u. polemische deutsche Schriften, nach den altesten Ausgaben kritisch aufs neue bearb. von ENDERS. I Band, 2e Auflage (*Brieger*). — CALINICH, Martin Luthers kleiner Katechismus, Beitrag zur Textrevision desselben (*Bertheau*). — KÖRBER, Luthers, Leben dem deutschen Volk erzahlt. — EHSES, Geschichte der Pack'schen Handel, ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Reformation (*Max Lens* : gros volume qui n'a cette étendue que parce que l'auteur a fait de très longues citations de documents déjà connus et a répété six ou huit fois ce qu'il avait déjà dit ; ce qu'il y a de plus étonnant, c'est la méthode critique de l'auteur ; il aurait dû, d'ailleurs, consulter les archives de Marbourg, Weimar et Dresde). — BENDER, Johann Konrad Dippel, der Freigeist aus dem Pietismus, ein Beitrag zur Entstehungsgeschichte der Aufklarung (*W. Möller* : l'histoire de la vie aventureuse de Dippel méritait d'être éclaircie ; l'auteur n'a pas accompli sa tâche sans succès).

11 *août.* — Gunning, De goddelikje vergelding hoofdzakelijk volgens Exodus xx, 5 6 en Ezechiel xviii, 20. — Chrp. Hoffmann, Bibelforschungen. I : Erklarung der elf ersten Kapitel des Römerbriefs. — Hermann, Die Zahl 666 in der Offenbarung des Johannes 13, 18. — Roos, De Theodoreto Clementis et Eusebii compilatore, accedit epimetrum de Platonis codicibus. — Latendorf, Hundert Sprüche Luthers zum alten Testament in hochdeutscher, niederdeutscher, und niederlandischer Fassung. — Evers, Dr. Martin Luther in Wort und Bild, Festschrift. — Ludw. Keller, Ein Apostel der Wiedertaufer. (*Kolde*: raconte la vie de Hans Denk ; livre écrit avec feu; l'auteur est entré dans la pensée même des anabaptistes; il y a même pour eux trop d'enthousiasme.) — Fittbogen, Jacob Andrea, der Verfasser des Concordienbuches.

25 *août.* — Doedes, Encyclopedie der christelijke theologie. — Fenton, early hebrew life, a study in sociology (*W. Baudissin* : n'est qu'un essai, et une esquisse semblable ne peut persuader, mais instructif). — Krementz, die Offenbarung des h. Johannes. — Doulcet, Essai sur les rapports de l'église chrétienne avec l'État romain pendant les trois premiers siècles. — Bonnet (Max), Acta Thomæ, græce partim cum novis codicibus contulit, partim primus edidit, latine recensuit, præfatus est, indices adjecit. (*Harnack* : le soin rare et la minutieuse exactitude de l'éditeur, autant que les vastes matériaux qu'il a recueillis, assurent la valeur durable de cette publication que personne ne sera facilement tenté de chercher à dépasser; on a là tout ce qu'on peut désirer d'une édition ; elle suffira à toutes les exigences même les plus sévères). — Burk, Martin Luther (très recommandable). — Schmeil, Lutherlieder, Jubilaumsgabe an Lutherfreunde. (*Kawcreau*). — Jundt, Les Centuries de Magdebourg ou la renaissance de l'historiographie ecclésiastique au xvie siècle (*Harnack*: sujet traité avec grand savoir ; ce discours d'ouverture a une valeur durable). — Hammerstein, Erinnerungen eines alten Lutheraners. (*Kawerau.*) — Beck, Vorlesungen über christliche Ethik. (*Lemme*).

8 *septembre.* — Joël, Blicke in die Religionsgeschichte zu Anfang des zweiten christlichen Jahrhunderts mit Berücksichtigung der angrenzenden Zeiten. II. Der Conflict des Heidenthums mit dem Christenthum in seinen Folgen für das Judenthum. (*Harnack*). — Klimek, Conjectanea in Julianum et Cyrilli Alexandrini contra illum libros (*Neumann*).

22 *septembre.* — Schaff, A religious encyclopaedia or Dictionary of biblical, historical, doctrinal, and pratical theology, based on the Real Encyclopädie of Herzog, Plitt and Hauck. I (*Harnack* : Entreprise américaine : Schaff et plusieurs théologiens des Etats-Unis ont entrepris, du consentement des éditeurs de l'Encyclopédie de Herzog, de publier en trois volumes un extrait de cette Encyclopédie, car « une traduction ne répondrait pas aux besoins du public américain»; ils ont obtenu le droit d'agir à leur guise avec les articles. Mais les collaborateurs de l'Encyclopédie? Leurs articles sont réduits au huitième ou au dixième de leur étendue, et portent leur nom quoiqu'ils aient perdu tout ce qui

les caractérisait essentiellement. Il n'y a pas dans l'histoire de la librairie d'exemple semblable. *Harnack* déclare qu'il défendra à M. Schaff de citer son nom). — Theologische Studien aus Württemberg unter Mitwirkung von Braun, Häring, Kittel, etc. hrsg. v. HERMANN u. ZELLER. — HATCH, Die Gesellschaftsverfassung der christlichen Kirchen im Alterthum. Acht Vorlesungen ; Uebersetzung der zweiten Aufl. p. p. HARNACK. (*Weizsäcker* : dont l'art. est consacré à l'un des chapitres du livre sur les évêques et les diacres). — HAUCK, Die Bischofswahlen unter den Merovingern. (*Harnack* : fort bon travail.) — Publications à propos du jubilé de Luther. (Entre autres, de M. Max LENZ, Martin Luther, Festchrift der Stadt Berlin für ihre Schulen zum 10 november 1883).

6 *octobre*. — BIRT, Das antike Buchwesen in seinem Verhältniss zur Literatur, mit Beiträgen zur Textgeschichte des Theokrit, Catull, Properz und anderer Autoren. (Heinrici : ouvrage d'un très grand savoir et de profond intérêt.) VILMAR, Collegium biblicum, praktische Erklärung der heiligen Schrift Alten und Neuen Testaments, aus dem handschrift. Nachlass der akadem. Volresungen hrsg. v. Chrn. MÜLLER. IX. Die Propheten. (Holtzmann.) — GLOCK, Grundiss der Pädagogik Luthers (*Kawerau*). — SCHEURL, Die bevorstehende Lutherfeier. — SCHOLLMEYER, M. Hieronymus Tilesius, der Reformator Mühlhausens, eine Skizze (Enders). — CRIEGERN, Johann Amos Comenius als Theolog.

20 *octobre*. — LECOULTRE, De censu Quiriniano et anno Nativitatis Christi secundum Lucam evangelistam. (*Schürer*). — NOLTZHEUER, Der Brief an die Ebräer, ausgelegt. (*Schmiedel*). — CUNNINGHAM The churches of Asia (*Ad. Harnack* : c'est plutôt une esquisse qu'un livre). — ZAHN, Forschungen zur Geschichte des neutestamentlichen Kanons und der altkirchlichen Literatur, II. Der Evengeliencommentar des Theophilus von Antiochien ; Texte u. Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, hrsg. I. 4, I, Die Evangelien des Matthäus und des Marcus aus dem Codex Purpureus Rossanensis, hrsg. v. O. v. GEBHARDT ; 2. Der angebliche Evangeliencommentar des Theophilus von Antiochien. v. A. HARNACK.

(d'après la *Revue critique*.)

IX. Articles signalés dans différentes publications périodiques.

B. Aubé. La théologie et le symbolisme dans les catacombes de Rome (d'après l'ouvrage de M. Roller. *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet).

Laugel. Coligny (1er article : La première guerre de religion en France ; second article : la deuxième et la troisième guerre de religion ; la Saint-Barthélemy. — *Revue des Deux-Mondes*, 1er août et 1er septembre).

G. Boissier. La légende d'Enée (d'après l'étude de M. Hild parue dans la *Revue de l'histoire des religions*. — *Revue des Deux-Mondes* 15 septembre).

A. Gary. Les préliminaires du Concordat : négociations de 1801. (*La nouvelle Revue*, 1er juillet).

Abbé *Sicard,* Les bénédictins de Sorèze et la réforme des études au XVIII[e] siècle, (*Le contemporain,* 1[er] août).

Abbé *de Broglie,* Les problèmes et les conclusions, de l'*Histoire des religions* (5[e] article, le Bouddhisme ; 6[e] article, Judaïsme et Islamisme. — *Le Contemporain,* 1[er] septembre et 1[er] octobre).

Comte *E. de Barthélemy,* Un nouveau livre sur les différends d'Innocent XI et de Louis XIV. (d'après l'ouvrage de M. Michaud. — *Le Contemporain,* 1[er] septembre).

E. Renan, De l'identité originelle et de la séparation graduelle du judaïsme et du christianisme (*Revue politique et littéraire,* 2 juin).

A. Sorel, La politique religieuse de Louis XIV (*Revue politique et littéraire,* 30 juin).

G. Paris, Version latine du Pentateuque (Etude sur le *Codex Lugdunensis* publié par M. Ulysse Robert ; ce manuscrit a dû être écrit au V[e] siècle ailleurs qu'en Afrique, contrairement à l'opinion de M. Robert, sans doute dans le Midi de la Gaule, peut-être à Lyon même ; il représente toute une série de traductions de l'œuvre des Septante antérieures à celle de Saint Jérôme et qui persistèrent longtemps après celle-ci. Le moyen-âge, tout entier a cité avec complaisance des prophéties soi-disant messianiques qui ne se trouvent ni dans le texte hébreu, ni dans la Vulgate, et qui ne doivent leur existence qu'à des contresens des Septante, propagés par leurs anciens traducteurs latins. De là l'importance particulière de ces très vieilles versions, dont celle de Lyon est une des plus précieuses. — *Journal des savants,* juin).

François Lenormant. Les inscriptions hittites (il ne faut pas confondre les Hittim de la Palestine, qui sont de race chananéenne ou sémitique, avec les Hittim du nord de la Syrie, qui sont les Khétas des Egyptiens et les Hatti des Assyriens, et qui appartiennent à une famille de langues encore indéterminée. Histoire de ces Khétas d'après les recherches les plus récentes. — *Journal des savants,* juin.)

S. Reinach, Fouilles de Délos, l'Inopus et le sanctuaire des Cabires. (*Bulletin de correspondance hellénique,* mai-juin).

Foucart, Le culte de Pluton dans la religion éleusinienne (*Bulletin de correspondance hellénique,* mai-juin).

(d'après la *Revue historique.*)

CHRONIQUE

France. — La science française a fait une perte bien sensible dans la personne de M. François Lenormant, mort à l'âge de quarante-six ans en pleine activité scientifique. Les lecteurs de la *Revue* n'ont point oublié les deux intéressants mémoires sur les Bétyles et sur Sol Elagabalus qu'il nous avait donnés.

M. F. Lenormant a marqué dans plusieurs directions, comme numismate et comme assyriologue. Au point de vue des études de critique religieuse, il faut surtout signaler ses derniers ouvrages, auxquels nous avions consacré une attention particulière : *Les origines de l'histoire* et *La Genèse*. Nous avions été heureux de donner notre complète approbation à l'esprit dans lequel étaient conçus ces travaux. Il ne convenait point en effet de demander à l'auteur — et c'est là le tort dans lequel sont tombés plusieurs critiques — des résultats nouveaux sur un domaine, où il n'est pas d'ailleurs défendu d'en espérer; mais M. Lenormant ne promettait rien de tel. Ce à quoi il visait c'était à faire pénétrer les résultats du grand travail de l'exégèse biblique moderne dans des cercles qui leur étaient restés obstinément fermés et continuaient de les envisager avec une sorte de terreur superstitieuse. Dans de pareilles conditions, l'auteur méritait d'être applaudi et soutenu par la science indépendante et non d'être chicané sur tel détail. Nous avons l'espoir que cette tentative, bien qu'interrompue par une fin prématurée, ne sera pas restée stérile.

— Le laborieux et fécond écrivain que la France a perdu le 14 décembre, Henri Martin, ne s'était point consacré particulièrement aux études d'histoire religieuse, mais il leur avait toujours voué le plus vif intérêt. Cela fut surtout sensible dans la partie de l'*Histoire de France* consacrée aux Gaulois. M. Henri Martin aurait voulu retrouver chez eux quelques unes des idées mystiques qui lui étaient chères et que l'on désigne communément sous le nom de système de Jean Reynaud. Sous ce rapport il n'a pas précisément contribué à répandre des notions précises et sûres à l'égard des rites et conceptions théologiques de nos ancêtres ; mais il s'intéressait trop chaleureusement à tout ce qui concernait les origines de notre vie nationale pour ne pas être resté le constant promoteur de toutes les recherches destinées à les éclairer, quant même elles auraient ébranlé ses propres vues. Il faut également signaler ici le patronage qu'il avait donné à un volume abrégé de l'allemand, *Dieu dans l'histoire*, de Bunsen (1867). Mal-

heureusement, c'était là un livre assez mal choisi pour faire pénétrer chez nous les résultats de la philosophie et de la critique religieuses d'outre-Rhin.

DANEMARK. — Le congrès des américanistes a tenu sa cinquième session à Copenhague (21-24 août). La séance d'inauguration a été présidée par M. Worsaa en présence du roi et de la famille royale. M. Bampsy a traité de l'ancienneté de l'homme en Amérique. Le lendemain 22 août, M. Herrera a présenté un mémoire de M. Fernandez Duro sur le premier voyage de Colomb et sur le rôle considérable de Martin Pinzon dans ce voyage; M. Thomsen a parlé de la situation du Vinland; M. E. Beauvois a exposé sa théorie sur le christianisme au Mexique dans les temps précolombiens et ses propagateurs les papas, missionnaires gaëls de l'ordre de saint Colomban. Dans la séance du 23 août, le congrès a entendu M. Lucien Adam, qui a critiqué un mémoire de M. H. Hale sur l'origine européenne des Américains; M. Bamps, qui a lu, de la part de M. Schmidt, un mémoire sur les traditions relatives à l'homme blanc et au signe de la croix en Amérique à l'époque précolombienne; M. Carstensen, qui a résumé un mémoire de M. Blackett sur l'Atlantide; M. J. Steenstrup, qui a exposé sa thèse sur les voyages des Zeni etc. Citons encore dans les deux séances du 24 août divers mémoires et différentes communications, par exemple, de M. de Baye, sur la trépanation dans les deux mondes; de M. Stolpe sur l'art décoratif dans l'Amérique du sud; de M. Lucien Adam sur les différences grammaticales entre l'esquimau et les autres langues de l'Amérique du nord; de M. de Charencey sur la formation des mots en langue maya.

La sixième session du congrès des américanistes se tiendra à Turin.

(*Revue critique.*)

HOLLANDE. — Le congrès des orientalistes a pleinement réussi à Leyde et tous ceux qui y participaient garderont un souvenir ineffaçable de l'accueil qu'ils ont reçu des savants et des habitants de ce généreux pays de Hollande. Le congrès a été solennellement ouvert le lundi 10 septembre par le Ministre de l'intérieur Heemskerk, qui a prononcé en cette occasion un discours vivement applaudi. M. Kuenen, président du congrès, lui a succédé à la tribune et a tenu les assistants sous le charme de sa parole émue et pleine d'une charmante bonhomie. La langue officielle du congrès était le français. Le lendemain ont été constitués comme il suit les bureaux des diverses sections : 1e *Section arabe*, président, Ch. Schefer; vice-présidents Socin et Goldziher; secrétaires, Stanislas Guyard et Snouck Hurgronje. — 2e *Section sémitique*, président, Schrader; vice-présidents, Robertson Smith et Kautzsch; secrétaires, Carrière et W. H. Rylands. — 3e *Section aryenne*, président, Roth; vice-présidents, Weber et Lignana; secrétaires, Rhys Davids et Ch. Michel. — 4e *Section africaine*, président Lieblein; vice-président Eisenlohr; secrétaire Golénischeff. — 5e *Section de l'Asie Centrale et de l'extrême Orient*, président, G. Schlegel; vice-président, de Rosny; secrétaire, H. Cordier. — 6e *Malaisie et Polynésie*,

président, l'abbé Favre ; vice-présidents, Cust et van Musschenoroek ; secrétaires, Marre et Humme.

Les séances de ces diverses sections ont été bien remplies, car il y avait plus de soixante communications à l'ordre du jour, et les discussions qu'elles ont soulevées ont été nombreuses et animées. Le jeudi 13 avait été réservé pour une visite collective à l'exposition d'Amsterdam. Les membres du congrès, transportés par un train spécial et par trois bateaux à vapeur, ont été reçus à l'exposition par M. le Bourgmestre d'Amsterdam qui leur a souhaité la bienvenue et a donné en leur honneur, le soir même, une grande réception à l'Hôtel-de-Ville. Les jours précédents, des concerts avaient eu lieu au *Zommerzorg*, de Leyde et au *Bosch* de la Haye. Le lendemain, vendredi, un grand banquet offert par le comité organisateur du congrès, réunissait à Leyde deux cent vingt-trois orientalistes. De nombreux toasts ont été portés par MM. Kuenen, Schefer, Weber, Nœldeke, etc. Le nom de De Gœje, prononcé par M. Nœldeke, a été couvert d'applaudissements. Une place d'honneur était réservée aux délégués des gouvernements, parmi lesquels nous signalerons pour la France MM. Schefer et Barbier de Meynard. Un touchant incident a marqué la fin de ce banquet. Le jeune, mais déjà éminent assyriologue, M. Paul Haupt, devait partir le soir même pour Baltimore, où il est nommé professeur de langues sémitiques. Tous les assyriologues présents l'on conduit à la gare et, dans la salle d'attente, plusieurs discours ont été prononcés, notamment par MM. Oppert et Halévy. Un toast au père de l'assyriologue, proposé par Haupt, a été accueilli avec enthousiasme et le nom d'Oppert a été acclamé.

Le samedi 15, séance de clôture. Jamais congrès ne fut mieux organisé et tout l'honneur en revient au comité, qui était formé de MM. Kuenen, Kern, De Gœje, Tiele, Pleyte, Land, Leemans, Van der Lith, Oort, Pijnappel, Schlegel, Serrurier, Veth, Vreede et Wirjnmalen, c'est-à-dire des savants les plus illustres et des talents les plus distingués que possèdent les Pays-Bas.

La prochaine session du congrès des orientalistes a été fixée à l'année 1886; le congrès se réunira à Vienne (Autriche).

(*Revue critique*)

AVIS AUX LECTEURS

J'ai le regret de prendre congé des lecteurs et souscripteurs qui ont accueilli si favorablement la *Revue de l'histoire des religions* à ses débuts et l'ont suivie au cours des quatre dernières années.

Lorsque M. Guimet s'entendit avec M. Leroux pour compléter par la publication d'un organe périodique régulier la série de ses fondations relatives à l'étude des religions, M. Leroux me proposa d'accepter la direction du recueil à fonder. Je le fis d'autant plus volontiers que j'avais antérieurement conçu le plan d'une publication analogue et que mes cadres étaient prêts; avec le concours de savants qui voulurent bien me donner à la fois l'appui de leur nom et une collaboration active, MM. Barth, Bouché-Leclercq, Decharme, S. Guyard, Maspero, Tiele, etc., j'entrepris ainsi d'organiser le premier périodique régulier qui eût été, soit en France, soit à l'étranger, consacré à l'ensemble des questions d'histoire et de critique religieuses.

Un succès réel a couronné nos efforts : il a été bientôt visible que la *Revue de l'histoire des religions* remplissait une place importante, jusque-là laissée vide, dans la publication scientifique, qu'en appliquant aux plus gros problèmes de l'histoire religieuse, sacrée ou profane, une seule et même méthode, celle de l'investigation objective, soucieuse de reconstituer les faits sans esprit de polémique, elle répondait au double besoin de connaissances exactes et d'apaisement, particulièrement sensible sur le terrain de ses travaux.

Mais je ne m'étais pas dissimulé dès le premier moment que je ne pourrais réaliser, tel du moins que je l'avais conçu, le plan d'un recueil complet, passant en revue d'une façon parallèle et correspondante les principales provinces de l'empire religieux, analysant et discutant régulièrement l'ensemble de la production scientifique relative à chacune, que si j'arrivais à remplir promptement, sur le

modèle d'autres recueils d'érudition, certaines conditions d'organisation intérieure. Ces conditions n'ayant pu être obtenues, j'ai résolu d'abandonner la direction de la *Revue de l'histoire des religions*.

En annonçant à nos lecteurs que la *Revue* cessera de paraître sous ma direction à partir de janvier 1884, il me reste à les remercier de la confiance qu'ils n'ont cessé de me témoigner; j'accomplis un devoir de stricte équité en constatant que j'ai dû en une grande mesure cette estime sympathique aux éminents collaborateurs qui avaient bien voulu engager en ma faveur leur crédit et une partie de leur temps. Je leur adresse à eux tout particulièrement, ainsi qu'aux différents savants de France et de l'étranger qui ont donné leur collaboration à la *Revue*, l'expression de ma reconnaissance.

MAURICE VERNES.

Décembre 1883.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME HUITIÈME [1]

Artioles de fond

Mélanges et documents

Dépouillement des périodiques et des travaux des sociétés savantes

1) Par suite d'une erreur, la pagination du VIIIe volume, au lieu de courir de 1 à 400 pages, se trouve indiquée de 401 à 800.

Chronique

TABLE GÉNÉRALE ET RAISONNÉE DES MATIÈRES

POUR LES ANNÉES 1880 A 1883 (VOLUMES I A VIII)

I, Histoire générale des religions ; II, Egypte ; III, Assyrie-Babylonie, Phénicie, Syrie ; IV, Judaïsme ; V, Christianisme ; VI, Islamisme ; VII, Mythologie des Aryens ; VIII, Inde ; IX, Perse ; X, Grèce ; XI, Italie ; XII, Germains-Scandinaves ; XIII, Slaves ; XIV, Celtes ; XV, Chine et extrême Orient ; XVI, Finnois ; XVII, peuples non-civilisés ; XVIII, divers : mélanges et documents ; XIX, comptes-rendus.

I

HISTOIRE GÉNÉRALE DES RELIGIONS.

Introduction à la Revue (de l'état, de la division et de l'esprit des études d'histoire religieuse), par Maurice Vernes (I, 1). — *L'enseignement de l'histoire des religions en Hollande*, par van Hamel (I, 379). — *Aperçu général des principaux phénomènes religieux* (programme d'un cours), par van Hamel (II, 377). — *Etude générale des différentes religions* (programme d'un cours), par J. Hooykaas (II, 386). — *Quelques observations sur la place qu'il convient de faire à l'histoire des religions aux différents degrés de l'enseignement public*, par Maurice Vernes (III, 1). — *Les Bétyles*, par François Lenormant (III, 31). — *Bulletin critique des récentes publications consacrées à l'histoire générale des religions*, par Maurice Vernes (III, 353). — *La nouvelle théorie evhémériste* (M. Herbert Spencer), par Albert Réville (IV, 1). — *M. Paul Bert et l'enseignement de l'histoire des religions*, par Maurice Vernes (VI, 123).

— *Encore l'enseignement supérieur de l'histoire des religions*, par Maurice Vernes (VI, 357). — *Deux parallèles mythologiques : Rome et le Congo*, par H. Gaidoz (VIII, 5).

II

EGYPTE.

Bulletins critiques des récentes publications consacrées à la religion de l'Egypte ancienne, par G. Maspero (I, 119 et V, 89). — *La religion égyptienne dans ses rapports avec l'art de l'Egypte*, par Georges Perrot (III, 145).

III

ASSYRIE-BABYLONIE, PHÉNICIE, SYRIE.

Bulletins critiques des récentes publications consacrées à la religion assyrobabylonienne, par Stanislas Guyard (I, 327, et — la question suméro-accadienne,— V, 253). — *La religion des Phéniciens d'après les plus récents travaux*, par C. P. Tiele (III, 167). — *Sol Elagabalus*, par François Lenormant (III, 310). — *Le Panthéon assyro-chaldéen : les Beltis*, par Joachim Menant (VIII, 489).

IV

JUDAÏSME.

L'unité du sanctuaire chez les Hébreux, d'après J. Wellhausen, traduit et abrégé par Maurice Vernes (I, 57). — *Bulletins critiques des récentes publications consacrées au judaïsme ancien*, par Maurice Vernes (— position générale des questions de littérature biblique,— I, 206, IV, 347 et VI, 315). — *Sur le nom et le caractère du dieu d'Israël Iahveh*, par Gustave d'Eichthal (I, 357). — *Les sacrifices et les fêtes chez les Hébreux*, d'après J. Wellhausen, traduit et abrégé par M. Vernes (II, 170). — *Bulletins critiques des récentes publications consacrées au judaïsme post-biblique*, par H. Oort (II, 222 et IV, 166). — *Esdras et le code sacerdotal*, par Joseph Halévy (IV, 22). — Cf. réplique de A. Kuenen, *Edras et l'établissement du judaïsme* (VIII, 520). — *Etudes sur Philon d'Alexandrie*, par Michel Nicolas (V, 318, VII, 145, VIII, 468, VIII, 582 et VIII, 756). — *Les plus anciens sanctuaires des Israélites*, par Maurice Vernes (V, 22). — *Les origines politiques et religieuses de la nation israélite*, par Maurice Vernes (— patriarches, sortie d'Egypte, voyage au désert et conquête, Moïse et la Loi — VI, 178, et — le décalogue et Josué, origines religieuses, résumé historique — VII, 63). — *Judaïsme et Christianisme*, par A. Kuenen, traduit par M. Vernes (VII, 165). — *Les débuts de la nation juive*, par Maurice Vernes (1° époque dite des Juges, débuts de Saül, VII,

V

CHRISTIANISME.

VI

ISLAMISME.

VII

MYTHOLOGIE DES ARYENS.

VIII

INDE.

IX

PERSE.

X

GRÈCE.

Esquisse du développement religieux en Grèce, par C. P. Tiele, traduit par M. Vernes (I, 174). — *Les monuments funéraires des Grecs*, par F. Ravaisson (II, 5). — *Comment distinguer les éléments exotiques de la mythologie grecque?* par C. P. Tiele (II, 129).— *Bulletins critiques des récentes publications consacrées à la mythologie et à la religion des Grecs*, par P. Decharme (II, 52 et IV, 324).

XI

ITALIE.

La divination italique, par A. Bouché-Leclercq (I, 18 et 195). — *La formation d'une religion officielle dans l'empire romain*, par V. Duruy (I, 161). — *Bulletin critique des récentes publications consacrées aux religions et mythologies italiennes*, par A. Bouché-Leclercq (II, 352). — *La divination chez les Etrusques*, par A. Bouché-Leclercq (III, 323). — *Esquisse d'une histoire de la religion romaine*, par Gaston Boissier (IV, 299). — *La légende d'Enée avant Virgile*, par J. A. Hild (VI, 41, VI, 144 et VI, 293).

XII

GERMAINS-SCANDINAVES.

Bulletin critique des récentes publications consacrées à la mythologie scandinave, par E. Beauvois (IV, 46).

XIII

SLAVES.

Esquisse sommaire de la mythologie slave, par Louis Leger (IV, 129).

XIV

CELTES.

Bulletin critique des récentes publications consacrées à la mythologie gauloise, par H. Gaidoz (II, 68). — *L'Elysée transatlantique et l'Eden occidental*, par E. Beauvois (1° l'Elysée transatlantique, VII, 273; 2° l'Eden occidental, VIII, 673).

XV

CHINE ET EXTRÊME-ORIENT.

Exploration des monuments religieux du Cambodge, par J. Spooner (I, 83). — *Bulletins critiques des récentes publications consacrées aux religions de la Chine*, par Henri Cordier (— tableau d'ensemble, — I, 346; — la piété filiale, — III, 218). — *Bulletin critique des récentes publications relatives au bouddhisme extra-indien* (Thibet et Indo-Chine), par Léon Feer (II, 363). — *La religion de l'ancien empire chinois* étudiée au point de vue de l'histoire comparée des religions, par J. Happel, traduit par M. Vernes (IV, 257).

XVI

FINNOIS.

La magie chez les Finnois, par E. Beauvois (III, 273, V, 1 et VI, 257).

XVII

PEUPLES NON-CIVILISÉS.

Considérations générales sur la religion des peuples non-civilisés, par Albert Réville (VI, 222). — *La religion des Esquimaux*, par Albert Réville (VI, 222).

XVIII

DIVERS, MÉLANGES ET DOCUMENTS

Documents pour servir à l'histoire de la sorcellerie, recueillis par Ch. Lardy (I, 130). — *Eléments mythologiques dans les pastorales basques*, par Julien Vinson (I, 139 et 374, et III, 232). — *La mythologie iconologique*, par C. Clermont-Ganneau (I, 145). — *Corrections proposées au texte du Nouveau Testament* (I, 386). — *Le Christianisme jugé par un Japonais* (I, 388). — *Notice sur le musée religieux fondé à Lyon par M. Emile Guimet* (I, 392 et II, 107). — *Salomon et les oiseaux*, légende populaire turque, traduite par J. A. Decourdemanche (II, 83). — *Le rôle de la religion dans la formation des Etats*, à propos de la cité antique de M. Fustel de Coulanges, par H. Oort (III, 99). — *De la littérature superstitieuse chez les Turcs* (fragments traduits par J. A. Decourdemanche (III, 111). — *L'œuvre d'Auguste Mariette* au point de vue des études d'histoire religieuse, par Paul Pierret (III, 228). — *Les catacombes chrétiennes de Rome* (IV, 224). — *La politique religieuse de Constantin* (IV, 237). — *Les origines de la société musulmane* (IV, 241). — *La question de l'instruction religieuse historique* dans l'enseignement secondaire en Hollande (IV, 243). — *La foi en la rédemption et au médiateur* dans les principales religions, d'après O. Pfleiderer (IV, 378, V, 123 et 380). — *L'histoire des religions en Belgique*, d'après Goblet d'Alviella (VI, 113). — *Un catéchisme bouddhiste en 1881*, par P. E. Foucaux (VII, 99). — *La re-*

ligion préhistorique, d'après G. de Mortillet (VII, 110). — *Les légendes évangéliques chez les Musulmans*, par J. A. Decourdemanche (VII, 213). — *Les oracles sibyllins* (avant-propos, livre I, livre II et première partie du livre III), traduits par A. Bouché-Leclercq (VII, 236, et VIII, 619).

XIX

COMPTES-RENDUS.

N. B. — La *Revue* n'a publié qu'un petit nombre de comptes-rendus détachés, dont nous donnons ci-dessous l'indication. L'appréciation des livres doit être avant tout cherchée dans les *Bulletins critiques* consacrés aux différentes sections de l'histoire religieuse. On consultera aussi utilement à cet égard le dépouillement de la *Revue critique d'histoire et de littérature* (I, 150, 272 et 404; II. 241; III, 129, 242 et 383; IV, 109 et 253; V, 140, 280 et 401; VI, 236 et 372; VII, 125 et 385; VIII, 649 et 789). On trouvera enfin quelques données dans la *Chronique* (I, 152, 282 et 410; II, 250 et 393; III, 137, 260 et 387; IV, 113 et 386; V, 409; VI, 243 et 379 VII, 140, 249 et 378; VIII, 525, 635 et 788).

A. Barth, Les religions de l'Inde (I, 261). — *E. Lenormant*, Les origines de l'histoire, 1er vol. (II, 123). — *P. Gener*, La mort et le diable (II, 232). — *Ed. Chevrier*, Etudes sur les religions de l'antiquité, — De la religion des peuples qui ont habité la Gaule (II, 234). — *F. Hitzig*, Vorlesungen ueber biblische Theologie (II, 389). — *Revue des livres* (VIII, 773).

L'éditeur-gérant

ERNEST LEROUX.

Laval — Imp. et stér. E. JAMIN, rue de la Paix, 41.

